REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET—DÉCEMBRE 1902

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Angers. — Imprimerie orientale A. Burdin et Cie.

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XLI

JUILLET—DÉCEMBRE 1902

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1902

THE NEWBERRY LIBRARY

F 02,014

B,11

104325

THE NEWBERRY LIBRARY

F 02.014

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XLI

JUILLET-AOUT 1902

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VI[e])

—

1902

Tous droits réservés.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Un Ganymède au Musée de la Maison Carrée, par M. H. Lucas. 1

Le moulage des statues et le Sérapis de Bryaxis, par M. Salomon Reinach. . 5

Une cachette hallstattienne à Argenton (Indre), par M. l'abbé H. Breuil . . 22

Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre, par M. Victor Mortet . . . 39

Manche de couteau en bronze à forme humaine trouvé à Essômes (Aisne), par M. l'abbé H. Breuil 82

Une pièce inédite sur le séjour de Benvenuto Cellini à la cour de France, par M. L. Dimier 85

Inscriptions déguisées, par M. Seymour de Ricci 96

Permis d'exporter délivrés à Rome vers le milieu du XVI^e^ siècle, par M. Salomon Reinach 102

Variétés : Hiérakonpolis et les origines de l'Égypte, par M. Raymond Weil. . 118

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 125

Nouvelles archéologiques et correspondance. 128

Bibliographie : 1° Albert Mayr. Die altchristlichen Begräbnisstätten auf Malta (S. R.). — 2° Jean Réville. La valeur historique du témoignage historique du « Pasteur » d'Hermas (H. H.). — 3° André Joubin. La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès (S. R.). — 4° Bessarione. Publicazione periodica di studi orientali (Seymour de Ricci). — 5° E. L. Hicks. Manuel of Greek historical inscriptions (S. de R.). — 6° A. Gayet. L'art copte (Paul Monceaux). — 7° Gsell (S.). Les monuments antiques de l'Algérie (Paul Monceaux — 8° Puaux (F.). A propos du Saint Suaire (X.). 139

PLANCHE

XIII. — Statue de Ganymède à Nîmes.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Etranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Digitized by the Internet Archive
in 2024

https://archive.org/details/revue-archeologique_1902_41

GANYMÈDE

(MUSÉE DE NIMES)

UN GANYMÈDE

AU MUSÉE DE LA MAISON CARRÉE

(Pl. XIII)

Le Musée de la Maison Carrée, à Nimes, possède un petit groupe dont M. S. Reinach a donné la première reproduction dans son excellent *Répertoire de la statuaire grecque et romaine* (II, p. 812, n° 1). Aucune tentative vraiment sérieuse n'a encore été faite pour expliquer ce groupe et en marquer la place dans l'histoire de l'art. Qu'il me soit donc permis de livrer à la publicité l'interprétation très simple que m'ont suggérée mes recherches.

Je dois les photographies qui ont été utilisées pour la planche ci-jointe à l'aimable obligeance de M. Lahaye, directeur du Musée de peinture et de sculpture de Nîmes. M. Lahaye m'a rendu aussi le service de me communiquer quelques renseignements plus précis, par exemple des indications de mesure.

Le groupe, en marbre, représente un enfant avec un chien. Il a $0^m,30$ de longueur, $0^m,20$ de largeur, $0^m,25$ de hauteur. Décrit autrefois par Pelet[1], il a été cité aussi dans l'*Annuaire des Musées scientifiques et archéologiques* (1900, p. 276 : *Enfant jouant avec un chien*). Il se trouvait autrefois dans la collection Séguier[2].

Nous voyons un enfant accroupi sur le sol. Le poids du corps

1. Auguste Pelet, *Catalogue du Musée de Nîmes* (5e édit., Nîmes, 1853, p. 127, n° 152) : « Statuette en marbre représentant un enfant jouant avec un chien auquel il manque la tête et la patte droite de devant. L'enfant est assis sur sa jambe droite (lisez : *gauche*) ployée. Il lui manque la tête, les bras et le pied droit. Cette statue est d'un style extrêmement pur et de la belle époque de l'art. Elle faisait partie du cabinet Séguier. »

2. Sur Séguier (1703-1784), cf. *C. I. L.* XII, p. 387 sq., n° XLVI.

porte sur la jambe gauche fortement ployée, le genou à terre, le talon haut, les orteils recourbés. La jambe droite est étendue de tout son long en avant. Le genou gauche manque, ainsi que le pied droit et la tête, laquelle d'ailleurs était rapportée. Des bras qui s'abaissaient, il ne reste malheureusement que la partie supérieure (un peu plus du bras gauche que du bras droit), si bien que nous n'arrivons pas à voir clairement quel en était le mouvement. Étroitement serré entre les jambes de l'enfant est assis un chien. La patte droite antérieure de l'animal a disparu, et malheureusement aussi sa tête, dont il importerait beaucoup de connaître la direction. De la base primitive il ne reste guère plus que le dessin inférieur des personnages, le tout encastré dans une base moderne oblongue. Le travail paraît habile, exécuté avec une pleine connaissance des formes, mais un peu hâtivement. L'artiste n'a pas suffisamment tenu compte de la matière employée, en sorte que la statue fait l'effet d'être composée de pièces et de morceaux : la tête, nous l'avons dit, était ajoutée; le bras droit aussi, comme on le voit au trou de scellement, et sur la nuque, près de l'épaule droite, un morceau a été rapporté.

Que représente la statue? Un enfant qui joue avec un chien, s'il en faut croire Pelet, et l'*Annuaire des Musées*. Mais ce simple fait que le chien se détourne de l'enfant suffirait à montrer le peu de vraisemblance d'une telle hypothèse : quand on badine avec un chien, quand, par exemple, on lui fait donner la patte, on doit avoir l'animal tourné complètement vers soi. Considérons de plus la position de la jambe de l'enfant. Qu'on essaie un peu d'imiter cette attitude : au bout de quelques secondes, on sentira combien elle est incommode; il est impossible de la garder longtemps. Seul un artiste irréfléchi aurait pu la prêter à un enfant qui joue tout à son aise avec son chien. C'est bien plutôt une attitude momentanée : celle d'un personnage qui s'affaisse dans une posture incommode. Et, en fait, c'est là une pose de la jambe qui revient souvent dans les groupes de combattants des ex-voto d'Attale[1]. Remarquons en outre que le buste

1. Cf. surtout le Gaulois de Venise (Friedrichs-Wolters, *Gipsabgüsse*,

est penché fortement à gauche et légèrement en arrière, comme pour éviter quelque chose qui viendrait de droite et d'en haut. Le geste des bras concorde bien avec cette hypothèse, comme des expériences personnelles m'en ont convaincu. Les bras faiblement baissés, l'avant-bras levé, les mains ouvertes, on peut sans peine obtenir une attitude qui répond à celle de la statuette, et qui convient bien à une personne qui s'est affaissée et qui élève les mains en l'air pour se défendre contre une menace. — Et le chien ne paraît-il pas aboyer, la tête levée? Sans doute cette tête manque, qui seule pourrait trancher le doute. Mais les jambes de derrière appuyées contre le sol et raidies comme pour un élan ajoutent à la vraisemblance de notre hypothèse. On ne peut plus guère décider aujourd'hui si le sol était rocheux. Ce qui reste permet en tout cas de se représenter la situation avec une grande probabilité. Un enfant, accompagné de son fidèle compagnon le chien (peut-être est-ce un berger), s'affaisse dans sa fuite devant quelque objet effrayant qui vient d'en haut, et dans un involontaire mouvement d'angoisse étend les bras pour l'écarter de lui. Le chien, à l'approche d'un être plus fort, se réfugie dans les jambes de son maître, et, se croyant en sûreté, aboie plus hardiment contre l'aigle. Car c'est l'aigle, croyons-nous, qu'on doit suppléer par la pensée au-dessus du groupe[1]. Quant au personnage représenté, il faudrait l'identifier avec le jeune pâtre Ganymède. Le chien jouerait ici le même rôle que le chien du groupe célèbre du Vatican que l'on attribue à Léocharès[2].

n° 1404; Reinach, *Répertoire*, I, 529, 5; Baumeister, *Denkmäler des klass. Altertums*, II, p. 1243). En se ployant davantage, la jambe droite portée en avant donne plus de force au Perse du Vatican (Friedrichs-Wolters, n° 1410; Reinach, I, 525, 2; Baumeister, II, p. 1244, fig. 1416; Helbig, *Führer durch die Sammlungen in Rom*, I², n° 391) et au Gaulois du Louvre (Reinach, I, 141, 5, 6; Winter, *Kunstgesch. in Bildern*, I, 70, 5). Cf. aussi, pour la pose de la jambe, un géant de la grande frise de Pergame, l'adversaire de Bootès (*Illustrierte Beschreibung*, 1895, p. 33) et l'adversaire d'Ouranos (*ibid.*, p. 19).

1. De très nombreuses analogies montrent la possibilité d'une telle hypothèse (cf. Körte, *Jahrbuch des arch. Instituts*, t. XI, p. 15 et suiv.).

2. Helbig, *Führer*, I², n° 406. Cf. aussi Wernicke, *Antike Denkmäler zur griech. Götterlehre*, Taf. VIII, n°s 16, 17.

En faveur de notre interprétation milite encore une autre circonstance. Cette statue d'enfant ressemble beaucoup, pour l'attitude et la pose, au prétendu *Ilioneus* de Munich[1], dans lequel Curtius a reconnu Ganymède poursuivi par l'aigle[2]. On n'a jamais rien opposé de décisif à son interprétation. Dans la statue de Munich, la scène est un peu plus avancée : car l'enfant s'est affaissé sur les deux genoux. D'autre part, si la scène manque du surcroît de clarté qu'apporterait la présence du chien, l'angoisse plus marquée de l'enfant, qui ploie davantage le corps et qui lève plus haut les bras, le contraste violent entre l'effroi traduit par les mouvements et la délicatesse des formes, tout concourt à donner à la représentation plus de valeur expressive et plus de profondeur.

Le groupe de Nîmes est décidément inférieur en valeur artistique à la statue de Munich. Il faut le placer à l'époque hellénistique et l'attribuer peut-être à l'école de Pergame[3].

H. Lucas[4].

Berlin.

1. Reinach, *Répertoire*, I, 316, 5 ; Brunn-Bruckmann, *Denkmäler griech. und röm. Skulptur*, Taf. 432 ; Furtwängler, *Glyptothek in München*, n° 270, où l'on trouvera une plus ample bibliographie ; Lucas, *Neue Jahrbücher für das Klass. Altertum.*, 1902, p. 432.

2. *Arch. Zeitung*, 1868, p. 42 et suiv.

3. Cf. p. 2, note 1.

4. Depuis que cet article est écrit, M. Joubin s'est occupé du groupe de Nîmes dans les *Einzelaufnahmen* de MM. Arndt et Amelung (n° 1418.) Il pense que l'enfant est un Éros et se fonde sur la présence de deux cavités dans le dos pour recevoir des ailes. M. Lahaye m'écrit, en effet, que l'existence de ces cavités est incontestable. Mais j'ai lieu de croire qu'elles sont modernes et n'estime pas devoir modifier mon opinion.

LE MOULAGE DES STATUES

ET LE SÉRAPIS DE BRYAXIS

Le 17 mars dernier, je reçus de mon savant confrère et ami, M. Bouché-Leclercq, le petit mot que voici :

« Je rencontre dans Plutarque (*De Sollert. anim.*, 36) l'expression ἀπομάξασθαι (τὸ τῆς Κόρης ἄγαλμα), qui paraît bien signifier « prendre l'empreinte d'une statue. » Ce texte, nouveau *pour moi*, doit avoir été bien des fois visé par ceux qui se sont occupés de la technique des arts plastiques. Je vous demanderai vendredi prochain si je dois en conclure que la statue de la déesse parèdre du Sérapis (ou Sarapis) alexandrin passait pour avoir été *copiée* à Alexandrie sur la Koré de Sinope. »

M. Bouché-Leclercq voulait bien s'adresser à moi parce qu'il savait que je m'étais occupé, à plusieurs reprises, de la question du moulage en plâtre des statues antiques[1]. Mais il tombait mal, car le texte allégué par lui m'était complètement inconnu.

Mon premier mouvement fut de déplorer mon ignorance ; le second, de chercher si d'autres avaient été mieux instruits que moi. A cet effet, je réunis les livres et mémoires où le passage de Plutarque aurait dû être commenté, soit parce qu'il y est question du moulage des statues, soit parce qu'ils traitent du Sérapis alexandrin. Je recourus donc aux ouvrages suivants :

1° A. Furtwaengler, *Ueber Statuenkopien im Alterthum*, 1ter Theil, Munich, 1896, p. 21, 22.

2° Otf. Müller, *Handbuch der Archaeologie der Kunst*, éd. Welcker (1847), p. 421, 422 (γυψοπλασία, ἀπομάγματα).

3° Blümner, *Technologie und Terminologie*, t. II, Leipzig, 1879, p. 143-145 (ἀπομάγματα).

1. *Revue critique*, 1897, I, p. 46 ; *Revue archéol.*, 1900, II, p. 380 ; *Gazette des Beaux-Arts*, 1er février 1902, p. 139.

4° Brunn, *Gesch. der griechischen Künstler*, t. I, Stuttgart, 1857, p. 383-385 (Bryaxis).

5° Overbeck, *Schriftquellen*, p. 253, n° 1325 (le Sarapis de Bryaxis).

6° Le même, *Griechische Kunstmythologie, Zeus*, p. 305-321 (Sarapis).

7° Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. II, p. 309-310 (le Sarapis de Bryaxis).

8° Michaelis, *Journal of Hellenic Studies*, t. VI (1885), p. 289-292 (le Sarapis de Bryaxis).

9° C. Robert, art. *Bryaxis* dans la *Real-Encyclop.* de Pauly-Wissowa.

10° Lafaye, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie*, p. 248 (Sérapis)[1].

Dans aucun de ces savants livres ou mémoires, il n'y avait la moindre allusion au passage du *De Sollertia Animalium* que me signalait M. Bouché-Leclercq. Je lui fis part de ce résultat de mes recherches, en le priant de porter sa « découverte » à la connaissance des lecteurs de notre *Revue*; il s'y refusa énergiquement, pour des raisons diverses, les unes de modestie, les autres d'amabilité pour moi, et c'est pourquoi je me trouve obligé de parler en son lieu de Sinope, de Sérapis et du moulage des statues dans l'antiquité.

Voici d'abord le texte et la traduction du passage de Plutarque (*De Soll. anim.*, 36) :

(Ed. Dübner-Didot, II, 1204.)

Ἱστοροῦσι δὲ καὶ τοὺς πεμφθέντας εἰς Σινώπην ὑπὸ Πτολεμαίου τοῦ Σωτῆρος ἐπὶ τὴν Σαραπίδος κομιδὴν, Σωτέλη καὶ Διονύσιον, ἀπωσθέντας ἀνέμῳ βιαίῳ, κομίζεσθαι παρὰ γνώμην ὑπὲρ Μαλέαν, ἐν δεξίᾳ Πελοπόννησον ἔχοντας, εἶτα ῥεμβομένους καὶ δυσθυμοῦντας αὐτοὺς προφανέντα δελφῖνα πρῴραθεν ὥσπερ ἐκκαλλεῖσθαι καθηγούμενον εἰς τὰ ναύλοχα καὶ στόλους μαλακοὺς ἔχοντα τῆς χώρας καὶ ἀσφαλεῖς. ἄχρις οὗ τοῦτον τὸν τρόπον ἄγων καὶ παραπέμπων τὸ πλοῖον εἰς Κίρραν κατέστησεν. Ὅθεν ἀναβατήριον θύσαντες, ἔγνωσαν ὅτι δεῖ δυοῖν ἀγαλμάτων, τὸ μὲν τοῦ Πλούτωνος ἀνελέσθαι καὶ κομίζειν,

On raconte que ceux qui furent envoyés à Sinope par Ptolémée Sôter pour l'affaire du transport de Sérapis, Sôtélès et Dionysios, furent rejetés par un vent violent et arrivèrent contre leur gré au dessus du cap Malée, ayant le Péloponnèse à leur droite. Comme ils erraient découragés, un dauphin apparut devant la proue du navire et, semblant les appeler, les conduisit vers des régions tranquilles et sûres de la côte; enfin le navire, ainsi dirigé, s'arrêta à Cirrha. Ils descendirent pour offrir un sacrifice de bonne arrivée et ils apprirent (par un oracle? par l'ins-

1. M. Eug. Müntz a la bonté de me communiquer une brochure de Perkins, *Du moulage en plâtre chez les anciens* (Paris, Hennuyer, 1869), que je n'ai pas trouvée citée dans les travaux récents (c'est un extrait de l'ouvrage très connu du même auteur sur les sculpteurs italiens). Perkins ignore, comme tous les archéologues, le passage de Plutarque qui nous occupe; mais il donne d'intéressants détails sur l'usage du plâtre dans la sculpture.

ΤΟ ΔΕ ΤΗΣ ΚΟΡΗΣ ΑΠΟΜΑΞΑΣΘΑΙ ΚΑΙ ΚΑΤΑΛΙΠΕΙΝ.

pection des entrailles ?) que, des deux statues, ils devaient enlever et rapporter celle de Pluton, *mais qu'ils devaient mouler et laisser en place celle de Koré.*

La traduction de V. Bétolaud (*Œuvres morales*, IV, 286) rend ainsi la dernière phrase : « Ils se décidèrent ensuite à prendre une des deux statues de cette ville, celle de Pluton, et à l'emporter. Pour celle de Proserpine, ils se contentèrent d'en mouler une empreinte, et ils la laissèrent. » Bétolaud avertit en note qu'il ajoute les trois mots : « de cette ville ». Cette addition malheureuse fait un contre-sens, car, bien évidemment, il s'agit de statues de Sinope et non de Cirrha. Ἔγνωσαν marque un avis que reçurent du ciel les deux envoyés et la traduction : « ils décidèrent » n'est certainement pas conforme au sens du contexte.

Cirrha, le port de Delphes, avait été détruite après la première Guerre Sacrée et le fut de nouveau après la seconde, qui se termina en 338 ; mais elle fut rebâtie depuis et le texte qui nous occupe semble témoigner qu'elle existait à la fin du IVe siècle, sous le règne de Ptolémée Sôter. Toutefois, cette conclusion ne s'impose pas, car Plutarque parle du port de Cirrha et non de la ville. Il n'y a de traces certaines de la renaissance de Cirrha qu'à l'époque de Polybe [1].

Le texte ἔγνωσαν ὅτι δεῖ κ. τ. λ. paraît bien écourté. Sans doute, les envoyés de Ptolémée ont pu être avertis de l'ordre divin au cours du sacrifice qu'ils offrirent ; mais on ne s'explique guère que Plutarque n'ait rien spécifié à cet égard. Il est bien possible qu'il manque quelques mots après ἔγνωσαν et que les envoyés aient reçu l'avis dont il est question en allant consulter l'oracle de Delphes, dont Cirrha était (et est encore aujourd'hui) le port. C'est ce qui ressort d'ailleurs d'un texte d'Eustathe que l'on trouvera cité plus loin.

Comment ont-ils fait, à Sinope, pour mouler (ἀπομάξασθαι) la statue de Koré ? En ont-ils pris une empreinte à la cire, ou en ont-ils exécuté un véritable moulage en plâtre ? Le mot ἀπομάγμα

1. Polybe, V, 27 ; cf. Urlichs, *Reisen*, I, p. 11.

se rencontre dans un passage souvent cité de Théophraste, *De lapid.*, 67 :

(Éd. Wimmer-Didot, p. 350.)
Διαφέρειν δὲ δοκεῖ [ἡ γύψος] καὶ πρὸς ἀπομάγματα πολὺ τῶν ἄλλων, εἰς ὃ καὶ χρῶνται μᾶλλον ἢ μάλισθ' οἱ περὶ τὴν Ἑλλάδα, γλισχρότητι καὶ λειότητι.

Le plâtre semble l'emporter de beaucoup sur les autres matières pour les empreintes ; c'est pourquoi les [artistes] grecs s'en servent de préférence ou principalement, par suite de sa nature visqueuse et lisse.

Pris en lui-même, le mot ἀπόμαγμα signifie seulement *empreinte*, comme le prouve un autre passage de Théophraste[1] où il est question des ἀπομάγματα τῶν δακτυλίων, les empreintes des cachets. Mais l'assertion de Théophraste touchant l'usage presque constant du plâtre par les Grecs (οἱ περὶ τὴν Ἑλλάδα) porte à croire que les envoyés du roi d'Égypte ont moulé la Koré de Sinope avec du plâtre, et non autrement.

Or, ceci est la première mention, dans un texte antique, du moulage en plâtre d'une statue. Jusqu'à présent, on ne possédait à cet égard qu'un passage de Lucien, paraphrasé par le scholiaste, qui concerne le moulage d'une statue avec de la poix[2]. Dans le dialogue intitulé *Zeus tragique*, Zeus aperçoit un dieu d'airain qui s'avance vers lui et reconnaît l'Hermès Agoraios, exposé près du Pœcile à Athènes : « Il est tout couvert de poix (πίττης γοῦν ἀναπέπλησται), dit-il, car tous les jours les statuaires en font une empreinte (ὁσημέραι ἐκματτόμενος ὑπὸ τῶν ἀνδριαντοποιῶν). » Là dessus Hermès récite des vers iambiques dont voici le début :

Ἐτύγχανον μὲν ἄρτι χαλκουργῶν ὕπο
πιττούμενος στέρνον τε καὶ μετάφρενον ·
θώραξ δὲ μοι γελοῖος ἀμφὶ σώματι
πλασθεὶς παρῃώρητο μιμηλῇ τέχνῃ,
σφραγῖδα χαλκοῦ πᾶσαν ἐκτυπούμενος.

« Je me trouvais récemment enduit de poix par des bronziers sur la poitrine et le dos. Une cuirasse ridicule était façonnée et attachée autour de mon corps par un art imitateur, modelant l'empreinte entière du bronze. »

1. Théophraste, *De causis Plant.*, VI, 19, 5.
2. Lucien, *Jup. trag.*, 33.

Il s'agit donc, dans ce passage, d'un moulage en poix ; mais M. Blümner remarque que les creux en poix étaient certainement employés ensuite pour obtenir des moulages en plâtre. « De cette manière on pouvait fabriquer en quantité des répliques à bon marché ; il n'est pas douteux que les bustes en plâtre de grands poètes et d'écrivains, qui étaient souvent exposés dans les bibliothèques privées de l'époque impériale, étaient simplement des moulages d'après des œuvres connues en bronze et en marbre[1] ».

Le passage cité à ce propos est de Juvénal (II, 4) :

... Quanquam plena omnia gypso
Chrysippi invenias ; nam perfectissimus horum est
Si quis Aristotelem similem vel Pittacon emit.

Un peu plus haut, dans le même chapitre de son bel ouvrage, M. Blümner s'exprime ainsi : « En tous les cas, les anciens devaient déjà prendre des moulages de statues en marbre ou en bronze. Pline indique que c'est une invention de Lysistrate, frère de Lysippe, qui se servait à cet effet de plâtre ». Mais le passage de Pline, comme Henri Brunn l'a reconnu il y a longtemps, est inintelligible dans l'état où il nous est parvenu[2]. Pour en rendre l'absurdité sensible, je transcris la traduction autorisée de Littré (II, p. 487) :

« Le premier qui fit un portrait d'homme avec du plâtre moulé sur le visage même et qui redressa cette première image à l'aide de cire coulée dans le plâtre, fut Lysistrate de Sicyone, frère de Lysippe, dont nous avons parlé. Ce fut lui aussi qui s'appliqua à rendre la ressemblance ; avant lui on ne s'étudiait qu'à faire les plus belles têtes possible. *Le même artiste imagina, pour les statues, d'en faire le modèle ; et cette idée eut tant de vogue, qu'on ne fit ni figure ni statue sans un modèle en argile ; d'où il paraît que la statuaire en marbre est antérieure à l'art de couler le bronze.* »

Appliquées à Lysistrate, sculpteur des environs de 300 av. J.-C., les lignes que j'ai soulignées sont vides de sens ; car, d'abord, on ne peut imaginer que Lysistrate ait fait le premier des modèles de statues (à supposer que la traduction soit exacte) ;

1. Blümner, *Technol. und Termin.*, II, p. 145.
2. Brunn, *Gesch. der griech. Künstler*, t. I, p. 403.

et, surtout, on ne comprend pas ce que vient faire là une conclusion touchant l'antériorité de la statuaire en marbre sur l'art de couler le bronze.

La phrase : *idem et de signis effigies exprimere invenit* (XXXV, 153), que Littré interprète : « Il imagina, pour les statues, d'en faire le modèle », est généralement et plus naturellement traduite ainsi : « Il imagina de faire des moulages de statues[1]. » Mais, encore une fois, quel rapport y a-t-il entre ces moulages de statues, cause de la vogue subséquente des modèles de statues en argile, et la conclusion : *Quo apparet antiquiorem hanc fuisse scientiam quam fundendi aeris*?

M. Furtwaengler a supposé jadis que Pline avait brouillé ses notes et que la partie du texte depuis *idem* jusqu'à *aeris* devait être reportée plus haut, là où il est question des inventions du Sicyonien Butade (XXXV, 151). On obtient ainsi un texte que je vais résumer comme il suit, d'après l'édition de M^mes^ Jex Blake et Sellers :

« Parlons de la plastique. A l'aide de terre, Butade découvrit l'art de modeler des portraits en argile ; il traça sur le mur l'ombre projetée par le profil de sa fille, le remplit d'argile, en fit un modèle, le sécha et le fit cuire avec le reste de sa poterie. (D'autres disent que le modelage en argile fut inventé à Samos par Rhoikos et Théodoros.) Butade le premier ajouta de l'ocre rouge ou modela en terre rouge et plaça des masques à l'extrémité des tuiles sur les monuments. Butade encore imagina de mouler des statues (*idem et de signis effigies exprimere invenit*), usage qui se répandit tellement qu'aucune figure de statue ne fut faite sans un modèle d'argile. D'où il est clair que l'art de modeler en argile est plus ancien que la fonte du bronze. »

Pour relier cette dernière phrase à la précédente, on suppose que Pline (ou sa source) a voulu dire qu'il est impossible de faire une statue *de bronze* sans un modèle d'argile. Cette hypothèse est nécessaire si l'on veut obtenir un sens acceptable ; elle l'est d'autant plus que l'usage de modèles en argile pour des statues *de marbre* ne paraît pas être fort ancien. Ainsi, Butade aurait inventé : 1° les portraits en relief ; 2° les masques termi-

1. M. Bréal me fait observer que le mot *effigies* (*ex* + *fingere*) convient parfaitement à des moulages.

naux des tuiles ; 3° le moulage des statues. La part de Lysistrate se réduirait à ceci : il fut le premier à mouler, avec du plâtre, des modèles *vivants* et à prendre dans le creux de plâtre ainsi obtenu une image en cire qu'il pouvait retoucher et corriger à loisir.

Cette transposition opérée dans le texte de Pline ne me semble pas, cependant, écarter toutes les difficultés. Du texte remanié, on a conclu que Butade avait inventé le moulage des statues. Mais ce texte ne peut parler que du moulage en plâtre de modèles en argile, sans quoi la phrase suivante, touchant l'emploi des modèles en argile, serait inintelligible. Donc, Pline à l'air de traiter du moulage des figurines en terre (Butade), puis du moulage d'après nature (Lysistrate), et de ne rien dire du moulage d'après le bronze ou le marbre, qui se pratiquait d'une manière si générale de son temps. Chose plus grave : peut-on vraiment interpréter la phrase : *idem et de signis effigies exprimere invenit* par : « le même imagina de couler en plâtre des modèles d'argile? » J'en doute, et je remarque encore que si le moulage des statues était aussi ancien que Butade, il serait bien singulier que nous n'en eussions aucune mention avant le temps de Ptolémée Sôter, si voisin de celui de Lysistrate. Je suis donc porté à croire que la phrase citée à l'instant en latin doit être laissée dans le texte là où elle est et qu'elle s'applique bien au frère de Lysippe. Seul, les mots *crevit... aeris* doivent être transposés et attribués à Butade ; il faudrait alors les placer à la fin du § 151, après *tradunt* et avant *sunt qui in Samo*.

On obtiendrait ainsi le canevas suivant :

1° Butade modèle des portraits en argile (XXXV, 151) ;

2° Usage des modèles de statues en argile ; antériorité du modelage en argile sur la fonte du bronze (153 *in fine*) ;

3° Butade modèle en terre rouge et fabrique des tuiles historiées (152) ;

4° Lysistrate moule sur nature, fait de véritables portraits et moule des statues (153 *init.*).

M. Furtwaengler écrivait en 1896[1] :

1. A. Furtwaengler, *Ueber Statuenkopien*, 1896, p. 20, 21.

« Le développement du goût artistique des riches Romains (au 1er siècle avant J.-C.) et le commencement des constructions de luxe eurent bientôt pour conséquence un besoin énorme de copies (d'après des œuvres célèbres), qui ne devaient plus être exécutées isolément, comme jadis à Pergame, mais en masse. Il semble que Pasitèle ait été le vrai chef de ce mouvement. *Nihil unquam fecit antequam finxit,* c'est-à-dire qu'il travailla d'après des modèles achevés. Mais s'il n'exécutait ses propres compositions en marbre que d'après un modèle exact, il n'aura pas, comme ses prédécesseurs, copié librement, mais il aura exécuté en marbre la copie d'une statue avec la même exactitude qu'un modèle en argile. Sans aucun doute, dans l'antiquité comme de nos jours, les modèles si peu durables en argile étaient moulés en plâtre et ces moulages servaient au report en pierre du modèle. Il est certain (?) que Pasitèle fit prendre des moulages des statues à copier, conservées dans des lieux publics ou consacrés, pour les reporter en pierre dans son atelier. Naturellement, on savait depuis longtemps mouler des statues ; d'après la tradition, cela avait été inventé par Butades (?) ; mais l'emploi ordinaire de moulages comme modèles pour des statues de marbre est, suivant toute apparence, une innovation de Pasitèle. Les recherches techniques poursuivies sur des statues de marbre inachevées ont prouvé que jusqu'à une période avancée de l'époque hellénistique on n'employait pas d'ordinaire de modèle soigné, mais qu'on travaillait librement le marbre. C'est pourquoi les anciennes copies, exécutées ainsi sans modèle, sont inexactes. Pasitèle mit à la mode le travail d'après un modèle et un moulage de même grandeur, ainsi que l'usage des points de repère. Nous possédons une série de copies où ces points de repère subsistent ; or, aucune d'entre elles n'est nécessairement antérieure au 1er siècle av. J.-C.

« L'usage ainsi introduit de copier d'après des moulages, avec le système des points, a produit l'énorme développement de l'art des copistes, qui nous est attesté par une masse de statues conservées et dont nous reconnaissons l'initiateur dans le savant Pasitèle. C'est seulement par ce procédé que s'explique la découverte, en des lieux très divers, de copies d'un même original où toutes les dimensions principales sont concordantes. Combien il était ordinaire que d'anciennes statues célèbres fussent moulées par les sculpteurs, c'est ce que nous montre un passage connu de Lucien sur l'Hermès Agoraios à Athènes[1]. »

M. Furtwaengler aurait sans doute apporté quelques modifications à cet exposé s'il avait connu le passage de Plutarque signalé par M. Bouché-Leclercq.

J'ai proposé à plusieurs reprises, depuis 1897, d'admettre, au point de vue du moulage des statues antiques, une différence entre les bronzes et les marbres, les premiers pouvant toujours être moulés sans inconvénient, tandis que les marbres polychrômes

1. Nous avons cité et traduit ce passage plus haut.

ne supportent pas cette opération[1]. L'histoire de la Koré moulée par les envoyés de Ptolémée ne contredit pas ma théorie, car cette statue, comme celle du dieu qui lui faisait pendant, était très vraisemblablement en bronze.

Il est encore question de l'ambassade de Ptolémée dans le traité sur *Isis et Osiris*, où on lit ce qui suit :

« On prétend que Sarapis n'est autre que Pluton, qu'Isis n'est autre que Koré. Ainsi disent Archimaque d'Eubée, Héraclide de Pont ; et ce dernier croit que l'oracle de Canope est celui de Pluton. Ptolémée Sôter vit en songe le colosse de Pluton, qui était à Sinope. Il n'en soupçonnait ni la forme, ni même l'existence, et ne l'avait pas vu auparavant. Le dieu lui ordonna de transporter au plus tôt à Alexandrie cette image gigantesque. Ptolémée, ignorant où elle était placée, se trouvait dans un grand embarras ; et comme il racontait la vision à ses amis, il se rencontra un homme qui avait beaucoup voyagé. Son nom était Sosibios. Il déclara qu'il avait vu dans Sinope un colosse semblable à celui qui avait apparu au roi. Ptolémée envoya donc Sotélès et Denys, lesquels après beaucoup de temps et de peine, mais non sans le concours de la providence divine, dérobèrent le colosse et le ramenèrent avec eux. Dès que cette image rapportée eut été vue, Timothée l'interprète et Manéthon le Sébennite conjecturèrent, d'après son Cerbère et le dragon, que c'était une statue de Pluton et ils persuadèrent à Ptolémée que ce ne pouvait être une autre statue que celle de Sarapis. Dans l'endroit d'où elle venait, elle ne portait pas ce nom ; mais, arrivée à Alexandrie, ce fut ainsi qu'on la désigna, puisque c'est sous ce nom que les Égyptiens adorent Sarapis[2]. »

On remarquera que ce récit ne fait pas mention de la statue de Koré ; mais il est question de Koré tout au début, avec cette observation qu'elle a été identifiée à Isis. Donc, la statue de Pluton à Sinope a été exposée telle quelle à Alexandrie, sous le nom de Sérapis, tandis que le moulage de celle de Koré a dû servir à exécuter une statue d'Isis, compagne du dieu, pourvue d'attributs caractéristiques qui faisaient certainement défaut à la Koré de Sinope. Telle est peut-être, d'ailleurs, l'origine de toute la légende relative au moulage de la Koré. On voyait à Alexandrie deux colosses représentant un dieu et une déesse, l'un conforme au type hellénique de Pluton, l'autre différant quelque peu du type hellénique de Koré ; on en conclut que le premier était

1. Cf., en dernier lieu, *Gazette des Beaux-Arts*, février 1902.
2. Plutarque, *De Isid. et Osirid.*, 27, 28 (trad. Bétolaud, t. II, p. 248).

un original grec et que le second avait été exécuté à Alexandrie d'après un moulage, avec les changements nécessités par les particularités du type plastique d'Isis.

Le commentaire d'Eustathe sur Denys le Périégète (v. 254) a conservé une forme de la légende qui met d'accord les deux textes de Plutarque, en faisant mention de l'oracle qui dirigea les ambassadeurs de Ptolémée[1] :

« Le Zeus Sinopitès est le même que le Memphitès, car *Sinopion* est le nom d'une montagne de Memphis ; on tire aussi son nom de Sinope sur le Pont. En effet, il y a un récit (λόγος) d'après lequel le roi d'Alexandrie Ptolémée fils de Lagus vit en songe un dieu qui lui ordonna d'envoyer un navire pour le chercher, mais sans lui indiquer l'endroit où il se trouvait. Le roi expédia un navire au hasard, suivant ce qu'ordonnerait la fortune. Ce navire aborda sur la côte de Phocide et ceux qui le montaient y reçurent l'avis d'un oracle leur enjoignant d'aller à Sinope et d'en rapporter ce qu'on leur avait commandé de chercher. Ils y allèrent et prirent la statue de Zeus Sérapis. De là vient l'image appelée Zeus Sinopitès ou Sarapis, dont la substance, dit-on, reste une énigme pour ceux qui la regardent. D'autres enfin font venir ce Zeus Sinopitès du fleuve Sinops. »

Ainsi, personne ne savait rien de certain au sujet de la statue, sinon que, par tradition, elle portait ce surnom de *Sinopitès* ; diverses légendes se formèrent pour expliquer ce surnom, et l'exégèse des prêtres du temple (le ἱερὸς λόγος) est celle que Plutarque a répétée. Une autre explication voulait que la statue fût venue du mont Sinope près de Memphis, où Brugsch, suivi par Lumbroso, a proposé de voir une altération grecque de *Sen-Hapi*, résidence d'Apis[2].

Avec le texte célèbre de Tacite, l'histoire se complique et s'enjolive d'éléments nouveaux[3] :

« Pendant trois ou quatre mois que Vespasien passa à Alexandrie, il s'opéra plusieurs prodiges qui annonçaient la faveur du ciel... Un homme d'Alexandrie, connu pour aveugle, vint se jeter à ses genoux pour le supplier de le guérir.

1. *Geogr. graeci minores*, II, p. 262 (éd. Müller). Tout ce passage est probablement emprunté à Étienne de Byzance (Meineke, *Steph. Byz. Ethnic. quae supersunt*, t. I [1849], p. 571). C'est encore à M. Bouché-Leclercq que je dois cette observation.

2. Brugsch, *Geogr. Inschr.*, I, p. 240.

3. Tacite, *Histoires*, IV, 81, 83.

Cette démarche lui avait été inspirée, disait-il, par le dieu Sérapis, que ce peuple, livré aux superstitions, honore d'un culte particulier...

« Ces prodiges redoublèrent, dans Vespasien, le désir d'aller visiter la demeure sacrée de Sérapis, pour le consulter au sujet de l'Empire... Jusqu'ici nos auteurs n'ont rien écrit touchant l'origine de ce dieu ; voici ce que les prêtres égytiens en rapportent. Pendant que Ptolémée, le premier des rois macédoniens qui rendit l'Égypte florissante, s'occupait des embellissements de la nouvelle ville d'Alexandrie, qu'il lui donnait des remparts, des temples et un culte, il aperçut en songe un jeune homme d'une beauté éclatante et d'une taille plus qu'humaine qui lui prescrivit d'envoyer, dans le Pont, des hommes de confiance pour y chercher sa statue... En même temps, il vit le jeune homme remonter au ciel dans un tourbillon de feu. Ptolémée envoie chercher les prêtres égyptiens qui sont en possession d'expliquer les songes, et leur fait part du sien ; mais comme ces prêtres connaissaient peu le Pont et, en général, les pays étrangers, il s'adresse à Timothée, un Athénien de la race des Eumolpides, qu'il avait fait venir d'Éleusis pour présider aux mystères de Cérès. Timothée, ayant questionné des gens qui avaient voyagé dans le Pont, apprend qu'il y avait, dans cette contrée, une ville nommée Sinope et, non loin de cette ville, un temple que, suivant une ancienne tradition du pays, on croyait consacré à Jupiter-Pluton ; en effet, on voyait auprès de ce dieu la figure d'une femme, qu'on jugeait assez généralement être Proserpine. Ptolémée, par cette légèreté naturelle aux princes, non moins prompt à se rassurer qu'à s'alarmer, et bien plus occupé de ses plaisirs que des dieux, perdit peu à peu de vue cet oracle ; et il se livrait à tout autre soin lorsqu'il revit le même jeune homme, mais plus terrible et plus pressant cette fois, qui le menaça de le perdre, lui et son royaume, s'il n'exécutait ses ordres. Alors il fait partir en diligence des députés, avec des présents pour le roi Scydrothémis (c'était le souverain qui régnait à Sinope)[1]. Il recommanda à ceux qui devaient faire la traversée de relâcher pour consulter l'oracle d'Apollon Pythien. Leur navigation fut heureuse : Apollon, s'expliquant sans ambiguïté, leur dit de poursuivre leur route, de rapporter la statue de son père et de laisser celle de sa sœur.

« Arrivés à Sinope, ils portent à Scydrothémis les présents, les prières, les instructions de leur roi. Scydrothémis fut combattu, tantôt par la peur du dieu, tantôt par les menaces et l'opposition du peuple ; souvent aussi, les présents des députés et leurs promesses le tentèrent. Il se passa trois ans dans cette indécision, pendant lesquels Ptolémée ne ralentit point sa poursuite et ses prières. Il augmentait la pompe de l'ambassade, le nombre des vaisseaux, la richesse des présents. Pour lors, le jeune homme apparaît, tout courroucé, à Scydrothémis, et lui commande de ne plus retarder les décrets d'un dieu. Comme il reculait encore, le ciel envoya des fléaux de toute espèce, des maladies, et, de jour en jour, sa colère s'appesantissait plus visiblement. Ayant

1. Ce tyran ou dynaste grec n'est connu que par Tacite ; on ne possède pas de monnaies de Sinope qui portent son nom. Cf. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, trad. franç., t. III, p. 67, 1.

assemblé le peuple, il lui expose les ordres du dieu, sa vision, celle de Ptolémée, les maux qui allaient fondre sur eux. Le peuple ne voulait rien entendre : il était jaloux de l'Égypte, il craignait pour lui-même, et il ne cessait d'investir le temple. C'est là ce qui a fort accrédité l'opinion que la statue s'était transportée elle-même au rivage pour s'embarquer. Puis, par un autre prodige, quoique le trajet fût immense, la flotte ne mit que trois jours pour se rendre à Alexandrie. Le temple fut digne de la grandeur de la ville; on le bâtit dans le quartier qui se nomme Rhacotis, où il y avait eu anciennement une chapelle consacrée à Sérapis et à Isis. Telle est, sur l'origine et sur la translation de ce dieu, la tradition la plus accréditée. Je n'ignore pas, cependant, que quelques-uns le font venir, sous le troisième Ptolémée, de Séleucie, ville de Syrie, et d'autres de Memphis, autrefois si célèbre, boulevard de l'ancienne Égypte. A l'égard du dieu lui-même, comme il guérit les malades, plusieurs veulent que ce soit Esculape et quelques-uns Osiris, la plus ancienne divinité du pays; d'autres prétendent que c'est Jupiter à cause de la souveraine puissance qu'on lui attribue; mais le plus grand nombre conjecturent que c'est Pluton et ils se fondent sur divers attributs qui le désignent plus ou moins clairement[1]. »

Cette histoire, beaucoup plus développée que les textes précédemment allégués, a cela de commun avec celui du *De Sollertia animalium* qu'il y est question d'un ordre divin prescrivant d'enlever le dieu et de laisser la déesse ; mais il n'est fait aucune mention d'une relâche forcée à Cirrha ni du moulage de la statue de Koré[2].

Il faut remarquer particulièrement l'allusion faite par Tacite (ou par l'auteur qu'il suit ici, Apion ou Manéthon)[3] à l'opinion qui faisait venir le Sérapis de Séleucie de Syrie, sous le troisième Ptolémée. Nous verrons plus loin qu'elle offre un intérêt considérable pour la question que soulève l'attribution de la statue.

1. Traduction Dureau de la Malle (un peu modifiée).

2. Delphes n'est nullement sur la route d'Alexandrie à Sinope; l'histoire de la relâche forcée, à la suite de la tempête, a été inventée pour expliquer ce détour. Peut-être une variante de la légende faisait-elle aborder les députés à Délos (et non à Delphes), pour consulter Apollon Délien (et non Pythien).

3. M. Fabia (*Les Sources de Tacite*, Paris, 1893, p. 243-244) pense que la source principale de la digression de Tacite sur Sérapis est Pline l'Ancien et que la source secondaire, commune à Plutarque et à Tacite, n'est autre que Manéthon. En tous les cas, il faut compter Apion parmi les sources directes ou indirectes de Pline, qui l'a cité à plusieurs reprises; cf. *Fragm. Hist. Graec.* t. III, p. 506. Sur les Αἰγυπτιακά d'Apion comme source de Plutarque, voir Wellmann, *Hermes*, t. XXXI (1896), p. 221-253.

Voici maintenant le texte important de Clément d'Alexandrie[1] :

« Pourquoi m'arrêter sur ces images quand je peux vous faire voir la grande divinité elle-même et vous montrer ce qu'elle était, elle qui, par dessus toutes les autres, a été jugée digne de vénération ? C'est ce Sarapis égyptien, dont on a osé dire que son image n'était pas faite de main d'homme. Quelques-uns racontent qu'il fut envoyé en présent par ceux de Sinope à Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, qui se concilia leur faveur en leur envoyant du blé d'Égypte alors qu'ils risquaient de périr de famine, et que son idole était une image de Pluton ; que Ptolémée, ayant reçu la statue, la plaça sur le promontoire aujourd'hui appelé Rhacôtis, où le temple de Sérapis était en honneur et où se trouvait (?) l'enceinte sacrée ; la courtisane Blistichis étant morte à Canope, Ptolémée l'y fit transporter et la fit ensevelir au-dessous du sanctuaire en question. D'autres disent que ce Sérapis était une idole pontique qui fut transportée en pompe solennelle à Alexandrie. Isidore seul dit qu'elle fut apportée de Séleucie près d'Antioche, ville qui avait été également éprouvée par la famine et secourue par Ptolémée. Mais Athénodore fils de Sandon, dans son désir de vieillir le Sérapis, s'est laissé aller à dire que c'était une image faite de main d'homme. Il dit que Sésostris, roi d'Égypte, ayant subjugué la plupart des peuples helléniques, ramena en Égypte à son retour un grand nombre d'artisans. Il commanda alors d'exécuter une statue d'Osiris, son ancêtre, avec un luxe extraordinaire ; le travail fut accompli par l'artiste Bryaxis, non pas l'Athénien, mais un autre du même nom, qui employa à cet effet une mixture de diverses substances, de l'or, de l'argent, du cuivre, du fer, du plomb, de l'étain, des pierres égyptiennes de toute sorte, des fragments de saphir, d'hématite, d'émeraude, de topaze. Ayant pilé et mêlé tous ces éléments, il donna à la composition une couleur bleue, d'où l'éclat sombre de l'image ; puis après avoir mêlé l'ensemble avec la matière colorante qui restait des funérailles d'Osiris et d'Apis, il modela le Sérapis, dont le nom indique le rapport avec la sépulture et la fabrication avec des matériaux funéraires ; car le nom est formé de ceux d'Osiris et d'Apis, ce qui fait Osirapis. »

Ici paraît pour la première fois, en connexion avec le Sérapis de Sinope, le nom du célèbre sculpteur Bryaxis, collaborateur et sans doute élève de Scopas. Mais, disait le stoïcien Athénodore, qui enseigna la philosophie à Auguste, ce n'était pas Bryaxis l'Athénien, mais un artiste ramené en Égypte par Sésostris. Si Athénodore a dit cela, c'est que le nom de Bryaxis était attaché par la tradition (mais non autrement) à la statue de Sérapis et que, d'autre part, cette statue lui semblait bien antérieure à Bryaxis. Maintenant, quelle était l'autorité de la tradition qui

1. Clem. Alex. *Protrept.* IV, 48, p. 42 (Overbeck, *Schriftquellen*, 1325).

attachait le nom de Bryaxis à la statue qu'on croyait originaire soit de Sinope, soit de Séleucie?

Séleucie était, comme son nom l'indique, une fondation de Séleucus; or, précisément, on attribuait à Bryaxis une statue en bronze de Séleucus, mentionnée par Pline sans indication de lieu[1]. Tout fait penser qu'elle était à Séleucie même. Bryaxis était également l'auteur de l'Apollon colossal qu'on admirait à Daphnæ, près d'Antioche, sanctuaire fondé, comme Antioche même, par Séleucus. Nous possédions, jusqu'en 1889, cinq témoignages sur cette statue, l'un de Libanius[2], l'autre d'Ammien Marcellin[3], le troisième de Théodoret[4], le quatrième de Cedrenos[5], le cinquième de Malala[6]. Théodoret dit qu'elle était en bois doré, Malala la qualifie de χρυσοῦν, ce qui revient au même; Cedrenus l'attribue à *Bruxis*, simple faute d'écriture pour Bryaxis. En 1889, M. Max Egger a reçu de M. Batiffol communication d'un fragment de Philostorge, perdu dans une obscure vie de saint, qui contient un témoignage d'un haut intérêt sur le colosse de Daphnae[7]. L'empereur Julien, de passage à Antioche, va consulter Apollon en son temple de Daphnae et admire particulièrement la statue du dieu Musagète, en bois de vigne doré: « Sa chevelure et sa couronne de laurier qui se mêlaient ensemble étaient tout en or brillant, d'une grâce étincelante à voir. Deux pierres violettes (ὑάκινθοι) énormes remplissaient l'orbite de ses yeux. » Le profil de la statue est connu par le revers d'une belle monnaie d'Antiochus Épiphane, que M. Egger a reproduit en tête de son article.

M. Egger a remarqué qu'il y a quelque analogie entre le témoignage de Clément sur le Sérapis d'Alexandrie et la technique de

1. Pline, *Hist. Nat.*, XXIV, 73.
2. Liban., *Orat.* 61.
3. Amm. Marc., XXII, 13, 1.
4. Théodoret, III, 7.
5. Cedren., p. 536, éd. de Bonn.
6. Malala, p. 234, éd. de Bonn.
7. *Revue des Études grecques*, t. II, p. 104. Ce témoignage a échappé à M. Carl Robert, auteur de l'article *Bryaxis* dans la *Real-encykl.* de Pauly-Wissowa (1897).

l'Apollon de Daphnae telle que la décrit Philostorge. Mais cette analogie est plus apparente que réelle. Le Sérapis de Clément est un composé de substances si diverses qu'on ne sait plus les démêler; tout ce que l'on peut affirmer, c'est que la couleur de la surface est bleu sombre. Or, on lit dans Pline qu'au témoignage d'Apion il existait encore de son temps, dans le labyrinthe d'Égypte (ou dans *un* labyrinthe, c'est-à-dire dans un temple?), un colosse de Sérapis en émeraude haut de neuf coudées. Il me paraît évident, comme à M. Klein [1], que cette statue est identique à celle dont parle Clément et à celle dont l'auteur copié par Eustathe (Estienne de Byzance?) dit que la substance est énigmatique. Naturellement, il n'a jamais existé de statue en émeraude de cette taille; il ne peut s'agir que d'une image fabriquée à l'aide de différentes substances et revêtue extérieurement d'une glaçure plombifère de couleur vert sombre. Rappelons, à ce propos, que Clément signale expressément le plomb parmi les ingrédients du Sérapis.

Mais, dira-t-on, que vient faire Sésostris dans notre histoire? Voici comment on pourrait répondre à cette question. Hérodote croit que les Colques sont les descendants de soldats égyptiens conduits dans cette région de l'Asie par Sésostris; il dit aussi que Sésostris s'avança jusqu'au Phase et qu'il avait subjugué auparavant les Scythes et les Thraces [2]. Donc, suivant ce roman populaire en Grèce, toutes les villes de la rive septentrionale du Pont, entre autres Sinope, devaient se considérer plus ou moins comme des fondations de Sésostris. On entrevoit ainsi le lien entre la version officielle des prêtres de Sérapis à Alexandrie et celle d'Athénodore : la statue dite *sinopique* était attribuée par les uns à quelque sculpteur grec d'époque historique, par les autres à un artisan employé à cet effet par Sésostris. En allant chercher cette vieille image à Sinope, les Égyptiens du temps de Ptolémée n'avaient fait, disait-on sans doute, que reprendre leur bien.

A mon avis, il est essentiel d'établir une distinction entre les

1. Cf. Klein, *Archaeol. Epigr. Mitth.*, t. V, p. 96, note 30.
2. Hérod., II, 102, 103.

deux Sérapis d'Alexandrie : 1° un colosse de couleur bleue ou vert sombre, attribué à l'époque de Sésostris et mis en relation avec Sinope, colonie de Sésostris ; 2° une statue de style grec, représentant Hadès avec Cerbère, placée auprès d'une d'Isis copiée sur une Koré hellénique, compagne d'Hadès, qui devait porter le nom de Bryaxis et fut transportée de Séleucie à Alexandrie sous le troisième Ptolémée. Cette dernière statue, très probablement en bronze, était de Bryaxis, auteur d'ouvrages notables dans la même ville et à Daphnae.

Il ne faut donc pas, comme l'ont voulu quelques historiens, distinguer deux Bryaxis ou même trois, mais distinguer deux statues, dont l'une était une vieille œuvre égyptienne et l'autre un ouvrage du Carien Bryaxis, traité aussi d'Athénien parce que sans doute il reçut le droit de cité à Athènes. La première, tirée de quelque ancien édifice voisin de Memphis, fut exposée dans le temple de Rhakôtis sous le règne du premier Ptolémée et l'on imagina, pour la recommander à la vénération des Grecs, l'histoire merveilleuse de son voyage de Sinope à Alexandrie. Brugsch a sans doute eu raison de chercher la source première de cette légende dans l'analogie du nom de *Sinope* avec les mots égyptiens *Sen-Hapi*, signifiant « résidence d'Apis ». La seconde, également colossale, fut enlevée ou acquise à Séleucie par le troisième Ptolémée, en même temps que le moulage d'une Koré[1], et donna naissance au type gréco-égyp-

1. Il est question dans Libanius (*Orat.*, XI, Ἀντιοχικός, I, p. 307 Reiske) de l'enlèvement d'images de dieux chypriotes par les envoyés d'Antiochus II, roi de Syrie ; les envoyés usèrent de fraude et remplacèrent les statues originales par des copies, qu'ils avaient demandé la permission d'exécuter dans le temple même (ἔφασαν βούλεσθαι κατ' ἴχνος τῶν αὐτόθι θεῶν δημιουργῆσαι τύπους). Les dieux, désireux de venir à Antioche, avaient conféré aux copistes le don d'une habileté merveilleuse. Dans le même passage, qui m'est encore signalé par M. Bouché-Leclercq (je ne crois pas qu'il ait été utilisé par les archéologues), Libanius parle d'une statue cornue (βούκερων) d'Isis, qui, ayant envie de venir d'Egypte à Antioche, envoya un songe à Séleucus II pour lui suggérer l'idée de la demander à Ptolémée III Evergète. Pour bien montrer que les dieux se déplaçaient ainsi de leur plein gré, Libanius raconte que, les Romains ayant voulu emporter le Zeus Kasios, ce dernier, à coups de tonnerre, les obligea à le remettre en place. Il fait allusion, en passant, à une aventure analogue, qui serait

tien de Sérapis, la dernière création idéale du génie grec avant celle d'Antinoüs. La Koré de Bryaxis peut être considérée par le même motif comme l'ancêtre de toutes les Isis gréco-égyptiennes. Bientôt une confusion s'établit entre le Sérapis de Bryaxis, probablement en bronze et revêtu d'une belle patine bleue, et le colosse à glaçure plombifère cyanée; quelques exégètes firent alors venir de Sinope, non plus le colosse égyptien, mais l'œuvre de Bryaxis, qui n'avait aucun motif, que nous sachions, de travailler pour une ville aussi lointaine et aussi pauvre. De là cet effrayant mélange de traditions absurdes et contradictoires que nous avons fait effort pour débrouiller.

Salomon Reinach.

arrivée à un Ptolémée avec une statue d'Artémis. — On voudrait une monographie sérieuse sur les vols et déplacements d'œuvres d'art dans l'antiquité.

UNE CACHETTE HALLSTATTIENNE

A ARGENTON (INDRE)

En exécutant des travaux dans la tranchée du chemin de fer d'Argenton, en 1899, des terrassiers mirent à jour, au lieu dit La Font-des-Cordeliers, un vase en terre contenant un certain nombre d'objets de métal cimentés ensemble par de l'oxyde; ils avaient déjà recueilli, quelques instants auparavant, une sorte d'écuelle en terre cuite ornée sur sa face convexe, qui s'adaptait exactement à l'ouverture du vase, et n'était autre que son couvercle, qu'ils avaient déplacé sans remarquer le vase. Un troisième petit vase en terre fut également recueilli dans le voisinage immédiat. Le produit de cette découverte fut acquis par M. Benoist, archéologue d'Argenton, qui parvint, avec beaucoup d'habileté, à dissocier les objets dont la masse faisait corps au fond du vase. Au cours de cette opération, il remarqua dans l'oxyde de nombreuses traces de petits débris végétaux.

M. Benoist a bien voulu me laisser dessiner les objets qui composent cette trouvaille et en publier ici la description; je tiens, en le remerciant, à rappeler que c'est à lui que revient l'honneur de l'avoir sauvée de la destruction [1].

Après avoir étudié les divers vases recueillis, j'examinerai les objets que contenait le plus grand, et je noterai les conclusions qui me semblent découler de cet examen et des comparaisons auquelles il aura donné lieu.

1. Le Musée de Bourges vient d'acquérir cette cachette, ainsi que toute la collection archéologique de M. Benoist.

I. — Céramique.

1. — *Le vase qui contenait les bronzes* (fig. 1, *a*) mesure $0^m,115$ de haut; le diamètre du fond est de $0^m,09$, celui de l'ouverture de $0^m,117$; sa pâte est noirâtre, bien cuite; il n'est pas fait au tour; ses parois épaisses, un peu cintrées, présentent, non loin de l'ouverture, un cordon rapporté, orné au pouce de dépressions alternantes lui donnant un aspect ondulé. Sur cette collerette venaient reposer les bords du couvercle.

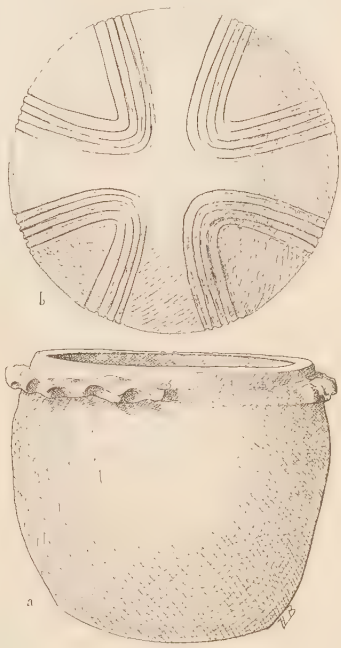

Fig. 1. — Vase en terre avec son couvercle, découvert à la Font-des-Cordeliers, et qui contenait les objets en cuivre et en or de la cachette. Le couvercle porte des traces de peinture (1/4 gr. nat.).

Par sa forme épaisse, trapue, ce vase en rappelle d'autres qui contenaient des cachettes plus importantes (Venat); mais par les dimensions et la solidité, et aussi à cause du cordon en relief, il s'éloigne de ceux dont j'ai connaissance. Toutefois un cordon festonné autour du col est fréquent sur les poteries grossières du Bois-du-Roc (Charente). En somme, je ne connais pas à ce vase de terme de comparaison bien satisfaisant. On pourrait cependant le rapprocher de certains vases scandinaves à couvercle (*Matériaux*, 1874, fig. 18, p. 32).

2. — *Le couvercle* a la forme d'une calotte très surbaissée (fig. 1, *b*). Sa convexité présente une sorte de croix de Malte résultant de la combinaison de quatre chevrons à sommet arrondi, formés chacun d'un faisceau de cinq lignes; celles-ci ont été tracées à l'aide d'un instrument pectiné. Ce couvercle porte des traces assez effacées de *coloration polychrome*; la croix avait été peinte en *blanc*, les chevrons enduits d'ocre *rouge*, et les surfaces qu'ils inscrivent présentent une teinte *bleuâtre* très peu définissable; cette dernière s'est beaucoup ternie, paraît-il, depuis la découverte du vase.

Ce couvercle peut être rapproché, au point de vue de la peinture, du couvercle plus compliqué d'une urne funéraire du cimetière hallstattien de Roquecourbe (Tarn) (*Mat.*, XIV, 1879, p. 486). Ce couvercle est orné de triangles rouges sur fond brun. Les palafittes de Suisse et de Savoie ont aussi donné quelques vases ornés de bandes peintes en rouge, blanc, brun, violacé et noir (Musée de Lausanne; coll. Perrin, Costa de Beauregard).

M. Cartailhac a publié (*Mat.*, XIX, p. 8 et 9) une large écuelle très aplatie portant, sur sa convexité, une ornementation cruciforme assez compliquée. Cet objet, qui provient d'une crypte funéraire *portugaise* se rapportant à la transition de la pierre polie au bronze, rappelle assez notre couvercle.

Divers vases du nord de l'Italie, de Bohême et de Suisse présentent aussi des ornements cruciformes : Montelius, *La civilisation primitive en Italie*, pl. 25, fig. 13, vase de l'âge du bronze d'un terramare de la province de Parme; pl. 43, fig. 5, coupe ornée sur le fond; Déchelette, *Les Tumuli de pierres du S.-O. de la Bohême*, d'après les travaux de M. Pič, *L'Anthropologie*, 1901, p. 422 : coupes ornées à l'intérieur et plateaux, se rapportant à l'âge du bronze. Pour la Suisse, voir G. de Mortillet, Palafitte de Grésine, fig. 1088 du *Musée Préhistorique*, Age du Bronze).

3. — *Le petit vase*, façonné sans tour, est fait d'une pâte très bien cuite, mais grossière, et très mêlée de paillettes de mica (fig. 2).

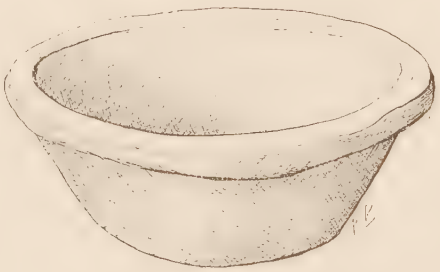

Fig. 2. — Petit vase trouvé au voisinage du précédent (1/2 gr. nat.).

II. — Objets en métal.

La plupart sont en *bronze*, deux seulement sont en *or*. Il n'y a aucune trace de fer.

A) Bronze.

Parmi les objets en bronze, nous distinguerons : 1° les *armes et les outils*; 2° les *objets de parure*; 3° les *déchets*.

1. *Armes et outils.*

— *Flèche barbelée* à longue soie, longue de 0m,085 (fig. 3, n° 1). Elle ne paraît pas avoir servi.

On peut la comparer à des flèches de la grande cachette de Larnaud (cf. Chantre, *L'Age du Bronze dans le bassin du Rhône*, pl. XLIII).

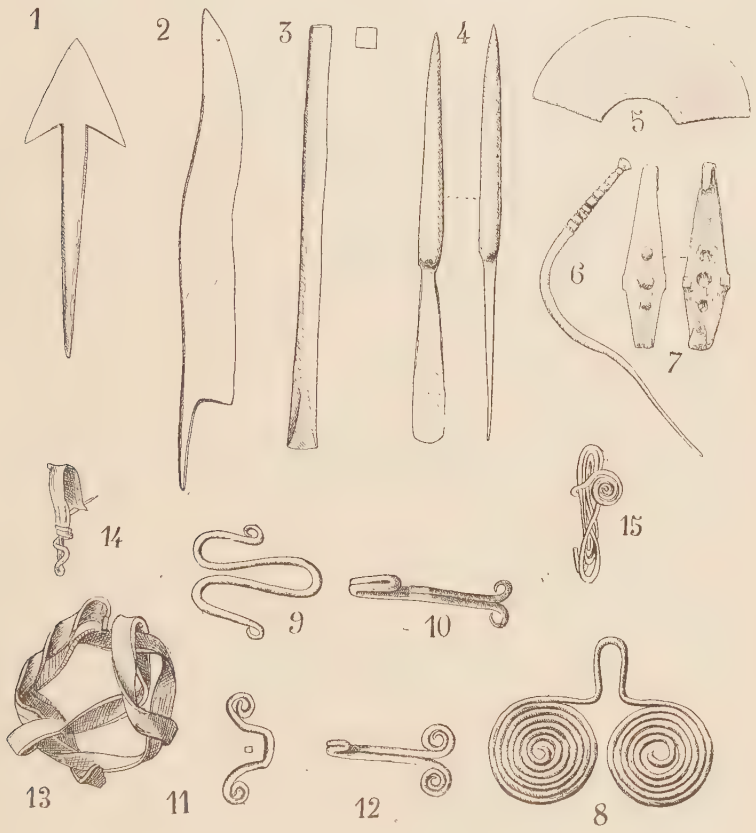

Fig. 3. — Objets en bronze de la cachette de la Font-des-Cordeliers (1/2 gr. nat.).

— *Petit couteau à soie*, à lame ondulée, long de 0m,13 (fig. 3, n° 2). Il était plié en deux, mais a été redressé par M. Benoist.

Ce type est fréquent à l'âge du bronze (Mortillet, *Musée Préhistorique*, fig. 722), surtout dans les palafittes (Neuchatel, Genève, Bourget) ; mais il se maintient au hallstattien (*Matériaux*, XIII [1878], mobilier funéraire d'Hallstatt,

pl. X, fig. 12 et 17), soit en fer, soit en bronze. Les couteaux de la cachette de Bologne sont tous à douille (Zannoni, pl. XXX A).

— *Rasoir semicirculaire*, long de 0^{m},06, très mince et à tranchant vif (fig. 3, n° 5).

Cette forme de rasoir est très répandue ; elle a été très souvent rencontrée dans les palafittes de l'âge du bronze (Lac du Bourget, *Musée Préhistorique*, fig. 1178. — Lac de Genève, Chantre, *loc. cit.*, pl. LXXIII, fig. 6. — Lac de Bienne, *Matériaux*, 1880, pl. 1, fig. 15. — Gross, *Les Protohelvètes*, pl. XIV, fig. 15, 39, 27). On en a rencontré beaucoup aussi dans les tumulus de la Côte-d'Or et de la Saône-et-Loire [(*Matériaux*, t. XII, p. 351, rasoir en bronze du tumulus de S.-Germain (S.-et-L.). — Nomenclature des épées et rasoirs hallstattiens des tumulus de la Côte-d'Or, par H. Corot, p. 15 ; les uns sont en bronze, fig. 12 (Minot) ; fig. 13 (Baigneux-les-Juifs) ; fig. 17 (Oigny-sur-Seine) ; d'autres en fer, fig. 18 (Billy-sur-Seine) ; fig. 20 (Mauvilly) ; fig. 21 (Duesme)]. Un type analogue existe en Scandinavie, dans la période VI de l'âge du bronze (*Matériaux*, 1885, pl. VI).

— *Ciseau long*, fait d'une tige à section quadrangulaire, long de 0^{m},113 (fig. 3, n° 3).

Ce type ne peut caractériser aucune époque ; il y en avait de semblables, se rapportant à l'âge du bronze, dans la cachette de Larnaud (Chantre, *loc. cit.*, XLIII, f. 23, et *Matériaux*, t. XVIII, p. 209, fig. 131), dans la trouvaille de Saint-Pierre-en-Chastre (Oise) (*Musée Préh.*, fig. 814), dans la cachette de Caix (Somme).

On en a trouvé de pareils dans les palafittes de Suisse [Bienne (*Musée Préhist.*, fig. 727. — V. Gross, *Les Protohelvètes*, pl. X, 13. — *Matériaux*, t. XVI, p. 263, fig. 135)], et dans les palafittes et terramares d'Italie (cf. Montelius, *La civilisation primitive en Italie*, pl. 5, série B, de la palafitte de Peschiera ; pl. 15, série B, de la terramare de Campeggine). La cachette de Bologne (Zannoni, pl. XXIX *a*) en contient aussi. C'est une forme commune en Orient.

— *Instrument à double usage* : ciseau ou spatule à un bout et pointe à graver à l'autre (fig. 3, n° 4). — Je n'en connais pas de semblable ; il mesure 0^{m},11.

2. — *Objets de parure.*

Ce sont les *épingles*, *fibules*, *agrafes*, *bracelet* et *anneaux divers*.

— *Épingle* (fig. 3, n° 6) ; elle est tordue, mais, redressée, mesurait environ 0^{m},11 ; tête petite ; tige annelée.

Elle rappelle une épingle analogue de la nécropole de Vermo (Istrie) (*Matériaux*, t. XVIII, p. 462), qui est hallstattienne, et une autre de la Savoie (âge du

bronze) (*Matériaux*, t. VI, pl. XVII, p. 438); à Bologne (Zannoni, pl. XXIX *a*), il y en a aussi plusieurs.

Fibules. — Il y en a six, dont 5 à *ressort simple* et une à *ressort double*. Parmi les 5 premières, 2 sont *à arc simple* (fig. 4, nos 1 et 2). Ce sont des types de fibule extrêmement simples; mes dessins me dispensent de toute description.

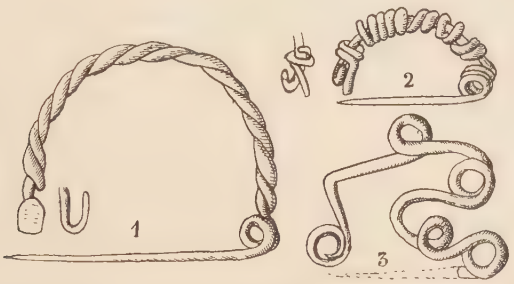

Fig. 4. — Fibules de la cachette de la Font-des-Cordeliers (2/3 gr. nat.). 1. Type à arc simple entorsade. — 2. Imitation du type à arc crénelé. — 3. Type serpentiforme (?).

Elles rappellent la fibule de Larnaud (cf. Chantre, *loc. cit.*, pl. L, fig. 5, et *Mus. Préh.*, fig. 1209), une autre du lac du Bourget (*Mus. Préh.*, fig. 1210); une autre, du même type que celle de Larnaud, vient de la Champagne (Morel, *Champagne souterraine*, pl. 42, fig. 8); la forme à arc simple en torsade (fig. 4, no 1) est très fréquente dans l'âge du bronze du nord de l'Italie (3e et 4e périodes de Montelius) [Montelius, *loc. cit.*, série A des planches, fig. 40, 49 (Chiusi); série B, pl. 29 (prov. de Côme); pl. 30, cachette de Casalecchio, avec haches à ailerons et bords droits (4e âge du br.); pl. 41, fig. 14, sépulture de Bismontova (Br. 4); pl. 42, fig. 2 et 3. Incinérations de Moncucco (N.-O.) (Br. 4)] M. Chantre les rapporte, pour le bassin du Rhône, au début du 1er âge du fer (*Mat.*, XVIII, p. 12).

M. Chauvet me fait observer que la fibule no 2 de la fig. 4 paraît être une imitation des fibules crénelées d'Oppeano (5e âge du br. de Montelius) et du lac de Bienne. D'après Montelius, le type no 1 serait plus ancien: Zannoni en figure beaucoup de ce 2e type dans sa cachette de Bologne (pl. XXXVIII), mais à un seul fil tordu pour l'arc. Je remercie M. Chauvet de m'avoir prêté le concours de son érudition dans tout ce travail de comparaison.

Une autre est à arc serpentant (fig. 4, no 3) et forme quatre boucles; l'ardillon est brisé; l'autre extrémité, aplatie, s'enroule en hélice; je pense qu'elle est déformée.

Diverses fibules serpentiformes peuvent être rapprochées jusqu'à un certain

point de celle-ci (Montelius, *loc. cit.*, pl. XVII, série A, fig. 238; pl. XVI, fig. 224); cachette de Bologne (Zannoni, fig. 28, pl. XLI, A). M. Montelius les rapporte à la 2e partie de la 4e période du bronze en Italie; la fibule serpentiforme n'est pas rare dans le Jura et le bassin du Rhône.

L'arc de la 4e fibule (fig. 5) se renfle en forme de sangsue et est annelé; son agrafe est plus compliquée que dans les types précédents; le ressort et l'ardillon manquent, mais un raccord ancien y a rejoint un fragment d'une autre fibule où ces parties seules subsistent. Les deux pièces sont fort mal rejointes par un fil de bronze tortillé autour de leur insertion, mode de réparation usité dans les palafittes. S'il faut considérer comme une portion de fibule cette moitié rapportée, ce serait une portion de fibule à arc simple.

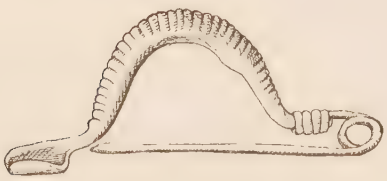

Fig. 5. — Fibule de la Font-des-Cordeliers. Type en sangsue (2/3 gr. nat.). L'ardillon est rapporté et fixé par un fil de bronze enroulé autour du raccord.

En Italie, elles sont dans des stations pures de fer (Peschiera) (cf. Montelius, *loc. cit.*). Une fibule à arc simple, mais à agrafe très allongée, a été trouvée dans le tumulus de Créancey (Côte-d'Or) (*Mus. Préh.*, fig. 1218). Quant au corps de fibule en sangsue, il est très commun en Italie de la 1re à la 3e période du fer (Montelius, *loc. cit.*, pl. 44, série A); j'en ai dessiné venant des environs de Reims et de la basse Vendée.

Je considère comme pouvant être une fibule fragmentée la spirale représentée figure 6; mon dessin exprime suffisamment

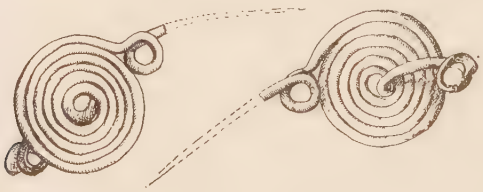

Fig. 6. — Fibule (?) à corps spiralé. La Font-des-Cordeliers (2/3 gr. nat.).

la restauration que j'en proposerais; l'ardillon, dans la fibule fermée, serait venu s'engager dans la partie du fil qui partait du centre de la spire et s'aplatit en s'enroulant à son extrémité.

De nombreuses fibules à 2 et 4 enroulements en spirale proviennent de la

nécropole de Hallstatt, *Matériaux*, XIII (1878), pl. X, fig. 3; j'ai rencontré le même type dans la Marne, l'Aube, la Somme, et en divers autres points du bassin parisien ; plusieurs fois dans des cachettes de la fin de l'âge du bronze comme celles du Plainseau et de Saint-Roch, à Amiens; des types analogues se trouvent en Italie (Montelius, *loc. cit.*, série de planches A, fig. 283 et voisines.)

La fibule à *double ressort* est entièrement faite avec du fil de laiton tortillé (fig. 7).

Je ne lui ai pas trouvé de terme de comparaison satisfaisant, bien qu'elle rentre évidemment dans les séries hallstattiennes. M. Chauvet y voit une variante de fibule hallstattienne, exécutée d'une façon fantaisiste par le fabricant.

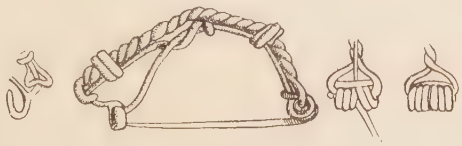

Fig. 7. — Fibule à double ressort, toute en fil tordu. Cachette de la Font-des-Cordeliers (2/3 grand. nat.).

— *Agrafe* (fig. 3, n° 7). Plaque lamellaire se terminant par un crochet d'agrafe et armée de trois griffes destinées à la fixer; ornée de trois gros points faits au repoussé, longue de 0^{m},05.

Des objets de cette famille et de forme plus ou moins analogue ont été trouvés dans la cachette de bronze de Larnaud (Chantre, *loc. cit.*, pl. XLVI, et *Musée Préh.*, fig. 995), dans une trouvaille d'Is-sur-Tille (Côte-d'Or) (ancienne collection Léon Morel au British Museum) de la transition du bronze au fer, et dans le tumulus hallstattien de Blandayan (Saône-et-Loire), où le crochet s'engageait dans un simple anneau servant de boucle d'agrafe (*Matériaux*, XII, p. 350, fig. 159).

— *Agrafe* (boucle d') en fil de bronze ; les deux branches latérales s'enroulent en dedans en larges spirales (fig. 3, n° 8).

Des boucles d'agrafes analogues ont été trouvées dans les palafittes de l'âge du bronze (Chantre, *loc. cit.*, pl. LXIV, fig. 12, lac du Bourget; fig. 4, palafitte de Grésine. — V. Gross, *Protohelvètes*, pl. XXIII, fig. 21); l'enroulement s'y fait aussi en dedans; d'autres de Larnaud (Chantre, *loc. cit.*, pl. XLVI) et de Suisse (Gross, *loc. cit.*, pl. XXIII, fig. 12) ont l'enroulement en dehors. Il y en a aussi en Basse-Autriche (Montelius, *Die Chronologie der ältesten Bronzezeit in Nord-Deutschland*, p. 182, fig. 450), mais l'enroulement est externe. C'est une forme qui existe dans le 1er âge du fer dans le Caucase (*Matériaux*,

1881, p. 165), où elle est associée à des fibules à arc simple rappelant les deux premières que nous avons décrites. Une boucle d'agrafe semblable, mais en or, vient de la palafitte de Mœringen (*Mus. Préh.*, fig. 1017).

— *Agrafes* (*crochets et boucles*) (fig. 3, nos 9, 10, 11, 12), se rapprochant beaucoup des formes encore usitées aujourd'hui ; le crochet n° 10 est coudé fortement.

Elles sont identiques à des types des stations lacustres et des cachettes de la fin du bronze (boucle de Larnaud, *Musée Préhistorique*, fig. 905. — Chauvet *Cachette de Venat*, pl. XXIII, fig. 293. — Palafitte de Grésine, Perrin, *Études Préhist.*, *Savoie*, pl. XIX, fig. 18, et *Musée Préhistorique*, fig. 964).

Bracelets, torques, anneaux divers. — *Bracelet ouvert, fait d'un ruban de bronze* orné au burin et au poinçon de traits et de points (fig. 8, nos 1 et 1 *bis*).

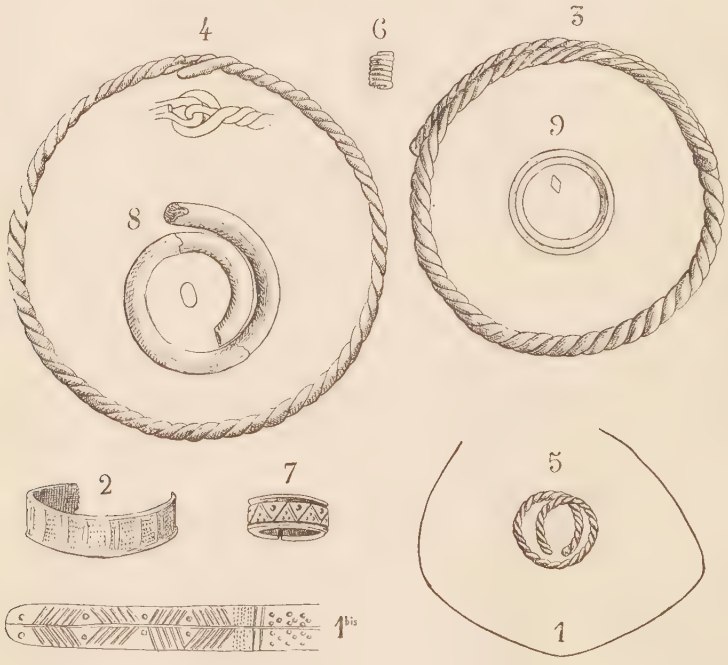

Fig. 8. — Torques, bracelets et anneaux divers de la cachette de la Font-des-Cordeliers (1/2 grand. nat.).

Il est difficile de croire qu'il soit terminé : en effet, pour qu'il puisse être porté étant donné son peu de rigidité, il faudrait qu'un lien rattachât ses deux extré-

mités ; c'est ce qui a lieu ordinairement pour les objets de ce genre. — On peut rapprocher celui-ci d'un autre bracelet, formé d'un ruban plat plus élargi et percé aux deux bouts, récolté par M. Benoist à Saint-Aigny (Indre), où il était associé à des haches plates en métal rouge, à un poignard triangulaire, etc.

M. Tournier, de Genève, a découvert à Rame (Hautes-Alpes) un ruban de ce genre, mais également perforé aux deux bouts et de la proportion d'un collier, associé à un poignard triangulaire (*Mus. préhist.*, fig. 750).

Ces deux objets sont beaucoup plus anciens que celui qui nous occupe; mais M. de Goy a trouvé, dans le tumulus n° 2 du Creuzet (Cher), deux objets du même genre, toujours à extrémités percées, et placés de chaque côté de la tête d'un cadavre, à la façon de pendants d'oreille; ils sont de la même dimension que celui dont nous parlons, et aussi minces (P. de Goy, *Sépultures antiques en Berry*, *Antiq. du Centre*, 1886, p. 59). Les bracelets rubanés des cachettes de la fin de l'âge du bronze s'en éloignent complètement, sauf plusieurs du Petit-Villatte (Cher), dont la fermeture est d'ailleurs toute autre ; J. Evans (*Age du bronze*, p. 416) parle de divers bracelets en forme de ruban plat, venant de tumulus anglais.

— *Portion de bracelet analogue* (fig. 8, n° 2), mais qui présente des bords en relief et des petites côtes transversales, alternativement simples et doubles, obtenues à la fonte, entre lesquelles le champ du bracelet est orné d'un pointillé très fin, fait à la pointe.

— *Portions de deux bracelets rubanés lamellaires*, ornés de points *repoussés* (fig. 9, n^{os} 1 et 2).

Des fragments identiques à notre n° 2 ont été recueillis dans un tumulus hallstattien de Montsaugeon (Haute-Marne) (*Matériaux*, XXII, p. 269); d'autres débris très analogues d'aspect, mais *fondus*, ont été trouvés en Grande-Bretagne, à West-Buckland (Somerset), avec un torques et une hache à talon et à deux anneaux latéraux (Evans, *L'Age du bronze*, p. 417, fig. 481); ce doit être une imitation par un fondeur d'objets travaillés au repoussé comme le nôtre.

— *Bracelet formé d'un gros fil doublé et tordu sur lui-même* en forme de corde ; il décrit un tour et demi (fig. 8, n° 3).

Il est très fréquent que les bracelets hallstattiens décrivent plus d'une spire ; celui-ci s'en rapproche par cet unique caractère. Visiblement le métallurgiste, qui a fabriqué les divers objets de la cachette, avait une prédilection marquée pour le mode de fabrication en fil de bronze doublé et tordu. Il ne m'a pas été possible de trouver à cet objet un terme de comparaison.

— *Torques* ou anneau de bras obtenu par le même procédé de fabrication, en tordant sur lui-même un gros fil de bronze dou-

blé. La fermeture est assez singulière : l'extrémité qui se termine par une boucle simple devait pénétrer violemment entre le crochet et la boucle de l'autre extrémité ; une fois engagée dans le crochet, elle y était maintenue solidement par la seconde boucle ; c'est là une fermeture qui rappelle un peu le mousqueton.

Les bracelets de la fin du bronze qui sont formés d'une tige doublée (mais non tordue en un seul câble) présentent presque tous une fermeture analogue, mais sans boucle de sûreté faisant ressort pour assurer la fermeture. Ils sont fort communs (Larnaud, Venat, Dreuil, palafittes, etc.). Une forme plus voisine de notre torques de la Font-des-Cordeliers s'est trouvée à diverses reprises dans des tumulus hallstattiens; elle est faite d'un fil doublé tordu en câble, terminé par un crochet et une boucle (sans seconde boucle de sûreté); mais ses proportions sont un peu moindres et le fil plus mince. Les tumulus de la Côte-d'Or en ont fourni deux à ma connaissance : à Magny-Lambert (Alex. Bertrand, *Archéologie Celtique et Gauloise*, pl. IX), et à Minot (H. Corot, *Les tumulus de la Moloise et des Venduesin*, in *Mém. de la Commiss. des Antiq. de la Côte-d'Or*, t. XIII, pl. VII). J'ai remarqué une portion d'un troisième dans la collection de M. de Laugardière, de Bourges, parmi les objets recueillis dans les *enfouissements* du camp du siège, non loin du séminaire de Saint-Célestin. Ces enfouissements, pratiqués après un combat dans de longues tranchées parallèles, sont-ils bien contemporains de la prise de la ville par César? Les quelques objets recueillis me sembleraient les rapprocher plutôt des débuts que de la fin de l'époque de La Tène.

— Débris très déformés d'un *torques* (?) *funiculaire* fait d'un étroit ruban (fig. 3, n° 13).

On peut rapprocher ces débris d'un torques anglais de la fin de l'âge du bronze (Evans, *loc. cit.*, p. 408, fig. 469); il a été trouvé avec deux autres torques funiculaires tels que ceux qui se sont rencontrés en diverses cachettes françaises de la fin de l'âge du bronze [Villers-sur-Authie (Somme), Larnaud (Jura), Petit-Villatte (Cher), etc.].

— *Bague* faite d'un double fil de bronze tordu et décrivant un tour et demi (fig. 8, n° 5).

C'est une forme qui a été recueillie en Savoie (Chantre, *loc. cit.*, pl. LXIV, 6, lac du Bourget) ; les cachettes de Venat et du Petit-Villatte ont donné des fils torsadés très déformés qui ont pu appartenir à des bagues semblables ; étaient-ce bien des bagues, ou des pendants d'oreille ?

— *Anneau* à section en lozange (fig. 8, n° 8).

— *Anneau* (fig. 8, n° 9), formé d'une grosse tige de bronze enroulée.

Il y a peu à dire de ces deux objets, qui ne sont pas caractéristiques.

— *Perle* formée d'un fil de bronze spiralé.

Cet objet est très commun (G. de Mortillet, *Mus. préh.*, fig. 1078, 1080), dans les palafittes ; il y en avait de semblables à Venat (Chauvet, *loc. cit.*, fig. 301 et p. 261), etc. Le Dr V. Gross a remarqué dans les palafittes qu'ils étaient utilisés pour raccommoder des épingles, des fibules, etc. (Gross, *Les Proto-helvètes*, pl. XXI, f. 13, 15, 63). La fibule restaurée, fig. 5, nous montre que cette coutume existait aussi dans le Berry.

— *Coulant de courroie* (?) formé d'une épaisse lame de bronze, décrivant une ellipse très déprimée, profondément ciselée de chevrons et de points ; il y en a un second semblable et une portion d'un troisième (fig. 8, n° 7).

Il m'a été impossible de lui trouver un terme de comparaison satisfaisant, non plus qu'aux deux objets suivants, qu'on aurait sans doute pris pour des débris de bracelets s'ils n'avaient été complets.

Fig. 9. — Débris de bracelets lamellaires et lamelles arquées avec points faits au repoussé (1/2 grand. nat.). La Font-des-Cordeliers.

— *Lamelle arquée ornée de 8 points repoussés* à bouts arrondis (fig. 9, n° 4).

— *Lamelle* du même genre mais plus longue et formant un anneau ovoïde qui ne saurait être une bague et ne présente aucune résistance (fig. 9, n° 3).

3. — *Déchets.*

Ils sont très peu nombreux, ce sont :

1° *Les fragments de torques déformé*, dont nous avons déjà parlé ;

2° *Un petit paquet de fil de bronze* entortillé sur lui-même et dont un bout s'enroule en spirale (fig. 3, n° 15) ;

3° *Une petite portion de feuille de bronze* découpée en fil que l'on a ensuite entortillé sur elle (fig. 3, n° 14).

La cachette du Petit-Villatte avait donné des paquets considérables de fil de bronze (cf. P. de Goy, *loc. cit.*, p. 54, in *Mém. Soc. Antiq. du Centre*, 1885).

B) Or.

Ce métal n'est représenté que par deux objets en or très pâle.

— Un *pendant d'oreille formé d'un fil spiralé* dont une extrémité dessine un crochet (fig. 10, n° 1).

Il y en a d'analogues (en bronze ?) au Musée de Budapest. (Renseignement de M. Chauvet.)

— Une *feuille rubanée*, repliée sur elle-même, à extrémités arrondies et perforées ; la face externe est ornée d'impressions en losange faites au poinçon et rangées par séries (fig. 10, n° 2).

Comme travail et matière, on pourrait rapprocher ce petit objet de la feuille d'or recueillie par l'abbé Bourgeois au Theil (Loir-et-Cher) ; quant à l'utilisation de cet objet, ce pourrait encore être une boucle d'oreille, dont le mode d'attache serait semblable à celles découvertes par M. de Goy dans le tumulus du Creuzet (Cher) et dont nous avons déjà parlé. Une petite portion de ruban analogue, mais en bronze et à deux trous d'attache, a été trouvée dans la cachette du Petit-Villatte (P. de Goy, pl. XII, f. 4). Plusieurs analogues viennent de Venat (Chauvet, *loc cit.*, fig. 137); mais j'ignore si les extrémités en sont percées.

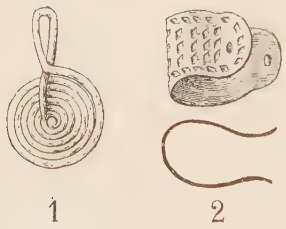

Fig. 10. — Objets en or pâle de la cachette de la Font-des-Cordeliers (gr. nat.).
1. Boucle d'oreille en fil spiralé.
2. Lamelle estampée.

Fig. 11. — Ciseau à gouge et pointe à repousser trouvés dans le voisinage de la cachette de la Font-des-Cordeliers (1/2 gr. nat.).

III. Conclusions.

La trouvaille de la Font-des-Cordeliers n'est pas une cachette de fondeur : c'est un petit trésor qui semble avoir appartenu à un artisan en bijouterie. Fabricant de fibules, de bracelets, d'agrafes et de menus bibelots de toilette, il avait une prédilec-

tion marquée pour les objets en fil de bronze tordu ; pourtant, il devait aussi repousser et ciseler, à en juger par les outils et les ornements découverts.

Deux objets, recueillis au voisinage de la trouvaille principale, se rapportent sans doute au même dépôt. Ce sont encore des outils destinés à travailler le métal : une sorte de ciseau à froid ou de gouge, et une pointe à repousser, tous deux en bronze. Je les figure ici séparément, car il est seulement probable qu'il y ait connexion entre eux et le reste des objets ; l'un (fig. 11, n° 1), mesure $0^{m},09$; l'autre (fig. 11, n° 2), $0^{m},097$; ils ont beaucoup servi et leur tête écrasée témoigne qu'elle a reçu de nombreux coups de marteau.

L'époque à laquelle remonte notre cachette semble postérieure aux plus récentes cachettes de fondeur et aux trésors de la même région (cachettes de Nantes, de N.-D.-d'Or et du Verger-Gazeau (Vienne), du Theil et de Choussy (Loir-et-Cher), du Petit-Villatte (Cher), pour ne citer que les principales) ; elle paraît d'autre part nettement antérieure aux tumulus hallstattiens du Berry, de la Bourgogne et du Jura.

Toutefois, elle présente encore des points de contact avec les cachettes dont nous venons de parler ; ils sont plus marqués avec la cachette de Larnaud (Jura) et les gisements lacustres synchroniques ; enfin, ses rapports les plus étroits sont avec les nécropoles et les cachettes de l'extrême fin de l'âge du bronze dans le bassin du Pô (cimetières de Golasecca, Bismantova, etc., cachette de Bologne) et aussi avec les tumulus de la Bourgogne.

Sa position chronologique semble donc bien fixée entre l'âge du bronze proprement dit et la civilisation hallstattienne bien caractérisée.

Si l'on compare les fibules découvertes à Argenton à celles qui ont servi de base aux classifications de M. Montélius (sauf celle à double ressort), on les voit se placer dans la 3e, la 5e et surtout la 4e période de son âge du bronze du Nord de l'Italie.

Tout concorde donc, dans cette cachette, pour nous incliner à

en demander l'origine aux régions situées vers l'est et le sud-est du Berry (Bourgogne, Suisse, Savoie, bassin du Pô); elle implique des rapports d'échange avec ces régions; peut-être en est-elle le plus ancien témoignage, mais ceux qui se rapportent au premier âge du fer étaient déjà nombreux; je me contenterai de rappeler les *cistes à cordon* découvertes en Berry (cistes ou fragments du Chaumois, de Dames, de la fonderie de Bourges, des Fonts-Gaydons), le couvercle de *situle* historié de Levroux (Indre), les *œnochoés* (2 au Musée de Bourges, du département, 1 de la Chapelle Saint-Ursin (Cher), 1 de Bourges à Saint-Célestin appartenant à

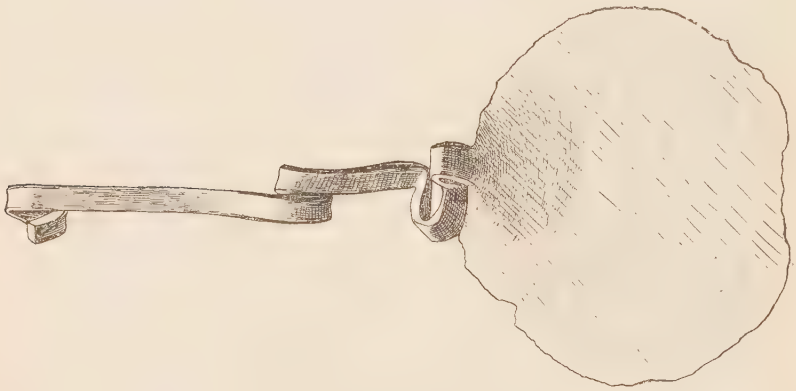

Fig. 12. — Fibule de forme italienne à disque élargi, se développant en arrière de l'agrafe et à coprs serpentant, dans une sépulture à inhumation a Mazières (Cher) (2/3 gr. nat.). Collection P. de Goy.

M^me^ la baronne de Girardot, 28, avenue de Neuilly, près de Paris; on avait perdu cet objet de vue depuis 1867, mais je viens de le retrouver ainsi qu'une *situle* de la même découverte et une portion de *ceinture estampée*[1] analogue à celles de Hallstatt, du Rhône et du Jura); l'anse de la collection Léon Morel, au British Museum (Léon Morel, *Champagne souterraine*, pl. XXV, fig. 2).

Plusieurs fibules italiques proviennent aussi du Berry; c'est

1. Ces objets, et plusieurs autres qui les accompagnaient, dont une pendeloque anthropomorphe (analogue à celle de Lunkhoffen découverte dans un tumulus hallstattien de Suisse) feront bientôt l'objet d'un travail fait par M. de Goy et par moi.

d'abord une remarquable fibule à arc serpentant, avec agrafe supportant un large disque, trouvée dans une sépulture de Mazières, près de Bourges, et publiée dans les *Antiquaires du Centre* par M. de Goy. J'en reproduis ici pour mémoire le dessin réduit (fig. 12), à rapprocher de divers types italiens (Montélius, *Les premiers âges des métaux*, pl. XIV, f. 202).

Deux autres fibules sont du type « a dracone », à arc serpentant muni de bâtonnets transversaux et d'étranglements ; l'une, de la collection de M. de la Chaussée, vient de Saint-Célestin à Bourges ; l'autre fait partie du très ancien fonds du Musée de Bourges, où il ne semble pas qu'il se soit produit d'apports exotiques. Une

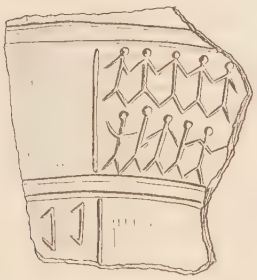

Fig. 13. — Fragment de plat à ornements de type italien ou helvète Tumulus de Saint-Aoustrille (Indre). (1/2 gr. nat.) Musée d'Issoudun.

quatrième fibule, à arc simple, ornée de traits, de forme voisine de la fibule fig. 4, n° 1, d'Argenton, fait aussi partie de ce très vieux fonds et provient très probablement de la région.

Enfin les tumulus à grandes épées de bronze et bouterolles en Y de Saint-Aoustrille, près Issoudun, ont donné des débris de larges assiettes dont l'ornementation dénote nettement une influence helvétique ou transalpine ; M. des Méloizes les a décrits et figurés dans les *Antiquaires du Centre* (XVII[e] volume). Je reproduis un de ces fragments (fig. 13), où sont tracés des petits bonshommes en série, rappelant entièrement ceux de certains vases lacustres ou transalpins.

Il résulte de cet ensemble de documents que depuis une époque

reculée, un peu antérieure sans doute aux tumulus hallstattiens de cette région, l'influence des contrées situées à l'est et au sud-est du Berry, Jura, Suisse, Bourgogne et Cisalpine, a pénétré à travers le Berry jusque sur les bords de la Creuse et s'y est manifestée par l'apport d'objets de caractère nettement étranger. Cette thèse des rapports suivis entre le Berry et l'Italie du Nord a déjà été fortement exposée par les archéologues de la Société des Antiquaires du Centre, en particulier par M. P. de Goy (*Les âges du bronze et du fer en Berry*, LXV[e] congrès archéologique de France); elle reçoit un nouvel appui du fait de la découverte de M. Benoist à la Font-des-Cordeliers.

L'Abbé H. Breuil.

RECHERCHES CRITIQUES

SUR VITRUVE ET SON ŒUVRE

AVANT-PROPOS

On sait que, d'après l'opinion commune, l'auteur du *De architectura*, Vitruve, aurait vécu à l'époque d'Auguste; il semblerait même téméraire à la plupart de ceux qui s'occupent de littérature et d'antiquités romaines de soutenir une opinion contraire à celle qui est courante [1]. Il y a quelques années, M. Terquem donnait à un ouvrage qu'il venait d'écrire le titre suivant : *La science romaine à l'époque d'Auguste*, étude historique d'après Vitruve (1885). Tout récemment encore, les auteurs de la *Prosopographia imperii romani*, MM. Dessau et de Rohden, ont consacré dans leur ouvrage une courte notice à Vitruve, dans laquelle ils n'hésitent pas à attribuer cet auteur au temps d'Auguste. Ils ne font pas mention des opinions contraires, tant ils trouvent probants à l'appui de leur assertion certains passages tirés de Vitruve.

Cependant tous ceux qui ont étudié de près le *De architectura* ne sont pas arrivés à la même conclusion. Il y a d'abord une opinion bien opposée à celle que nous venons de rapporter, qui a amené certains critiques jusqu'à reculer de plusieurs siècles la composition du *De architectura*.

1. Voy. Teuffel, *Hist. de la littér. rom.*, 3e éd.; II, p. 129-132. On a voulu préciser et l'on a donné sans preuves suffisantes l'année 14 ap. J.-C. comme étant celle de la composition du *De architectura* (*ibid.*, p. 130).

En 1836, C. F. L. Schultz faisait paraître dans le *Rheinisches Museum* une lettre adressée par lui à Gœthe le 6 mai 1829, dans laquelle il soutenait l'opinion que le *De architectura* n'était point l'œuvre d'un contemporain d'Auguste, ni même celle d'un architecte; la conjecture de Schultz allait même jusqu'à prétendre que ce traité n'était pas antérieur au x^e^ siècle[1] et que Gerbert pouvait bien en être l'auteur. Il va sans dire que cette opinion plus que singulière ne trouva guère de partisans. Bornons-nous à faire observer à ce propos qu'il y a un manuscrit de Vitruve du IX^e^ siècle au British Museum, le ms. *Harleianus* 2767, qui est bien authentique, et qui est l'un des principaux fondements sur lesquels s'est appuyée l'édition critique de MM. Valentin Rose et Müller-Strübing.

Vingt ans après, quand Schultz fut mort, son fils Otto publia une étude sur Vitruve que son père avait laissée inachevée et dans laquelle la thèse principale était maintenue en son ensemble[2]; toutefois Schultz attribuait au IV^e^ siècle l'époque probable de la composition des dix livres de l'architecture. Malgré cette concession, Schultz ne rallia guère d'adeptes à son opinion, et l'on ne peut dire que dans les années qui suivirent on ait tenu compte de sa manière de voir.

En 1896, le savant J. L. Ussing, de l'Académie de Copenhague, a écrit un mémoire sur Vitruve[3], dans lequel il fournit à l'appui de la thèse de Schultz de nouveaux arguments. Suivant

1. *Vitruvii de architectura libri X, ad antiquissimos codices nunc primum ediderunt Val. Rose et H. Müller-Strübing*, Lipsiae, Teubner, 1867, in-8, p. IX; 2^e^ éd. (1899) par Val. Rose, in-12, p. IX. C'est surtout à la première de ces éditions, suivie de l'*Index* de Nohl, que nos notes se réfèrent.

2. *Untersuchungen über das Zeitalter des römischen Kriegsbaumeisters Marcus Vitruvius Pollio*, von C. F. L. Schultz, Geheimen Ober-Regierungs-Rath, herausg. von O. Schultz, Ingenieur-Lieutenant, 1856.

3. *Betragtninger over Vitruvii de architectura libri decem, med saerligt Hensyn til den Tid, paa hvilken dette Skrift kan vaere forfattet* (Observations sur Vitruve et sur le temps où peut avoir été écrit l'ouvrage qui porte ce titre), Kjobenhavn, 1896, in-4 de 66 pp. Ce premier mémoire d'Ussing a été traduit du danois en anglais, deux ans après, sous le titre suivant : *Observations on Vitruvii de architectura libri decem*, with special regard to the time at which this work was written (London, 1898, br. in-4).

lui, l'auteur qui a pris le nom de l'ancien architecte du temps d'Auguste est au plus tôt du IIIe siècle; c'est un *grammaticus*, qui a surtout compilé les ouvrages de Varron, et qui vivait probablement à Ravenne ou dans le voisinage[1].

Entre ces deux opinions si différentes, l'une qui attribue le traité de Vitruve à l'époque d'Auguste, au commencement du Ier siècle de notre ère, et l'autre qui recule jusqu'au IIIe ou même au IVe siècle la date où aurait eu lieu la composition de ce traité, il y a place pour une opinion intermédiaire. Ce n'est pas un besoin de conciliation entre ces deux systèmes qui l'a fait naître en quelque sorte artificiellement. Car cette opinion a été émise et soutenue bien avant les conjectures de Schultz et d'Ussing; seulement, elle a été tout à fait négligée depuis un siècle environ. D'après cette manière de voir, ce serait vers le dernier quart du Ier siècle après J.-C., sous le règne de Titus, que Vitruve aurait publié son ouvrage sur l'architecture. Cette opinion est déjà mentionnée par Perrault. Voici comment s'exprime à ce sujet l'ancien traducteur de Vitruve : « Il y a plusieurs choses qui peuvent faire croire que c'est Auguste à qui ce livre est dédié et non Titus, ainsi que quelques uns le veulent[2] ». Perrault ne nomme point les personnes qui ont émis cette opinion, et Jean Poleni assure que ses recherches n'ont pu les lui faire découvrir. Perrault reconnaît lui aussi que les arguments qu'on a fait valoir en faveur de l'attribution de l'œuvre de Vitruve au siècle d'Auguste ne le satisfont qu'à moitié : « Ces conjectures, dit-il, qui à la vérité ne sont point convaincantes, me semblent néanmoins plus fortes que celles qu'on a du contraire, telles que sont celles qu'on prend du Temple de la Fortune Equestre de Rome, dont il est parlé au 2e chap. du 3e livre et que quelques-uns veulent n'avoir esté bâti que depuis Auguste[3] ».

1. Voy. au sujet de l'opinion d'Ussing, P. Tannery, *Frontin et Vitruve*, dans *Rev. de phil., de litt. et d'hist. anc.*, 1897, p. 118 et s.
2. *Les dix livres d'architecture de Vitruve*, 2e éd., 1684.
3. Perrault, *éd. cit.*, p. I. Voici comment Tacite (*Ann.*, III, 71) s'exprime à ce

Cette même opinion a été soutenue avec force, à la fin du siècle dernier, par l'architecte William Newton, qui est l'auteur de la première traduction anglaise de Vitruve[1]. C'est ce qui fait l'objet de ses *Observations concerning the life of Vitruvius*, et c'est ce qu'il souligne lui-même dans la dédicace qu'il a placée en tête de sa traduction[2].

Dans un mémoire intitulé *Ueber die Zeit worin Vitruv schrieb* (1807)[3], un savant allemand, Hirt, a combattu l'opinion de W. Newton, tout en reconnaissant la valeur d'un certain nombre d'arguments présentés par ce dernier[4]. Un peu plus tard, un critique italien, S. Stratico, dans une dissertation placée en tête de la belle édition de Vitruve[5] d'Udine, a énuméré et apprécié les arguments qui, d'après, Newton, feraient attribuer à Titus la dédicace du livre I^er^ de Vitruve ; si le critique italien incline en terminant vers l'époque d'Auguste comme lui paraissant celle à laquelle Vitruve aurait écrit son *De architectura*, il n'a garde

sujet : « Incessit dein religio, quonam in templo locandum foret donum quod pro valetudine Augustae equites romani voverant *Equestri Fortunae*. Nam, etsi *delubra ejus deae multa in Urbe, nullum tamen tali cognomento erat.* » Les arguments donnés par Hirt (v. plus loin) contre l'opinion fondée sur ce texte sont loin d'être convaincants ; en tous les cas, on ne peut en tirer une raison décisive en faveur de l'attribution du Vitruve que nous avons à l'époque d'Auguste. Quant à l'expression *ad theatrum lapideum* (quemadmodum est Fortunae Equestris ad theatrum lapideum, III, 2, p. 71), elle ne doit pas nous étonner, cette dénomination ancienne ayant pu rester dans l'usage populaire, ou bien être empruntée par Vitruve à des auteurs qui l'ont précédé et qu'il a utilisés. Nous aurons l'occasion de montrer d'après les sources la persistance d'anciennes appellations appliquées à des monuments publics ayant même subi des restaurations.

1. *The architecture of M. Vitruvius Pollio : translated from the original latin*, by W. Newton, architect. London, 1791, 2 vol. f°. Voy. *ibid.* : « Observations concerning the life of Vitruvius », p. IX et s.

2. P. IX et suiv. : « To permit me to present you with the first english translation of the architecture of M. Vitruvius Pollio, inscribed by the author to the great Augustus, *or perhaps with greater probability, to the benevolent Titus.* »

3. Cette dissertation a été imprimée à la suite du mémoire *Ueber das Pantheon*, dans le *Museum der Alterthums-Wissenschaft* de Wolf et Buttmann, I, p. 219-233.

4. « Man muss gestehen nicht mit wenigen und keinesweges mit verächtlichen Gründen » (*op. cit.*, p. 219).

5. Exercitatio I^a^, dans *M. Vitruvii Pollionis architectura*, I, p. II, 1826, p. 43.

de diminuer la valeur des raisons qui militent en faveur de l'attribution de cet ouvrage au temps de Titus[1].

Amené à la suite de nos publications sur l'architecte Vitruvius Rufus et sur certaines questions techniques d'architecture romaine à nous occuper de près du texte de Vitruve[2], nous avons essayé à notre tour, dès la publication du mémoire d'Ussing, de nous faire une opinion raisonnée et impartiale sur le problème qui occupe et divise des auteurs versés dans l'histoire de l'architecture et de la philologie anciennes. Il nous a semblé que cette question d'attribution était loin d'être épuisée et que l'on peut faire valoir de nouvelles et sérieuses raisons non seulement d'ordre historique et archéologique, mais encore d'ordre philologique et même paléographique, à l'appui d'une manière de voir qui nous paraît de beaucoup la meilleure et la plus vraisemblable. De l'examen du texte de Vitruve, étudié comparativement dans ses diverses parties, et du rapprochement de son texte avec celui d'autres auteurs dont on connaît la vie ainsi que l'époque et le lieu où ils vécurent, on peut tirer des éclaircissements nouveaux et parfois des renseignements précis qui peuvent aider, pensons-nous, à avancer la solution du problème historique qui se pose devant nous. De toute manière, d'ailleurs, il nous semble que la connaissance du Vitruve que nous possédons ne peut que gagner à être approfondie sous différents aspects chronologiques.

1. « Haec fere sunt quae pro utraque sententia erudite et ingeniose ab Ortizio et Neutono collecta fuere; ex quibus non levia utrinque rationum et conjecturarum praesidia haberi omnino patet. » (Ortiz a édité Vitruve en Espagne dans le dernier quart du XVIII[e] s.)

2. Voy. *Un nouveau texte des traités d'arpentage et de géométrie d'Epaphroditus et de Vitruvius Rufus*, publié d'après le ms. lat. 13084 de la Bibliothèque roy. de Munich, avec une introd. de P. Tannery (tiré des *Not. et Extr. des mss.*, Paris, Imp. nat. 1896; — cf. notre article *Vitruvius Rufus*, § 39 : *mesure des hauteurs*, et § 39 *bis*, *Formule de l'arc surhaussé*, dans la *Rev. de philologie*; et *ibid. Fragment d'un ms. de la bibliothèque de Valenciennes*, compilé d'après Vitruve (l. III et IV), sur les proportions des colonnes antiques; cf. *La mesure des colonnes à la fin de l'époque romaine, d'après un très ancien formulaire* (*Bibl. Ec. des Chartes*, 1896, et à part, 2[e] éd. 1900) et *La mesure des voûtes romaines, d'après les textes d'origine antique* (*ibid.*, ann. 1900, et à part). — Voy. dans la *Grande Encyclopédie*, nos art. sur Vitruve, Vitruvius Rufus et Vitruvius Cerdo.

EXAMEN DE LA DÉDICACE DU *DE ARCHITECTURA* ET CARACTÈRE DE CETTE ŒUVRE.

Nous commencerons notre étude par l'examen de la Préface que Vitruve a placée en tête du Livre I^er^. Voici comment s'exprime le savant Ussing au sujet de cette Préface : « On a comparé la dédicace au commencement de la lettre d'Horace à Auguste, et il est très probable que Vitruve a connu Horace. Mais quelle différence entre ce chef-d'œuvre de tact et de finesse et ce qu'a produit Vitruve ! Horace, l'ami personnel d'Auguste, n'oublie jamais la vénération due au premier homme de l'Empire ; Vitruve, le sous-officier pensionné, commence, il est vrai, par l'hommage au *divina mens et numen* de l'empereur, et il dit comme Horace qu'il n'ose pas déranger l'homme occupé de toutes les affaires de l'État ; mais au même moment il vante ses propres *magnæ cogitationes*. Il nous raconte qu'il a connu César, qu'il s'est intéressé à lui en raison de sa vertu (*ejus virtutis studiosus*), et qu'après la mort de César il a transporté sa faveur (*contulit favorem*) à Auguste (!). Comme il a reçu une pension, il veut se montrer reconnaissant, et, voyant qu'Auguste élevait de nombreux édifices, il lui a offert cet ouvrage afin qu'il puisse lui-même s'instruire de ce qui est nécessaire sans avoir recours à d'autres. Croit-on vraiment que personne écrirait de pareilles choses à Auguste? M. Terquem (*La science romaine à l'époque d'Auguste*, Lille, 1887) cherche à l'excuser en disant qu'il écrivait son livre sur la demande expresse d'Auguste ; mais Vitruve dit lui-même qu'il le fait *proprio motu*, pour se montrer reconnaissant. Vitruve appelle Auguste *Imperator Caesar* ; Horace l'appelle simplement *Caesar*, ce qui était son nom de famille. Vitruve, voulant faire quelque chose de plus, y ajoute *imperator*. Mais pourquoi ne lui donne-t-il pas le nom d'Auguste, ce titre unique que le sénat lui accorda l'an 27 av. J.-C., qu'il accepta et que depuis ce temps on ne pouvait se dispenser d'employer, si l'on voulait lui faire honneur ? Est-ce que son ouvrage

a été écrit avant l'an 27, et les philologues se sont-ils trompés en affirmant qu'il date de l'an 13 environ? »

§ 1. — A notre avis, Ussing se montre ici beaucoup trop sévère pour Vitruve. Il faudrait d'abord bien entendre ce que l'auteur de la Préface du livre I^er^ a voulu dire, avant de s'étonner des singularités que cette Préface semble contenir en apparence.

Les traducteurs de Vitruve, plus familiarisés avec le latin des littérateurs classiques qu'avec celui des auteurs techniques, ne paraissent pas avoir saisi la pensée de Vitruve dans le passage suivant : « ...cum... populusque Romanus et senatus liberatus timore *amplissimis tuis cogitationibus* consiliisque gubernaretur, non audebam, *tantis occupationibus de architectura scripta et magnis cogitationibus explicata* edere, metuens ne non apto tempore interpellans subirem tui animi offensionem. » Perrault[1] a traduit la seconde partie de ce passage de la façon suivante : « Car bien que j'aye achevé cet ouvrage d'architecture avec un très-grand travail, en m'efforçant par de longues méditations de rendre cette matière intelligible, je crains qu'avec un tel présent je ne laisse pas de vous estre importun en vous interrompant mal à propos dans vos grandes occupations. »

L'interprétation que l'on donne d'ordinaire de ce passage ne nous paraît pas exacte; si l'on admettait cette interprétation, il serait en effet singulier de la part de Vitruve d'opposer aux *amplissimae cogitationes* de l'empereur auquel il s'adresse ses propres *magnae cogitationes*; il serait, de plus, surprenant que dans la même phrase le même mot *cogitationes* s'appliquât à la fois à l'empereur et à celui qui lui parle. A la vérité, on s'attendrait plutôt à trouver chez un écrivain classique (ce qui n'est pas le cas de Vitruve) un membre de phrase ainsi conçu : « Non au-

1. Perrault, *Les dix livres d'architecture de Vitruve*, p. 1. — Cf. trad. Maufras dans la coll. Panckoucke, I, p. 25 : « Je n'aurais point osé vous présenter, au milieu de vos nobles occupations, le fruit de mes longues études sur l'architecture... » Voici d'autre part le commentaire de Stratico : « Laudem hanc suo operi tribuit, quod eadem dignum noverit, ac proinde ut tanto imperatori inscriberetur. » (Stratico, dans *M. Vitruv. Poll. architectura ... cum not. Poleni, add S. Stratico*, Utini, 1826, p. 4 en note.)

debam tantis occupationibus et [tam] magnis cogitationibus de architectura scripta et explicata edere. » Mais il n'y a pas de raison sérieuse pour croire à une transposition de mots venue d'une erreur de copiste ou d'un manuscrit défectueux. On pourrait déjà faire observer que par ces mots « *et magnis cogitationibus* », Vitruve a voulu insister sur *et*, comme s'il s'exprimait ainsi : « *même* avec de grandes réflexions ». Cette façon de s'exprimer atténuerait un peu le rapprochement qu'il aurait voulu faire entre les vastes pensées du maître de l'Empire et ses préoccupations personnelles d'auteur qui écrit sur l'architecture. Constatons, en outre, que toute difficulté de ce genre disparaîtrait si l'on admettait une autre interprétation. Il ne faut pas, encore une fois, juger de la langue de Vitruve d'après celle des classiques. A côté de tournures de phrase symétriques, Vitruve emploie assez souvent des membres de phrase aux formes embarrassées et enchevêtrées; c'est ce qu'il pourrait bien avoir fait ici même. Loin d'opposer aux graves occupations impériales ses propres soucis d'écrivain, il aurait cherché, au contraire, à flatter prudemment l'empereur, en disant qu'il avait craint de lui soumettre ses commentaires sur l'architecture en temps inopportun. On pourrait donc proposer la traduction suivante de ce passage : « Je n'osais pas mettre au jour pour vous mes écrits sur l'architecture à cause de vos si grandes occupations, ni vous soumettre mes commentaires sur cet art, alors que vous avez de grands soucis de gouvernement[1] ».

Ainsi Vitruve, loin de se servir d'expressions orgueilleuses pour lui-même en s'adressant à l'empereur dont il tient à ménager la bienveillance, exprimerait d'abord cette idée toute natu-

1. Les mots *cogitatio*, *cogitationes* apparaissent assez souvent dans le latin de Vitruve : « potentibus ... *cogitationibus* respublica gubernatur »; cf. « incertas legentium *cogitationes* » (liv. V, 1, p. 103). Vitruve applique aussi ce terme aux conceptions architecturales, aux réflexions qu'amène l'élaboration d'un plan de construction : « Cogitatio est cura, studii plena et industriae vigilantiaeque effectus propositi cum voluptate » (I, 2, p. 12); il rapproche dans ce passage les mots *cogitatio* et *inventio*. Dans ce sens, *cogitatio* répond au grec ἔννοια.

relle qu'il n'a pas osé, pendant un certain temps, venir troubler les vastes pensées, les grandes occupations impériales (*amplissimae cogitationes*, *tantae occupationes*) en soumettant au Prince ses propres travaux individuels sur l'architecture (*de architectura scripta*) ; puis il continuerait cette même antithèse en opposant de nouveau les grands soucis de l'empereur (*magnae cogitationes*) aux commentaires (*explicata*) qu'il va mettre au jour [1] : ajoutons tout de suite que l'empereur aura beaucoup à s'y intéresser à cause des grandes constructions publiques et privées dont il est longuement question dans l'ouvrage que lui présente l'auteur de la dédicace. Comme Horace l'a fait en s'adressant à Auguste dans des vers célèbres, comme Pline l'a fait aussi, ainsi que nous le verrons bientôt, en dédiant à Vespasien son *Histoire naturelle*, de même Vitruve s'excuserait auprès de l'empereur de lui prendre une partie d'un temps précieux pour les affaires de l'État.

§ 2. — La manière dont Vitruve parle de la translation de la dignité impériale appelle aussi une remarque qui n'est pas sans intérêt. Ce n'est pas à Auguste, pensons-nous avec W. Newton [2], que Vitruve aurait parlé d'une translation régulière de l'empire. Le langage de l'auteur de la Préface s'applique à une époque où l'on était déjà habitué à des changements réguliers dans la première fonction de l'État [2] : Auguste ne l'aurait point toléré pour des raisons politiques qu'il est facile de comprendre. De même, à un autre point de vue, nous savons par Suétone (*Aug.*, 52) et Dion Cassius (LI, 20) qu'Auguste ne permettait pas

1. Par les mots *tantis occupationibus*, Vitruve a voulu dire *tibi tantummodo occupato*, et par *magnis cogitationibus*, ceci encore : *tibi magna cogitanti*. La latinité de Vitruve présente beaucoup d'exemples de substantifs abstraits, employés au pluriel, comme Ussing le remarque avec raison, *op. cit.*, p. 150.

2. Newton, *op. cit.*, XV. — Voici d'autre part l'observation de Stratico, laquelle arrive à écarter aussi l'opinion commune qui applique à Auguste la dédicace de Vitruve : « Ea enim verba significant Augustum parenti in imperio immediate successisse post mortem : significant, ex jure quod consuetudo statuisset : imperium haereditate parentis acquivisse : populum ac senatum gubernasse ; atque, ut ex iis verbis colligitur, imperatorem, cui successit, naturali, non violenta morte fuisse praereptum, quod tamen Julii Caesaris fatum fuit. » (*éd. cit.*, Ex. 1ª, p. 40).

qu'on lui élevât un temple de son vivant sous son vocable seul. Ce n'est donc pas en s'adressant à Auguste que Vitruve aurait parlé d'*aedis Augusti,* à propos du temple qui était attaché à la basilique de Fanum, près de l'Adriatique (V, 1, 7)[1]. En s'adressant à l'empereur, il n'aurait pas manqué, à notre avis, de se conformer à sa volonté, et il n'avait pas de raison de désigner le temple de Fanum autrement qu'on le faisait communément. Quant à ce que Vitruve dit du triomphe de l'empereur, en termes assurément solennels et emphatiques, les expressions qu'il emploie nous paraissent s'adresser à Titus, quel que soit leur caractère général. Quoi qu'en pense Stratico[2], ce n'est pas nécessairement à Auguste triomphateur que la phrase de la préface aurait pu s'adresser. Il ne faut pas oublier, en effet, que Titus avait obtenu les honneurs du triomphe, et que les Romains s'étaient sentis heureux d'être délivrés par lui de l'une de ces guerres d'Orient qui leur causaient d'ordinaire de vives inquiétudes. N'oublions pas que le Sénat avait donné de bonne heure à Titus la qualité de César, que celui-ci fut à partir de 71 le collègue et l'associé de son père dans la puissance souveraine; qu'il en était même, selon l'expression de Suétone, devenu le tuteur, se chargeant du soin de toutes choses, grandes et petites; que Titus, revenu d'Orient après avoir dompté les Juifs et ruiné Jérusalem, était entré à Rome en triomphe avec Vespasien ; et que pour la première fois la capitale du monde avait assisté à ces grands honneurs décernés simultanément au père et au fils à la fois victorieux. C'est vers ce temps-là que Vitruve pourrait bien avoir composé son *De architectura*, dont il aurait remis à plus tard la publication, sauf peut-être à en compléter ou à en revoir des parties : car un ouvrage aussi considérable par l'étendue des matières qui y sont traitées exigeait du temps et des loisirs[3].

1. Ussing, *Betragtninger...* p. 64 (tir. à part).
2. *Op. cit.*, I, 2, p. 44.
3. « The above circumstances render it probable that Vitruvius published his work in the reign of Titus, but he had probably been writing and composing it for several years prior to its publication, for he says it had cost him much

§ 3. — Il ne faut pas croire non plus que Vitruve ait voulu dire qu'après la mort de César il a transféré sa faveur à Auguste. Il y aurait là trop d'outrecuidance de sa part. A notre avis, les traducteurs de Vitruve ont mal interprété le membre de phrase que voici : « idem studium meum in *ejus memoria* permanens in te contulit *favorem*. « Cette profession, a traduit Perrault [1], qui m'a mis autrefois en quelque considération auprès de l'empereur vostre père m'obtiendra de vous une pareille faveur, de même que je sens que l'extrême passion que j'eus pour son service se renouvelle en moy pour vostre auguste personne ».

W. Newton, dans sa traduction anglaise, a fait le même contresens [2], qui a échappé aussi au traducteur de Vitruve dans la collection Panckouke. Nous pensons que ce passage pourrait être ponctué ainsi : *idem studium meum, in ejus memoria, permanens in te, contulit favorem*, et traduit comme il suit : « Le même zèle que j'avais de son temps, subsistant envers vous, m'a apporté votre faveur ».

Il convient de rapprocher de ce passage un autre texte de Vitruve que nous tirons de la Préface du livre III (p. 63) : « Maxime autem id animadvertere possumus ab antiquis statuariis et pictoribus, quod ex his qui dignitatis notas et commendationis gratiam habuerunt, æterna *memoria*[3] ad[4] posteritatem sunt *permanentes*, uti Myron, Polycletus, Phidias, Lysippus ceterique qui nobilitatem ex arte sunt consecuti ». Le sens de *memoria* dans la latinité de Vitruve est digne d'attention. Ailleurs (IX, 3), cet auteur dit : « *post nostram memoriam* nascentes », voulant ainsi parler de ceux qui naîtront après lui, après sa génération, et encore

study and he was old and infirm when he published it. As he was also engaged in the occupation of an engineer in the army... » (Newton, p. XVIII).

1. *Les dix livres d'architecture de Vitruve*, p. 2.

2. « The veneration which I retained for his memory procured me thy favour. »

3. Cf. « Usque ad nostram memoriam » (Manitius, 18) ; « in memoria, *a* memoria (éd. Teubner) (Suet. *Aug.*, 79).

4. L'emploi vulgaire de *ad* au propre et au figuré est fréquent chez Vitruve. Cf. Plaute : « ad eam aetatem » *Cs.* 47, « ad exitam aetatem » *Fr.* II, 2, 70. De même que Plaute dit « ad meridiem » (*Mo.* 582 « ad solem occasum »), Vitruve emploie la forme suivante: « ad septentrionem ». (Voy. *Index* de Nohl.)

« *nostra memoria* » (VII, Préf. et X, 6)[1] pour désigner les contemporains, expressions qu'il faut rapprocher de celles qu'emploient d'autres auteurs et dont l'importance paraît avoir échappé à ceux qui se sont occupés de la latinité de Vitruve.

Il ne faut pas s'étonner de voir Vitruve employer l'expression *contulit favorem*[2] sans pronom ni qualificatif; il a dit aussi ailleurs : « per auxilia scientiae scriptaque, ut spero, perveniam ad *commendationem*[3] » (Préf. l. III, p. 32). Remarquons, dès maintenant, que Pline l'Ancien, comme Vitruve, a employé sans qualificatif le mot *commendatio* sur lequel nous aurons à revenir : « candor est in *commendatione* (36, 45, 3), ou encore « Beryllis summa *commendatio* in longitudine » (37, 20, 3).

Si l'on objectait que Vitruve, de même qu'il a employé *studium* en parlant de son zèle pour l'empereur défunt, s'est servi de *favor* dans le même sens — ce que ce terme n'exclut pas — pour désigner son propre empressement à se mettre au service du nouvel empereur, nous ferions observer que la suite des idées ne se lie plus alors aussi bien. Dans la phrase d'après, Vitruve fait allusion aux avantages (*commoda*) qui sont attachés à l'emploi de constructeur de balistes et d'autres machines de guerre, avantages qu'il a partagés avec M. Aurelius, P. Minidius[4] et Gn.

1. Ce passage important « nostra vero memoria cum colossici Apollinis in fano basis esset a vetustate diffracta... » se rapporterait, d'après nous, au temps où Vitruve vivait.

2. La vraie forme classique serait ici *conciliavit*, et l'on s'attendrait même plutôt à *attulit* qu'à *contulit*. — Voy. liv. VII, p. 159 (à propos des auteurs qui ont écrit sur l'architecture) : « quibus vero felicitas maximum summumque *contulit* munus ». — Observons à ce sujet que les verbes composés avec *cum*, *con*, sont très fréquents chez Vitruve (voy. *Index Vitruvianus*, passim) : *condecorare*, *conscribere*, *concrescere*, *compingere*, etc.

3. On voit dans ce passage et dans plusieurs autres que Vitruve est sensible au renom et à la gloire de l'architecte; il appliquerait volontiers à l'architecture ce mot d'un ancien : « Laus alit artes ».

4. Ce *Minidius*, si c'est la forme authentique employée par Vitruve, aurait appartenu à la *gens Minidia* (Voy. l'*Onom.* de Vit). Dans son éd. de 1867 (p. 2), Val. Rose a donné aussi en note la leçon *Minicius*, forme bien plus fréquente chez les Latins. On a encore dans d'anciennes éditions la forme *Numidius*; mais les mss. ne paraissent pas donner cette variante qui serait intéressante. Stratico a essayé d'identifier ce P. Numidius avec Numisius : « Inscriptio

Cornelius, et qui consistaient peut-être bien, comme on l'a dit, en une pension[1], fruit des services qu'ils avaient rendus. « Itaque cum M. Aurelio et P. Minidio et Gn. Cornelio ad apparationem ballistarum et scorpionum reliquorumque tormentorum refectionem fui praesto et cum eis *commoda* accepi ». Ces avantages résultaient de la faveur que le nouvel empereur lui avait accordée et dont il vient de parler (*contulit favorem*). Tel est le développement logique des idées que Vitruve exprime dans ce passage.

§ 4. — C'est surtout le membre de phrase suivant qui doit retenir quelque temps notre attention ; nous allons essayer d'en donner une interprétation nouvelle en la justifiant par des raisons tirées du texte et par des considérations qui se lient à celles que nous avons exposées plus haut au sujet du ton de la dédicace. Ce membre de phrase est ainsi conçu dans les éditions et dans la presque totalité des mss. de Vitruve : « quæ (commoda) cum primo mihi tribuisti, *recognitionem per sororis commendationem servasti*[2] ». On sait que les critiques et les traducteurs de Vitruve se sont appuyés sur ce passage pour affirmer que c'est à la recommandation d'Octavie, sœur d'Auguste, que Vitruve a dû la continuation des avantages que l'empereur lui avait accordés une première fois. On ne peut que trouver singulier ce membre de phrase dans la dédicace de Vitruve. En effet, comment supposer que la sœur de l'empereur se soit ainsi interposée en faveur de l'architecte et ingénieur Vitruve? Qu'avait-elle à s'occuper de la continuation de cette charge, pour lui particulièrement, alors que nous ignorons le sort de ses collaborateurs et que sa capacité

quoque supra ostium orchestrae praebet (in theatro Herculanensi) nomen P. Numisii, qui fuerit ejusdem theatri architectus. Forte fuit collega Vitruvii ab ipso dictus in proemio... » (*éd. cit.*, p. 41).

1. Le mot *commoda* qui est employé déjà dans ce sens par Cicéron « tribunatus commoda » (*Fam.* 8) apparaît plusieurs fois chez Suétone avec la même signification : « commoda missionum » (*Aug.* 49), « commoda emeritae militiae » (*Calig.* 44), « commoda veteranorum » (*Ner.* 32).

2. Le ms. de Schlestadt (x[e] s.) ajoute seul *in animo* (Val. Rose, ed. altera, p. 2 en note).

éprouvée et son mérite personnel devaient recommander suffisamment à l'empereur? En se servant des mots : « *per sororis commendationem* », Vitruve aurait bien pu faire allusion à des relations personnelles de famille que nous ignorons[1], sans pour cela rappeler une recommandation proprement dite à laquelle nous ne croyons pas. Le mot *commendatio*, nous l'avons vu, a été employé par Vitruve dans le sens de mérite, crédit, titre d'estime; dans la Préf. du l. III, il parle des artistes qui sont arrivés aux honneurs : *commendationis gratia*, dit-il avec une sorte de redondance que l'on retrouvera plus tard chez les écrivains de l'Afrique romaine. Une circonstance spéciale nous semble bien venir à l'appui de notre manière de voir, d'après laquelle il n'y aurait eu aucune entremise auprès de l'empereur en faveur de la continuation de l'emploi accordé par lui à l'architecte ingénieur. Le ms. de Schlestadt (x^e^ s.), utilisé par le savant éditeur allemand de Vitruve dans sa seconde édition de 1899, porte après ce membre de phrase : « recognitionem per sororis commendationem servasti », les mots suivants : *in animo*, qui nous paraissent plutôt avoir été supprimés dans les autres mss. qu'ajoutés sans raison dans le ms. de Schlestadt[2]. Cette addition ferait bien voir que l'estime particulière de l'empereur pour Vitruve[3] a fait qu'il n'a pas été nécessaire de renouveler d'une

1. Nous ne possédons guère de renseignements sur la fille de Vespasien, Domitilla, qui mourut avant que le fils du publicain de Reate, fût parvenu à l'Empire : « Ex hac (uxore), dit Suétone (Vesp. III), en parlant de Flavia Domitilla, liberos tulit Titum et Domitianum, et Domitillam. Uxori ac filiae superstes fuit, atque utramque adhuc privatus amisit ». Par une coïncidence singulière, le cognomen *Pollio* que Vitruve portait se retrouve dans la famille de Vespasien. On sait que le grand-père de Vespasien s'appelait Vespasius *Pollio*, qu'il remplit d'importants emplois militaires et qu'il eut une fille du nom de Vespasia Polla, mariée à Flavius Sabinus. Le *cognomen Pollio* a été porté d'ailleurs par un certain nombre de personnes, et c'est là un point sur lequel nous n'avons pas à insister ici.

2. L'éditeur met cette note dans l'éd. de 1899, p. 2 : « (*servasti*) *in animo* add. S. (cod. Sclestatensis) suo errore ».

3. En l'appelant *sous-officier pensionné*, comme on l'a vu plus haut, Ussing nous semble montrer un peu trop de dédain pour Vitruve.

façon publique et administrative la faveur que ce dernier avait reçue et qu'il continua de garder.

Encore une fois, c'était à la faveur impériale de se prononcer d'elle-même et sans éclat sur la valeur technique et le maintien dans ses fonctions de l'architecte-ingénieur. Ces explications nous paraîtraient suffisantes pour écarter l'hypothèse d'une intervention d'Octavie, sœur d'Auguste[1]. Mais une autre considération, celle-ci d'ordre paléographique, peut encore être mise en avant contre l'hypothèse de cette intervention. Il s'agirait maintenant non d'une addition, mais d'une correction possible au texte de la dédicace : on peut observer, en effet, que si la leçon *sororis* est celle qu'offrent les mss., la leçon tout à fait voisine *favoris*, au point de vue paléographique, rendrait compte d'une façon satisfaisante du membre de phrase en question. On sait que les lettres *s* et *f* offrent souvent beaucoup de ressemblance dans les mss. et que l'espacement d'*a* et *o* dans la transcription des manuscrits peut amener une confusion entre ces lettres, de même que les lettres *r* et *n* peuvent avoir été confondues dans un ms. qui laisse à désirer[2]. Le copiste aurait pu très anciennement commettre cette inadvertance qui offrait un sens fort acceptable au premier abord, et dont les conséquences auraient fourni un nouvel argument à l'attribution de Vitruve au temps d'Auguste.

Comme nous l'avons montré plus haut, Vitruve emploie volontiers le mot *commendatio* avec le sens d'appréciation favorable, de mérite reconnu. Aux exemples que nous avons donnés s'ajoute encore celui-ci : « Cupidus *commendationis* » (p. 31, 9). De même que Vitruve dit ailleurs (Préf. III, p. 63) : « qui *commendationis gratiam* habuerunt », de même, vu l'usage qu'il fait des redondances, il aurait pu employer dans la dédicace *commendatio favoris*, voulant dire ainsi que l'empereur qui lui a déjà accordé

1. On ne comprendrait guère davantage que le mot *soror* s'appliquât à une sœur (?) de Vitruve et qu'en considération de ses mérites, son frère ait été maintenu dans sa charge.

2. La confusion entre *v* et *r* existe dans des mss. postérieurs (XI^e-XII^e s.) : par exemple *Victurii* pour *Vitruvii*, éd. Rose, p. 183, 212, 284, mss. *h* et *c*, à savoir *Cottonianus* et *Harleianus alter*.

sa faveur (*contulit favorem*) a bien voulu en lui-même (*in animo*) la lui continuer en la redoublant ainsi (*per commendationem favoris*). Les anciens ont dit de même *commendatio liberalitatis*[1].

D'une part, soit l'interprétation que nous avons donnée plus haut de l'expression *per sororis commendationem*, d'autre part et à un autre point de vue, soit la restitution du mot *favor* au lieu et place de *soror*, ces raisons écarteraient l'une des principales difficultés de texte qui ont été mises en avant pour s'opposer à la substitution de Titus à Auguste dans la dédicace de Vitruve. Après avoir pesé de part et d'autre les motifs qui militent en faveur ou à l'encontre des noms de Titus ou d'Auguste, Stratico[2] se fonde en premier lieu sur le texte de Vitruve qui mentionnerait la recommandation de la sœur d'Auguste. Les autres raisons que ce critique a données sont moins sérieuses[3]. Si Auguste a fait beaucoup construire à Rome, nous verrons que Vespasien d'abord, puis Titus ont travaillé aussi soit à l'embellir, soit à la restaurer; si Auguste a obtenu des succès tels qu'il a pu jouir du fruit de ses victoires, nous savons que Vespasien et Titus ont obtenu des triomphes que la dédicace de Vitruve n'a pu que faire ressortir.

§ 5. — Il ne faut point s'étonner de voir Vitruve dédier à un empereur son ouvrage sur l'architecture. Outre les raisons qu'il a données tout particulièrement pour le présenter au prince qu'il loue de son zèle pour l'architecture, il faut observer que le soin d'élever des monuments et d'en décorer la capitale, l'Italie ou les provinces formait une des prérogatives auxquelles les empereurs se montraient fort attachés. « Ils ont assurément créé pour l'entretien des édifices publics de la capitale une autorité permanente propre. Mais le prince paraît s'être toujours réservé les construc-

1. Cicéron a employé les expressions suivantes : « magna est *commendatio liberalitatis*... » (Cic. 1, *Fam.* 7, a med.); ponere aliquid *in prima commendatione* (2, *de Fin.* 12.)

2. Stratico, p. 44.

3. *Ibid.* Si Vitruve ne parle pas de l'amphithéâtre reconstruit par Vespasien, nous ferons remarquer que sa dédicace ne s'adresse pas à ce prince et qu'il y a des travaux d'architecture qu'il n'était pas dans son plan de décrire.

tions nouvelles les plus importantes, à Rome comme en Italie et dans les provinces, et les agents qui y ont été employés sont régulièrement dépourvus du caractère de magistrats. Le sénat ne délibère même pas d'ordinaire sur les constructions. L'empereur emploie en général à leur direction des personnes qui sont à son service personnel, des affranchis impériaux[1], ou, en tout cas, des hommes de rang équestre. C'est un des caractères du principat que les édifices grandioses, dont les princes ont orné en particulier Rome et l'Italie, ne portent pas d'autre nom que les leurs, et que pour la plupart nous ne sachions pas quel en a été le constructeur direct[2]. »

Après les empereurs de la maison d'Auguste, on voit les Flaviens, les Antonins (sans que nous insistions davantage[3]) rivaliser à l'envi dans leur zèle pour les grandes constructions. « Un des Antonins même, l'empereur Hadrien[4], doit, sur l'autorité de Dion Cassius[5], être considéré comme architecte, car il fit élever sur ses propres dessins le double temple de Vénus et de Rome, et il prit une grande part aux dispositions et à l'aménagement de sa villa de Tibur. »

Si Auguste n'est pas l'empereur auquel Vitruve s'est adressé dans sa dédicace, quel serait donc cet empereur? Lorsque l'on considère à certains égards la langue dont se sert l'auteur des

1. Ainsi le tunnel du lac Fucin de Claude fut construit sous la surveillance de Narcisse (Dion, 60, 33). Les *redemptores operum Cæsarum*, *C. I. L.*, VI, 9034, IX, 3237 et l'*exactor operum dominicorum*, *C. I. L.*, VI, 8480 sont tous des affranchis impériaux.

2. Mommsen, *Droit public*, trad. Girard, t. V, p. 237. Le *procurator præfectus annonæ* qui assigne en l'an 80 ap. J.-C. leurs places aux Arvales dans l'amphithéâtre Flavien nouvellement construit (Henzen, *Arv.*, p. CVI) semble avoir dirigé cette construction en vertu d'un mandat spécial comme *procurator*, pendant qu'il était *præfectus annonæ*. Il y a un *procurator operis theatri Pompeiani* de rang équestre, *C. I. L.*, VIII, 1439.

3. Bien plus tard, S. Ambroise, en s'adressant à Théodose, s'exprimera dans les termes suivants : « Publicorum tibi moeniorum jus commissum est. » (*Epist.* 33).

4. *Dict. des antiq. gr. et rom.*, art. Architecte, par Ch. Lucas, I, p. 378; Ch. Lucas, *l'Emp. Arch. Hadrien*, p. 8 et s.

5. Dion Cassius, LXIX, 4.

dix livres de l'architecture et que l'on étudie, à un point de vue particulier par exemple, la partie de cet ouvrage, le livre X, où il est question des machines de guerre[1], on pourrait incliner, au premier abord, à ranger Vitruve parmi les écrivains du temps des Antonins, et laissant de côté diverses raisons qui mettraient en doute cette manière de voir, on pourrait croire que Vitruve écrivait sous Trajan ou sous Adrien et insinuer que dans la dédicace il est question de Marciana, sœur de Trajan, ou de Domitia Paulina, sœur d'Adrien ; mais ce serait là faire fausse route. Il y a pour nous une raison péremptoire à limiter vers l'an 80 à peu près la date à laquelle Vitruve aurait achevé son ouvrage. Nous voulons parler du passage très significatif de Vitruve où il est question de la pierre spongieuse, dite *spongia* sive *pumex Pompeianus* (liv. II, 6). Nous y lisons : « Non minus etiam memoratur *antiquitus* crevisse ardores et abundavisse sub Vesuvio monte et inde evomuisse circa agros flammam[2]... » Assurément, ce passage ne saurait provenir d'un auteur qui l'aurait écrit après l'an 79, mais il est évident qu'il a pu être écrit jusqu'à la veille de la grande catastrophe qui porte

1. Ussing fait des rapprochements intéressants entre Vitruve et Athénée le mécanicien ; il s'efforce de montrer que c'est ce dernier et non pas Agesistratos, malgré la dissertation de Max. Thiel (*Quae ratio intercedat inter Vitruvium et Athenaeum mechanicum*, Leipz. stud., 1896, p. 277 et s.) qui a été utilisé par Vitruve. Or, suivant Ussing, Athénée aurait vécu au IIe ou au IIIe s., Vitruve serait donc postérieur à Athénée! Mais H. Diels, auquel renvoie Ussing, place Athénée vers l'époque d'Adrien : « Athenaios, ein Ingenieur *etwa Hadrianischer Zeit*, räth als Muster philosophischer Lectüre dem Mechaniker an erster Stelle Straton. » Ussing rejette donc beaucoup trop loin l'époque où Athénée vivait. Diels ajoute encore que les concordances entre Athénée et Vitruve proviennent probablement d'une tradition alexandrine qui leur a été commune : « Die Concordanzen mit Vitruv., X, 19, 20, 21, stammen vermuthlich aus gemeinsamer früh alexandrinischer Tradition » (en note). Voy. *Sitzungsber. der philos.-hist. Classe*, de Berlin, 1893, p. 111). Agesistratos serait un représentant de cette tradition et il offre des rapports avec Vitruve qui le cite dans la Préf. du l. VII. (Voy. aussi 2e éd. de V. Rose, p. 272, n. 13). Dans *Jahresber. üb. die Fortschr. der class. Alterth.* (1890-1901, éd. 1901), W. Schmidt n'accepte pas non plus la manière de voir d'Ussing.

2. Ce passage de Vitruve dément l'observation suivante de V. Duruy (*Hist. des Rom.*, IV, 677) : « Les anciens avaient bien reconnu la nature volcanique de cette montagne ; mais aucun de ceux qui nous ont conservé les traditions les plus lointaines ne savait qu'elle eût vomi des flammes. »

cette date; à notre connaissance, les éditeurs, traducteurs et commentateurs de Vitruve qui s'accordent communément à le faire vivre sous Auguste, n'ont élevé aucune objection contre ce passage qui, loin de contredire leur manière de voir, les aurait empêchés, s'ils en avaient eu quelque velléité, de rejeter Vitruve au IIe siècle de l'ère chrétienne. Nous avons trouvé dans la dissertation de Newton (p. XVII) la confirmation de l'opinion que nous nous étions faite personnellement au sujet de ce passage important : la phrase susdite de Vitruve établit une limite infranchissable pour l'époque où ce dernier écrit son IIe livre, tout en constatant qu'il n'est pas impossible que Vitruve ait encore revu les livres suivants plusieurs années après le terrible événement qui frappa les villes de Pompéi et d'Herculanum. Sans doute Vitruve nous dit qu'il est accablé de vieillesse, lorsqu'il écrit son traité d'architecture. Mais nous ne savons au juste dans quel intervalle de temps parurent l'un après l'autre les dix livres de l'architecture, et il se peut que la longue vie de leur auteur se soit prolongée au delà du règne de Titus, c'est-à-dire pendant plusieurs années du principat de Domitien. Nous n'avons pas été peu surpris de voir Ussing[1] soutenir contre l'opinion générale que Vitruve en écrivant le passage en question avait dû nécessairement connaître la grande éruption de l'an 79! Trop préoccupé de rejeter l'existence de Vitruve jusque vers le IIIe siècle, Ussing, à côté de remarques intéressantes, s'est montré ici encore très paradoxal. Même en se plaçant au point de vue qu'il a pris, on ne peut que constater que le mot *antiquitus* impliquant une certaine antiquité résiste à son interprétation[2].

1. Stratico (*éd. cit.* Ex. Ia, p. 42) pense aussi que lorsque Vitruve écrivait, la grande éruption du Vésuve arrivée sous le règne de Titus n'avait pas encore eu lieu : « Phaenomenon istiusmodi ignotum esse non potuit iis, qui post hunc eventum scripsere » ; et il ajoute à propos du passage de Vitruve, particulièrement ce qui suit : « ...quo indicatur nullam ipsi fuisse ejus eventus certitudinem, atque ideo eruptionem, quae Titi temporibus fuit, non eatenus evenisse. »

2. P. 18 de la trad. angl. : « In II, 6, 2, it is stated that in former times the heat increased under Mount Vesuvius and became so great that fire was vomited

§ 6. — Ainsi, suivant nous, la dédicace que Vitruve a placée en tête du premier livre de son traité d'architecture ne s'adresserait point à Auguste, ni à un empereur de la maison d'Auguste. Le prince auquel Vitruve a dédié son ouvrage serait Titus, et son prédécesseur Vespasien serait l'empereur dont il est question aussi dans cette même dédicace. Nous ne pouvons ici exposer en détail les raisons qui militent très fortement, à notre avis, en faveur de cette manière de voir. Nous allons insister sur le commentaire de ces deux passages de la Préface : « Cum vero attenderem te non solum de vita communi omnium curam publicaeque rei constitutione habere, sed etiam de opportunitate publicorum aedificiorum, ut civitas per te non solum provinciis esset aucta, verum etiam ut majestas imperii publicorum aedificiorum egregias haberet auctoritates[1]... haec tibi scribere coepi quod animadverti multa te aedificavisse et nunc aedificare, reliquo quoque tempore et publicorum et privatorum aedificiorum pro amplitudine rerum gestarum ut posteris memoriae tradantur curam habiturum... »

Il y a, selon nous, un ensemble de raisons qui expliquent comment Vitruve aurait pu rappeler dans sa dédicace les titres d'honneurs que Titus s'était acquis en continuant à donner, comme Vespasien, une vive impulsion aux grandes constructions de son époque. Il n'est point nécessaire de remonter à Auguste[2] pour trouver à la tête de l'Empire des protecteurs éclairés des arts, des promoteurs de grandes constructions.

forth over the fields all round (suit ici la citation que nous avons reproduite). *Evidently he has heard of the great eruption A. D.* 79. At the time of Augustus people did not speak of Vesuvius in that manner. Strabo says (V, 4, 8) that the top of the mountains is waste and ashy, so that it may be concluded that this spot has formerly been burning, but is now extinguished, as the combustible matter has been consumed. He has not heard of any eruption; he only draws the conclusion that there may once have been a subterraneous fire. »

1. Vitruve revient à plusieurs reprises, à propos d'édifices, sur ce qu'il appelle des modèles d'architecture, *auctoritas*, *auctoritates aedificii*, c'est-à-dire conformes aux règles de l'art et aux meilleures traditions architectoniques. (Voy. l'*Index* de Nohl, v° *auctoritas*.)

2. Sur les constructions romaines sous Auguste, voy. V. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, Leipzig, 1891, t. II, p. 566 et s. (avec fig.).

Notons d'abord que Vespasien et Titus ont exercé une grande influence sur les travaux publics et privés, surtout à Rome, influence qui, avant d'être une action successive, s'est exercée en commun, puisque tous deux ont eu à remplir les importantes fonctions de censeurs. Nous savons que Vespasien et Titus ont exercé la censure en 73 et 74, qu'ils ont été consuls pendant une partie de la durée de leur censure, qu'ils ont eu, en cette qualité, à s'occuper des monuments publics de Rome. Le mesurage des murs et des rues de la ville est rattaché à leur censure (Pline, *H. N.*, 3, 5). Il existe des pierres terminales du Pomérium non seulement de Claude, mais aussi de Vespasien et de Titus, en 74 (*C. I. L.*, VI, 1232). Cette dernière a visiblement été posée par ces princes en qualité de censeurs[1]. Nous les voyons ainsi disposer de l'affectation du domaine public[2].

On n'ignore pas que Vespasien a protégé non seulement les gens de lettres, les poètes, mais encore les artistes. Suétone dit en parlant de lui : « Praestantes poetas, nec non et *artifices* Coae Veneris, item Colossi[3] refectorem insigni congiario magnaque mercede donavit[4]. » Il entreprend de grands travaux publics[5], reconstruit le Capitole[6], restaure des théâtres, commence un amphithéâtre, rebâtit des temples et il est même appelé dans une

1. Marquardt et Mommsen, *Man. des antiq. rom.* t. IV, tr. Girard, p. 121, n. 2. — Voy. aussi *ib.*, p. 9.

2. *C. I. L.*, VI, 814 : « Ex autoritate imp. Cæsaris T. Vespasiani Aug. in loco qui designatus erat per Flavium Sabinum operum publicorum curator[em] templum extruxserunt negotiatores frumentari ». Ici le fonds de terre ne cesse d'appartenir à l'État ; il est seulement soumis à une affectation durable (*ibid.*, t. IV, tr. Girard, 122, n. 2).

3. L'expression *nostra memoria*, que nous avons expliquée précédemment avec le sens suivant : *de notre temps*, permettrait de rapporter aussi à l'époque de Vitruve, dans le courant du 1er siècle de notre ère, une autre restauration relative à une statue colossale d'Apollon, celle-là placée dans un temple de ce Dieu : « Nostra vero memoria cum *colossici Apollonis* in fano basis esset a vetustate diffracta, et metuentes ne caderet ea statua et frangeretur... » (X, 9 p. 251).

4. Suet. *Vesp.* 18, éd. Roth.

5. Suet. *Vesp.* 9 : « Fecit et nova opera, templum Pacis Foro proximum ... item amphitheatrum urbe media... » Ib. XIX : « Ludis per quos scaena Marcelliani theatri restituta dedicabatur ».

6. Suet. *Vesp.* 17.

inscription « *restitutor aedium sacrarum* »[1]. Ce fils d'un publicain de Réate, qui travaillait au relèvement de Rome, cherchait à imiter l'exemple fameux d'Auguste; comme lui, il encourageait les arts et les grandes constructions. Nous voyons qu'il veillait à procurer au peuple de quoi pourvoir à ses besoins en le faisant gagner par sa participation aux bâtiments publics qui s'élevaient dans Rome. Menant une vie simple et laborieuse, s'occupant lui-même des affaires de l'État, avec le sens pratique d'un administrateur vigilant, il était d'un abord facile et affable pour ceux qui avaient à l'approcher ou à lui parler; il se montrait extrêmement économe. Il n'aurait pu qu'approuver les conseils d'économie que Vitruve prodigue à l'endroit des architectes qui exploitent ceux qui leur confient aveuglément leurs intérêts.

Si Titus fut revêtu de la dignité impériale pendant un temps moins long que Vespasien, nous savons que, comme son père, il favorisa les arts et qu'il montra beaucoup de zèle pour les grandes constructions qui embellissaient la capitale de l'Empire. C'est lui qui fit dédier un grand amphithéâtre à Rome et élever des thermes auprès de ce monument avec une rapidité remarquable. Il en profita pour répandre ses largesses dans le peuple. « Amphitheatro dedicato, thermisque juxta celeriter extructis, munus edidit apparatissimum largissimumque. Dedit et navale proelium in veteri naumachia[2] »... Mieux que son père, Titus pouvait encourager autour de lui le culte des lettres et l'instruction sous ses formes variées. Élevé avec Britannicus, il eut les mêmes maîtres que le fils infortuné de Claude. Doué des dons de l'esprit, comme il l'était de ceux du corps, il avait fait de rapides progrès dans la langue grecque. Vespasien aussi savait le grec et pouvait citer des vers de cette langue. Titus était capable de faire des

1. *C. I. L.*, VI, 934. — A. Merlin, *A propos de l'extension du Pomerium par Vespasien* (*Mél. d'arch. et d'hist.* 1901, p. 97 et s.)

2. Suet. *Titus*, 7. Les Inscriptions latines d'Afrique attestent l'activité que les empereurs Vespasien et Titus développèrent en Afrique pour les constructions utiles : par exemple, Vespasien fit bâtir un pont dans la région qui sépare Carthage et Hippo Regius, au confluent de la Medjerda (*Corp. Inscr. Afr. lat.*, 10116).

discours en grec comme en latin. A plus forte raison était-il en état de goûter les œuvres latines dont les auteurs, comme Vitruve, s'inspiraient du savoir des Grecs, leur faisaient des emprunts[1], et introduisaient dans la langue latine leurs idées et leur vocabulaire technique.

Enfin, dans la famille de Vespasien et de Titus, il y eut près d'eux un proche parent, neveu de Vespasien, fils du consulaire T. Flavius Sabinus qui eut une part importante dans la direction des travaux publics de la capitale. Les textes épigraphiques nous montrent qu'il fut *curator operum publicorum*[2]. Il concourut donc à embellir Rome, à entretenir ses monuments publics, et surtout à la restaurer après les ravages que les édifices publics et privés avaient eu à souffrir auparavant.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'un certain nombre d'années plus tôt, Rome avait été dévastée par l'incendie de Néron ; sur les quatorze régions urbaines, quatre seulement avaient pu échapper au fléau destructeur. Il en résulta que sous Vespasien la ville présentait encore un état lamentable : « *deformis urbs veteribus incendiis ac ruinis* » dit Suétone (*Vesp.*, c. 8)[3]. Avant de couvrir de nouveaux édifices bien des espaces ruinés, il y avait eu et il y avait encore à procéder à des mesurages, à des alignements, à la révision des surfaces publiques et privées ; et l'on n'ignore pas que l'on permit alors aux particuliers d'occuper les espaces restés libres et d'y édifier de nouveaux bâtiments.

Il nous semble que l'ouvrage de Vitruve serait arrivé juste à point pour présenter un ensemble d'indications utiles non seulement à ceux qui élevaient des monuments publics, mais encore à ceux qui bâtissaient des demeures privées. Vitruve n'oublie pas ces derniers, ces pères de familles qui construisent *par économie* et qui évitent d'élever à grands frais des bâtiments, en se mettant

1. Suet. *Tit.* 3.
2. Voy. Willems, *Le Sénat romain* en l'an 65 (*Musée belge*, 1900, p. 272), avec les textes à l'appui.
3. Voy. Borsari, *Topografia di Roma antica*, p. 44 et s.

entre les mains d'architectes et d'entrepreneurs avides et ambitieux[1].

§ 7. — Mais comment Vitruve aurait-il pu connaître Vespasien d'abord, puis Titus? Nous serions très-porté à croire que Vitruve aurait accompagné l'armée de Vespasien dans une partie de ses expéditions, qu'il aurait suivi cet empereur en Afrique, en Égypte et qu'en Asie Mineure il aurait vu bien des monuments helléniques et profité des observations comparées qui lui étaient suggérées par l'étude des auteurs grecs qui avaient écrit avant lui sur l'architecture[2]. Ainsi s'expliqueraient les anomalies singulières que remarquent ceux qui ont étudié de près, par exemple, le théâtre ancien dans Vitruve. « N'est-il pas étrange, observe M. Perrot[3], qu'il faille aller chercher jusqu'en Lycie, en Pamphylie et en Pisidie, dans des édifices qui ne datent que du 1er ou du second siècle de notre ère, les modèles dont se serait inspiré, vers le milieu du 1er siècle avant J.-C., l'architecte de Pompée? »

Parlant du théâtre de Pompée à Rome, d'après les indications de Vitruve, M. Perrot s'exprime ainsi : « Où que Vitruve ait pris ses informations, il est certain que les données qui se déduisent de sa description se trouvent concorder, d'une manière générale, avec celles qui ont été fournies par l'étude des monuments. Restituez un type de théâtre grec d'après les indica-

1. Voy. la préf., VI, p. 133-134.

2. Cette opinion a déjà été émise par Newton, *op. cit.*, XVIII et XIX; cf. Stratico : « Saepius, atque a pluribus notatum est, Vitruvium aedificia Graeciae atque Asiae cognovisse, atque pro exemplis adhibuisse, ex quo colligitur eas provincias ipsum peragrasse. Quoniam vero exercitum Vespasiani ex officii munere sequebatur, verosimile admodum videtur, Graeciam atque Asiam, et orientales regiones cum eodem exercitu vidisse, in quibus Vespasianus erat, cum ad imperium evectus est. Ex quibus satis apte deducitur, parentem Imperatoris, cui opus suum inscripsit, Vespasianum fuisse. » (*Ed. cit.*, Ex. Ia, p. 43.)

3. G. Perrot, *Le Théâtre grec* (compte-rendu critique de *Das griechische Theater*... von W. Dörpfeld und Reisch, 1896), dans le *Journ. des Savants* de 1898, p. 587). « Pour Dörpfeld, le théâtre que Vitruve aurait eu en vue et qu'il aurait opposé au théâtre romain, ce ne serait pas le théâtre de la Grèce propre, celui d'Athènes et d'Épidaure, d'Eréthrie et de Sicyone, ce serait un théâtre qu'il appelle le *Théâtre de l'Asie Mineure*... » (*Ibid.*, p. 586.)

tions de l'architecte romain; dans cette restitution toute théorique, les dispositions essentielles et la proportion des différentes parties seront, à peu de chose près, ce que nous les retrouvons dans tous ces théâtres de la Grèce et de l'Asie Mineure, que depuis peu des fouilles méthodiques ont dégagés des terres qui en masquaient les ruines... » Ces assertions permettent de réfuter ceux qui n'attacheraient pas une valeur considérable aux données que Vitruve nous a laissées sur les théâtres anciens, dont l'Orient hellénique nous a conservé des restes précieux.

Mais, a-t-on dit : « Vitruve avait-il voyagé en Grèce? Nulle part il ne fait la moindre allusion à un voyage de ce genre. Selon toute vraisemblance, il n'avait donc pas quitté l'Italie; mais sans en sortir, il avait pu voir, à Rome même, des théâtres grecs, semblables à ceux qui existaient alors dans les provinces orientales de l'Empire[1]... » Assurément, si l'on ne considère dans Vitruve que l'architecte qui nous a transmis certaines descriptions de monuments helléniques et en a négligé d'autres sans raison suffisante, de l'avis de nos meilleurs archéologues, on peut se demander s'il avait vu lui-même un grand nombre d'édifices dont il nous parle; il n'est pas impossible que d'autres auteurs latins auxquels il nous renvoie n'aient laissé avant lui des descriptions qui font défaut dans le *De architectura.*

Si Vitruve est précieux par ce qu'il nous dit de l'architecture ionique d'Asie Mineure, c'est surtout parce qu'il a puisé bien des renseignements dans les auteurs grecs qui avaient écrit sur ce sujet. Mais Vitruve n'est pas seulement architecte; il est encore ingénieur, et en cette dernière qualité, il n'étudie pas seulement les machines qui peuvent servir au génie civil et militaire d'alors, mais aussi celles que l'ingénieur naval doit savoir employer[2]. A ce point de vue, entre autres, nous ne pouvons

1. G. Perrot, *op. cit.*, p. 584.

2. Voy. dans le liv. X les rapports que Vitruve établit entre les machines de guerre et celles qui servent aux navires. Il nous parle des bâtiments de transport, de la manœuvre du gouvernail, de la position des voiles, de l'emploi des leviers, des roues que l'eau met en mouvement, des moyens de savoir la vitesse

douter, pour notre part, que Vitruve n'ait voyagé ailleurs qu'en Italie, et qu'il n'ait passé la mer notamment du côté de l'Afrique, de l'Égypte et de l'Orient. On sait du reste combien étaient grandes les relations qui existaient au 1er siècle de notre ère entre le sud de l'Italie — d'où Vitruve paraît avoir été originaire [1] — et les côtes du nord de l'Afrique.

Nous ne pouvons nous résoudre à admettre que Vitruve, qui nous donne tant de renseignements sur des pays autres que l'Italie, pays si variés au point de vue de la production et de l'utilisation des richesses minérales et végétales du sol, n'ait fait que les emprunter à différents auteurs, et qu'il n'ait pas été maintes fois témoin et observateur des choses qu'il nous rapporte, des remarques curieuses qu'il nous transmet, souvent, il est vrai, sans avoir soin de les contrôler et de les expliquer suffisamment, suivant d'ailleurs en cela l'habitude des anciens. Comment concilier cette manière de voir avec sa longue expérience de la vie, avec le ton sérieux qu'il prend et avec le sens pratique qu'exigeaient ses occupations professionnelles?

L'instruction que Vitruve avait reçue d'abord de ses propres

des navires, etc., toutes choses qu'il devait connaître, qu'il a vues et qu'il a bien pu pratiquer lui-même, comme ingénieur naval.

1. Si l'on trouve le nom de *Vitruvius* dans les inscriptions de la Gaule Cisalpine (*C. I. L.*, Verona, 3464, L. Vitruvius L. l. Cerdo), si on le retrouve plusieurs fois dans celles de Rome (*C. I. L.*, Inscr. Urb. Rom., p. IV, f. 1, nos 29104-29107), où affluaient, comme on sait, bien des habitants venus des régions de l'Italie, c'est surtout dans la Campanie que nous avons rencontré le plus souvent (une dizaine de fois) la dénomination de *Vitruvius*, à savoir, à Misène, à Formies, à Pouzzole, à Avella (colonie de Vespasien). Voy. *C. I. L.*, X, 2. C'est à Baïes, près de Pouzzole, sur le golfe et au S. O. de Naples, que l'on a recueilli l'inscription relative à *Vitruvius ... io* arch[itectus] ou arch[igybernes] : cf. Welcker, *Epigraph.* dans le *Rhein. Mus.* n. F. III, 1845, p. 467 (Lond. Mus. Brit.) et Promis (*Mem. della r. Accademia di Torino*, sér. II, t. XXVIII, p. 31-32. Cette inscription qui, d'après le *Corpus*, ne serait pas antérieure à Vespasien (litteris non optimis neque anterioribus *Vespasiano*), nous sommes d'avis, d'accord avec Promis, de l'appliquer à notre Vitruve dont la capacité et les connaissances visaient à la fois l'architecture ainsi que le génie civil, militaire et naval. Vitruve, dans son *De architectura*, parle á plusieurs reprises de la Campanie, de villes appartenant à cette région, Pouzzole, par exemple (voy. l'*Index* de Nohl, *passim*); quant aux détails minutieux qu'il nous donne sur les environs de Baïes, voy. l. II, 6, 42.

parents[1], qui devaient être au courant des choses de l'architecture et des sciences naturelles qui s'y rattachent, il l'avait aussi perfectionnée sous des maîtres (*praeceptores*)[2] qu'il avait bien pu, assurément, trouver à Rome, mais aussi hors de l'Italie, soit en Grèce, soit à Alexandrie, soit même à Carthage. Ce qui est indéniable, c'est que sa langue est très fortement imprégnée d'hellénismes ; non seulement dans son vocabulaire technique il cite très souvent le grec tel quel, ou bien il le latinise, tantôt en modifiant, tantôt en conservant la flexion des mots grecs, mais encore, dans sa syntaxe, on sent fréquemment l'influence grecque, toutes choses que n'explique pas suffisamment l'adaptation ou la traduction plus ou moins littérale qu'il fait des sources grecques mises par lui à contribution. Il semble bien que l'origine si probable et le séjour plus ou moins long de Vitruve en Campanie, dans une contrée et dans des villes où le parler grec était en faveur, ne sont pas non plus des motifs suffisants pour rendre compte de sa latinité si teintée d'hellénismes. A notre avis, Vitruve aurait bien pu séjourner en Égypte, à Alexandrie, ou dans

1. Voy. Préf. du l. VI, p. 132 : « Cum ergo et parentium cura et praeceptorum doctrinis auctas haberem copias disciplinarum... » Un peu plus loin, en opposant les mœurs et coutumes d'autrefois à celles de ses contemporains, Vitruve ajoute : « Ipsi autem artifices, non erudiebant nisi suos *liberos* et *cognatos* et eos viros bonos instituebant, quibus tantarum rerum fidei pecuniae sine dubitatione permitterentur » (p. 133). De cette phrase et des développements qui la précèdent il nous paraît bien résulter que Vitruve cite son exemple personnel et celui de sa famille, comme faisant contraste avec ce qui se passe trop souvent de son temps ; nous sommes donc autorisé à conclure qu'avant Vitruve d'autres membres de sa famille qui portaient son nom se sont occupés soit d'architecture, soit de sciences naturelles et de technique en relation avec cet art, au sens le plus large. Le *Vitruvius architectus* dont parle Frontin (*De aq. urb. Rom.*), au sujet de la mesure quinaire, aurait précédé notre Vitruve, soit qu'il se confonde avec celui auquel Pline nous renvoie pour l'*Histoire naturelle*, soit qu'il ne se confonde pas avec ce dernier, tout en étant distinct de notre Vitruve, qui aurait utilisé leurs travaux ; ce qui confirmerait cette manière de voir, c'est que Vitruve ne renvoie à aucun auteur ayant porté son nom, parmi les sources qu'il nous signale à propos de l'architecture (l. VII), et non pas à propos de l'hydraulique et de ses rapports avec l'histoire naturelle (l. VIII).

2. Comme Vitruve, Quintilien se sert volontiers du mot *praeceptores* dans son *Institution oratoire* : « Nam et studio perpetuo et praestantissimis *praeceptoribus*, et pluribus disciplinis opus est. » (I, 1.) Cf. II, 17. Ulpien s'en servira plus tard aussi.

l'Afrique romaine, dont la langue avait fait beaucoup d'emprunts au grec : ce qui amenait forcément des altérations de mots grecs dans cette langue d'Afrique, comme sans doute aussi sur les côtés méridionales de l'Italie, c'était la prononciation à laquelle ils étaient soumis.

C'est ainsi qu'on retrouverait dans le texte de Vitruve des formes de langage et des tournures de style qui apparaissent dans la latinité africaine. Le style de Vitruve nous offre, dans les préfaces surtout, des redondances, des formes emphatiques et recherchées ainsi que des assonances qui étonneraient chez un auteur technique, si nous ne nous étions rendu compte que cet auteur n'était pas étranger à la rhétorique, comme tant d'autres du Ier siècle de notre ère, et comme la province d'Afrique notamment nous en a laissé des exemples surtout à partir du IIe siècle[1]. Mais dès le Ier siècle de notre ère, dans l'Afrique romaine et surtout à Carthage, les lettres étaient en honneur, les arts étaient cultivés, quelques-uns surtout avec éclat comme la rhétorique et la grammaire; toutefois, c'était surtout à Alexandrie que l'on trouvait un foyer scientifique, où la science grecque entretenait l'étude approfondie de la nature et de ses diverses applications techniques. Il semble bien qu'à une époque où les relations étaient continuelles entre l'Italie du sud et les côtes du nord du continent africain, Vitruve ait pu profiter de ces heureuses circonstances qui, si elles se sont vraiment réalisées, ont eu de l'influence sur son langage. Quoi qu'il en soit, il a subi l'influence des *grammatici*, des *litterati*; il revient, à plusieurs

1. Voy. Boissier, *L'Afrique romaine* et les sources auxquelles il renvoie le lecteur, notamment pour Apulée. Nous exposerons dans une étude à part quelques-uns des résultats auxquels nous sommes arrivés pour le parler de Vitruve; nous essaierons de montrer les rapports qui existent entre la langue de différents auteurs du Ier siècle et du commencement du IIe siècle de notre ère, d'une part, et celle dont Vitruve s'est servi d'autre part, en notant aussi certaines analogies qu'elle offre avec le langage d'auteurs et même de rhéteurs africains. Ussing a déjà mentionné quelques-uns de ces rapprochements, en se plaçant non pas au point de vue de l'Afrique, mais au point de vue de l'époque très arriérée et voisine de celle où les langues romanes se sont formées, époque à laquelle Vitruve aurait vécu, d'après l'affirmation du savant danois.

reprises, sur la *philologia* et les *res philologae*[1]; il n'ignore pas la dialectique, il est passé par le cycle des études (*encyclios*[2] *doctrina*), qui comprend au moins le futur *trivium* et *quadrivium* : l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique sont des matières qu'il connaît bien et dont il nous entretient parfois longuement en les rattachant, dans son exposé, à l'architecture entendue d'une façon très large[3]. Or, on sait que dans le cours du 1er siècle de notre ère, non seulement la Grèce, mais Alexandrie et aussi Carthage ont fourni de nombreux maîtres et auteurs versés dans l'étude et l'enseignement des sciences, des arts et de la technique en général. Son savoir théorique, ses connaissances pratiques, Vitruve eut plus tard l'occasion de les développer et de les appliquer utilement en occupant diverses fonctions.

Dans plusieurs parties de son ouvrage, Vitruve nous parle de l'Afrique[4]; il en traite avec détail, à diverses reprises, à propos

1. « *Philologis et philotechnis rebus...* me delectans » (Préf. VI; cf. l. VIII, 4, p. 203, etc.). Cf. encore V, 11, p. 127 à propos des exèdres « ... in quibus philosophi, rhetores, reliquique qui studiis delectantur sedentes disputare possint ».

2. Nous reviendrons plus loin avec détail sur cette expression dont Vitruve est seul à se servir, à notre connaissance.

3. Il faut bien remarquer, croyons-nous, les rapports qui existent, d'une part, entre les sept arts libéraux que Vitruve connaît, d'une façon plus approfondie (ainsi qu'il convient à un architecte), pour le *quadrivium*, et d'une façon plus superficielle pour le *trivium* (« his litteris imbutus », I, 1, p. 11), et d'autre part certaines disciplines, qu'il exige, comme on sait, pour la formation de l'architecte (I, 1, p. 2). Parmi ces dernières, nous remarquons la jurisprudence et le droit « medicinae non sit ignarus, responsa juris consultorum noverit, I, 1, p. 3), c'est-à-dire deux autres sciences dont Varron avait traité. Voy. notamment Ritschl (*De M. T. Varronis Disciplin. libr. commentarius* dans *Opusc. philol.* III, p. 352). Quant aux connaissances générales, qui n'entrent pas, à proprement parler, dans les *novem disciplinae*, c'est-à-dire celles qui tiennent à la *litteratura*, à l'*historia*, par exemple, Vitruve nous explique pourquoi elles lui paraissent utiles pour former l'architecte et nous savons par ses préfaces qu'il est loin d'y être étranger lui-même. Enfin, l'art du dessin et la science de l'optique, choses nécessaires auxquelles il faut que l'architecte soit initié, sont des spécialités qui se rattachent à la géométrie appliquée, c'est-à-dire à l'une des quatre disciplines scientifiques (*matheseos disciplinae*) que Boèce (*Arith.* I, 1) appellera *quadruvium*.

4. Voy. *Index* de Nohl, *passim* (Africa et noms propres qui se rapportent à l'Afrique). Cf. *ibid.* pour l'Égypte.

de l'hydraulique dans le livre VIII, en auteur qui nous paraît connaître *de visu* plus d'un détail qu'il nous donne. Le passage relatif à Gaius Julius (VIII, 4, p. 203), où il est question de l'hospitalité donnée par Vitruve, les circonstances qui viennent se joindre à cette longue entrevue, notamment au point de vue de la langue et de l'histoire naturelle, nous semblent à la fois des allusions assez claires à un séjour que Vitruve aurait fait alors en Afrique. Nous estimons que les écrivains et les critiques qui se sont occupés de Vitruve n'ont pas prêté assez d'attention à ce passage très important du livre VIII, où notre auteur, citant les informations orales qu'il a eues, donne des détails très circonstanciés et très personnels, qui nous paraissent pouvoir être interprétés en faveur de l'opinion que nous venons d'exprimer[1]. Que Vitruve n'ait pas connu par lui-même la nature du sol des Baléares dont il est question dans ce passage, cela n'a rien d'étonnant, et il nous explique comment il en a appris certaines propriétés plus que singulières; mais pour l'Afrique, il n'en est pas de même; il donne des renseignements précis qu'il ne paraît pas avoir connus par ouï-dire, et c'est là même que dans des rapports journaliers avec Gaius Julius, il s'occupe à la fois d'histoire naturelle et de philologie, ce qui lui était devenu nécessaire dans ces circonstances. Dans tous les cas, l'hypothèse qui ferait se rencontrer en Italie Gaius Julius et Vitruve dans la demeure de ce dernier nous paraît beaucoup moins vraisemblable, et c'est pourquoi nous la rejetons, étant donnés les

1. Après avoir parlé de la ville de Zama, Vitruve ajoute : « Ab ea milia passuum viginti est oppidum Ismuc, cuius agrorum regiones incredibili finitae sunt terminatione. Cum esset enim Africa parens et nutrix ferarum bestiarum maxime serpentium, in eius agris oppidi nulla nascitur et si quando allata ibi ponatur statim moritur, neque id solum, sed etiam terra ex his locis si alio translata fuerit, et ibi, id genus terrae etiam Balearibus dicitur esse, sed aliam mirabiliorem virtutem ea habet terra, quam ego sic accepi. Gaius Julius Masinissae filius, cuius erant totius oppidi agrorum possessiones, *cum patre Caesare* militavit, *is hospitio meo est usus, ita cotidiano convictu necesse fuerat de philologia disputare*, interim cum esset inter nos de aquae potestate et eius virtutibus sermo, exposuit esse in ea terra eiusmodi fontes ut qui ibi procrearentur voces ad cantandum egregias haberent.... » (L. VIII, 4, p. 202.) Nous avons restitué la forme Caesare que donnent les manuscrits. (Voy. *infrà*.)

termes dans lesquels cette entrevue est racontée et les sujets d'étude de philologie et d'histoire naturelle qui ont dû être traités pendant l'hospitalité donnée par Vitruve, sans compter les autres raisons qui nous paraissent militer en faveur du séjour en Afrique de l'auteur du *De architectura*. Enfin, à propos de ce passage, nous ferons observer, à un autre point de vue, que ce n'est pas seulement dans la préface du livre I^er^ que Vitruve aurait rappelé le souvenir du père de l'empereur auquel il s'adresse : « Cum autem concilium caelestium in sedibus immortalitatis eum dedicavisset et imperium parentis in tuam potestatem transtulisset... », c'est encore dans ce même livre VIII, ch. IV, (p. 203) où l'on lit ce qui suit : « Gaius Julius, Masinissae filius, cujus erant totius oppidi agrorum possessiones cum patre Caesari militavit ». Les manuscrits portent *Caesare* et non *Caesari*, comme le reconnaît le savant auteur de l'édition allemande de Vitruve, qui a cru devoir corriger *Caesari*. Nous n'approuvons pas cette correction, et nous pensons avec Newton (p. XVIII)[1] qu'il faut laisser subsister la leçon *Caesare* qui ne s'appliquerait pas à Jules César (que Vitruve appelle du reste *divus Julius*), mais bien à Vespasien. Quant au nom de Massinissa, rien ne nous dit que ce nom n'ait pu être porté par des personnes autres que celui qui portait ce nom fameux, soit qu'elles fussent des descendants de sa famille, soit qu'elles n'en fissent point partie, tout en étant originaires du nord de l'Afrique[2].

1. Appien, *De bellis civil.*, IV, § 54 à 56, mentionne un certain Arabion, fils de Masanassès (Masinissa).

2. « Locum in quo Caii Julii Masinissae filii, mentionem facit, considerando ea verba *patre Caesare militavit*, referri videntur ad tempus illud in quo duo simul fuere Caesares ac pater et filius simul regnarunt, quod Vespasiano ac Tito tantummodo convenit, qui conjunctim regnavere. De iis hoc sensu multis in locis Plinius scripsit (III, 3), et Suetonius (*Tit.*, § 6), ac verba Vitruvii propria sunt ad distinguendum Caesarem patrem a Caesare filio... Probabile videtur ea verba scripsisse Vitruvium Vespasiani temporibus, etiamsi opus suum in publicum ediderit aevo Titi : atque Vespasianum fuisse, quem designavit verbis *cum patre Caesare*. Quod enim non nulli arbitrati sunt iisdem verbis Julium Caesarem indicari, vel ex eo refellitur, quod ad illum designandum dixisset cum *divo Julio*, (II, § 60, III, § 24), eo scilicet in deorum relato numerum ». (Stratico, Ex° 1ª, *op. cit.*, p. 43.)

Il ne faut pas oublier que Vespasien avait fait sa carrière militaire dans les provinces romaines, notamment dans le sud et dans la partie orientale de l'Empire. S'il avait été légat de légion en Germanie et en Bretagne (pays ou Titus fut plus tard tribun militaire), il avait été tribun militaire en Thrace, questeur de Crète et Cyrène; il avait gouverné aussi la province d'Afrique, qu'il avait tirée au sort en 62, 63 ou 64, il avait été en Grèce, puis en Judée, et enfin il avait été proclamé empereur à Alexandrie par les armées orientales[1]. C'est dans l'accomplissement de quelques-unes de ces fonctions que Vespasien aurait pu se servir de Vitruve et apprécier tout particulièrement ses services comme ingénieur militaire. Il n'est même pas impossible que dans cette phrase de la Préf. du l. I, 1 : « Cum M. Aurelio et P. Minidio et Gn. Cornelio ad apparationem ballistarum et scorpionum reliquorumque tormentorum fui praesto... », Vitruve ait fait allusion aux réparations de machines de guerre et autres engins qui, nous le savons, avaient joué un rôle important dans la guerre de Judée, au siège de Jérusalem[2].

§ 8. — Le moment est venu de comparer la Préface que Vitruve a mise en tête du livre Ier du *De architectura* avec l'épître dédicatoire que Pline a placée au commencement de son *Histoire Naturelle*[3]. Il est intéressant pour nous de montrer les rapports qui existent à ce point de vue entre Pline et Vitruve.

Dans sa Dédicace adressée à Vespasien (*Plinius Secundus Vespasiano suo s.*), Pline appelle l'empereur *jucundissime imperator*, et il lui parle avec une liberté et une aisance familières que peuvent seuls expliquer des liens personnels qui unissaient depuis longtemps l'écrivain à l'empereur.

Comme Vitruve le fait, Pline s'excuse de dérober au Prince un temps précieux pour les affaires publiques : « Quia occupationibus tuis publico bono parcendum erat[4] »; il n'est donc

1. Voy. Willems, *Le sénat romain en l'an* 65, *op. cit.*, p. 273 et s.
2. Voy. Josèphe, *De bello Jud.*, l. III, c. VII.
3. Voy. l'éd. L. Jahn (Leipzig, Teubner).
4. Cf. Vitruve, I, Préf. : « non audebam tantis *occupationibus*.., »

pas nécessaire de remonter jusqu'à Horace pour trouver un auteur qui use tout naturellement de ces précautions oratoires. De même, pour épargner des recherches inutiles et fatigantes à l'empereur, Pline rappelle qu'il a placé en tête de son grand ouvrage un sommaire des parties qu'il contient : « Quid singulis contineretur libris huic epistulae subjunxi, summaque cura ne legendos eos haberes operam dedi » (p. 6-7). C'est pour une raison analogue que Vitruve a eu soin de mentionner d'une façon uniforme, d'abord à la fin des préfaces des dix livres de l'architecture, puis en terminant chacun de ces livres, d'une part les matières qu'il avait traitées précédemment, et d'autre part celles qui allaient être l'objet de ses commentaires[1].

Comme Vitruve[2], l'auteur de l'*Histoire Naturelle* s'excuse de l'entreprise téméraire qu'il a tentée de présenter à l'empereur une longue étude sur des matières qui sont loin d'être récréatives, et qui, rebelles à des formes littéraires et oratoires, rebutent souvent les lecteurs par leur stérilité au moins apparente : « Meae quidem temeritati accessit hoc quoque, quod levioris operae hos tibi dedicavi libellos, nam nec ingeni sunt capaces quod alioquin nobis perquam mediocre erat, nec admittunt excessus aut orationes sermonesve aut casus mirabiles vel eventus varios, jucunda dicta aut legentibus blanda, sterili materia » (p. 4). Il regrette lui aussi d'avoir à employer un langage vulgaire, dépourvu d'élégance et parfois même barbare, vu le caractère technique et souvent si spécial des matières qu'il aborde en trai-

1. Voy. par exemple, le dernier § du liv. I[er] et la fin de la Préf. du l. II, p. 30-31 et 32-33.

2. Voy. la Préf. du l. V, p. 103 : « Non enim de architectura sic scribitur uti aut historia aut poemata... vocabula ex artis propria necessitate concepta inconsulto sermone obiciunt sensibus obscuritatem... Cum ergo haec naturali modo sint a majoribus observata animoque advertam inusitatas et obscuras multis res esse mihi scribendas, qui facilius ad sensus legentium pervenire possint, brevibus voluminibus judicavi scribere : ita enim expedita erunt ad intellegendum... » Quoi qu'en pense Vitruve, le parti d'abréger les écrits de ses prédécesseurs a maintes fois rendu obscures pour nous certaines des ses descriptions, sans compter la disparition des figures jointes à son *De architectura* auxquelles il renvoie souvent le lecteur.

tant de l'Histoire naturelle : « Rerum natura, hoc est vita, narratur, et haec sordissima sui parte, ut plurimarum rerum aut rusticis vocabulis aut externis, immo barbaris, etiam cum honoris praefatione ponendis » (*ib.*).

Vitruve revient à plusieurs reprises sur la manière dont il a composé son ouvrage, qui est une sorte de *Corpus* de l'architecture, au sens où il entend ce mot, d'abord en réunissant en un même ensemble les matières traitées séparément par ses devanciers, puis en les abrégeant, dit-il, pour en faciliter, selon lui, la lecture non seulement aux architectes, aux professionnels, comme nous dirions, mais encore à ceux qui s'avisent de faire construire, aux pères de famille et en général aux personnes instruites dont la raison élevée et éclairée s'intéresse aux arts : « Cum animadvertissem, imperator, plures de architectura praecepta voluminaque commentariorum non ordinata sed incepta uti particulas errabundas reliquisse, dignam et utilissimam rem putavi tantae disciplinae *corpus* ad perfectam ordinationem perducere et praescriptas in singulis voluminibus singulorum generum qualitates explicare[1] » (Préf., l. IV, p. 83, cf. l. VI, p. 103.) Dans la préf. du l. VII, après avoir cité les noms de plusieurs géomètres et ingénieurs fameux chez les Grecs et les Byzantins, Vitruve ajoute : « Quorum ex commentariis quae utilia esse his rebus animadverti, collecta in unum coegi *corpus* » (cf. liv. V, p. 103). L'importance et la qualité des sources de Vitruve ont été appréciées par les meilleurs juges; mais il reste encore sur bien des points à en distinguer les origines variées, avec une certaine précision qui serait bien désirable surtout au point de vue des auteurs helléniques. « Vitruve, nous le savons et par les titres des ouvrages qu'il cite et par l'ensemble de son exposition doctrinale, avait puisé aux meilleures sources; il avait entre les mains les traités où les plus célèbres architectes grecs, du cinquième au second siècle avant notre ère, avaient exposé la théorie de leur art ou décrit les édifices qu'ils avaient construits; dans ces livres, qui ne pouvaient guère ne pas être accompagnés de dessins et auxquels il renvoie souvent, il avait pu trouver

des renseignements aussi circonstanciés et aussi exacts sur les théâtres que sur les temples »[1].

Il en est ainsi en ce qui concerne l'art de l'ingénieur (*machinatio*). Vitruve a traité ce sujet en l'insérant dans son traité sur l'architecture (l. IX *in fine*, p. 242, l. X, préf. p. 243 et *in fine*, p. 284). De même, Pline nous dit qu'il a tenté ce qu'aucun auteur, même parmi les Grecs, n'a essayé avant lui, à savoir de présenter un vaste ensemble des connaissances que l'on possède sur les choses de la nature : « nemo apud Graecos qui unus omnia ea tractaverit » (p. 5); sujet si considérable, obscur en bien des parties et que les recherches de détail faites par d'autres sont loin d'avoir suffisamment éclairci : « quae vero tractata ab aliis dicuntur immensae subtilitatis obscuris rerum tenebris premuntur. » (P. 5.) Vitruve, lui aussi, a voulu faire un *Corpus* des choses de l'architecture, en s'aidant des travaux spéciaux de ses devanciers, Grecs et Romains, comme bientôt Frontin en fera un pour les aqueducs de Rome et Balbus un autre pour l'arpentage et la géométrie pratique[2]. Ainsi que Pline, Vitruve s'est senti effrayé des difficultés et des obscurités que présentent les matières qu'ils ont voulu traiter. Tous deux se sont trouvés aux prises, le premier avec une encyclopédie des sciences

1. Perrot, *Le Théâtre grec* (*Journ. des sav.*, 1898, p. 584). A l'encontre de ce ce que soutient Ussing, nous ferons remarquer l'accent de sincérité et de reconnaissance qu'a Vitruve dans ce passage de la Préface du l. VII : « Ego vero, Caesar, neque alienis indicibus mutatis interposito nomine meo id profero *corpus* ... sed omnibus scriptoribus infinitas ago gratias... » (p. 158). Ce n'est pas sa bonne foi, c'est plutôt la compétence inégale de Vitruve en des matières techniques, et son défaut de critique des sources, défaut qu'il partage avec bien des anciens, qu'il conviendrait d'incriminer, par exemple, au sujet des sources communes qu'il a utilisées avec Pline.

2. « ... Quapropter ea, quae ad universam rem pertinentia contrahere potui, more jam per multa mihi officia servato in ordinem et velut *in corpus diducta*, in hunc commentarium contuli, quem pro formula administrationis respicere possem. *In aliis autem libris...* » (*De aquaeductibus*, ed. Dederichius, I, p. 5.) Dans la préface adressée à Celsus, en tête de son livre sur l'*Expositio et ratio omnium formarum*, Balbus dit qu'il s'est proposé de mettre en ordre et de colliger en un seul et même écrit ce que ses devanciers ont composé sur le sujet qu'il va traiter : « Et multa velut scripta foliis et sparsa artis *ordini inlaturus collegi.* » (*Grom. vet.*, ed. Lachmann et Rudorff, I, p. 93.)

naturelles, le second avec une sorte d'encyclopédie de l'architecture[1], domaine qui confine sur tant de points avec les sciences naturelles et les autres connaissances humaines : « Jam omnia attingenda quae Graeci τῆς ἐγκυκλοπαιδείας vocant ».

Nous disons à dessein une sorte d'encyclopédie, car Vitruve ne s'est pas proposé d'écrire un ouvrage complet sur l'architecture[1], et l'on a eu tort de lui adresser le reproche d'avoir négligé beaucoup de travaux d'art. Il a voulu traiter principalement, mais non pas d'une façon absolument complète : 1° de l'*aedificatio*, c'est-à-dire des édifices publics et privés, considérés isolément ou collectivement, au point de vue de la construction, de la décoration, et des aménagements qui s'y rattachent : c'est justement le sens qui est donné par Quintilien à l'architecture, qui, à proprement parler, s'applique, suivant lui, aux édifices et non à tous les travaux d'art, dont une grande partie relèvent du savoir de l'ingénieur : « *architectonice*... in omnibus quae sunt *aedificio* utilia versatur[2] » ; tel est le sujet des liv. I à VII ; 2° de la *machinatio*, c'est-à-dire des machines, de la mécanique au point de vue civil et surtout militaire et naval (l. X). Quant à l'hydraulique, qui fait l'objet du l. VIII, il annexe ce sujet à l'*aedificatio* et n'en parle pas non plus d'une façon complète et toujours suffisante ; la *gnomonique* est traitée au livre IX, et on peut la considérer aussi comme une adjonction à l'*aedificatio*, car elle sert aux fondateurs des villes et des colonies ainsi qu'à ceux qui élèvent des bâtiments publics et privés ; de plus, elle donne lieu à Vitruve de faire des remarques bien trop sommaires sur la géométrie dans ses rapports avec l'architecture ; en revanche, l'esprit volontiers encyclopédique de Vitruve se livre carrière dans cette partie de son ouvrage à propos de l'astronomie et des considérations qui s'y rattachent, comme il l'a fait

1. « Haec tibi scribere coepi quod animadverti multa te *aedificavisse* et nunc *aedificare* reliquo quoque tempore et publicorum et privatorum *aedificiorum* pro amplitudine rerum gestarum ut posteris memoriae tradantur habiturum curam » (Préf. à I).

2. « Et aliae quoque artes minores habent multiplicem materiam, velut architectonice ; namque ea in *omnibus quae sunt aedificio utilia* versatur (II, 21).

déjà à propos des sciences naturelles dans leurs rapports avec l'architecture. De son côté, Vitruve revient à deux reprises sur ce qu'il appelle *encyclios*[1] *disciplina*, dans un sens au moins aussi large, semble-t-il, qu'ἐγκυκλοπαιδεία, introduisant dans la latinité ce terme d'origine grecque que lui seul, à notre connaissance, parmi les auteurs latins, a employé dans son ouvrage : « *Encyclios* enim *disciplina* uti *corpus* unum ex his membris est composita » (I, 1, p. 7). « ... Et ea quae non potest esse probata sine litteratura *encyclioque doctrinarum omnium disciplina* ». Voilà un terme que les écrivains de l'Afrique romaine auront bien pu connaître sous sa forme latinisée comme ceux d'Alexandrie sous sa forme hellénique. Comme Vitruve est exigeant pour la formation de l'architecte, Quintilien l'est aussi, comme on sait, pour celle de l'orateur : le rhéteur latin réclame de ce dernier des connaissances encyclopédiques. « Nunc de ceteris artibus, quibus instituendos, prius quam tradantur rhetori, pueros existimo strictim subjungam, ut efficiatur *orbis ille doctrinae* quam Graeci ἐγκύκλιον παιδείαν vocant » (I, 10). Vitruve expose les mêmes idées dans sa préface du livre VI qui contient, en même temps qu'un éloge de l'éducation libérale d'Athènes, l'expression de sa reconnaissance envers sa famille, qui l'a initié à ce genre d'instruction, ainsi qu'une satire dirigée contre des architectes de son temps qui n'ont d'architectes que le nom et qui rabaissent au niveau d'un métier (*fabrica*)[2] l'art de

1. Voy. *Thes. gr. ling.*, éd. Hase et Dindorf, vol. III, v° ἐγκύκλιος, et les exemples tirés notamment d'Athénée et de Plutarque. Strabon (l. XIV) désigne déjà le programme de l'école d'Alexandrie sous le nom de μαθήματα ἐγκύκλια. Cette indication est confirmée par un texte de Philon : ὥσπερ ἐγκύκλια συμβάλλεται πρὸς φιλοσοφίας ἀνάληψιν, κ. τ. λ., faisant ainsi allusion aux arts libéraux qui mènent à la philosophie. Vitruve revient à plusieurs reprises sur *litteratura*, *eruditio* (qu'il emploie au pluriel, *eruditiones*, ainsi que bien d'autres mots abstraits, comme s'il voulait insister davantage et donner, à sa façon, un caractère plus positif à ses affirmations) : « In parentibus vero quamplurimum esse *eruditionis* optaverim » dit Quintilien (I, 1).

2. « Qui non modo *architecturae*, sed omnino ne *fabricae* quidem notitiam habent ». (L. VI, p. 133.) Cf. Quintilien, l. II, 17 : « Quis est adeo, non ab *eruditione* modo, sed a sensu remotus hominis, ut *fabricandi* quidem, et texendi et e luto vasa ducendi *artem* putet; rhetoricen...)

l'architecture. N'est-ce pas le cas de rappeler ici, outre Quintilien, l'une des épigrammes de Martial[1]?

Les deux auteurs, qui traitent parfois de sujets analogues et dont le langage offre des ressemblances, ne se font pas faute d'introduire des termes grecs dans leurs ouvrages, sans se soucier suffisamment du degré de nécessité qu'il y a d'admettre ou d'écarter un certain nombre d'entre eux. Mais la langue de Vitruve est plus grécisée que celle de Pline[2]; bien inférieure à celle-ci au point de vue de la latinité et de l'élégance[3], plus chargée d'expressions vulgaires, elle dénote que l'auteur du *De architectura*, souvent aux prises avec des descriptions très techniques, a dû passer son existence dans un milieu où les habitudes et le langage ordinaire étaient bien différents de celui où se trouvait l'auteur de l'*Histoire naturelle*. Originaire, lui, à coup sûr, du nord de l'Italie, savant et lettré, ayant passé par le barreau, Pline a une façon de s'exprimer qui, malgré son caractère technique, se rapproche bien davantage de celle des classiques.

Dans sa dédicace, nous voyons que Pline vante le savoir de

1. Cui tradas, Lupe, filium magistro
Quaeris sollicitus diu rogasque...
Artes discere vult pecuniosas?
Fac discat, citharoedus, aut choraules.
Si duri puer ingenî videtur,
Praeconem facias, vel *architectum*.
(*Epigram.*, l. V, 56.)

2. Le vocabulaire grec de Vitruve a été dressé par Nohl (*Ind. Vitruv.*, p. 146); il faut aussi tenir compte des nombreux mots grecs introduits avant lui ou par lui dans le vocabulaire latin ainsi que des différentes acceptions de termes latins provenant d'hellénismes, enfin des tournures de phrases qui puisent leur origine dans la syntaxe grecque.

3. Il faut bien remarquer la différence qui sépare, au point de vue du style, les Préfaces des livres de Vitruve et les chapitres de chacun de ses livres; les Préfaces sont écrites dans un style bien plus recherché, souvent solennel et emphatique, où les procédés de la rhétorique sont plus visibles que dans le corps même des dix livres de l'architecture; on y sent l'inégalité d'un style dans des phrases qui ne manquent pas, souvent d'ailleurs, d'une certaine symétrie de construction. On observerait même dans Vitruve, semble-t-il, des traces de prose métrique, des fins de phrase ou de membres de phrase dont les mots seraient combinés d'apres un certain nombre : or l'on sait que cette façon de s'exprimer a pris de l'extension dans le cours du 1er siècle de notre ère.

Vespasien : « Te quidem in excelsissimo generis humani fastigio positum, summa eloquentia, summa eruditione praeditum... » (p. 4). Surtout il admire la condescendance de l'empereur et son désir de rester aimé de ceux qu'il a connus autrefois avant d'être élevé à la dignité impériale, alors qu'il se trouvait mêlé à la vie militaire et au tumulte des camps : « ... Simul ut hac mea petulantia fiat, quod proxume non fieri questus es in alia procaci epistula nostra, ut in quaedam acta exeat, sciantque omnes quam *ex aequo* tecum vivat imperium... » (p. 3); « ... et nobis quidem qualis in castrensi contubernio nec quidquam in te mutavit fortunae *amplitudo*, nisi ut prodesse tantumdem posses, ut velles... » (*ib.*). Il convient de rapprocher de ce passage le ton, moins familier à coup sûr, de la Préface du liv. I^er^ de Vitruve, et d'y noter aussi cette expression flatteuse pour l'empereur : « pro *amplitudine* rerum gestarum ».

Si Vitruve avait vécu sous les Antonins, il n'aurait pas manqué, très vraisemblablement, de citer Pline l'Ancien, ce qu'il ne fait pas, pour la raison qu'il serait plutôt son contemporain et qu'il aurait écrit son traité vers le temps où Pline composait son grand ouvrage encyclopédique; ce qui rend compte des ressemblances qu'on observe entre certains passages tirés de Pline et de Vitruve, c'est que l'un et l'autre ont dû puiser à des sources communes leurs connaissances techniques. A côté de ces analogies, il y a des différences que ne peuvent expliquer des rapports limités à ces deux auteurs au point de vue de l'histoire naturelle. Il faut absolument faire intervenir d'autres facteurs et tenir compte aussi, en bonne critique historique, d'éléments d'information aujourd'hui disparus, où Vitruve a dû puiser abondamment. Nous sommes bien loin de posséder tous les auteurs auxquels Pline a fait des emprunts dans son ouvrage et des renvois dans le catalogue qui l'accompagne. L'hypothèse d'Ussing qui attribue à Varron un rôle considérable (quoique bien loin d'être exclusif) dans l'élaboration du *De architectura* de Vitruve nous paraît excellente, en dépit de l'opinion extraordinaire et, à notre avis, erronée que soutient Ussing en faisant

du Vitruve que nous avons un faussaire, et en rejetant son existence jusqu'au IIIe ou au IVe siècle, Pline ne cite Vitruve, parmi les auteurs qu'il a utilisés, que pour ses livres XVI, XXXV et XXXVI et ne dit point que ce Vitruve ait traité de l'architecture. « Il est bien certain, — et c'est là aussi notre opinion — que si nous n'avions pas Vitruve, nous serions plutôt portés d'après les noms qui, chez Pline, entourent le sien, à le prendre pour un historien ou un naturaliste[1]. » Ajoutons que, dans ces livres, Pline fait l'histoire naturelle des matériaux du règne minéral et végétal, qui peuvent servir soit à la construction, soit à la décoration des édifices. Au livre XVI, il traite *De silvestrium arborum natura*; au l. XXXV, *De pictura et coloribus*; au l. XXXVI *De lapidum natura.*

§ 9. — Concluons par les observations suivantes. Vitruve est tellement nourri des sources latines et grecques qu'il a soit mises en œuvre, soit traduites pour son *De architectura*, qu'il est arrivé à faire illusion à la plupart de ceux qui ont étudié son traité. A force d'utiliser les écrits de ses devanciers, les uns célèbres, les autres plus ou moins inconnus de nous, il est parvenu souvent, en théoricien qu'il est de son art, à faire abstraction des données chronologiques que nous sommes aujourd'hui si désireux de connaître. Il nous expose tantôt les doctrines qui lui sont chères, celles surtout que l'exemple de la Grèce ou de l'Asie Mineure[2] lui présentait ou que la tradition latine lui a

1. P. Tannery, *Frontin et Vitruve*, dans la *Rev. de philologie*, 1897, p. 121.

2. Voy. notamment la Préf. du l. VII, 1, p. 162. Dans le livr. II, voy. Préf., p. 33, Vitruve paraît bien avoir mis à contribution Lucrèce et Varron : « Et insequar ingressus *antiquitatis rerum naturae* et eorum qui initia humanitatis et inventiones perquisitas scriptorum praeceptis dedicaverunt; itaque quemadmodum ab his sum institutus exponam : I. Homines veteri more, ut ferae, in silvis et speluncis et nemoribus nascebantur... » Dans ce passage (IX, 3, p. 218) : « Item plures post *nostram memoriam* nascentes cum Lucretio videbuntur, velut coram de rerum natura disputare : multi posterorum cum Varrone conferent sermonem de lingua latina... », Vitruve ne confond pas le temps de sa propre existence avec l'époque où ces auteurs ont vécu; à plus forte raison n'écrit-il pas comme un faussaire, ainsi qu'Ussing le pense; il veut dire simplement que longtemps encore après ses contemporains, l'on croira converser avec ces génies du passé (sous-entendu, comme lui-même le croit faire, à cause de la valeur de leurs œuvres qui appartiendront à tous les temps).

transmises ; tantôt des descriptions de procédés techniques ou d'usages traditionnels que l'on pratiquait ou qu'il a vu pratiquer à Rome, en Italie, dans les provinces, ou bien dont la connaissance souvent empirique est arrivée jusqu'à lui. Il résulte de ce mode d'exposition des choses de l'architecture, et de celles de la physique et de l'histoire naturelle, qui sont connexes avec cet art sous bien des rapports, que nous suivons notre guide avec beaucoup d'intérêt, mais bien souvent sans nous rendre un compte exact de l'époque dont il nous entretient, comme parfois aussi du pays qu'il a en vue dans ses théories ou dans ses descriptions. La façon dont Vitruve nous parle de Varron[1], de Fufitius, de P. Septimius, qui ont écrit avant lui sur l'architecture, nous paraît bien marquer qu'il est déjà assez éloigné d'eux ; les anciens (*antiqui*, *majores*[2]) lui fournissent matière à des développements qu'il oppose aux temps nouveaux, et il manifeste maintes fois à l'égard de ses contemporains une sorte de pessimisme qu'il partage avec Pline[3], pessimisme qui ne vient pas seu-

1. Cf. Newton, XIV-XV : « These words evidently imply that a considerable number of years had elapsed from the time of Ter. Varro and Septimius... »

2. Cf. les expressions *majores* et surtout *antiqui*, *apud antiquos* dans les *Grom. vet.* Hyg. I, 121 et 206 Frontin, I, 57 et le même auteur (*De aquis*, 94) ; ces rapprochements nous permettent de réfuter Ussing (p. 159, tir. à part 67) qui, à propos de Vitruve (IV, 5, 1), parlant de l'orientation vers l'est des temples des dieux, essaie d'établir un rapprochement entre cette orientation et celle que le christianisme a propagée. Vitruve a reproduit ici une source antique rappelée par Hygin (*De lim. const.*) dans *Gr. vet.*, I, 169 : « Secundum antiquam consuetudinem limites diriguntur. Quare non omnis agrorum mensura in orientem potius quam in occidentem spectat, in orientem sicut aedes sacrae. Nam *antiqui architecti in occidentem templa recte spectare scripserunt.* » Ainsi sur ce point, comme sur bien d'autres, Vitruve, utilisant les sources de ses devanciers, s'est montré conservateur et partisan des usages anciens. En ce qui regarde le culte d'Isis et Sérapis dont Vitruve parle (I, 7, 1) à propos des emplacements des temples des dieux (voy. Ussing, p. 158), nous ferons remarquer que, si ce culte n'était guère répandu au temps d'Auguste, il n'en était pas de même dans la 2e moitié du Ier siècle, dans les ports de mer (*in emporio*) que Vitruve devait bien connaître. Ce culte se multiplia depuis Othon et surtout à partir des Flaviens (cf. l'intéressante étude de Lafaye, *Hist. du culte des divin. d'Alexandrie hors de l'Égypte*, p. 58 et 61.)

3. Voy. outre la Préf. du l. VI, celle du l. X dans laquelle Vitruve parle du danger des dépenses exagérées auxquelles les architectes entraînent ses contemporains ; cf. l. VII, ce que Vitruve dit de la décadence de la peinture, et du choix blâmable des sujets que les peintres traitent de son temps. A propos des

lement de son grand âge, mais du dégoût que lui inspirent bien des architectes de son temps avides et ambitieux, incapables et inexpérimentés. En ce qui concerne son langage, s'il nous montre tant d'aspérités et d'inégalités, cela résulte surtout des sources latines et helléniques, plus ou moins abondantes, plus ou moins sèches, auxquelles il a puisé; si sa latinité souvent singulière — et lui-même s'en excuse[1], ne l'oublions pas — nous offre des tournures archaïques, des hellénismes, des provincialismes, des expressions vulgaires et techniques, cela vient non seulement des exigences de sa profession, du milieu de gens de métier auxquels il est forcément mêlé en sa qualité d'ingénieur militaire et d'architecte, mais encore et pour beaucoup de l'origine variée et comme bariolée des sources d'information auxquelles il fait des emprunts constants et qui influent fortement sur sa façon de s'exprimer. Il ne nous paraît point douteux qu'il a dû voyager beaucoup hors de Rome et sans doute aussi hors de l'Italie. Les fonctions d'architecte et d'ingénieur qu'il a remplies, certains renseignements qu'il nous a laissés, diverses descriptions qu'il a faites, la facilité croissante des relations au Ier siècle de notre ère, tout cela le prouve, et son langage aussi, aux formes essentiellement complexes, qui s'est plié avec tant d'effort à ces origines diverses et souvent discordantes. Ces singularités de langage, ces anomalies qui font que le savant Ussing a cru devoir reporter au IIIe ou même au IVe siècle l'existence du Vitruve que nous possédons, nous les attribuons pour notre part non seulement à des causes tenant à la langue vulgaire, au parler technique, aux écrits latins, grecs et alexandrins, compilés ou traduits par notre auteur, mais aussi au milieu provin-

abus de l'ornementation faite à l'aide des marbres précieux, cf. ce que Pline et Sénèque disent de ces abus ainsi que de la décadence de la peinture (*Nat. hist.*, XXXV, 1 et 11; *Ep. Lucil.* CXIV).

1. « Peto, Caesar, et a te et ab is qui ea volumina sunt lecturi ut si quid parum ad regulam artis grammaticae fuerit explicatum ignoscatur. Namque non uti *summus philosophus* nec *rhetor disertus* nec *grammaticus* summis rationibus artis exercitatus, sed ut architectus *his litteris imbutus* haec nisus sum scribere. » (I, 1, p. 11.)

cial, italique et étranger à l'Italie dans lequel il a dû passer une partie plus ou moins longue de sa vie. Par dessus tout, conservateur des bons usages du passé, admirateur des Grecs en même temps qu'animé de beaucoup d'amour-propre national[1], désireux de voir les œuvres de l'architecture gagner en valeur, en prestige et, comme il le dit souvent, en autorité, il a cherché à concilier jusqu'à un certain point son amour et son respect de la tradition avec les exigences de son temps, de son pays et de ses conditions sociales et matérielles très différentes de celles des Grecs. Et c'est pour mieux réussir dans cette entreprise à la fois scientique et pratique, qu'il a placé son traité sous le patronage de l'empereur. Il a considéré que dans des œuvres si utiles à l'humanité sous tant de rapports et si brillantes par les manifestations du beau dans ses formes variées, comme le sont celles de l'architecture, au point de vue public et privé, ce n'est pas trop de les mettre sous la protection glorieuse du Prince qui exerce la première fonction de l'État. Mais ce n'est pas à Auguste qu'il se serait adressé, suivant nous : c'est bien plutôt à l'un des Flaviens, à Titus, qui, comme son père Vespasien, a le culte du fondateur de la première dynastie impériale.

Victor Mortet.

1. « Cum fuissent et antiqui cives *magni architecti*, qui potuissent non minus eleganter scripta comparare » (l. VII, p. 160). Un peu plus loin il revient sur la même idée qu'il a à cœur d'exprimer : « Cum ergo et antiqui nostri inveniantur non minus quam Graeci fuisse *magni architecti* et nostra memoria *satis multi*, et ex his pauci praecepta edidissent... » (l. VII, p. 162). Et c'est pourquoi en présence du petit nombre d'écrits latins sur l'architecture, il a formé le dessein de faire un traité didactique, sur chacune des parties de cet art, auxquelles il consacrera un livre spécial. De cette façon il ne servira pas moins les intérêts de son pays que ceux de cet art dont il est un fervent adepte, mais qu'avant lui les Grecs surtout ont fait valoir dans leurs écrits.

MANCHE DE COUTEAU EN BRONZE

A FORME HUMAINE

Trouvé à Essômes (Aisne)

En 1886, M. de Laubrière fit exécuter quelques travaux de nivellement dans sa propriété d'Essômes, près de Château-Thierry ; à cet effet, la terre qui remplissait une petite *creutte* voisine de son potager y fut répandue.

Elle contenait de nombreux restes de l'industrie néolithique. M. de Laubrière, après qu'elle eut été répandue, y recueillit deux pendeloques de schiste, plusieurs haches polies, des grattoirs et des flèches de plusieurs types et de nombreux éclats de silex, ainsi que des débris de poterie néolithique. Un seul objet de métal y fut recueilli par la servante qui bêchait les plates-bandes du potager ; elle le remit immédiatement à M. de Laubrière. La provenance locale de notre petit couteau ne saurait donc faire aucun doute ; il est également certain que nulle trace gauloise ou gallo-romaine ne s'est montrée dans le voisinage.

M. de Laubrière décrivit ce couteau dans les *Annales* de la Société d'Histoire et de Littérature de Château-Thierry (1886). Depuis, ayant quitté la Champagne pour se fixer à Nantes, il y a transporté sa collection ; c'est là que, dernièrement, il a eu la bonté de me faire le plus charmant accueil, et que j'ai pu examiner ce petit objet et le dessiner (fig. 1) : l'authenticité n'en est pas douteuse.

Toutefois la réserve s'impose pour ce qui est de l'attri-

bution de ce couteau à telle ou telle époque. Il est d'un art tellement barbare qu'on ne saurait lui trouver un style déterminé, permettant d'en fixer la date avec quelque certitude.

M. de Laubrière le rapportait à l'âge du bronze; il le comparait à un couteau danois figuré par Lubbock, et dont le manche anthropomorphe est, comme ici, fondu avec la lame d'un seul jet. Mais le couteau scandinave est bien supérieur à notre couteau

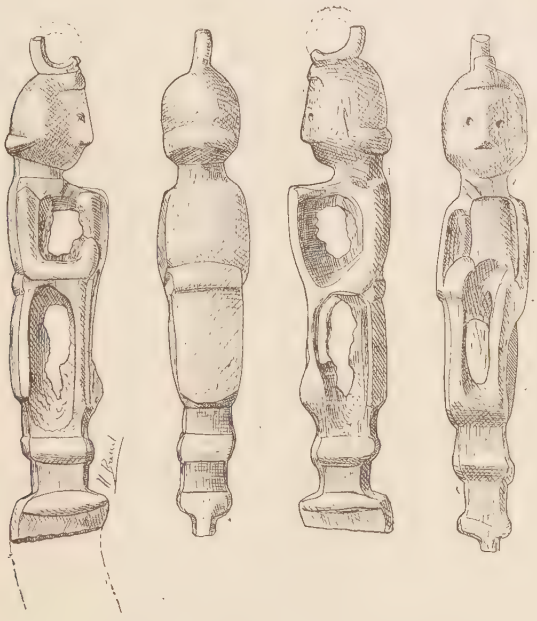

Fig. 1. — Couteau en bronze trouvé à Essômes (Aisne). Grandeur réelle.

champenois, au point de vue du caractère artistique. Ce qui reste de la lame dans celui-ci permet d'affirmer pourtant qu'elle présentait bien la forme arquée des couteaux de l'âge du bronze ; les *jours* du manche, résultat d'un grossier évidement, ont pu aussi, comme ceux des objets danois et scandinaves, recevoir une pâte colorée et plastique. Toutefois, jusqu'ici, la France n'a fourni aucune représentation humaine que l'on puisse, avec quelque sûreté, faire remonter à l'âge du bronze.

Un objet certainement gaulois rappelle quelque peu notre couteau : c'est une sorte de pendeloque de bronze, en forme de petit couteau votif à lame incurvée et à manche en forme de tête humaine avec anneau de suspension, trouvée dans une incinération, avec des monnaies gauloises, à Cernay-les-Reims ; l'auteur de la découverte, M. Bosteaux-Paris, l'a figurée dans le Congrès de l'Association Française de Pau (1892, 2e volume, p. 615).

D'autre part, il y a des manches de couteaux gallo-romains figurés, dont M. Salomon Reinach a reproduit plusieurs dans son Catalogue illustré du Musée de Saint-Germain ; seulement ils ne présentent aucune analogie avec celui qui nous intéresse, et de plus, leur lame, en fer, est rapportée.

Quoi qu'il en soit de l'époque à laquelle il conviendrait d'attribuer notre petit manche de couteau, il m'a paru de quelque intérêt d'en faire l'objet de cette courte note.

L'abbé Breuil.

UNE PIÈCE INÉDITE

SUR LE SÉJOUR DE

BENVENUTO CELLINI A LA COUR DE FRANCE

Dans un article concernant le séjour de Benvenuto Cellini en France, publié ici même il y a quatre ans[1], j'ai fourni, d'un épisode le plus populaire des Mémoires de cet artiste, une explication qu'il importe de reprendre. Une pièce inédite des Archives de Modène, dont je dois communication à l'extrême complaisance de M. Ognibene, directeur de ces Archives, m'y oblige.

C'est une version nouvelle de la rencontre que chacun sait, dans laquelle ce fameux orfèvre présente au roi ce Jupiter d'argent, premier achevé d'une série de douze Dieux qui devaient servir de flambeaux, et dont la suite ne fut jamais fournie. Je rappelle que, selon le récit partout répandu de Cellini, et tour à tour illustré par la peinture, le drame et l'opéra, plusieurs statues de bronze d'après l'antique, dont le Primatice rapporta les creux de Rome, disposées au lieu même où le Jupiter devait être présenté (c'est la galerie de François Ier à Fontainebleau) par l'astuce de ses ennemis de cour, n'en furent pas moins jugées, tant notre homme fut habile, inférieures à cet extraordinaire ouvrage.

J'ai traité de fable cette prétendue rencontre et cette opposition bizarre de talents, qu'on peut croire avoir été rivaux, mais que personne ne devait songer à mettre en concurrence de cette manière. On sait de quel artifice Cellini conte qu'il s'avisa pour déjouer la ruse de Mme d'Étampes, laquelle, pour le mieux ra-

1. Benvenuto Cellini à la Cour de France, *Revue archéologique*, 1898, t. I, p. 241-280.

baisser, s'était avisée de retarder cette présentation jusqu'à la nuit. Il plaça une torche de cire entre les mains de sa statue, et l'ayant allumée soudain, un éclairage si merveilleux porta l'ouvrage jusqu'aux nues.

Voici sur tout ce récit mes réflexions d'alors, que je demande la permission de copier : « Qu'il suffise de remarquer la surprenante rencontre qui mène notre homme à Fontainebleau à point pour concourir contre son rival; en second lieu de quel étrange artifice on s'avise pour le rabaisser; quelle singulière patience on avait eue de porter au premier étage du château des bronzes d'un poids énorme destinés aux jardins; enfin, si la statue servait de chandelier, apparemment le bras levé du Jupiter qui tenait la foudre dut être disposé pour servir de torchère, et l'on se demande ce qu'il y eut de particulièrement adroit à placer là un morceau de cire, ce qu'il y eut de rare et d'imprévu dans un éclairage qui naturellement dut être tant de fois répété »[1].

Telles étaient ces réflexions, à quoi se joignait une recherche de l'époque précise où la confrontation des Mémoires de Cellini avec le journal de Francois Ier, tiré du Catalogue des Actes de ce monarque, obligeait de placer l'événement. Or, j'avais conclu qu'on ne le pouvait dater, sur une analyse des textes à laquelle il suffira de renvoyer[2], et j'assurais en conséquence que la rencontre était controuvée.

La pièce que je publie fournit la date expresse de la présentation du Jupiter, et par là corrige une partie de ce que j'avais avancé. En même temps elle réforme la chronologie des Mémoires sur laquelle j'eus le tort de faire trop de fond. En troisième lieu, elle confirme ce que conseillait d'ailleurs la vraisemblance, à savoir de rejeter l'histoire de la concurrence préparée des antiques, de la nuit, de la torche et du reste. Voici le détail de tout ceci.

La pièce dont il s'agit est une lettre de Jules Alvarotto, ambassadeur de Ferrare en France, au duc son maître, datée de

1. *Art. cit.*, p. 256-257.
2. *Art. cit.*, p. 257-258.

Melun au 29 janvier 1545, où se trouve rapportée dans le dernier détail cette remise du Jupiter au roi de France. Le ton, comme on le verra, est tel, et les dispositions en faveur de Cellini si évidentes, qu'on ne peut du tout supposer qu'aucune circonstance à l'honneur de ce dernier y ait été omise. Quant à la source précise de ce rapport, peut-être devrons-nous croire que le signataire fut témoin ; tout au moins l'a-t-il recueilli, dans sa nouveauté, comme cela se voit assez, de Cellini lui-même ou de quelqu'un de ses amis.

De fait et à cause de cela même, toute importante quant à l'éclaircissement de l'événement qui nous occupe, cette lettre mérite d'exciter un intérêt plus général; car elle fournit la première occasion qu'on ait eue de contrôler un récit de Cellini par une version contemporaine des faits. N'oublions pas que les Mémoires sont de rédaction tardive, et que la partie d'où se tire celui-ci, et qui est la plus ancienne, ne fut encore rédigée qu'entre les années 1555 et 1559. Aussi a-t-il paru commode, pour faire mieux sentir, en même temps que ce contrôle particulier, quelle méthode on en peut tirer pour l'interprétation des Mémoires en général, de copier ici côte à côte et en regard la traduction des deux textes, l'un tiré des Mémoires, l'autre de la lettre d'Alvarotto. C'est donc cette comparaison que je veux faire, et passer ensuite aux conclusions.

Mais auparavant, comme la lettre en question contient quelques mentions des autres ouvrages de Cellini exécutés pour la cour de France, il importe de fournir premièrement ce commencement, lequel aussi bien ne vient dans cette lettre qu'après d'autres matières inutiles ici.

.. .. Messer Benvenuto Florentin, le même qui, si je m'en souviens, travailla dans Ferrare à Belfiore pour monsieur le Cardinal, frère de Votre Excellence, à un beau bassin d'argent qu'il voulait donner à Sa Majesté. Sa Seigneurie Révérendissime le mena en France, et l'ayant fait connaître au roi, Sa Majesté le prit à son service, comme personne rare et excellente, comme il est en effet, et avec honnête provision, il y a quatre ans de cela déjà. Il a fait un vase antique d'argent de grande taille à deux anses tout travaillé de relief, ouvrage au jugement de tous rare et singulier. Il fait maintenant un colosse en terre,

pour le faire ensuite de métal, pour mettre à une certaine fontaine, que Sa Majesté a dessein de placer dans une cour de Fontainebleau, qui sera une statue, à ce qu'il dit, de dimensions plus grandes qu'aucune de celles que les Romains aient faites à connaissance d'homme, et une porte de métal maintenant presque achevée pour mettre à Fontainebleau.

Tout ceci n'a de prix que pour la confirmation de choses qu'on sait assez par les Mémoires, et dont la mise en ordre n'a point offert de difficultés.

Le bassin au cardinal de Ferrare est mentionné avec une aiguière exécutée dans le même dessin, IIe partie, I, V, IX, XIV, XVI, des Mémoires[1]. Le grand vase antique à deux anses, XVIII, XXXVI, XXXVIII, XLIII; le colosse XXII, XXXI, XXXIX, XLII, et la porte, XXXI, XXXVII, XXXVIII, XLIII, XLIV. J'ai fourni l'ordre chronologique de tous ces ouvrages dans une addition au tirage à part de l'article cité. Voici maintenant ce qui importe. Le suivant récit de Cellini est pris de la IIe partie, XLII des Mémoires.

RÉCIT DE CELLINI

Cependant, avec beaucoup de soin, je terminai le beau Jupiter d'argent, en même temps que sa base dorée, que j'avais posée sur un socle de bois, qui se voyait à peine; et dans ce socle de bois j'avais mis quatre billes de bois dur, engagées en façon de chevilles d'arbalète dans une gaine qui les recouvrait aux trois quarts. Toutes ces dispositions étaient si bien prises, qu'un petit enfant pouvait aisément et sans la plus petite peine du monde, mouvoir en tous sens, tirer, pousser, tourner cette statue de Jupiter. L'ayant donc ajustée à ma mode, je l'emportai à Fontainebleau, où était le roi.

Dans ce même temps Boulogne[2] avait rapporté de Rome les statues dont j'ai parlé, et les avait fait jeter en bronze avec beaucoup de soin. Moi

LETTRE D'ALVAROTTO

Maintenant l'envie est venue au roi d'avoir de lui douze statues d'argent de grandeur d'homme, plutôt au-dessus qu'au-dessous, qui, selon le dessein de Sa Majesté, les unes dans leur main droite, les autres dans la gauche, devaient soutenir une torche, de façon à servir de chandeliers de parquet, pour aller dans les galeries de Fontainebleau, avec un piédestal de métal tout doré pour les porter, et par dessous des billes d'une certaine invention, qui servaient à les remuer et transporter partout avec la plus grande facilité. Benvenuto en a fait une qu'il appelle Jupiter, un peu plus haute de taille que la personne du roi, et très belle au jugement de la plupart. Il l'a menée, une fois achevée, à Fontainebleau,

1. Ces références sont rapportées à l'édition Bianchi, publiée in-12, chez Le Monnier, à Florence, la seule qui soit à présent dans le commerce.
2. Le Primatice.

qui ne savais rien de cela, tant parce que lui-même avait mené en grand secret cette affaire, que parce que Fontainebleau est écarté de Paris de plus de quarante milles, le fait est que je n'en avais rien pu apprendre. Ayant fait demander au roi où il souhaitait que je déposasse le Jupiter, comme Mme d'Etampes se trouva là, elle dit au roi qu'il n'y avait pas d'endroit plus à propos pour le mettre que dans sa belle galerie. C'était, comme nous autres gens de Toscane l'appellerions, une loge, ou aussi bien une salle : salle se dirait-elle plutôt, parce que ce que nous appelons loge, sont des chambres ouvertes d'un côté. Elle passait de beaucoup cent pas en longueur, et était ornée et toute enrichie de peintures de la main de cet admirable Rosso, enfant de notre Florence, et sous les peintures étaient ménagés des morceaux de sculpture en grand nombre, les uns de ronde bosse, les autres de bas-relief ; elle était de douze pieds environ de largeur. Le susdit Boulogne avait conduit dans cette galerie toutes les antiques que je viens de dire, faites de bronze et bien conduites, et les avait disposées en bel ordre, bien dressées sur leurs bases, et, comme j'ai dit précédemment, c'était un choix de ce qu'il a de plus beau en fait d'antiquités à Rome. Dans cette dite galerie je conduisis mon Jupiter, et quand je vis ce grand appareil, effet d'un parfait artifice, je me disais à part moi : Il faut ici passer entre les piques ; Dieu me soit en aide à présent. L'ayant mis en sa place et accommodé du mieux qu'il me fut possible, j'attendis que le grand roi parût. Ledit Jupiter avait son foudre disposé en sa main droite dans l'action de le vouloir lancer, et dans la gauche j'avais arrangé le globe du

et l'ayant fait savoir au roi, Sa Majesté dit qu'elle voulait prendre une après-dîner pour la voir, et en dînant envoya dire à Benvenuto qu'il ne la dressât point en pied encore, que c'était son désir d'être témoin de cette opération, parce qu'il ne faisait pas moins de cas de voir la belle manière et facilité de la dresser que de tout le reste.

monde. Entre les flammes, avec beaucoup d'adresse, j'avais fixé un morceau d'une torche de cire blanche. Et parce que Mme d'Etampes avait entretenu le roi jusqu'à la nuit, afin de faire de deux maux l'un, ou que le roi ne vînt point du tout, ou que la nuit ôtât quelque chose de la beauté de mon ouvrage, selon que Dieu en a fait la promesse à ceux qui se confient en lui, il en advint tout au contraire ; à cause que, voyant qu'il était nuit, j'allumai la torche qui était dans la main du Jupiter ; laquelle étant assez élevée au-dessus de la tête de la statue, les lumières tombaient d'en haut, et la faisaient paraître beaucoup plus belle qu'elle n'eût été de jour. Le roi parut, et en même temps Mme d'Etampes, avec le Dauphin son fils et la Dauphine, aujourd'hui roi, avec le roi de Navarre son cousin, avec Madame Marguerite sa fille, et plusieurs autres grands seigneurs, lesquels étaient supposés par Mme d'Etampes pour parler contre moi. Quand je vis entrer le roi, je fis pousser en avant par mon apprenti Ascagne, qui le remuait doucement, le beau Jupiter à la rencontre du roi; et parce que cette manœuvre n'allait pas sans art, ce peu de mouvement imprimé à la statue, comme elle était parfaitement bien faite, la faisait paraître vivante ; et laissant un peu derrière nous les susdites figures antiques, je fis en sorte que mon ouvrage fût le premier qui s'offrit au plaisir des regardants. A l'instant le roi dit : Voici la plus belle chose de beaucoup qui soit jamais sortie des mains d'homme du monde, et moi qui m'y plais et m'y entends, je n'en aurais pas imaginé la centième partie. Pour les seigneurs qui devaient dire contre moi, il semblait au contraire qu'ils ne pussent se rassasier

Sa Majesté y alla et avec lui était Mme d'Etampes. Benvenuto la dressa à la plus grande satisfaction de Sa Majesté ; et il avait fait à cette statue une chemise de gaze d'or sur un transparent noir, mais bien faite et avec de certains ornements autour du cou.

Mme d'Etampes dit tout haut, de manière que Sa Majesté et tous les autres l'entendirent : Voilà ce qui coûte dix mille francs, et que l'on met quatre ans à faire. Elle le disait pour piquer Benvenuto, et pour avoir donné sa faveur à un nommé Boulogne, qui fait profession

d'éloges. Mme d'Etampes dit hardiment : Il paraît bien que vous n'avez point d'yeux : est-ce que vous ne voyez pas cette quantité de belles figures antiques de bronze qu'on a mises là, auxquelles consiste la vraie vertu de cet art, et non pas dans toutes ces fariboles modernes ? Alors le roi fit un mouvement, et tous les autres avec lui ; il donna un coup d'œil à ces figures (et celles-ci, pour avoir la lumière d'en dessous, ne se montraient point du tout à leur avantage) et dit là-dessus : Qui a pensé faire tort à cet homme-ci, lui a fait un grand avantage, puisque par le moyen de ces statues admirables on peut voir et connaître combien la sienne les passe de loin en beauté et en toutes sortes de mérites. Partant il convient de faire grand cas de Benvenuto, dont les ouvrages ne soutiennent pas seulement la comparaison des anciens, mais les dépassent et les effacent. A ceci Mme d'Etampes répond que, voyant de jour un pareil morceau, il n'y paraîtrait pas la millième partie des beautés qu'on y voyait de nuit, et qu'encore il fallait compter que j'avais mis un voile à ce Jupiter, pour en cacher les fautes. C'était un voile d'une grande finesse, que j'avais mis avec agrément au dos de mon Jupiter pour lui croître la majesté ; lequel à ces mots je saisis, et le soulevant par dessous, je découvris le sexe fort beau et bien imité de la statue, puis le déchirai non sans quelque marque de colère. Elle crut que j'avais découvert cette partie à dessein de lui faire insulte. Le roi s'aperçut de mon courroux, et qu'emporté d'indignation je me préparais à parler ; aussitôt il me dit en français ce formel et propre discours : Benvenuto, je te retire la parole. Tais-toi, et tu auras d'argent plus que tu n'en de sculpteur et de peintre. Benvenuto repartit : Voilà un des ouvrages qu'on a su fournir en quatre ans, en plus de la quantité d'autres qui comptent pour plus de quarante mille francs.

Un des grands qui se trouvaient avec Sa Majesté (du côté de Mme d'Etampes) dit : Qu'est-ce que veut dire cette chemise, qu'il lui a mise sur le dos ? Mme d'Etampes répondit : Apparemment c'est pour couvrir quelque faute. A quoi Benvenuto repart : Je ne suis pas celui qui couvre les fautes dans mes ouvrages, mais qui les découvre dans ceux des autres. J'ai mis cette chemise pour l'honnêteté ; mais puisque vous ne la voulez, point ne l'ayez donc. Et il arracha la chemise de dessus le dos du Jupiter, disant : Lui trouvez-vous assez de ce qu'il faut ? Le roi fit un grand éclat de rire, et Benvenuto ajouta, parlant à Mme d'Etampes : Je n'ai point de compte à rendre de mes ouvrages à personne qu'à Sa Majesté. Elle répondit : Et que dirais-tu, si tu avais à rendre compte encore à d'autres qu'à Sa Majesté ? Benvenuto dit : Si j'avais à rendre compte à d'autres, je ne resterais pas ici. Madame repart : Que dirais-tu si tu avais

désires mille fois. Comme ainsi je ne pouvais parler, je m'agitais dans ma colère, dont Mme d'Etampes plus s'en allait grondant ; et le roi, bien plus tôt qu'il n'eût fait sans cela, s'en alla, disant à haute voix pour me donner courage, qu'il avait tiré d'Italie le plus grand homme qui naquit jamais, plein d'un talent si admirable.

à rendre compte à moi aussi? Benvenuto dit : Si j'avais à rendre compte à vous, je ne resterais pas chez Sa Majesté. Alors le roi dit : Assez, assez. Votre Excellence prenne de ce propos ce qu'elle voudra, et, si je me suis trop prolongé à le redire, qu'elle me le pardonne, parce que je n'ai pas cru devoir le taire, outre que etc.

Le lecteur a déjà tiré de la comparaison de ces deux textes les conclusions qui conviennent. Elle établit assez tout ce qui dans le récit des Mémoires, doit être tenu pour supposé.

Premièrement, l'épisode des antiques et de leur comparaison préparée, qui avait fait jusqu'ici le trait original et populaire de cette rencontre, est entièrement supprimé. De l'artifice qui consista à obliger Benvenuto à présenter de nuit son ouvrage, et de l'invention de la torche allumée, rien davantage ne demeure. Il est trop clair qu'Alvarotto, dans le grand détail qu'il apporte, et dans l'éloge qu'il fait de l'artiste, n'eût pas manqué d'en faire mention. Quant à la torche, je remarque en outre que son récit contient l'affirmation formelle que cet usage merveilleux que Cellini se vante d'en avoir fait, en était, comme je l'ai remarqué, l'usage inévitable et vulgaire. Et dans ces réflexions tient le principal de cet article. Benvenuto remit lui-même son Jupiter, et il le remit à Fontainebleau. Mme d'Étampes prit cette occasion de le rabaisser devant toute la cour, d'où s'ensuivit une dispute que le roi termine en faisant taire l'un et l'autre. C'est toute la vérité là-dessus.

Voici le reste de mes réflexions.

Cellini a rapporté la remise de son Jupiter en un endroit de ses Mémoires qui obligeait d'en rechercher la date entre le 28 mai et le 28 novembre 1544. Or, pas une fois durant cet intervalle le roi et la cour ne furent à Fontainebleau. Cette remarque était solide au fond, et le fait est que la remise du Jupiter ne trouve enfin sa date certaine qu'en bouleversant en cet endroit l'ordre chronologique des Mémoires. Cette date est de peu avant le 29 janvier 1545. D'accord avec le journal de Fran-

çois Ier, le roi et la cour furent en effet à Fontainebleau depuis le 10 décembre précédent. Ainsi, c'est entre le 10 décembre et le 29 janvier 1545 qu'il faut placer la remise du Jupiter. Et je remarque en passant quel instrument précis et inestimable est ce journal de François Ier.

Maintenant une remarque se fait jour là-dessus, c'est qu'une grande scène de reproches, que fait le roi à Cellini dans une visite à son atelier de Paris, et qui vient du 21 au 28 novembre, n'a pas suivi, comme Cellini le rapporte, mais précédé la remise du Jupiter. Je rappelle quelques-unes des paroles du roi : « *Je vous ai commandé, si je m'en souviens, de me faire douze statues d'argent*, et je ne demandais pas autre chose. Vous avez voulu me faire une salière, et des vases, et des bustes, et des portes, et je ne sais quoi encore, qui ne me contentent point du tout, quand je vois que vous laissez en retard tout ce que je désire pour vous attacher à ce qui vous plaît. »

J'avais cru, ce que dit Cellini, que le Jupiter était alors livré, me fondant sur ce que dans la dernière visite du roi au Petit-Nesle, on lui montre cette pièce dans l'atelier, et qu'à celle-ci il n'en est plus question. Or il est établi maintenant que cette statue était encore à remettre, d'où les paroles du roi prennent un sens autrement direct et instructif. J'ai assuré qu'une des causes de la disgrâce de Cellini fut qu'il négligeait les commandes du roi, toutes d'orfèvrerie, qui fut son propre, pour s'ingérer de fontes de bronze qu'on ne souhaitait pas. Or voici le fait. La commande des douze Dieux se place avant le 20 juin 1540 : le 21 novembre 1544 le premier de ces douze Dieux n'était point achevé; et toutes sortes d'autres ouvrages cependant étaient en train. On conçoit la colère du roi et la précise expression des reproches que Cellini dans ses Mémoires n'a pas osé nous dérober. Et comme la remise du Jupiter suit de peu, rien ne se rend si vraisemblable que de croire que Cellini s'est empressé en l'apportant de conjurer la disgrâce royale. C'est un point désormais acquis qu'il n'a fallu rien moins que des menaces personnelles du roi pour tirer de cet orfèvre, au bout de près de

cinq ans de séjour, le premier effet d'une commande arrêtée dès son arrivée, et pour laquelle, outre sa pension, il paraît que François Ier l'entretenait d'argent de toute manière.

Une preuve que Cellini malgré tous ses détours a bien senti que ce reproche pesait sur lui, c'est qu'il imagine (xxvi) de faire dire à Mme d'Étampes, pressée de lui retirer ce qu'il appelle ses commandes, pour en gratifier le Primatice : « Comment est-il possible, Majesté sacrée, quand vous voulez que Cellini vous fasse douze statues d'argent dont il n'a pas encore fini une seule, de le charger avec cela de si grandes entreprises? » Mais combien se conçoit encore mieux, après ce qui vient d'être remarqué, la moquerie que rapporte Alvarotto, où se sent tout le contentement d'une haine servie par de trop bons prétextes : « Voilà ce qui coûte dix mille francs, et que l'on met quatre ans à faire. »

Ce mot, qu'on sent tombé des vraies lèvres de la nature, vient à point pour résumer la carrière de Cellini en France; outre les détournements d'argent que j'ai dit qui hâtèrent sa disgrâce. Il convient de lui donner sa place dans cette histoire du personnage, et de finir là-dessus ce propos.

L. Dimier.

Archives d'État de Modène.
Chancellerie Ducale. Ambassadeurs de Ferrare en France

Lettre de Giulio Alvarotti au duc de Ferrare. Di Melun alli 29 Januaro 1545.
Fragment communiqué par M. Ognibene.

.... Messer ben venuto fiorentino quello che se male io non mi ricordo lauoro in Ferrara in bel fiore al signor cardinale fratello di vostra excellentia un bellissimo bacile d'argento, che intesi per donare a soa Maesta. Soa Signoria Reuerendissima lo condusse in Francia et fattelo conoscere al Re soa Maesta lo prese in suo seruitio come persona rara et excellente come e in effetto et con honorate prouisione gia sono 4 annj che vj si condusse. ha fatto un vaso anticho dargento grandissimo con due manichi tutto lauorato di rileuo, opera certamente giudicata da ognuno rara et singulare, le fa hora un gigante di terra per farlo poi dj metalo da mettere in una certa fontana che dissegna di fare soa maesta jn un cortile di fontana bleo sara una statua dice luj maggiore

di ognuna di quelle che sha cognitione che habbino fatto li romanj et una porta di metalo gia quasi fornita per mettere a fontana bleo, hora uenne uoglia al Re che li facesse 12 statue dargento grande come un huomo, piu tosto grande che no, le quali soa Maesta uoleua che nella mano drita et alcune nella sinistra, tenessero una torchia di modo che seruissero per un candeliero da terra, per tenerle nelle galerie di fontana bleo con un stalo dj metalo tutto dorato sul quale giaciano et con certe bale sotto da condurle per tutto con grandissima facilita, Benuenuto nha fatto una che la chiama un gioue la quale e qualche coseta magiore della persona del Re, la quale dalla maggior parte e giudicata molto bella, fornitala lha condotta a fontana bleo et fattolo intendere al Re soa Maesta disse di uolerla uedere un doppo desinare et desinando mando a dire a benuenuto che non la driciasse in piedi che uoleua anchor luj uederla driciare per che non stimaua mancho di uedere il bel modo et facilita di driciarla che tutto il resto, sua Maesta uj ando et con lei cj era Madama dj Tampes, Benuenuto lo dricio con molta sodisfatione di soa Maesta, et hauea fatto a questa statua una camisa dj tocha doro in campo negro ma ben fatta et con certi adornamenti intorno al colo. Disse Madama dj Tampes disse forte che et soa Maesta et tutti la odirano sono queste quelle opere che costano 10^{m} franchi e che si sono fornite in 4 anni, et questo disse per pugnere ben uenuto per che fauorisce un certo chiamato il Bologna, che fa professione di pittore e di scultore, Benuenuto le rispose questa e una delle opere che in 4 anni si sono fornite oltre le tante altre che importano piu dj 40^{m} franchi, Disse uno di quelli grandi che erano con soa Maesta (verso Madama dj Tampes) che uol dir quella camisa, che le ha posto in dosso, rispose Madama di tampes, l'hauera fatto per coprirle qualche falta, Disse alhora ben uenuto Jo non ho bisogno di coprire falte alle mie opere ma le scuopro bene ne le altrui. le ho posto quella camisa per honesta, Ma poi che uoi non la uolete non l'habbiate et squarciole la camisa di dosso et disse parui che e sia ben fornito. Il Re fece una risata grandissima, soggionse Ben uenuto pur uerso di Madama dj tampes Io non ho da dar conto delle opere mie ad altri che a soa Maesta rispose ella che ti pareria se tu ne hauessi a dar conto anche ad altri che a soa Maesta? disse ben uenuto se io hauessi a darne conto ad altri non starei seco, replico madama che ti pareria se tu hauessi a darne conto ancho a me, disse ben uenuto, quando io ne hauessi a dare conto a uoi non starrei con soa Maesta. alhora il Re disse non piu non piu, la excellentia vostra faci suo lei sopra questo quel discorso che le pare et se son stato lungo in questa diceria la mj perdonj, che non mj pareua di tacerla con che etc.

INSCRIPTIONS DÉGUISÉES

I

Dans le premier fascicule du premier volume (1901) du *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale*, a paru (p. 87 seqq.) un article de M. J. Clédat intitulé *Notes de philologie et d'archéologie égyptiennes*. On y trouve les copies de quelques inscriptions coptes, relevées à Meïr en Égypte par ce jeune savant. Le texte et la traduction sont assez remarquables pour valoir la peine d'être reproduits ici *in-extenso* (p. 87) :

« Dans une tombe non décorée à droite de celle de Pepi-Ankh on lit sur le linteau de la porte de la deuxième chambre et à l'entrée, l'inscription copte suivante peinte en rouge et écrite sur une seule ligne[1] :

ⲡⲓⲱⲧ ⲡϣⲣⲉⲓ ⲡⲉⲛⲁⲩⲟ(ⲙⲁⲉⲧⲟⲩⲁϩ ⲛ)ⲡⲁⲥⲟⲙⲙⲁ ⲙⲓϫⲁⲏⲗ ⲅⲁϧⲣⲓ-
ⲏⲗⲓⲁⲥ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲁⲡⲁ(ⲁ)ⲡⲗⲗⲱ ⲡⲁ(ⲁ)ⲛⲩⲟⲡ · ⲁⲡⲁⲫⲓϧ ϩⲏⲗⲓⲁⲥ ⲕⲟⲩⲓ

« Le Père, le Fils et le Saint-Esprit, le frère Mena, Michaël, Gabriel, notre justifiée Marie, l'apa Apllo, l'apa Anuop, l'apa Phibréliac le jeune.

« Pour le nom de Anuop, voir la forme ⲁⲛⲟⲩⲡ dans le *Recueil de travaux*, vol. V, p. 63, n° 3. Peut-être dans le nom de ⲁⲡⲗⲗⲱ, faut-il lire Apollo; le caractère suivant qui est mutilé doit être un ⲁ. »

En tête de l'inscription M. Clédat a reconnu sans peine l'invocation à la Trinité, invocation qu'on rencontre d'ordinaire sous la forme ⲡⲓⲱⲧ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲡⲉⲡⲛⲉⲩⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁϩ; puis nous trouvons les

1. Pour la commodité de la typographie j'ai mis entre parenthèses les lettres et mots ajoutés par le scribe soit au-dessus soit au-dessous de la ligne.

invocations aux Saints ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲙⲛⲛⲁ ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ « notre frère Menas, Michael, Gabriel »; vient ensuite ⲧⲙⲁⲓ ⲙⲁⲣⲓⲁ ce que M. Clédat traduit « notre justifiée Marie ». Proposons timidement de lire ⲧⲙⲁⲧ ⲙⲁⲣⲓⲁ « notre mère Marie », expression fort commune dans l'épigraphie copte et qui a du moins le mérite d'être intelligible. La liste des Saints invoqués continue : ⲁⲡⲁ ⲁⲡⲗⲗⲱ « Apa Apllo », [ⲁ]ⲡⲁ ⲁⲛⲟⲩⲡ « Apa Anuop » et enfin ⲁⲡⲁⲫⲓⲃ̀ⲣⲏⲗⲓⲁⲥ ⲕⲟⲩⲓ « Apa Phibréliac le jeune ». Si saint Apollon et saint Anoub sont bien connus, il n'en est pas de même pour saint Phibréliac, dont le nom à désinence gasconne ne s'était jamais jusqu'ici rencontré sur les rives du Nil. M. Clédat ignore-t-il le nom de saint Phib, moine égyptien que les Coptes invoquent souvent? Se pourrait-il aussi qu'il ait transcrit « *réliac* » le nom ϩⲏⲗⲓⲁⲥ, que d'autres épigraphistes liraient *Hêlias* (Élie)? Je crois à peine avoir besoin d'ajouter que ϩⲏⲗⲓⲁⲥ ⲕⲟⲩⲓ (Ἥλιας νεώτερος) est tout simplement le nom du dévot qui invoque la protection des personnages divins ci-dessus énumérés.

Peut-être M. Clédat n'avait-il à sa disposition ni Palladius, ni Zoega, et il lui était difficile de trouver au Caire tous ces renseignements qui paraissent lui avoir manqué. Mais ne pouvait-il consulter, à défaut de ces anciens livres, le travail de M. Gayet sur les *Monuments coptes du Musée de Boulaq*, travail publié en 1889 dans le t. III des *Mémoires de la Mission française au Caire*? Il y aurait trouvé (p. 29, n° 41) une inscription copte ainsi conçue :

ⲡⲓⲟⲩ ⲡⲱⲛⲣⲉ ⲡⲉⲡⲛⲁ̄ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ̀... ⲡⲛⲏⲱⲧ ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ ⲡⲛⲏⲱⲧ ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ ⲧⲉⲙⲙⲁⲁⲧ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲁⲡⲁ ⲓⲉⲣⲙⲓⲁⲥ ⲁⲡⲁ ⲉⲡⲱϫ ⲁⲡⲁ ⲁⲡⲟⲗⲗⲱ ⲁⲡⲁ ⲫⲓⲃ̀ ⲁⲡⲁ ⲁⲛⲟⲩⲡ ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉⲛⲉ... etc...

La même litanie se rencontre encore plus développée sur la stèle C 233 du Louvre publiée par MM. Maspero, *Mélanges d'arch. ég. et assyr.*, t. I, p. 109; Revillout, *ibid.*, t. II, p. 175 et *Revue ég.*, t. IV (1885), p. 7; Benigni, *Bessarione*, IV (1899), p. 111.

M. Clédat ne borne pas à ce seul texte ses *Notes de philologie et d'archéologie égyptiennes*. Sur la même page il publie une

deuxième « inscription dans une tombe non décorée; elle est peinte en rouge » (l'inscription, pas la tombe) :

ⲡⲁⲫⲟⲥ ⲭⲁⲣⲏⲙⲟⲛⲟⲥ ⲉⲩⲇⲁⲓⲙⲟⲇⲓⲟⲥ ⲧⲟⲩ ⲇⲓⲇⲟⲩⲙⲟⲩ ⲡⲁⲡⲉⲧⲉⲡⲟⲩ

Il n'y a qu'un mot de cette courte inscription qui paraisse être correctement écrit : c'est le cinquième, ⲧⲟⲩ; car cette inscription est en grec, comme ne le dit pas M. Clédat. Peut-être au reste ne s'en est-il pas douté ; du moins ainsi ne nous a-t-il pas dit que le ⲡⲁⲫⲟⲥ du début était une ville chypriote. Nous sommes dans un tombeau : c'est τάφος que l'on s'attendrait à trouver; ⲭⲁⲣⲏⲙⲟⲛⲟⲥ est pour Χαιρήμονος, ⲇⲓⲇⲟⲩⲙⲟⲩ pour Διδύμου et j'espère bien que c'est le scribe qui a commis ces deux fautes d'orthographe. Je ne puis cependant me résoudre à croire que l'inscription porte en réalité ⲉⲩⲇⲁⲓⲙ ⲟⲇⲓⲟⲥ : dans ce nom rébarbatif, il faut reconnaître le nom plus familier d'ⲉⲩⲇⲁⲓⲙⲟⲛⲟⲥ; M. Clédat se consolera de sa petite erreur de lecture en apprenant que douze siècles avant lui un lapicide copte a écrit le même nom ⲉⲩⲧⲉⲙⲱⲛ, qu'un autre graveur a corrigé en ⲉⲩⲧⲉⲙⲱⲛ [1]. Sous cette deuxième forme on reconnaît sans peine le nom Εὐδαίμων prononcé à l'égyptienne. Reste le dernier mot : ⲡⲁⲡⲉⲧⲉⲡⲟⲩ qui demeure pour moi une énigme, car je me résous difficilement à croire que sous ce bizarre assemblage de π et de voyelles il faille retrouver le mot ⲛⲉⲱⲧⲉⲣⲟⲩ et lire ainsi toute l'inscription :

Τάφος Χαιρήμονος Εὐδαίμονος τοῦ Διδύμου νεωτέρου.

II

Le *Corpus Inscriptionum Graecarum* ne renferme pas que des inscriptions grecques, comme son titre paraît le faire croire. M. Wilcken [2] y a découvert un bel ostrakon démotique (n. **5109**, 27) et trois ostraka coptes (n. **5109**, 20, **25**, 26). Il aurait pu ne

1. Stèle C. 233 du Musée du Louvre.
2. Wilcken, *Griechische Ostraka*, t. I, p. 56.

pas s'arrêter en si beau chemin : voici en effet deux inscriptions coptes qui se sont glissées dans le *Corpus* sous un déguisement vaguement hellénique. Oserons-nous espérer que notre note suffira pour les en déloger ?

Sous le numéro 4706 Franz reproduit, d'après l'ouvrage bien connu de l'architecte Gau, *Les antiquités de la Nubie*, pl. X, figure 19, une inscription qu'il dit avoir été trouvée *in loco Beni-Hasan, ubi antiquitus Speos Artemidos* ; en voici le texte :

ΑΠΑΓCΝΟΥΤΕΠΑΤϬΖωΜЄ⊏
ΑΠΙ̅ω ϾЄΛЄΝΝϿΠωΒЄϹ ω
ΑΝΤΡЄϹΓϹΦΙΑЄΠΠΟϹ ⏑

Devant ces caractères étranges, devant cette inscription qui n'était grecque dans aucun dialecte, Franz eut un instant d'hésitation. *Quid subsit huic titulo*, dit-il, *non exputo. Litterae sunt similiores iis inscriptionibus, quas mere Christianas ex Aegypto reportatas habemus. In fine coniiciat aliquis esse* Φίλεπος *pro* Φίλιππος.

Ces scrupules n'étaient que trop justifiés. Mieux outillés que Franz, quand on nous parlera de Beni-Hasan, nous nous reporterons aux beaux volumes de M. Newberry publiés par l'*Egypt Exploration Fund* dans la série de l'*Archaeological Survey*. Nous y trouverons notre inscription [1] correctement publiée en copte sous la forme suivante :

ⲁⲡⲁⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉⲡⲁⲧϭⲣⲁⲙⲉⲥ
ⲁⲡⲁϥⲉⲗⲉⲡⲡⲁⲡⲁⲛⲏⲉⲥⲁ
ⲁⲛⲧⲣⲉⲥⲫⲓⲗⲉⲡⲡⲟⲥ

L'histoire de la deuxième inscription est plus amusante : elle fut publiée pour la première fois d'après l'original, en 1726, par Antoine François Gori, dont on connaît les beaux travaux sur les antiquités des collections florentines [2]. Kaibel a cru comprendre que Gori indiquait cette inscription comme trouvée en 1580 dans l'église de Sainte-Félicité à Florence. En réalité et

1. Newberry, *Beni-Hasan*, t. II, p. 66, n. 38 (ne renvoie pas au *C. I. Gr.*).
2. Gori, *Inscriptiones antiquae in Etruriae urbibus exstantes*, t. I (Florence, 1726, in-4), p. 300, n. 30.

quelle que soit l'obscurité du texte de Gori, il ne saurait y avoir là qu'une confusion. Gori paraît avoir vu l'inscription *in Aedibus D. Dominici Nardii* à Florence et n'avoir rien su concernant la provenance de ce monument.

Quoi qu'il en soit, il en donne la reproduction suivante avec l'indication : *Tabula alt. et lat. ped.* 1 *unc.* 11 *ex Tiburtino* :

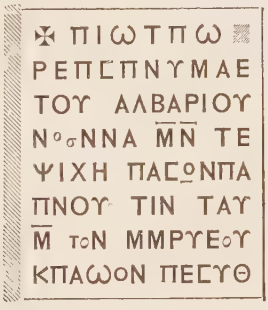

Gori croyait cette inscription rédigée en grec et il donna même quelques mots de commentaire sur la ligne 5 :

« Fortasse Ψυχὴ πᾶσ' ἐν πᾶσιν. *Anima omnis in omnibus. Anima, vita* ; Juvenalis, Ζωὴ καὶ ψυχή. *Concumbunt Graece.* Propert., lib. I, Eleg. 11.

Quid iuvat ornato procedere, vita, capillo ?. »

Moins littéraire que Gori, M. Kirchhoff fut beaucoup plus audacieux ; il reproduisit l'inscription d'après Gori dans le tome IV du *Corpus Inscriptionum Graecarum* (p. 573, n. 9863) en y joignant la restitution et le court commentaire que voici :

[Ἐν τούτῳ ☩ τῷ τ[ό]πῳ
[ἀ ν α π α ύ ε τ]ε [τὸ] πν[ε]ῦμα Ἐ-
[. . . .] τοῦ ἀλβαρίου
[ὅστις ἔζ ησε]ν [ἔτη] ν̄α, μ[ῆνας] ε̄,
[ὥρας — . Ἡ] ψ[υ]χή [σου εἰς] ἀ[νά]πα-
[υσιν. Ἐκοιμήθη] ὑ[πα]τ[ί]ᾳ [τ]-
[ῶν κυρίων ἡ]μ[ῶ]ν Μ[αιο]ρ[ίν]ου
[Αὐγούστου] κ(αὶ) [Φ. Λέω]ν[το]ς [Αὐγ.]

In conficiendo apographo, quo nihil fingi potest corruptius, ea neglegentia versatus est Gorius, ut titulus num omnino Graeca lingua loqui putandus sit dubitare quis facile posse videatur. Nihilominus restituendi et emendandi tituli corruptissimi periculum faciendum esse putavimus, sane lubricum et periculosum. Nostra ratio si vera est de qua re penes alios sit judicium titulus ad annum referendus erit post Chr(istum) 458.

Plus prudent que M. Kirchhoff, Kaibel, en republiant notre inscription dans son recueil des *Inscriptiones graecae Siciliae et Italiae* (p. 538, n. 2271), s'abstint de toute restitution d'ensemble et se borna à proposer de lire : v. 3 τοῦ ἀλϐαρίου ; 4 μ(ακαρίας), [μ(νήμης)], τε[λευτήσας ? — ψ[υ]χὴ (*vel* [εὐ]ψ[ύ]χει) πασῶν...

Il ajoute ensuite : « *Albarius fuit aut ipse defunctus aut eius pater* » et termine en remarquant que « *Kirchhoff... corruptum apographum nimia audacia usus, emendare studuit. Titulus non videtur ad exemplum reliquorum epitaphiorum quae eodem loco inventa sunt restitui posse, quamquam sepulcralis sine dubio est* ».

La solution est plus simple que ne le croyaient Kaibel et M. Kirchhoff ; la copie de Gori est assez correcte, mais l'inscription est rédigée en *copte* et doit être lue :

☩ πιωτπϣ[н]
ρεπεπητмαε
τοτααϐαριοτ
ποϭнπαмπτε
ψιχнπαсοπпа
ппоττιπ̄таϥ
мτοπммοϥпсοτ
кпаϣοп...

« Père, Fils et Saint-Esprit, faites grande miséricorde à l'âme « de notre frère Papnouti (Paphnuce) qui s'est reposé le 20 Pa« shon (Pachons)... »

Seymour de Ricci.

PERMIS D'EXPORTER DÉLIVRÉS A ROME

VERS LE MILIEU DU XVI^e SIÈCLE

Les « permis d'exporter » délivrés par les autorités romaines depuis le XVI^e siècle présentent un certain intérêt pour l'histoire de la formation des Musées d'antiquités, tant en Italie qu'à l'étranger. Dans l'*Introduction* à l'*Album du sculpteur Pierre Jacques*, que je viens de publier, j'ai réuni un assez grand nombre d'informations, tirées principalement des travaux de MM. Michaelis, Robert, Müntz, Th. Schreiber, etc., au sujet de la formation des collections romaines et de la migration d'œuvres antiques vers Florence, Naples, Paris et d'autres villes. Les documents qu'on va lire, copiés au Vatican par M. Cerasoli, fourniront des indications utiles sur des sculptures antiques malheureusement décrites d'une façon trop sommaire; on remarquera surtout ce qui concerne les envois d'antiques faits en France, tant pour le roi que pour son chambellan d'Antraigues, le duc de Montmorency, les cardinaux de Guise et du Bellay[1].

S. R.

1. Sur la formation des collections des Médicis, voir Müntz, *Les collections d'antiques formées au XVI^e siècle par les Médicis*, Paris, 1895 (p. 82-84, antiques exportées à Florence, à Pise et à Sienne de 1572-1595); Michaelis, *Jahrbuch des Instituts*, 1890, p. 39, 65; don de statues romaines par Pie V à l'empereur Maximilien, *ibid.*, p. 63; acquisitions du duc de Ferrare, Venturi, *Archivio storico dell'Arte*, 1890, p. 196; sur la formation de la collection Farnèse, Umberto Rossi, *Le Raccolta archeologiche dei Farnesi*, Côme, 1886 (extr. de la *Gazzetta numismatica*, t. VI); acquisitions des ducs d'Urbin en 1575, 1578, 1583, Bertolotti, *Artisti urbinati in Roma*, p. 40; acquisitions des Gonzague de Mantoue, Bertolotti, *Artisti in relazione coi Gonzaga*, p. 70 et Figuli, *Fon-*

(Nell' Indice :)

Licentia extrahendi ex Urbe Antiquitates marmoreas pro Illmo Domino de Antrages.

(Nel testo, a margine :)

Cubiculario Regis Francie licentia extrahendi ex Urbe Antiquitates marmoreas. Guidus Ascanius Card. Camerarius.

Dilecto nobis in Christo Illms de Antraghes vulgo nuncupato Christianissimi Francorum regis cubiculario, salutem in Domino. Humilibus nomine tuo nuper nobis porrectis supplicationibus inclinati, volentes tibi specialem gratiam facere teque gratioso favore prosequi, tibi ut per quoscumque pro te agentes harum nostrarum exhibitores ex alma Urbe res infra designatas unica seu pluribus extractionibus extrahere et mari vel terra quocumque malueris, praeterquam ad partes infidelium, convehere libere et impune possis et valeas, earumdem nostrarum serie gratiose concedimus et indulgemus, districtius inhibendo mandantes propterea tam dictae almæ Urbis Dohanerijs, Hostie et Civitatis Vetule castellanis coeterisque ad quos quomodolibet spectat sub censuris ecclesiasticis et mille ducatorum auri Camere Apostolice inferendorum, aliisque nostri arbitrii poenis, ne te aut pro te ut prefertur agentes in premissis quovis modo vel colore impediant vel molestent. Alioquin etc. Quibusvis prohibitionibus coeterisque etc. Volumus autem quod quicquid earumdem presentium nostrarum vigore extractum fuerit a tergo ipsarum annotetur, ne qua desuper fraus committatur, sin minus nulle sint.

Dat. Rome in Camera Apostolica die xx Decembris *1547*.

Res extrahende hæc sunt videlicet :

Simulacrum Herculis marmoreum altitudinis unius brachij.

Caput eneum Antoninij Pij.

Capita ex marmore Vespasiani, Neronis, Alexandri Magni, Faustine, Lucretie, Margarite ab Austria, Julie Mamee, Bacchi, cujusdam rustice, inde aliud caput parvum, aliud pueri, aliud angeli.

Triginta aenea recentiora numismata seu medalias.

ditori e Scultori, p. 82; *Archivio storico italiano*, 1866, t. III, p. II, p. 123 (lettre de François de Gonzague au marquis de Mantoue, 1er mars 1525, au sujet de l'acquisition de têtes antiques); antiquités acquises par François Ier, Vasari, *Vite*, éd. Milanesi, t. IV, p. 145; par le connétable de Montmorency, qui fit acheter à Rome, en 1554 et 1556, une série de bustes antiques, grâce au concours du cardinal d'Armagnac, Grandmaison, *Archives de l'art français*, t. IV, p. 69-71; *Gazette des Beaux-Arts*, 1861, t. IX, p. 75; marbres acquis en 1556 par le cardinal du Bellay, Clédat, *Courrier de l'art*, 1er mars et 3 mai 1883; acquisitions de Séguin de Carpentras en 1577, du sculpteur français Jean Maynard, pour la Reine-mère, en 1579, Bertolotti, *Artisti francesi in Roma*, p. 49-50 (cf. du même *Esportazioni di Oggetti di belle arti nella Liguria, Lunigiana, Sardegna e Corsica*, Gênes, 1876). — Je dois une grande partie du contenu de cette note à M. Müntz, qui a bien voulu aussi me signaler, en me conseillant de les acquérir, les copies de documents exécutées par M. Cerasoli.

Item lapidem quemdam quadratum, manum quandam parvam, nec non alias duas pilas ex marmore, et alium lapidem quadratum.

G. Asc : Cardinalis Camerarius.

Hieronimus de Tarano.

(Notarius.)

(Arch. Segreto Vaticano. Diversi Cameralium, vol. CLIII, fol. 20 v°.)

(In margine :)

Licentia extrahendi ex Urbe quedam capita marmorea pro Vincentio Palavicino.

G. Ascanius Card. Camerarius.

Dilecto nobis in Christo Magnifico Viro Dño Vincentio Pallavicino civi Januensi specialem gratiam facere volentes de mandato et auctoritate, etc. tenore presentium ut per se seu agentem suum presentium ostensorem infrascripta capita marmorea antiqua que ut peritorum relatione accepimus decori Urbis parum apta sunt, videlicet unum caput magnum muliebre antiquum cum humeris modernis, tria capita videlicet Meduse et Jani et cujusdam senis cujus nomen ignoratur sine humeris in una capsa insimul reclusa, duo capita Ermafroditi cum humeris modernis et Scipionis modernum cum humeris modernis etiam in una capsa insimul reclusa et caput cujusdam puelle cum humeris modernis ex alma Urbe per ripam fluminis extrahere et ad Civitatem Januensem per quamcumque barcam conduci facere possit et valeat licentiam et facultatem concedimus, inhibentes propterea ejusdem Urbis Magnificis Dominis Conservatoribus Stratarum Magistris dicte Ripe dohaneriis, Arcis Hostie Castellano et aliis quibuscumque ad quos spectat sub nostri arbitrii penis ne D. Vincentium aut agentem ejus prefatos in extractione et conductione premissis impediant quoquomodo; alioquin, etc. irritum, etc. contrariis, etc.

Dat. Rome in Camera Apostolica die xiij. Aprilis *1546*.

G. (Guidus) Ascanius (Sforza) Card. Camerarius.

Hieronimus De Tarano.

(Archivio Seg. Vatic. Div. Cam., vol. CXLV, fol. 23 v°.)

. . . . . .

(In margine :)

Oratori Francorum Regis sequestrum Tabule marmoree.

G. Ascanius Card. Camerarius.

Universis et singulis utriusque sexus personis per almam Urbem constitutis in executione harum nostrarum nominandis harum serie significamus ac de mandato etc. et auctoritate etc. sub censuris ecclesiasticis et mille ducatorum auri camere Apostolice applicandorum aliisque nostri arbitrii penis mandamus ut tabulam novem palmorum ex marmore quod mixtum vocant in orbem factam et ad dominum Petrum Coyn civem Lugdunensem ut dicitur spectantem cujus ex Urbe extrahende superioribus diebus dicto d. Petro facultatem concessimus penes quemvis nostrum exhibentem in sequestrum et sub firmo arctoque sequestro teneatis, seu quicumque vestrum habet teneat, nemini consignandam nisi jussu nostro. Attento quod nomine Illmi Domini Oratoris Christianissimi

Francorum Regis fuit coram nobis allegatum se dictam Tabulam pro dicto Christianissimo Rege pro precio quo per eumdem d. Petrum empta fuit velle habere dictumque Christianissimum Regem ob ejus sublimitatem in ea habenda omnino preferendum esse, et si quis etc. compareat etc. Alioquin etc.

Date Rome in Camera Ap. die prima Octobris 1547.

G. Asc : Card. Camerarius

(Not.) Hierominus de Tarano.

(In margine :)

Die quarta mensis Aprilis 1549 R. P. Card. Camerarius certis de causis omnium jurium moventibus renovavit hujusmodi sequestrum simpliciter, presentibus Rome in Palatio Apostolico Dominis Nicolao Casulano et Vespasiano de Rigberto testibus. Etc.

(A. S. V. Div., CLIII, fol. 4.)

. . . . . .

(In margine :)

Revmus D. Carolus Cardinalis de Guysia licentia extrahendi marmoreas statuas.

G. Asc : Card : Camerarius.

De speciali et expresso mandato SSmi D. N. pape cive vocis oraculo nobis facto et auctoritate etc. Remo et Illmo D. meo Carolo tituli sancte Cecilie Presbitero Cardinali de Guisa nuncupato ut per quoscumque pro eo agentes presentium ostensores ex alma Urbe vigintiquinque capsas statuis et tabulis marmoreis et aeneis aliisque diversis figuris per eum Christianissimo Francorum Regi dono dandis repletas clausas prout sunt et absque illarum cuique facienda aperitione nec non universa sua et suae familiae suppellectilia seu utensilia cujusvis generis speciei et quantitatis et quidem ea omnia super una vel ad summum duabus navibus seu barcas impositas extrahere et quocumque voluerit preterquam ad partes infidelium convertere libere, licite et impune ac absque aliqua Dohane Gabelle Datii vel cujusvis alterius oneris solutione possit et valeat harum serie concedimus et indulgemus districtius, inhibendo mandantes propterea dicte Urbis Dohaneriis Hostie et Civitatis Vetule Castellanis ceterisque ad quos spectat ubi haec nostre ostense fuerint sub censuris ecclesiasticis et duorum millium ducatorum auri Camerae Ap. inferendorum aliisque nostri arbitrii penis ne eumdem Revm et Illm D. Carolum aut ejus agentes predictos contra ipsorum presentium tenore in premissis impediant remorent vel molestent, alioquin quibusvis prohibitionibus ceterisque in contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque. Volumus autem quod talis extractio a tergo earumdem presentium annotetur, ne qua desuper fraus committi possit.

Dat. Rome in Cam : Ap : Die xi Aprilis 1550.

G. Asc : Card. Camerarius.

Hieronimus de Tarano.

Similes pro Magnifico D : Roberto de Strotiis Nobile Florentino pro duabus statuis novis.

Dat. Rome die xij Aprilis 1550.

(A. S. V. Div., CLXI, fol. 102.) — Carolo Cardinali de Guisa licentia extrahendi statuas marmoreas Francorum Regi dono dandas.

. . . . . .

(In margine :)

Rm̄s Cardinalis Parisiensis licentia extrahendi ex Urbe marmoreas statuas.
G. Asc. Card. Camerarius.

De mandato etc. et auctoritate. etc. Rm̄o et Ill̄mo D. meo Johanni tituli Sancti Crisogoni de Bellai Cardinali de Parisio nuncupato. Ut per quoscumque pro eo agentes presentium ostensores ex alma Urbe certam quantitatem tabularum et columnas integras et nonnulla fragmenta nec non diversi generis et speciei lapides non tamen in statuas nec in figuras seu testas vulgariter nuncupatas redacta super una navi seu barca capaci quadringentorum cantariorum imposita extrahere et quocumque voluerit preterquam ad partes infidelium convehere libere et licite et impune absque aliqua Dohane, Gabelle, Datii vel cujusvis alterius oneris solutione possit et valeat harum serie concedimus et indulgemus, districtius inhibendo mandantes propterea dicte Urbis Dohanerijs Hostiae et Civitae (*sic*) Vetule Castellanis ceterisque ad quos spectat et haec nostre ostense fuerint sub censuris ecclesiasticis et duorum millium ducatorum auri Camere Apostolicae applicandorum aliisque arbitrii nostri penis ne eumdem Rev̄m et Ill̄m D. Johannem aut ejus agentes predictos contra ipsarum presentium tenore in premissis impediant remorentur vel molestent. Alioquin etc. quibusvis prohibitionibus ceterisque in contrarium, etc. Volumus autem quod talis extractio a tergo earumdem presentium annotetur ne qua desuper fraus committi possit.

Dat. Rome in Ca : Ap : die xiv Aprilis 1550.
G. Asc : Card. Camerarius
Hier. de Tarano.

(E poco sotto :)

Similes pro eodem pro duodecim petiis partim alabastri partim misti rusticis nec in figuras statuas aut tabulas redactis et unius basis porfidi latitudinis palmorum novem et altitudinis trium.
Dat. iij. Maij 1550.

(A. S. V. Div., CLXI, fol. 105.)

. . . . . .

(In margine :)

Rem̄s Card. De Gaddis licentia extrahendi ex Urbe statuam.
G. Asc : Card. Camerarius.

Rev̄m et Ill̄m Dominum meum Dominum Nicolaum tituli Sancte Marie in Via Lata presbiterum Cardinalem de Gaddis nuncupatum, specialibus favoribus et gratiis prout decens est prosequi volentes de mandato etc. et auctoritate etc. tenore presentium ut per quoscumque agentes vel ministros suos presentium ostensores unam statuam seu caput marmoreum naturalis magnitudinis antiquum

et noviter resarcitum cum pectore recentius facto ex alma Urbe per ripam fluminis extrahere et ad pontes Regni Neapolis per quamcumque barcam conduci facere possit et valeat, licentiam et facultatem concedimus et impartimur, inhibentes propterea magnificis Dominis ejusque Urbis Conservatoribus Stratarum Magistris ac Ripe ejusdem Urbis Dohanerijs Arcis Hostiae Castellano aliisque quibuscumque ad quos spectat et quibus presentes nostre ostense fuerint sub nostri arbitrii penis ne agentes et ministros prefatos vel quosvis alios in extractione vel conductione premissis impediant quoque modo vel molestent. Alioquin, etc. Irritum, etc. Contrariis, etc.

Dat. Rome die xxvii Novembris 1551.

G. Asc. Card. Camerarius.

Hier. de Tarano.

(A. S. V. Div., CLXIII, fol. 34.)

(In margine :)

Rem̄s et Ill̄ms Dn̄s Georgius Cardinalis de Armeniaco licentia extrahendi capita marmorea.

G. Asc : Camerarius.

Revm̄o et Ill̄mo Dn̄o Georgio tituli sanctorum Johannis et Pauli presbitero Cardinali de Armeniaco salutem in domino et optatam felicitatem : volentes tibi qui hoc a nobis instanter requisivisti gratum facere, de mandato etc. et auctoritate, etc. tibi ut per quoscumque negociatores tuos aut per te in hiis agentes harum nostrarum ostensores infra designata capita lapidea omnia exceptis duabus antiquis recentiora ex alma Urbe extrahere et mari vel terra in *Galliam* ut ad Illm et Excellm Dominum *Gallie* contestabilem dono perferantur convehere libere et licete possis et valeas harum serie concedimus et indulgemus, stricte inhibendo mandantes propterea universis dicte Urbis officialibus ac Prefectis arcium Hostiae et Civitatis-Vetulae ceterisque ad quos spectat ut eedem nostre ostense fuerint sub censuris ecclesiasticis et mille ducatorum auri. Cam : Ap : inferendorum aliisque nostri arbitrii penis ne tuos negociatores aut per te agentes in premissis ullo modo impediant remorentur vel molestent. Alioquin, etc. quibusvis prohibitionibus ceterisque contrariis non obstantibus quibuscumque. Volumus autem quod in ipsa extractione annotatio a tergo harum nostrarum fiat, ne qua desuper fraus committi possit.

Dat. Rome in Camera Apostolica die xxx Aprilis 1555.

. . . . . .

Capita vero lapidea extrahenda haec sunt materno sermone scripta, videlicet :

Una testa di Vitellio col suo petto.

Una testa di Marco-Aurelio giovane col suo petto armato.

Una testa di Settimio Severo col petto di mischio.

Una testa di Antonino Caracalla col suo petto.

Una testa di donna grande col petto d'alabastro ed il peduccio di mischio.

Una testa di Domiziano col suo petto.

Una testa di Vitellio più piccola dell' altra, col suo petto,

Una testa di un Hercole giovane col suo petto.
Una testa di Ottone col suo petto.

G. Ascanius Card. Camerarius.

Hier : de Tarano (Not.).

(A. S. V. Div., CLXXXII, fol. 33.)

. . . . . .

(In margine :)

Illmo Dno Johanne de Avanton Oratori Christianissimi Francorum Regis licentia extrahendi capita marmorea.

G. Asc : Card. Camerarius.

Illri Domino Johanni de Avanton Christianissimi Francorum Regis apud Sm. D. N. pp. Oratori salutem, in Domino et optatam felicitatem. Volentes tibi qui hoc a nobis instanter requisivisti gratum facere, de mandato etc. et auctoritate etc. tibi ut per quoscumque negociatores tuos aut pro te in his agentes harum nostrarum ostensores infradesignata capita et alias res lapideas ex alma Urbe extrahere et mari vel terra in Galliam ut ad Illm et Excellm D. Gallie Contestabilem dono perferantur convehere libere et licite possis et valeas harum serie concedimus et indulgemus, stricte inhibendo mandantes propterea universis dicte Urbis Officialibus ac Prefectis arcium Hostie et Civitatis Vetule ceterisque ad quos spectat et hec nostre ostense fuerint sub censuris ecclesiasticis et mille ducatorum auri Camere Apostolice inferendorum aliisque nostri arbitrii penis ne tuos negociatores aut per te agentes in premissis ullo modo impediant remorentur vel molestent. Alioquin, etc. quibusvis prohibitionibus ceterisque contrariis non obstantibus quibuscumque. Volumus autem quod in ipsa extractione annotatio a tergo harum nostrarum fiat, ne qua desuper fraus committi possit.

Dat. Rome in Cam : Ap : die ultima Aprilis 1555.

Capita vero lapidea extrahenda haec sunt materno sermone scripta, videlicet :

Una testa di un Antonino Pio ritoccata e rifatta di nuovo.
Una di Scipione Africano moderna.
Una di Geta il petto moderno, la testa rifatta di nuovo.
Una di un Antinoo moderna.
Una di un Fauno piccola con alcuni pezzi di quadretti di mischio moderna.
Un puttino con un delfino moderno.
Una testa di un vecchio raso con un petto moderno.
Una testa di Faustina con il petto moderno.
Piu duoi cassette piene di quadretti e ovati e tondi di diverso mischio, ed un altra cassetta con dentro una tavoletta di albastro cotognino.

G. Asc : Card. Camerarius.

Hier. de Tarano.

(A. S. V. Div., CLXXXII, fol. 34.)

(In margine :)

R. P. D. Episcopus Nonensi licentia extrahendi decem capita marmorea.

G. Asc : Card. Camerarius.

Dilecto nobis in Christo R. P. D. Marco Lauredano Nonensi salutem in Do-

mino et optatam felicitatem. Volentes tibi qui hoc a nobis instanter requisivisti gratum facere... auctoritate etc. tibi ut per quoscumque negociatores tuos aut pro te in hiis agentes harum nostrarum ostensores decem capita lapidea parva simul et magna antiqua simul ac moderna ac quandam tabulam lapideam palmarum quatuor ex alma Urbe extrahere et ad civitatem Venetiarum convehere libere et licite possis et valeas harum serie concedimus et indulgemus, stricte inhibendo mandantes propterea universis et singulis dicte Urbis et quorumvis aliarum status Ecclesiastici, comitatuum et locorum officialibus et prefectis arcium Hostie et Civitatis Vetule ceterisque ad quos spectat et hec nostre ostense fuerint sub censuris ecclesiasticis et mille duc : auri Cam : Ap : infer : aliisque nostro arbitrii penis ne tuos negociatores remorent vel molestent. Volumus autem etc. etc.

Dat. Rome in Cam : Ap : Die vij. Mensis Maij 1555.

G. Asc. Card. Camerarius.

Hier. de Tarano.

(A. S. V. Reg., CLXXXII, fol. 39.)

(In margine :)

Licentia exportandi imagines et alia pro Domino Pyrro Ligorio.

Vitellotius Card. Camerarius.

Dilecto nobis in Christo Domino Pyrro Ligorio salutem in Domino. Humilibus nomine tuo nuper nobis porrectis precibus moti, volentes tibi specialem gratiam facere, de mandato etc. et auctoritate etc. tibi ut per quoscumque agentes et ministros tuos tria capita marmorea unum scilicet ad imitationem Scipionis, aliud Augusti Romanorum Imperatoris cum suo pectore marmoris mixti et aliud Antinoi nec non quandam parvulam tabulam, tres imagines et unum asellum omnes marmoreos recentioris forme ex alma Urbe extrahere et quocumque volueris comportare libere licite et impune possis et valeas, harum serie gratiose concedimus et indulgemus, stricte propterea inhibendo mandantes universis et singulis dicte Urbis Officialibus ac arcium Ostie et Civitevetule Prefectis seu Castellanis, ceterisque ad quos spectat et quibus presentes ostense fuerint sub 500 ducatorum auri Cam : Ap : inferendorum et in juris subsidium sub censuris ecclesiasticis aliisque nostri arbitrii penis te necne tuos agentes et ministros prefatos in premissis ullo modo vel obtentu impediant remorentur vel molestent. Alioquin etc. quibusvis prohibitionibus ceterisque contrariis nec obstantibus quibuscumque.

Dat. Rome in Cam : Ap : die decima mensis Julij 1568.

Vi : Card. Camerarius.

Andreas Martini.

(A. S. V. Div., CCXXXII, fol. 185.)

. . . . . .

(In margine :)

Licentia extrahendi figuras marmoreas pro Illmo Domino Cesare Gonzaga.

Frater Michael, etc. Camerarius.

Universis et singulis tam terra quam mari, portarum, pontium, passuum, portuumque custodibus datiariis ac vectigalium quorumcumque totius Status Ecclesiastici exactoribus ceterisque ad quos spectat et quibus hec nostre ostense vel presentate fuerint, salutem in Domino. Cum Illms dominus Cesar Gonzaga duas marmoreas figuras sive statuas ex hac alma Urbe ad Civitatem Mantuanam, seu quo magis sibi placuerit trasportari facere intendat, Nobisque pro licentia desuper obtinenda supplicari fecerit, Nos dominationi suae Illmae libentissime morem gerentes suis supplicationibus hujusmodi inclinati, de mandato etc. et auctoritate etc. licentiam predictam eidem Illme Dominationi suae duximus concedendam, prout per presentes concedimus. Qua propter Vobis omnibus et singulis supradictis et unum cuilibet harum serie committimus et sub quingentorum ducatorum auri Cam : Ap : inferendorum et in subsidium sub censuris ecclesiasticis aliisque nostri arbitrii penis stricte precepimus et mandamus uti prefatos agentes presentium ostensores dictas marmoreas figuras sive mari, sive terra deferendas in hujusmodi transportatione nequaquam modo aliquo, aut quovis quesito colore vel ingenio impediant, remorentur vel molestent; quinimo eosdem agentes cum dictis figuris in capsis occlusis libere iter suum facere et abire permittant. Alioquin etc. quibusvis prohibitionibus desuper editis, ceterisque etc. In quorum fidem, etc.

Dat. die secunda Aprilis 1569. Pontificatus etc. Pij V. An : IV.

Fr : M. B. Card. Camerarius.

(A. S. V. Div., CCXLII, fol. 75.) — (Fra Michele Bonelli, nipote di Pio V.)

(In margine :)

Licentia extrahendi statuas marmoreas pro Illmo Principe Florentie et Senarum.

Fr : Michael, etc. Camerarius.

Universis et singulis tam terra quam mari, portarum, pontium, passuum, portuumque custodibus, datiariis ac vectigalium quorumcumque et gabellarum totius Status Ecclesiastici exactoribus ceterisque ad quos spectat et quibus hec nostre ostense fuerint seu quomodolibet presentate, salutem etc. Cum Illms Dominus Don Franciscus Medices Florentie et Senarum Princeps figuras sive statuas marmoreas infrascriptas ex hac alme Urbe ad civitatem Florentie seu quo magis sibi placuerit transportari facere intendat, Nos pro licentia desuper obtinenda ejus partem requisiti, Dominationi suae Illustrissime libentissimum morem gerentes, de mandato etc. et auctoritate etc. licentiam predictam eidem Illme Dominationi suae duximus concedendam. Figurarum nomina haec sunt, videlicet :

Cleopatra intera a giacere di piu pezzi ristaurata di grandezza poco piu di due braccia.

Caracalla col petto moderno.

Una testa di un giovane non conosciuta, col petto tutte moderno.

Un altra testa col petto moderno, non conosciuta.

Un altra testa non conosciuta col suo petto di vil maestro.

Un altra non conosciuta col petto moderno.

Geta col petto tutto moderno.
Adriano col petto moderno.
Vitellio col petto moderno.
Marcello col petto moderno.
Un Busto antico col suo piede.
Una testa di maniera di donna col suo petto d'alabastro intagliato.
La Felice col petto moderno.
Un Torso di un marmo lungo un braccio.
Una testa di una femina non conosciuta senza busto, tutta fracassata.
Una testa di una Bacchetta col busto piccino moderno.
Un altra testa piccina col busto moderno.
Una testina piccina col busto moderno.
Una testina piccina fracassata senza busto.
Un putto di mezzo rilievo in un pezzo di pilo antico.
Un epitafio antico.
Cinque statue in più pezzi in cinque casse.

Qua propterea omnibus et singulis supradictis et vestrum cuilibet harum serie committimus et sub mille auri ducatorum Cam : Ap : inferendorum aliisque arbitrii nostri poenis stricte precipimus et mandamus uti agentes predicti Illmi Principis presentium ostensores supradictas marmoreas figuras sive mari, sive terra deferendas in hujusmodi transportatione nequaquam modo aliquo aut quovis quesito colore vel ingenio impediant, remorentur vel molestent, quin imo eosdem agentes cum dictis figuris in capsis occlusis seu aliter libere iter suum facere et abire permittant. Alioquin etc., quibusvis prohibitionibus desuper editis, ceterisque etc. In quorum fidem, etc.

Dat. die xxx Julij 1569.

Fr. M. B. Card. Camerarius.

(A. S. V. Div., CCXLII, fol. 122.)

. . . . . .

(In margine:)

Licentia extrahendi statuas marmoreas etc. pro Illmo Francisco de Este.

Fr. Michael, etc. Camerarius.

Universis et singulis tam terra, quam mari, portarum, pontium, passuum, portuumque custodibus, datiariis ac vectigalium quorumcumque et gabellarum otius Status Ecclesiastici exactoribus, ceterisque ad quos spectat et quibus hec nostre ostense fuerint seu quomodolibet presentate, salutem. Etc. Cum Illms Dominus Don Franciscus de Este figuras sive statuas marmoreas infrascriptas ex hac alma Urbe ad civitatem Ferrariae seu quo magis sibi placuerit transportari facere intendat, Nobisque pro licentia desuper obtinenda supplicari fecerit, Nos Dominationi suae Illme libenter morem gerentes suis hujusmodi supplicationibus inclinati, de mandato etc. et auctoritate etc. licentiam predictam eidem Illme Dominationi duximus concedendam prout per presentes concedimus. Statuarum nomina sunt haec, videlicet :

Quattro statuette di cinque palmi l'una, parte antiche e parte moderne.

Una statuetta di Esculapio, un altra di un Cupido et altre due non conosciute, et di più due teste antiche coi petti moderni, minori del naturale et non conosciute.

Qua propter omnibus et singulis supradictis et vestrum cuilibet harum serie committimus et sub *500* duc : auri Cam : Ap : inferendorum aliisque arbitrii nostri poenis stricte precipimus et mandamus uti predicti Illmi Domini Francisci agentes presentium ostensores supradictas marmoreas figuras sive mari, sive terra deferentes in hujusmodi transportatione modo aliquo aut quovis quaesito colore vel ingenio non impediant, remorentur vel molestent, quin imo dictos agentes cum dictis figuris in capsis occlusis sive aliter iter suum facere et abire permittant. Alioquin, etc. quibusvis prohibitionibus desuper editis ceterisque etc.

Dat. die 30 Julij 1569.

Fr : M. B. Card. Camerarius.

(A. S. V. Div., CCXLII, fol. 123.)

. . . . . .

(In margine :)

Licentia extrahendi figuras marmoreas pro Illmo Cardinali Ferrariensi.

Fr : Michael. Camerarius.

Universis et singulis portarum, pontium, passuumque custodibus, gabellariis, datiariis ac vectigalium quorumcumque et gabellarum totius Status Ecclesiastici exactoribus ceterisque ad quos spectat et quibus presentes ostense fuerint seu quomodolibet presentate, salutem etc. Cum Illms ac Revmus Dominus meus D. Hippolitus Estensis Cardinalis Ferrariensis nuncupatur, figuras sive statuas marmoreas infrascriptas ex hac alma Urbe ad Civitatem Tiburtinam seu quo magis sibi placuerit transportari facere intendat, nos qui pro licentia desuper obtinenda requisiverit Dominationi suae Illme libentissime morem gerentes, de mandato etc. et auctoritate etc. licentiam prefatam eidem Illme Dominationi suae duximus concedendam prout per presentes concedimus. Statuarum nomina sunt haec, videlicet :

Un Esculapio intiero.

Un Ercole intiero.

Una donna non conosciuta che sta a sedere, intiera.

Qua propter omnibus et singulis supradictis et vestrum cuilibet harum serie committimus et sub 500 duc. auri Cam : Ap : inferendorum, aliisque arbitrii nostri poenis stricte precipimus et mandamus uti predicti Illmi et Revmi D. Hippoliti Cardinalis agentes presentium ostensores supradictas marmoreas figuras deferentes in hujusmodi transportatione modo aliquo aut quovis quaesito colore vel ingenio minime impediant, remorentur vel molestent, quin imo ipsos agentes cum dictis figuris in capsis occlusis aut aliter iter suum facere et abire permittant. Alioquin etc.

Dat. Rome die 2 7bris 1569.

Fr : M. B. Card. Camerarius.

(A. S. V. Div., CCXLII, fol. 133.)

. . . . . .

(In margine :)

Licentia extrahendi statuas marmoreas.

Fr : Michael, etc.

Universis et singulis tam terra quam mari portarum, pontium, passuum, portuumque custodibus datiariis ac vectigalium quorumcumque et gabellarum totius Status Ecclesiastici exactoribus ceterisque ad quos spectat et quibus he nostre ostense fuerint seu quomodolibet presentate. Cum Illmus Dominus Don Franciscus Medices Florentie et Senarum Princeps figuras sive statuas marmoreas infrascriptas ex palatio nemoris Belvederis amotas et per SSm Dnm N. Pium Quintum dicto Illmo Dno dono datas ex hac alma Urbe dominationi suae placuerit transportari facere intendat, Nos pro licentia desuper obtinenda ejus parte requisiti sibi libentissime morem gerentes, de mandato etc. et auctoritate etc. licentiam predictam eidem Illmo Principi duximus concedendam. Figurarum sive statuarum nomina sunt haec :

Herato musa, Tre Cereri, Due Mnemosine muse, La Prudenza, Socrate termine, Una Vergine Vestale, Due Polymnie muse, Duoi termini di donna, Urania musa, Euterpe musa, Due Pietà, Proserpina, Abondanza, Antonino, Faustina, Due Giunoni, Un Consolo, Una Bacchetta, Una Flora. Qua propter omnibus et singulis supradictis et vestrum cuilibet, harum serie committimus et sub mille auri ducatorum Camere Ap : inferendorum aliisque arbitrii nostri poenis stricte precipimus et mandamus uti agentes prefati Illmi Dni Principis presentium ostensores supradictas marmoreas figuras sive mari sive terra deferendas in hujusmodi transportatione ne quoquam modo aliquo aut quovis quesito colore vel ingenio impediant remorentur aut molestent. Quin immo eosdem agentes cum eisdem figuris in diversis capsis occlusis libere iter suum facere et abire permittant. Alioquin etc. quibusvis prohibitionibus desuper editis, ceterisque contrariis non obstantibus quibuscumque. In quorum, etc.

Dat. Rome in Camera Ap : die xx mensis Septembris 1569, Pontificatus SSmi in Christo Patris et Dni Nri Dni Pij divina providentia Quinti, Anno Quarto.

Fr : M. B. Cardinalis Camerarius.

(A. S. V. Div., CCXLII, fol. 141.)

. . . . . .

(In margine :)

Licentia extrahendi statuas pro Hectore Ghislerio.

Fr : Michael, etc. Dilecto nobis in Christo Hectori Ghislerio Bononiensi, salutem in Domino. Exponi fecisti nobis in Cam : Ap : quod tu cum nonnulla videlicet septem capita marmorea aliquantulum antiqua in quatuor seu quinque capsis habeas ad effectum illa conduci faciendi Bononiam cuperes a nobis desuper licentiam impartiri, idcirco nobis humiliter supplicari fecisti ut desuper oportune providere dignaremur : Nos igitur volentes tibi gratiam facere specialem, de mandato SSmi D. N. pp. vive vocis oraculo super hoc nobis facto et

auctoritate nostri Cameriaratus officij tibi vel ministris ut dicta capita marmorea in predictis capsis posita ex Urbe extrahere et ad Civitatem Bononie convehi et asportari facere possis, harum serie gratiose concedimus et impartimur. Mandantes propterea universis tam Urbis quam quarumcumque civitatum Status Ecclesiastici mediate vel immediate subiectorum, dohaneriis, passageriis ac portuum, passuum, pontium custodibus ceterisque ad quos spectat sub 500 duc : auri Cam : Ap : inferendorum poenis quatenus dicta capita marmorea ad effectum supradictum ex Urbe extrahere et Bononiam transportari ac transire sinant et permittant, nec quemquam desuper molestent aut molestari faciant vel permittant. Alioquin, etc.

Dat. Rome in Cam : Ap : die xxv Aprilis 1570.

Fr : M. B. Card. Camerarius.

(A. S. V. Div., CCXLII, fol. 243.)

Voici la liste des bénéficiaires des permis, avec la nature des objets exportés par eux :

Antraigues, chambellan du roi de France Henri II (1547). — Petite statue d'Hercule; tête en bronze d'Antonin; têtes en marbre de Vespasien, Néron, Alexandre le Grand, Faustine, Lucrèce, Marguerite d'Autriche, Julie Mammée, Bacchus, une paysanne, un ange, 30 monnaies ou médailles modernes, une petite main, deux pierres cassées (bas-reliefs?), deux sarcophages de marbre.

Armagnac (cardinal d'), 1555. Pour le connétable de France [Anne, duc de Montmorency]. — Têtes de Vitellius, M. Aurèle jeune, Septime Sévère, Caracalla, une femme, Domitien, Vitellius (plus petite), Hercule jeune, Othon[1].

Avanton (J. d'), ambassadeur du roi de France Henri II (1555), pour le connétable de France [Anne, duc de Montmorency]. — Têtes d'Antonin le Pieux, de Scipion l'Africain (moderne), de Geta, d'Antinoüs (moderne), de Faune, de vieillard, de Faustine; enfant avec dauphin moderne; deux caisses de morceaux de marbre tacheté, avec une tablette d'albâtre jaune.

Bellay (cardinal du), 1550. — Plaques de marbre, colonnes,

1. Cf. *Archives de l'art français*, t. IV, p. 69; *Gazette des Beaux-Arts*, 1861, t. IX, p. 75.

marbres divers non travaillés, morceaux d'albâtre, base de porphyre [1].

Este (François I), 1569. Ferrare. — Six statuettes, deux statuettes d'Esculape et de Cupidon, deux petites têtes [2].

Ferrare (cardinal de), 1569. — Esculape entier, Hercule entier, femme assise.

Gaddi (cardinal de), 1551. — Tête de marbre de grandeur naturelle, avec buste moderne.

Ghislerio (Hector), 1570. Bologne. — 7 têtes de marbre.

Gonzague (César de), 1569. Mantoue. — Statues diverses.

Guise (Charles, cardinal de), 1550. Objets destinés à être offerts au roi de France. — 25 caisses de statues, de bas-reliefs, de bronzes, etc.

Henri II, roi de France, 1547. — Table circulaire de marbre tacheté, de 9 palmes de diamètre, qui avait été acquise par P. Coyn de Lyon et qui fut revendiquée par l'ambassadeur de France.

Ligorio (Pirro), 1568. — 3 têtes de marbre (Scipion, Auguste, Antinoüs); un âne de marbre.

Loredan (Marc), 1555. Venise. — Dix petites têtes, table de marbre de 4 palmes.

Medicis (François de), 1569 [3]. Florence. — Petite Cléopâtre couchée, tête de Caracalla; 4 têtes d'inconnus; têtes de Geta, Adrien, Vitellius, Marcellus; buste antique; tête de femme; tête de Felice (?); petit torse de marbre; tête de femme brisée; tête de Bacchante; trois petites têtes, dont une cassée; enfant en relief sur fragment de sarcophage; épitaphe; cinq statues en fragments.

Medicis (François de), 1569 [4]. Florence. — Sculptures du Belvé-

1. Cf. *Courrier de l'art*, 1er mars et 3 mai 1883.

2. Cf. *Archivio Storico*, 1890, p. 196.

3. Le permis est daté du 30 juillet. Une lettre du 12 août 1569, conservée à Florence, apprend que l'envoyé florentin à Rome a fait expédier, huit jours auparavant, des antiquités à Ostie; ce sont probablement celles dont il est question ici. Cf. Dütschke, *Antike Bildw. in Oberit.*, t. III, p. XIII.

4. Permis daté du 20 septembre. Les statues furent expédiées le 26 ou le 27 (*Jahrb. d. Inst.*, 1891, p. 66).

dère à Rome données par Pie V : Erato, trois Cérès, deux Mnémosyne, Prudence, terme de Socrate, Vestale, deux Polymnie, deux termes féminins, Uranie, Euterpe, deux Piété, Proserpine, Abondance, Antonin, Faustine, deux Junon, un Consul, une Bacchante, une Flore[1].

Pallavicini (Vincenzo), 1546. — Grande tête de femme; trois têtes de Méduse, de Janus, de vieillard; deux têtes d'Hermaphrodite[2]; tête moderne de Scipion; tête de jeune fille.

Strozzi (Robert de), 1550. Florence. — Deux statues modernes.

Salomon Reinach.

1. Cf. *Jahrb. des Instit.*, 1890, p. 39, 65. A la p. 66 de ce recueil est publié l'inventaire des statues du Belvédère données au prince de Florence, conforme à celui qui accompagne le permis d'exporter.

2. C'est-à-dire de Bacchus à longue chevelure; on appelait ces Bacchus *Hermaphrodite* à l'époque d'Aldroandi (1550).

VARIÉTÉS

Hiérakonpolis et les origines de l'Égypte[1]

I

Les fouilles heureuses de M. Quibell à Kom-el-Ahmar, sur l'emplacement d'un très ancien temple de la ville de Nekhnit, plus tard Hiérakonpolis, ont accru d'une manière extrêmement intéressante la collection des monuments de cette Égypte primitive, antérieure au vieil empire memphite, dont la découverte fut une des belles surprises des dernières années. Les plus importants seulement des objets trouvés sont donnés dans cette Ire partie, que M. Quibell n'a pas eu le loisir de faire aussi complète qu'il aurait voulu. M. F. Petrie venait, en effet, de publier les résultats de ses fouilles de 1899-1900 dans la nécropole royale de la période thinite ou antémemphite à Abydos, et il convenait de livrer au public, sans retard, l'essentiel des monuments du même âge découverts à Hiérakonpolis. Quelques planches n'ont pas été terminées à temps et leurs nos d'ordre ont été laissés inoccupés dans le volume. On les trouvera dans la IIe partie, qui donnera tout le reste des objets découverts, avec le texte du compte rendu des fouilles, que M. Quibell a également été forcé d'ajourner. Les 43 planches de la Ire partie sont seulement précédées d'une courte et substantielle notice descriptive, rédigée par M. Petrie.

Au point de vue chronologique, on paraît jusqu'ici devoir admettre que les monuments d'Hiérakonpolis, qui ont un aspect notablement différent de celui des objets provenant d'Abydos, constituent deux groupes d'époques distinctes, entres lesquelles s'intercale la période d'Abydos proprement dite. Nous résumerons brièvement les considérations qui ont guidé M. Petrie dans l'établissement de cette classification d'ensemble, encore bien incertaine, et qui domine tout le problème historique des temps archaïques.

On sait que les recherches de M. Amélineau, poursuivies pendant trois ans[2], puis reprises et complétées avec le plus grand succès par M. Petrie[3], ont fait sortir de terre, à Abydos, un groupe de neuf grands tombeaux royaux et un nombre très considérable d'inscriptions, sur vases et fragments de toute sorte en pierre et en poterie, stèles royales, stèles de particuliers, plaquettes de bois et d'ivoire, empreintes de cylindres, etc. Ces petits textes, qu'on n'a pas encore appris à lire avec certitude, en raison de leur extrême archaïsme et de la grande

1. *Hierakonpolis*, Part I, by J. E. Quibell, with notes by F. Petrie (*Egyptian Research Account*, 1900).

2. Amélineau, *Les nouvelles fouilles d'Abydos*, trois brochures, 1895-96, 96-97, 97-98 ; *Les nouvelles fouilles d'Abydos*, 1899 (compte rendu in-extenso de la campagne de 95-96) ; *Le tombeau d'Osiris*, 1900 (campagne de 97-98).

3. Petrie, *The royal tombs of the first dynasty*, Part. I. Egypt Exploration Fund, 1900.

porportion des signes disparus ou modifiés qu'on y rencontre, permettent cependant d'établir la liste des noms des possesseurs de ces tombeaux et démontrent, par une foule d'analogies, que tous ces souverains, dont nous ignorons la filiation, appartiennent à un ensemble de même époque, continu et homogène, ou, si l'on veut se servir du terme consacré, à une *dynastie*. Il est possible, de plus, par l'analyse du progrès artistique et industriel et du progrès philologique, de fixer de manière à peu près certaine l'ordre de succession des principaux d'entre eux, nous voulons dire ceux dont le nom se rencontre le plus souvent; les mêmes considérations conduisent à inscrire, avant le commencement de cette dynastie d'Abydos, le nom du roi dont le tombeau a été découvert à Négadah par M. de Morgan[1], parce que ses inscriptions sont sommaires et peu nombreuses, et qu'à en juger par son mobilier funéraire, il n'a jamais connu l'usage d'un objet en bronze. Le tombeau de Négadah appartient encore à l'âge de la pierre.

Or, les noms ou titres royaux d'Abydos donnent lieu à une remarque intéressante, plutôt que vraiment importante au point de vue des conséquences historiques. Trois d'entre eux se retrouvent, sans altération essentielle, dans la liste royale que possédaient les Égyptiens des temps classiques et dont nous avons plusieurs exemplaires de la période thébaine (listes monumentales, papyrus de Turin) et une transcription grecque un peu différente et naturellement postérieure, la liste de Manéthon. Ces noms qui, dans la transcription grecque, se lisent *Ousaphaïs*, *Miebaïs* et *Semempsès*, font partie, tous trois, de cette première tranche de la liste qui constitue, dans Manéthon, la Ire dynastie. Cette rencontre est assurément de nature à rendre un certain renom d'authenticité aux listes classiques, dans le voisinage des origines, et il n'est plus niable qu'au temps des Ramessides, et plus tard, les Égyptiens possédaient encore quelques données sur les commencements de leur histoire. Mais rien ne serait plus dangereux que d'accorder une confiance illimitée à ces traditions tardives, et ce n'est qu'avec la plus grande circonspection qu'il convient de suivre M. Petrie dans ses tentatives d'identification détaillée des rois d'Abydos avec les rois de Manéthon et des listes monumentales. Tout ce qu'on peut dire, c'est que jusqu'à nouvel ordre il est commode et relativement logique de désigner la série royale d'Abydos par la dénomination de Ire dynastie.

C'est une simple manière de parler, et M. Petrie a bien reconnu la nécessité d'admettre qu'il y a eu des rois avant la période d'Abydos, c'est-à-dire, pour lui, avant Ménès. Il a été trouvé, en effet, en y comprenant celui du roi de Négadah, un plus grand nombre de noms royaux que la liste classique ne permet d'en faire entrer dans la Ire dynastie, et, toutes identifications terminées, il est resté à M. Petrie trois noms qu'il fallait inscrire, soit avant, soit après : M. Petrie les considéra comme antérieurs, et plusieurs indices paraissent indiquer qu'il eut raison. A Hiérakonpolis, d'autre part, M. Quibell avait trouvé, à plusieurs reprises, l'un des trois noms d'Abydos dont il vient d'être question, celui qu'il faut bien continuer à transcrire *Narmer*, en attendant que la lecture

1. Morgan, *Les Origines de l'Egypte*. II. Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Négadah, 1897.

véritable en soit reconnue; il avait découvert en même temps la mention un peu douteuse d'un roi *Scorpion*, que les analogies d'objets conduisent, s'il existe, à placer tout à côté de Narmer. M. Petrie a groupé l'ensemble de ces rois antérieurs à Ménès : Narmer, le Scorpion et les deux rois supplémentaires d'Abydos en une dynastie spéciale, que dans la notice écrite pour l'ouvrage de M. Quibell, il a nommée la *dynastie 0*. Il faut seulement entendre par là que Narmer et ses monuments appartiennent à une période plus ancienne que celle des tombeaux d'Abydos.

En même temps que ceux de Narmer et du Scorpion, M. Quibell trouvait deux autres noms royaux d'une époque un peu plus récente. Le premier est celui de l'*Horus-Sît Khâsokhmoui*, le maître du grand tombeau d'Abydos exploré par M. Amélineau; les inscriptions de ses beaux cylindres l'apparentent avec ses voisins de la nécropole royale, tout en indiquant de grands progrès dans l'art de l'écriture. M. Petrie range Khâsokhmoui dans la IIe dynastie, à côté de Perabsen, dont le tombeau et les cylindres ont également été trouvés à Abydos et dont le nom, oublié par les listes classiques, se lit, par contre, sur une des stèles les plus anciennes de la nécropole de Saqqarah. Quant à l'autre nom royal, il était inconnu avant les trouvailles d'Hiérakonpolis et doit être lu *Khâsokhmou*. D'après le style et l'étonnante perfection de ses statues, il semble bien que ce roi soit postérieur à l'époque de Khâsokhmoui et de Perabsen. M. Petrie le considère comme appartenant également à la IIe dynastie.

M. Quibell a eu la bonne fortune, enfin, de rencontrer de beaux objets de l'époque historique, que nous mentionnons ici pour n'y pas revenir : une statue en bronze creux du roi Papi I, qui sera publiée dans la IIe partie, et une remarquable image de l'épervier d'Hiérakonpolis, en cuivre lamé d'or, la tête en or surmontée du diadème à l'uræus et de la grande Double-Plume, également en or (pl. XLI, XLII, XLIII). Notons aussi un petit fragment de vase qui porte le nom de Khéops (pl. XLVI, 13).

II

Les principaux monuments de l'époque de Narmer sont des palettes en schiste et des têtes de massue en pierre, couvertes de représentations figurées qu'accompagnent de brèves légendes.

A Hiérakonpolis ont été trouvées deux palettes, dont la plus grande seule figure dans la Ire partie (pl. XXIX). Elle est décorée, sur les deux faces, de bas-reliefs d'un art admirable, qui contraste avec l'imperfection des plaquettes trouvées jusqu'ici à Abydos. De forme allongée, rétrécie et arrondie en cœur à la partie inférieure, elle est surmontée, à droite et à gauche, de deux saillies où est figurée la face d'Hâthor à cornes de vache et qui encadrent, au recto et au verso, le nom de Narmer, dans l'habituel cartouche en façade de maison. Au-dessous, les sculptures de la face de gauche sont réparties en trois registres. Au premier, procession rituelle dont on retrouve la figuration, plus ou moins semblable, sur plusieurs plaquettes en ivoire d'Abydos, et qui paraît se rapporter à la solennité du couronnement. Le roi s'avance, coiffé du *nît*, suivi de son porte-sandales et précédé par une femme dont le rôle ne se comprend pas très

bien ; le roi est désigné par son nom, les deux autres personnages par l'indication de leurs titres. En avant marchent quatre porteurs d'enseignes fixées sur des plates-formes, en haut de grandes perches, et sur la droite de la scène, on voit dix corps humains, couchés horizontalement et décapités, leurs têtes entre les jambes. Les enseignes des porteurs sont dignes d'attention ; les conditions dans lesquelles on les retrouve, ensemble ou séparées, montrent que ce sont à cette époque les emblèmes de la divinité royale. On voit d'abord deux éperviers semblables, qui expriment la Double-Divinité ou la Double-Royauté sur le Nord et sur le Sud; leur ensemble constitue, par ailleurs, un titre royal que portent plusieurs souverains de la dynastie d'Abydos, et qui entre dans la composition du nom d'Horus-Sît de Khâsokhmoui, dans sa forme complète. Vient ensuite le chacal, insigne qui accompagne fréquemment la figure ou le nom du roi, notamment sur plusieurs plaquettes de l'Horus Den, à Abydos[1], et sur les stèles rupestres du commencement de la période memphite, au Ouady Magharah[2]. Enfin, le quatrième emblème est une sorte de grande plume.

Le deuxième registre est occupé par la représentation de deux animaux extraordinaires, des lions à longs cous de serpent entrelacés et terminés par des têtes de lion. Deux hommes tiennent en laisse ces monstres. L'entrelacement des cous délimite un godet circulaire assez profond où il faut voir, probablement, la partie essentielle ou le prétexte de tout l'objet, qui serait une palette à écrire. Au troisième registre, scène très habituelle sur les plaquettes d'Abydos : un taureau, qui symbolise le roi, détruit de ses cornes une enceinte fortifiée hémicirculaire et foule aux pieds un ennemi abattu.

Le tableau qui couvre la plus grande partie de la face de droite est d'une composition plus simple. Le roi, coiffé cette fois de la grande tiare blanche, tient la massue levée sur l'ennemi agenouillé et empoigné par les cheveux, dans la pose classique des bas-reliefs égyptiens de toute époque, depuis Abydos et la IVe dynastie. Le porte-sandales du roi est derrière lui; au-dessus du captif immolé, l'épervier d'Hiérakonpolis paraît offrir au roi, sous la forme symbolique d'une tête humaine accompagnée d'un chiffre, le total de 6000 victimes. Au-dessous de cette scène, dans un petit registre complémentaire, on voit deux figures d'ennemis renversés et suppliants.

Avant les découvertes de M. Quibell, on connaissait plusieurs palettes ou fragments de palette en schiste du même genre. Elles ont été étudiées et publiées à plusieurs reprises, et le lecteur en réunira facilement la collection complète en combinant les renseignements fournis, en dernier lieu, par M. Jéquier[3] et par M. Heuzey[4]. On trouve, dans l'étude de M. Jéquier, un admirable fragment du

1. V. surtout la plaquette Spiegelberg, donnée par Amélineau, *Nouvelles fouilles d'Abydos*, pl. XXXIII, et par Sethe, *Aelteste Denkmäler*, etc., dans la *Zeitschrift f. aegypt. Sprache*, 1897, p. 8.

2. Stèles de Khéops (Maspero, *Histoire*, t. I, p. 365) et de Sahourî (Morgan, *Origines*, t. I, p. 233).

3. Étude de Jéquier sur les *Monuments contemporains du tombeau de Négadah*, dans Morgan, *Origines*, t. II.

4. Heuzey, *Egypte ou Chaldée*? dans les Mémoires de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 1899, p. 60 et suiv. — C'est la dernière et la plus complète étude de M. Heuzey sur les objets de cette catégorie.

Louvre, partie supérieure d'une palette lancéolée sculptée sur les deux faces et fort analogue, par le style, à la grande palette d'Hiérakonpolis. On y remarque le taureau écrasant l'ennemi terrassé, et sur l'autre face, la série des insignes royaux sur leurs perches, le chacal, la plume et les deux éperviers semblables ; les perches, détail étrange, se terminent en bas par des mains qui saisissent une corde. Un autre fragment, reproduit par M. Jéquier et appartenant au Musée de Gizèh, paraît être l'extrémité pointue d'une palette lancéolée d'assez grande dimension, d'une facture archaïque et un peu grossière; elle porte des inscriptions et figurations difficiles à comprendre.

L'étude de M. Heuzey, d'autre part, comprend la reconstitution d'une belle palette dont les fragments sont dispersés au Louvre et au British Museum, et où sont figurées des scènes de chasse, sans mélange d'écriture; au centre, on a ménagé un godet circulaire avec rebord en relief. Dans la même étude se trouvent reproduites une face de la grande palette ci-dessus décrite, et, ce qui est plus précieux, une face de la petite palette non publiée dans le tome I de M. Quibell : les deux quadrupèdes fantastiques s'y font encore vis-à-vis, avec leurs cous de serpent qui encadrent le godet central, mais cette fois sans se croiser. Enfin, M. Heuzey fait un rapprochement singulièrement intéressant entre la grande palette d'Hiérakonpolis et un cylindre chaldéen du Louvre, où l'on retrouve, en un dessin étrangement identique, le motif des lions aux cous de serpent entrelacés. Il est difficile de considérer comme fortuite une pareille coïncidence, et l'on songe aux conclusions où aboutit M. de Morgan, d'après qui l'Égypte aurait été conquise, vers le début de l'âge des métaux, par une race étrangère venue d'Asie.

Les têtes de massue de l'époque de Narmer sont reproduites aux planches XXV, XXVI A, XXVI B, XXVI C. Nous décrirons seulement les deux plus importantes de ces pièces.

La massue de Narmer (vue d'ensemble, pl. XXV, détails par photographies partielles et dessin développé, pl. XXVI B) est occupée tout entière par une scène compliquée dont certains détails lui sont communs avec la grande palette en schiste, tandis que d'autres la rapprochent des plaquettes d'ivoire d'Abydos[1]. Il s'agit toujours de l'intronisation du roi, mais à un moment différent de la cérémonie. Le roi est assis sous un dais, au sommet d'une estrade accessible par des marches, au-dessus de laquelle plane le vautour aux ailes déployées. Auprès du roi, deux porte-éventails ; derrière lui, le même porte-sandales et la même femme qu'on voit sur la grande palette, avec les mêmes légendes; le nom du roi se lit dans le cartouche en façade de maison surmonté de l'épervier. Plus en arrière encore, trois gardes du corps porteurs de longues cannes. Devant le dais, au registre supérieur, présentation des quatre emblèmes royaux déjà rencontrés, le chacal, la plume et les deux éperviers ; au deuxième registre, scène de danse rituelle qu'on retrouve sur la grande plaquette d'Abydos et dont plu-

1. V. Petrie, *Royal Tombs*, pl. XI et XIV-XVII, et surtout la grande plaquette reproduite pl. XI, 14, et pl. XV, 16.

sieurs détails sont obscurs ; au registre inférieur, présentation au roi d'un taureau et d'une chèvre, censés figurer des troupeaux immenses dont les chiffres sont écrits au-dessous : « centaines de mille, myriades de centaines de mille, milliers de millions ». Par derrière, une figure de captif, les bras liés, représente une armée prisonnière d'un effectif semblablement fabuleux. La partie droite du dessin paraît être un simple remplissage, sans relation avec la scène principale ; on y remarque une sorte d'enceinte oblongue où galopent diverses bêtes à cornes.

L'autre massue, mutilée et perdue en partie, a conservé une représentation des plus intéressantes, celle de l'ouverture des sillons, rite solennel accompli par le roi, armé de la houe (vue d'ensemble, pl. XXV, détails par photographies partielles, pl. XXVI C). Il est suivi de ses deux porte-éventails, et un serviteur l'accompagne en déversant au sillon le grain d'une corbeille. Au-dessous de cette scène, on voit un groupe d'ouvriers occupés à travailler aux digues, de part et d'autre du lit d'un canal.

A côté du roi, l'on remarque un groupe de deux signes difficiles à lire, une rosace fleurie et un scorpion, dans lesquels M. Petrie voit la désignation de la qualité royale et le nom du souverain; interprétation un peu douteuse, en raison de l'absence du cartouche, et impossible à vérifier pour le moment, cette tête de massue étant le seul objet où l'ensemble des deux signes en question se rencontre. Le sens pourrait être tout différent, car le scorpion possède à Hiérakonpolis une signification mystique qui nous échappe, mais dont l'importance est manifestée par le grand nombre d'images de cet insecte qu'on a rencontrées dans les fouilles, en bas-relief sur des parois de vase ou sous forme de petites amulettes en pierre et en cristal.

Le cartouche de Narmer a été trouvé, à deux reprises, dans les tombeaux d'Abydos, ce qui est une raison pour penser, avec M. Petrie, que ce souverain est antérieur à la dynastie d'Abydos. Comment, d'autre part, la période ancienne d'Hiérakonpolis, qu'il représente, doit être placée par rapport à la période anté-abydénienne de Négadah, c'est ce qu'il ne sera possible de dire que le jour où la découverte du tombeau de Narmer nous aura livré, avec son nom royal, les inscriptions des cylindres qu'il possède certainement. L'art d'Hiérakonpolis, nous l'avons dit, est à un degré d'avancement bien supérieur à celui de Négadah et même d'Abydos; mais la culture artistique n'a jamais été uniforme d'un bout à l'autre de la vallée du Nil, et les relations de cet ordre ne peuvent donner aucune indication, par elles-mêmes, au point de vue chronologique.

Il est intéressant de noter que M. G. Foucart est arrivé, en ce qui concerne la chronologie relative d'Hiérakonpolis et d'Abydos, à des conclusions tout opposées à celles de M. Petrie[1]. M. Foucart s'est attaqué au problème de la lecture des noms des deux rois communément appelés Narmer et le roi Scorpion; par une méthode fondée sur la recherche d'une identification avec des noms figurant dans les listes classiques, il aboutit à proposer, pour le nom lu jusqu'ici

1. G. Foucart, *Les deux rois inconnus d'Hiéraconpolis*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1901, p. 228 et suiv.

Narmer, la lecture *Bouzaou*, tandis que le nom du Scorpion serait à lire *Qebouhâ*, *Qobhou*. Ce nom est celui du dernier roi de la Ire dynastie, dans les listes, et Bouzaou est son successeur, le premier roi de la IIe. Dans ces conditions, la dynastie O disparaîtrait d'Hiérakonpolis, et cela constituerait, d'après l'auteur, une confirmation de l'authenticité des anciennes listes royales.

Pour juger de la justesse de la méthode, il serait nécessaire d'en soumettre les résultats et le principe à une analyse étendue et détaillée, d'un caractère trop spécial pour que nous puissions songer à nous y engager ici. C'est pourquoi nous nous bornons à mentionner les conclusions de l'ingénieuse et très intéressante étude de M. Foucart, sous toutes réserves et sans commentaires.

III

Le nom de Khâsokhmoui n'apparaît qu'une fois à Hiérakonpolis, sur un montant de porte en granit décoré de ce cartouche, bien connu par les cylindres d'Abydos, que surmontent l'épervier d'Horus et l'animal de Sît (pl. II). Le cartouche se répète plusieurs fois en hauteur, absolument comme sur les jambages de la porte intérieure de la pyramide de Zosiri, à Saqqarah.

Khâsokhmoui tient encore de très près à la dynastie d'Abydos. Avec l'Horus Khâsokhmou, au contraire, on a l'impression de faire un grand pas vers l'origine des temps proprement historiques. Son nom a été trouvé sur le socle de deux petites statues assises, d'une facture étrange et délicate, presque frêle, extrêmement éloignée de la statuaire un peu massive du début de l'Ancien Empire [1]. La première statue, en calcaire, est brisée et privée de tout le haut du corps (pl. XXXIX); la tête, ramassée à part, a une expression extraordinaire, très jeune, mélancolique et sérieuse. L'attitude et le costume sont les mêmes que ceux que nous montre l'autre statue, en schiste, qui est à peu près intacte (pl. XLI). Le corps est drapé dans un vêtement tombant, largement ouvert sur la poitrine, avec des manches qui habillent le bras jusqu'au poignet; par dessous, un autre vêtement couvre la gorge et dresse à hauteur du menton le bord d'un col de forme évasée. L'avant-bras gauche est replié contre le corps, le poing droit repose sur le genou et tient l'extrémité d'un sceptre. La tête porte la grande tiare blanche. Il est curieux de comparer cette tenue à celle des rois de l'empire memphite, que leurs statues nous montrent invariablement nus, vêtus seulement du pagne court et collant, avec la grande perruque et la barbe postiche.

Les deux statuettes ont leurs socles entourés de souples dessins à la pointe, qui représentent des multitudes mises en déroute, des figures d'hommes culbutées dans les positions les plus singulièrement inattendues et variées (pl. XL). Des chiffres d'ennemis tués accompagnent ces petits tableaux, et devant les pieds de la statue se trouve gravé le cartouche de l'Horus Khâsokhmou.

Les monuments épigraphiques de ce souverain ne comprennent que trois ou quatre exemplaires, presque identiques, d'une inscription semi-figurée gravée

1. Cf. notamment, les reproductions de statues royales données par Maspero, *Histoire*, t. I, p. 364, 372, 374, 379, 390.

sur le flanc de grands vases en pierre (pl. XXXVI, XXXVII, XXXVIII). A gauche, le nom d'Horus, dans le cartouche surmonté de l'épervier, avec qui paraît s'entretenir familièrement le vautour, la Maut divine de la cité de la rive droite, désignée par l'épithète écrite au-dessus d'elle : *Khont Nekhabit*, « Celle qui est dans Nekhabit. » Le vautour présente à l'épervier royal, serré dans sa griffe, le faisceau de signes hiéroglyphiques qui se lit *sam toouï*, « Réunion des Deux-Terres », et symbolise l'unification des primitives royautés du Nord et du Sud. A droite du tableau, courte phrase écrite verticalement qui semble pouvoir être traduite ainsi : « Année où furent combattus les Vaincus du Nord. » L'inscription serait donc commémorative de quelque expédition de guerre.

Le vautour est perché sur un cartouche de forme circulaire, avec embase, dans lequel on lit le mot *Besh* (?). Ce cartouche rond, que l'on trouve aussi sur le linteau de la porte de la pyramide de Zosiri, paraît être la forme primitive du cartouche allongé qui renferme le nom royal aux époques historiques; il est fort possible, malgré la bizarrerie de la composition, que dans le cas actuel le vocable y inclus ne soit autre chose que le nom royal du souverain dont le nom d'Horus est Khâsokhmou. Cette interprétation ne pourra être vérifiée que par la découverte d'autres inscriptions appartenant au même roi.

En somme, les découvertes d'Hiérakonpolis nous permettent, jusqu'ici, de saisir la civilisation archaïque en deux points très remarquables de son développement. Aux deux instants, on constate avec Abydos un certain nombre d'analogies et des différences profondes. Il y a de grandes différences aussi entre les monuments des deux époques d'Hiérakonpolis, qui toutes deux, cependant, présentent cette singularité de posséder une sculpture merveilleuse et de n'avoir fourni qu'une somme insignifiante de documents épigraphiques proprement dits. L'existence ou la non-existence de textes contemporains des œuvres d'art d'Hiérakonpolis est la principale inconnue du problème historique actuellement posé, car les éléments d'une classification générale en dépendent étroitement. Des inscriptions dorment peut-être quelque part, dans les tombeaux de Khâsokhmou et de Narmer, par exemple, et leur abondance, le développement de leurs textes, leurs caractères philologiques et graphiques, voire leurs indications précises, permettront un jour de poser les jalons certains d'une histoire de la période anté-memphite; pour le moment, on est bien forcé d'avouer que pour situer, simplement, les groupes d'Hiérakonpolis par rapport à ceux d'Abydos et de Négadah, on ne possède que des indices de plus ou moins de probabilité, et sans aucune valeur formelle.

Il faut attendre de nouvelles découvertes. Il faut souhaiter, plus immédiatement, que l'on voie paraître à bref délai les derniers compte-rendus des fouilles de M. Amélineau, et que M. Petrie et M. Quibell ne tardent pas à nous donner la suite de leurs belles publications.

Brest.

Raymond Weill.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 10 AVRIL 1902.

M. Lair, membre libre, donne lecture de sa notice sur M. Célestin Port, son prédécesseur.

M. Heuzey étudie un bas-relief syrien d'époque gréco-romaine, sur lequel on voit un dieu cavalier, le fouet à la main, vêtu, à l'orientale, d'une tunique à manches et d'un pantalon serré à la cheville, avec un grand carquois suspendu à l'arrière du cheval. La tête nue, imberbe et d'aspect juvénile, entourée d'une chevelure rayonnante, a tout à fait le caractère que la tradition classique donnait aux divinités solaires. L'inscription grecque, gravée sur la plinthe, peut se traduire ainsi : « Au dieu Gennéas, dieu national, Mazabbanas et son fils Marcus ont consacré ce monument, en l'année 507, mois *dystros* (195 ap. J.-C., suivant l'ère des Séleucides). » — M. Heuzey rapproche cette divinité d'un dieu Gennaios, adoré à Emèse sous la forme d'un bétyle ou pierre volante, à Baalbeck sous celle d'un lion. — M. Heuzey passe ensuite en revue plusieurs stèles, dont l'une représente un personnage en costume phénicien de l'époque perse. Une autre porte, au-dessous d'une figure de femme voilée à la grecque, une curieuse décoration symbolique; ce sont deux pleureuses, symétriquement agenouillées, qui versent la libation funéraire sur une plante sacrée formant le milieu du motif. — Des inscriptions, traduites par M. Ledrain, donnent les noms de Baaliathon, fils de Abdmelqarth, de Baalshamar et de son fils Ogbaal, et celui d'une divinité complexe Moloch-Astarté, déjà connue par la mission de M. Renan.

SÉANCE DU 18 AVRIL 1902.

M. Eugène Müntz étudie l'histoire des peintures du XIVe siècle qui ornent à Avignon soit N.-D.-des-Doms, soit le Palais des Papes. De récentes recherches lui ont permis de serrer de plus près plusieurs problèmes se rattachant à ces cycles mystérieux. Grâce à des documents d'origine siennoise, négligés par les biographes, on peut pénétrer dans l'intimité du principal des artistes fixés à Avignon : Simone Memmi, le rival de Giotto et l'ami de Pétrarque. M. Müntz fait connaître sa situation de famille, ainsi que sa situation de fortune. Il établit en même temps, à l'aide d'une inscription contemporaine, que l'artiste s'appelait bien Memmi, comme l'a déjà affirmé Vasari, et que tout ce que la critique moderne a écrit contre cette assertion est pure fantaisie. Simone peignait à la fois des fresques monumentales, telles que la *Vierge et le Christ* du portail de N.-D.-des-Doms, conservées jusqu'à nos jours, et des retables de dimensions presques microscopiques, fins comme des miniatures. Un tableau authentique,

conservé à Liverpool, et portant la signature *Simon de Senis me fecit*, avec la date 1342 (par conséquent peint à Avignon), permet, par comparaison, de revendiquer définitivement en faveur de Simone la série des scènes de la *Passion*, divisées entre les Musées du Louvre, d'Anvers et de Berlin. Ce sont des chefs-d'œuvre de fini et de sentiment. Le frontispice enluminé par Simone pour le Virgile de son ami Pétrarque a été exécuté vers la même époque. Par contre, les seules peintures que l'on pouvait encore être tenté d'attribuer à Simone, celles de la chapelle Saint-Jean, au Palais des Papes, jurent trop avec ses ouvrages authentiques pour sortir de son pinceau. Elles sont l'œuvre d'un des nombreux peintres italiens qui se trouvaient à Avignon en même temps que lui. En résumé, Avignon ne possède plus qu'un seul ouvrage authentique de Simone Memmi : la fresque du fronton de N.-D.-des-Doms. — M. Müntz insiste sur l'intérêt qu'il y aurait à faire exécuter, par un des habiles dessinateurs attachés au service des Monuments historiques, un facsimilé de ce débris vénérable, dont les jours sont comptés. Il prie l'Académie de tenter une démarche dans ce sens auprès de M. le directeur des Beaux-Arts.

L'Académie procède à l'élection d'un membre du Conseil supérieur de l'instruction publique en remplacement de M. Jules Girard, décédé. Au deuxième tour de scrutin, M. Bréal est désigné comme candidat aux suffrages des cinq Académies.

L'Académie procède à l'élection d'un délégué à l'Association internationale des Académies. M. Perrot est élu.

L'Académie procède à l'élection d'un délégué à la commission du *Journal des Savants*. M. Delisle est élu.

M. Oppert communique la traduction du commencement du long récit de Gudéa, conservé dans le cylindre A du Musée du Louvre et provenant de Telloh, d'où l'avait rapporté M. de Sarzec. Ce texte remonte à une époque très ancienne, qui n'est pas antérieure au milieu du cinquième millénaire avant l'ère chrétienne. Il est écrit en sumérien.

SÉANCE DU 25 AVRIL 1902.

M. Eugène Müntz communique une lettre où M. l'abbé Gayet, curé d'Andeville (Oise), lui signale des fresques du pontificat de Clément VI, contemporaines par conséquent de celles du Palais des Papes d'Avignon, et qui semblent jusqu'ici avoir échappé à tous les archéologues. Ces fresques, purement ornementales, ont été exécutées sur l'ordre du cardinal de Monfavet.

L'Académie, sur la proposition de la commission de la Fondation Piot, accorde une somme de 2,000 francs à M. Eugène Déprez, qui se rendra à Londres pour y étudier les documents d'archives relatifs à la construction de l'Hôtel du Roi et de la Tour de Londres, et dans lesquels il est fait mention d'artistes français, sous les règnes d'Edouard Ier, d'Edouard II et d'Edouard III.

Le R. P. Séjourné, supérieur du Couvent de Saint-Etienne à Jérusalem communique plusieurs inscriptions sémitiques et grecques qui lui ont été adressées par les religieux dominicains de l'École Biblique. La plupart des inscriptions

sémitiques ont été relevées par les PP. Jansen et Savignac, au cours du voyage d'études qu'ils viennent de faire en dirigeant la caravane actuelle de l'École au Sinaï, avec retour par Akabah et Pétra. On a pu suivre la voie romaine d'Akabah à Maan ; on y a retrouvé des milliaires, dont deux de Trajan. Dix-neuf inscriptions nabatéennes ont été relevées. — Le R. P. Séjourné signale ensuite une nouvelle mosaïque découverte à Madaba et trois inscriptions grecques trouvées à Jérusalem, à Yabra et à Feiran.

M. Léopold Delisle donne lecture de la note suivante : « J'ai eu l'occasion d'exprimer dans le *Journal des Savants*, en septembre 1900, mon opinion sur la valeur des arguments développés par notre correspondant, M. le chanoine Chevalier, au sujet du Saint-Suaire de Turin et auxquels les Bollandistes ont donné leur adhésion. A la demande de plusieurs de mes confrères, je crois devoir déclarer que ces arguments me paraissent avoir jusqu'ici conservé leur valeur. »

M. Hamy présente quelques observations sur un ouvrage intitulé : *Codex Nuttall. Fac-simile of an ancient Mexican codex belonging to Lord Zouche of Harynworth.*

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Le Musée de Naples.

Lorsque l'éminent historien Ettore Pais accepta, au printemps de 1901, la direction du Musée National de Naples, il n'ignorait pas qu'il assumait une tâche herculéenne — le nettoyage des écuries d'Augias. Les administrations précédentes avaient fait preuve d'une incurie lamentable ; d'autre part, des irrégularités graves s'étaient produites et une tapisserie de grande valeur avait disparu des collections. M. Pais trouva les archives en désordre, la comptabilité mal tenue, des collections entières non enregistrées ; il constata que le droit de fouiller était concédé sans contrôle à des gens influents et que les acquisitions du Musée étaient faites à des prix de fantaisie. Pour mettre fin à ces abus, M. Pais devait provoquer bien des animosités et des colères ; elles viennent de faire explosion de façon fort inattendue. Naturellement, personne n'a osé reprocher à M. Pais d'avoir substitué l'ordre au désordre ; mais on s'en est pris à la réorganisation des salles d'antiques opérée sous sa direction et l'on a cru, par cette diversion, briser son autorité et son crédit. Comme il n'est pas homme à tolérer de telles manœuvres, il les dévoile, avec une fermeté courtoise, dans une brochure intitulée : *Il Riordinamento del Museo Nazionale di Napoli*, 1902.

Au mois de février dernier, étant à Rome, M. Pais apprit que l'Académie royale de Naples, dont il est membre, devait discuter le 8 du mois la réorganisation du Musée commencée par lui. Il demanda par télégramme que l'on attendît son retour ; on lui répondit que cela était impossible. La séance de l'Académie eut lieu à huis-clos, ce qui n'empêcha pas les journaux de Naples d'en publier les résultats. M. Pais s'est procuré le texte authentique de la délibération de l'Académie, protestant contre les nouveaux arrangements, et il en a discuté avec détail toutes les assertions, dont les unes sont vagues et les autres contraires à la vérité. Ce document, dont on avait refusé communication à M. Pais, est signé des noms de dix académiciens, dont deux seulement, MM. Sogliano et G. de Petra, sont archéologues ; M. Sogliano a été directeur du Musée National avant M. Pais et M. de Petra est inspecteur des fouilles de Pompéi. « Pourquoi, demande M. Pais, l'Académie n'a-t-elle pas élevé la voix lorsqu'on a gaspillé 80.000 livres pour des travaux *non exécutés* ? Pourquoi n'est-elle pas intervenue lorsque la Direction du Musée a laissé échapper la tuile étrusque de Sainte-Marie de Capoue, déclarant faux un des monuments les plus insignes de l'histoire de Campanie ? » Ce qu'il y a de curieux, au sujet de cette tuile, c'est que M. de Petra, en affirmant que cette tuile était fausse, en donna comme preuve une déclaration écrite des fouilleurs, comme quoi ils l'avaient enterrée

pour la découvrir ; mais une enquête a établi que cette déclaration des fouilleurs était *un faux*.

Puisse M. E. Pais trouver à Rome et dans l'opinion des Italiens éclairés l'appui nécessaire à la continuation de son œuvre ! Ce sera une victoire de la science sur le *Camorrisme*.

S. R.

— M. Lanciani écrit dans l'*Athenaeum* du 17 mai 1902 : « Une commission d'enquête, composée des professeurs Brizio et Mariani et de l'architecte Calderini, a été nommée il y a quelques semaines pour étudier l'état passé et présent du Musée de Naples, ainsi que certaines responsabilités engagées dans cette administration. La question essentielle est la prétendue disparition d'une pièce magnifique de tapisserie, qu'un expert romain, Car. Pietro Gentili, directeur de la *Fabbrica degli Arazzi* du Vatican, jure avoir vue il y a cinq ans dans un magasin fermé au public, étendue à terre, alors que le pendant (un Persée) était suspendu à une corde à travers la chambre. Mais l'existence de la pièce disparue est absolument et catégoriquement niée par les précédents administrateurs du Musée. La controverse en est arrivée à une acuité telle que la commission d'enquête a donné sa démission, remettant l'affaire aux tribunaux compétents. »

Jésus et saint Jean.

La direction de la *Revue* a reçu la lettre suivante :

« Messieurs,

« Lecteur assidu de la *Revue archéologique*, je viens de lire et relire l'article de M. Cecil Torr sur la jeunesse du Christ relativement à saint Jean-Baptiste (*Revue*, 1902, I, p. 14). Puis-je me permettre de poser une question au savant écrivain ? Puisqu'il prend des argumeuts dans les textes évangéliques, que fait-il du verset 23 du chap. III de saint Luc ? Comment expliquer les autres textes sans en rapprocher aussitôt ce verset ? Du moment que l'on prend les Évangiles comme sources historiques, il faut, semble-t-il, tout prendre en considération ou tout rejeter. Je serais très heureux si, dans un prochain numéro, je voyais une réponse à ma question.

« Agréez, etc.

« GUIMBERTEAUD.

« Conflans par Amilly (Loiret). »

Le verset III, 23 de saint Luc est ainsi conçu :

« Et Jésus était [alors âgé] d'environ trente ans, et il était, comme on le croyait, fils de Joseph, [fils] d'Héli, etc. »

Nous avons communiqué la lettre ci-dessus à M. Cecil Torr, qui y a fait la réponse que voici :

« Le principe de critique qu'énonce votre correspondant me semble tout à fait inadmissible. Sans doute, si l'on traite les Évangélistes comme des écrivains inspirés, incapables de se contredire, il faut faire entrer en ligne de

compte tout ce qu'ils ont écrit. Mais si on les considère comme des historiens, il faut, de toute nécessité, admettre qu'ils ont compilé leurs récits à la manière des autres historiens : à savoir, qu'ils ont réuni des informations de sources diverses et les ont mises par écrit, de très bonne foi, mais sans toujours s'apercevoir que ce qu'ils tiraient d'une source était parfois inconciliable avec ce qui leur venait d'une source différente.

« Le verset allégué de Luc dit que Jésus avait à peu près trente ans quand il commença à enseigner. Le premier verset du même chapitre dit qu'il commença à enseigner la 15e année du règne de Tibère, c'est-à-dire entre le 19 août 28 et le 19 août 29 ap. J.-C. Mais si, cette année-là, Jésus avait trente ans, il

Fig. 1. — Fragment de verre chrétien.

doit être né entre le 19 août 3 et le 19 août 2 av. J.-C. Or, cela est incompatible avec les versets 1-7 du chapitre précédent, qui le font naître au temps du recensement de Quirinius, c'est-à-dire entre le 6 septembre 6 et le 6 septembre 7 ap. J.-C., comme aussi avec Matthieu, II, 1, texte d'après lequel Jésus naquit sous le règne d'Hérode, qui mourut au printemps de l'an 4 av. J.-C.

« Il y a aussi Jean, II, 20, qui place le début de l'enseignement de Jésus dans la 46e année de la construction du Temple. Or, Josèphe (*Ant. jud.*, XVII, 8, 1) dit qu'Hérode régna trente-sept ans à dater de la reconnaissance de son autorité par les Romains, ou trente-quatre ans à compter du meurtre de son prédécesseur ; ces événements sont placés par Josèphe (*ibid.*, XIV, 14, 5 ; 16, 4) sous les consulats de Calvinus et Pollio, d'une part, d'Agrippa et Gallus, de l'autre, c'est-à-dire en 40 et 37 av. J.-C. Ainsi l'année juive du 1er Nisan 23 av. J.-C. au 1er Nisan 22 av. J.-C. serait la 18e du règne d'Hérode *de jure* et

la 15e de son règne *de facto*. Le même Josèphe (*Ant.*, XV, 11, 1 ; *Bell.*, I, 21, 1) nous apprend que la construction du temple commença la 18e ou la 15e année du règne d'Hérode. De la sorte, le Temple aurait été dans la 46e année de sa construction entre le 1er Nisan 24 et le 1er Nisan 25 ap. J.-C. Si Jésus avait alors trente ans, il doit être né entre le 1er Nisan 7 et le 1er Nisan 6 av. J.-C. Cela est d'accord avec Matthieu (II, 1), qui le fait naître sous Hérode, mais est en contradiction avec Luc (II, 1-7 ; III, 1) qui fait naître Jésus à l'époque du recensement de Quirinius et commencer son enseignement dans la 15e année de Tibère.

De la fin du chap. II et du début du chap. III de Luc, je conclus que la naissance du Christ et l'ἀνάδειξις de Jean-Baptiste datent l'une et l'autre de l'époque du recensement de Quirinius, entre le 6 sept. 6 et le 6 sept. 7 ap. J.-C. Je pense que l'ἀνάδειξις de Jean n'était autre chose que son admission dans la communauté d'Israël par son assistance à la Pâques, alors qu'il était âgé de douze ans. S'il en est ainsi, Jésus avait dix-huit ans et Jean-Baptiste avait trente ans à la date indiquée par l'évangile de Jean (II, 20) pour le commencement de l'enseignement du Christ, c'est-à-dire entre le 1er Nisan 24 et le 1er Nisan 25 ap. J.-C., alors que la construction du temple durait depuis quarante-six ans. Pour conclure, j'estime vraisemblable que Luc, III, 23 concerne, en réalité, l'âge de Jean-Baptiste et non pas l'âge de Jésus.

Cecil Torr.

P. S. — Comme exemple du type juvénile de Jésus, que l'on constate sur nombre de monuments chrétiens des cinq premiers siècles, je donne ici la reproduction d'un fragment de verre doré avec l'effigie du Sauveur. Ce verre, datant des environs de 250 ap. J.-C., a passé, en 1863, de la collection Matarozzi à Urbin, au Musée Britannique.

Dans mon article de la *Revue* (1902, I, p. 14), prière de lire ainsi, p. 17, l. 4 et 5 : « A la fin de 7 ou au commencement de 6 av. J.-C. ».

Le poignard anthropoïde de la collection Franks.
(*Rev. archéol.*, 1901, II, p. 289, 433.)

Dans un récent numéro de la *Revue*, j'ai tiré des conclusions chronologiques, d'ailleurs exactes, du fait de la découverte d'un *poignard anthropoïde* dans les environs d'Aquilée (*Revue*, 1901, II, p. 289). Mais les prémisses sur lesquelles ma conclusion se fondait sont fausses : *Le poignard en question, légué par Franks au Musée Britannique, ne provient pas de Solmona, province d'Aquilée, mais de Solmona province d'Aquila (dans les Abbruzzes)*. L'erreur m'a été signalée d'abord par M. Besnier, qui s'est assuré de la non-existence d'une localité de ce nom près d'Aquilée et de l'existence d'une Solmona dans la province d'Aquila. Pour plus de sûreté, j'ai écrit à M. Read, du British Museum, qui veut bien me répondre que le registre d'entrée du Musée (1890) et l'étiquette de la main de Franks portent bien *Aquila* et non *Aquileia*. Je prie mes lecteurs d'excuser mon erreur de lecture et surtout d'effacer de leurs fiches — s'ils en font, ce que je leur souhaite — la mention du poignard anthropoïde d'*Aquilée*.

S. R.

Tablettes bilingues gréco-cunéiformes.

M. Pinches vient de découvrir au British Museum *des tablettes en terre cuite bilingues, grecques et cunéiformes*, qui nous renseignent avec précision sur la lecture et la prononciation des cunéiformes à l'époque des Séleucides. Ces tablettes, malheureusement fort mutilées, sont au nombre de cinq, dont trois sont bilingues et dont deux ne portent que le texte grec. Il faut y joindre un sixième fragment, du musée de Berlin, portant quelques lignes de grec. Les textes grecs de cette série sont écrits en sumérien et sont la transcription de textes cunéiformes dont nous possédons, en trois cas, l'original à côté. Ces six textes, qui nous donnent sur la vocalisation sumérienne des renseignements importants et nouveaux, viennent d'être publiés par MM. Pinches et Sayce dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology* pour mars 1902 (t. XXIV), avec des facsimiles en photogravure et des dessins de chaque inscription. Les éditeurs ont habilement mis en valeur l'intérêt de leur découverte. M. Sayce donne de bonnes raisons de dater nos tablettes entre l'an 140 et l'an 80 avant notre ère (*Greek transcriptions of Babylonian tablets*, by T. G. Pinches, *l. c.* 108-119 avec quatre photogravures et quatre gravures; *The Greeks in Babylonia, Graeco-cuneiform texts*, by Prof. A. H. Sayce, *ibid.*, p. 120-125; *Notes on Greek transcriptions of Babylonian tablets* by F. C. Burkitt, *ibid.*, p. 143-145.

Voici, d'après M. Pinches et M. Sayce, le texte de ces cinq fragments :

I. Brisé en deux fragments, tous les deux au British Museum, l'un dans le troisième fonds Spartali n. 245, l'autre avec la cote 81, 7, 6, 141 (= 35726).

		[γισι]μαρ δ[ομ].....
D. P.[1]	*gišimmar dumu-dumu ta-a-lum*	γισιμαρ δομ θαλ —
D. P.	*gišimmar dumu-dumu ša kin-nu*	γισιμαρ δομ σακιν
D. P.	*ama gišimmar (ša kin-nu)*	αμα γισιμαρ σακιν
D. P.	*gišimmar lipiš-bur-ra la-ab-bu*	γισιγαρ λεφες βωρα
D. P.	*gišimmar nu-lipiš-ḫab-ba (la-ab-bu)*	(non transcrit).

Le texte babylonien est une liste de palmiers de différentes espèces qui se retrouve sur la tablette AO 2131 *a* du Louvre.

II. Deux fragments qui se rejoignent : British Museum, Fonds Spartali II, 290 et III, 247 (= 34797).

. . . . . *lal*	(. . . *-lu*)*-u*	
ma - na - lal	(*manalu*)*-u*	[? μαναλα]λ μαναλ[
mu - un - pal	*iḫ-ri*	[ ]αλ εζζερ
m - un - du	*i-pu-uš*	[ ]δ ιφος
e	*i-ki*	[ ] ειχ
pa	*pal-gu*	[ ] φαλαγ

1. D. P. = le préfixe déterminatif

pa - lal a-tap-pi	φαλαλ [α]θαφ
pa - sig (a-tap-pi)	φασεκ αθαφα
pa - šit ra-a-ṭu	φασ[ε]ιθ ρατ
pa - šit me ṭir tum	φα[σ]ειθ μιτερθ
pa-mu-un-bal a-tap-pu iḫ-ri	φαμ[ο]νοβαλ αθαφ | [εζ]ζερ
e si - ga i-ku iš-pu-uk	[...]εκ ειχχ ισφ

III. Deux fragments qui se rejoignent : British Museum, Fonds Spartali II, 291 et III, 311. Mutilé de tous les côtés sauf à droite.

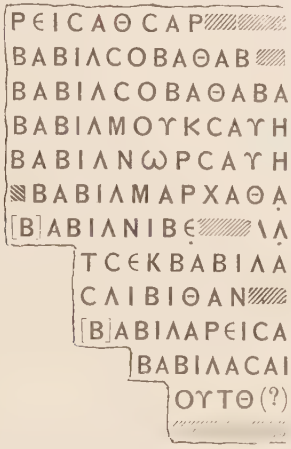

IV. Musée de Berlin, VATh. 412. Copie de Messerschmidt. Très mutilé, mais complet à gauche.

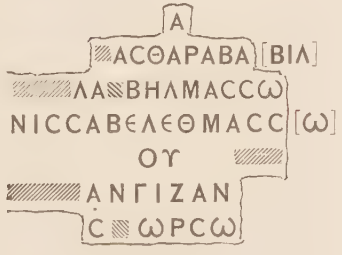

V. British Museum, Fonds Spartali III, 248 (= 35727). Complet à droite.

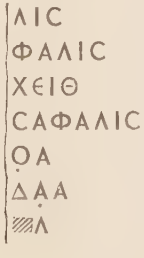

VI. British Museum. Fragment bilingue jadis copié par M. Sayce, mais non retrouvé par M. Pinches.

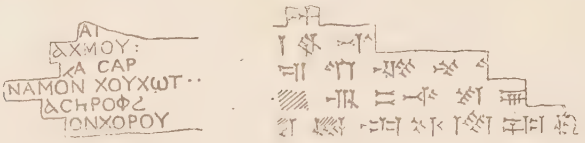

Ces textes paraissent avoir été écrits par un Grec; à côté de l'importance de premier ordre qu'ils présentent pour l'assyriologie, ils ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la cursive grecque en Orient à l'époque des Séleucides.

Seymour de Ricci.

Une inscription grecque chrétienne d'Égypte.

M. Salomon Reinach a eu l'obligeance de me confier le soin de publier une curieuse inscription grecque que vient de copier M. Jean Clédat, membre de l'Institut français d'Archéologie Orientale, *sur la paroi*, dit-il, *d'une muraille de l'église de Baouît. Elle est tracée au pinceau en noir. Sur les dernières lignes quelqu'un a écrit en rouge et en caractères très empâtés le mot copte* ⲛⲉⲥⲱⲙ *qui rend un peu plus difficile la lecture.*

Voici d'abord la reproduction du calque de M. Clédat, calque qui me paraît des plus fidèles :

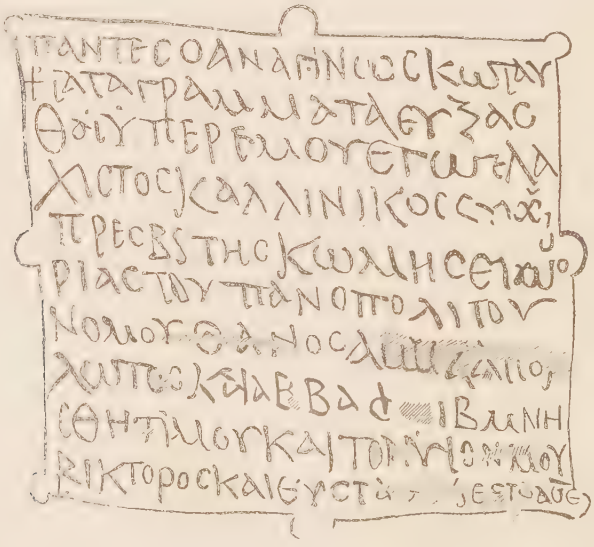

Voici maintenant la transcription de ce texte, curieux dans sa barbarie :

Πάντες ὁ ἀναγινώσκω(ν) (pour οἱ ἀναγινώσκοντες) ταῦτα τὰ γράμματα εὔξασθαι

(pour εὔξασθε) ὑπὲρ ἔμου · ἐγὼ ἐλάχιστος Καλλίνικος ἀρχιπρεσ β(ύτερος) τῆς κώμης Εὐμυρίας (?) τοῦ Πανοπολίτου νομοῦ · ὁ ἅγιος ἄββα Ἀπόλλωτος καὶ ἄββα Φ[ο]ιβ μνησθῆτι μου καὶ τὸν υἱὸν (lire τῶν υἱῶν) μου Βίκτορος καὶ Εὐσταθ[ίου.....]

« Vous tous qui lisez ces lettres, priez pour moi; moi le très humble Kallinikos, archiprêtre du bourg d'Eumyria (?) dans le nome Panopolite. Saint *abba* Apollô et *abba* Phoebus, souvenez-vous de moi et de mes fils Victor et Eustathios... »

La formule initiale, l'invitation adressée au passant de prier pour un vivant ou pour un mort se trouve déjà dans les inscriptions hiéroglyphiques de Beni-Hassan.

Ἐλάχιστος est une épithète d'humilité très fréquente dans l'Égypte chrétienne; M. Crum l'a signalée sur des *ostraka* coptes devant le nom d'évêques, de prêtres, de diacres et de moines (*Coptic ostraca*, pl. 111). De même, on rencontre plusieurs fois sur les *ostraka* le titre d'archiprêtre, ἀρχιπρεσβύτερος, ou, comme l'écrivaient les Coptes, ἀρχηπρεσβύτερος (*Coptic ostraca*, pl. 110).

Je ne suis pas arrivé à lire avec certitude le nom du bourg dont Kallinikos était archiprêtre; la lecture Εὐμυρίας est loin d'être définitive.

Ne nous étonnons pas de voir saint Apollo et saint Phoebus appelés ἄββα : ce nom, dit M. Crum, est en Thébaïde plus cérémonieux que celui même d'ἄπα (*Coptic ostraca*, p. 49, n. 286).

Seymour de Ricci.

Briquets ou fermoirs?

Le briquet de l'époque franque est le plus souvent en fer; il se trouve au côté gauche du guerrier avec ses armes. Il est parfois en bronze avec incrustations de pierres, de petits morceaux de verre carrés ou triangulaires, ou parfois de grenats plats, les deux extrémités du briquet représentant presque toujours la tête d'un animal chimérique; j'ai souvent cru reconnaître le museau de l'hippopotame; dans ce cas les yeux et les naseaux sont reproduits par des pierres de couleur différente, le vert généralement. Il était retenu à la ceinture par une petite boucle qui faisait avec ce dernier partie adhérente. On le trouve toujours avec l'épée ou avec le long poignard, jamais avec d'autres armes.

J'ai parfois trouvé des briquets cloisonnés d'or, mais très rarement.

Le briquet en fer est très commun dans les tombes du v^e^ siècle; ceux qui sont en bronze et surtout en or sont très rares. Dans une période de vingt ans de fouilles, je n'en ai guère trouvé plus d'une quinzaine.

Quelques archéologues, en voyant la beauté, la richesse et aussi la fragilité de ces objets, ont cru pouvoir leur attribuer une autre destination que celle de battre le fer; ils en ont fait des fermoirs d'aumônières ou de bourses.

Tel n'est pas mon avis, pour plusieurs raisons.

D'abord, si c'eût été des fermoirs de bourses, on retrouverait, de temps en temps, de menues monnaies; c'est ce qui ne m'est jamais arrivé; de plus, on en retrouverait aussi bien dans les tombes de femmes que dans celles des hommes; or, on n'en trouve jamais avec les femmes; on les trouve toujours avec les guer-

riers. J'ai bien souvent trouvé des monnaies, mais je n'en ai jamais trouvé avec des restes de fermoir.

Il est bien admissible qu'à l'époque de l'invasion des Francs ces derniers, qui devaient être souvent en campagne, aient eu le plus grand besoin de battre le fer dans leurs multiples campements, nécessité qui n'incombait pas aux femmes restées dans les villages ou dans les villes et qui avaient la grande ressource de conserver le feu sous la cendre.

On peut, il est vrai, faire observer que certains de ces objets sont des bijoux d'une trop grande richesse, d'une trop grande fragilité pour la destination que je leur attribue.

Comme on les retrouve après un séjour de quinze siècles dans la terre, il serait difficile de faire jaillir l'étincelle en les battant sur les silex. Mais il serait également bien difficile de percer une cuirasse en fer avec les flèches en fer que l'on retrouve de la même époque. Cette observation peut s'appliquer à tout le mobilier de ce temps, armes, bijoux, etc. Il est bien entendu qu'il ne nous en reste souvent que les images, en quelque sorte les fac-simile.

Cependant, pour en revenir à notre sujet, remarquez que sous ce bijou si beau, si riche (puisqu'il est parfois cloisonné d'or) les ouvriers de cette époque ont eu soin de souder une feuille de fer qui devait être primitivement assez solide pour résister aux chocs et même pour battre le silex, précaution absolument inutile pour un objet de parade ou plutôt de luxe comme un fermoir de petite bourse. Si cette mince plaque de fer n'avait pas eu l'usage que je lui attribue, les ouvriers auraient bien pu l'exécuter en bronze ou en argent, ce qu'ils faisaient beaucoup pour les autres bijoux riches, c'est-à-dire en or.

N'eussent-ils eu que la seule destination d'être des objets de luxe, je ne pourrais encore me décider à en faire des fermoirs d'aumonière et je serais encore d'avis de leur conserver le nom de *briquets de luxe*, comme l'on voyait sous la monarchie française des *épées de cour* qui n'étaient en somme que des armes de parade. C'est ainsi qu'aux différentes époques, les hommes, ne pouvant porter des bijoux de femmes, se paraient à leur manière.

Tout cela n'est certes pas une affirmation sans réserves; j'expose mon opinion, ce que j'ai vu et ce que j'ai remarqué. J'attendrai de nouvelles découvertes pour conclure.

Cottel.

— *Erratum ad Rev. arch.*, 1902, I, 346-347. Dans Lucain, VI, 770, le contexte prouve que *sors obscura* signifie « une réponse obscure »; les quatre premières lignes de la p. 347 sont donc à supprimer. — S. R.

— M. Alfred Becquet a fait connaître, dans le tome XXIV des *Annales de la Société archéologique de Namur* (1901), une tête casquée romaine *en fonte creuse*, découverte en extrayant des scories de fer de l'époque romaine, dites *crayets de Sarrasins*, dans la commune de Dion, près de Beauraing, province de Namur. On a généralement pensé que les bustes et statuettes en fonte de fer, assez nombreux dans les Musées, étaient des faux ou dataient du moyen âge. Assurément, le moyen âge en a produit, mais il est certain aujourd'hui qu'on en a éga-

lement fait dans l'antiquité, par exemple la statuette d'Isis récemment exhumée à Bonn (travail de Gurlitt, traduit en français par A. de Vaux dans la *Revue univ. des Mines*, t. XII, n° 1). Les environs de Namur sont d'une richesse exceptionnelle en minerais de fer et l'industrie de ce métal y était déjà très développée au IIe siècle[1].

S. R.

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXIe année. Fasc. V, août-décembre 1901 : Chalandon, *L'état politique de l'Italie méridionale à l'arrivée des Normands* (résultats importants bien exposés). — J. Calmette, *Documents relatifs à Don Carlos de Viane* (1460-1461) *aux archives de Milan*. — F. Ashby fils, *Un panorama de Rome*, par Antoine Van den Wyngaerde (pl. II. La vue a été prise du Janicule, entre 1558 et 1561). — J. Gay, *L'état pontifical, les Byzantins et les Lombards sur le littoral campanien, d'Hadrien Ier à Jean VIII* (complète, pour une portion de l'Italie, par des détails précis, les vues présentées par M. Chalandon).

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXIV, 32e session, première séance, 8 janvier 1902 ; *Rapport du secrétaire*, 1901. — Prof. A. H. Sayce, président, *Les Ioniens dans les tablettes de Tel-el-Amarna*. — Girledstone, *Notes sur la valeur comparative des deux recensions d'Esdras*. — *Réplique* par H. H. Howorth. — Mme Alice Grenfell, *L'iconographie de Bes et des scarabées à main de Bes*. — W. Spiegelberg, *Les fragments du papyrus de la collection Amherst relatif à Astarté*. — W. L. Nash, *Deux têtes de petites statues trouvées dans le temple de Mut à Karnak* (planche).

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXIV, 32e session, seconde séance, 12 février 1902 : Seymour de Ricci, *Les préfets de l'Égypte*. II (additions et corrections à une note donnée précédemment). — W. E. Crum, *Eusèbe et les historiens de l'église copte*. — E. Towry Whyte, *Anciens objets égyptiens en bois et en os* (3 planches). — Prof. A. H. Sayce, *Notes d'Égypte*. — Theo. G. Pinches, *Cylindres du cabinet de J. Offord* (figures dans le texte).

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXIV, 32e session, 3e séance, 12 mars 1901 : Seymour de Ricci, *Les préfets d'Égypte* (suite). — T. J. Pinches, *Transcriptions grecques de tablettes babyloniennes* (3 planches). Ces transcriptions ne sont pas des traductions ; il s'agit de quelques mots de la langue babylonienne écrits avec des caractères grecs. — Sayce, *Les Grecs en Babylonie. Textes gréco-cunéiformes* (ajoute quelques observations à celles de Pinches. Insiste sur le fait que, vers le commencement du Ier siècle avant notre ère, il y avait en Chaldée des savants qui pratiquaient à la fois les

1. Sur les statuettes de fer, voir surtout *Mém. de la Soc. des antiq.*, t. XV, p. 388 ; *Rev. archéol.*, 1847, p. 809 ; *Arch. für Anthrop.*, t. XXI, p. 209. Le Musée de Saint-Germain a acquis en 1897 une statuette d'Artémis courant, en fonte de fer, découverte à Mandeure (Doubs), dont l'authenticité et l'antiquité ne peuvent être révoquées en doute.

deux écritures, ce qui permet d'avoir confiance dans les traductions de textes cunéiformes données par Bérose et par d'autres écrivains anciens). — R. Brown junior, *Note sur un corps céleste mentionné dans les inscriptions cunéiformes et que l'on a pris à tort pour la planète Mars.* — J. Offord, *L'antiquité du char à quatre roues* (2 planches. Se trouve déjà figuré sur des cylindres babyloniens archaïques).

— *Revue de l'art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 mai 1902. — Texte : *L'Art Susien, d'après les récentes découvertes de M. de Morgan*, par M. E. Babelon. — *L'exposition de la gravure sur bois* (fin), par M. Emile Dacier. — *Galeries et collections : La Collection Georges Lutz*, par M. Marcel Nicolle. — Les Salons de 1902 : *L'Architecture*, par M. J.-L. Pascal. *La peinture*, par M. Raymond Bouyer. *La Sculpture*, par M. Gustave Babin. — *L'exposition de reliure du musée Galliera*, par M. Henri Beraldi. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Stèle triomphale de Naram-Sin*, héliogravure Dujardin. — *Frontispice du Catalogue de l'Exposition de la gravure sur bois*, bois original inédit de M. Auguste Lepère. — *Estampe japonaise*, tirée de l'ouvrage *Chimoyo-no-Hôshi* (Les Étoiles d'une nuit glaciale). — *Volendam*, bois original de M. Henri Paillard. — *Le livre de figures*, bois original de M. A. Ardail. — *Paysanne du Marais (Vendée)*, bois original de M. T. Beltrand. — *Printemps*, bois original de M. J. Beltrand. — *Le Bûcheron*, bois original de M. le Dr Colin. — *Portrait de Chardin* (musée du Louvre), gravure sur bois de M. Baude. — *Mlle de Calonne*, héliogravure d'après le tableau de Ricard. — *Trompette de hussards*, héliogravure, d'après le tableau de Géricault. — *Reliure de Marius-Michel*, pour les *Ballade de Villon*, héliogravure. — *Reliure de Marius Michel*, pour les *Cœurs simples*, héliogravure.

— Sommaire du numéro du 10 mars 1902. — Texte : *Le musée Carnavalet* (I), par M. J. de Boisjoslin. — *La femme anglaise et ses peintres* (VII), par M. Henri Bouchot. — *Émile Gallé* (II), par M. L. de Fourcaud. — *Le legs Adolphe de Rothschild aux musées du Louvre et de Cluny*, (II), par M. G. Migeon. — *Decisy graveur et peintre*, par M. Henri Beraldi. — *Les Arts dans la Maison de Condé* (VII), par M. G. Macon. — *Notes et Documents : La peinture sur verre en Italie*, par M. Eugène Müntz. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Le soleil couchant*, d'après Lawrence. — *Mrs Mears*, héliogravure d'après Gainsborough. — *Table à jeu d'échecs*, cristaux, mosaïques et bronzes d'après Émile Gallé. — *Reliquaire polyptyque en argent doré*, provenant de l'abbaye de Floreffe (Flandres, XIIe siècle). — *Crosse pastorale* (Espagne, XVIe siècle), eau-forte de Kriéger. — *Le concert* (école allemande, fin du XVe siècle). — *Navette à encens*, lapis-lazuli (Italie, XVIe siècle), eau-forte de Kriéger. — *Musette*, gravure au burin de Decisy, d'après Léandre.

BIBLIOGRAPHIE

Albert Mayr. **Die altchristlichen Begräbnissstätten auf Malta.** Rome, 1901 (extrait de la *Römische Quartalschrift*).

L'existence de catacombes chrétiennes à Malte est connue depuis le XVII^e^ siècle. Étudiées en détail par Caruana (1898), elles ont été visitées vers la même époque par M. A. Mayr, qui a consigné, dans la présente brochure, le résultat de ses observations personnelles, accompagné de nombreux plans et croquis. Les sépultures chrétiennes de Malte paraissent, au point de vue de la construction, se rattacher étroitement aux sépultures phéniciennes. Bien des nécropoles maltaises avec petites chambres funéraires, que l'on a rapportées jusqu'à présent à l'antiquité phénicienne, semblent appartenir aux derniers siècles de l'Empire et contemporaines, ou peut s'en faut, des catacombes à *arcosolia*. Un phénomène analogue s'est produit en Sicile, où les chrétiens ont adopté le type des niches funéraires sicèles. Au point de vue chronologique, les nécropoles avec petites chambres funéraires sont les plus anciennes; celles des sépultures où dominent les types spécifiquement chrétiens, *arcosolia* et baldaquins, sont, en général, d'autant plus anciennes qu'elles sont plus petites. Viennent ensuite les petites nécropoles qui entourent la catacombe de Paul et celle de S. Agata. La catacombe de Paul et celle d'Abbatia sont plus récentes (IV^e^-VI^e^ siècle) et accusent un état de choses où le christianisme n'était plus tenu de se cacher; ce sont des cimetières de communautés, non de corporations ou de familles. Les sépultures chrétiennes de Malte n'ont presque pas donné d'inscriptions ; on y a trouvé une seule peinture, d'ailleurs grossière, et un petit nombre de reliefs, de lampes et d'ampoules. Un sarcophage en marbre, portant en relief le monogramme XP, a été découvert au XVII^e^ siècle, mais n'existe plus.

En somme, le christianisme ne s'est développé qu'assez tard à Malte; le séjour de S. Paul dans cette île n'a pas produit de résultats immédiats. C'est seulement au IV^e^ siècle que les chrétiens commencèrent à être nombreux et bien organisés. Dans l'île voisine de Gozzo, on ne connaît qu'une seule sépulture certainement chrétienne, alors que les tombes païennes de basse époque y sont très fréquentes; il semble donc que le christianisme y ait pénétré plus tardivement encore qu'à Malte.

S. R.

Jean Réville. **La valeur historique du témoignage historique du « Pasteur » d'Hermas** (Rapports annuels de l'École pratique des Hautes Études, *Section des Sciences religieuses*, IX, 1900-1901). — Paris, Imprimerie nationale, 1900, p. 1-29.

Le *Pasteur* d'Hermas nous est précieux comme écrit populaire, vulgaire

même, répondant aux sentiments et exprimant les idées religieuses des chrétiens moyens de la communauté romaine, chez lesquels d'ailleurs il semble avoir eu beaucoup de succès. Il nous donne un tableau du relâchement moral de cette communauté et se préoccupe de laisser ouverte la porte du salut pour ceux qui sont lents à rentrer, contrairement à l'esprit de l'Église primitive pour laquelle les péchés commis après le baptême sont théoriquement irrémissibles. M. Jean Réville démontre que ce livre ne peut pas être une adaptation d'un original juif, avec toute apparence de raison; il le date de 125 à 140. Le *Pasteur* nous apprend que l'Église de Rome n'a pas encore un évêque unique; il y a des prêtres présidents, des directeurs (προηγούμενοι). Le caractère de la piété est à remarquer. « L'assimilation de la vie chrétienne à l'observance d'un catéchisme de pratiques et à l'accomplissement d'une série de commandements, la réduction de la charité à l'état d'œuvre pie, l'importance accordée au jeûne avec ses stations, la valeur accordée à la répétition des prières et à la prière d'intercession des saints, pauvres et justes, pour les riches qui les soutiennent de leurs dons, la distinction des œuvres nécessaires et des œuvres surérogatoires, combien tout cela est déjà catholique et romain ! »

H. H.

André Joubin. **La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès.** Paris, Hachette, 1901.

L'idée dominante de ce livre est que la distinction des écoles, généralement admise par les historiens de l'art grec, est un mirage; il y eut une sculpture ionienne au VI^e^ siècle, puis au V^e^ une sculpture attique qui continua l'art ionien; toutes les autres subdivisions sont factices ou erronées. « Les documents, littéraires et épigraphiques, nous font connaître simplement, par l'adjonction de l'ethnique, la nationalité des sculpteurs. Mais c'est par un abus qu'on est arrivé à voir dans les listes des sculpteurs rangés par nationalité des groupements réels, constituant de véritables écoles d'art... En établissant ainsi des compartiments aux parois rigides où l'on enferme de force des sculpteurs, du reste bien mal connus, en obligeant un Éginète à avoir une esthétique différente de celle d'un Attique, un Attique une esthétique différente de celle d'un Argien, il semble bien que l'on se soit laissé entraîner par le souvenir de l'Italie du XV^e^ siècle. Mais les ressemblances entre les républiques italiennes et les cités grecques du V^e^ siècle sont purement extérieures. » Si vraiment les historiens de l'art avaient établi « des compartiments aux parois rigides » pour y « enfermer de force des sculpteurs », M. Joubin aurait raison de les blâmer; seulement il ne spécifie pas à qui s'adresse sa critique et, par suite, combat une simple tendance. Mais il tombe, à son tour, dans une exagération évidente quand il veut supprimer non seulement les « parois rigides », mais les « compartiments » eux-mêmes. Ce qu'il dit, à ce propos, des écoles de peinture en Italie (où Florence joua le même rôle qu'Athènes au V^e^ siècle) semble indiquer qu'il ne les connaît qu'imparfaitement.

Les lecteurs de M. Joubin seront également surpris de voir attribuer par lui

au v^e^ siècle l'Aphrodite nue de l'Esquilin, ou du moins l'original de cette statue. La comparaison qu'il a instituée entre la tête de l'Aphrodite et des têtes du v^e^ siècle est cependant intéressante ; il en ressort, à mon avis, que la figure de l'Esquilin est un pastiche, probablement de l'école pasitélienne. Il n'est pas légitime, comme le fait M. Joubin, de conclure de la date d'une tête à celle de la figure entière dont elle fait partie.

Le livre de M. Joubin est agréablement écrit et orné de bonnes gravures, où l'on ne trouve pourtant rien qui soit nouveau. On peut le recommander, aux paradoxes près, à ceux qui, ne pouvant lire les *Meisterwerke* et les nombreux mémoires publiés depuis vingt ans en Allemagne sur l'art du v^e^ siècle, éprouveraient le besoin de compléter les connaissances qu'ils ont puisées dans le tome I^er^ de l'*Histoire de la sculpture grecque* de M. Collignon[1].

S. R.

Bessarione, **Publicazione periodica di studi orientali.** Rome, 1896-1901. Neuf volumes in-8°.

Si les grandes bibliothèques de Paris ont bien vite reconnu la nécessité de s'abonner aux revues philologiques allemandes, elles se sont moins pressées d'acquérir les périodiques paraissant en Italie. Cependant l'Italie est par excellence le pays de l'inédit, qu'il s'agisse de manuscrits, de statues, de médailles ou d'inscriptions ! On lit peu à Paris *Atene e Roma* ou la *Nuova Antologia* ; quant au *Bessarione*, le titre même en est à peu près inconnu.

C'est le R. P. Delehaye, l'érudit bibliothécaire des Bollandistes de Bruxelles, qui a attiré mon attention sur ce périodique dont l'éditeur, sur ma demande, a consenti à faire à la *Revue archéologique* un service régulier. J'aurais pu ne parler que des derniers fascicules du *Bessarione* ; mais ayant eu l'occasion de dépouiller en entier les neuf volumes parus, j'ai cru qu'il ne serait pas inutile de les analyser ; il est toujours agréable de signaler aux travailleurs l'existence d'un recueil utile et d'attirer ainsi leur attention sur une manifestation des plus intéressantes de l'activité philologique de l'Italie.

Le *Bessarione* est une revue nettement, franchement catholique, dirigée par Mgr Marini, et s'occupant particulièrement des catholiques du Levant.

On trouve dans chaque numéro une chronique et des articles de politique religieuse, un courrier d'Orient et une série importante de documents concernant les relations du Saint-Siège avec les églises de l'Asie Occidentale. Cette partie, nous ne l'analyserons pas, nous bornant à la partie littéraire et scientifique qui occupe d'ailleurs, dans chaque numéro, une place tout aussi considérable.

Les articles sur l'Égypte pharaonique sont nombreux ; je signalerai notamment[2] :

(I, 1896-97, pp. 210-229). *I monumenti dell'oriente in Romagli obelischi.* Des-

1. La thèse latine du même auteur, *De sarcophagis Clazomeniis*, est un très utile *Corpus* de ces monuments, reproduits et commentés avec soin.
2. Beaucoup d'articles ne sont pas signés, surtout dans les premiers numéros.

cription sommaire des obélisques de Rome, publiés par Marucchi dans son livre *Gli obelischi egiziani di Roma* (Rome, 1898, 8°)[1].

(IV, 1888, pp. 48-88 et deux planches). Marucchi, *La biografia di un personaggio politico dell'antico Egitto scritta sopra la sua statua nel museo Egizio Vaticano.* Il s'agit de la célèbre statue naophore du Vatican dont l'inscription hiéroglyphique, souvent publiée, a été rééditée encore une fois par M. Marucchi lui-même dans son intéressant catalogue : *Il museo Egizio Vaticano* (Rome, 1899, 8°). On trouvera aussi dans ce catalogue le texte d'un beau scarabée de la XVIII[e] dynastie publié une première fois par ce savant dans le *Bessarione* (VI, 1899, pp. 122-130) : *Lo scarabeo onorario di una regina d'Egitto nel museo Egizio Vaticano.*

Plus récemment encore (VII, 1900, pp. 1-32 et 248-269), M. Pellegrini (*Statuette funerarie del museo archeologico di Firenze*) a publié dans ce périodique le texte de deux cent quatre-vingt-treize *oushabtis* du musée de Florence. On sait qu'on appelle ainsi ces petites figurines égyptiennes, d'ordinaire en faïence, que l'on retrouve en si grand nombre dans les tombeaux. Le texte qu'ils portent, gravé en creux ou simplement tracé en noir au pinceau, est, soit une simple acclamation, soit une forme plus ou moins écourtée et corrompue du chapitre VI du *Livre des Morts*. C'est surtout pour l'étude de l'onomastique égyptienne que ces petits textes sont précieux.

(IX, 1901, pp. 1-31). Marucchi, *Gli antichi oggetti Egiziani inviati in dono al Sommo Pontefice da S. A. R. il Khedivé d'Egitto.* Article intéressant et copieusement illustré par de bonnes photogravures. Les antiquités décrites sont variées et ne manquent pas d'intérêt. On y relève successivement : une série curieuse de vases protohistoriques provenant des récentes fouilles d'Abydos ; une barque funéraire de la douzième dynastie avec six petits rameurs en bois ; une table à libations anépigraphe, probablement de l'Ancien Empire ; une autre table d'offrandes, d'époque ptolémaïque, également anépigraphe.

Parmi les objets à inscriptions, on peut citer : une belle stèle en forme de porte (VI[e] dynastie), au nom de l'*amach* *Ȃpă*. Une stèle de la XII[e] ou de la XIII[e] dynastie, trouvée à Abydos, au nom d'un certain *Horă* et de sa famille n'est pas sans intérêt pour l'onomastique (*Nehiat, Ȃsoubou, Renseneb, Shemsou-em-hotep, Shemsou-si-Sebek, Si-Sebek,* etc.) Une table d'offrandes au nom du scribe *Thoutmosis*. Un fragment portant le cartouche du roi hérétique *Ȃkhenăten* (Amenophis IV). Un beau bas-relief funéraire de la XIX[e] dynastie malheureusement mutilé. Une boîte à *oushabtis* en bois, provenant du tombeau des prêtres d'Amon à Deir-el-Bahari. Une stèle ptolémaïque, au nom d'un certain *Peteminis* ( ). Un grand couvercle de sarcophage en calcaire, également de basse époque. Enfin une belle stèle copte, du v[e] siècle de notre ère, très ornée et portant à sa partie supérieure, dans un cartel ansé, cette courte inscription : μη λειπι | θης Ταβι κε | ☩ Σαρα | ουδις αθα | νατος εν τ | ω βιου (*sic*) τουτ | ω « Soyez sans chagrin, Tabi et Sara ! Personne n'est immortel dans cette vie ».

1. Cf. aussi Marucchi *Bull. comunale*, XXIV. pp. 250-288 et XXV, 196-200.

Mais l'article égyptologique le plus intéressant qu'ait encore publié le *Bessarione* est une note de M. Pellegrini parue dans le dernier numéro (IX, 1901, pp. 410-428): *L'obelisco Mediceo*; *Frammento della stele historica di Wadi-Halfa*. On y trouve publié pour la première fois un monument des plus importants pour l'histoire de l'Égypte : la partie inférieure de la grande stèle triomphale trouvée à Ouadi-Halfa et portant le nom du roi *Senouesert* I, plus connue sous le nom d'*Ousertesen*. La partie supérieure de la stèle, découverte et dessinée vers 1825 par le Docteur Ricci, retrouvée en place, en 1828-29, par Champollion, fut rapportée à Florence par Rosellini. Le dessin autographe de Ricci, que j'ai retrouvé à Paris, sur les quais, il y a quelques années, montre qu'entre 1825 et 1829 quelques fragments de la pierre se sont perdus. Mon dessin n'est pas inconnu : c'est d'après lui qu'a été gravée la fig. 1 de la pl. I des *Monuments* de Champollion et la liste de peuples barbares qu'on y lit a été transcrite par Champollion dans ses mss., puisqu'on la retrouve dans ses *Notices* (publiées par M. Maspero), t. II, p. 692. Dans le texte des *Monumenti storici* de Rosellini (III, I, pp. 38-45, cf. I, p. 159), il est aussi longuement question du dessin de Ricci.

La partie inférieure de la stèle a été retrouvée à Ouadi-Halfa en 1893 par le capitaine Lyons, brisée en plusieurs morceaux. La découverte n'en était jusqu'ici connue que par une mention rapide de M. Petrie dans son *History of Egypt*[1].

Les fragments nouvellement retrouvés (aujourd'hui au musée de Florence) nous renseignent sur la date de l'inscription : elle est de l'an XVIII de Senouesert I. Surtout ils nous apprennent que la stèle a été érigée par un certain *Mentouhotep*, à qui le roi avait confié le gouvernement de cette partie de la Nubie.

M. Breasted a dessiné avec soin les fragments de la stèle : il va la publier en fac-simile dans un des prochains fascicules des *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*.

La première partie de l'article de M. Pellegrini contient le texte de l'obélisque de Florence, daté du roi Rameses II, et des renseignements copieux et intéressants sur l'histoire de l'obélisque et de son transfert de Rome à Florence.

Ne quittons pas l'Égypte ancienne sans signaler aux historiens une série intéressante d'articles de M. Ballerini intitulés *Le tribù nomadi della Palestina e del Sinai secondo le memorie dell' Egitto antico* (VIII, 1901, pp. 413-448; IX, 1901, pp. 61-86, 197-230 et 345-392).

Sur l'Égypte grecque, les articles sont moins nombreux. Pourtant, on y trouvera deux articles importants de M. Botti, le dévoué conservateur du Musée d'Alexandrie. Dans le premier (VII, 1900, pp. 270-281), intitulé *Le iscrizioni cristiane di Alessandria d'Egitto*, il a réuni une vingtaine d'inscriptions chrétiennes grecques, les unes inédites, les autres enterrées dans des périodiques aussi inaccessibles que le *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*. Dans le deuxième article (VII, 1900, pp. 425-448; VIII, 1900, pp. 26-35 et

1. T. I, p. 163.

229-443), *Stele cristiane di epoca bizantina esistenti nel museo di Alessandria*, il publie un véritable petit *corpus*, quatre-vingt-quinze inscriptions, la plupart inédites, quelques-unes déjà publiées par M. Gayet dans son volume sur les *Monuments coptes du Musée de Boulaq*, d'autres décrites par M. Botti lui-même dans sa *Notice des monuments exposés au Musée gréco-romain d'Alexandrie*. Je viens de comparer les copies de M. Botti, d'une part avec mes croquis des estampages de ces inscriptions, estampages dont il a offert la collection au Musée chrétien du Latran, à Rome, d'autre part avec les copies prises sur les originaux par M. J. G. Milne et dont je dois la communication à l'obligeance inépuisable de leur auteur. J'ai relevé de nombreuses variantes entre ces trois sources d'information, mais je dois rendre hommage au soin apporté par M. Botti à la publication de ses copies : il y a là un progrès réel sur certains des travaux antérieurs de ces avant, où les inscriptions n'étaient pas toujours reproduites avec autant d'exactitude. La provenance des stèles, quand elle est signalée, est le plus souvent Akhmîn ou Assouan, plus rarement Thèbes ou Alexandrie. En résumé, ce mémoire forme une contribution utile et intéressante à l'épigraphie grecque de l'Égypte; mais pourquoi M. Botti néglige-t-il de nous donner pour chaque inscription la bibliographie qu'il connaît mieux que personne?

Je profiterai de cette occasion pour publier le texte d'une stèle à fronton triangulaire dessinée cet hiver (1900-1901) à Gournah (Thèbes), chez un certain *Abd-er-Rassoul*, par M. Jean Capart, de Bruxelles, qui a bien voulu me communiquer sa copie : ΜΝΗΜΕΙΟ | ΝΘΕΟΔΟCΙ | ΑΓΕΡΜΑΝΟΥ | ΕΤΕΛΕΥΤΗCΕΙ ΝΕΠΕΙΦ$\overline{\text{Κ}}\overline{\text{Γ}}$ΤΗ | CΑΙΝΔΙΚΤΧ. « Tombeau de Theodosia, fille de Germanos, morte le 23 Epiphi de la 1re indiction ». Une autre stèle analogue est au Musée de Rouen; d'autres encore, toujours inédites, sont au Musée Égyptien de Florence, au Musée Égyptien du British Museum, et dans la salle chrétienne du même établissement, dans la salle chrétienne du Musée du Louvre; enfin M. Gayet en a retrouvé un certain nombre cet hiver à Antinoë (Musée de Gizeh). Mais de toutes les inscriptions chrétiennes d'Égypte encore inédites et que j'ai dans mes papiers, aucune n'est plus curieuse que la suivante, trouvée *peut-être* à Sakkarah, conservée au Musée de Gizeh (n° 9282) et dont je dois à M. Jouguet la copie ci-dessous reproduite. L'inscription est gravée sans soin sur une dalle de pierre calcaire, haute de 0m,54, large de 0m,39, épaisse de 0m,08; j'en possède une deuxième copie tirée des carnets de voyage de M. Milne, qui confirme presque partout les lectures de M. Jouguet, sauf à la ligne 3 (ΓΕΝΟC et non ΓΕΜΟC) et à la ligne 10 (ΠΟΛΕΙ plutôt que ΠΟΛΕΟ... ou ΠΟΛΕΩ...) Les lettres, selon M. Milne, auraient de 11 à 17 millimètres de hauteur. La pierre est mutilée à droite, sauf pour les sept dernières lignes qui sont complètes.

C'est l'épitaphe d'une femme Zenodora, née à Antioche, femme d'un soldat de la légion *quinta Macedonica* stationnant à Memphis. Nous avons là une intéressante confirmation d'un texte connu (*Notitia dignitatum* ed. Boecking, t. I, p. 67) : *Legio quinta Macedonica Memfi* [1].

1. Je reçois à l'instant le dernier fascicule des *Berlin. Griechische Urkunden* :

On pourrait peut-être se risquer à rétablir comme suit l'inscription :

Ζηνοδωρ[α θυγατρι ?]
Ηρακλα μη[τηρ.....]
ης γενος Βο[.....απ-]
-ο της Αντιωχ[ηνων] (*sic*)
πολεως γενο[μενη η γυ-]
-νη Ηλιου Ορορδι[ ]
των διακ(ε)ιμενων [εν Με-]
-νφι απο λεγιωνος [πεμπτ-]
-ης Μακεδονικης ε[κ της ?] ου ε[ν τηι]
Μενφιτων πολεω[ς.... ου πολει
ς αποδεδωκυια καλο...
λυσαμενη εις μνημην..
-ου εινατκεν (l. ενεκεν) και καλως ευλ[ογη-]
-σασα τον εποιησεν με....
χρονον δια τοι τουτο ελ...
-ις μνησκομενος των καλ[ω]ν
ηθων και της συνειδησεως κ-
-αι ιστοργης της προς εμε κατα
χρονους ανατετικα την στηλην μ-
-ηνι Χοιακ. Μηλυπου Ζηνοδωρα
ουδ(ε)ις γαρ αθανατος εν κοσμω
το(υ) κυρι | ου αμ(ην) (?)

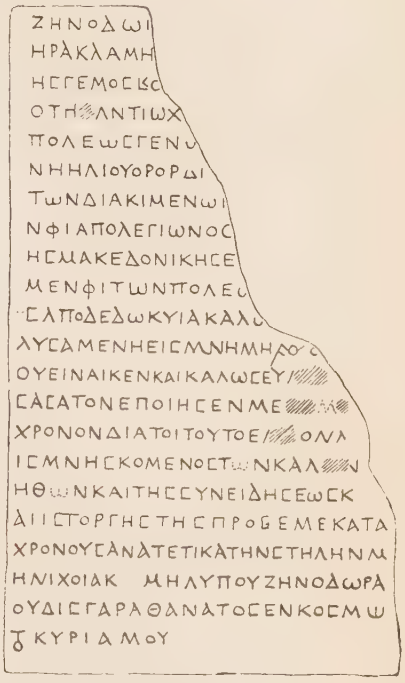

Puisque j'en ai ici l'occasion, je publierai encore une autre inscription chrétienne grecque d'Égypte, également inédite et dont je dois aussi communication à l'obligeance de M. Jouguet et de M. Milne. « M. Albrecht, m'écrit le premier, docteur en droit, passant cette année (1895) à Esneh, remarqua l'inscription suivante parmi les pierres dont les fellahs se servaient pour la construction d'un mur. Il put heureusement l'acquérir et à son retour au Caire en fit gracieusement don au Musée. A cette gracieuseté, M. Albrecht en joignit une autre : il me fit prévenir, par l'aimable intermédiaire d'un savant anglais, M. E. Lambert, et me permit de publier ma copie ».

M. Milne qui a copié l'inscription tout récemment la décrit comme gravée grossièrement en lettres de 6 à 11 millimètres de hauteur, sur un bloc de calcaire, haut de 0m,24 et large de 0m,205, portant actuellement au Musée de Gizeh le nº 9243. Le texte suivant résulte de la combinaison des deux lectures entre mes mains, aucune des deux copies n'étant suffisamment exacte pour être à elle seule

j'y relève (n. 899) la mention : στρατιώτης λεγιόνω[ς] (*sic*) πέμπτης Μακαιδωνικῆς τῶν ἐν Μέμφι διακιμένων.

Cf. aussi Wilcken *Archiv. für Papyrusforschung.*, t. I (1901), p. 557.

On lit encore dans le papyrus 70 de Genève : στρατιώτη λεγιώνος πέμτης Μαγεδονικῆς τῶν ἐμ Μέμφι διαγειμένον.

publiable. La transcription suivante a pour base un essai de lecture que m'a communiqué M. Jouguet et quelques notes transmises par M. Milne ; je respecte l'orthographe de l'original.

Εικομηθη εν Χ(ριστ)ω Ι(ησο)υ η μακαρια Πιτρωνια εν τη [σ]ημερον ημερα ητις εστι[ν] Πα[χ]ων ε′ γ′(?) ινδι(κτιονος) απο Διοκλητιανου χς′ ετη [Σ]αρακινου σοζ′[1]. Ο Θ(εο)[ς] ο παντοκρατωρ, ο Θ(εο)[ς] ο τον πν(ευμ.)α[τ]ον θ(ειω)ν (?) και κ(υριο)ς πασης σαρκ[ο]ς α[ν]απαυσον της ψυχ(ης) αυτης εν κολπ[οις] Αβρααμ και Ισαακ και Ιακωβ εν παραδεισω της [τ]ρυφης ενθα ευφραινομενον....

L'examen de l'original permettrait sans doute d'éclaircir les quelques points douteux que présente encore la lecture de cette inscription.

Dans les papiers de Le Blant (mss. de l'Institut, *boîtes de fiches*, « *inscr. diverses* » f. 16) je relève dans une inscription copte du musée de Turin, l'épitaphe d'une nommée Ajo, une indication chronologique analogue à celle de notre inscription :

απο διοκλη χξβ̄ σαραγενος τλδ̄[2]

« Année de Dioclétien 662, année des Sarrasins 334 », alors que notre inscription d'Esneh porte :

1. Cf. les corrections (V, 1898-99, pp. 203-204) parues sous le titre *Note ai Paradigmi copti*.

2. Publiée par Révillout, *Revue Eg.*, IV (1885), p. 26. On trouvera dans ce même article (p. 27) le texte d'une inscription de Miramar avec la mention chronologique απο διοκλ χμ[η] σαρακενος τκ (648-320). Cf. encore pour cette dernière inscription Stern, *Gramm.*, p. 437.

« Année de Dioclétien 606, année des Sarrasins 277 ». Ces deux indications s'accordent parfaitement entre elles : l'ère des martyrs commençant en l'an 284, l'inscription copte est de 284 + 662 = 946 de notre ère, celle d'Esneh de 284 + 606 = 890. Si de 946 nous déduisons 334 et de 890, 277 nous trouverons pour date de l'hégire 612 et 613 de notre ère. Cette différence d'une année s'explique certainement par les divergences entre le calendrier égyptien et le calendrier julien.

Mais nous voilà loin du *Bessarione*.

Ce périodique contient une série importante d'articles sur la langue et la littérature coptes, dus à la plume de M. Benigni qui fait là de la besogne très utile. Je citerai tout d'abord (VIII, 1900 pp. 43-54 et 449-475), *Bibliotheca Coptica*, essai de bibliographie des livres et articles relatifs à la langue et à la littérature coptes. Cette bibliographie, ne comprenant que cinq cents numéros, est naturellement des plus incomplètes. J'y cherche en vain les noms de Jacoby, Abel, Spiegelberg, etc. Il ne paraît pas que l'auteur ait fait usage, ni de la *Bibliotheca Aegyptiaca* de Iolowicz, ni de l'ouvrage si utile du prince Ibrahim-Hilmy *The literature of Egypt and the Sûdan*. Quelques catalogues de libraires allemands lui auraient aussi fourni des indications utiles. Néanmoins j'y trouve beaucoup de renvois à des publications peu connues, surtout à des livres ou articles parus en Italie, ce qui fait que la liste de M. Benigni rendra de réels services. Voici l'indication des autres articles de M. Benigni :

(I 1896-97, pp. 682-695, 774-784, 867-874. et II, 1897, pp. 31-39), *Bisanzio ed Alessandria nella storia del Giacobitismo*.

(II, 1897, pp. 48-50). Compte-rendu de Nilles, *Kalendarium Ecclesiae Alexandrinæ Coptorum* (Oeniponte, 1897).

(II, 1897, pp. 125-129). *Il pane di domani nel paternoster Nazareo e Copto*.

(IV, 1898, pp. 89-121). *Paradigmi copti. Introduzione alla grammatica Copta*. Résumé utile et intelligent de la grammaire copte.

Les imperfections, erreurs ou omissions, inévitables dans la première édition d'un article de ce genre, n'enlèvent rien à son utilité. Mieux encore, dans un des derniers numéros du *Bessarione*, sous le titre *La lingua Copta* (IX, 1901, pp. 256-286), l'auteur a republié son travail sous une forme plus méthodique et plus digérée.

(IV, 1898, pp. 311-329). *Didachê coptica* « *Duarum Viarum* »; *recensio coptica monastica Shenudii homiliis attributa, per Arabicam versionem superstes*.

(IV, 1898, p. 146), *Un ms. copto degli Atti di S. Paolo*. Simple note sur le papyrus d'Heidelberg. Consulter pour ce texte (encore inédit) : C. Schmidt, *Neue Heidelb. Jahrb.*, VII (1897), pp. 117-124; Harnack, *Theol. Lit. Zeit.*, XXII (1897), p. 625 et *Miscellen* (Leipzig, 1900), p. 100; Zahn, *Neue Kirchenzeitung*, VIII (1897), p. 933; Mitteis, *Aus den griechischen Papyrus urkunden* (Leipzig, 1900), pp, 7-8 et p. 37; S. de Ricci, *Revue des études grecques*, XIV (1901), p. 193 [1].

1. Pour la question de l'authenticité des actes de Paul et Thecla l'étude si

(IV, 1898, pp. 454-455). *Il più antico Salterio Copto.* Compte-rendu de Budge, *The earliest known coptic pesalter*, etc... [Br. Mus. cod. orient. 5000]. (Londres, 1898).

(V, 1898-99, pp. 390-391). *Un sigillo copto del XVIII secolo.*

(VI, 1899, pp. 106-121). *Litaniae defunctorum copticae.* Article intéressant d'épigraphie copte ; l'auteur y étudie une dizaine d'inscriptions les unes extraites de l'ouvrage de M. Gayet, *Les monuments coptes du musée de Boulaq*, d'autres d'une brochure peu connue de Teza, *Iscrizioni cristiane di Egitto, due in copto ed una in greco*[1] (Pise, 1878), une dernière enfin (Louvre, C, 233), d'après Révillout, *Mélanges*, II, p. 175 (cf. Maspero, *ibid.*, I, p. 109 et de Rougé, *Notice des mon. exposés dans la galerie d'ant. Eg. au mus. du Louvre, salle du rez-de-chaussée*, p. 170; republiée par Révillout, *Revue Ég.*, IV, 1885, p. 7). Dans ce même article, M. Benigni publie, d'après l'original, une inscription copte du Vatican qu'il paraît croire inédite ; elle a été pourtant publiée par M. Révillout, qui l'avait copiée lui-même à Rome (*Revue ég.*, IV, 1885, p. 10) et rééditée encore une fois par Marucchi, *Il museo Egizio Vaticano*, p. 314). Au reste, M. Benigni aurait eu intérêt à citer cet article de M. Revillout, intitulé : *Les prières pour les morts dans l'épigraphie égyptienne* et dans lequel plusieurs des points examinés par M. Benigni sont longuement étudiés.

(VI, 1899, pp. 514-521). *Un papiro copto-greco inedito con frammenti biblici* (planche). Il s'agit d'un feuillet bilingue de papyrus acheté à Louxor, par le Père Lais, le 14 février 1891. En haut de la page, vingt-quatre lignes de copte contenant une partie du chapitre IV de Luc; en bas huit lignes de grec, de la même main que le texte copte et renfermant quelques versets du chapitre II, de Daniel; écriture du VIII[e] ou du IX[e] siècle[2]. L'excellente phototypie que M. Benigni a jointe à son article permet de compléter et de rectifier ses lectures :

l. 1 ⲡⲛⲩⲁⲁ[ϵ] et non ⲡⲛⲩⲁ[ⲁϵ]

l. 7 ⲡⲉⲁ[ⲁ]ϥ ⲁϵ et non ⲡⲉ⁝ ⁝ⲁϵ

l. 13 ⲟⲩ ⲛⲟϭ ⲛϩⲏ[ⲱⲱⲛ] ⲙⲙⲟⲛⲉ ϩⲓⲁⲁ ⲛ[ⲕⲁ]ϩ et non
ⲟⲩ ⲛⲟϭ ⲛ . . . . . ⲙⲙⲟⲛⲉ ϩⲓⲁⲁ ⲛ . . ϩ

l. 19 ⲁϵ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲁⲱⲛⲧ ϩⲛ ⲧⲥⲩⲛⲁⲩ[ⲱ]ⲩⲏ et non
ⲁϵ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ . . .ⲧ ⲛⲧⲥⲩⲛⲁⲩ . ⲩⲏ

On peut rappeler ici que la plupart des articles de M. Benigni ont été tirés

attrayante que leur a consacré M. Conybeare reste toujours d'une importance capitale (*The armenian apology and acts of Apollonius and other Monuments of early Christianity*. Londres, 1896, 8°, p. 49-88).

1. L'inscription grecque en question serait à Bologne dans l'*Archiginnasio*. La voici telle que la donne Teza : ω πατηρ υιος το πνα τω (*sic*) αγιον αγιε Μιχαηλ (*sic*) | αγιε Γαβριηλ απα Ιερημιας απα Ενωχι αγια Μαρια | αμα Σιβυλλα αναπαυθι ο μακαριος Γεωργιος, ογδο | μινι Παοινι ινδκ δ.

2. Cf. sur ce feuillet, Crum, *Eg. expl. fund, arch. report*, 1899-1900, p. 46; S. de Ricci, *Rev. ét. gr.*, XVI (1901), p. 198.

à part et réunis dans un petit recueil spécial intitulé : *Miscellanea di storia ecclesiastica e studi ausiliari* qui est déjà à son sixième fascicule.

Il n'y a guère plus à signaler, comme notes sur l'Égypte parues dans le *Bessarione*, que les suivantes :

(I, 1896-97, pp. 597-601). *I socialisti Alessandrini del II secolo.*

(IV, 1898. p. 289). *Un poema di Saffo.* Courte note, annonçant qu'un poème de Sapho a été retrouvé à Oxyrhynchus par un certain *Grenfell*, évidemment le papyrologue bien connu et un certain *Shunt*, sans doute un électricien, à moins qu'il ne s'agisse d'Arthur S. Hunt.

(V, 1898-99, pp, 289-390). Monaci, *I papiri Omerici Egiziani.*

(VII, 1900, pp. 191-192). *Amuleto Egizio.* Description et gravure d'une pierre gnostique à sujet isiaque et à inscription trouvée à Bolsena.

VIII, 1900, pp. 1-9). Schiaparelli, *Di un antica stoffa Cristiana di Egitto.* Médaillon de tapisserie (?) trouvé à Achmîn et représentant un guerrier combattant. M. Schiaparelli, qui a joint à son article un bon *simili* du monument, croit que c'est un guerrier Blemmye ; fautes de preuves, il paraît difficile d'approuver ou de combattre son hypothèse.

Les articles sur l'Asie occidentale, surtout à l'époque chrétienne, sont nombreux ; on peut citer :

(II, 1897, pp. 245-259 et 357-373 ; III, 1897-98, pp. 77-97 et 180-208). Marucchi(?), *L'iscrizione di Abercio.* Article long et nourri où l'auteur combat avec vigueur et, semble-t-il, avec raison les adversaires de la *christianité* de ce célèbre monument épigraphique. Le ΝΙΣΤΙΣ de M. Dietrich n'est *pas* sur la pierre et j'ai pu constater *de visu*, en avril 1901, la certitude de la lecture ΠΙΣΤΙΣ[1]. A la ligne 2 du bloc conservé au Musée du Latran, on ne lit plus que les lettres ΕΜΕΝΒΑΣΙΛ faisant partie du vers 7 :

εἰς Ῥώμη[ν ὸς ἔπεμψεν] ἐμεν βασιλ[. . . . ἀθρῆσαι]

On restitue d'ordinaire βασιλ[είαν], lecture des manuscrits, quoique la copie de l'inscription par M. Ramsay porte ΒΑΣΙΛΗ. M. Ramsay a bien voulu m'informer que la pierre a été mutilée depuis la date à laquelle il en a pris copie et que l'Η après βασιλ était *absolument certain.* Il n'y a donc pas lieu d'abandonner, comme on l'a fait, la lecture βασιλῆ[αν], adoptée par Lightfoot et par De Rossi.

Plus loin au vers. 12 la seule lecture vraisemblable est :

Παῦλον ἔχων ἐπό[μην][2] Πίστις πάντη δὲ προῆγε.

1. Cf. notamment la photogravure publiée dans le *Bessarione l. c.*, p. 205 et ces quelques lignes de Monseigneur Buliç parues dans le *Commentarius authenticus* du II[e] congrès d'archéologie chrétienne à Rome en 1900, p. 197 : « Gli adunati... fermarono la loro attenzione sul prezioso cippo di Abercio, fermandosi a studiare particolarmente quella linea del testo ove il Dieterich credè di leggere ΝΗΣΤΙΣ invece di ΠΙΣΤΙΣ ; e tutti unanimemente convennero che quest'ultima parola è quella incisa sul marmo. Ebbe poi luogo una breva discussione sul carattere cristiano della celebre epigrafe, carattere che fu riconosciuto da tutti e confermato con belle parole dal presidente Prof. Bormann ».

2. Il n'y a pas la place pour επορεύθην ; et, d'ailleurs, cette lecture supprimerait l'opposition voulue entre ἐπόμην et προῆγε.

M. Conybeare propose une nouvelle et ingénieuse explication du mystérieux « Παῦλον ». Il s'agirait du célèbre apocryphe, les *Acta Pauli* que M. Carl Schmidt vient de retrouver dans un papyrus copte d'Heidelberg et qui aurait été le livre de chevet du pieux voyageur Abercius. En tout cas, il semble bien que le mot συνομίλον qui termine le vers précédent (...πάντῃ δ'ἔσχον συνομίλους) soit sous-entendu après Παῦλον ἔχων.

Vailhé, *Les premiers monastères de la Palestine* : t. III, 1897-98, pp. 39-58 (*La laure de Pharan, de Douca, de Souka ou vieille laure*); pp. 209-225 (*La laure et le couvent de Saint-Euthyme*); pp. 334-356 (*Les fondations des disciples de Saint-Euthyme et de l'impératrice Eudoxie*); t. IV, 1898, pp. 193-210 (*Les monastères de Saint-Passarion et de l'abbé Marcien*). Série importante d'articles sur la Syrie chrétienne des premiers siècles de notre ère.

(T. IV, 1898, pp. 177-192). *De Feis, Del monumento di Paneas e delle immagini della Veronica e di Edessa.* Deux photogravures, représentant la Cananéenne et l'Hémorrhoïsse d'après des sarcophages du Latran, accompagnent l'article, d'où j'extrais le paragraphe suivant (p. 179) :

« Nel R(eale) collegio di Moncalieri si conserva un ex-voto in bassorilievo proveniente da Filippopoli, nel quale è scolpita una cieca donna in piedi che tende ambo le mani verso Cerere, la quale a sua volta dirige verso di lei la sua destra. Sotto è scolpita la seguente epigrafe » :

CTPATIA ΥΠΕΡ ΤΗC ΟΡΑCΕωC
ΘΕΑ ΔΗΜΗΤΡΙ ΔωΡΟΝ

(T. IV, 1898, pp. 291-293). *Antichità medevali a Ghiul-Baktsès*, autrement dit *Rodokipos* « le jardin des roses » près de Smyrne. Ruines d'une église byzantine, dans le sol de laquelle sont encastrées trois inscriptions que je reproduis ici *ne diutius lateant*.

a) Ὑπὲρ εὐχῆς Πατ. . . .ου
καὶ Ἡσυχίας συ[Ν]. . .ωΔ
. . .νομίσματα. A. W.

b) Ὑπὲρ
εὐχ[ῆς
WYI.
NO. .
E. . .
Ὡριγ-
έν[ους

c) Ὑπὲρ εὐχῆς, Ρουφῖνος ὁ
εὐλαβ(ὴς) διάκ(ονος), ἑαυτοῦ καὶ
τῶν τέκνων αὐτοῦ ἐ-
κέντησεν ἐν τετραέντῳ

et la ligne 2 de l'inscription *c* la pierre porte :

C O
ЄΥΛΑΒΔΙΑΚЄΑΥΤΟΥΚΑΙ

Sur un fragment d'un couvercle de vase en terre cuite, trouvé au même endroit on lit à la pointe :
αγια μαρ... et en lettres plus petites : ιεχροφιθ.

(T. VI, 1898-99, pp. 391-393). *Le iscrizioni giulianee di Gerasa.* L'auteur reproduit d'après la *Revue Biblique* quatre inscriptions grecques de Gerasa du règne de Julien, parmi lesquelles se trouve le fameux milliaire, où l'on avait lu

εις θεος $\overline{\text{N}}$ (=ν(οῦς)!), témoignage éclatant de l'apostasie de Julien, de son *rationalisme* même! Hélas, M. Domaszewski a détruit ce beau rêve. On sait aujourd'hui que le milliaire est *palimpseste* et que le $\overline{\text{N}}$ n'est qu'un reste mal effacé d'une inscription antérieure.

T. VI, 1898-99, pp. 433-471). De Feis, *Le antichità di Cipro ed i fratelli Luigi ed Alessandro Palma di Cesnola*. Article de vulgarisation copieusement illustré et agréable à lire.

Sur la littérature chrétienne primitive je me bornerai à citer quelques articles :

(T. VII, 1900, pp. 33-41). Benigni, *L'apocalisse del Testamentum Domini.*

(T. III, 1897-98, pp. 18-33). *Del simbole Atanasiano.*

(T. VI, 1899, pp. 233-248). Benigni, *Il Pastore di Hermas e l'ipercritica protestante.*

Enfin, sur l'épigraphie chrétienne de l'Italie, les articles ne manquent pas :

(T. IV, 1898, pp. 339-355). Cozza-Luzi, *Epigrafe greca nell'abbadia di S. Maria di Cervate o Cerrate* (près d'Otrante. Cf. aussi N. F (*ibid.*, t. VI, 1899, p. 161). *Una nuova ricostruzione dell'epigrafe greca della Badia di Cervate.*

(T. IV, 1898, p. 454). Cozza-Luzi, Note sur le palindrome célèbre νιψον ανομηματα μη μοναν οψιν, copié par lui à Grotta-Ferrata et connu par de très nombreux exemplaires dont il aurait bien pu citer quelques-uns.

T. VI, 1899, pp. 58-95). Cozza-Luzi, *Velabrensia. Studio storico-critico sulla chiesa di S. Giorgio in Velabro sue memori ed epigrafi.*

On trouve publiées pour la première fois dans cet article, avec de bonnes photogravures, trois inscriptions grecques médiévales de l'église Saint-Georges du Vélabre, inscriptions connues depuis la fin du XVI^e^ siècle, puisqu'on en lit déjà des copies dans les recueils manuscrits de Winghe, de Menestrier et de Doni.

Dans le même volume (pp. 222-223), le même auteur publie une inscription latine du Forum Romain, relative aux reliques de saint Adrien, et un graffite grec de Grotta-Ferrata (ὁ ἅγιος Βικτώριος) ; puis (pp. 225-226), une inscription très curieuse en latin, d'époque chrétienne, qu'il dit avoir *découverte* dans les papiers de Gili et dans un ms. de Menestrier à la Vaticane. M. Cozza-Luzi pourra consulter les quelques renvois qui suivent ; il verra que son inscription est loin d'être inédite et qu'elle est connue dans la science sous le nom d'inscription de Bonose et Menna :

Celso Cittadini, *Dell'origin. della. volg. ling.*, p. 82 ; Aringhi, *Roma subterranea* (éd. de Paris), t. I, p. 89 ; d'après eux Reinesius, *Syntagma*, classe 20, n. 290, p. 964 et d'après lui Fleetwood, *Sylloge*, p. 386, n, 5 ; Martinelli, *De S. Agathae diaconia*, p. XLIII ; Ciampini, *Vetera Monumenta*, t. I, p. 275 ; Gervasoni dans les *Miscellanea Veneta*, 1741, t. V, p. 381 ; Perret, *Les Catac. de Rome*, t. V, pl. IX ; enfin je citerai la curieuse brochure de XVI + 84 pages in-4° publiée à Rome en 1758 et dont voici le titre in-extenso : *Matthaei* IACUTII *Benedictini congregationis Montisvirginis, Christianarum antiquitatum specimina quae in vetere Bonusae et Mennae titulo e Suburano S. Agathae basilica ann.* MDCCLVII *Vaticanum ad museum transvecto, exercitationibus*

philologicosacris nec non praecipuis basilicae eius inclytae monumentis atque ineditis inscriptionibus variis collustrantur[1]. C'était une mode en Italie, au siècle dernier, d'écrire ainsi tout un mémoire sur une inscription ; tout le monde connaît l'*epitaphium Severae* du Père Lupi (1734) et « l'inscription mutilée de l'*amphitheatrum Campanum* » que publia en 1727 Mazochius. Le meilleur exemple du genre est peut-être la belle dissertation de Migliore sur l'inscription gréco-judaïque de Flavia Victorina[2].

Pour finir je signalerai une courte note de M. Cozza-Luzi (VIII, 1900, p. 178) intitulée : *L'iscrizione di una gemma* IHC ΠΕΤ.

Trois autres notes du même : (VI, 1899, p. 421-423). *Osservazione sopra un antico epitafio cristiano di Siracusa* (= Kaibel, *Insc. Ital.*, n. 192). (VI, 1899, pp. 424-425). *Un'epigrafe greca fatta latina.* Il s'agit d'une inscription de Crète, publiée *Museo d'antich. class.*, t. III, fasc. II, n. 57 et où il faut lire selon M. Cozza-Luzi αγι]ων Σεργιου και Βαχχου ; et enfin *ibid.*, pp. 426-428 une reédition avec photogravure de l'inscription d'*Aurelios Amphiktyôn* (Kaibel, *Inscr. ital.*, n. 1448).

Citons encore une note de Lais et Cozza-Luzi sur les mosaïques chrétiennes à inscriptions du musée Alaoui (t. VI, 1899, p. 417-421) et une photogravure (t. II, 1897, p. 328) de quelques inscriptions chrétiennes latines de la crypte de la *Platonia*, sur la voie Appienne. Bien entendu (t. VI, 1899, pp. 229-232), l'article inévitable (signé L. D.), sur la *Stela con iscrizione arcaica del Foro Romano*.

J'oubliais de dire qu'à la fin de chaque fascicule est une *Rivista delle Riviste*, paginée à part, munie d'un index utile, et où sont dépouillés un nombre considérable de périodiques relatifs aux antiquités chrétiennes, périodiques dont beaucoup sont peu accessibles aux travailleurs français.

SEYMOUR DE RICCI.

E. L. HICKS. **A manual of Greek historical inscriptions**, 2e édition revue et augmentée par G. F. Hill. Oxford, 1901, 8° XXXIV-341 p.

La deuxième édition du manuel si utile de M. Hicks paraît vingt ans après la première. Durant ce long intervalle les découvertes se sont multipliées à Delphes, à Délos, à Athènes et ailleurs. Aussi ne nous étonnons pas de ne trouver, dans la nouvelle édition, aucune inscription postérieure à Alexandre. L'éditeur s'est vu obligé d'éliminer celles qu'il avait admises dans la première édition pour faire de la place aux textes plus anciens récemment découverts.

Le travail considérable qu'exigeait la mise au courant du manuel de 1882 a été exécuté avec une diligence et une exactitude extrêmes par M. G. F. Hill,

1. Ce petit volume est introuvable. M. Kirchhoff ne put réussir à le dépouiller pour le tome IV du *Corpus Inscriptionum graecarum*. L'exemplaire que je possède porte la note manuscrite suivante : *J. Felicis Garatoni ; Munus auctoris.*

2. Ce mémoire ne fut jamais publié ; Fea en donna jadis une analyse dans les Ephémérides littéraires de Rome pour l'année 1822. Le ms. autographe est à la bibliothèque de Ferrare : j'en ai vu une copie à la Vaticane de la main d'Amati et une autre chez M. Gatti dans les papiers de J. B. de Rossi.

que son travail sur les *Sources of Greek history* au v^e^ siècle avait particulièrement bien préparé à cette tâche. N'oublions pas que, contribuant pour une part considérable à la rédaction du *Numismatic Chronicle* et du *Journal of Hellenic studies*, M. Hill, mieux que personne, pouvait et devait être au courant des derniers travaux de la science continentale. Enfin, garantie nouvelle de la qualité du travail, nous trouvons nommé, presque à chaque page, M. Adolf Wilhelm, dont la sagacité et la compétence sont appréciées de tous les épigraphistes. M. Wilhelm a relu en entier les épreuves du volume de MM. Hicks et Hill et les nombreuses corrections de détail qu'il a discrètement apportées aux textes même les plus connus ne formeront pas le moindre attrait d'un livre destiné à devenir un *Vade-mecum*.

La nouvelle édition contient 165 inscriptions, toutes, sauf une ou deux exceptions, reproduites en minuscules avec restitution, ponctuation et accentuation. Une bibliographie abondante, mais soigneusement expurgée de toute mention inutile, nous renvoie, non seulement aux recueils où le texte est publié, mais aussi, et cela est important, aux principaux ouvrages où on le trouvera expliqué et commenté. Là encore la mémoire infaillible de M. Wilhelm est venue compléter par endroits les dépouillements de M. Hill.

Le commentaire joint à chaque inscription est sobre, mais plein de renvois aux auteurs anciens et aux historiens modernes. Il contient toujours les renseignements essentiels.

On sera heureux de trouver à la fin du volume, outre un *index rerum* et un *index verborum*, une liste chronologique des archontes athéniens de 500 à 320 avant notre ère, avec une copieuse bibliographie. Cette liste, très soigneusement constituée, rendra de grands services. Elle n'est pas, comme on pouvait le craindre, empruntée simplement à l'artiste *Archontes* de Pauly-Wissowa.

Enfin, peut-on faire en France un plus grand éloge d'un livre anglais que de l'adopter comme livre classique? M. Haussoullier a cru devoir consacrer la plus grande partie de l'année scolaire 1901-1902 à expliquer à ses auditeurs de l'École des Hautes-Études une série de textes choisis dans le manuel de MM. Hicks et Hill.

Ajoutons, pour terminer, que le papier supporte parfaitement les annotations à l'encre et que, tant par l'élégance de sa reliure, en toile pleine grenat, que par la netteté de l'impression, ce volume continue dignement les excellentes traditions de la *Clarendon Press*.

SEYMOUR DE RICCI.

A. GAYET. **L'art copte** (Paris, Leroux, 1902. — 1 vol. in-8, avec illustrations de l'auteur).

C'est depuis quelques années seulement que l'attention a été attirée sur l'*art copte*. On appelle ainsi, comme on sait, l'art chrétien d'Égypte, du IV^e^ au VII^e^ siècle; il s'est développé surtout après le concile de Chalcédoine (451), après la rupture avec Byzance, et sous l'influence de la secte monophysite; il a duré jusqu'à l'invasion arabe, et même au delà, jusque vers le IX^e^ siècle.

M. Maspero signala divers monuments de cet art dans ses études sur le musée de Boulaq. A son tour, M. Gayet publia des *Monuments coptes du musée de Boulaq*, puis son mémoire sur la *Sculpture copte*; ses belles fouilles d'Antinoé ont révélé une foule de documents nouveaux. En Allemagne, en Russie, en Angleterre, les monuments de l'Égypte chrétienne ont été aussi l'objet de différentes notices. Mais, jusqu'ici, il n'existait point d'étude d'ensemble; c'est cette étude que tente aujourd'hui M. Gayet.

Après deux longs chapitres d'introduction sur les origines de l'art copte et les représentations symboliques, l'auteur étudie successivement l'architecture (églises et couvents; emploi de la voûte simple, de la voûte nervée, du dôme, des coupoles multiples); puis la sculpture (premiers essais, ornementation végétale ou géométrique, stèles, boiseries, polygonie); enfin, la peinture (fresques, peintures sur bois), et les arts industriels (bronzes, terres-cuites, verreries, ivoires, bois ouvrés, orfèvrerie et bijoux, broderies et tissus). C'est, comme on le voit, une enquête complète sur l'art copte, avec une riche illustration tout originale dont l'auteur a fourni tous les éléments. Ce précieux recueil de documents, plans ou vues d'édifices, fresques, sculptures et objets divers empruntés au musée du Caire ou à d'autres collections, contribuera beaucoup à faire connaître l'art de l'Égypte chrétienne.

M. Gayet n'a pas résisté à la tentation d'esquisser en même temps sa philosophie de l'art copte. Le premier tiers du volume explique le système; et les théories reparaissent presque à chaque page, dans la description des monuments. L'auteur considère que l'art copte est entièrement symbolique. Il voit partout des symboles, renouvelés de l'Égypte pharaonique. Il va jusqu'à écrire : « Du christianisme, l'Égypte n'eut jamais que les pratiques extérieures; au fond, elle resta attachée à son culte, avec tous ses symboles, sous lesquels elle tâcha d'abriter son manque absolu de religiosité; tout le dogme chrétien fut ramené par elle à la légende de Râ » (p. 116). Ou encore : « Les Coptes identifiaient Jésus à Osiris » (p. 84).

On a déjà contesté, à propos de travaux antérieurs, plusieurs de ces interprétations. Voici un autre exemple. M. Gayet reproduit, en tête de sa préface, une ampoule du Caire. Il y voit une représentation de « Saint Georges sur les dragons ». Il soutient que saint Georges est une forme nouvelle d'Horus, et il ajoute : « Pour le Copte, ces serpents ne sont qu'une variante du serpent Apap, enchaîné par Horus à la septième heure de sa navigation nocturne » (p. 116). C'est possible; mais l'ampoule en question paraît être tout simplement une ampoule de saint Ménas, au type traditionnel des deux chameaux agenouillés, et l'on distingue encore sur le dessin le nom de Saint Ménas.

Assurément l'on ne saurait nier le rôle du symbolisme dans l'art chrétien, et spécialement dans l'art chrétien d'Alexandrie. Mais c'est une exagération manifeste que de tout ramener au symbolisme de la vieille Égypte, de nier l'influence des traditions gréco-romaines et des conceptions propres au christianisme. Quand des symboles coptes ressemblent exactement aux symboles chrétiens d'autres pays, est-il légitime de leur donner un autre sens, de les rattacher à des souvenirs de Râ ou d'Osiris?

C'est que M. Gayet tient à faire de l'art copte un art entièrement original, purement égyptien. Il y voit, avant tout, une réaction nationale de l'Égypte contre la Grèce. Et il est très dur pour la Grèce; il parle couramment du « matérialisme », de la « sensualité brutale » des œuvres helléniques (p. IV), ce qui pourra surprendre un peu les admirateurs de Phidias. « Au début, dit-il, l'art alexandrin est celui de Byzance. L'hellénisme est souverain maître; il impose au spiritualisme intense de la foi qu'il a faite sienne, la formule matérialiste où il s'est complu à l'époque païenne, sans se douter même de ce que ce non-sens a d'absurde et de choquant » (p. 328). Après avoir subi quelque temps ces influences helléniques, l'Égypte chrétienne se serait enfin affranchie et aurait donné libre cours à son symbolisme instinctif. D'où le développement original de l'art copte.

Dans cette conception historique, il y a, semble-t-il, un malentendu. Si M. Gayet veut dire que l'art copte a des caractères propres, c'est évident. Mais on constate bien d'autres faits du même genre dans l'unité de l'art chrétien : depuis le Ve siècle, l'Afrique des Vandales, la Gaule, la Syrie, et d'autres pays, ont eu aussi un art particulier, et, dans une certaine mesure, indépendant. C'était l'effet naturel des invasions de barbares en Occident, et, en Orient, des schismes.

Mais il n'en résulte pas que l'Égypte du Ve siècle ait rompu avec ses traditions chrétiennes antérieures. Dès le IIe et le IIIe siècles, l'Église d'Alexandrie avait donné des preuves éclatantes de son goût pour le symbolisme mystique : il suffit de rappeler sa célèbre École d'exégèse et le grand nom d'Origène. On s'accorde même à penser que plusieurs des symboles chrétiens les plus répandus et les plus fréquemment représentés à Rome, entre autres l'*ichthys*, sont d'origine égyptienne. Et l'on connaît les curieux symboles eucharistiques qui ont été figurés, dès le IIIe siècle, dans les fresques de la Catacombe d'Alexandrie. Avant Constantin, loin de subir des influences étrangères, le christianisme égyptien exerça une puissante action sur la formation du dogme et les conceptions symboliques de tout le monde chrétien. Par conséquent, il n'aurait eu plus tard aucune raison de renier un art qui était en grande partie son œuvre. L'art copte n'est pas le résultat d'une réaction nationale de l'Égypte contre un art d'importation étrangère; c'est le développement logique, dans le milieu égyptien, de l'art chrétien du IIIe siècle.

Ajoutons que cet art copte des Ve-VIIe siècles n'est pas si complètement indépendant de l'art des autres pays chrétiens. M. Gayet nous dit par exemple : « Le caractère essentiel de l'architecture alexandrine consiste à avoir, de prime abord, repoussé la coupole » (p. 124). Pour ne parler que de l'Algérie, sur 169 édifices chrétiens que décrit M. Gsell, on ne trouve pas une seule église à coupole; et, au contraire, M. Gayet lui-même signale en Égypte plusieurs églises à coupoles multiples. Il nous dit encore : « Tels sont les deux types de l'architecture copte : la basilique voûtée, et la basilique couverte en charpente » (p. 206). En Algérie, encore, presque toutes les églises se ramènent à l'un ou l'autre de ces types. Et, en fait, les plus vieux édifices chrétiens d'Égypte offrent bien des analogies avec ceux de l'Afrique latine et de la Syrie,

Mêmes analogies pour l'ornementation végétale ou géométrique, pour les stèles à fronton ou à demi coupole, pour la plupart des objets d'art industriel. Les fresques des églises égyptiennes et les tissus brodés, par le sujet et la composition, rappellent souvent les mosaïques de Rome ou de Ravenne. A côté des influences propres à l'Égypte, on reconnaît la persistance de traditions gréco-romaines et de vieilles traditions chrétiennes communes à tous.

On ne songe pas à nier l'originalité de l'art copte, ni même son goût plus prononcé qu'ailleurs pour le symbolisme. Mais, ce symbolisme, on ne doit pas l'étendre à tout le domaine de l'art; cette originalité, on doit la chercher seulement là où elle est, dans le détail de l'interprétation et de la décoration. — La part de cet art copte reste assez belle; et, sans aucun doute, il devra prendre une des places d'honneur dans l'histoire générale de l'art chrétien. Il est d'une merveilleuse richesse; il est représenté par d'innombrables ruines d'églises ou de couvents, dont beaucoup ont conservé une partie de leur décoration, par une foule de bas-reliefs qui attestent un sens délicat de l'ornementation, par des stèles, des boiseries sculptées, des fresques et des peintures sur bois, sans parler des bronzes, des terres-cuites, des ivoires, et de ces curieux tissus dont M. Gayet a découvert tant de spécimens. Cet art est donc fort intéressant, et en lui-même, et en raison de l'action décisive qu'il a exercée sur l'art arabe. Il y a là ample matière à des recherches presque infinies; et M. Gayet aura l'honneur d'avoir ouvert la voie.

Paul Monceaux.

S. Gsell. **Les Monuments antiques de l'Algérie** (Paris, Fontemoing, 1901. — 2 vol. in-8, contenant 106 planches hors texte, et 174 illustrations dans le texte).

Voici un livre qui manquait, et que depuis longtemps nous appelions de nos vœux. Nous ne perdons rien pour avoir attendu; car l'ouvrage de M. Gsell est excellent. Très exact et complet, bien disposé, partout au courant des plus récentes découvertes, et même, sur certains points, en avance sur la science, il est de plus d'un maniement commode, agréable à voir, aussi richement illustré que documenté, bourré de renseignements bibliographiques : il deviendra vite le *Vade mecum* de quiconque s'intéresse à l'archéologie africaine.

C'est d'abord une sorte de *Corpus* des monuments antiques de l'Algérie. L'auteur a renoncé franchement à l'ordre géographique, qui eût été peut-être un élément de variété pittoresque, mais qui aurait eu l'inconvénient de mêler des édifices d'époques et de destinations très diverses; un *Index topographique* permet d'ailleurs de reconstituer aisément l'ensemble des ruines en chaque localité. M. Gsell a préféré l'ordre historique, et, pour chaque période, le classement par catégories.

Dans son premier livre, il étudie les monuments indigènes, grottes et abris sous roches, refuges, gravures rupestres, tombeaux; puis les monuments puniques et libyphéniciens, vestiges de remparts, débris d'architecture, caveaux

creusés dans le roc, grands mausolées à étages. Dans le livre II, il passe en revue les monuments romains : fortifications, places publiques et annexes, temples, arcs de triomphe, théâtres et amphithéâtres, marchés, thermes, nymphées et fontaines, aqueducs, citernes et réservoirs, routes, ponts et ports, maisons de ville, fermes et autres installations rurales, sépultures. C'est, comme on le voit, un tableau complet de l'Afrique romaine par les monuments. Le troisième livre est consacré à la période chrétienne, depuis les origines jusqu'à la fin de la domination byzantine : édifices du culte, fortifications de basse époque, nécropoles.

Le premier mérite d'un *Corpus* est d'être exact et complet : en ces deux volumes, M. Gsell a résumé avec précision tout ce que l'on sait aujourd'hui de positif sur les monuments antiques de l'Algérie. Pour certaines catégories de ruines, comme les travaux d'utilité publique ou les installations rurales, il se contente d'indiquer les traits généraux en choisissant quelques exemples. Mais, pour tout ce qui relève vraiment de l'art architectural, il a poussé jusqu'au bout son enquête. Il énumère alors et décrit successivement tous les édifices connus, en joignant à chacune de ses monographies une bibliographie complète. C'est pour les archéologues une mine presque inépuisable de renseignements.

Cette enquête si étendue et si précise est, en même temps, très personnelle. L'auteur a vu, étudié et photographié presque tous les monuments dont il parle. En dehors de quelques emprunts aux archives des Monuments historiques ou à des publications antérieures, il a fourni lui-même les éléments de la riche illustration des deux volumes. La plupart des plans ont été faits d'après ses relevés ; la plupart des belles phototypies ou des vues qui égaient et éclairent le texte, ont été exécutées d'après ses clichés. On ne saurait pousser plus loin le scrupule d'exactitude. Cette statistique très sûre et très commode des monuments connus, est un cadre tout prêt pour les découvertes futures.

Mais c'est autre chose encore. Comme l'indique discrètement l'auteur, c'est un « manuel d'archéologie monumentale algérienne. » Placé en face de tant de documents, M. Gsell les a naturellement comparés entre eux; et il en dégage les traits généraux. A propos de chaque série, il étudie et définit les types de monuments qu'on rencontre en Algérie. Nous citerons notamment ses observations sur les tombeaux, sur les gravures rupestres, sur les temples, dont plusieurs présentent des dispositions originales, sur les portes monumentales et les arcs de triomphe, qui sont innombrables et très variés, sur les théâtres, les thermes, les églises chrétiennes.

On regrette un peu que, de propos délibéré, l'auteur s'enferme en Algérie; il ne franchit que par exception, et comme malgré lui, la frontière tunisienne. Il a craint sans doute de paraître empiéter sur le domaine des voisins. Là où nous voudrions lire « archéologie *africaine* », il nous parle couramment d'une « archéologie *algérienne* ». Le terme pourrait convenir à une simple statistique des monuments d'Algérie : est-il aussi juste, s'il s'agit d'un « manuel d'archéologie monumentale? » Il est possible que l'architecture de la Numidie et des Maurétanies ne soit pas toujours identique à celle de la Province d'Afrique. En tout cas la question méritait d'être posée nettement. Sans décrire en détail

les édifices de Tunisie, ce qui n'était pas son affaire, l'auteur aurait pu indiquer si tel ou tel type de monument algérien se retrouve ou non dans l'ancienne Province d'Afrique. Les conclusions de son enquête, ainsi étendue, auraient eu encore plus de portée.

Deux parties surtout, dans cet ouvrage si riche de faits, sont presque entièrement neuves : les chapitres sur les sépultures et sur les églises chrétiennes.

Il suffit de rapprocher l'un de l'autre les divers chapitres que M. Gsell a consacrés aux tombeaux, pour reconstituer l'histoire des nécropoles d'Algérie, depuis les plus lointaines origines jusqu'à la domination byzantine. Voici d'abord les sépultures indigènes, qu'on rencontre un peu partout, et dont la tradition s'est conservée en pleine civilisation romaine : tombes en pierres sèches, tumulus, dolmens, cromlechs, chouchets, tombes taillées dans le roc. Plus tard, les caveaux puniques ou liby-phéniciens, le mausolée du Khroub, le Medracen, et le grand mausolée royal dit *Tombeau de la Chrétienne*.

Sous la domination romaine, l'incinération et l'inhumation sont restées également en usage jusqu'au temps des Sévères; l'incinération devint rare au IIIe siècle, et disparut presque entièrement au IVe. Les sépultures individuelles présentent les dispositions les plus variées : fosses, sarcophages, tombeaux à tuiles ou à dalles, massifs de blocage surmontés d'un caisson demi-cylindrique, jarres, coffres de plomb, de marbre ou d'argile, blocs de pierre enfermant l'urne cinéraire; et, au-dessus, des stèles, des autels, des caissons en demi-cylindre, des cippes en forme de pyramide tronquée, des colonnes, des tables rectangulaires. Ajoutons à cela les caveaux de famille, taillés dans le roc ou bâtis en pierres de taille; et debout encore, en beaucoup d'endroits, de riches mausolées surmontés d'un toit ou d'une pyramide ou d'une voûte en berceau.

Au début de l'époque chrétienne se rapportent quelques restes de catacombes, et quelques vestiges assez confus des *areae* primitives. Depuis la paix de l'Église, les sépultures chrétiennes reproduisent en général les divers types en usage chez les païens. Mais alors, naturellement, apparaissent un autre mobilier funéraire, d'autres formules d'épitaphes, une autre décoration, notamment dans la curieuse série des tombes à mosaïques. Depuis le milieu du Ve siècle, s'introduit la coutume de l'ensevelissement dans les églises ou autres édifices religieux. Enfin, sous les Vandales et les Byzantins, on voit reparaître çà et là les grands tombeaux de tradition indigène, comme le mausolée de Blad Guitoun et les Djedar. L'archéologie funéraire résume fidèlement toute l'histoire ancienne de l'Algérie.

Nous ne saurions trop appeler l'attention des historiens de l'art chrétien, sur la longue étude que M. Gsell a consacrée aux églises. Il a traité cette partie de son sujet avec une prédilection visible. Il était là, pour ainsi dire, dans son domaine personnel : il a découvert à lui seul plus de ruines d'églises que tous ses devanciers en Algérie, et il a fouillé de très curieuses basiliques à Tipasa ou ailleurs. On jugera de l'étendue de son enquête par cette simple donnée statistique : il nous décrit ici 169 édifices chrétiens d'Algérie. On peut dire qu'il renouvelle entièrement la question.

Signalons d'abord ses très intéressantes monographies sur les principales basiliques : celles de Tipasa, de Tebessa, de Tigzirt, de Timgad, de Sertei, d'Announa, d'Orléansville, de Benian, de Matifou, etc. Dans un travail d'ensemble qui précède les monographies, M. Gsell étudie les divers types des monuments chrétiens d'Afrique : édifices à plusieurs nefs, édifices à une seule nef, chapelles en forme de trèfle analogues aux *cellae trichorae* de Rome, baptistères et autres annexes. Il dégage les caractères généraux de cette architecture. Malgré sa prudence habituelle, il tire nettement les conclusions ; et ces conclusions sont fort importantes pour l'histoire de l'art chrétien.

Les mêmes types de monuments se retrouvent dans toute l'étendue de l'Algérie ; mais, jusqu'à présent, on n'y a rencontré aucune église de style byzantin, à coupole centrale, tandis qu'il y en a eu en Tunisie.

Ces types d'édifices sont très variés. Beaucoup d'églises africaines s'écartent du plan qu'on attribue d'ordinaire à la basilique chrétienne. Souvent même, on n'y trouve point certains éléments que depuis longtemps l'on considérait comme constitutifs de cette basilique : division en nefs, colonnades, entrée en face de l'abside. Tout cela achève de démontrer la vanité des anciennes hypothèses qui rattachaient l'origine des églises chrétiennes à un type unique, basilique judiciaire ou privée, maison riche, synagogue, *cellae* des cimetières, etc.

En outre, les édifices chrétiens d'Afrique s'éloignent beaucoup plus qu'on ne le supposait du modèle romain ; et ils se rapprochent au contraire des monuments d'Orient, surtout de Syrie. M. Gsell nous dit à ce propos : « Malgré les nombreuses attaches de l'Église d'Afrique avec Rome, les édifices religieux de ce pays n'ont pas été copiés sur ceux de la capitale du monde latin, où l'on trouve des transepts, et, plus fréquemment encore, des *atria*, où les absides ne sont pas enfermées dans des cadres, où les sacristies flanquant l'abside sont l'exception, de même que les vestibules clos par des murs. Les monuments chrétiens de l'Afrique du Nord ressemblent beaucoup plus à ceux de Syrie et de l'Égypte qu'à ceux de Rome. » On avait déjà fait des observations analogues à propos des églises de Tunisie. Le témoignage des édifices religieux s'accorde ici, d'ailleurs, avec d'autres faits historiques : analogies de la maison africaine avec la maison grecque, emprunts de la liturgie africaine aux liturgies d'Orient, popularité des saints orientaux en Afrique, etc.

L'étude détaillée de la décoration conduirait sans doute à des conclusions analogues. Nous regrettons d'autant plus que M. Gsell ait dû, faute de place, négliger ici ce domaine. Il se doit à lui-même de compléter son enquête architecturale par une enquête sur la décoration chrétienne d'Afrique : les types de chapiteaux, les mosaïques, les carreaux de terre cuite, et ces sculptures à relief plat, avec ornementation végétale, dont on a trouvé tant de curieux spécimens sur des linteaux ou des cintres de portes, sur des pilastres, des tables d'autel, des arcs de ciborium ou d'abside, des clôtures de chœur ou des consoles. Il ajoutera ainsi un nouveau chapitre, entièrement neuf, à l'histoire de l'art chrétien. En attendant, nous devons le féliciter et le remercier du très grand service qu'il vient de rendre à l'archéologie africaine.

Paul Monceaux.

FRANK PUAUX. **A propos du Saint-Suaire de Turin.** Extrait de la *Revue chrétienne*, 1er juin 1902 et à part (aux bureaux du *Signal*, 19, boulevard Montmartre).

Au moment où l'étude « scientifique » consacrée par M. Vignon au *Linceul du Christ* (cf. *Revue*, 1902, I, p. 411) vient de paraître en seconde édition, il est utile de lire, même après les mémoires de M. l'abbé Chevalier, l'article plein de finesse et de savoir que M. Puaux a publié sur le même sujet. L'auteur se place au point de vue de l'historicité des Évangiles et s'appuie sur leur témoignage bien interprété pour réduire à néant la partie historique de la thèse de M. Vignon. Laissons-lui la parole : « M. Vignon aurait dû, tout d'abord, rechercher si l'histoire de l'Église primitive avait conservé une tradition relative au suaire du Christ. La simple réflexion doit faire comprendre que si un événement aussi extraordinaire que celui de la formation d'une image du Sauveur sur son linceul s'était produit, l'histoire évangélique en eût gardé le souvenir... Lorsque saint Jérôme se rendit en Palestine, les Nazaréens lui firent connaître l'un des plus anciens documents de la littérature chrétienne, l'Évangile des Hébreux écrit en araméen, la langue même que parlait le Christ. Cet Évangile lui parut d'un tel intérêt qu'il le traduisit non seulement en latin, mais aussi en grec... Or, saint Jérôme, dans son livre *De viris illustribus*, s'exprime ainsi : « L'Évangile qui est aussi appelé suivant les Hébreux... dont Origène a fait souvent usage, rapporte qu'après la résurrection du Sauveur, le Seigneur, lorsqu'il eut donné le suaire à l'esclave du souverain sacrificateur, alla vers Jacques et lui apparut. » (Hieron. *Lib. de vir. illustr.*, éd. Richardson, Leipzig, 1896, p. 8.) L'étude de ce texte, dont on ne peut méconnaître l'importance, car la critique en place la composition au second siècle, prouve, sans contestation, que dans les églises chrétiennes de la Palestine, on n'accordait aucune valeur à ce suaire, puisqu'on admettait qu'après sa résurrection, le Christ l'avait donné à un esclave, et à un esclave de son mortel ennemi, le souverain sacrificateur. N'apparaît-il pas avec une claire évidence que si l'image du Christ était restée empreinte sur ce suaire, ce n'est pas un esclave qui eût reçu la précieuse relique, mais l'apôtre Jacques? Plus important encore le fait que saint Jérôme, rapportant le texte de l'Évangile des Hébreux, ne fait aucune remarque qui puisse laisser entendre que le suaire eût conservé l'image du Christ. »

M. Puaux rappelle également que lorsque Constantia, sœur de Constantin, demanda à Eusèbe un portrait du Christ, le savant évêque répondit qu'il n'en existait pas, ce qui est la condamnation de toutes les légendes relatives aux Saints Suaires et aux Saintes Faces.

A la fin du mémoire de M. Puaux est reproduite une lettre de M. Steiner, l'un des maîtres de l'impression alsacienne, qui examine la thèse de MM. Vignon et Delage au point de vue chimique. Il nie absolument la possibilité de la formation d'une image par suite du dégagement de vapeurs d'un cadavre impressionnant un suaire préparé avec un suc tinctorial.

X.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

STATUE DE MINERVE

DÉCOUVERTE A POITIERS

LA MINERVE DE POITIERS

(Pl. XIV)

L'intéressante statue qui a été découverte à Poitiers le 20 janvier 1902 appelle, à plus d'un titre, l'attention des archéologues. M. J. A. Hild, auquel nous en devons la première publication[1], ne l'a pas seulement décrite en détail, mais il en a étudié la restitution; il a fait effort pour la replacer dans le milieu gallo-romain qui l'a conservée et préciser la place qui lui revient dans l'histoire de l'art. C'est à ce dernier point de vue que la Minerve de Poitiers mérite particulièrement de nous retenir.

Au premier coup d'œil, on aperçoit un certain manque d'harmonie, un certain désaccord entre le style de la tête et celui du torse; occupons-nous d'abord de la tête.

Celle-ci présente tous les caractères des copies d'après des œuvres archaïques. Pour la grosse touffe de cheveux tombant sur la nuque, l'Apollon de Piombino[2] offre un parallèle exact; les boucles latérales ressemblent à celles de l'Athéna du fronton occidental du temple d'Égine. Cette dernière comparaison rend aussi sensible la différence entre une œuvre d'archaïsme sincère et une copie; en effet, dans l'Athéna d'Égine, les boucles latérales sont légèrement bombées et comme animées par une alternance de mèches tour à tour en saillie et en retrait; au lieu que dans la statue de Poitiers, ce même ensemble forme une masse sans vie, incisée avec une régularité froide, qui semble collée aux tempes. On reconnaît que la copie est l'œuvre d'un homme pour lequel ce qu'il reproduisait n'était plus vivant[3].

1. Hild, *La Minerve de Poitiers*, in *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, février 1902.

2. Clarac, 245, 1-4, R; *Bronzes du Louvre*, n° 69.

3. Cf. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, pl. VI; *Jahrb. des Instit.*, t. II, (1887), p. 221, pl. XIII; Lechat, *Rev. arch.*, n. s., t. XIV, p. 396, pl. XXIII.

C'est à la chevelure que se borne la ressemblance des deux têtes. Celle de Munich offre un type facial où l'ossature est l'élément dominant ; on sent partout le squelette sous la couche ténue de chair, dans les joues, dans le menton saillant, dans l'arc sourcillier presque viril. C'est de la sculpture comme la comprenait Verrocchio. Bien que, dans la Minerve de Poitiers, les os molaires soient assez saillants et les joues assez minces, le visage de la déesse est plutôt plein et charnu. Cette impression résulte de l'épaisseur des lèvres et, en particulier, du grand développement de la partie inférieure du visage, de la lourdeur du menton. Par là, elle se rapproche davantage d'un groupe de statues archaïques auquel appartient une des Korés du musée de l'Acropole[1].

Si l'on compare cette figure aux autres de la même série, on sera frappé, comme en étudiant la Minerve de Poitiers, de la grosseur des lèvres, du développement du menton et, en particulier, de la présence d'une forte couche de graisse sous le menton. L'expression résultante est plus énergique, plus rude, peut-être plus réaliste. Assurément, il ne s'agit pas là d'une déviation individuelle, mais d'un type sculptural que l'on retrouve dans d'autres têtes de l'Acropole[2] et dont le dernier développement se constate dans la célèbre *Boudeuse*[3], où M. Collignon a si finement reconnu une réaction attique contre l'art de Chios. Il faut aussi rattacher à ce groupe une statuette en bronze dite Athéna Promachos[4].

On est surpris de constater une ressemblance frappante[5] entre la tête de la Minerve de Poitiers et celle qui, acquise récemment par le Musée de Berlin, a été qualifiée d'apocryphe par M. Furtwaengler[6]. Suivant ce savant, le faussaire se serait inspiré

1. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, 649, 9.
2. *Musée d'Athènes*, pl. XIII.
3. Collignon, *Histoire de la sculpt. grecque*, pl. VI ; *Jahrb. des Instit.*, t. II, pl. XIV.
4. Reinach, *Répertoire*, II, 286, 1 et 2 ; Ἐφημ. ἀρχ., 1887, pl. VIII.
5. M. S. Reinach a appelé mon attention sur cette ressemblance aussitôt qu'il eut reçu une photographie de la tête de Poitiers.
6. Furtwaengler, *Neuere Fälschungen von Antiken*, fig. 1.

de l'Athéna du fronton d'Égine ; mais, à vrai dire, ces deux têtes se ressemblent fort peu, tandis que la tête incriminée ressemble beaucoup à celle de Poitiers. Comme le marbre de Berlin a été acquis en 1898 et que la Minerve gallo-romaine n'a été découverte que quatre ans plus tard, il est évident qu'on ne peut soupçonner un faussaire d'avoir copié cette dernière statue. Il faudrait conclure qu'un hasard extraordinaire a guidé le ciseau du faussaire ; c'est à quoi l'on se décidera difficilement. D'autre part, les arguments allégués par M. Furtwaengler ne sont pas probants. Un de ceux sur lesquels il insiste est la mutilation de l'original : « La tête est tout à fait intacte, à l'exception d'une petite éraflure (*Bestossung*) au nez — qui, comme nous le verrons bientôt, est caractéristique des produits de ce faussaire — et d'une autre sur la partie antérieure du cou. Le menton est intact. Combien il est peu vraisemblable que la partie antérieure du cou, relativement protégée, soit endommagée, tandis que le menton restait sans blessure ! Le faussaire n'a pas réfléchi à cela. Les mutilations trahissent nettement leur caractère intentionnel et artificiel[1]. » Eh bien ! La Minerve de Poitiers est mutilée exactement de même : le nez est épaufré, la partie antérieure du cou a subi des chocs, mais le menton est intact. Donc, l'argumentation de M. Furtwaengler, sur ce point, n'a pas de valeur. En somme, lorsque l'on observe les analogies des têtes de Berlin et de Poitiers, tant dans le style que dans la figuration des joues, du menton, des cheveux sur le front, on se demande si la tête de Berlin ne *pourrait* pas être authentique, quoi qu'on en ait dit. Les autres raisons alléguées contre l'authenticité par M. Furtwaengler perdent de leur force, dès qu'on cesse de considérer l'Athéna de Berlin comme une œuvre archaïque pour y voir une copie archaïsante. Sans doute, le travail manque de ce sentiment de la vie qui se trouve même dans les originaux archaïques de qualité inférieure ; le passage entre le nez et les joues est indiqué avec timidité, avec dureté ; le rendu des cheveux est même

1. *Op. cit.*, p. 4 sqq.

grossier; nulle part cette fraîcheur d'impression qui caractérise l'art sincère. Mais on peut fort bien constater ces défauts sans être obligé de les attribuer à un imitateur de notre temps; un imitateur d'il y a dix-huit siècles pouvait n'être pas plus habile. M. Furtwaengler allègue, entre autres détails, les trois trous creusés sur le front dans la partie antérieure de la chevelure — qui, suivant lui, n'ont pas de sens — le traitement absurde des cheveux sur le sommet du crâne et la section horizontale des masses de cheveux tombant sur la nuque. Mais il suffit de rappeler que l'original avait un casque qui, dans la copie de Berlin, était reproduit en bronze; on comprend alors les trois trous sans difficulté, car ils servaient à fixer le casque. Cela étant, on conçoit également l'arrangement des cheveux, si peu conforme au véritable art archaïque. Le copiste dut imaginer cette chevelure qui, dans l'original, était dissimulée par le casque; un faussaire moderne aurait peut-être été plus avisé. Quant à la section horizontale des cheveux sur la nuque, elle s'explique par le fait que la chevelure se continuait sur le dos.

Ainsi, non seulement la fausseté de la tête de Berlin n'est pas établie, mais il devient probable qu'elle est authentique, grâce à la découverte de Poitiers.

Revenons à notre statue. Dès le début de cet article, nous avons signalé le désaccord entre la tête et le torse. La tête, avons-nous dit, est la copie d'un original apparenté à certaines *Korai* de l'Acropole et à la *Boudeuse*, c'est-à-dire des environs de l'an 480 av. J.-C. Il en est autrement du torse. Ici se croisent des éléments très divers, représentés — pour fixer les idées au moyen d'exemples — par des figures comme la statuette de bronze de l'Acropole[1], le torse de Dresde[2], l'Athéna archaïque de la villa Albani[3] et l'Athéna d'Egine à Munich. Toutes ces œuvres ont en commun la largeur uniforme du corps du haut jusqu'en

1. Ἐφημ. ἀρχ., 1887, pl. VII; *Répertoire*, II, 285, 8.
2. Clarac, 227, 5, R.
3. *Ibid.*, 230, 6, R; Helbig, *Führer*, II², 811.

bas. Même là où il y a une ceinture autour de la taille (statue Albani, torse de Dresde), il n'en résulte qu'un rétrécissement presque insensible. L'effet *plastique* de la ceinture ne paraît d'abord que dans les œuvres de Phidias, en particulier dans la Parthenos et dans la Lemnia. Or, la Minerve de Poitiers, étudiée à ce point de vue, trahit l'influence de l'art de Phidias, alors que le style de la tête est bien antérieur. La déesse a une vraie ceinture et des hanches qui débordent au delà du rétrécissement de la taille. D'autre part, l'arrangement des plis est absolument symétrique, alors que les artistes de Chios et leurs contemporains aiment à varier la longueur des parties retombantes. Mais si nous plaçons, à côté de la Minerve de Poitiers, l'Athéna en bronze de la villa Albani[1], celle d'Ince Blundell Hall[2] ou une copie de la Parthenos, nous serons frappés par la presque identité de ces figures au point de vue du traitement des draperies. L'auteur de la figure de Poitiers a traduit, pour ainsi dire, Phidias en un langage plus archaïque. Il a étendu et aplati les plis, rapproché les jambes de la déesse et obtenu ainsi une masse qui retombe verticalement entre elles, à la différence de l'art archaïque, où cette masse a plutôt tendance à s'élargir. En outre, la jambe droite est couverte d'une étoffe très adhérente, presque transparente et offrant des plis arqués presque identiques à ceux du torse Médicis[3]; il y a là un nouvel indice de la *base phidiesque* de la statue.

Si, d'autre part, nous considérons la partie supérieure de la draperie, avec ses plis tendus obliquement dans la même direction, nous chercherons en vain des analogies ailleurs que parmi les œuvres du VI^e^ siècle, comme l'Aphrodite à la colombe de Lyon[4]. Mais alors que précédemment nous avons vu que le sculpteur archaïsait Phidias, ici il modernise le caractère original ionien qu'il a pu connaître directement ou indirectement.

1. Clarac, 226, 3, R.; Helbig, *Führer*, II^2^, 793. Cette statuette, qui appartenait à Christine de Suède, est identique à *Répertoire*, II, 279, 3.
2. Clarac, 237, 1, R.
3. *Ibid.*, 238, 2, R.
4. *Répertoire*, II, 649, 4; Collignon, *op. laud.*, I, fig. 90.

Nous conclurons que la Minerve de Poitiers est bien, comme l'a vu M. Michon[1], le produit d'une *contaminatio*. La tête est la copie d'un original archaïque voisin de 480; le corps comprend des éléments non archaïques, archaïsés à plaisir. C'est l'œuvre d'un artiste de cette école éclectique tardive dont les procédés et le manque d'indépendance ont été caractérisés très heureusement par M. Collignon[2].

Prague, août 1902.

Dr Arthur Mahler[3].

1. *Jahrb. des Instit., Arch. Anz.*, t. XV, p. 65.
2. Collignon, *Histoire*, t. II, p. 643, 658.
3. [Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. Reinach.]

LA COLLECTION MOREAU

AU MUSÉE DE SAINT-GERMAIN

La collection de M. Frédéric Moreau est entrée au Musée de Saint-Germain-en-Laye en 1899. Elle occupe aujourd'hui la salle XI au troisième étage du Musée. Elle est inventoriée sous les numéros 36187-42827, 46772-46808, 46823-46832, 46835-46849, 46899-46917.

M. Frédéric Moreau l'a commencée en 1873, en fouillant un dolmen situé près du moulin de Caranda, non loin de la source de l'Ourcq, au lieu dit *l'Hommée* (commune de Cierges, canton de Fère-en-Tardenois, arrondissement de Château-Thierry, Aisne). Le dolmen était entouré d'un vaste cimetière gaulois, gallo-romain et franc. Des fouilles pratiquées dans ce cimetière en 1874 et en 1875 fournirent le noyau de la collection. A partir de ce moment, M. Fr. Moreau, attentif aux renseignements qu'il pouvait recueillir sur les trouvailles accidentelles d'objets antiques faites dans la région, entreprit méthodiquement l'exploration archéologique des environs de Fère-en-Tardenois, où il résidait. Il fut ainsi conduit à entamer toute une série de fouilles qui se poursuivirent d'année en année et auxquelles, malgré son grand âge (il était né le 1er juillet 1798)[1], il put très souvent assister. Elles forment dans la vallée de l'Ourcq, depuis sa source jusqu'à la hauteur de Neuilly-Saint-Front, un réseau assez serré. On trouvera une carte où sont pointés les lieux de fouilles de cette

1. Nécrologie dans la *Revue archéologique*, 1898, II, p. 307. Cf. *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 1898, p. 312; adresse de la Société d'Anthropologie de Berlin, *Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie*, t. XXX, p. 287.

vallée dans l'*Album Caranda*, t. II, pl. 23[1]. Cependant M. Moreau a exploité encore d'importantes nécropoles, au Nord, dans les cantons de Soissons et de Braisne. En tous cas, ses investigations se sont limitées à la région qui s'étend entre les vallées de la Marne et de l'Aisne. Il a donc pratiqué des fouilles à Caranda (20 septembre 1873-8 octobre 1875), au lieu dit Sablonnières, aux portes mêmes de Fère (8 juillet 1875-27 février 1878), à Arcy-Sainte-Restitue (20 juillet 1877-9 novembre 1878; 15-27 octobre 1883; 12 juin-19 juillet 1884); à Trugny (9 juin-31 octobre 1879), à Breny (30 mars 1880-3 septembre 1881), à Armentières (6 septembre 1881-28 septembre 1882; 21-26 juillet, 12 septembre-9 octobre 1884; janvier 1886; 21-22 octobre 1889), à Confavreux 11-23 septembre 1882), Oulchy-la-Ville (27-31 octobre 1882), Chouy (28 mai-29 septembre 1883), Aiguisy (14 octobre 1884-28 août 1885), Nampteuil-sous-Muret (15 septembre-20 octobre 1885), Violaine (1er-24 mai 1886), Maast (2 juin-17 juillet 1886), la villa d'Ancy (11 octobre 1886-4 septembre 1888), Cerseuil (3 août-8 octobre 1886), Chassemy (1er octobre 1888-21 août 1889), Cys-la-Commune (21 août-23 novembre 1889), Presles-Saint-Audebert (15 avril-6 août 1890), au Parc-de-Fère (31 juillet-2 août 1890), aux Grévières de Ciry-Salsogne (4 septembre 1890-8 août 1892), à Celles-sur-Aisne (14-24 octobre 1891), Nanteuil-Notre-Dame (17 septembre-10 novembre 1893). Des procès-verbaux des fouilles ont été dressés régulièrement. Il y en a 24 volumes; la liste chronologique que je viens de dresser peut leur servir de table des matières.

Les objets recueillis ont été sommairement restaurés et exposés, partie à Fère-en-Tardenois, partie à Paris dans l'hôtel de M. Moreau, 98, rue de la Victoire, où de nombreux archéologues ont été admis à les voir; c'était déjà tout un musée. Un choix de ces objets a figuré à l'Exposition universelle de 1878. Un catalogue sommaire de la collection a été publié en 1896 (*Catalogue des objets d'antiquité aux époques préhistorique, gauloise, ro-*

1. Il faudrait ajouter à la carte la nécropole de Chouy en aval de Rozet Saint-Albin. Cf. *Album Caranda*, t. II, fascicule 7, notice sur Chouy.

maine et franque de la collection Caranda, suivi d'un *Supplément; Description sommaire*). Il donne un état approximatif des objets placés dans les vitrines ou sur les tablettes, à Paris et à Fère. — En 1877, M. Fr. Moreau a publié le premier fascicule d'un album connu maintenant sous le nom d'*Album Caranda*, composé de planches en couleur (par M. Pilloy), représentant les objets de la collection pour la plupart en grandeur naturelle, accompagnées d'un texte explicatif et de notices non paginées. Ce premier fascicule était intitulé : *Collection Caranda aux époques préhistorique, gauloise, romaine et franque. Album des principaux objets recueillis dans les sépultures de Caranda* (Aisne) par MM. Frédéric Moreau pendant les années 1873, 1874, 1875 (Imprimerie typographique et lithographique Ch. Poette, Saint-Quentin). Un deuxième fascicule parut en 1879. Depuis de nouveaux fascicules furent distribués à peu près régulièrement d'année en année. Il y en a 18, y compris un certain nombre de notices supplémentaires; le dernier est de 1893. A partir du deuxième fascicule la couverture porte la mention, qu'il est utile de noter pour la critique de l'ouvrage : *Extrait du Journal des Fouilles.* Le fascicule 16 (1891) et les suivants sont intitulés : *Supplément à l'Album Caranda.* Aucun n'est paginé. Le texte comprend l'explication des planches, un petit nombre de notices sur les nécropoles en général et sur quelques séries d'objets. A la fin de chaque fascicule se trouvent, à peu près généralement, quatre tableaux qui constituent la comptabilité de la collection : un relevé des objets recueillis dans la nécropole à la description de laquelle le fascicule est consacré, une statistique générale des nécropoles par rites funéraires, une statistique générale du mobilier des nécropoles précédemment explorées, enfin une table des planches. L'*Album Caranda* n'a pas été mis dans le commerce, mais il en a été tiré 300 exemplaires, distribués à des musées, des bibliothèques et des particuliers[1]. Les planches de l'*Album Caranda* seront toujours de

1. Des collations de l'Album ont été publiées par M. S. Reinach dans la *Revue internationale des Musées*, t. I, p. 20, et par MM. Em. Paul et Guillemin dans

précieux documents, d'autant plus qu'une partie des objets qu'elles figurent se sont dégradés après avoir été dessinés, sont détruits, en tous cas manquent à l'appel. On verra que l'*Album* considéré dans son ensemble n'est pas une publication suffisante de la collection. — Par son testament, M. Frédéric Moreau léguait sa collection aux Musées nationaux, à charge pour ceux-ci de consacrer une somme de 20.000 fr. à la réparation du clocher de Fère-en-Tardenois. MM. le marquis de Nadaillac, Héron de Villefosse et Salomon Reinach étaient chargés de l'exécution de cette clause. M. Moreau mourut le 21 octobre 1898 à Paris, plus que centenaire. La collection fut transportée d'abord à titre provisoire, dès le début de l'année 1899, au Musée de Saint-Germain-en-Laye, en attendant les décisions du Conseil des Musées et du Conseil d'État. Elle y est maintenant à demeure. Telle en est à peu près l'histoire.

Le grand intérêt de la collection Moreau — et c'est ce que l'on a fait valoir pour obtenir du Conseil supérieur des Musées qu'il acceptât la charge que cet héritage imposait à l'État — vient de ce que les pièces qui la composent ont été fournies, au moins en majeure partie, par des fouilles régulières opérées dans une région assez étroitement circonscrite, que les ouvriers et les rabatteurs du collectionneur paraissent avoir soigneusement explorée. C'est l'histoire continue d'un coin de terre depuis la civilisation gauloise de La Tène jusqu'au moyen âge que nous trouvons aujourd'hui représentée par ses débris dans la salle Moreau. Il manque à peu près deux chaînons, l'âge du bronze [1]

la *Revue archéologique*, 1900, II, p. 153. L'Album n'étant pas paginé on ne peut le citer que par planche. Pour plus de commodité, nous joindrons au numéro de la planche l'indication du tome de l'exemplaire constitué au Musée de Saint-Germain. Le tome I contient les planches I-XLVI, A-V (Caranda, Sablonnières, Trugny, Arcy Sainte-Restitue). Le tome II contient les planches 1-57 (Breny, Armentières, Chouy, Arcy, Caranda, Aiguisy, Nampteuil-sous-Muret). Le tome III contient les planches 58-156 (Villa d'Ancy, Cerseuil, Maast, Violaine, Chassemy, Limé, Cys-la-Commune, Presles-Saint-Audebert, Grévières de Ciry-Salsogne, Celles-sur-Aisne, Nanteuil Notre-Dame).

1. L'âge du bronze était représenté dans la collection par deux haches de bronze à talon (*Album Caranda*, t. II, pl. 50 *bis*, fig. 9 et 10), l'une découverte à Caranda au lieu dit Bellevue, sur les limites de Caranda, de Cierges et

et le premier âge du fer, pour relier les tombes gauloises au dolmen de Caranda et le deuxième âge du fer au néolithique, qui est au contraire richement représenté. Bien que nous ayons fait effort pour ranger méthodiquement et chronologiquement les objets dans la salle, son aspect donnera peut-être encore l'illusion de l'enchevêtrement des couches de civilisations superposées et de la continuité des cimetières. C'est d'ailleurs moins sur les périodes où les civilisations nous apparaissent comme pures, complètes et parfaitement distinctes que sur les transitions d'une époque à une autre, sur les transformations, sur les mélanges de coutumes et de mobiliers, sur les phases indécises des métamorphoses qu'un pareil assemblage d'objets semble devoir surtout nous instruire.

Malheureusement, comme en fait foi le catalogue ci-dessus mentionné, les objets n'ont pas été rangés chez M. Moreau par ordre de provenance, mais suivant un classement typologique approximatif. Ils sont donc arrivés au Musée en désordre. En outre, l'étiquetage des pièces était souvent insuffisant ; elles portent presque toutes l'indication du lieu de leur provenance, quelques-unes la date précise de leur découverte, et d'autres le numéro d'ordre de la tombe à laquelle elles appartenaient. Il

de Coulonges (*Procès-Verbaux*, t. VIII, p. 54, l'autre trouvée sur le territoire d'Arcy Sainte-Restitue avec quatre haches du même type, sous une pierre. Les quatre autres haches de cette cachette appartenaient en 1886, dit le texte de l'Album, à M. Bevière, cultivateur à Bucy, sur les terres duquel la découverte avait eu lieu. La hache 9 manque aujourd'hui. Quant à la hache 10 (37335) qui, d'après l'Album, provient d'Arcy Sainte-Restitue, elle porte l'étiquette de Caranda. La collection comprend encore une hache à bords relevés (37339, longueur 0^{m},10) venant de Celles-sur-Aisne. Les bords de la partie postérieure ont été rabattus au marteau et ce martelage dessine une sorte de talon. D'Arcy Sainte-Restitue nous avons un ciseau plat triangulaire (37010, longueur 0^{m},06), trouvé dans une inhumation orientée comme celles de La Tène avec quelques silex, mais sans autres objets (*Procès-Verbaux*, t. IV, p. 33). Il faut mentionner encore une pointe de flèche plate, à pédoncule, en bronze martelé, portant les traces du martelage (37340, *Album Caranda*, t. II, pl. 50 *bis*, fig. 8). Elle a été trouvée à Caranda. Deux forts bracelets carénés (37330), largement ouverts, mais sans ailerons, gravés de plusieurs zones de courbes entrecoupées, figurent dans l'*Album Caranda*, t. III, pl. 107, 2 et dans les *Procès-Verbaux*, t. XXI, p. 134 sq. Ils viennent des environs de Draguignan (Var). Ils faisaient partie d'un groupe de six bracelets semblables.

s'ensuit que lorsque les objets n'ont pas été dessinés soit dans l'*Album Caranda*, soit sur les *Procès-Verbaux* (notons qu'il y a peu d'objets dessinés sur les *Procès-Verbaux* qui n'aient été reproduits dans l'*Album Caranda* et inversement), il est à peu près impossible ou du moins fort difficile de les identifier. Il faut signaler, en outre, qu'un grand nombre d'objets mentionnés par les *Procès-Verbaux*, dessinés en regard de la mention ou même publiés dans l'*Album* n'ont pas été retrouvés. Ils ont été détruits ou perdus; beaucoup aussi ont été donnés[1]. Il va de soi que les

1. *Procès-Verbaux*, t. XII, p. 94 (Breny, 1880). État au 1er mars 1881 des dons faits successivement depuis plusieurs années à divers musées et à des parents et amis, de vases mérovingiens.

Bordeaux	Musée	40
Breny	—	50
Brives	—	30
Château-Thierry	—	10
Dax	—	20
Des Cars (comte) et sa famille		10
Famille de M. Moreau		20
Nantes, M. Pitre de l'Isle		10
Reims, Musée		40
Sèvres, Manufacture		40
Saint-Marceau, La Roche		10
Verdun, Musée		25
A divers autres, MM. Masson, Delbeck, Duflocq, Poussant, Quinquet, Manichon, les fouilleurs		95
		400

Procès-Verbaux, t. XIII, p. 98 (Armentières, 1881).

A la suite d'une statistique des objets trouvés, on lit (en ronde) :

« La statistique qui précède, représente exactement les quantités inscrites aux procès-verbaux des fouilles. Mais il a été distrait de la collection un certain nombre d'objets offerts à des tiers, parents, amis, confrères et à une certaine quantité de Musées de province.

Voir à cet effet la liste détaillée, p. 94 des *Procès-Verbaux* de Breny, 1881. En ce qui concerne seulement la céramique, on avait distribué plus de quatre cents vases, beaucoup d'objets en fer et bronze de seconde qualité, des fibules, des colliers, dont il n'a pas été possible de tenir régulièrement compte. Il en a été de même et largement pour les silex et même la quantité considérable recueillie nous a rendu très sévère et nous avons remis en terre tout ce qui ne semblait être que des éclats ».

M. Moreau rappelle également ces dons dans la préface du Catalogue sommaire de sa collection (p. 7) et il s'en excuse. Des objets ont été donnés, dit-il, aux Musées de Tours, Senlis, Dax, Reims, Verdun, Bar-le-Duc, Bordeaux, Nantes, Rennes, Brives, Pont-Audemer, à l'Ecole d'Anthropologie de Paris, au

objets de fer ont disparu en grand nombre ; mais les fibules en particulier ont été victimes d'un mauvais sort. Il n'en reste que très peu et moins encore que l'on puisse attribuer à une tombe déterminée [1]. Il ne faudra donc tirer aucune conclusion de leur absence dans les vitrines du Musée ou dans les planches publiées ici.

L'inventaire des tombes contenu dans les *Procès-Verbaux* n'est donc, en somme, illustré qu'en partie par la collection. Le présent travail, qui en décrit l'état actuel, devra constater nombre de vides et d'incertitudes.

Le meilleur classement d'une collection formée dans des fouilles de nécropoles est celui qui présenterait les objets tombe par tombe. Outre l'avantage négatif de laisser peu de place à la fantaisie, cette disposition a le mérite de faire saisir d'un coup d'œil les concomitances, et de préparer l'établissement d'une chronologie par l'étude de la variation des éléments de ces séries toutes faites d'objets contemporains. Quelques planches de l'*Album Caranda* réunissent la totalité ou la presque totalité des objets trouvés dans une seule tombe. Elles sont malheureusement peu nombreuses. Les indications du texte permettent de reconstituer quelques ensembles analogues en rapprochant des objets figurés séparément dans des séries typologiques. Mais j'ai dû constater qu'il y avait parfois des divergences sensibles et importantes entre l'*Album* et les *Procès-Verbaux* authentiques dont il était censé publier des extraits. Il y a donc lieu de réviser ses données. Je réunis ici quelques-unes de mes critiques, en me bornant aux sépultures gauloises, pour justifier tout d'abord le travail que j'ai entrepris. La plus grave porte sur un

Musée pédagogique, au Musée d'artillerie, au Musée ethnographique du Trocadéro, à la Manufacture nationale de Sèvres. Il n'y a pas de critique de principe à faire contre ces dispersions. C'est une question d'espèce. Il serait évidemment regrettable que M. Moreau eût distrait de sa collection des pièces typiques dont l'absence compromettrait la reconstitution facile de séries intéressantes. On en jugera.

1. Voir par exemple, *Procès-Verbaux*, t. X (Trugny), p. 146, 148, 154, 160; t. XI Chassemy), p. 33 (n° 32), 48 (n° 45), etc.; les fibules signalées n'ont pas été trouvées.

ensemble fictif publié dans le fascicule de Trugny (*A. C.*, t. I, pl. Q, t. V).

On lit au texte de la pl. Q : « Le torques fig. 1, les deux bracelets fig. 2 et les pendeloques fig. 3 faisaient partie de la sépulture d'un chef gaulois. La tête était entourée de trois grands vases en terre. Sur l'épaule droite était une forte lance reproduite pl. V, fig. 1 et vers la ceinture un javelot et son talon, pl. V, fig. 4 et 5 ». Le texte explicatif de la planche T, qui reproduit deux vases, un gobelet décoré d'une ligne de créneaux et un petit vase caréné, porte l'indication suivante : « Ces deux vases faisaient partie d'un groupe de trois qui accompagnaient le torques et les bracelets reproduits et décrits pl. Q ». Or, le gobelet (42432) a été trouvé dans la sépulture n° 2223 de Sablonnières (*Procès-Verbaux*, t. VII, p. 109, 25 juin 1877). La lance a été trouvée à Trugny le 23 juillet 1879 dans l'inhumation n° 52 (*Procès-Verbaux*, t. X, p. 176). Un des anneaux pendeloques avec ornements à jour vient de Sablonnières (*Procès-Verbaux*, t. VI, p. 44, n° 1297, 8 juillet 1876) ; l'autre a été trouvé isolé à Trugny (*Procès-Verbaux*, t. X, p. 154, 26 juin 1878). Le torques appartient bien à la sépulture 1 de Trugny ; or, non seulement le procès-verbal de cette fouille ne mentionne pas d'armes, mais, plus loin, le procès-verbal du 23-24 juillet 1879 dit expressément que la sépulture n° 52, ci-dessus mentionnée, est la première tombe de guerrier qui ait été découverte à Trugny. Dans la suite M. Moreau n'a cessé de répéter que les torques ne se trouvaient pas avec les armes[1].

Le groupement des objets présentés par la planche 120 du tome III est également suspect. On y voit deux poignards, un couteau, une pointe de flèche, un bracelet en schiste. Suivant la légende, ces objets proviennent d'une sépulture explorée dans les Grèvières de Ciry-Salsogne, le 20 octobre 1890. Quant au texte explicatif, il date cette sépulture du 28 novembre. Or, ni à l'une

1. Ainsi *Procès-Verbaux*, t. XX, p. 64 (Armentières), p. 67 ; t. XXIII, p. 16 (Grévières de Ciry-Salsogne), etc... ; *Album Caranda*, t. III, texte des pl. 154, 156.

ni à l'autre de ces dates, ni ailleurs nous ne trouvons dans le procès-verbal des fouilles de 1890, dont le fascicule de 1891, qui contient la planche en question, est censé publier des extraits, la description d'un mobilier funéraire ainsi composé. Par contre, la sépulture n° 21 (14-16 octobre 1890, *Procès-Verbaux*, t. XXII, p. 77) contenait, outre deux vases à droite et à gauche de la tête, un poignard dans sa gaîne, dont la description semble convenir au premier poignard de la planche 120, l'un et l'autre étant caractérisés par une bouterolle en forme de trèfle. Quant aux bracelets de schiste et de fer, ils figurent au relevé des objets trouvés à Ciry-Salsogne et Presles Saint-Audebert, mais ils ne sont pas mentionnés au procès-verbal.

Il est également impossible de retrouver au procès-verbal des mêmes fouilles la mention de deux gobelets et de fragments de vases décorés de points imprimés qui, d'après la notice de la planche 133-134, ont été trouvés dans une même sépulture.

Des critiques analogues peuvent s'adresser à l'inventaire d'une tombe d'Armentières qui figure dans l'*Album Caranda*, t. III, pl. 109. Celle-ci n'est pas fictive, mais le texte explicatif de l'*Album* et le procès-verbal décrivent des bracelets différents ; celui de l'Album est « couvert d'ornements finement gravés » ; celui du procès-verbal (*P.-V.*, t. XX, p. 63) est » un fort bracelet de $0^{m},07$ de diamètre ; non pas rond mais méplat et finissant en forme de carène ». Les deux bracelets ont été retrouvés et celui de l'*Album* figure dans le mobilier d'une autre sépulture. L'*Album* mentionne en outre un anneau pendeloque uni qui n'est pas signalé par le procès-verbal et qui vient de Cys-la-Commune (*Procès-Verbal*, t. XX, p. 116).

Au point de vue de l'établissement d'une chronologie, les erreurs sur le mode d'ensevelissement sont particulièrement graves, d'autant plus que les incinérations gauloises jusqu'ici signalées sont encore rares et que, précisément, la collection Moreau nous fournit de précieux documents pour l'étude de la période à laquelle elles appartiennent. Or, sur ce point encore, l'*Album* est quelquefois en désaccord avec les *Procès-Verbaux*.

Ainsi une incinération de Chassemy (*Procès-Verbaux*, t. XX, p. 53, 12 oct. 1888, n° 12), contenant une épée de La Tène III et des pièces du harnachement d'un cheval, devient inhumation dans l'*Album*, t. III, pl. 94 (et texte de la pl. 81). Cependant les expressions du procès-verbal sont formelles, il décrit suffisamment l'aspect des restes incinérés ; le rédacteur prend même soin d'insister sur la nouveauté de la découverte ; il est facile de voir que l'erreur vient d'une lecture inattentive de ce même procès-verbal [1]. — En revanche, l'*Album* (t. III, pl. 58) fait une incinération d'une sépulture d'Armentières, publiée ci-dessous, qui contenait deux torques ; la description du procès-verbal (*P.-V.*, t. XVII, p. 103) ne permet pas de douter qu'il s'agisse d'une inhumation. — L'*Album* publie (t. III, texte de la pl. 84 et pl. 155) une fibule de La Tène I et un torques comme provenant d'une incinération de la Fosse-Chapelet à Chassemy ; or, la fibule a été trouvée dans une inhumation double dont j'ai reconstitué le mobilier (*P.-V.*, t. XX, p. 61, n^{os} 19-20) ; le torques vient d'ailleurs. Nous n'avons pas trouvé davantage aux procès-verbaux des mêmes fouilles la mention d'une incinération contenant les deux boucles d'oreilles et le troisième torques publiés par l'*Album* au même endroit. Ces divers objets, sauf les boucles d'oreilles, figurent d'ailleurs sur la planche 155 de l'*Album* provenant de Ciry-Salsogne. — En somme, l'*Album Caranda* n'a pas été rédigé avec soin.

Il est naturel de se demander, en présence de ces divergences, lequel des deux documents doit faire foi. Or, la valeur des *Procès-Verbaux* est très inégale. En général, le procès-verbal a été dressé jour par jour et tombe par tombe; il énumère les objets relevés, indique la place, l'orientation, l'état de conservation du squelette ; les pièces intéressantes devaient être dessinées ; elles l'ont été souvent, quelquefois soigneusement, d'autres fois d'une façon sommaire, avec un simple trait ; mais les feuilles réservées pour les dessins n'ont pas toujours été rem-

1. P. 53. « C'est l'incinération d'un Gaulois, *inhumé* avec son cheval ».

plies. Cependant la description des objets étant quelquefois vague, il n'est pas toujours facile de faire concorder le texte et les dessins des marges. Il semble d'ailleurs que l'on ne s'en soit pas beaucoup préoccupé, comme le prouve la note ci-jointe[1]. De plus, le procès-verbal n'a pas toujours été rédigé au jour le jour. C'est le cas, en particulier, pour les fouilles des Grévières de Ciry-Salsogne; chaque paragraphe contient un inventaire sommaire des fouilles de plusieurs journées consécutives, rédigé en une seule fois. En pareille matière, un peu d'inégalité est inévitable. Les premiers registres sont très supérieurs aux derniers. En tous cas, il est théoriquement possible que l'*Album* complète ou rectifie le procès-verbal.

En fait, je crois qu'il n'en est rien. Les divergences proviennent de simples inadvertances, d'ailleurs excusables. La lecture de ces vingt-quatre volumes de procès-verbaux et la critique des gloses que M. Moreau y ajoutait de sa main laisse peu de doute à ce sujet. Cependant je n'ai pas cru devoir disperser les objets réunis par les planches 120 et 133 de l'*Album Caranda* dont il a été question plus haut.

Il était donc tout d'abord nécessaire de réviser la première publication. Je me suis en outre préoccupé, en rangeant la collection, de reconstituer, soit à l'aide des indications portées sur les étiquettes, soit à l'aide des *Procès-Verbaux*, d'autres mobiliers funéraires[2]. Il a été possible d'en réunir ainsi une centaine de l'époque de La Tène. Comparé au chiffre de 737 inhumations gauloises donné par la statistique de 1890, à la suite de la pl. 122 de l'*Album Caranda*, statistique qui ne comprend encore que la moitié des fouilles de Ciry-Salsogne, ce chiffre

1. *Procès-Verbaux*, t. X, p. 54 (Arcy Sainte-Restitue) : « Dans l'impossibilité où nous nous trouvons chaque jour, au moment de la rédaction des procès-verbaux, de pouvoir reproduire certains objets intéressants, mais non encore dégagés de leur gangue, nous avons cru convenable de représenter plusieurs fermoirs d'aumônières complets et plusieurs petits vases gaulois, en les choisissant bien entendu dans les formes les plus délicates. »

2. J'ai été grandement aidé, dans ce travail, par M. Champion, chef d'atelier du Musée de Saint-Germain. M. Champion est l'auteur des dessins qui illustrent ce mémoire.

paraît mesquin. Mais il faut songer que beaucoup de tombes ne contenaient qu'un objet, que d'autres n'ont rien fourni, que d'autres enfin n'ont donné que des vases tellement délabrés qu'ils n'ont pas été restaurés. En tous cas, nous en avons déjà assez pour qu'il vaille la peine de les considérer comme une base d'étude et de les publier à ce titre. L'étude spéciale des séries d'objets de même nature ne peut venir qu'ensuite.

Un dessin au trait, aussi simple que possible, suffit pour la représentation des pièces. Il m'a paru essentiel de les figurer toutes, et de ne pas les isoler. L'*Album Caranda* étant peu accessible, on a reproduit les mobiliers funéraires qui y sont présentés d'ensemble au même titre que ceux dont il a fallu rassembler les éléments. Un certain nombre d'objets caractéristiques qui ont disparu ont été dessinés d'après les *Procès-Verbaux* ou l'*Album*; d'autres ont été représentés par des *fac-simile* ou par des équivalents. Le texte explicatif signale, dans chacun de ces cas, la disparition de la pièce authentique. La description des objets est réduite à sa plus simple expression. Elle est accompagnée d'une cote en lettres et en chiffres renvoyant à une classification typologique qui sera exposée et justifiée dans les paragraphes consacrés à l'histoire des industries. Une pareille classification doit être minutieuse, elle doit s'abstenir de considérer tout ce qui est fantaisie individuelle, mais doit tenir compte de tout ce qui peut trahir une habitude d'atelier. Ces indications algébriques paraîtront peut-être trop complexes. Il m'a semblé nécessaire de donner à l'intérieur de chaque classe une cote spéciale aux éléments séparables de la forme et de la décoration entre lesquels on ne peut pas établir des rapports constants. Cette distinction, qui permet de simplifier l'analyse, est destinée à faciliter l'étude technologique des objets, en faisant apparaître plus clairement la parenté des motifs interchangeables ou associés, les relations entre l'ornement et la forme et les emprunts d'un type à l'autre. En ce qui concerne la céramique, la multiplicité de ces indications deviendrait telle qu'elle encombrerait l'étude sans fournir de données significa-

tives; il peut suffire d'indiquer que les vases sont tournés ou faits à la main, décorés sur la panse ou sur le col, de lignes courbes ou de lignes droites, de lignes incisées ou de rubans colorés. Cette classification est limitée à la collection Caranda; nous souhaitons cependant qu'elle soit assez naturelle et assez élastique pour être appliquée sans difficulté à des séries plus larges.

Sépultures de Chassemy (Vitrine I).

Canton de Braisne, arrondissement de Soissons, au confluent de la Vesle et de l'Aisne. La nécropole domine la Vesle, affluent de l'Aisne. — Le Musée de Saint-Germain a acquis en 1872 une collection d'objets provenant de Chassemy. Les anciennes fouilles ont été étudiées par Ed. Piette, *Lettre à M. de Ferry sur les sépultures préhistoriques de Chassemy* (Laon, 1869, 22 p.) et dans les *Antiquités et monuments du département de l'Aisne* d'Édouard Fleury; voir encore *Revue Archéologique,* 1870, I, p. 422 (extrait du *Courrier de l'Aisne*, description de la sépulture à char). — Les fouilles de M. Frédéric Moreau ont contourné le terrain Tatté, déjà exploré (*P.-V.*, t. XX; p. 41; voir le plan, *A. C.*, t. III, notice sur Chassemy). — Cet emplacement porte le nom de *Fosse-Chapelet*. Sur le pourtour les incinérations voisinent avec les inhumations. Les squelettes étaient généralement bien conservés et sont quelquefois accompagnés d'ossements d'animaux; c'est là un trait particulier au cimetière de Chassemy dans la caractéristique des nécropoles fouillées par M. Moreau. — Les vases, fort nombreux, n'ont pas d'étiquette précise et comme leur description laisse à désirer, ils n'ont pas été identifiés, sauf quatre qui d'ailleurs ne sont pas typiques. Les *Procès-Verbaux* de 1888 (t. XX) sont assez détaillés, mais très peu et d'ailleurs très mal illustrés. Ceux de 1889 (t. XXI) valent mieux. Il a été possible d'en tirer les indications nécessaires à la reconstitution d'un certain nombre de mobiliers. — Le numérotage des tombes n'est pas continu d'une année à l'autre. Une partie des objets gaulois provenant de Chassemy sont publiés dans l'*Album Caranda*, t. II, pl. 93, 94, 99, 100, 105, 108.

1. Sépulture d'homme. 18 juillet 1889. *Procès-Verbaux*, t. XXI, p. 27, n° 30. *Album Caranda*, t. III, pl. 99, 1.

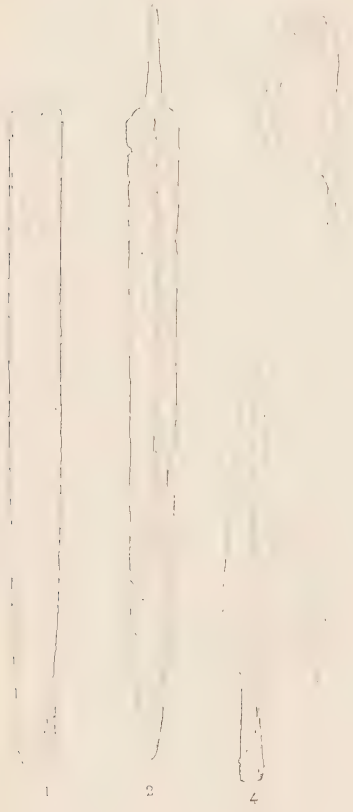

Fig. 1. — L'épée est réduite à 1/6 ; la fibule à 3/8 ; la lance et le javelot à 6/35.

1 fibule en fer, type La Tène I, dont la queue est brisée et dont les spires sont endommagées (38151 ; fig. 1, 3).

1 épée, type La Tène I (38149, 38150 ; fig. 1, 1 et 2). Un des côtés du fourreau en fer, avec la bouterolle, est détaché. Le métal porte l'empreinte de l'étoffe du vêtement. L'épée était à la cuisse droite.

1 fer de lance en forme de feuille de saule, type I (38152 ; fig. 1, 4). La douille avait conservé les deux clous qui la fixaient à la hampe.

1 fer de javelot, type II (34908 ; fig. 1, 5.)

Il y avait à la tête du sujet dix vases en bon état, de grandes dimensions ; ils ne sont pas décrits.

Profondeur, $0^{m},60$. — Aux pieds du sujet on a relevé le squelette d'un animal (chien ?)

2. Sépulture d'homme. 24 juillet 1889. *Procès-Verbaux*, t. XXI, p. 31, n° 34. *Album Caranda*, t. III, pl. 100.

1 bracelet au haut du bras gauche, type I... Il est brisé (38141 ; fig. 3).

1 épée, type La Tène I, dans un fourreau de métal, dont la bélière est bien conservée. Il n'y a pas de bouterolle à jour (38158 ; fig. 2).

Le procès-verbal signale huit vases en terre à la tête du sujet,

dont l'un est couvert d'ornements en caissons. Il s'agit peut-être du vase publié dans l'*A. C.*, t. III, pl. 106, décoré d'un damier de carrés poinçonnés. Ce vase manque.

Fig. 2. — 4/9.

3. Sépulture d'homme. 1er août 1889. *Procès-Verbaux*, t. XXI, p. 43, n° 40. *Album Caranda*, t. III, pl. 99, 2.

1 fibule en fer, type La Tène I (39984 ; fig. 4, 3).

1 fort anneau en potin, fondu à noyau de fer, type I' 1 (39255 ; fig. 4, 2).

Il était placé au haut du bras.

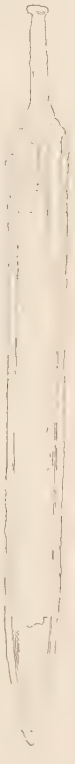

Fig. 3. 10/73.

1 fer de lance, gardant encore un peu du bois de la hampe, type I (39907 ; fig. 6, 9) ; trouvé aux pieds, à droite.

Fig. 4. — 6/18.

1 fer de javelot à longue douille, type I *a* (38153 ; fig. 6, 8).

1 petit couteau, à lame incurvée et à soie étroite, type IV (39905 ; fig. 6, 7). L'une et l'autre de ces deux pièces était placée aux pieds du squelette à droite.

1 grand couteau-poignard, à dos droit et soie courte, type II *a* (39906 ; fig. 6, 6). Ce couteau était à la ceinture.

2 petits anneaux de bronze accompagnant l'épée (39911 ; fig. 4, 4 et 5).

L'épée (fig. 5), type La Tène I, avec fourreau retréci du bout, mais sans bouterolle à jour, a disparu. Elle est figurée d'après la planche de l'*A. C.* Le mort la tenait à la main.

Fig. 5.

Fig. 6. — 10/27.

Le procès-verbal signale à la tête trois ou cinq vases dont un très grand, un petit et une coupe. Ils n'ont pas été identifiés.

Profondeur, 0^{m},80. — Le squelette subsistait.

4-5. Double sépulture (femme et enfant). 17 octobre 1888. *Procès-Verbaux*, t. XX, p. 61, n^{os} 19-20.

Fig. 7. — 3/7,3.

1 fibule en bronze, à col de cygne et à quatre spires, type La Tène I. L'arc est côtelé (39200 ; fig. 7). Elle était placée sur la poitrine de la femme. Voir plus haut p. 176.

1 vase décoré sur la panse à la molette d'un semis très serré de points, type VI *a* (42384 ; fig. 8, 4. *A. C.*, t. III, pl. 93, 1). Il était placé aux pieds de l'enfant et à droite de la mère.

1 petit vase en terre jaunâtre, à goulot, type II E (42662 ; fig. 8, 2), se trouvait à droite de la tête de la mère.

1 grand vase uni, en terre brune type V A (42458, fig. 8, 3), à droite de la tête de la mère et au dessus de celle de l'enfant.

Un autre vase n'a pu être identifié.

Profondeur, 0^{m},30. — Les squelettes subsistaient.

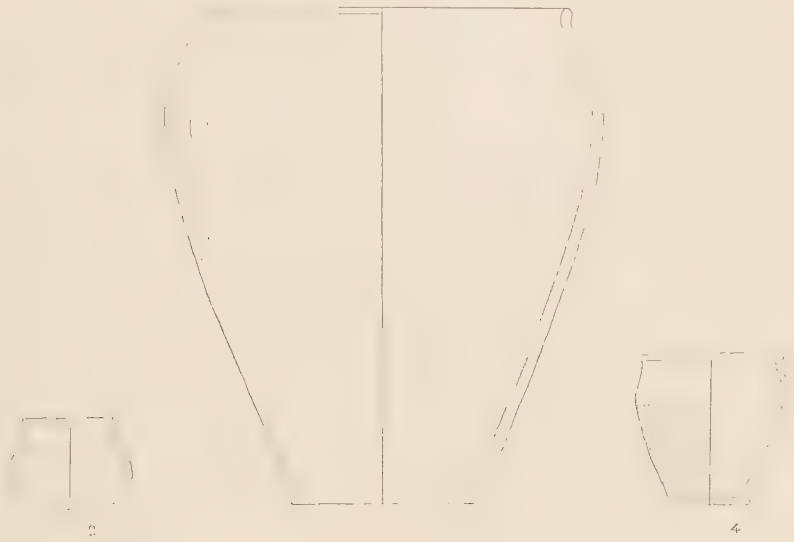

Fig. 8. — 6,7/34.

6. Sépulture d'enfant. — 18 octobre 1888. *Procès-Verbaux*, t. XX, p. 65, n° 21. *Album Caranda*, t. III, pl. 93, n^{os} 1, 2, 3.

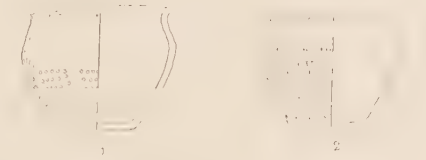

Fig. 9. — 5/13.

L'enfant avait au bras un bracelet de fer incomplet qui n'a pas été identifié.

1 vase, en terre jaunâtre décoré sur la panse d'incisions en

virgule, disposées en caissons séparés par de larges sillons, type VI *c* (42382; fig. 9, 2).

1 vase de même type, en terre rougeâtre, décoré sur la panse d'impressions au chalumeau disposées de la même façon (42380; fig. 9, 1).

Deux autres vases sont signalés.

Profondeur, 0m,30. — Le squelette était bien conservé. Il était accompagné du squelette d'un animal (chien?)

7. Sépulture d'homme. — *Procès-Verbaux*, t. XXI, p. 9, n° 8, 13 juin 1889.

1 poignard, type II (39035; fig. 10, 2).

1 petit couteau brisé, type II (39022; fig. 10, 1); un des rivets du manche subsiste.

Ces deux pièces étaient contenues dans une « coupe » non identifiée, placée à gauche de la tête.

Fig. 10. 6/24,6

On signale un grand vase écrasé.

Profondeur, 0m,60. — Les ossements étaient bien conservés.

8. Sépulture d'homme. 26 juin 1889. *Procès-Verbaux*, t. XXI, p. 13, n° 19.

1 poignard, muni des premières mailles de la chaîne de suspension, type I (38138; fig. 11, 1; *A. C.*, pl. 100, 4).

Trois petits godets de fer (fig. 11, 2, 7, 4), désignés comme talons de flèche, ont disparu.

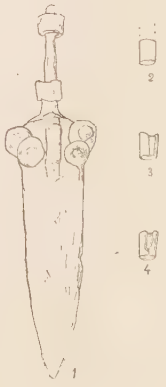

Fig. 11. — 5/31.

Une pièce que le procès-verbal dit être la bouterolle du poignard a disparu et n'est pas figurée.

On signale à la tête un vase caréné de fortes dimensions.

Profondeur : 1m,30.

9. Sépulture de femme. 3 juillet 1889. *Procès-Verbaux*, t. XXI, p. 16, n° 25.

1 torques, forme vis, taraudé, à tampons terminaux, type VI B f^1. Les tampons sont soudés (39191, fig. 1, 3).

1 bracelet ouvert, gravé de triangles opposés par la base et de petits cercles centrés, formant remplissage, le tout disposé

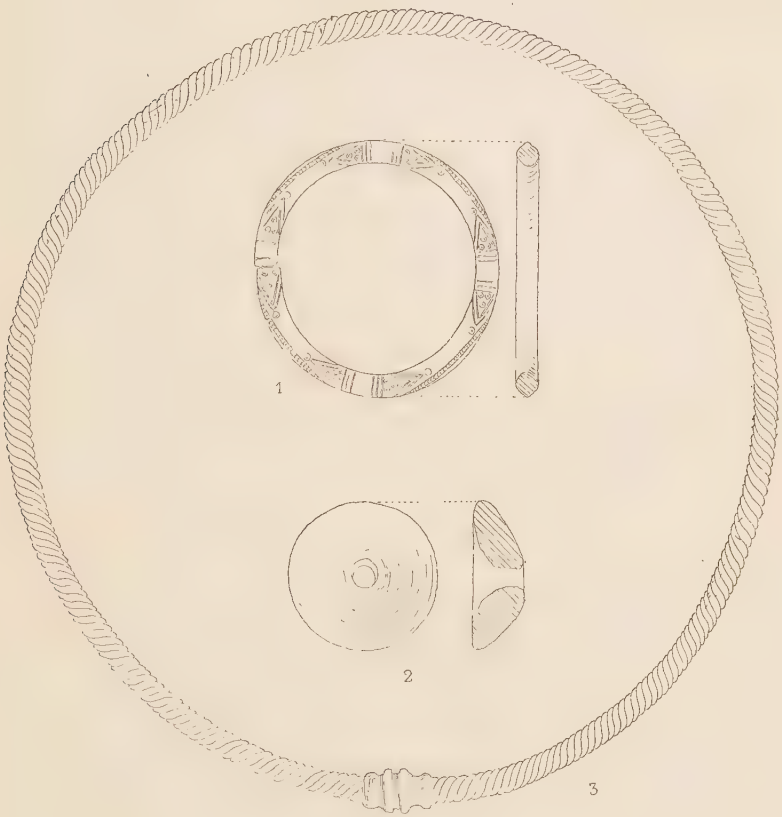

Fig. 12. — 10/20,3.

en quatre groupes, type IV E^4 c *d* ∂ (37611; fig. 12, 1).

1 fusaïole en terre brune (36842; fig. 12, 2).

1 jarre en terre noire, type II F, a été retrouvée, dans les débris (46901); elle n'a pas été reproduite, les dessins étant déjà gravés, et figure au-dessus de la vitrine.

On signale un petit crochet (?) en fer. — Aux pieds était un groupe de quatre vases qui ne sont pas décrits. On a relevé près de la cuisse un petit vase.

Profondeur, 1m,20. — Orientation : tête à l'ouest, pieds à l'Est. — Les os du bras seuls subsistaient.

10. Sépulture de femme. 8 juillet 1889. *Procès-Verbaux*, t. XXI, p. 21, n° 27.

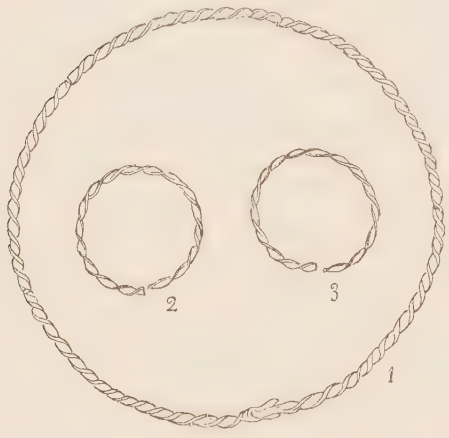

Fig. 13. — 6/21.

1 torques torsade, fermeture à crochet, type VII E 1 d^3 (39349 ; fig. 13, 1).

2 bracelets torsade, ouverts, sans boutons terminaux, type XII 2 (39333 ; fig. 13, 2 et 3).

On signale un petit crochet en fer et deux vases, l'un en forme de pot à fleur, l'autre de coupe profonde.

Sépultures des Grévières de Ciry-Salsogne (Vitrines I et II A).

Canton de Braisne, arrondissement de Soissons. Le village est situé dans une gorge débouchant sur la Vesle. — Des fouilles ont été pratiquées en divers endroits, en particulier dans une ballastière appartenant à la Compagnie du Chemin de fer de l'Est, mais avec peu de résultats. Elles ont été fructueuses au contraire dans les grévières Leloutre et Michel. Les tranchées semblent avoir été poursuivies jusqu'à la lisière du cimetière. — Les sépultures des femmes étaient séparées de celles des hommes. Les sépultures étaient en pleine terre à environ 0m,60 du sol ; quelquefois avec une ou deux pierres plates, écrasant la tête. — Les procès-verbaux des premières fouilles, celles de 1890, sont sommaires et n'ont pas été dressés au jour le jour. Les dessins dont la place était

réservée manquent. Le numérotage des tombes cesse à partir du 20 octobre. Les procès-verbaux de l'année suivante valent beaucoup mieux. Le numérotage des tombes n'est pas relié au numérotage de l'année précédente. Les étiquettes des pièces n'aident pas à compléter les procès-verbaux. Faute d'étiquettes précises ou de dessins, il n'a pas été en général possible de rassembler les vases. — L'*Album Caranda* publie un choix d'objets provenant de Ciry-Salsogne, t. III, p. 117, 121, 127, 143.

11. Sépulture de femme. 17-22 août 1891. *Procès-Verbaux*, t. XXIII, p. 63, n° 74.

1 torques formé d'une tige cylindrique unie dont les extrémités sont brisées, type III... (37923; fig. 14, 2).

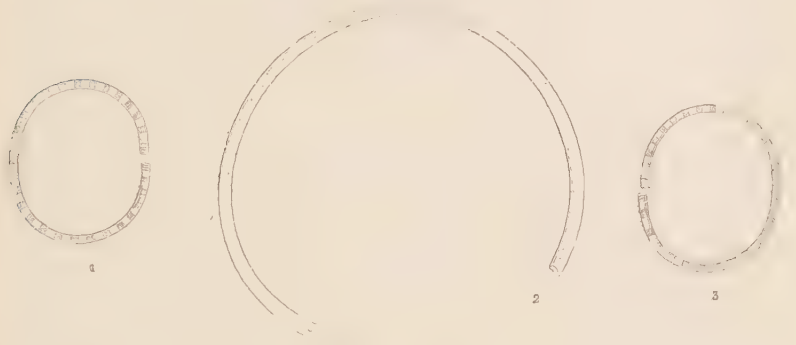

Fig. 14. — 10/30,4.

2 bracelets ouverts, formés d'une mince tige cylindrique, gravée à intervalles réguliers de zones de cercles parallèles, types IX 7 a (37614, 37616; fig. 14, 1, 3).

On signale deux petits fragments de fer et à droite de la tête un vase brisé.

Profondeur, 0^{m},50.

12. Sépulture de femme. 20 juillet 1891. *Procès-Verbaux*, t. XXIII, p. 34, n° 39.

1 torques torsade, fermeture à crochet sur plaque; plaque bilobée, décorée de cercles concentriques, type VII E 1 *a* (40942; fig. 15, 2; *A. C.*, t. III, pl. 137).

1 bracelet de bronze creux, sans gravures, type I″ 2 (39148; fig. 15, 2), au bras droit.

Le procès-verbal signale deux vases très ornés.

Profondeur, 0ᵐ,90. — Orientation : tête à l'Ouest, pieds à l'Est.

Fig. 15. — 10/17,3.

13. Sépulture de femme, 11 juin 1891. *Procès-Verbaux*, t. XXIII, p. 15, n° 4.

1 torques torsade. Les extrémités de la tige sont terminées par des plaques allongées et ajourées ; elles étaient réunies par un crochet en fer, laissé dans la tranchée ; type VII F (39139 ; fig. 16, 4 ; *A. C.*, t. III, pl. 137.)

2 anneaux pendeloques de verre (39168, 39169; fig. 16, 1, 2).

1 anneau pendeloque de bronze, orné de quatre petits boutons disposés en croix (39156; fig. 16, 3).

Fig. 16. — 10/35.

1 bracelet, ouvert, gravé de demi-cercles entrecoupés; remplissages au pointillé; type IV *i* 2 (39150; fig. 16, 5).

Un autre bracelet semblable manque. A la tête se trouvaient trois vases brisés.

Profondeur, 0^{m},80.

14. Sépulture de femme. 2 juin-10 juillet 1891. *Procès-Verbaux*, t. XXIII, p. 26, n° 32.

1 torques, forme vis, taraudé; le crochet de fermeture est brisé; type VI D (39283; fig. 17, 2).

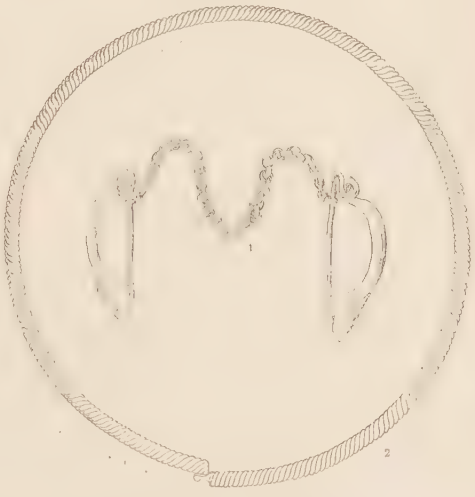

Fig. 17. — 6/19.

2 fibules, type La Tène I, reliées par une chaînette de bronze; la queue était incrustée, peut-être de corail; le corail a disparu (39177; fig. 17, 1).

Le procès-verbal signale, sur la poitrine, une fusaïole, non identifiée, et, à droite de la tête, un vase.

15. Sépulture de femme. 3-6 août 1891. *Procès-Verbaux*, t. XXIII, p. 47, n° 60.

1 grand torques torsade; le champ est moleté; il est fermé

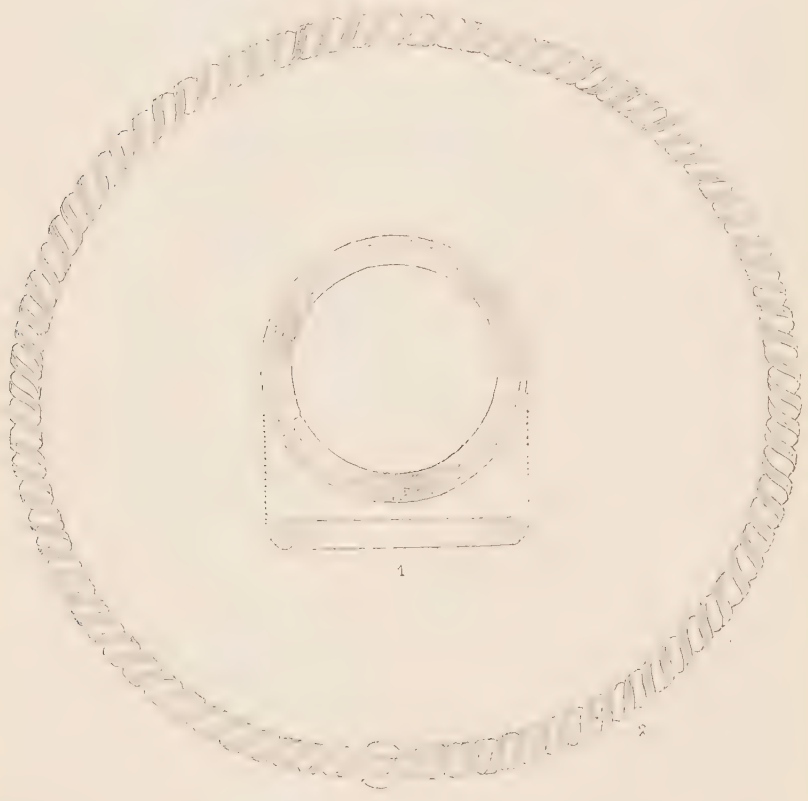

Fig. 18. — 10/21.

au moyen d'anneaux emboîtés et rivés; type VII α D 2 a (39142; fig. 18, 2; *A. C.*, t. III, pl. 136, 1).

1 bracelet gravé : l'ornement se compose d'un triple groupe de faisceaux de stries horizontales, de triangles opposés par la base, dessinés à deux traits, formant un ruban également strié, et d'un remplissage de cercles centrés; type IV C^3 c^2 d f β (39207; fig. 18, 1).

Il y avait aux pieds trois grands vases à ornements gravés, qui n'ont pas été décrits.

Profondeur $0^{m},60$. — Squelette bien conservé.

16. Sépulture de femme. 23 septembre 1891. *Procès-Verbaux*, t. XXIII, p. 79, n° 87.

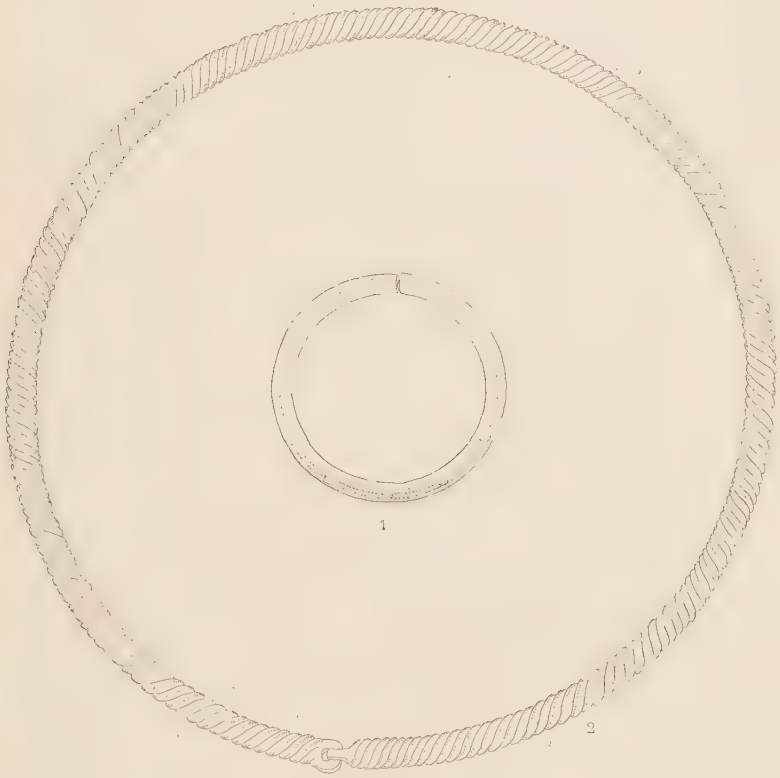

Fig. 19. — 10/22,5.

1 torques, forme vis, taraudé; le filet est moleté; il est fermé au moyen d'anneaux emboîtés; type VI α D 2 a (39145; fig. 19, 2).

1 bracelet ouvert, décoré de lignes longitudinales de points et de quatre groupes de triangles opposés par la base; ceux-ci,

très effacés, ne se voient pas sur la figure; type IV E^4 a β 2 (40643; fig. 19, 1).

Profondeur 1^m,10.

17. Sépulture de femme. 20 juin 1891. *Procès-Verbaux*, t. XXIII, p. 22, n° 19.

1 torques de bronze, creux, gravé; le dessin se compose de

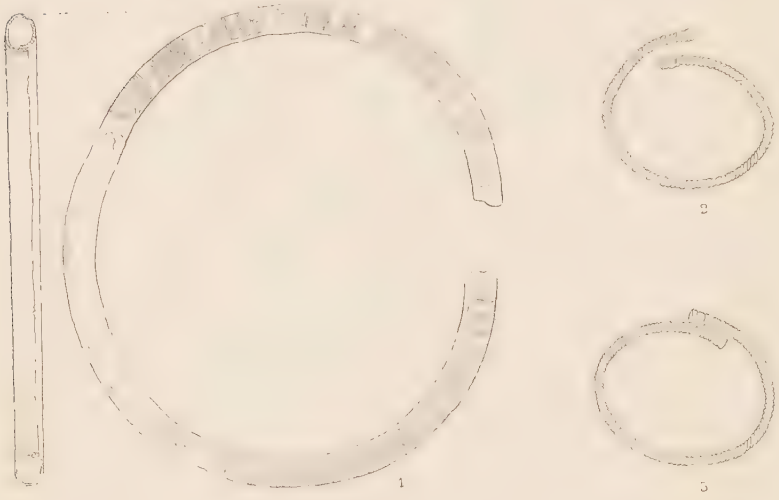

Fig. 20. — 10/25,2.

zones de hachures qui s'entrecoupent, alternant avec des parties lisses; type X... (39158; fig. 20, 1).

2 bracelets taraudés en forme de vis, ouverts et à boutons terminaux; type XI 7 b (37162; fig. 20, 2 et 3).

Profondeur : 0^m,70. — Le squelette était assez bien conservé.

18. Sépulture d'homme, 24-29 août 1891. *Procès-Verbaux*, t. XXIII, p. 66, n° 15.

1 bracelet de bronze, ouvert, taraudé, formant une vis ou une torsade dont les plis sont très usés, type XI 2 (37162; fig. 21, 1).

Crochet de suspension du poignard, formé d'une mince plaque de bronze ajourée (37306; fig. 21, 2; *A. C.*, t. III, pl. 58, 4).

Le poignard à lame droite, du type I, a disparu; il est figuré par le procès-verbal.

1 fer de javelot sans nervure visible, du type III *a* (37941 ; fig. 21, 1) se trouvait vers la ceinture.

Profondeur, 0^{m},60.

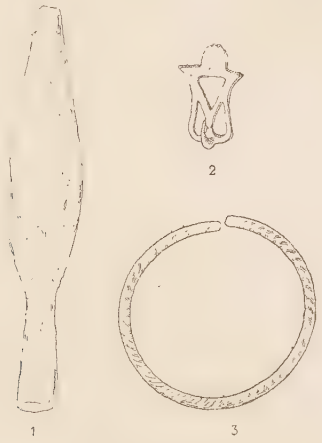

Fig. 21. — 4/10.

19. Sépulture de ? . 27 juillet 1891. *Procès-Verbaux*, t. XXIII, p. 38, n° 47.

Fragment d'un bracelet en schiste (40925 ; fig. 22, 2).

1 fibule, type La Tène I (39240 ; fig. 22,1 *A. C.*, t. III, pl. 136).

Une autre fibule, plus petite, manque, ainsi qu'un bracelet à section rhomboïdale, type VI 6 b, figuré dans le procès-verbal.

Fig. 22. — 4/10,4.

Le procès-verbal signale encore un objet de fer en deux morceaux, un vase intact, placé à la ceinture, du côté droit, et un autre à la tête.

Profondeur : 0m,70. — Orientation : tête à l'ouest, pieds à l'est. — Le squelette était mal conservé.

20. Sépulture de femme. 13 juin 1891. *Procès-Verbaux*, t. XXIII, p. 18, n° 8.

Fig. 23. — 1/3.

1 torques, formé d'une tige cylindrique unie à boutons terminaux, type III B *f* 2 (39984, fig. 23, 2).

2 bracelets, formés d'une tige arrondie, gravée de zigzags continus, terminée par deux boutons; type V a 7 c.

Profondeur : 0m,30. — Le squelette était mal conservé.

21 Sépulture de femme, 12 juin 1891. *Procès-Verbaux*, t. XXII, p. 15, n° 6.

1 torques, formé d'une tige cylindrique unie, à boutons terminaux, type III B *d* 2 (39184; fig. 24, 2).

2 bracelets, formés d'une mince tige ronde, gravée de zones irrégulières de cercles parallèles, type IX 7 c (37613, 39208; fig. 24, 1, 3).

22. Sépulture de femme. 30 juin-10 juillet 1891. *Procès-Verbaux*, t. XXIII, p. 26, n° 29.

1 torques, formé d'une tige cylindrique unie, à boutons terminaux, type III B *f* 3 (39136; fig. 25, 3) avec anneau pendeloque en bronze (39130; fig. 25, 2).

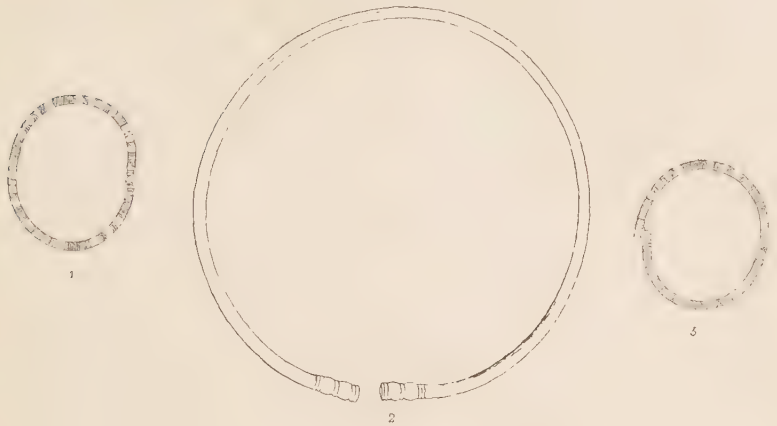

Fig. 24. — 10/27,3.

1 bracelet, à section circulaire, uni et ouvert avec indication de boutons terminaux, type I 7 a (37336 ; fig. 25, 1).

Un autre du même type (36614 ; fig. 25, 4).

Le procès-verbal signale à la tête un groupe de trois vases.

Profondeur : $0^{m},45$.

Fig. 25. — 10/29.

23. Sépulture de femme. 11-14 août 1891. *Procès-Verbaux*, t. XXIII, p. 55, n° 69.

1 torques de bronze, taraudé en vis, fermé par un crochet ; la fermeture est brisée ; type VI D... (39379 ; fig. 26, 2).

1 coupelle en terre grise, type IV F (39379; fig. 26, 3).

1 petit vase en forme de pot à fleurs, type VIII C (42350;

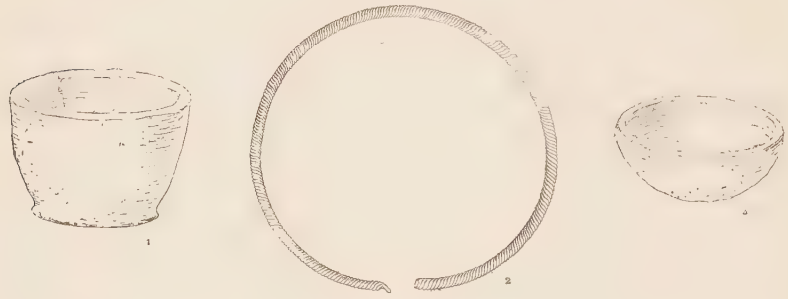

Fig. 26. — 10/40.

fig. 26, 1); terre jaunâtre. Les deux vases étaient à la tête du sujet.

Profondeur : 0^{m},50.

24. Sépulture de ? *Album Caranda*, t. III, pl. 133, cf. texte explicatif. Voir plus haut, p. 175.

1 gobelet, forme calice, en terre jaunâtre orné d'un ruban de peinture rouge formant créneau, limité par un triple trait incisé, type V C 1 β (42432; fig. 27, 1).

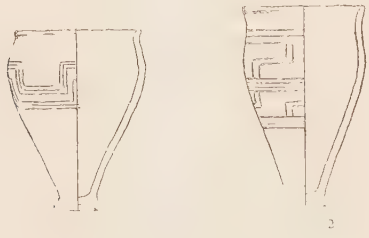

Fig. 27. — 5/13,2.

Fig. 28. — 3/.

1 gobelet, forme calice, en terre noire; la décoration forme une double zone coupée par des bandes de peinture rouge en escalier; type V D 1 β (43442; fig. 27, 2).

Fragment de la partie supérieure d'un grand vase (type II C ?), orné d'une zone continue de losanges dessinés à triple ligne de points imprimés (29306; fig. 28).

25. Sépulture d'homme. *Album Caranda*, t. III, pl. 120. Voir plus haut, p. 174 sq.

1 bracelet de fer (37006; fig. 29, 6).

1 bracelet de schiste ; *fac-simile* d'après l'*Album*; l'original a disparu (46807 ; fig. 29, 5).

Le couteau (A. C. *l. l.*, fig. 3) est représenté par une pièce semblable, type I (38147; fig. 29, 1).

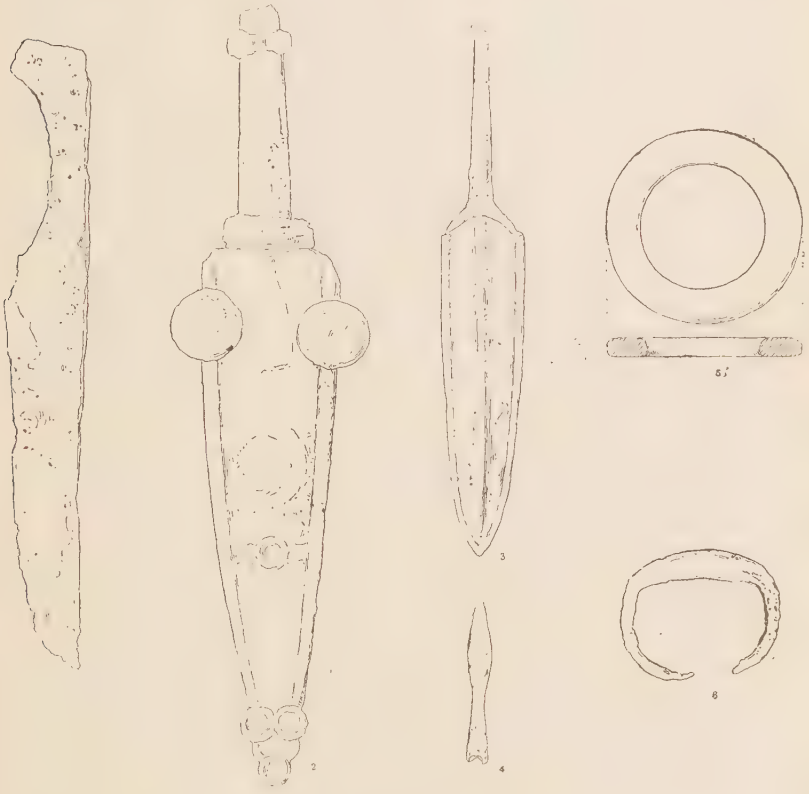

Fig. 29. — 1/3 6,4.

1 fer de javelot, type IV (37901 ; fig. 29, 4).

1 poignard (*fac-simile*) dans sa gaîne, avec arête fortement marquée ; l'entrée du fourreau est arquée ; type I 2 (46806; fig. 29, 3). — Ce poignard et le fer de javelot peuvent provenir de la sépulture n° 30, explorée le 24 octobre 1890.

1 poignard (*fac-simile*) dans sa gaîne dont la bouterolle se termine en trèfle; l'entrée du fourreau est droite: type III (46805; fig. 29, 2). Un poignard avec bouterolle en trèfle a été trouvé dans la sépulture n° 21 (*Procès-Verbaux*, t. XXII, p. 77); la longueur (0^{m},40) diffère un peu (le nôtre a 0^{m},38); le manche est en os.

Le texte explicatif de l'*Album* signale deux vases à droite et à gauche du crâne. Cette mention s'accorde avec la description de la sépulture n° 21.

Nous avons cru devoir reconstituer au moyen de *fac-simile* ce groupe d'objets qui, malgré l'autorité de l'*Album*, paraissent hétérogènes, en raison de l'intérêt des pièces qui le composent, en particulier du deuxième poignard et des bracelets.

26. Sépulture de femme. 27 juin 1892. *Procès-Verbaux*, t. XXIV, p. 13. *Album Caranda*, t. III, pl. 139, 143.

1 torques torsade, fermé au moyen d'anneaux rivés; les extrémités sont rectangulaires; type VII D 2 *b* (39309; fig. 30,12).

1 pendeloque de 14 perles d'ambre et de verre (39320; fig. 30, 16).

1 forte perle d'ambre (39321; fig. 30, 4).

1 anneau d'ambre (39323; fig. 30, 5).

1 perle d'ambre (40522; 30, 6).

2 anneaux de verre (39324 et 39325; fig. 30, 1, 3).

1 anneau de bronze avec boutons disposés en croix (39319; fig. 30,10).

4 anneaux de bronze (37378, 37415, 39314, 39315, fig. 30, 2, 8, 13, 14). Le dernier anneau est gravé à la molette. Toutes ces pendeloques étaient disposées sur la poitrine au dessous du torques.

2 boucles d'oreille en fil de bronze (39317; fig. 30, 7 et 17).

1 fibule, type La Tène I, à 3 spires (39329; fig. 30, 15). La queue est aplatie.

1 bracelet de bronze, ouvert, à section rhomboïdale, gravé à la molette sur une face; type VI ε ζ 2 (39155; fig. 20, 2). Le bracelet était au bras droit.

1 anneau de fer (39326 ; fig. 20, 11).

1 mors, type brisé, articulé sur un anneau central (39327 ; fig. 20, 18).

2 gobelets, décorés l'un d'une zone de losanges (42518 ; fig. 31, 24), l'autre d'une zone de hachures en arêtes de poisson (42519 ; fig. 25) ; types V C 2, V D 2.

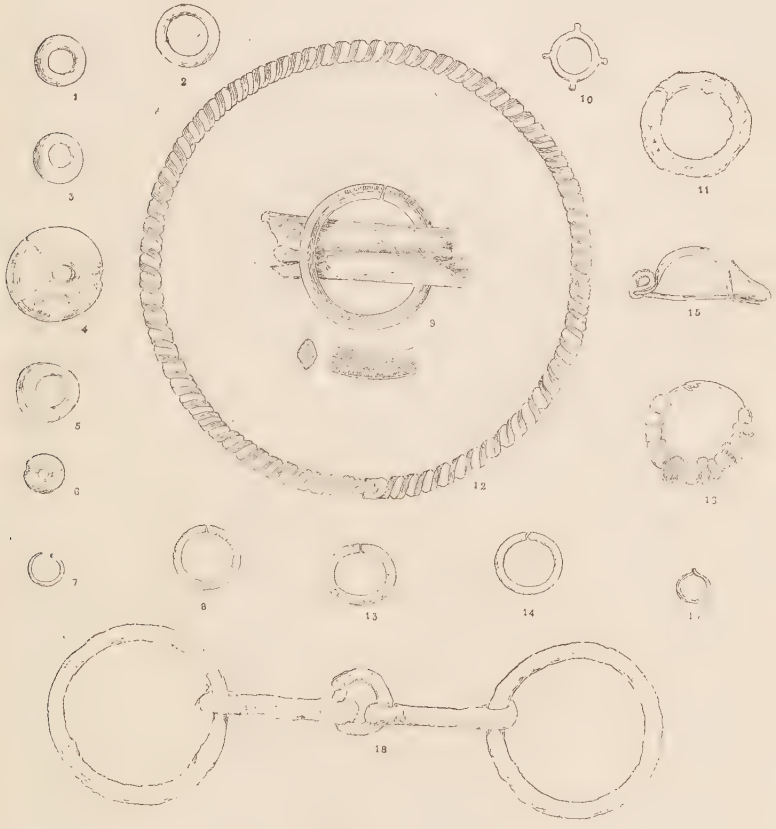

Fig. 30. — 1/3.

1 vase, forme boisseau, décoré de deux zones d'X, disposés en damier, type VIII A (42325 ; fig. 32, 19).

1 grand vase caréné, à col réduit, décoré sur l'épaule d'une zone continue de losanges et d'une frise crénelée ; type I H 2 β (fig. 32, 21).

1 petite jarre décorée d'une zone de demi-cercles opposés, type II A 3 (42571 ; fig. 32, 22).

Une grande jarre cerclée de trois séries d'anneaux incisés, type II A 2 (42546 ; fig. 32, 23).

Fig. 31. — 10/34.

Une jarre décorée sur l'épaule d'une sorte de bande de métopes

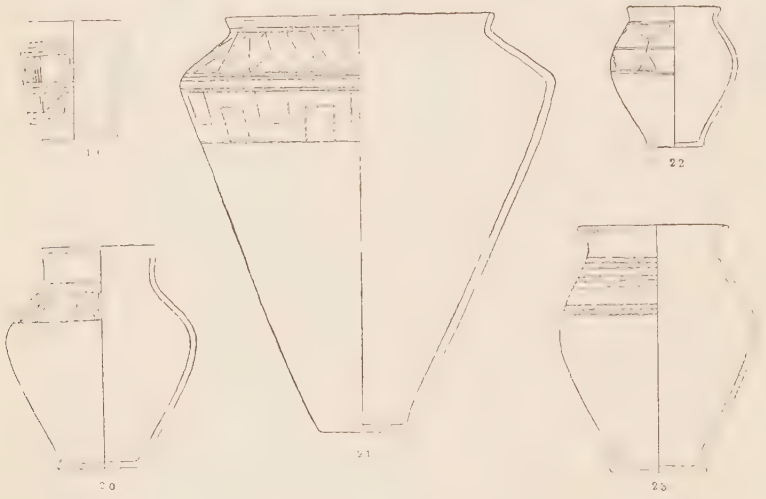

Fig. 32. — 10/34.

remplies par des X irréguliers, type II C 2 (46775). Le vase ayant été retrouvé récemment dans les débris, la figure 32, 20 représente un équivalent qui l'a tout d'abord remplacé dans la vitrine.

Les vases sont en terre brune, les traits incisés sont remplis d'une peinture rouge qui a été rafraîchie.

Manquent une amulette de silex (*A. C.*, pl. 140, 10) et deux petits objets de toilette (?) en fer (*Ibid.*, 11) trouvés le long de la jambe gauche.

A la tête se trouvaient « des fragments de fer indéterminés en forme de clous » (*P.-V.*).

Orientation : tête à l'Ouest, pieds à l'Est. — La sépulture était intacte.

27. Sépulture de femme. 24 octobre 1890. *Procès-Verbaux*, t. XXII, p. 89, n° 31. *Album Caranda*, t. III, pl. 117.

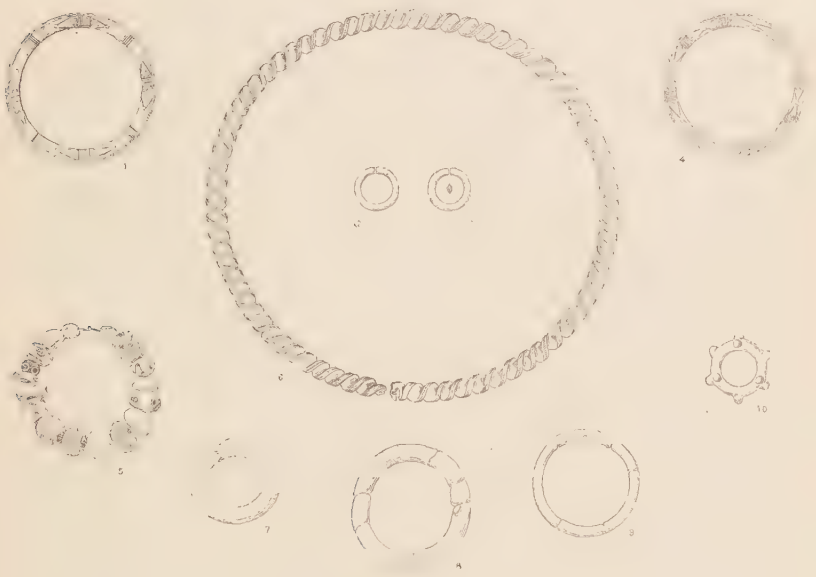

Fig. 33. — 10/40,6.

1 torques torsade, fermé au moyen d'anneaux emboîtés et rivés; la fermeture est endommagée; le champ de la torsade est moleté; type VII α D *b* (39119; fig. 33, 6).

3 anneaux pendeloques en verre blanc (39133, 39298, 39889; fig. 33, 7, 8, 9).

1 anneau pendeloque en bronze, avec trois groupes de boutons ternés, alternant avec trois boutons isolés (39125; fig. 33, 10).

1 pendeloque de 18 perles de verre et d'ambre (39136; fig. 33, 5).

2 bracelets sans ouverture, gravés au burin, avec côte saillante; l'ornement se compose de triangles opposés, disposés en 4 et en 8 groupes (il est incomplet dans 1) et d'un remplissage de cercles simples; types IV E a^s *a b* α (39120; fig. 33, 1, 4).

2 petits anneaux de bronze (37129, 39399; fig 33, 2, 3), placés à la hauteur du genou. On signale quatre vases qui n'ont pas été identifiés.

Profondeur: 0^m,60. — Orientation : tête à l'Ouest, pieds à l'Est.

Sépultures d'Armentières (vitrine II, B).

Canton de Neuilly Saint-Front, arrondissement de Château-Thierry, vallée de l'Ourcq. — On n'y a trouvé qu'une vingtaine de sépultures de l'époque de La Tène, à diverses reprises. Elles étaient situées sur le plateau à 500 mètres à peu près du cimetière mérovingien, à la limite des territoires d'Armentières, de Coincy et de Nanteuil-Notre-Dame. Ces sépultures étaient en pleine terre et avaient l'orientation normale, tête à l'ouest, pieds à l'est. Comme dans un certain nombre de sépultures gauloises, on y a trouvé des pierres blanches qui paraissent intentionnellement déposées. — Les procès-verbaux de 1882, 1886 et 1889 sont suffisamment explicites. Pour les fouilles de septembre 1884, il n'y a pas de procès-verbal tombe partombe, mais seulement un inventaire global de six inhumations explorées (*Procès-Verbaux*, t. XV, p. 114); quelques objets sont figurés, mais il est impossible de les grouper même approximativement. — Comme pour les nécropoles précédentes, les vases nous manquent; ou bien ils n'ont pas été restaurés, ou bien ils ne portent pas dans la collection la mention précise de leur origine. — Des objets provenant d'Armentières figurent dans l'*Album Caranda*, t. II, pl. 24, t. III, pl. 58, 109.

28. Sépulture de femme. 21 octobre 1889. *Procès-Verbaux*, t. XX, p. 63 sq. *Album Caranda*, t. III, pl. 109. Voir plus haut p. 175.

1 Torques torsade, sans doute fermé au moyen d'anneaux rivés, mais la fermeture est brisée; type VII D 2 *a* (39214; fig. 34, 1).

1 anneau pendeloque à quatre appendices en croix, placé au bas du torques (39270; fig. 34, 3).

1 perle d'ambre placée de même (36689; fig. 34, 2).

Les vases ont été trouvés brisés à la tête de la sépulture.

1 fort bracelet, à section sensiblement triangulaire, non soudé; type I 2 (39123; fig. 34, 4).

Le squelette avait disparu.

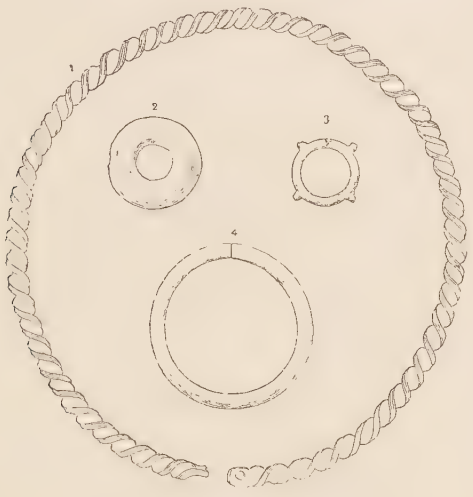

Fig. 34. — 6/20,3.

29. Sépulture d'homme. Sépulture à char. 2 octobre 1882. *Procès-Verbaux,* t. XIV, p. 140 sqq., 156 sqq., 160 sqq. La tombe porte à la fois les nos 610 et 660 *bis*. *Album Caranda*, t. II, p. 24.

4 fibules de fer, type *La Tène III* (39995; fig. 35, 1, 2, 4, 5). L'une des fibules est retournée. Deux seulement sont figurées *A. C. ll.*

1 mors du type brisé simple (40007; fig. 35, 9). Les parties sont assemblées par des crochets non fermés.

1 fragment de spirale en fer (40160; fig. 35, 10).

1 fragment de frette en bronze (40174; fig. 35, 8), à trois ner-

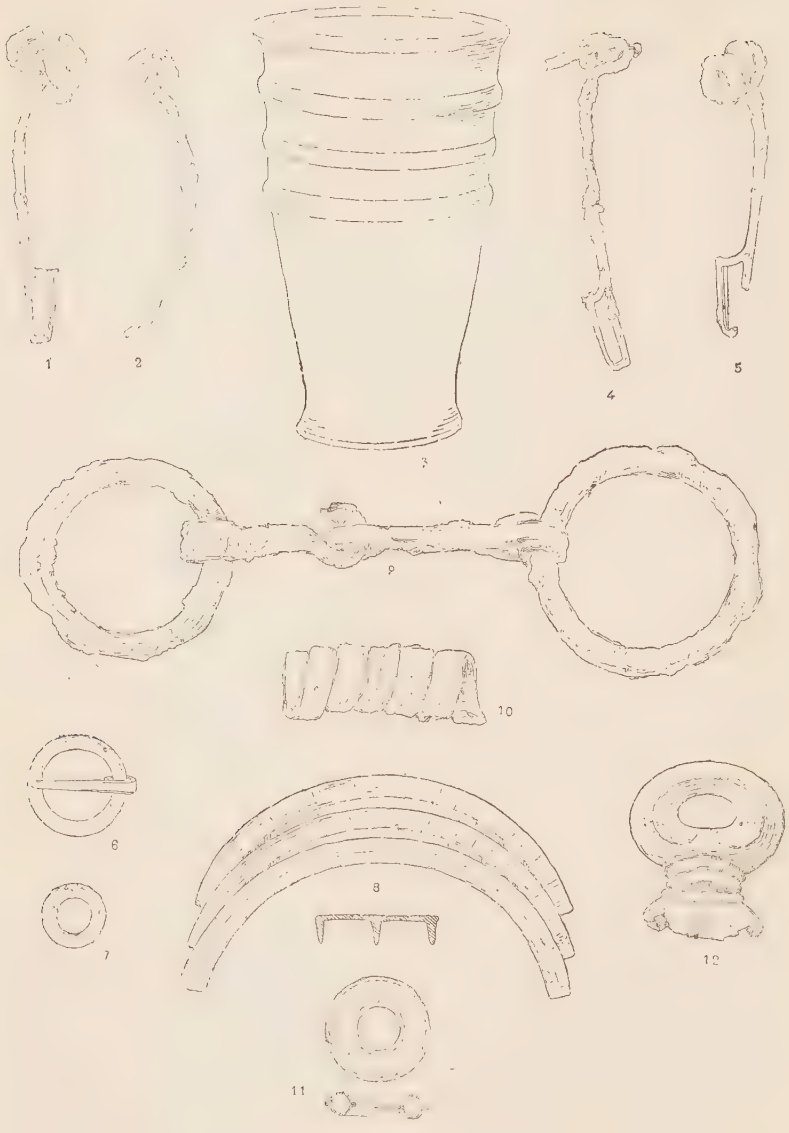

Fig. 35. — 10/26,6.

vures tranchantes. La saillie extérieure est creusée par le frottement de la clavette.

1 anneau de collier (40171 ; fig. 35, 12). Appelé dans l'*A. C.* extrémité de timon.

1 anneau d'attelage creux formé de deux pièces soudées (37338 ; fig. 35, 11).

1 petit anneau d'attelage (39261 ; fig. 35, 7).

1 boucle circulaire à ardillon (40746 ; fig. 35, 6). Boucle d'attelage.

1 gobelet à cordons, type VE (42371 ; fig. 35, 3) en terre rouge à couverte noire ; la couverte est très écaillée.

1 fragment d'éperon en fer (*A. C. ll.*) manque.

Les vases n'ont laissé que des fragments méconnaissables. Le procès-verbal ne signale pas d'autres objets.

La sépulture avait été endommagée par des ouvriers employés à extraire de la pierre. On ne sait si c'était une incinération ou une inhumation.

30. Sépulture de femme. 12 janvier 1886. *Procès-Verbaux*, t. XVII, p. 103. *Album Caranda*, t. III, pl. 58.

Fig. 36. — 6/20,3.

1 torques, ouvert, à boutons terminaux, type III B *e* 2 (39219 ; fig. 36, 2).

1 torques plus grand, plat, type XI (39217, fig. 36, 1). Le devant du torques a cédé sous le poids des pendeloques.

1 pendeloque de quatre perles, une d'ambre, l'autre de verre

bleu et deux de pâte mêlée, brune et blanche (39183; fig. 36, 5).

1 anneau en bronze, ouvert, gravé de zones de cercles régulièrement espacés (39357; fig. 36, 4).

Un autre anneau semblable (38272; fig. 36, 3). « Ils avaient dû être garnis de pendeloques ».

1 bracelet (?) taraudé manque.

A la tête on signale un vase en terre en morceaux.

Profondeur, $0^{m},70$. — Toute trace de squelette avait disparu. La sépulture est qualifiée d'incinération dans l'*Album l. l.* Rien, dans la rédaction du procès-verbal, n'autorise à adopter cette hypothèse.

(*A suivre.*) H. Hubert.

LA STATUE ÉQUESTRE DE MILO

Dans la *Chronique des arts* du 30 janvier 1897, j'écrivais ce qui suit au cours d'un article consacré à l'Aphrodite de Mélos et à l'hermès découvert en même temps, dont la base porte le nom de Théodoridas :

Au mois de mars 1877, un nommé Jean Nostrakis, propriétaire d'un jardin situé au bord de la mer, à Milo, dans la localité dite *Klima*, plantait des citronniers. Au cours de son travail, il rencontra quatre statues de femmes, sans tête, *une statue équestre mutilée* et une statue colossale de Poseidon, haute de 2m,17 et bien conservée, quoique en fragments[1]. Charles Tissot était alors ministre de France à Athènes. Désireux d'acquérir le Poseidon pour le Louvre, il se rendit à Milo sur un bâtiment de guerre, le *Sané*. Mais Brest, le fils de l'agent consulaire qui avait contribué à l'acquisition de la Vénus et agent consulaire lui-même, paraît s'être montré peu diplomate en cette occurrence[2] : bien que Jules Ferry[3] eût autorisé Tissot à donner 40.000 francs du Poseidon, que Tissot appelait « le frère de la Vénus de Milo », l'acquisition fut impossible, parce qu'on en avait ébruité le projet. Le gouvernement grec acquit le Poseidon et trois autres marbres provenant de la même trouvaille, au prix de 27.000 drachmes, et les fit transporter à Athènes. Le Poseidon ne fut reconstitué et exposé au public qu'en 1889; M. Collignon en a donné une héliogravure (*Bulletin de corresp. hellénique*, 1889, pl. III et p. 498).

« Outre le Poseidon, le Musée central d'Athènes possède les marbres suivants, découverts en 1877 au même endroit :

1. Sybel, *Katalog der Sculpturen zu Athen*, n° 424; *Bull. de Corr. hellén.*, I, p. 263.

2. J'ai vu Brest à Milo, dans l'automne de 1880. Il rejetait l'insuccès sur Tissot, qui avait donné l'éveil au gouvernement grec en arrivant dans l'île sur un croiseur de l'escadre; en revanche, Tissot accusait Brest d'avoir voulu *faire da se*. On trouvera un jour des détails sur cette affaire dans la correspondance de Tissot, conservée au ministère des Affaires Étrangères et encore inaccessible. (*Note de* 1897.)

3. Erreur. Le ministre d'alors était Bardoux.

N° 236. Statue colossale de femme drapée;

N° 237. Statue d'homme sans tête, drapé, de grandeur naturelle;

N° 238. Statue de femme (Aphrodite?).

« Or, d'après une note remise à M. Collignon par M. Carteron, consul de France à Syra, on avait trouvé, avec le Poseidon, *quatre* statues de femmes et une statue équestre. Cette dernière a complètement disparu; d'autre part, la note de M. Carteron ne mentionne pas l'homme drapé (n° 237 du Musée d'Athènes). Tout cela n'est pas facile à débrouiller, mais ne concerne pas directement notre propos.

« La statue d'homme drapé est exposée au Musée d'Athènes *sur le piédestal vu par Tissot au vieux port*, qui porte l'inscription *Theodoridas Daistrato Poseidani*. M. Cavvadias, dans son catalogue, n'émet aucun doute sur la connexité de la statue et de la base. Jusqu'à nouvel ordre (j'ai demandé à ce sujet des informations à Athènes), la chose me semble douteuse. Si, toutefois, M. Cavvadias a raison, il en résultera les conséquences que voici : Théodoridas a consacré à Poseidon une statue colossale entourée d'autres statues; l'une de ces dernières était sa propre image, sur le piédestal de laquelle il a fait inscrire : *Théodoridas à Poseidon*. Mais nous avons vu que le même Théodoridas a dédié l'un des hermès découverts avec la Vénus; si la Vénus est contemporaine de ces hermès, elle est donc aussi contemporaine du Poseidon. »

C'était assez bien raisonné, mais avec beaucoup de *si*. Les informations venues d'Athènes furent contradictoires : alors que M. Cavvadias maintenait que la statue d'homme drapé sans tête était bien en place sur le piédestal avec dédicace de Théodoridas à Poseidon, M. Lechat, qui se trouvait alors à Athènes, me fit savoir qu'il en doutait fortement.

Dans la *Chronique* du 9 juillet 1898, je publiai le dessin de la statue acéphale, placée sur le piédestal avec dédicace de Théodoridas, d'après un bon croquis de M. Gilliéron. Il appert de ce dessin que les pieds du bonhomme et le tronc qui supporte la draperie sont posés sur une petite plinthe, qui repose elle-même sur le piédestal quadrangulaire. Évidemment, comme il s'agit de morceaux de marbre différents, on peut ou non accepter la connexité, sans pouvoir alléguer d'arguments décisifs dans un sens ou dans l'autre.

Au cours de ce même article, où j'ai démontré sans ré-

plique que la restitution de l'Aphrodite de Mélos par M. Furtwaengler est inadmissible, j'admettais à tort que la statue drapée acéphale était celle de Théodoridas lui-même, qu'il l'avait dédiée à Poseidon vers 370 avant J.-C. (date des caractères de l'inscription) et qu'il avait en même temps dédié au même dieu le Poseidon du Musée d'Athènes et l'Aphrodite du Louvre, que je considérais (et considère encore) comme une Amphitrite.

« La statue de Théodoridas faisait partie d'un ensemble. En même temps qu'elle, on a découvert une statue colossale de Poseidon, haute de plus de 2 mètres, qui est aujourd'hui au Musée d'Athènes. Il est assez naturel de penser que Théodoridas, ayant consacré le colosse de Poseidon en même temps que d'autres statues[1], ait voulu aussi consacrer au dieu sa propre image comme celle d'un respectueux adorateur. Les dédicaces de ce genre sont fréquentes en Grèce ; les textes littéraires en ont conservé plus d'un exemple.

« Cela étant, il est bien probable que la statue de Poseidon doit être contemporaine de la dédicace de Théodoridas, à moins qu'on ne veuille supposer, tout à fait gratuitement, que le Poseidon de Théodoridas ait été remplacé plus tard par quelque autre image du même dieu. Assurément, cela est possible ; mais, en bonne méthode, il faut raisonner d'après les vraisemblances, dès qu'un motif très grave, qui n'existe pas dans l'espèce, ne nous oblige pas à raisonner autrement. Donc, jusqu'à preuve du contraire, j'admettrai que le Poseidon de Milo a été sculpté vers 370 avant J.-C., c'est-à-dire à l'époque où l'école de Phidias, continuée par Alcamène et par Céphisodote le vieux, allait faire place à celles de Scopas et de Praxitèle.

« Cette conclusion peut paraître étrange, parce que tous les archéologues, jusqu'à présent, ont placé le Poseidon, d'après le style, vers l'an 150 avant J.-C. Mais les archéologues peuvent s'être trompés sur ce point. M. Furtwaengler ne vient-il pas, tout récemment encore, de signaler à Venise des originaux de la plus belle époque grecque, que l'on s'accordait à considérer comme des œuvres alexandrines ou romaines[2] ? Et si,

1. Voir *Chronique des Arts*, 1897, p. 43. Il serait bien désirable de publier la note relative aux découvertes de 1877, que Ch. Tissot adressa d'Athènes au ministère des Affaires Étrangères. Cette note était accompagnée de dessins. J'en ai vainement demandé communication au dernier directeur des Archives [M. Girard de Rialle] ; mais je compte revenir à la charge auprès de son successeur [M. Deluns-Montaud]. (*Note de 1898.*)

2. Voir *Mémoires de l'Académie de Bavière*, t. XXI (1898).

pour un chef-d'œuvre comme la Vénus de Milo, les plus habiles archéologues n'ont pu se mettre d'accord, les uns la plaçant vers 400, es autres vers 150 avant J.-C., n'a-t-on pas le droit, quand il s'agit d'une œuvre moins parfaite, quoique sans conteste d'une belle allure, d'arguer de la latitude que nous laisse notre connaissance encore rudimentaire des styles grecs?

« Non seulement le Poseidon est, comme la Vénus, de dimensions colossales, mais il présente, avec la Vénus, des analogies incontestables, en particulier dans la disposition et le traitement des draperies. Ces analogies avaient frappé très vivement M. Furtwaengler; elles ne le gênaient d'ailleurs pas, puisqu'il plaçait Poseidon et Vénus vers 150 avant J.-C. Elles ne nous gênent pas davantage, nous qui croyons les deux statues de plus de deux cents ans antérieures. Il y a donc moyen de s'entendre.

Fig. 1. — Statue drapée de Milo, posée sur une base avec dédicace à Poseidon[1].

« Et la statue de Théodoridas? Elle est sans tête, ce qui enlève toujours un élément d'appréciation. Avouons franchement qu'à première vue on l'attribuerait volontiers à l'époque romaine, où les figures drapées de la sorte sont très nombreuses. Mais les artistes romains n'ont rien inventé; leurs types convenus d'hommes drapés, de femmes drapées, sont imités de motifs grecs de la belle époque, en particulier du IVe siècle. Si le travail de la statue de Théodoridas n'est pas très bon, cela n'empêche pas du tout d'attribuer cette figure au IVe siècle; il y a certes moins de différence, comme qualité, entre le Théodoridas et le Poseidon qu'entre le Poseidon et la Vénus[2]. Or, Poseidon et Vénus doivent être contemporains. Et tout fait penser que ces deux figures étaient, à l'origine, sinon groupées, du moins placées à peu de distance l'une de l'autre. C'est ce qui explique — et je ne vois guère comment l'expliquer autrement — qu'une inscription au nom du même Théodoridas, lié indissolublement au Poseidon de Milo, se soit rencontrée, *teste* Voutier, à côté de la Vénus.

« Je suppose qu'il y avait à Milo un sanctuaire de Poseidon, consacré

1. *Répertoire*, t. II, p. 612, 5.

2. M. Collignon, qui place le Poseidon au IIe siècle, croit le Théodoridas de la même époque. M. Furtwaengler et M. Collignon trouvent que le Poseidon ressemble à la Vénus. Donc, il n'y a pas trop de témérité à rapprocher de la Vénus notre statue de Théodoridas. (*Note de 1898.*)

par un riche citoyen du nom de Théodoridas et tout rempli de statues.

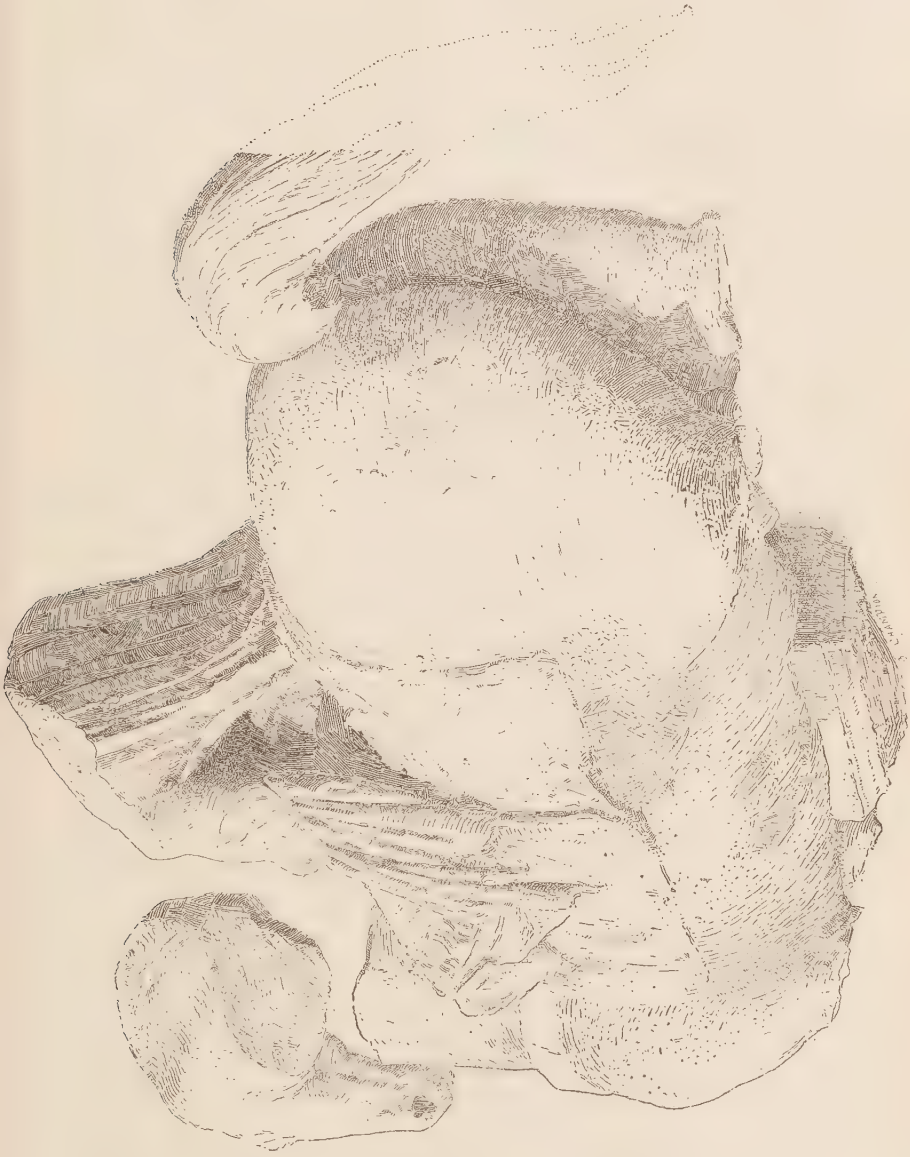

Fig. 2. — Statue équestre de Milo.

Le nom de Théodoridas devait être gravé sur d'autres marbres que sur celui qui servait de piédestal à la statue du donateur. Le jour des catas-

trophes et de la barbarie venu, quelques ex-voto de Théodoridas restèrent en place ; la Vénus, avec d'autres fragments de même provenance, fut transportée par un chaufournier en lieu sûr. L'inscription au nom de Théodoridas que l'on a exhumée avec elle semble déclarer bien hautement, à notre avis, qu'elle vient du même endroit que le Poseidon.

« La Vénus ! Que de fois déjà cette désignation d'Aphrodite a été révoquée en doute ! On a songé à une Victoire, à une nymphe de l'île, à une Muse, que sais-je encore ? Après tout, il faut bien avouer que la désignation traditionnelle ne repose sur rien de bien solide. La déesse, dit-on, avait les oreilles percées pour recevoir des pendants. Cela suffit-il, en archéologie, pour affirmer qu'une déesse s'appelle Vénus ? Les pendants d'oreilles sont-ils des attributs divins ?

« Il semble donc que, tout en maintenant, jusqu'à nouvel ordre, la désignation traditionnelle, on soit libre d'en chercher et même d'en proposer une autre. Or, voici, pour terminer cette causerie, une hypothèse nouvelle ; je la donne comme une hypothèse, car je ne suis pas du tout convaincu qu'elle soit justifiée ; mais j'aime autant, après l'avoir ruminée pendant plus d'un an, m'en délivrer en la soumettant à nos lecteurs.

« Philochore, historien grec qui écrivait vers l'an 300 avant J.-C., nous apprend qu'il existait, dans l'île de Ténos, deux statues de Poseidon et d'Amphitrite, hautes de neuf coudées, qui étaient l'œuvre du sculpteur athénien Télésias. Par Strabon, nous savons que le temple et le bois sacré de Poseidon, à Ténos, étaient situés en dehors de la ville ; Tacite aussi parle du culte de Poseidon à Ténos. Je rappelle ces deux textes pour qu'on ne soit pas tenté de remplacer, dans le passage de Philochore, le nom de *Ténos* par celui de *Mélos*.

« Télésias est, d'ailleurs, complètement inconnu. Mais, comme Philochore écrivait vers 300, on peut supposer que Télésias a vécu au IVe siècle avant J.-C. A cette époque et, *a fortiori*, au Ve siècle, il ne peut guère être question d'une Amphitrite *groupée* avec un Poseidon ; mais on peut parfaitement admettre la juxtaposition dans un temple, ou en plein air, de deux statues de ces divinités de la mer.

« Les statues de Ténos avaient neuf coudées de haut, ce qui fait exactement 4 mètres, presque le double de Poseidon, haut de 2m,45 (cinq coudées et demie)[1]. La Vénus de Milo a 2m,038 de haut (quatres coudées et demie). Il n'y a donc aucune relation directe à établir entre ces statues.

« Mais s'il existait à Ténos au IVe siècle un sanctuaire de Poseidon avec

1. M. Cavvadias donne ce chiffre de 2m,45 ; M. de Sybel donne 2m,57 ; M. Collignon, 2m,17. Il faudrait se mettre d'accord. (*Note de 1898.*) Le moulage du Louvre, mesuré par M. Michon, a 2m,355 de haut.

des statues de ce dieu et d'Amphitrite, pourquoi l'île voisine de Mélos n'aurait-elle pas possédé, à la même époque, deux statues d'Amphitrite et de Poseidon ornant quelque sanctuaire du dieu marin?

« Dans l'hypothèse où la Vénus de Milo serait une Amphitrite, on s'expliquerait enfin la direction singulière de son regard. Brunn a très justement fait remarquer que les divinités marines regardent au loin, comme si elles voulaient sonder l'horizon. Or, cette particularité de la Vénus de Milo est précisément de celles qui ont le plus embarrassé les auteurs de restitutions; c'est la grande objection à la restitution de Millingen, qui la concevait comme se mirant dans un bouclier.

« Le Poseidon de Milo retient sa draperie de la main gauche et, de la main droite élevée, il tient un sceptre. Si la Vénus de Milo est une Amphitrite, et si elle a fait pendant au Poseidon, force est d'admettre qu'elle retenait sa draperie de la main droite et qu'elle tenait un sceptre de sa main gauche levée[1].

« Aux artistes à voir si cette restitution est acceptable. Puisse-t-elle, du moins, ne pas scandaliser les archéologues! »

Peu de temps après[2], je publiais dans la *Chronique* une note de M. Lallier, vice-consul de France à Milo, avec des indications exactes sur la localité dite *Klima* :

Le lieu dit Klima, m'écrit M. Lallier, est le nom donné aux jardins qui sont dans le ravin au bord de la mer; la Vénus a été trouvée sur le flanc de la montagne au-dessus de ces jardins, près du théâtre et à environ 150 mètres sur le bord de la mer. Le Neptune a été trouvé par M. Jean Nostrakis, notaire à Milo, auprès de la tour *Mavro-Vikho*, à peu de distance de l'endroit où fut découverte la Vénus.

Ainsi, l'on ne pouvait arguer que les trouvailles de 1820 et de 1877 eussent été faites dans des localités très différentes. Restait cependant à mieux connaître les découvertes de M. Nostrakis. Dans le même article, je faisais savoir que de nouvelles démarches, tentées par moi au quai d'Orsay en vue d'obtenir communication des lettres de Tissot, avaient échoué. Un peu plus tard, je m'en plaignis à un journaliste (ce qu'il ne faut faire qu'à la dernière extrémité) et un résumé, d'ailleurs peu fidèle, de mes doléances à ce sujet parut dans le *Petit Temps*. Aussitôt les diffi-

1. Elle pouvait porter la main vers sa draperie sans la retenir *stricto sensu*. (*Note de 1898.*)

2. *Chronique des Arts*, 1898, p. 275.

cultés parurent s'aplanir; le ministre me fit savoir que le volume de la correspondance d'Athènes que je désirais consulter était à ma disposition au quai d'Orsay. Toutefois, dans la *Chronique* du 22 décembre 1900, j'étais obligé de constater que, m'étant rendu au quai d'Orsay, j'avais vainement cherché les lettres de Tissot relatives à la découverte du Poseidon, ainsi que les dessins accompagnant son rapport, dont il m'avait plusieurs fois parlé. Pour obtenir satisfaction, il m'a fallu attendre jusqu'au printemps de 1901. Le résultat de mes recherches au Ministère des Affaires Étrangères parut alors dans la *Chronique* du 4 mai (p. 139-141). Voici les passages de cet article qui peuvent intéresser nos lecteurs :

Je suis enfin en mesure de publier la partie essentielle du rapport de Charles Tissot. Malheureusement, les *quinze* dessins qui l'accompagnaient ont été égarés. Une note inscrite sur la dépêche originale porte qu'ils ont été transmis au ministère des Beaux-Arts; mais, malgré l'obligeance de M. Roujon[1], qui a prescrit des recherches rue de Valois, il n'a pas encore été possible de les retrouver... J'espérais aussi trouver un croquis topographique indiquant, avec la rigueur de mise en pareille matière, l'emplacement de la découverte; cette espérance a été déçue...

Le 19 mai 1878[2], Tissot télégraphie au ministre des Affaires Étrangères pour lui annoncer la découverte de « cinq statues de style grec, probablement de la fin du IVe siècle ». Il ajoutait : « La principale, un Neptune, est de toute beauté et comparable à la Vénus... Je vous envoie mes dessins par courrier ». Ce télégramme est commenté par une lettre de la main même du ministre, expédiée d'Athènes le 19 mai 1878 ; j'en extrais ce qui peut intéresser l'archéologie.

« J'ai l'honneur de transmettre ci-joint à V. E.[3] les dessins dont mon télégramme de ce matin vous annonçait l'envoi. Ces croquis se ressentent des conditions défavorables dans lesquelles je les ai exécutés. La statue équestre et l'une des deux statues de femmes sont seules placées de façon à ce que l'on puisse en saisir l'ensemble; les trois autres sont enfermées dans une pièce souterraine de six ou sept pieds carrés qui ne reçoit la lumière que par une étroite ouverture. Il m'a été impossible

1. Directeur des Beaux-Arts.
2. La date de 1877, donnée précédemment, est donc fausse.
3. Waddington, ministre des Affaires étrangères. Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts était Bardoux.

dès lors de les dessiner sous un jour convenable et à une distance suffisante pour éviter les raccourcis...

« La statue équestre est déplorablement mutilée. Du cavalier, il ne reste que le buste jusqu'à la naissance des cuisses : la tête, les épaules, les jambes et les bras ont été brisés. Les jambes du cheval ont également disparu, mais la queue et la tête ont été retrouvées... Le cavalier est revêtu d'une cuirasse de forme grecque, c'est-à-dire à courte taille, ornée d'une tête de Méduse et de serpents. Deux rangées de ptéryges, frangées à l'extrémité, descendent sur la tunique. Les bandes de cuir de la rangée inférieure, beaucoup plus longues qu'elles ne sont dans le costume romain, recouvrent en partie l'encolure et la croupe du cheval. Le cavalier est ceint d'une *zôna* et porte un *pallium* sur l'épaule gauche. Le cheval, de petite taille et à forte encolure, appartient évidemment à la race grecque. Le harnachement est encore reconnaissable : on distingue parfaitement la têtière avec ses bossettes, le *balteus* qui ceint le poitrail et la housse qui recouvre la selle.

« Le groupe est de grandeur naturelle.

« La statue de femme reproduite dans le croquis n° 5 est un peu plus grande que nature. La tête et les deux bras, formés de morceaux rapportés, ont disparu. Le buste est revêtu d'une tunique serrée par une *taenia*. La partie inférieure du corps est enveloppée dans un peplum.

« Le dessin n° 6 représente une autre statue de femme, de grandeur naturelle, appuyée sur une caryatide et entièrement drapée dans un manteau sous lequel se dessine le bras droit. Par son mouvement et par l'ajustement des draperies, cette statue rappelle les plus gracieuses figurines de Tanagre. La tête et l'avant-bras gauche n'existent malheureusement plus. Le marbre est couvert en partie par des concrétions sablonneuses dont il serait facile de le débarrasser.

« La statue représentée sous le n° 7 présente une certaine mollesse de modelé. Elle ne vaut ni mieux ni moins que la plupart des figures masculines mises en scène dans les bas-reliefs funéraires du Dipylon. Elle est du même style et appartient, je crois, à la même époque. Des habitants de Milo m'ont affirmé qu'une base isolée, portant l'inscription suivante :

ΘΕΟΔΩΡΙΔΑΣ ΛΑΙΣΤΡΑΤΟ ΠΟΣΕΙΔΑΝΙ

avait été retrouvée à côté de la statue et lui servait de piédestal. L'inscription est gravée en beaux caractères; le *sigma* est encore d'une forme ancienne et le génitif en O semble indiquer une date antérieure aux premières années du IVe siècle. Comme toutes ces statues, d'ailleurs, ont été retrouvées ensevelies pêle-mêle dans une sorte de fosse, je serais

tenté de croire que le piédestal portant une dédicace à Neptune appartient plutôt à la cinquième statue, qui est, de beaucoup, la plus remarquable de toutes. «

Suit une description enthousiaste du Poseidon de Milo, « une des œuvres les plus remarquables de l'art hellénique ».

Je terminai mon article par ces mots :

Donc, avec le Neptune, on a trouvé une statue équestre, deux statues de femmes drapées et une statue d'homme drapé (Théodoridas) ; l'information de M. Carteron, qui parlait à M. Collignon de *quatre* statues de femmes, était, par suite, inexacte. Dans le catalogue du musée d'Athènes, les statues féminines portent les nos 236, 238; la statue d'homme est le no 237; le Neptune est le 235; je ne trouve pas trace du groupe équestre.

Je n'étais pas le seul à avoir cherché, sans le trouver, le groupe équestre de Milo. Tout récemment encore, M. Michon parlait du « groupe équestre aujourd'hui disparu », en énumérant les statues découvertes dans cette partie de l'île au siècle dernier[1].

Grâce à une obligeante communication de M. Hiller von Gaertringen, j'appris, en 1901, qu'un ancien membre de l'École allemande d'Athènes, M. Alfred Schiff, avait vu et étudié ce mystérieux fragment. J'écrivis aussitôt à M. Schiff qui, avec une parfaite complaisance, se hâta de recopier à mon intention les notes qu'il avait prises à ce sujet en 1895, et en accompagna l'envoi d'une épreuve photographique. En 1895, le fragment de groupe était étendu sur le sol; pour le photographier, il fallut que l'archéologue allemand se couchât à plat ventre sur le toit d'une petite maison voisine, les pieds retenus par un ami et tenant son appareil *instantané* au bout de son bras tendu, ce qui n'est pas une position confortable. Néanmoins, la photographie est assez bien venue pour qu'on ait pu en faire, au Musée de Saint-Germain, un agrandissement, d'après lequel M. Champion a exécuté l'excellent dessin qui figure à la cinquième page de cet article.

1. *Revue des Études grecques*, 1902, p. 22. Le « pugiliste » mentionné dans ce passage, avec renvoi à la *Revue des Études grecques*, 1891, p. 192, n'est autre que la figure d'Apollon archaïque gravée dans le *Répertoire*, II, 76, 1, d'après le *Bull. Corr. Helién.*, t. XVI, pl. 16.

Le jardin où gisait la statue est celui de M. Nostrakis Jagos, près du port antique qui confine au lieu dit Κλῆμα. Évidemment, un bloc si colossal n'a pu être transporté bien loin; le groupe était donc dressé sur le bord de la mer.

Ce qui subsiste comprend le corps d'un cheval et la parte inférieure d'un cavalier, dont la jambe gauche est brisée. Il y a encore deux fragments plus petits, un de la tête du cheval (très abîmé), l'autre de la queue; ils étaient conservés dans la maison Nostrakis. La queue est sculptée dans un morceau de marbre séparé; peut-être en était-il de même de la tête. M. Schiff a mis la tête et la queue à leur place avant d'exécuter sa photographie.

Le cheval, vigoureux étalon aux formes ramassées, portait une housse. Le harnachement et les ornements de la housse paraissent avoir été en bronze; à gauche de la housse, M. Schiff constata l'existence de deux trous contenant encore de petites pointes en métal.

Le ventre du cheval était soutenu par un pilier carré surmonté d'un chapiteau.

Autant qu'on pouvait le reconnaître, le côté droit, couché sur le sol, était assez bien conservé, mais déjà fort attaqué par l'humidité. Dès 1885, M. Bent, dans son volume sur les Cyclades[1], se plaignait de la négligence avec laquelle était traité ce grand morceau de sculpture : *The Roman horseman still stands where it was, half embedded in the soil near the water's edge ; but Greeks despise anything of so recent a date, and the carcasses of horse and rider, though of good workmanship, are allowed to cumber the ground as rubbish*[2].

La groupe est en beau marbre blanc et mesure, de l'épaule à la naissance de la queue du cheval, $1^{m},75$.

On a retrouvé également la partie antérieure de la base avec une inscription sur le devant et, à la surface, les trous pour la fixation des sabots antérieurs du cheval. L'inscription a été pu-

1. Th. Bent, *The Cyclades*, Londres, 1885, p. 84.

2. Je dois à M. Schiff l'indication de ce texte, qui m'avait, jusqu'à présent, échappé. Il est aussi cité par M. Hiller, *Inscr. graec. insul.*, III, p. 209.

bliée d'abord par Tissot[1], puis, après vérification, par M. Hiller de Gaertringen. Elle est remarquable par l'abondance des ligatures. La première ligne (ἀγαθῇ τύχῃ) est gravée sur le profil supérieur. La base a 0m,33 de haut, 1m,15 de diamètre et 0m,49 de large. A la surface sont trois trous et la marque de marbrier ∀ (M. Hiller a lu ∨). Voici l'explication des croquis de M. Schiff (fig. 2)[2] :

Fig. 3. — Base de la statue équestre de Milo.

a) Trou de scellement (long., 0m,40; larg. max., 0m,14; prof., 0m,06). Doit s'être continué sur le bloc du milieu.

b) Trou de scellement. La plus grande partie devait se trouver sur le bloc du milieu.

c) Petit trou long de 0m,08, large de 0m,05, prof. de 0m,015, auprès duquel est la marque de marbrier mentionnée plus haut.

L'inscription de la base est transcrite comme il suit par M. Hiller von Gaertringen[3] :

1. *Bull. de corr. hellén.*, 1878, p. 523, 6.
2. Comparez celui que donne M. Hiller, *Inscr. graec. insul.*, III, p. 209.
3. *Inscr. graec. insul.*, III, 1119.

Ἀγαθῇ Τύχῃ

Τι(βέριον) Κλα(ύδιον) Φροντωνιανὸν τὰς (τρεῖς) στρατείας ἐπιφανῶς στρατευσάμενον, (δὶς) τῆς Ἀσιάς ἀρχιερασάμενον καὶ ἀγωνοθετήσαντα καὶ πόλεων ἐπιφανεστάτων λογιστείας εὑράμενον καὶ εὐσεβῆ ῥήτορα, ἡ λαμπροτάτη Μηλέων πόλις τὸν οἰκι|στὴν καὶ πατέρα, παρὰ τῇ ἑστίᾳ τὸν ἑστιοῦχον, τοῦ πρώτου ἄρχοντος Πο(πλίου) Αἰλίου Λειουίου | Φλαουιανοῦ Μηνογένους ἀρχιερέως καὶ (ἱ)ερέως ἐπιμεληταμένου καὶ τούτου τοῦ ἀνδριάντος | ἐξ ὧν αὐτὸς ὁ Φροντωνιανὸς ἐδωρήσατο δύο ἥμισυ μυριάδων προσόδου κατ' ἔτος,| κατὰ τὰ ἐψηφισμένα ἐστήσατο.

Pendant l'été de 1901, un vapeur de l'État grec sur lequel se trouvait le ministre des cultes d'alors, M. Staïs, fut poussé par la tempête vers Milo et obligé d'y aborder. M. Staïs descendit à terre et « découvrit » le groupe. Aussitôt les journaux annoncèrent la bonne fortune du ministre et oublièrent, naturellement, que la trouvaille remontait à plus de vingt ans. M. Staïs ordonna de transporter le marbre à Athènes, ce qui fut, dit-on, assez difficile. Il fut débarqué au Pirée en 1901 et paraît être, pour le moment, dans un magasin du musée national. Le ministère dont faisait partie M. Staïs est tombé du pouvoir au mois de novembre 1901 ; du moins l'archéologie mélienne lui est-elle redevable d'un bon office.

Il n'est pas possible de douter que la base inscrite avec trous de scellement soit bien celle de la statue équestre. Dès lors, il appert qu'au IIe siècle après J.-C., il y avait encore, à Milo, des sculpteurs capables d'exécuter une œuvre colossale en marbre, en l'honneur d'un citoyen de l'île qui s'était distingué à la guerre et que l'on représentait, pour cette raison, dans l'habit militaire. Entre cette statue et celle de Poseidon trouvée tout auprès, on ne devine pas qu'il ait pu exister le moindre rapport. Mais une figure colossale équestre devait être exposée sur une place publique, et cette place devait être ornée d'autres statues. Le Poseidon et les statues de femmes étaient probablement du nombre. Rien n'empêche de les attribuer aussi à l'époque de l'Empire et j'avoue, pour ma part, que l'étude du moulage du Poseidon,

donné au Louvre en 1900 par le gouvernement grec[1], m'a fortement désillusionné sur la valeur artistique de ce morceau. L'exécution de certaines parties du torse et tellement mauvaise que je ne voudrais plus même l'attribuer à l'époque alexandrine. C'est probablement la réplique d'une œuvre grecque de la belle époque; mais c'est, à coup sûr, un médiocre travail romain[2].

Pour me consoler d'avoir écrit à ce sujet des choses que je n'hésite plus à qualifier de bévues, je cite une phrase de M. Furtwaengler, tirée de sa communication *Zur Venus von Milo*[3] :

Der Poseidon ist nun aber, wenn man nicht allen kunstgeschichtlichen Thatsachen wiedersprechen will, unmöglich in die Zeit vor Alexander zu datiren... Der Poseidon ist nun aber ferner durch die Technik der Marmorarbeit und Details im Gewande der Venus überaus verwandt.

Entre la *Technik* de la Vénus de Milo et celle du Poseidon, il y a un abîme de plusieurs siècles. Je l'ai méconnu en faisant remonter le Poseidon aux environs de l'an 400; M. Furtwaengler l'a méconnu en faisant descendre la Vénus jusque vers l'an 50.

1. Cf. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1900, p. 470.

2. Le Poseidon de Milo vient d'être publié à nouveau et commenté par M. Arndt dans la nouvelle série des *Denkmäler* de Bruckmann (1902, pl. 550). Suivant M. Arndt, le Poseidon et l'Aphrodite ont cela de commun que ce sont deux œuvres de basse époque hellénistique (vers l'an 100 av. J.-C.), dérivées de motifs remontant au IVe siècle; mais, à cela près, il n'y a aucun rapport entre ces statues (M. Arndt passe résolument sous silence tout ce qui a été écrit à ce sujet dans la *Chronique des arts* et se contente d'y faire une rapide allusion). Le Poseidon dérive d'un original qui représentait peut-être Zeus et devait être analogue à la statuette d'Auguste trouvée à Herculanum (*Rép.*, I, 190, 3), ainsi qu'à l'image en relief du même empereur à Ravenne (Bernoulli, *Röm. Ikonogr.*, t. II, pl. I, 6). Ce Zeus serait celui de Léocharès, qu'Auguste dédia dans le temple de Jupiter Tonnant à Rome. Léocharès a bien pu sculpter un Poseidon analogue; il est aussi possible qu'un artiste du Ier siècle av. J.-C. ait transformé un Zeus en Poseidon. Donc, le Poseidon de Milo dériverait de Léocharès. Cela est fort ingénieux et même vraisemblable; mais on ne constatera pas sans stupeur que M. Arndt continue à voir dans la Vénus de Milo un travail « de basse époque hellénistique ». *Höchste Ketzerei*, comme disait un jour M. Virchow.

3. A. Furtwaengler, *Zur Venus von Milo*, in *Sitzungsber. der bay. Akad.*, 1897, Heft. III, p. 419,

Nous sommes quittes et pouvons, je crois, entonner notre *meâ culpâ* à l'unisson.

Toutefois, il y a de la vérité latente dans notre double erreur. Le *motif* du Poseidon est apparenté à celui de l'Aphrodite (Amphitrite) et les dimensions des deux statues sont telles qu'elles ont pu fort bien se faire pendant. Donc, je voudrais supposer que l'original du Poseidon, qui faisait pendant à l'Amphitrite, ayant été enlevé ou détruit à l'époque romaine, on lui substitua une autre statue du même dieu, peut-être copiée de la précédente, peut-être aussi inspirée de l'Amphitrite, du moins pour le jet de la draperie et le mouvement des bras[1].

Bien entendu, je renonce à croire que la statue de l'homme acéphale soit celle de Théodoridas. La base de Théodoridas, avec dédicace du IVe siècle à Poseidon, a pu être, comme le conjecturait Tissot, la base de la statue de Poseidon, non pas de celle que nous avons conservée, mais de celle qu'elle a remplacée. La date des caractères de la base de Théodoridas donnerait donc celle de la Vénus de Milo.

Mais comme un des hermès découverts avec cette statue (l'hermès barbu) porte aussi le nom de Théodoridas, il s'ensuit que cet hermès et la Vénus sont contemporains, ce qui n'implique nullement, d'ailleurs, qu'ils aient fait partie d'un même ensemble. Cela est même tout à fait invraisemblable, puisque la re-découverte de cette inscription au Louvre, en 1900, a permis de constater que c'était une dédicace *à Hermès*, faite par Théodoridas fils de Laistratos[2].

L'Héraklès jeune, que Voutier vit à Milo sur le fragment de base perdu avec la signature du sculpteur d'Antioche du Ménandre, est, tant par le style que par les caractères de l'inscrip-

1. Mon ami M. E. Pottier m'a depuis longtemps suggéré l'idée que le Poseidon pouvait être *imité* de l'Aphrodite.

2. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1900, p. 465. A la p. 467 est insérée une planche représentant l'Hermès barbu implanté dans la base qui porte l'inscription : [Θ]εοδωρίδας Λαιστράτο(υ) Ἑρμᾶ[ι] ; l'inscription elle-même est photographiée sur une planche à la p. 468.

tion, postérieur d'au moins un siècle et demi à Théodoridas. Cela, je n'ai jamais cessé de le prétendre[1] et j'espère encore que M. Furtwaengler finira un jour par le reconnaître avec moi. Cette inscription n'a rien à voir avec la Vénus de Milo et appartenait à une autre statue qui était groupée avec un terme d'Héraklès.

Salomon Reinach.

1. Voir, en particulier, *Chronique des Arts*, 22 décembre 1900, p. 389.

SUR UNE STATUE DE VÉNUS

ENVOYÉE PAR RENZO DA CERI AU ROI FRANÇOIS Ier

L'histoire des collections royales au XVIe siècle est aujourd'hui encore fort mal connue; aussi ne croyons-nous pas inutile de grouper les renseignements que divers écrivains nous ont donnés sur une œuvre d'art envoyée d'Italie à François Ier, et dont l'arrivée à la cour semble avoir produit une vive sensation. Nous voulons parler d'une statue de Vénus qui lui fut offerte en 1530 par le célèbre condottiere Renzo da Ceri, lieutenant général pour le roi dans les états de Naples[1].

La première mention datée que nous ayons rencontrée de cette statue se trouve dans une lettre écrite, de Venise, par Pierre Bunel à Émile Perrot, le 9 des calendes de décembre (23 novembre) 1530. Bunel parle, en terminant, d'une missive que l'ambassadeur de France, Lazare de Baïf, vient de recevoir de Germain Brice; il s'exprime en ces termes :

Accepit ante paucos dies legatus literas ex Brixio, quem tu ex sermone quorumdam aut graviter affectum, aut etiam vita defunctum existimas : vivit et valet, lusitque versibus aliquot in Veneris statuam quam Rensus regi dono dedit. Scripsit tria epigrammata ; mitto ad te unum breve, in quo Bayfii meoque judicio melius quam in caeteris illi successit. (*Suit la seconde des pièces rapportées ci-après.*)

Germain ne se borna pas à composer trois épigrammes; la statue avait émerveillé les courtisans, et le sujet était à la mode; aussi ne trouve-t-on pas dans les œuvres du poète moins de neuf pièces qui lui sont consacrées. Nous les reproduirons ici :

1. La qualité de lieutenant général au royaume de Naples est donnée à Renzo dans un acte du 19 mai 1529 (*Cat. des actes de François Ier*, VI, n° 19799). Il succédait à Gio. Clemente Stanga.

1. *De Venere marmorea Francisco regi ab Renzo equiti donata, ad eundem Franciscum regem ejusdem Brixii Epigrammata diversa.*

Quum tua sub clypeo, tua quum sit vita sub armis
Et te Bellona hinc asserat ipsa sibi,
Pro requie et cervos tantum veneris et apros
Et te Dyctinna hinc dictitet esse suum ;
Quumque tuae species, Francisce, augusta figurae
Parte deum nulla loripedem referat,
Illa quidem Phoebum, aut si quando audacia verbis
Ulla meis summum digna referre Jovem,
Cur donata tibi, Venus, est ex omnibus uni
Quos ingens reges, qua patet orbis habet?
Renzus eques vidit, tam rari muneris author,
Martem unum Veneri posse placere suae.

2. *Ad eundem.*

Quae donata tibi Venus est, Francisce, volebat
Illa loqui tecum : posse loqui ars dederat ;
Sed dum praevertis, mille admirata loquenti
Esse tibi Veneres, muta repente fuit.

3. *Ad eundem.*

Saxea sit quamvis, non est tamen inscia fandi
Quam tibi donavit Cyprida Renzus eques ;
Sed quoties vult illa loqui, tua labra tuumque os
Insidet hinc dictis Suada Venusque tuis.

4. *Ad eundem.*

Forte tuam vidit Venerem, Francisce, Cupido,
Moxque ait : « O salve, mater », et erubuit.

5. *Ad eundem.*

Dum tecum est, Francisce, Venus, Mars anxius illam
Quaerit et obtundit cum Jove coelicolas.
Juppiter huic tandem : « Quin Phoebum consulis? » Illum
Nulla quidem Veneris furta latere queant.

6. *Ad eundem.*

Quae facunda prius fuerat Venus, ecce repente
Te viso usuram perdidit eloquii.
Hoc amor, hoc, Francisce, facit qui scilicet absens
Mulla loqui, praesens soepe tacere solet.

7. *Ad eundem.*

Anxia Mavortem dum querit ubique, nec usquam
Invenit, amissum credidit esse Venus;
Tandem ea, dum ad Ligeris te forte fluenta domantem
Fortiter aspiceret colla ferocis equi,
Ambasii loca clam subit interiora palati,
Spem capiens reditus concubitusque tui.
Quo dum diva loco cernit de marmore signum
Ipsam se referens zelotypa inde fugit.
Teque oculis iterum atque iterum dum lustrat, Amores
(Falsa prius fuerat) nec videt esse suos,
« Nec meus », exclamat, « Mars est, Francisce, tibi par ;
« Hinc latet, aspectu subtrahiturque meo.
« Nec Veneri Venus alma tuae me confero quae me
» Et pomum et cestum judico ferre potet. »

8. *Ad eundem Franciscum.*

Non ego sum Cypris, nec pomum quae mihi dextra est
Sphaera refert, illi quod sua forma dedit.
Sum dea quae delapsa polo, Francisce, tibi orbis
Nuncio deberi totius imperium.

9. *Ejusdem.*

Quid sistis celeres gradus? Quid aures
Ad vocem arrigis, heu, viator? Haec est
Fandi nescia, quippe sculpta, Cypris.
Abi quo properas, abi, viator[1].

Germain Brice ne fut pas le seul à célébrer cette belle statue à

1. Nous ne connaissons pas l'édition originale des poésies de Germain Brice ; nous les citons d'après les recueils suivants :

Farrago poematum ex optimis quibusque, et antiquioribus et aetatis nostrae, poetis selecta per Leodegarium a Quercu (Lutetiae, apud Gulielmum Cavellat, 1560, in-16), II, fol. 282 v°-283 ; *Delitiae C poëtarum gallorum hujus superiorisque aevi illustrium, collectore Ranutio Grutero* (in officina Jonae Rosae, 1609, in-16, I, p. 764.

Deux des épigrammes de Germain Brice ont été imprimées dans les *Delitiae CC italorum poetarum hujus superiorisque aevi illustrium* (in officina Jonae Rosae, 1608, in-16, I, p. 335) sous le nom de Girolamo Balbi. On pourrait croire à un plagiat ; mais, comme l'ancien rival de Fausto Andrelini avait depuis longtemps quitté la France, et qu'il était devenu évêque de Gurk, il est probable qu'il ne doit pas être soupçonné, et que les éditeurs de ses œuvres doivent seuls être incriminés.

laquelle il ne manquait que la parole; un poète appelé Langaeus, qui n'est autre que Guillaume Du Bellay, seigneur de Langeay, lui consacra aussi un distique :

De Venere marmorea regi Francisco donata.

Sic faciem, sic illa oculos, sic ora gerebat
Quae Venus Idalium constitit ante Parim [1].

Un autre auteur dont le nom est complètement inconnu, Adeodatus Seba, peut-être Dieudonné Sève (?), adressa au roi l'épigramme suivante :

De Venere marmorea regi donata a Renzio.

Quae tibi missa fuit nuper, rex maxime regum,
Non est ficta Venus, vera sed ipsa Venus.
Scilicet illa polum Martemque Jovemque reliquit,
Quod te his majorem crederes esse tribus [2].

Les deux épigrammes de Gilbert Ducher, reproduites ci-après, ne sont pas adressées au roi, mais elles ont le même sujet :

1. *De Venere marmorea.*

Ad Venerem efficta est Venus haec quae in vallibus Idae
Malum aureum victrix tulit.
Defecta est lingua, ne humanas addita formae
Verba ipsa pejus urerent.

2. *Aliud.*

Idaeam haec Venerem Venus anteit : si quoque haberet
Vocem et Suadam vinceret [3].

Il est permis de penser que les pièces suivantes de Francesco Franchini ont encore pour objet la même statue :

1. Biblioth. nat., ms. lat. 8143, fol. 125 v°, avec deux des épigrammes de Germain Brice.

Guillaume Du Bellay était à la cour au printemps de 1531. Le 25 mars de cette année, il reçut du roi un don de 3.000 l. t. (*Catal. des actes de François Ier*, II, n° 3922).

2. *Adeodati Sebae Juvenilia.* Ce recueil est aujourd'hui introuvable; nous ignorons même en quelle année il fut publié. L'épigramme a été reproduite dans les *Delitiae C poetarum gallorum*, 1609, in-16, III, p. 598.

3. *Gilberti Ducherii Vultonis Aquapersani Epigrammaton Libri duo* (apud Seb. Gryphium, Lugduni, 1538, in-8), p. 108.

1. *In statuam Veneris.*

Unde decus tantum saxo? Quisnam indidit ipsam
Saxo animam? E coelo quis tulit huc Venerem?
Praxitelis fecere manus, illustris Olympus
Ater erit, terras si colet alma Venus.

2. *Aliud.*

Egregiam pulchrae Veneris formam adspice; dices :
« Laudo equidem sani judicium Paridis. »

3. *Aliud.*

Marmoream aspiciens Venerem Venus : « Et tamen ausae
« Sunt certamen, ait, mecum iniisse duae? »

4. *Aliud.*

Te Venus ut Juno et Pallas videre, querentes
De Paride, exclamant : « Immerito querimur »[1].

Ce qui nous fait croire que ces épigrammes se rapportent bien à la statue offerte à François Ier, c'est que Francesco Franchini paraît être venu en France à l'époque où le précieux marbre y fut envoyé. Nous voyons, en effet, le roi lui faire donner 30 écus, alors que la cour était à Marseille, c'est-à-dire probablement en 1533, pour un livre traitant de la vie de saint François de Paule[2]. Cependant le même poète nous a laissé six autres épigrammes sur une statue de Vénus endormie[3]. C'est également à une statue de la déesse endormie, qui se voyait à Rome, que se rapportent deux épigrammes de F. Maria Molza[4].

Il est vraisemblable enfin que deux distiques latins *De statua Veneris*, qui se lisent dans les œuvres de Gio. Battista Giraldi Cintio[5], ne se rapportent pas à la déesse envoyée à François Ier. Giraldi fut bien au service de la duchesse de Ferrare, Renée de

1. *Delitiae CC italorum poetarum*, 1608, I, p. 1135.
2. Léon de Laborde, *Comptes des bâtiments du roi*, II (1880), p. 414.
3. *In statuam Veneris dormientis. Ad Rod. Pium Carpum* (*Delitiae CC italorum poetarum*, 1608, I, p. 1141.)
4. *Delitiae CC italorum poetarum*, II, p. 68.
5. *Ibid.*, I, p. 1243.

France ; mais il ne semble pas qu'il ait franchi les Alpes, ni qu'il ait eu des relations directes avec la cour du roi.

Si les muses latines devaient de préférence chanter la beauté d'une Vénus antique, les muses françaises voulurent la célébrer à leur tour. Ce fut Marot qui se chargea de les faire parler. Voici ses deux épigrammes, déjà reproduites par M. de Montaiglon[1] :

1. *De la Venus de marbre presentee au roy.*

Cette deesse, avec sa ronde pomme,
Prince royal, des autres le plus digne,
N'est point Venus et Venus ne se nomme,
Ja n'en desplaise a la langue latine :
C'est du hault ciel quelque vertu divine,
Qui de sa main t'offre la pomme ronde,
Te promettant tout l'empire du monde
Ains que mourir. O quel marbre taillé!
Bien peu s'en fault qu'il ne die et responde
Que mieulx encor te doit estre baillé.

2. *La mesme Venus.*

Vers alexandrins.

Seigneur, je suis Venus, je vous dy celle mesme
Qui la pomme emporta pour sa beauté supresme ;
Mais tant ravie suis de si haulte louenge
Que viande et liqueurs je ne boys et ne mange ;
Donc ne vous estonnez si morte semble et roidde :
Sans Ceres et Bacchus tousjours Venus est froide[2].

Un poète italien qui cherchait alors à gagner les faveurs de François Ier, Girolamo Muzio, profita de la circonstance pour adresser au roi une églogue. Ce poème n'a qu'un rapport tout à fait indirect avec la statue ; cependant le titre en fait une mention formelle :

Venere. Egloga I.

Al christianissimo re Francesco sopra una statua di Venere fatta di marmo, che gli fu portata di Italia.

1. *Archives de l'art français, Documents*, VI (1877-78), p. 77.
2. Clément Marot, *Œuvres*, éd. Jannet, I, pp. 14-15.

Egon solo.

Là, dove i puri et liquidi cristalli
Del chiaro fiume tuo, bella Chiaranta,
Parton con vie distorte i verdi prati,
Steso fra l'herbe, un giorno Egon pastore,
D'oltre l'Alpi arrivato in quelle piagge,
Fece l'aer sonar d'amari accenti,
Dolente in vista et con pietosa voce
Da lagrime interrotta et da sospiri.
Le giuste et dolorose sue querele
Udir' le Nimphe, udiro i dei silvestri,
Udiro i boschi, et tal che n'hebbe cura
Notò le sue parole in una scorza
D'un fronduto alno[1]. . . . .

Un précieux document publié par M. A. de Montaiglon doit être rapproché des témoignages que nous venons de citer. C'est une quittance dont l'original a fait partie des collections Joursanvault, Müller et Salmon. Comme la pièce est très courte, nous la reproduirons également.

« En la presence de moy..., notaire et secretaire du roy nostre sire, maistre Ange Gabriel gentilhomme venicien, a confessé avoir eu et receu comptant de maistre Jehan Laguette, conseiller du roy nostre sire et receveur general de ses finances extraordinaires et parties casuelles, la somme de trois cens escuz soleil, dont ledit seigneur luy a fait don en faveur des bons et agreables services qu'il luy a par cy devant faicts ou royaume de Napples, lorsque l'armee dudit seigneur y estoit, et aussi pour aucunement le recompenser d'une statue de Venus taillee en marbre dont il avoit fait present audit seigneur; de laquelle somme de III^c escuz soleil ledit messire Ange Gabriel s'est tenu pour content et bien payé, et en a quicté et quicte ledit maistre Jehan Laguette, tresorier et receveur general susdit et tous autres, tesmoing mon seing manuel cy mis, a sa requeste, le IX^me jour de septembre l'an mil cinq cens trente et ung[2]. »

Quels que soient les termes de cette quittance, il est certain que le donateur de la statue était Renzo da Ceri, et que

1. *Egloghe del Mutio Justinopolitano divise in cinque libri...* (Venetia, 1550, in-8), fol. 101 v°-105.
2. *Archives de l'art français, Documents*, V (1857-1858), p. 334.

le gentilhomme vénitien qui reçut les 300 écus n'était qu'un simple messager. Celui-ci paraît se confondre avec Angelo di Silvestro Gabriele, qui, dès l'année 1501, prononçait, en l'église Saint-Marc, un panégyrique du cardinal Battista Zeno[1] et, l'année suivante, célébrait le passage à Venise de la reine Anne de Hongrie[2]. Angelo fut un grand ami de Pietro Bembo, et nous apprenons par les lettres du célèbre humaniste qu'il fut avocat de la commune de Venise en 1527, et qu'il devint avocat fiscal vers le mois de juillet de cette même année[3]. Il est probable que, en 1528 ou en 1529, il fut chargé par les Vénitiens d'une mission dans la Pouille, auprès des représentants du roi de France, et spécialement de Renzo da Ceri. Ainsi s'expliqueraient et les services rendus par lui dans le royaume de Naples et ses relations avec le célèbre condottiere. Il est vraisemblable que la statue envoyée au roi fut alors découverte sur le territoire napolitain, et qu'Angelo, devant retourner à Venise, fut chargé de l'accompagner. Nous voyons par une lettre de Bembo, datée du 20 mars 1530, qu'Angelo était alors à Brescia[4]. Il dut partir peu après pour la France. Le marbre était arrivé à Amboise à l'automne de 1530, puisque Germain Brice eut le temps de composer ses vers et de les expédier à Venise avant la fin de novembre.

Des pièces que nous venons de reproduire, il résulte :

Qu'une statue antique de Vénus, en marbre, probablement découverte dans le royaume de Naples, fut offerte à François Ier en 1530;

1. *Oratio magnifici D. Angeli Gabrielis, q. clarissimi D. Silvestri, in laudem reverendissimi cardinalis D. B. Zeni, patritii veneti.* S. l. n. d. [1501], in-4. (Cicogna, *Saggio di bibliogr. veneziana*, n° 4000.)

2. *Libellus hospitalis munificentiae Venetorum in excipienda Anna regina Hungariae, per Angelum Chabrielem compositus.* Venetiis, de Vitalibus, 1502, in-4.

Réimprimé en 1837 avec une traduction italienne. Voy. Cicogna, nos 1397, 1594.

3. *Lettere di M. Pietro Bembo* (Venetia, Giov. Alberti, 1587, in-8), II, fol. 27-36.

4. *Lettere di M. Pietro Bembo*, 1587, II, fol. 36.

Que cette statue tenait une pomme à la main (Germain Brice, pièce n° 8; Gilbert Ducher, n° 1; Marot, n° 1);

Qu'elle fut remise au roi à Amboise au mois d'octobre 1530[1];

Qu'elle excita une admiration dont un grand nombre de poètes recueillirent l'écho;

Que le donateur était Renzo da Ceri, et que le gentilhomme chargé par ce dernier d'accompagner l'envoi en France ne fut indemnisé qu'un an plus tard.

Aux archéologues de dire si la statue se retrouve dans quelque galerie, et si le souvenir ne nous en a pas tout au moins été conservé par des dessins ou des gravures du XVI^e^ siècle.

Émile Picot.

1. François I^er^ était à Amboise le 29 septembre 1530, et il y séjourna jusque dans les derniers jours d'octobre. Voy. *Cat. des actes de Francois* I^er^, I, n^os^ 3775, 3779-3793; VI, n^os^ 20088-20094; VII, n^os^ 24063-24069.

LA CATHÉDRALE DE CHARTRES ET SES ORIGINES

à propos de la découverte du puits des Saints-Forts

Il y avait autrefois dans la crypte de la cathédrale de Chartres un puits, vulgairement appelé *Puits des Saints-Forts*, que le clergé et les fidèles vénéraient comme le tombeau des premiers martyrs chartrains et sur l'histoire duquel circulaient un certain nombre de récits fabuleux. Tout à côté de ce puits, une excavation pratiquée dans la muraille formait une sorte de grotte qu'on avait surnommée *Grotte Druidique* : là, sur un autel d'apparence rustique, était exposée la statue de *Notre-Dame-Sous-Terre*. On croyait communément que c'était en ce lieu que les Druides avaient coutume de s'assembler pour y adorer l'image de la Vierge devant enfanter (*Virgo paritura*). Enfin, derrière l'autel, au fond de la grotte, un passage donnait accès à un caveau, désigné par certains auteurs comme *Prison de Saint-Savinien et de Saint-Potentien*. Le Puits des Saints-Forts, la Grotte Druidique, la Prison de Saint-Savinien et de Saint-Potentien, tels étaient, jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle, les centres principaux du pèlerinage chartrain ; et la partie de la crypte, où se trouvaient groupés côte à côte ces divers monuments, portait, depuis les temps les plus reculés, le nom de *Saints-Lieux-Forts*.

A ces antiques objets de la foi populaire étaient associées une foule de légendes, dont un écrivain du temps, Sébastien Rouillard, a pris soin de nous transmettre le récit détaillé. Voici, en quelques mots, ce qui se disait, au commencement du XVII^e^ siècle, touchant les origines de l'église chartraine.

Un siècle environ avant la naissance du Christ, il aurait

existé sur l'emplacement même de la cathédrale, au fond des forêts, une grotte, où les Druides avaient érigé un autel dédié à la Vierge devant enfanter, *Virgini pariturae*; ils avaient placé sur cet autel une statue représentant la Vierge assise avec un enfant sur ses genoux, et ils avaient creusé, à proximité de la grotte, un puits pour servir aux cérémonies du culte. Quelque temps plus tard, dès le Ier siècle de notre ère, du vivant même de l'apôtre saint Pierre, la religion chrétienne aurait été prêchée à Chartres par saint Altin, compagnon de saint Savinien et de saint Potentien, premiers évêques de la ville de Sens. Une partie de la population chartraine se serait convertie au christianisme; une église, consacrée à la Vierge, aurait été édifiée au-dessus de la grotte druidique, dans laquelle les nouveaux convertis, par crainte des persécutions et des supplices, n'auraient pas tardé à chercher un refuge. Là, ils auraient vécu en commun, buvant l'eau du puits, chantant des hymnes et récitant des prières, jusqu'au jour où surpris par les soldats du gouverneur, ils auraient été jetés les uns en prison (Prison de Saint-Savinien et de Saint-Potentien), les autres dans le puits (Puits des Saints-Forts).

Telle est la forme la plus moderne, sous laquelle nous est parvenue la légende des origines de l'église de Chartres. En analysant cette légende, on y trouve la substance de deux récits distincts, qui ont été simplement soudés l'un à l'autre. Le premier se réfère au culte druidique de Notre-Dame-Sous-Terre; l'autre a pour objet l'introduction du christianisme à Chartres dans les temps apostoliques et le martyre des premiers Chartrains convertis.

Cette seconde partie de la légende est la reproduction exacte d'une œuvre hagiographique, connue sous le nom de *Passion de saint Savinien* et composée, vers la fin du XIe siècle, par un moine de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. Mgr Duchesne, directeur de l'École française de Rome, a montré récemment en quelles circonstances cette Passion fut mise au jour; il a prouvé que cet ouvrage, dont le succès fut considérable, avait été imaginé dans le but d'établir l'apostolicité des églises de la province

de Sens[1]. Antérieurement au XI^e siècle, jamais le clergé chartrain n'avait songé à se prévaloir de telles origines[2]. Par conséquent, si l'on veut connaître les primitives traditions de l'église chartraine, il faut faire abstraction de tout ce qui concerne le culte de saint Savinien et de saint Potentien, culte dont le point de départ semble aujourd'hui exactement déterminé.

Ceci posé, reste à examiner la première partie de la légende, relative aux Druides et à la Vierge devant enfanter. Malheureusement nous sommes, à ce sujet, très imparfaitement documentés; nous savons cependant par certaines chartes et par des diplômes des rois de France que, dès les premières années du XIV^e siècle, l'opinion commune était que l'église de Chartres avait été fondée avant l'Assomption de la Vierge.

Le clerc chartrain, qui rédigea en 1389 la compilation connue sous le nom de *Vieille Chronique*, nous fait connaître, d'une façon plus complète, l'état de la tradition à l'époque où il vécut. Suivant cet auteur, qui prétend s'être informé de ce qu'il dit auprès des vieillards ses contemporains, l'église de Chartres aurait été fondée avant la naissance du Christ en l'honneur de la Vierge devant enfanter, *in honorem Virginis parituræ*[3]. On raconte, ajoute-t-il, qu'un prince du pays chartrain avait contribué à cette fondation en faisant faire la statue d'une vierge portant un enfant dans son giron. Cette statue, placée dans un lieu secret, à côté des idoles, fut bientôt honorée par la population tout entière, et c'est de là que la Vierge Marie a pris le surnom de Dame de Chartres. Notre chroniqueur se réfère ici à la *Légende Dorée* ; mais, des Druides et de la fameuse grotte druidique, il n'y a pas la moindre trace dans tout ce récit.

Il faut descendre jusqu'au XVI^e siècle pour trouver la première mention du culte druidique. Sur un feuillet, intercalé à cette

1. Cf. *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II, p. 396-410.
2. Cf. René Merlet, *Le Puits des Saints-Forts dans la crypte de la cathédrale de Chartres*, Caen, 1902, in-8, p. 9.
3. Cf. *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, t. I, p. 38.

époque dans le manuscrit original de la *Vieille Chronique*, on lit une longue note consacrée à la Vierge de Chartres et dont voici le résumé [1]. — Du temps de Jules César, 50 ans avant l'incarnation du Christ et 36 ans avant la naissance de la Vierge, les Druides, qui étaient, au dire de César lui-même, de savants philosophes, habitaient la cité des Carnutes. Instruits des prédictions d'Isaïe, ils firent sculpter une élégante statue de la Vierge-Mère, qu'ils placèrent dans leur temple à Chartres et qu'ils adorèrent. Ils envoyèrent même des députés à Jérusalem pour savoir si la Vierge prophétisée par Isaïe, *Virgo paritura*, était déjà née. Ceci fut, conclut cette note, comme le présage et le fondement de l'église de Chartres.

C'est donc seulement au XVIe siècle, sous l'influence de la renaissance des études de l'antiquité classique, que les Druides et par conséquent la Grotte Druidique firent leur première apparition dans la légende de la Vierge de Chartres. En lisant dans les *Commentaires* de Jules César (liv. VI, ch. 4) le célèbre passage où le territoire carnute est représenté comme étant, en Gaule, le principal foyer de la religion druidique, il sera venu naturellement à l'esprit des érudits du temps d'attribuer aux Druides chartrains la création du culte de la *Virgo Paritura*. Cette prétendue origine druidique est, en somme, une conjecture savante qu'il faut effacer de la liste des traditions populaires.

Si nous examinons maintenant la légende telle qu'elle est relatée dans la *Vieille Chronique* à la fin du XIVe siècle, nous y remarquerons deux choses. La première, c'est que l'on considérait alors la statue de Notre-Dame-Sous-Terre comme ayant été sculptée par ordre d'un prince du pays chartrain ; la seconde, c'est qu'on croyait déjà que cette statue avait été dédiée *Virgini parituraе*.

Ces deux croyances dérivent-elles de récits véritablement traditionnels ? Sans répondre d'une façon formelle à cette question, je ferai observer que l'auteur de la *Vieille Chronique* se

1. Ms. 1027 de la bibliothèque communale de Chartres, f° 71, v°.

réfère à un passage du livre de Jacques de Varazze, intitulé la *Légende Dorée*. Dans ce passage, Jacques de Varazze raconte (chap. *De nativitate Domini*) qu'au temps où vivait le prophète Jérémie, les prêtres des idoles adoraient en Égypte une image de la Vierge devant enfanter, portant un enfant sur ses genoux.

La légende chartraine a-t-elle donc été inspirée par le texte même de la *Légende dorée*? Cela n'est pas certain ; il existe, en effet, d'autres écrits du moyen âge où il est parlé de ce culte *Virgini parituræ*. On lit dans un manuscrit de la bibliothèque nationale, daté de l'année 1201, que, sous le règne de l'empereur Auguste, un oracle avait annoncé aux Romains que le temple de la paix demeurerait debout jusqu'à ce que qu'une vierge eût enfanté[1]. Dès le début du XII[e] siècle, Guibert, abbé de Nogent-sous-Coucy, rapporte, dans ses Mémoires, que, suivant une antique tradition locale, il y avait autrefois à Nogent un temple consacré, avant qu'elle vînt au monde, à la future Mère de Dieu[2].

Il ne paraît pas aisé de savoir quelle est l'origine même de tous ces récits. L'idée d'un culte prophétique, rendu dans l'antiquité à la Vierge-Mère, a pu, d'ailleurs, naître spontanément en différents pays. Certaines survivances du paganisme, de vieilles croyances aux déesses-mères, à l'Isis égyptienne ou autres divinités kourotrophes auront été, sans grand effort d'imagination, interprétées de cette façon au profit de la religion chrétienne.

Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel de nos connaissances, il faut avouer que l'on ignore à quelle époque est apparue en France la légende de la *Virgo paritura*. Elle existait certainement à Chartres au XIV[e] siècle, probablement dès le siècle précédent, et il n'est pas impossible qu'elle y eût cours en des temps plus anciens.

Comme résumé de cette analyse de la tradition chartraine, je conclurai que, pour se renseigner sur les origines de la cathédrale de Chartres, il n'y a que bien peu de choses à tirer du récit

1. Ce texte a été reproduit en fac-simile par N. de Wailly dans ses *Éléments de paléographie*, t. II, planche VII, p. 256.
2. Cf. Guibert de Nogent, *De vita sua*, liv. II, ch. I.

de nos chroniques du moyen âge. A la vérité, on est parvenu, grâce à l'étude comparative des catalogues épiscopaux de la province de Sens, à établir que l'église chartraine fut constituée sous l'empereur Constantin ou sous ses premiers successeurs [1]. Si l'on ajoute à cela que l'introduction du christianisme dans la région n'est pas antérieure, suivant toute vraisemblance, au IIIe siècle de notre ère, on aura signalé tout ce que l'on sait de certain ou ce que l'on peut simplement considérer comme probable relativement à l'histoire primitive de l'église de Chartres.

A ces notions malheureusement trop sommaires l'archéologie est appelée à fournir un utile complément.

Autant qu'on en peut juger par plusieurs gravures et dessins du XVIIe et du XVIIIe siècle, la Vierge, autrefois vénérée dans la crypte, était une sculpture du XIIe siècle [2]. Il se pourrait, d'ailleurs, qu'elle eût primitivement remplacé une statue plus ancienne. On conserve encore à Chartres l'un des vêtements qui servait à parer la Vierge et l'enfant. C'est une sorte de robe de soie de fabrication orientale, ornée d'oiseaux fantastiques aux ailes éployées. Ce vêtement semble dater du XIIe siècle au plus tard [3].

On sait, d'autre part, que la crypte de Chartres, dans son ensemble, a été construite par l'évêque Fulbert entre les années 1020 et 1024. Quant à la Grotte Druidique, où était l'autel de la Vierge, c'était évidemment une œuvre de basse époque : d'après ce qui a été dit précédemment, elle ne devait pas être antérieure au XVIe siècle.

Avant cette date, la statue et l'autel de la Vierge-Sous-Terre se trouvaient, semble-t-il, dans le caveau que l'on désignait, en dernier lieu, sous le nom de Prison de Saint-Savinien et de Saint-

1. Cf. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II, p. 420.

2. Cette opinion était celle de Paul Durand, archéologue aussi savant que modeste et orientaliste distingué.

3. Sur ce vêtement, reproduit en gravure, voir abbé Hénault, *Recherches historiques sur la fondation de l'Église de Chartres*, Chartres, 1884, in-8, p. 488-492.

Potentien. Plusieurs documents viennent à l'appui de cette assertion.

Ainsi, le roi Louis XI, au mois de janvier 1471, faisait remettre à son chapelain, Galois Gourdin, la somme de 231 l., 12 s., 6 d., « pour faire parachever ung tabernacle lequel est jà commencé à faire pour mectre à l'entour et enfermer *l'image de Nostre-Dame estant en la chapelle de desoubz le cueur près les fondemens de l'église Nostre-Dame de Chartres*[1]. » Il est hors de doute que l'image de Notre-Dame, dont il est ici question, n'est autre que la statue de Notre-Dame-sous-Terre. C'est en effet à cette statue que le roi Louis XI avait une dévotion toute particulière. Quant à la chapelle, située sous le chœur, près des fondements de la cathédrale, elle répond exactement à la description du caveau ou Prison de Saint-Savinien et de Saint-Potentien. Ce caveau se trouvait derrière le Puits des Saints-Forts : c'était, suivant les chroniqueurs chartrains, un lieu secret, creusé dans les entrailles mêmes de la terre, et considéré comme le berceau primitif de la crypte de la cathédrale[2]. Voici ce qu'en disait un historien du XVI^e^ siècle : « Les premiers chrétiens faisoient secrettement leurs prières ès lieux soubzterrains du temple et au lieu sur lequel fut depuis et est encores basti et construit le grand autel de l'église Nostre-Dame, *soubz lequel s'est trouvé des vestiges des anciens autelz des idolles*[3] ».

Si l'on rapproche ce dernier membre de phrase du passage de la *Vieille Chronique*, où il est dit que la statue de la Vierge fut placée par les ancêtres en un lieu secret tout à côté des idoles, *in secreto loco juxta ydola recondita*, on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'analogie des expressions. Ceci me persuade que, jusqu'au XVI^e^ siècle, avant qu'on n'eût aménagé dans la crypte un simulacre de Grotte Druidique et qu'on y eût trans-

1. Cf. *Procès-verbaux* de la Soc. arch. d'Eure-et-Loir, t. VIII, p. 332.
2. Voir Raoul Boutrais, *Urbis gentisque Carnutum historia*, Paris, 1624, p. 63. — Voir aussi René Merlet, *Le Puits des Saints-Forts*, mém. cité, p. 17, note 4.
3. Ms. 1045 de la bibliothèque communale de Chartres, p. 89.

porté la statue, celle-ci était vénérée dans une antique construction souterraine, située sous le milieu du chœur de la cathédrale. D'après la place qu'occupait cette construction et d'après les précédentes allusions au voisinage des idoles, il paraît extrêmement probable que ce lieu secret, ce caveau, cette Prison de Saint-Savinien, comme on l'appelait au XVII^e^ siècle, était le martyrium d'une des basiliques primitives, renfermant les vestiges de quelque monument gallo-romain.

Il me reste à parler maintenant du Puits des Saints-Forts. Je n'insisterai pas, à ce sujet, sur le récit contenu dans la Passion de saint Savinien : nous avons déjà vu que ce récit n'avait aucune autorité au point de vue traditionnel. Mais il existe un texte qui ne dépend pas de la Passion de saint Savinien et sur lequel on ne saurait trop attirer l'attention. Il se trouve dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres, composé au XI^e^ siècle par un moine qui se nommait Paul[1].

Le moine Paul atteste qu'il existait, de son temps, à l'intérieur de la cathédrale, un puits que les Chartrains appelaient le Lieu-Fort, *Locus Fortis*, et où s'opéraient continuellement une multitude de miracles. C'est dans ce puits qu'au IX^e^ siècle avaient été jetés les cadavres de l'évêque Frotbold et d'un grand nombre de chrétiens massacrés par les pirates normands.

Voilà un texte authentique, antérieur à tous les autres, qui contient, sous une forme malheureusement trop succincte, des renseignements précieux pour l'histoire du pèlerinage chartrain. Le puits était donc, au XI^e^ siècle, l'objet d'un culte déjà ancien. Il ne portait pas encore le nom de Puits des Saints-Forts ; mais il avait la réputation d'être miraculeux, et l'endroit où il était situé était vulgairement appelé le Lieu-Fort. Tout cela semble témoigner de traditions populaires et sans doute aussi de certaines pratiques plus ou moins superstitieuses.

Mais quelles étaient au juste ces traditions et ces pratiques populaires ? Dès cette époque reculée, la légende de la

1. Guérard, *Cart. de Saint-Père*, p. 46, n. 1.

Virgo paritura était-elle associée à la légende du puits? Ce culte rendu à un puits est-il une survivance du paganisme? Son origine se rattache-t-elle à ces idoles ou plutôt à ces vestiges de l'époque païenne dont la présence est signalée au XIV^e^ et au XVI^e^ siècle dans le caveau voisin du Lieu-Fort, sous le chœur de la cathédrale? Ce sont là autant de problèmes qu'on ne pouvait, jusqu'à présent, avoir l'espoir de résoudre, puisque rien n'avait subsisté dans la crypte de ce qui attirait autrefois les foules en ce lieu.

En effet, par esprit de réaction contre des croyances, considérées comme fabuleuses et jugées inconvenantes, le clergé chartrain, vers le milieu du XVII^e^ siècle, détruisit le puits des Saints-Forts et la Grotte Druidique; il fit disparaître derrière une épaisse maçonnerie le caveau ou Prison de Saint-Savinien et de Saint-Potentien. Enfin la statue de Notre-Dame-Sous-Terre fut brûlée en place publique pendant la tourmente révolutionnaire.

A la vérité, au cours du XIX^e^ siècle, plus d'un effort fut tenté pour exhumer ces antiques monuments. La recherche du puits des Saints-Forts,en particulier, préoccupa plusieurs architectes et archéologues distingués. Mais toutes les fouilles pratiquées à cet effet dans la crypte échouèrent complètement, et l'on semblait même, depuis une cinquantaine d'années, avoir absolument renoncé à déchiffrer cette énigme.

Cependant, au mois de juin 1900, lors d'un Congrès archéologique qui se tint à Chartres, je repris l'étude de la question, et j'exposai pour quels motifs, à mon avis, les recherches précédentes n'avaient donné aucun résultat. M'appuyant sur plusieurs documents peu connus ou mal interprétés, je m'efforçai de déterminer la situation exacte du puits des Saints-Forts, de la Grotte Druidique et du caveau de Saint-Savinien et de Saint-Potentien. Mes raisonnements furent pris en considération, et presqu'aussitôt me parvinrent de divers côtés l'argent et les autorisations nécessaires pour entreprendre des fouilles à l'endroit indiqué.

En raison des précautions vraiment extraordinaires qu'on

avait prises au XVII^e^ siècle afin de mieux dissimuler ce qu'on n'avait pu anéantir, ces fouilles ont été longues et dispendieuses. Faute d'argent, elles n'ont pu encore donner tous les résultats qu'on a le droit d'en attendre ; mais elles ont, du moins, abouti à une découverte dont l'importance est capitale, celle même du puits des Saints-Forts, qui a été déblayé et reconstruit en partie jusqu'à une profondeur de trente mètres.

La véritable situation du puits étant maintenant connue, par le fait même se trouve déterminé l'emplacement du caveau ou martyrium voisin.

Quand on songe qu'il suffirait actuellement de percer dans la muraille latérale de la crypte, derrière le puits nouvellement découvert, une trouée de cinq à six mètres de longueur pour atteindre cette antique construction, cette Prison de Saint-Savinien et de Saint-Potentien, on ne peut s'empêcher d'espérer que les pouvoirs publics interviendront afin d'achever les fouilles que j'ai entreprises.

Quel que soit l'état de conservation de ce caveau disparu, quel que soit le mérite de son architecture, il ne faut pas perdre de vue que c'est un monument antérieur certainement au x^e^ siècle, qu'il n'est, en France, que peu d'édifices auxquels on puisse attribuer une date aussi reculée, que sur son emplacement a pris naissance l'un des cultes les plus populaires qui aient existé en notre pays, et que, par conséquent, de sa découverte dépend, peut-être, la solution de problèmes qui n'intéressent pas seulement les antiquaires, mais encore tous ceux qui ont à cœur de mieux connaître les choses du passé et de soulever une partie des voiles qui enveloppent les origines de notre histoire religieuse.

René Merlet,
Archiviste d'Eure-et-Loir.

LA MORT D'ORPHÉE

I

Les mythographes anciens n'étaient pas d'accord sur les circonstances de la mort d'Orphée[1]. On racontait qu'il avait été foudroyé par Zeus pour avoir révélé les mystères aux hommes[2], qu'il s'était tué pour ne pas survivre à Eurydice[3], qu'il avait trouvé la mort dans un soulèvement populaire[4]. Mais, suivant la version la plus répandue, qui avait déjà été adoptée par Eschyle dans la deuxième partie de sa trilogie Λυκουργεία, Orphée fut tué par les Ménades de Thrace sur le mont Pangée[5].

Pourquoi Orphée fut-il tué par les Ménades? Ici, la multitude des motifs allégués trahit l'incertitude de la tradition, ou plutôt le fait que les traditions vraiment anciennes ne mentionnaient que la mort d'Orphée, sans en alléguer les raisons. Suivant Platon, les dieux ont voulu punir Orphée pour être entré vivant

1. Je renvoie une fois pour toutes à l'excellent article *Orpheus* publié par M. Gruppe dans le *Lexikon der Mythologie* de Roscher. On y trouvera l'indication de tous les textes relatifs à Orphée.

2. Paus., IX, 30, 5 : Εἰσὶ δὲ οἳ φασι κεραυνωθέντι ὑπὸ τοῦ θεοῦ συμβῆναι τὴν τελευτὴν Ὀρφεῖ · κεραυνωθῆναι δὲ αὐτὸν τῶν λόγων ἕνεκα ὧν ἐδίδασκεν ἐν τοῖς μυστηρίοις οὐ πρότερον ἀκηκοότας ἀνθρώπους. Cf. Diog. Laert., *Prooem.*, 5.

3. Paus., IX, 30, 6 : νομίζοντα δὲ οἱ ἕπεσθαι τῆς Εὐρυδίκης τὴν ψυχὴν καὶ ἁμαρτόντα, ὡς ἐπεστράφη, αὐτόχειρα αὐτὸν ὑπὸ λύπης αὐτοῦ γενέσθαι.

4. Strab., VII, 18 (éd. Didot, p. 276) : Ἐνταῦθα τὸν Ὀρφέα διατρῖψαι φασι τὸν Κίκονα, ἄνδρα γόητα ἀπὸ μουσικῆς ἅμα καὶ μαντικῆς..., εἶτ' ἤδη καὶ μειζόνων ἀξιοῦντα ἑαυτὸν καὶ ὄχλον καὶ δύναμιν κατασκευαζόμενον · τοὺς μὲν οὖν ἑκουσίως ἀποδέχεσθαι, τινὰς δ' ὑποδομένους, ἐπιβουλὴν καὶ βίαν ἐπισυστάντας διαφθεῖραι αὐτόν. Il y a un parallélisme frappant entre cette légende et celle de Pythagore, qui n'en paraît pas plus digne de créance et dont la forme primitive nous est inconnue.

5. Eschyle-Didot, p. 179 et les références citées par Gruppe, *op. l.*, p. 1165, 42.

aux enfers; les Ménades n'ont fait qu'exécuter leur vengeance[1]. Suivant Hygin, il avait commis le crime d'assister aux mystères de Dionysos, qui étaient réservés aux femmes; une autre version, rapportée par le même auteur, voulait qu'Aphrodite fût irritée contre lui parce que Calliope, la mère d'Orphée, n'avait voulu rendre Adonis à la déesse que pendant un tiers de l'année[2]. Ordinairement, on expliquait la fureur des femmes thraces contre Orphée en supposant qu'il les avait offensées gravement, soit en les écartant de la célébration de son culte[3], soit en attirant les hommes par ses chants et en les détournant de la société des femmes[4], soit en s'adonnant à l'amour des mâles, après le chagrin que lui causa la perte d'Eurydice[5], soit simplement en témoignant du mépris aux femmes et en repoussant leurs avances[6]. Toutes ces prétendues explications sont autant de faibles hypothèses, fondées sur divers épisodes de la légende composite qui se forma autour du nom d'Orphée. Quand on s'occupe de reconstituer le noyau vraiment ancien de cette légende, il est de bonne critique de dédaigner *in limine* les commentaires contradictoires et puérils des grammairiens.

S'il y a divergence sur les causes de la mort d'Orphée, il y a plus d'accord sur la manière dont il fut tué par les Ménades de Thrace appelées *Bassarai* ou *Bassarides*. Son corps fut mis en pièces[7] et Ovide nous dit que les Ménades se préparèrent à cet acte sauvage en exerçant d'abord leur fureur sur un attelage de bœufs[8]. Les armes dont elles se servent contre lui, tels que thyrses, pierres, instruments aratoires ramassés en plein champ, importent peu à l'histoire[9] : le fait essentiel est le déchirement,

1. Plat., *Sympos.*, VII, 179 C : ... διαμηχανᾶσθαι ζῶν εἰσιέναι εἰς Ἅιδου, τοιγάρτοι διὰ ταῦτα δίκην αὐτῷ ἐπέθεσαν καὶ ἐποίησαν τὸν θάνατον αὐτοῦ ὑπὸ γυναικῶν γενέσθαι.
2. Hygin., *Poet. astron.*, II, 6 et 7.
3. Konon, *Narrat.*, 45.
4. Paus., IX, 30, 5.
5. Ovid., *Met.* X, 83.
6. Virg., *Georg.*, IV, 519; *Myth. Vatic.*, I, 76.
7. Lucien, *Salt.*, 51; *Piscat.*, 2.
8. Ovide, *Métam.* XI, 8 sq.
9. *Ibid.*, XI, 33-38.

σπαραγμός, qui est un genre de mort peu commun. On ajoute que les membres dispersés d'Orphée furent jetés dans l'Hèbre ou dans la mer[1], qu'ils furent recueillis et ensevelis par les Muses[2], que les femmes thraces elles-mêmes, bientôt revenues de leur fureur, s'associèrent par leurs lamentations au deuil de la nature, se couvrirent de cendres et se piquèrent les bras, d'où l'origine des tatouages restés en usage parmi les femmes de ce pays[3]. La tête d'Orphée, portée par l'Hèbre, vogua vers la mer et aborda soit à Smyrne, aux bouches du Mélès[4], soit à Lesbos[5], où elle rendit des oracles dès l'époque de la guerre de Troie[6].

II

Non seulement cette légende n'est pas isolée dans la mythologie antique, mais elle semble n'être qu'une variante d'une histoire très générale, qui s'est localisée dans différents pays et s'est attachée à des noms divers. Osiris, lui aussi, est déchiré en morceaux, qui sont recueillis par Isis[7]; son corps, enfermé dans un coffre, flotte sur le Nil[8]; sa tête détachée vogue vers Byblos[9]. Cette ville syrienne est le centre du culte d'Adonis, qui a été déchiré par un sanglier et dont le sang a rougi les eaux d'une rivière. Ce qu'Adonis est en Syrie, Atys l'est en Phrygie; les légendes d'Adonis et d'Atys, l'un et l'autre victimes d'un sanglier, se ressemblent au point d'avoir été confondues. Orphée, Osiris, Adonis, Atys meurent avant l'âge de mort violente, mais ils ne meurent pas tout entiers; ils ressuscitent et deviennent l'objet de cultes. Un trait commun du culte de ces héros, c'est

1. Phanoclès, *ap.* Stob. *Floril.* 64 (Meineke, II, 387).
2. Hygin., *Poet. astron.*, II, 7.
3. Phanoclès, *ap.* Stob. *Floril.* 64 (Meineke, II, 387, 20); cf. Hérod., V, 6; Athénée, XII, 27, 524 D.
4. Konon, *Narrat.*, 45.
5. Ovide, *Métam.*, XI, 55; cf. Gruppe, *op. l.*, p. 1093, 41.
6. Philostr., *Heroic.*, V, 3.
7. Plut., *De Isid.*, 18.
8. *Ibid.*, 14.
9. Lucien, *Dea Syria*, 7.

que les femmes célèbrent l'anniversaire de leur mort par des lamentations[1]. Cela n'est pas expressément attesté pour Orphée ; mais le désespoir que la tradition prête aux femmes de Thrace, aussitôt après le meurtre qu'elles ont commis, a toutes les apparences d'un élément du rite devenu un épisode de la légende.

Dans la Thrace même, patrie d'Orphée, un jeune dieu avait été déchiré en morceaux : c'est Dionysos Zagreus, victime des Titans, dont les membres épars furent recueillis soit par Apollon, soit par sa mère, que Zeus éleva au rang des immortels ou fit renaître dans les flancs de Sémélé[2]. Les anciens ont déjà rapproché le mythe de Dionysos de celui d'Orphée, comme ceux de Dionysos et d'Osiris. Enfin, la fable grecque connaît une sorte de doublet de Dionysos, Penthée, qui, lui aussi, fut mis en pièces par les Ménades[3]. Cette fois encore, les femmes se repentirent de leur fureur; un oracle leur ordonna de retrouver l'arbre dans lequel s'était dissimulée leur victime et de l'adorer comme le dieu Dionysos lui-même[4]. De Penthée comme d'Orphée, on racontait qu'il avait été dépecé par les Ménades pour avoir épié les mystères de Dionysos[5].

La haute antiquité de la civilisation égyptienne a de tout temps suggéré aux mythologues la tentation d'expliquer les légendes grecques comme des emprunts à celles de l'Égypte. Si, comme on l'a bien des fois prétendu, Dionysos et Adonis n'étaient autres qu'Osiris, il faudrait en dire autant du Phrygien Atys et d'Orphée lui-même. Mais cette manière de voir, qui ramène la science à l'exégèse des Alexandrins, est incompatible avec ce que nous apprennent aujourd'hui les mythes de bien des peuples qui n'ont jamais eu le moindre contact avec l'Égypte. Sans doute, Isis et Déméter offrent des analogies, encore récemment mises

1. Frazer, *Golden Bough*, t. II², p. 140 sq.
2. Frazer, *ibid.*, t. II, p. 163; *Rev. archéol.*, 1899, II, p. 211.
3. Cf. Bather, *The Problem of the Bacchae*, in *Journal of Hellenic Studies*, t. XIV, p. 244.
4. Pausanias, II, 2, 6.
5. Eurip., *Bacch.*, 816, 954.

en lumière par M. Foucart[1]; mais il en existe d'autres, et de non moins frappantes, entre Déméter et la déesse péruvienne dite *Mère du Maïs*, comme Déméter était la *Mère du Blé*[2]. D'ailleurs, lorsque des cultes se propagent, nous savons, par ce qui s'est produit aux époques historiques, que les dieux ou les héros qui en sont l'objet ne voyagent pas *incognito*. Quand Isis et Sérapis, Mithra et la théologie chrétienne ont pénétré, sous l'Empire romain, jusqu'aux limites du monde alors connu, ces divinités errantes ont conservé leurs désignations primitives, alors même qu'elles absorbaient des divinités indigènes. A une époque plus ancienne, lorsque l'Aphrodite grecque se confondait avec la Vénus romaine, Athéné avec Minerve, tous les personnages divins ou humains mêlés aux aventures d'Aphrodite et d'Athéna gardaient leurs noms grecs en Italie. Pour admettre que Dionysos soit Osiris venu d'Égypte, ou que Déméter soit Isis, il faudrait, ou que les noms des divinités grecques pussent être dérivés de ceux des divinités égyptiennes, ce qui n'est pas, ou que leurs légendes fussent non pas analogues, mais identiques, avec le même cortège d'acteurs secondaires. Il est singulier que l'exégèse mythologique se soit complu à expliquer les ressemblances par des emprunts bien plus longtemps que la linguistique. Pour justifier le recours à cette hypothèse, il ne suffit pas de la constatation d'une ressemblance entre deux mots ou deux mythes : il faut tout un faisceau d'analogies et d'homophonies.

Dans le récit poétique d'Ovide, le plus complet que nous possédions sur la mort d'Orphée, le caractère sauvage et primitif du mythe se trouve naturellement atténué. Il y a tout lieu de croire que, dans la légende originale, il était beaucoup plus accusé et que les Ménades, après avoir dépecé Orphée, se nourrissaient de ses chairs sanglantes. En effet, Porphyre rapporte[3] que les Βάσσαροι de Thrace ne se contentaient pas anciennement d'imiter

1. Foucart, *Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Eleusis*, Paris, 1895. Le point de vue de l'auteur est analogue à celui de Lobeck (1817).
2. Frazer, *Golden Bough*, t. II², p. 193.
3. Porphyre, *De abstin.*, II, 8.

les sacrifices des Taures (c'est-à-dire de pratiquer des sacrifices humains), mais qu'ils se repaissaient de chair humaine. Or, les Ménades qui tuèrent Orphée étaient des Bassarides de Thrace. D'autre part, suivant la tradition, Orphée avait détourné les hommes de l'anthropophagie et l'on expliquait par là qu'on lui attribuât le pouvoir d'adoucir les tigres et les lions; cela signifie qu'avant lui les hommes se nourrissaient de chair humaine comme les bêtes féroces :

Silvestres homines sacer interpresque Deorum
Caedibus et victu foedo deterruit Orpheus,
Dictus ob hoc lenire tigres rabidosque leones[1].

Doering, dans sa note sur ce passage d'Horace, fait un contresens; pour lui, le *victus foedus* sont des racines et des glands. Ni le mot *foedus*, ni la mention des tigres et des lions ne justifient cette interprétation : Horace a certainement pensé à l'anthropophagie. Orphée, après avoir combattu le cannibalisme, aurait fini, comme bien des missionnaires qui l'ont combattu de nos jours, sous la dent des cannibales.

Osiris aussi avait aboli le cannibalisme[2] et, bien qu'on ne nous l'apprenne pas expressément, il est probable que la légende primitive le faisait dévorer par son ennemi Typhon. Dans le cas de Dionysos Zagreus, la tradition est moins discrète : les Titans saisissent le jeune dieu, le mettent en pièces et le dévorent. Seule, Athéna, présente à la scène, garde le cœur de Dionysos et le rapporte à Zeus[3].

III

Ainsi le mythe de la mort d'Orphée ne comporte pas seulement le déchirement du héros, σπαραγμός, mais un effroyable festin de femmes cannibales. Ce qu'il y a de barbare et de révoltant dans ce récit en démontre la haute antiquité. Une pareille histoire,

1. Horace, *Art poét.*, 391.
2. Diodore de Sicile, I, 14.
3. Firmicus Maternus, *De errore profan. relig.*, 6.

dans la littérature grecque classique, ne peut être que la survivance, l'écho lointain d'une phase de la civilisation où des pratiques sanguinaires, complètement abandonnées depuis de longs siècles, étaient en honneur. Mais peut-on admettre que le cannibalisme ait jamais été une coutume des Grecs? Nous n'avons aucun motif de le penser; l'étude des mythes cannibaliques suffit généralement à prouver que la victime primitive n'était pas un homme, mais un animal[1]. Seulement, cet animal avait un caractère sacré et les festins où l'on se partageait ses membres étaient des sortes d'agapes religieuses. Le jour vint où les animaux perdirent leur caractère sacré, mais où la tradition de ces festins sanglants demeura. Alors on crut que l'être sacré, ainsi déchiré et dévoré, était un homme et la Grèce, de bonne foi, calomnia son lointain passé. On raconta, en Grèce et ailleurs, que des victimes animales avaient été substituées à des victimes humaines; les modernes ont répété cela jusqu'à nos jours, faute de comprendre le caractère mystique des plus anciens sacrifices d'animaux. A Ténédos, on sacrifiait à Dionysos un veau revêtu de brodequins à l'exemple du dieu[2]. Mais le dieu n'avait pas toujours porté des brodequins; il avait été lui-même un jeune taureau. L'élément anthropomorphique introduit dans le sacrifice était en corrélation étroite avec le caractère anthropomorphique tardivement attribué au dieu; or, le rituel de Ténédos est précisément un des exemples que l'on cite toujours pour établir l'existence de sacrifices humains chez les Grecs! Analysé avec plus de soin, il conduit à une conclusion tout opposée; l'élément

1. Les écrivains grecs et romains ont mentionné des peuples cannibales, mais toujours aux extrêmes confins du monde barbare et d'après de vagues *on-dit* de voyageurs. Quant aux faits isolés de cannibalisme signalés par les textes, les uns se rapportent au cannibalisme obsidional (aberration physiologique qui est de tous les pays et de tous les temps), les autres ont un caractère nettement religieux ou rituel. M. H. Weil m'a rappelé l'histoire de Tydée qui, blessé par Mélanippe, tue ce dernier et mange ensuite, avec l'idée de se guérir de sa blessure, une partie de la cervelle ou de la chair de son ennemi mort. C'est là un acte éminemment superstitieux, qui n'atteste nullement des habitudes primitives de cannibalisme; Tydée ne cherche pas à se nourrir, mais à se guérir.

2. Elien, *Nat. anim.*, XII, 34.

nouveau dans ce sacrifice n'était pas le veau, mais le brodequin [1].

Nous pensons donc que si les traditions grecques ont attribué le cannibalisme aux Thraces, elles ont subi, en cela, l'influence d'une erreur d'optique analogue à celle qui a si longtemps égaré la critique moderne. Mais, le cannibalisme écarté, il reste un élément de sauvagerie commun aux mythes d'Orphée, de Zagreus, de Penthée, d'Osiris, sans doute aussi d'Adonis et d'Atys : le déchirement du corps vivant, le σπαραγμός.

IV

L'homme civilisé, comme la hyène, le corbeau, le vautour, est un nécrophage, c'est-à-dire qu'il se nourrit exclusivement d'animaux morts ou, du moins, paraissant tels (car l'homme civilisé ne répugne pas à manger des huîtres). Mais l'homme primitif a dû, comme presque tous les carnivores, se repaître des chairs pantelantes d'animaux qu'il mettait en pièces avant de les tuer. A cet égard, les civilisations primitives des temps historiques fournissent des témoignages abondants. Un médecin de la marine française racontait récemment qu'aux îles Marquises les indigènes se donnent rarement la peine de tuer un porc ou une volaille avant de la dépecer et que les souffrances infligées à l'animal mutilé leur sont tout à fait indifférentes [2]. Ailleurs, cette *Omophagie,* comme disaient les Grecs, a subsisté, mais à titre de survivance religieuse, car les usages religieux sont toujours

1. Le savant archiviste de la principauté de Monaco, M. Saige, veut bien me communiquer à ce sujet une note dont nos lecteurs apprécieront l'intérêt :

« Par tradition, les habitants de la Turbie offrent au prince de Monaco au début de son règne un agneau *botté.* J'ignore l'origine de cette coutume qui ne peut être une reconnaissance de vassalité, puisque, à part quelques mois en 1704, la Turbie n'a jamais dépendu de la principauté, et qu'il y a eu au contraire de continuels conflits pour les délimitations depuis le XIIIe siècle.

« Quoi qu'il en soit, cet usage persiste et l'agneau botté a été offert à son avènement au prince Albert Ier en 1889; les bottes subsistent, de véritables petites bottes en peau fauve. »

Est-il possible de voir dans cet usage une survivance d'une coutume grecque ou phénicienne?

2. Tautain, *L'Anthropologie,* 1896, p. 449.

et partout des survivances. Saint Nil, au v^e^ siècle, nous a laissé une description du sacrifice du chameau chez les Sarrasins[1]. L'animal était lié sur un autel construit avec des pierres entassées. Le chef de la tribu conduisait trois fois ses compagnons autour de l'autel, puis il blessait le chameau d'un coup de sabre et tous aussitôt, le sabre en main, se précipitaient pour boire le sang encore chaud. En même temps, ils le lardaient de coups, déchiraient avec leurs mains ses membres pantelants et les dévoraient avec tant d'avidité, chair, peau, os, entrailles, que dans le court espace de temps compris entre le lever de l'étoile du matin et sa disparition devant la clarté du jour il ne restait pas trace de la victime. Ce sacrifice de sauvages n'est que la forme primitive du festin solennel de la tribu, où il s'agit moins, pour les convives, de se gorger de la chair d'un grand animal (généralement épargné) que d'en absorber la vie et la force pour la faire passer dans leur chair et dans leur sang.

Le festin des Arabes du désert ressemble à celui que la légende crétoise, recueillie par Firmicus Maternus, attribuait aux Titans qui dévorèrent Dionysos Zagreus; car, suivant ce récit, Athéna ne put sauver que le cœur de Dionysos, preuve que sa chair, sa peau, ses os, ses entrailles furent entièrement consommés, comme ceux du chameau dont parle saint Nil[2].

Cette forme anthropomorphique de la légende de la mort de Zagreus n'est pas la seule; il y en a une autre, qui fait du jeune dieu un animal. Or, il va de soi que la légende anthropomorphique est la plus récente, puisqu'elle s'accordait seule, depuis l'époque homérique et même bien avant, avec la forme anthropomorphique de la religion grecque. On ne saurait admettre sérieusement qu'une légende concernant le meurtre d'un homme

1. Rob. Smith, *Rel. der Semiten*, p. 262.

2. Firmicus Maternus, *De errore profan. relig.*, 6 : « *Hic* (*Liber Jovis filius*) *interceptus trucidatur; membra conscissa satellitum sibi dividit turba. Tunc decocta pueri membra consumunt; cor divisum sibi soror servat, cui Minerva fuit nomen. Haec reverso Jovi ordinem facinoris exponit; tunc pater Titanes necat.* »

ait été transformée postérieurement par la substitution à l'homme d'un animal, alors que le *processus* opposé est tout naturel. Dans le domaine si vaste de la fable et de l'apologue, il est facile de constater que les récits de ce genre où interviennent des hommes sont plus récents que ceux qui ont des animaux pour acteurs et n'en sont, la plupart du temps, que des adaptations.

Suivant la tradition zoomorphique, Dionysos Zagreus était un jeune taureau, que l'on continuait à invoquer sous ce nom dans les rituels. « Pourquoi, demande Plutarque, les femmes des Éléens, dans leur prière à Dionysos, supplient-elles ce dieu de se présenter à elles avec un pied de taureau? » Voici cette prière : « Viens ici, Dionysos, viens par mer à ton temple sacré; viens escorté des Grâces à ton temple, courant avec ton pied de taureau ». Puis elles répètent deux fois en chantant : « Bon taureau, bon taureau[1] ! » Plutarque propose plusieurs solutions de ce problème; la première seule est digne d'attention. « Est-ce, dit-il, parce que Dionysos est appelé par quelques-uns « fils de « taureau » et « taureau »? — Nous savons, en effet que Dionysos était appelé *fils de taureau*, *à forme de taureau*, *à face de taureau*, *à sourcils de taureau*, *à cornes de taureau*, *cornu*, *bicorne*, etc. Dans les *Bacchantes* d'Euripide, Penthée aperçoit Dionysos sous l'aspect d'un taureau avec deux cornes et lui demande s'il est vraiment un animal[2] :

Καὶ ταῦρος ἡμῖν πρόσθεν ἡγεῖσθαι δοκεῖς,
καὶ σῷ κέρατε κρατὶ προσπεφυκέναι.
Ἀλλ' ἦ ποτ' ἦσθα θήρ; τεταύρωσαι γὰρ οὖν.

Il est inutile de multiplier les preuves, car les textes sur Dionysos tauromorphe, tant dans la littérature que dans l'art, ont déjà souvent été réunis[3]. Mais en ce qui touche le meurtre de Dionysos Zagreus par les Titans, Nonnus, dépositaire de très anciennes traditions, nous dit qu'il fut mis en pièces sous la

1. Plut., *Quaest. graec.*, 36.
2. Eurip., *Bacch.*, 920, 3.
3. Cf. Frazer, *Golden Bough*, II², p. 164-165.

forme d'un taureau [1] et nous savons par Firmicus Maternus que les Crétois, dans les fêtes annuelles où ils représentaient la passion de Dionysos, déchiraient un taureau vivant à belles dents [2]. Firmicus est un auteur des bas temps, comme Nonnus, et l'on pourrait contester son témoignage; mais il est certain, d'autre part, que l'usage de dévorer vifs de jeunes taureaux, à certaines fêtes de Dionysos, était bien connu des Athéniens au v[e] siècle avant J.-C., non qu'ils le pratiquassent, mais parce qu'ils en avaient entendu parler et ne s'étonnaient point qu'on leur en parlât. Voici quelques lignes du récit du messager dans ce trésor de rites dionysiaques archaïques, les *Bacchantes* d'Euripide [3] : « Les Bacchantes, avec leurs mains désarmées, fondent sur les troupeaux qui paissaient l'herbe : l'une tient dans ses mains une génisse aux mamelles gonflées, partagée en deux et encore mugissante; d'autres déchirent des vaches en lambeaux; on voit des côtes ou des pieds fourchus voler de toutes parts et les débris restent suspendus aux arbres, dont les rameaux dégouttent de sang. Les farouches taureaux, aiguisant leurs cornes menaçantes, tombent le corps terrassé par les mille mains des jeunes filles et leur chairs, dépouillées de leurs peaux, sont dépecées en un clin d'œil ».

Ne dirait-on pas, à lire cette description, la troupe des Bassarides échevelées s'acharnant sur Orphée, ou les Bédouins de saint Nil dépeçant le chameau? Remarquez qu'Euripide n'affirme pas expressément que les Ménades dévorent les taureaux qu'elles déchirent, mais il le laisse suffisamment entendre, d'abord en disant qu'elles dépouillent les chairs de leurs peaux, puis en

1. Nonn. *Dionys.*, VI, 204-205 : Καὶ θρασὺς ὤκλασε ταῦρος · ἀμοιβαίῃ δὲ φονῆες | ταυροφυῆ Διόνυσον ἐμιστύλλοντο μαχαίρῃ.

2. Firmicus Maternus, *De errore profan. relig.*, 6 : *Cretenses, ut furentis tyranni saevitium mitigarent, festos funebres dies statuunt et annuum sacrum trieterica consecratione componunt, omnia per ordinem facientes, quae puer moriens aut fecit aut passus est, vivum laniant dentibus taurum et per secreta silvarum dissonis clamoribus ejulantes fingunt animi furentis insaniam. Praefertur cista, in qua cor soror abscondiderat; tibiarum cantu et cymbalorum tinnitu, crepundia quibus puer deceptus fuerat mentiuntur.*

3. Eurip. *Bacch.*, 735 sq.; trad. Artaud, t. II, p. 183.

les montrant, un peu plus loin, allant laver à une source voisine leurs joues toutes dégouttantes de sang [1].

V

Le taureau n'était pas le seul animal qui fût dépecé et dévoré de cette manière. Dionysos s'appelait aussi ἔριφος, le chevreau [2], et c'est sous l'aspect d'un chevreau qu'il était mis en pièces et mangé tout cru. Ce rite barbare était dit αἰγίζειν. Nous avons à ce sujet un témoignage précis d'Arnobe [3] :

« *Bacchanalia etiam praetermittamus immania, quibus nomen Omophagiis graecum est; in quibus furore mentito, et sequestrata pectoris sanitate, circumplicatis vos anguibus atque ut vos plenos Dei numine ac majestate doceatis, caprorum reclamantium viscera cruentatis oribus dissipatis* [4]. » Arnobe, et même les écrivains plus récents que lui, ont pu être encore témoins de pareilles scènes, à preuve ce que raconte Théodoret dans son *Histoire ecclésiastique* lorsque, sous Valens, le culte des idoles fut renouvelé [5] : « On vit, dit-il, ceux qui étaient initiés aux mystères de Dionysos courir, couverts de peaux de chèvres, mettre des chiens en pièces, entrer en fureur et commettre toutes les extravagances bacchiques. » Dans ce passage, au lieu de κύνας διασπῶντες, il faut peut-être lire αἶγας, car on s'attend à voir des Bacchants, revêtus de peaux de chèvres, déchirer des chèvres et non des chiens [6].

Harpocration, qui disposait d'ouvrages que nous n'avons plus, dit que l'on appelait νεβρισμός l'acte de dépecer les faons suivant un rite mystique, κατά τινα ἄρρητον λόγον. Or, Dionysos, comme ses adorateurs, était revêtu d'une peau de faon. Νεβρίζειν, dit

1. Eurip. *Bacch.*, 765 : Πάλιν δ' ἐχώρουν ὅθεν ἐκίνησαν πόδα | κρήνας ἐπ' αὐτὰς, ἃς ἀνῆκ' αὐταῖς θεὸς · | νίψαντο δ' αἷμα, σταγόνα δ' ἐκ παρηίδων | γλώσσῃ δράκοντες ἐξεφαίδρυνον χροός.

2. Cf. *Rev. archéol.*, 1901, II, p. 202.

3. Arnobe, *Adv. gentes*, V, 19.

4. Ce dernier mot signifie évidemment dévorer (*cruentatis oribus*), et non pas disperser.

5. Théodoret, *Hist. Ecclés.*, V, 21, 226.

6. Le sacrifice des chiens appartient au culte d'Hécate (Porphyr. *De abstin.* III, 17; IV, 16; cf. Rob. Smith, *Religion der Semiten*, p. 220).

Photius, c'est ou bien porter une peau de faon ou déchirer des faons, à l'imitation de ce qui se fit dans la passion de Dionysos (κατὰ μίμησιν τοῦ περὶ Διονύσου πάθους). Voici donc l'explication des paroles discrètes d'Harpocration, κατά τινα ἄρρητον λόγον. Il s'agit d'un *mystère*, comme on eût dit au moyen âge, d'une mise en scène de la passion de Dionysos, faon déchiré par des faons; à défaut du dieu anthropomorphe, ceux qui jouaient un rôle dans ces cérémonies le déchiraient sous les espèces d'un faon et se repaissaient de ses membres ensanglantés[1]. Il semble donc bien établi, dans la mesure où peut l'être un point touchant aux cultes mystiques et orgiastiques du paganisme, que Dionysos passait pour avoir été déchiré et dévoré sous l'aspect d'un taureau, d'un chevreau ou d'un faon et que, longtemps après que l'anthropomorphisme eut triomphé en Grèce, le souvenir de cette hideuse cérémonie, analogue à celle du dépècement du chameau chez les Arabes, était rappelé par des rites que célébraient des hommes costumés à l'imitation de leur dieu. Sans doute, nous n'avons pas de témoignages sur des Bacchants tauromorphes; mais ceux qui nous restent sur les Bacchants revêtus de peaux de chèvre et de peaux de faon sont assez précis pour que nous attribuions au hasard seul l'absence d'un texte sur des Bacchants déguisés en taureaux.

VI

Il est presque superflu de démontrer aujourd'hui que ces rites barbares sont antérieurs à l'anthropomorphisme, mais non pas à la conception de certaines puissances supérieures à l'homme dont les dieux de la Grèce classique ont hérité. Seulement, dans la Grèce classique, le dieu anthropomorphe s'est trouvé embarrassé de la vieille conception zoomorphique qui pesait sur lui. L'exégèse si accommodante des temples et des écoles a fait de l'animal soit le compagnon, soit l'ennemi du dieu; de là sont nées mille légendes relativement modernes, où le dieu paraît soit secondé par l'animal, soit combattu par lui et

1. Cf. Schol. Clem. Alex., *Protr.*, p. 120, 5 (Dind.) : ὠμὰ γὰρ ἤσθιον κρέα οἱ μυούμενοι Διονύσῳ, δεῖγμα τοῦτο τελούμενοι τοῦ σπαραγμοῦ ὃν ὑπέστη Διόνυσος.

exerçant sur lui sa vengeance. Un caractère essentiel de ces légendes, c'est qu'elles sont vagues et contradictoires : ce sont des réponses, simplement vraisemblables ou spirituelles, faites à ces questions que posait la curiosité des Grecs : « Pourquoi appelle-t-on Dionysos un taureau? Pourquoi sacrifie-t-on des boucs et des chèvres à Dionysos? Pourquoi Apollon est-il appelé *lupin* (λύκιος) ou *soricien* (σμινθεύς?) ». Ces questions seules ont de l'intérêt pour nous; les réponses n'en ont aucun, sinon de montrer combien l'exégèse des Grecs, semblable en cela à celle de la plupart des modernes, se contentait de solutions équivoques ou niaises, en présence de problèmes qui peuvent révéler aux esprits critiques jusqu'au tréfonds des religions primitives.

Le mot de l'énigme, est-il besoin de le rappeler? a été deviné en 1889 par Robertson Smith[1]; malgré quelques résistances, où l'ignorance des questions religieuses et de l'ethnographie a sa part, sa doctrine a pénétré de plus en plus dans les ouvrages d'érudition et promet de devenir bientôt classique. Rappelons en deux mots ce que Smith a démontré. En dévorant tout cru le jeune taureau ou le chevreau, en buvant son sang chaud, en se repaissant de ses viscères, l'ancêtre des Grecs croyait dévorer la divinité elle-même, se sanctifier et se fortifier en s'assimilant cette vie mystérieuse. Les Grecs civilisés ne comprenaient plus cela. Ils constataient des survivances de ces usages, soit dans les rites, soit dans les traditions, et ils les expliquaient rationnellement, avec leurs idées d'hommes dégagés de la barbarie, qui ne croyaient plus à la divinité des animaux et qui, tout en continuant à en sacrifier, les distinguaient des dieux auxquels ils les offraient sur les autels.

Une idée très naturelle aux civilisés est que la mort violente, comportant la souffrance, est la punition d'une faute. Elle se fait jour, par exemple, dans l'opinion si répandue que le bouc était immolé à Dionysos parce qu'il nuisait à la vigne en la ron-

1. Dans la première édition du livre *Religion of the Semites*, qu'il vaut mieux citer aujourd'hui, comme nous le faisons, d'après la traduction allemande (revue et complétée) de R. Stübe (Fribourg, Leipzig et Tubingen, 1899).

geant. Je cite seulement le début d'une épigramme de Martial :

Vite nocens rosa, stabat moriturus ad aras
Hircus, Bacche, tuis, victima grata sacris[1].

Or, nous trouvons mentionnée ailleurs l'image d'un bouc, honorée comme protectrice de la vigne, sous l'aspect d'une statue en bronze doré à Phlionte[2]. C'est que le bouc est Dionysos lui-même, identifié à l'esprit de la vigne et montrant clairement qu'elle lui appartient, parce qu'il aime à s'y promener et à en brouter les feuilles. Mais avant que la vigne ne fût cultivée en Grèce, le bouc rongeait les pousses des jeunes arbres ; il était alors le dieu de l'arbre et, en cette qualité, il eut pour héritier le Dionysos-arbre ou dans l'arbre, Διόνυσος ἔνδενδρος. On a cité à satiété les textes qui attestent que Dionysos, avant d'être spécialement le dieu de la vigne, fut celui de la végétation en général[3]. Rappelons seulement que Penthée, doublet, comme nous l'avons dit, de Dionysos, est aussi figuré dans un arbre, au moment où il va devenir la victime des Ménades qui le dévorèrent comme un faon ou un chevreau.

VII

Quand Horace voulait expliquer le mot τραγῳδία, il admettait qu'il s'agissait d'un concours dont un bouc était le prix, *vilem certamen ob hircum*. C'était l'opinion courante dans l'antiquité ; on trouve cependant, dans les lexiques, les traces d'une manière de voir plus raisonnable, c'est-à-dire plus conforme à la psychologie particulière des primitifs. Suivant le *Grand Étymologique*, les chœurs tragiques portaient ce nom parce que les choristes étaient des satyres que l'on appelait des boucs, τράγοι[4]. La tragé-

1. Martial, III, 24. Voir d'autres textes *ap.* Frazer, *Golden Bough*, t. II², p. 167, n. 1.

2. Pausanias, II, 13, 6.

3. Voir l'article *Dionysos* dans le *Lexikon* de Roscher, p. 1059 et sq. ; *Revue des Études grecques*, 1890, p. 356.

4. Pollux, IV, 14 : ἡ σατυρικὴ ἐσθὴς νεβρὶς αἰγῆ καὶ τραγῆ. — Hesychius : Τραγηφόροι αἱ κόραι Διονύσῳ ὀργιάζουσαι τραγῆν ἐνήπτοντο.

die est donc le chant ou la complainte des boucs ; l'élément dramatique est la mort du bouc divin, c'est-à-dire ce qu'on appela plus tard la *passion* de Dionysos, Διονύσου πάθη[1]. Nous avons déjà rappelé le texte de Firmicus Maternus d'après lequel les Crétois, tous les deux ans, célébraient une fête où les souffrances de Dionysos étaient mises en scène ; nous avons aussi cité le texte si important de Photius : νεβρίζειν.... κατὰ μίμησιν τοῦ περὶ Διονύσου πάθους. Par une rencontre assurément singulière, mais qui n'est pas contestable, le théâtre grec et le théâtre français du moyen âge eurent l'un et l'autre pour origine la mise en scène d'une divine Passion[2].

Un fait attesté par de nombreux témoignages, les uns classiques, les autres relatifs aux sauvages modernes, c'est que les acteurs d'un drame mystique revêtaient volontiers un costume qui les rendait semblables à leur dieu. Nous avons déjà parlé des hommes déguisés en boucs et en faons qui prenaient part au sacrifice rituel du bouc ou du faon, plus tard assimilé à Dionysos. Des prêtres et des prêtresses, dans différents cultes de la Grèce antique, mais seulement dans l'exercice de ces cultes, portaient les noms de *taureaux* (culte de Poseidon taureau à Éphèse), de *chevaux*, de *poulains*, d'*ours*, d'*abeilles*, etc. Ils revêtaient alors les dépouilles de ces animaux, ou des vêtements imitant ces dé-

1. Sur les vases peints à figures noires du plus ancien style, les suivants de Dionysos sont des hommes-chevaux (Silènes ou Satyres) et non des hommes-boucs (Pans). Mais les vases peints du VI^e^ siècle sont des témoins relativement récents. D'ailleurs, dans le *Prométhée* Πυρκαεύς d'Eschyle, lorsqu'un Satyre voulait s'approcher du feu et le toucher, Prométhée l'avertissait qu'il allait brûler sa barbe de bouc. Cf. Plut. *De cap. ex inim. utilitate*. p. 86, F : τοῦ δὲ Σατύρου τὸ πῦρ ὡς πρῶτον ὤφθη βουλομένου φιλῆσαι καὶ περιβαλεῖν, ὁ Προμηθεὺς : Τράγος γένειον ἆρα πενθήσεις σύ γε. Eustathe (p. 415, 7) commente ainsi ce vers : ὦ τράγε, πάνυ στερήσῃ γενείου, εἰ τὴν φλόγα φιλήσεις. Eschyle avait donc conservé le souvenir d'une époque où les choreutes étaient figurés comme des τράγοι. Je ne comprends pas que miss Harrison trouve *quite conceivable* qu'il y ait là une simple plaisanterie, *for fun* (*Classical Review*, 1902, p. 332).

2. On sait par Hérodote que les « souffrances » d'Adraste étaient également célébrées à Sicyone par des chœurs tragiques. V, 67 : Τά τε δὴ ἄλλα οἱ Σικυώνιοι ἐτίμεον τὸν Ἄδρηστον, καὶ δὴ πρὸς τὰ πάθεα αὐτοῦ τραγικοῖσι χοροῖσι ἐγέγαιρον, τὸν μὲν Διόνυσον οὐ τιμέοντες, τὸν δὲ Ἄδρηστον. Κλεισθένης δὲ χόρους μὲν τῷ Διονύσῳ ἀπέδωκε, τὴν δὲ ἄλλην θυσίην τῷ Μελανίππῳ.

pouilles, pour célébrer un culte dont l'objet primitif était un dieu ou une déesse conçue sous une forme zoomorphique[1]. Par la même raison, à l'époque où l'anthropomorphisme triompha, les fidèles de Dionysos-Bacchus s'appelèrent Βάκχοι et le prêtre de Cybèle et d'Atys, tant à Pessinonte qu'à Rome, s'appela Atys[2]. Le rêve de se rendre semblable à la divinité, ὁμοίωσις τῷ θεῷ, qui devint un précepte moral dans les écoles de philosophie platoniciennes, avait inspiré, bien des siècles auparavant, les mascarades religieuses, en particulier dans la célébration des sacrifices.

Lorsque l'acte rituel consiste dans l'immolation d'un animal divin, dont la chair est ensuite partagée entre les fidèles, la pensée populaire ne s'arrête pas volontiers à l'idée de la mort, qui priverait à tout jamais de son protecteur le clan, la tribu ou la contrée. On attend le retour du dieu à la vie, sa résurrection, qui doit être accompagnée d'une explosion de joie, succédant aux lamentations et aux marques de deuil, telles qu'évulsions de cheveux et mutilations sanglantes. Ce double caractère des fêtes bacchiques, qui contient en germe la tragédie et la comédie, n'a échappé ni aux anciens ni aux modernes ; seulement, on l'a généralement expliqué par l'alternance des phénomènes de la végétation. Mais, en Grèce ou en Syrie, dans les pays méditerranéens, cette alternance n'est pas très sensible ; on ne peut guère dire que la végétation soit morte en hiver. Les plantes cultivées ont bien leur floraison printanière, succédant à la moisson ou à la vendange et au sommeil hivernal; mais nous avons tout lieu de penser que les rites primitifs qui nous occupent sont antérieurs à l'agriculture. Ce n'est pas à dire que la vie agricole, une fois introduite en Grèce, ne se soit approprié, en les modifiant comme de raison, les rites d'une époque antérieure ; nous aurons même l'occasion d'exposer plus loin ce que sont devenues, sous cette influence, les vieilles idées relatives à la sainteté des animaux.

1. Eschine, en conférant l'initiation orphique, c'est-à-dire en faisant fonction de prêtre de Dionysos, se revêtait, au témoignage de Démosthène (*De Coron.*, p. 313), d'une peau de faon.

2. Visser, *De Graecorum diis*, p. 49; Frazer, *Golden Bough*, t. II², p. 134.

Nous croyons cependant que l'on fait fausse route en cherchant dans l'agriculture l'explication d'usages primitifs, ou en supposant que la Grèce classique n'eût conservé aucun souvenir, aucune survivance, de l'époque où les animaux domestiques, les céréales et la vigne étaient inconnus. Cette époque est précisément celle où le culte de certains animaux et de certaines plantes prépara et rendit possibles la domestication et la culture [1]; il faut donc admettre que l'âge agricole de la Grèce n'a vu que la décadence ou la transformation de ces cultes primitifs.

VIII

Si l'on se place au point de vue des hommes qui attribuaient un caractère divin à telle ou telle espèce animale et en sacrifiaient de loin en loin un représentant dans l'idée de se diviniser eux-mêmes, de devenir ἔνθεοι, il n'est pas besoin d'invoquer la succession de la nuit et du jour, de l'hiver et du printemps pour comprendre qu'après avoir immolé le dieu ils étaient certains de le retrouver sous la forme d'un autre individu de la même espèce. Leur culte, en effet, ne s'adressait pas à tel ou tel animal en particulier, mais à ce qu'on pourrait appeler l'esprit de l'espèce, comme les rites agraires postérieurs s'adressent à l'esprit de la végétation et non à tel ou tel végétal. L'homme primitif, l'ethnographie le démontre, a le sentiment très vif des universaux [2]. Or, cet esprit, ce génie si l'on veut, est impérissable et se manifeste dans un nombre illimité d'individus. Après le sacrifice et l'omophagie du jeune taureau dionysiaque, le principe divin n'était détruit qu'en apparence; l'idée de la mort et celle de la renaissance étaient, dès l'abord, indissolublement liées.

Par un retour curieux de la pensée humaine, et qui n'est pas sans une imposante grandeur, cette idée de la perpétuité de l'espèce, à laquelle se réduit, pour tant d'hommes modernes, l'espoir longtemps chéri de l'immortalité individuelle, semble avoir

1. Cf. *Revue scientifique*, 13 octobre 1900, p. 450.
2. Cf. Frazer, *Golden Bough*, t. II², p. 368.

été présente, sous une forme encore rudimentaire, à la pensée de nos ancêtres les plus lointains.

C'est une chose remarquable que lorsque nous trouvons, dans les légendes antiques, des exemples de héros morts de mort violente, à la suite d'une Passion qui éveille l'idée d'un sacrifice rituel, la résurrection totale ou partielle du mort soit toujours un des éléments du mythe. Il y avait des traditions différentes sur la résurrection de Dionysos; mais l'antiquité admettait d'un commun accord que la victime des Titans avait retrouvé, par le bienfait des dieux, la vie et la jeunesse. Le retour d'Adonis, après les lamentations qui suivaient sa mort, était l'épisode final du culte de ce dieu à Byblos. Là, dans cette Syrie où les traditions ont la vie si dure, le caractère rituel du meurtre d'Adonis est très nettement marqué, car chaque année, au printemps, les flots de la rivière de Byblos se colorent en rouge, parce qu'ils ont reçu le sang du dieu[1]. Ainsi Adonis n'a pas vécu une fois, n'est pas mort et n'a pas ressuscité une fois; il meurt et ressuscite chaque année et ce qui est vrai d'Adonis à Byblos l'a sans doute été d'Orphée et de Zagreus en Thrace, de Penthée en Béotie, d'Atys en Phrygie et d'Osiris en Égypte. Osiris, déchiré par Typhon comme Dionysos-Zagreus par les Titans, renaît sous la forme d'Horus enfant, qui est Osiris. Orphée ne meurt pas tout entier, puisque sa tête subsiste intacte et rend des oracles à Lesbos; lui-même émigre au séjour des Bienheureux et, la lyre en main, préside à leurs réunions. Comme Dionysos, il ne meurt sur la terre que pour prendre sa place dans une région plus sereine; le principe divin qui était en lui survit au supplice qui a dispersé son corps[2].

1. Lucien, *De dea Syria*, 8. Sur la résurrection d'Adonis, il y a un passage très important de saint Jérôme (*Comment. in Ezechiel*, VIII, 14): «*In qua (solemnitate) plangitur quasi mortuus, et postea reviviscens, canitur atque laudatur... interfectionem et resurrectionem Adonidis planctu et gaudio prosequens* (cf. Frazer, *Golden Bough*, t. II², p. 116). Saint Jérôme était certainement frappé des analogies du culte d'Adonis avec le culte chrétien.

2. La résurrection du dieu est souvent rendue sensible par la confection d'une image qui le représente. Ce rite faisait partie du culte d'Adonis (Frazer, *op.*

IX

L'étroite analogie entre le Dionysos Zagreus et l'Orphée des Thraces a souvent été signalée, au point que Charles Lenormant, il y a plus d'un demi-siècle, voulait considérer Orphée comme une hypostase de Dionysos[1].

Les cultes de Dionysos et d'Orphée sont réunis, sinon associés, en nombre de lieux, sur le Pangée, sur l'Haimos, à Smyrne, sur l'Hélikon. Diverses traditions attribuent à Orphée l'institution du culte de Dionysos[2]; Hérodote lui-même paraît identifier les Ὀρφικά et les Βακχικά[3]. L'art prête à Orphée les attributs de Dionysos, en particulier la couronne de lierre[4]. Quant au déchirement d'Orphée par les Ménades, les anciens déjà, au témoignage de Proclos, l'avaient rapproché de la mort de Zagreus, victime des Titans[5].

De ce que nous avons dit jusqu'à présent ressort, avec une certitude voisine de l'évidence, le caractère rituel de la mort d'Orphée. Là où la légende ne voit qu'un incident dramatique, la critique de la légende reconnaît un drame rituel, dont la répétition a donné naissance à la tradition, au ἱερὸς λόγος. Ainsi s'explique également que les anciens aient été si fort en peine de trouver un motif à la fureur sanguinaire des Bassarides ; car tout sacrifice rituel s'inspire de motifs que le progrès des civilisations rend inintelligibles, ou dont il évite peut-être l'expression. Cette réserve me semble aujourd'hui très nécessaire. Aurait-on étonné un grammairien d'Alexandrie en lui disant que les femmes de Thrace avaient déchiré le divin Orphée pour se diviniser en le dévorant? Ne l'aurait-on pas plutôt scandalisé, en alléguant, au mépris de la discipline de l'arcane, une explica-

laud., t. II, p. 116). On le trouve aussi en usage là où la victime est un animal, comme dans les *Bouphonia* à Athènes (*ibid.*, p. 294), etc.

1. Lenormant, *Annali dell' Instit.*, 1845, p. 429; cf. Gruppe, *op. l.*, p. 1110, 1171; Dieterich, *Nekyia*, p. 74, 78.
2. Lactance, *Instit.*, I, 22; Apollodore, *Biblioth.*, I, 3, 2, 3.
3. Hérod., II, 49.
4. Furtwaengler, *Orpheus*, 50*tes Winckelmannsprogramm* de Berlin, p. 157.
5. Proclos, *in* Plat. *Resp.*, p. 398.

tion qui n'avait cours que dans les mystères? J'incline à croire, avec M. Gruppe, que cette explication, à laquelle l'ethnographie a conduit la science contemporaine, était communiquée aux initiés dans les mystères de Dionysos. C'est ce qu'on peut inférer d'un passage curieux des *Questions romaines* de Plutarque, passage qui est ainsi conçu [1] : « Les femmes qui sont en proie aux fureurs bacchiques se jettent aussitôt sur le lierre, le saisissent avec leurs mains, le déchirent et le mâchent entre leurs dents. Cela rend assez vraisemblable ce qu'on dit du lierre : selon quelques-uns, il renferme des esprits violents, qui éveillent et excitent des transports ». Or, le lierre, comme le taureau, le chevreau, le faon, est une forme primitive de Dionysos, dont il est resté l'attribut; les Ménades déchirent et mâchent le lierre comme un animal sacré, victime du σπαραγμός ou du νεβρισμός; et Plutarque sait, sans le dire formellement (car il n'est pas homme à révéler les mystères), que l'effet de cette manducation du lierre est de rendre les Ménades ἔνθεοι, de faire passer en elles la divinité. Il est assurément bien singulier que les anciens n'aient jamais parlé clairement de la théophagie, qui faisait le fond d'un si grand nombre de leurs anciens cultes, alors qu'ils nous ont entretenus, à propos de ces cultes mêmes, de tant de détails indifférents. Ce n'est pas que cette idée primitive fût oubliée, puisque des pratiques comme celle du νεβρισμός étaient là pour en rappeler l'existence, mais parce qu'elle faisait partie d'un enseignement ésotérique, dont le secret n'a été que trop bien gardé [2].

Les textes nous apprennent sans ambages que la mort de Dionysos Zagreus est le sacrifice d'un jeune taureau. Sous les légendes d'Adonis, d'Atys et d'Osiris, M. Frazer a reconnu, avec une haute vraisemblance, le sacrifice rituel d'un sanglier [3]. Si la

1. Plut., *Quaest. rom.*, 112; cf. Gruppe, *Handbuch der Mythol.*, p. 734.
2. Sur le secret gardé au sujet de l'essence de l'eucharistie, en présence des catéchumènes, voir Batiffol, *Études d'histoire et de théologie positive*, Paris, Lecoffre (1902), p. 27 et suiv.
3. Frazer, *Golden Bough*, t. II², p. 304 sq.

mort d'Orphée est aussi, comme nous l'avons montré, un sacrifice rituel, il faut avoir le courage de se poser une question qui eût semblé bien bizarre, il y a vingt ans, aux historiens de la pensée grecque : quel est l'animal sacré dont le chantre de Thrace a pris la place dans la tradition?

X

Pour répondre à cette question, nous ne disposons que de deux indices; mais, à la lumière de ce qui a été dit plus haut, ces indices acquièrent une valeur d'autant plus grande qu'ils nous inclinent l'un et l'autre vers la même solution.

Le sacrifice d'un animal sacré est un acte rituel où, comme nous l'avons vu, les participants revêtent volontiers des masques ou des costumes qui les assimilent au dieu dont ils se sont ou se croient les consanguins. Le but du sacrifice étant de les imprégner de la vie du dieu, il est assez naturel qu'ils adoptent une apparence extérieure conforme au dessein qui les fait agir.

Si donc la légende nous permet de saisir, soit dans la figure d'Orphée, soit dans celle des femmes thraces qui l'immolèrent, les vestiges d'une nature animale ou d'un déguisement, nous ne nous tromperons pas en reconnaissant dans l'immolation d'Orphée le sacrifice rituel de l'animal en question.

Dans le passage, si intéressant pour l'ethnographie, où Hérodote décrit les costumes et les armes des troupes de Xerxès[1], il est dit que les Thraces portent sur la tête des peaux de renard dites ἀλωπεκέαι, destinées, suivant Xénophon, à les préserver du froid[2]. Ces peaux formaient de grands capuchons recouvrant à la fois la tête et les oreilles; elles étaient couronnées au sommet par une pointe et la queue de l'animal retombait par derrière comme une crinière. Parfois les pattes, nouées sur le devant du cou, faisaient office de jugulaire[3]. Les vases peints et

1. Hérod., VII, 75.
2. Xénophon, *Anab.*, VII, 4, 4.
3. Heuzey, *ap.* Saglio, *Dict.*, art. *Alopekis*, p. 187. Cette forme du mot est douteuse.

les bas-reliefs confirment les témoignages des historiens et nous montrent que l'*alopéké* était bien la coiffure ordinaire des Thraces, en particulier d'Orphée et du roi Rhésos.

On a prétendu, il est vrai, dans ces dernières années, qu'Orphée n'avait pas été considéré très anciennement comme un Thrace, que cette origine ne lui avait été attribuée qu'à la suite de combinaisons savantes d'Onomacrite ou dans les cercles orphiques du v[e] siècle. Cette opinion a été soutenue, avec diverses nuances, par MM. de Wilamowitz, Riese, Knapp et Weber[1]. Je ne la mentionne que pour l'écarter comme invraisemblable. Non seulement l'antiquité presque tout entière est unanime à faire d'Orphée un Thrace, mais alors qu'on comprendrait aisément que les Grecs du v[e] siècle eussent revendiqué pour la Grèce propre un barbare illustre, il est absurde de penser qu'ils auraient pu reléguer parmi les barbares un poète et un penseur de génie que la Grèce eût été en droit de réclamer. Si le plus ancien texte connu où Orphée est qualifié de Thrace se trouve dans l'*Alceste* d'Euripide, cela tient simplement à ce que nous ne possédons que des fragments de la littérature antique. Euripide, écrivant pour le théâtre, n'eût jamais songé à faire d'Orphée un Thrace s'il avait existé, à ce sujet, une tradition différente. Enfin, le fait que dans la *Nekyia* de Polygnote à Delphes, Pausanias signale le costume grec prêté à Orphée (ἑλληνικὸν δὲ τὸ σχῆμά ἐστι τῷ Ὀρφεῖ)[2] prouve précisément le contraire de ce qu'on a voulu en conclure; car Pausanias considère évidemment ce costume grec comme anormal et s'il l'avait rencontré sur toutes les peintures du v[e] siècle, il aurait dit que l'ἑλληνικὸν σχῆμα était seul en usage à cette époque dans les représentations graphiques d'Orphée[3].

1. Cf. l'article *Orpheus* de M. Gruppe, p. 1078, où l'on trouvera les principales références.

2. Paus., X, 30, 4.

3. Voir Gruppe, *art. cité*, p. 1078, 1174. Les vases peints de style sévère à figures rouges représentent Orphée sous les traits d'un Grec, mais entouré de Thraces; ce sont précisément ces vases qui ont subi l'influence des grandes compositions de Polygnote.

Si l'*alopéké* caractérise la tenue des hommes en Thrace, tant à l'époque fabuleuse qu'aux temps historiques, les femmes de ce pays, en particulier les Ménades, ont également un costume particulier, qui est appelé *bassara* ou *bassaris*. Hésychius dit que les *bassarai* sont les tuniques des Ménades de Thrace; suivant Pollux[1] et un scholiaste d'Horace[2], les *bassarides* sont des vêtements lydiens, en rapport avec le culte de Dionysos (Λυδῶν δὲ βασσάρα χιτών τις Διονυσιακὸς ποδήρης). On a conclu de là, avec toute vraisemblance, que ces tuniques et le mot qui les désignait étaient communs aux Thraces et aux Lydiens.

La matière de ces tuniques nous est révélée par la signification du nom qu'elles portent. Le mot *bassaris* désigne le renard et s'est introduit avec ce sens en grec : βασσαρὶς ἀλώπηξ, dit Hésychius. Mais à quelle langue appartenait ce mot? *Vulpes Thraces Bassares dicunt,* écrit le scholiaste de Perse[3]. Le scholiaste d'Horace veut que le mot soit lydien : *Bassaris est genus vestis, ad pedes usque demissae, dictae a Bassara, loco Lydiae, ubi fit*[4]. Cette localité lydienne de Bassara, d'ailleurs inconnue, peut bien avoir été imaginée par un grammairien pour les besoins de la cause; mais il ressort de ces témoignages que *bassaris* était à la fois thrace et lydien, résultat conforme à ce que nous apprennent les textes cités relatifs aux vêtements de même nom.

Il y a toutefois une difficulté, d'ailleurs plus apparente que réelle, créée par un passage d'Hérodote. Cet historien, décrivant les animaux de la Libye, mentionne les *bassaria*, les hyènes, les autruches et les béliers sauvages, βασσάρια, καὶ ὕαιναι, καὶ ὕστριχες καὶ κριοὶ ἄγριοι[5]. On a parfois voulu déduire de ce passage que *bassarion* était un mot libyen et l'on a cité à l'appui deux gloses d'Hésychius : βασσάρη, ἀλώπηξ παρὰ Κυρηναίοις; βασσάρια, τὰ ἀλωπέκια οἱ Λίβυες λέγουσιν. Mais, d'abord, les gloses d'Hésychius

1. Pollux, VII, 59.
2. Schol. Hor., *Od.* I, 18, 1.
3. Schol. Pers., *Sat.* I, 101.
4. Schol. Hor., *Od.* I, 18, 1.
5. Hérodote, IV, 192.

paraissent n'être qu'un commentaire du passage d'Hérodote ; en second lieu, dans ce passage même, Hérodote ne dit nullement que βασσάρια soit un mot libyen, mais qu'il y a des animaux de ce genre en Libye, ce dont il a dû être informé à Cyrène, παρὰ Κυρηναίοις. Les autres animaux cités par Hérodote dans la même phrase ont des noms grecs et non indigènes. On peut donc supposer qu'Hérodote, natif d'Asie, a entendu parler à Cyrène de renards d'une certaine espèce qu'il a identifiés aux βασσάρια de son pays. Mais je préférerais, pour ma part, admettre que le mot thrace βασσάριον était également en usage chez les Grecs de Cyrène et j'y verrais une confirmation du sentiment qui cherche dans la Grèce du Nord l'origine de la déesse Cyrène et de son culte. Nous savons par Pindare[1], écho de la tradition cyrénéenne, que Cyrène, fille du roi des Lapithes, chasseresse infatigable, avait été aimée par Apollon sur le Pélion et transportée en Libye, où elle avait donné le jour à Aristée. Mais, dans la tradition hésiodique, Aristée naît sur le Pélion ; il est élevé par le Centaure Chiron et les Muses lui font présent de leurs troupeaux sur le mont Othrys[2]. Dans la version suivie par Virgile[3], le pasteur Aristée vient invoquer sa mère, la nymphe Cyrène, aux sources du Pénée. Une Cyrène est citée comme la mère du Thrace Diomède ; suivant Diodore, Aristée, à la fin de ses voyages, fut enlevé par les dieux sur le mont Haimos de Thrace[4], un des lieux où la tradition faisait mourir Orphée[5]. Donc, entre la Thrace d'Orphée et l'éponyme de Cyrène, il y a des liens traditionnels remontant à une haute antiquité. Dès lors, le nom thrace du renard a pu aisément s'introduire au VII^e siècle dans la colonie grecque de Cyrène, à la faveur des légendes et des

1. Pindare, *Pyth.*, IX, 5-70.
2. Cf. Studniczka, *Kyrene*, p. 133.
3. Virgile, *Georg.*, IV, 371.
4. Diod., IV, 82, 5.
5. Ovide, *Métam.* II, 219 ; Méla, II, 2, 2. Il importe peu que cette localisation ne se rencontre pas avant l'époque alexandrine ; ce ne sont certes pas les Alexandrins qui l'ont inventée.

poèmes qui racontaient, dans sa nouvelle patrie, les exploits de la chasseresse du Nord.

Les anciens appelaient aussi βασσάραι certaines chaussures élevées ou brodequins, fabriquées sans doute avec du cuir de renard, que les peintres de vases ont généralement prêtées aux Thraces. Ce détail a du prix quand on se rappelle l'importance du pied pour caractériser un animal, la prière des femmes éléennes invoquant Dionysos « au pied de taureau », le rite de Ténédos consistant à sacrifier à Dionysos un veau chaussé d'un cothurne. Un Thrace coiffé de l'*alopéké* et chaussé des *bassarai* devait éveiller, de la tête aux pieds, l'idée d'un renard. Du reste, ces chaussures thraces, que Pollux qualifie d'ἐμβάδες[1], pouvaient être aussi en peau de faon, et Hérodote attribue des πέδιλα νεβρῶν aux Thraces de l'armée de Xerxès[2]. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que les Thraces, au dire de Pollux, étaient les inventeurs de ces brodequins (θρᾴκιον τὸ εὕρημα), qui ressemblaient à des cothurnes tragiques peu élevés (τὴν δὲ ἰδέαν κοθόρνοις ταπεινοῖς ἔοικεν). Nous avons vu plus haut que la Passion du dieu thrace Dionysos Zagreus avait été l'origine de la tragédie antique; notre opinion trouve une confirmation inattendue dans le fait que les brodequins, accessoires indispensables des acteurs grecs, sont considérés comme une invention des Thraces.

Les Ménades thraces qui portaient les *bassarai* s'appelaient elles-mêmes *Bassarai* et *Bassarides*. Eschyle avait écrit une tragédie intitulée *Bassarai*, qui était la seconde de sa trilogie de Lycurgue; le sujet de la pièce était la mort d'Orphée et le chœur se composait de *Bassarai*. On donnait le même nom aux Ménades qui avaient nourri Dionysos enfant et l'on connaissait aussi un Dionysos surnommé *Bassareus* ou *Bassaros*, qui est plusieurs fois mentionné dans les hymnes orphiques. Macrobe nous apprend qu'il était figuré barbu. Il est évident que *Bassareus* est à *bassaros*, renard, comme *Smintheus*, surnom d'Apollon, est à *sminthos*,

1. Pollux, IV, 25.
2. Hérod., VII, 75.

signifiant souris[1]. Aux yeux des anciens, les dieux ainsi désignés étaient les protecteurs des vignes et des moissons contre les animaux qui les ravageaient; mais nous avons déjà montré que c'est là une explication secondaire et que le dieu à nom d'animal n'est, à l'origine, pas autre chose que l'animal lui-même. Donc, il existait un *Dionysos-renard*, à joindre au *Dionysos-taureau*, au *Dionysos-chevreau* et au *Dionysos-faon* dont il a été précédemment question. Cette conclusion est d'une grande importence pour nous, qui avons déjà signalé, à plusieurs reprises, l'analogie entre le Dionysos thrace et Orphée.

Dans les Βασσάραι d'Eschyle, on voyait l'aède de Thrace déchiré par les Ménades dites Bassarides, c'est-à-dire qu'Orphée, coiffé d'une peau de renard, chaussé de cothurnes de renard, était mis en pièces par des femmes vêtues de peaux de renards, épisode qui, traduit dans un langage plus archaïque et plus mystique, signifie qu'un renard sacré a été immolé et dévoré rituellement par des femmes déguisées en renards[2]. Ainsi la Lydie connaissait un Dionysos-renard, qui était *Bassareus*, et la Thrace en connaissait un autre, qui était *Orphée*. « Le premier chantre du monde », comme l'appelle Lefranc de Pompignan, hérita de la légende sacrée d'un renard.

XI

Le culte des animaux ne peut fleurir que dans des sociétés à civilisation très primitive; aujourd'hui même, on ne le trouve dans sa pureté que là où l'agriculture n'existe pas encore, chez des nomades et des demi-nomades. Mais il serait excessif de dire que l'introduction de l'agriculture et de l'élevage, qui est une des conséquences du culte des animaux, ait eu pour effet de le faire disparaître entièrement. En effet, jusqu'en pleine période historique, nous en constatons les survivances, tant dans les légendes et dans les rituels que dans certaines prohibitions alimen-

1. Cf. Ridgeway, *Classical Review*, t. X, p. 21.

2. Les anciens savaient que les femmes de Thraces *adoraient* Orphée. Plut., *Alex.*, 2 : (αἱ περὶ τὸν Αἷμον Θρῇσσαι) ἔνοχοι τοῖς Ὀρφικοῖς καὶ τοῖς περὶ τὸν Διόνυσον ὀργιασμοῖς ἐκ τοῦ πάνυ παλαιοῦ.

taires, dont plusieurs se sont maintenues jusqu'à nos jours. Entre le culte florissant de l'époque pré-agricole et les survivances observées aux temps historiques, il doit s'être produit un état de choses intermédiaire, une forme modifiée du culte des animaux, accommodée aux conditions nouvelles des sociétés qui, après avoir longtemps tiré leur subsistance de la chasse, l'attendaient désormais, pour une grande part, de la fertilité de leurs champs et de leurs vignobles.

Cette étape intermédiaire du culte des animaux est connue depuis une trentaine d'années grâce aux admirables travaux de Mannhardt sur les esprits de la végétation, conçus par l'imagination populaire sous forme animale ; mais je ne sache pas qu'on se soit encore appliqué à relier les résultats obtenus par Mannhardt, qui n'étudia que des sociétés agricoles, à ceux auxquels sont parvenus les ethnographes par l'étude de sociétés plus primitives. A mes yeux, l'évolution du culte des animaux comporte une phase agraire et c'est au cours de cette phase que l'anthropomorphisme s'est dégagé du zoomorphisme, sans réussir cependant à le supplanter.

Avant que l'esprit du blé, le *Korndaemon*, comme dit Mannhardt, ait été conçu sous les traits d'une vieille femme, ou sous ceux d'une vieille femme et d'une jeune femme, Déméter et Koré, on se le figura sous l'aspect d'animaux divers, bœuf, cheval, chien, loup, renard, porc, lièvre, bélier, bouc, etc., auxquels les rites agraires attribuent un caractère religieux et qui sont, en général, tués, ensevelis ou mangés sacramentellement au moment où se termine la moisson.

Qu'on se figure une tribu composée de plusieurs clans qui avaient pour animaux sacrés le loup, le renard et le porc. Cette tribu devient agricole et sème des céréales. Toute manifestation de la vie, toute végétation, toute croissance, suggère aux hommes primitifs l'idée d'un être animé qui est comme le support de ces phénomènes. C'est là une loi quasi universelle : les Mexicains et les Péruviens, comme les Celtes et les Germains, ont rendu hommage aux génies de la végétation, sous forme animale ou

sous forme humaine, et les ont incarnés dans certains individus. Or, lorsque la moisson est haute, les animaux aiment à parcourir les champs cultivés ; ils s'y promènent non pas en parasites et en intrus, mais en maîtres; ceux qui les voient se persuadent qu'ils sont les génies des champs, que la végétation, vigoureuse ou pauvre, est l'expression de la vie même qui les anime. Lorsque le vent courbe la tête des épis, « d'une ondulation majestueuse et lente », l'Allemand dit encore que la Mère du Blé se promène dans les champs; en France, en Allemagne, dans les pays slaves, on dit que le loup ou le chien est là; on effraie les enfants qui veulent aller cueillir des bluets en leur disant qu'ils seront mangés par le loup ou par le chien. Alors que le caractère sacré des animaux était encore présent à tous les esprits, ces manières de parler répondaient à des convictions profondes. La végétation de la vigne se personnifia comme celles des céréales et elle s'incarna naturellement dans les animaux friands des feuilles et des fruits de la vigne, le renard et le bouc. Le renard et le bouc ont été des animaux sacrés avant les débuts de la viticulture; mais c'est la viticulture qui a fait d'eux le Dionysos-renard et le Dionysos-bouc, dont la mythologie classique a recueilli et nous a transmis les conceptions.

Au moment de la récolte, il arrive souvent que l'animal, habitué à rôder dans les blés, se réfugie au milieu des dernières gerbes. Quand celles-là sont moissonnées à leur tour, l'animal tente de s'enfuir, mais on s'empresse autour de lui et on le maintient. C'est le démon du blé, le génie du champ, la personnification ou plutôt la vie du sol. Il faut que cette vie précieuse ne soit pas perdue, que le champ ou, du moins, ceux qui le cultivent en soient imprégnés. La plupart du temps, l'animal est tué en cérémonie; tantôt on le mange, tantôt on répand sur la terre ou l'on y ensevelit les restes de son corps. L'idée dirigeante est la même que celle du sacrifice de communion ; seulement, ici, c'est la terre qui communie avec l'homme et qui reçoit sa part de l'hôte divin.

XII

Je ne puis entrer ici dans le détail presque infini des variantes de ces rites agraires, que nous connaissons surtout sous leurs formes les plus récentes et qui n'ont guère été observés scientifiquement qu'au XIX^e^ siècle. Souvent, à défaut de l'animal, on en fabrique grossièrement une effigie avec la farine des derniers épis moissonnés et cette image, à son tour, est tantôt mangée rituellement, tantôt brûlée et éparpillée sur le sol, tantôt enfin jetée dans l'eau, à la manière d'un charme magique pour obtenir la pluie. L'étranger qui paraît par hasard sur les confins du champ au moment où la moisson va finir est parfois considéré lui-même comme le génie du blé; on l'enveloppe de paille et l'on procède au simulacre de sa mise à mort ou de son ensevelissement. Des milliers de faits relatifs à cette vieille religion agricole ont été recueillis et classés par Mannhardt. Y insister serait sortir de notre sujet; mais il est nécessaire que je donne ici quelques informations sur le rôle attribué au renard par les rites agraires. Dans le récit de la mort d'Orphée par Ovide, il y a certains détails, peut-être fournis par une tradition très ancienne, qui semblent marquer le caractère agraire du sacrifice. Au moment où les Ménades vont s'élancer sur Orphée, qu'elles ont commencé par frapper avec leurs thyrses, des branches d'arbre et des pierres, elles aperçoivent des bœufs attelés à une charrue qui creusent la terre en vue des semailles. Les laboureurs prennent la fuite, abandonnant leurs instruments de travail. Alors les Ménades s'en emparent, déchirent les bœufs et se précipitent sur Orphée. Le sacrifice a donc lieu au moment des labours. Naturellement, une pareille indication ne doit pas être prise à la lettre; mais il ne serait pas de bonne critique d'en faire abstraction, comme d'un détail imaginé à plaisir.

Orphée le renard a en commun avec Dionysos le renard (*Bassareus*) et Dionysos le bouc qu'ils sont friands de la vigne et de ses produits. Si la Grèce classique avait encore connu le sacrifice du renard, comme elle pratiquait celui du bouc, on n'aurait pas

manqué de dire qu'elle immolait cet animal à Dionysos, dont il était l'ennemi. Il est question dans Théocrite d'enfants que l'on envoyait dans les vignobles pour en éloigner les renards[1]. Tout le monde connaît ces vers énigmatiques du *Cantique des Cantiques*[2] : « Attrapez les renards, les petits renards qui ravagent les vignes ! Notre vigne est en fleur. » Au moyen âge, on se persuada que les petits renards, qu'il fallait attraper et tuer, étaient les hérétiques ; aujourd'hui même, les commentateurs ne voient dans ces vers qu'une métaphore et pensent qu'il est question d'écarter de la bien-aimée (la vigne) ce que le grave Reuss ne craint pas de nommer des « renards à deux pieds[3] ». Quoi qu'il en soit, la présence du renard dans la vigne est attestée ici d'une manière formelle ; le renard est l'animal de la vigne et, comme tel, avant d'être pourchassé, il a dû être l'objet de rites magiques destinés à assurer la fécondité du vignoble. La Bible ne dit pas cela, mais elle raconte, sur les renards et les vignes, une autre histoire que les réflexions précédentes rendent seules intelligible. Au livre des *Juges*[4], Samson s'empare de 300 renards, attache des flambeaux à leurs queues et les lâche parmi les blés, les vignes et les oliviers des Philistins. Il est difficile de ne pas reconnaître dans cet épisode le souvenir d'un vieux rite agraire, connu par des exemples analogues en Italie. Aux *Cerealia* célébrés à Rome, le 19 avril, on lâchait à travers le cirque des renards à la queue desquels on avait attaché des flambeaux ; à Carseoli, au pays des Èques, on enveloppait des renards dans des bottes d'épis et d'herbes, on y mettait le feu et on les laissait courir à travers les champs[5]. L'explication du rite me semble ressortir d'une cérémonie analogue pratiquée à Rome au moment des grandes chaleurs estivales, pour préserver les récoltes des

1. Théocrite, I, 47 ; cf. *Class. Rev.*, t. X, p. 22. Le passage d'Eschyle cité à ce propos par M. Ridgeway (*Suppl.*, 975) ne mentionne expressément ni la vigne ni les renards.
2. *Cantique*, II, 15.
3. Reuss, *La Bible*, t. VII, p. 73.
4. *Juges*, XV, 4.
5. Ovide, *Fastes*, IV, 680 sq. ; Mannhardt, *Mythol. Forsch.*, p. 108.

ardeurs desséchantes de la canicule[1]. On sacrifiait alors (nous ignorons comment) des chiennes rouges, *rutilae canes*, *rufae canes*, qui devaient être bien semblables à des renards. Une fois que le renard est considéré comme le génie de la moisson, menacée d'être brûlée par le soleil, il était indiqué de prévenir ces effets fâcheux par un simulacre d'incendie. Bien entendu, Ovide ne comprenait plus rien à tout cela. Il raconte que le fils d'un villageois de Carseoli, ayant pris un renard, l'avait enveloppé de chaume et de foin[2] et l'avait approché du foyer; le renard prit feu, s'échappa et dans sa fuite embrasa les moissons. En souvenir de ce désastre, une loi de Carseoli défendait de laisser vivre un renard captif et à Rome, aux Céréales, on brûlait vif un renard dans le cirque :

Utque luat paenas gens haec, Cerealibus ardet ;
Quoque modo segetes perdidit, ipsa perit.

Voilà donc la loi du talion appliquée au renard, de même que l'on immolait le bouc à Dionysos pour avoir ravagé les vignes du dieu. Mais le bouc immolé est Dionysos lui-même, comme nous l'avons répété à satiété ; de même le renard brûlé ne peut être qu'un renard divin, personnifiant la fécondité des champs et des vignobles. A cette fête des Cerealia on ne le tuait pas pour le manger; mais sans doute, après l'avoir brûlé, on répandait ses restes fertilisants sur le sol. D'autre part, le renard jouait le rôle d'une victime de substitution : c'était le génie de la moisson qui brûlait à la place de la moisson elle-même. La légende que l'on raconta à Ovide est exactement parallèle à celle qui figure dans le livre des *Juges*; d'un rite mal compris on tira des anecdotes qui attribuèrent l'une à la vengeance, l'autre à l'imprudence, l'incendie des moissons allumé par des renards.

Lorsqu'on prétendait, au moyen âge, reconnaître la préfigu-

1. Plin., *Hist. Nat.*, XVIII, 14; Festus, p. 285.

2. Dans les rites agraires, on enveloppe souvent ainsi ceux qui sont censés représenter l'esprit de la moisson (Frazer, *Golden Bough*, t. II², p. 182, 226). Le même détail figure dans la légende de Lityerses (*ibid.*, p. 225).

ration des Albigeois dans les petits renards du *Cantique des Cantiques*, on n'ignorait pas l'usage populaire de brûler des renards, usage qui a subsisté, en France même, aux fêtes de la Saint-Jean. Ces renards sont bien les génies de la végétation, comme le prouve tout un ensemble de faits recueillis par Mannhardt[1]. A Nördlingen et dans le Nassau, quand le vent fait onduler les blés, on dit que le renard les traverse; on effraye les enfants, en Hesse et en Westphalie, en leur disant que le renard est dans les blés et les happera s'il s'y aventurent. Près de Stade, quand on va couper les dernières gerbes, on crie au moissonneur : « Le renard est là, tiens-le ferme! » Dans le département de la Moselle, on criait de même : « Attention, le renard va sortir! » Si quelque moissonneur tombe malade, on dit, dans la Loire-Inférieure, qu' « il a le renard » et, dans la Côte-d'Or, qu' « il a tué le renard ». Les moissonneurs laissent debout quelques épis au bout du champ et cherchent à les atteindre de loin avec leurs faucilles. Celui qui les touche s'appelle *le renard*. En Saône-et-Loire, on appelle également *renard* le banquet qui termine la moisson. En Bourgogne, on fabrique avec des linges et de la paille une grossière image qu'on appelle *le renard* et on la jette chez le voisin, qui n'a pas encore achevé sa récolte. Pendant le battage, les derniers épis qui restent à battre s'appellent, en Saône-et-Loire, *le renard*. Dans le Lot, quand on bat le blé, on dit qu'on bat *le renard*. Au Holstein, dès que vient le printemps, les enfants portent un renard mort de porte en porte, comme représentant du génie de la moisson qui se réveille. Un usage analogue existait en Westphalie, où les enfants promenaient un renard vivant, auquel on avait coupé la queue; les paysans chez lesquels ils passaient leur donnaient des œufs. En Westphalie, on dansait autour des feux de la Saint-Jean en criant : « Ne te retourne pas, voilà le renard qui vient! » En effet, suivant le code du folk-lore, il est dangereux de se retourner pour voir un esprit; Orphée lui-même en fit la dure expérience.

1. Mannhardt, *Mythol. Forsch.*, p. 109.

Ce qui est vrai du renard, considéré comme génie de la végétation, l'est aussi, et dans une mesure souvent plus large, d'autres animaux, parmi lesquels l'ours, le loup, le renard et le lièvre sont les seuls qui ne soient pas domestiques. Or, les animaux domestiques ont tous été des animaux sacrés, sans quoi ils ne seraient pas devenus domestiques; et quant à l'ours, au loup, au renard et au lièvre, ils ont souvent, et à toutes les époques, été élevés en captivité, ce qui constitue un premier pas vers la domestication.

Il suit de là que notre thèse, qui voit dans les démons de la végétation les héritiers directs des animaux sacrés d'une époque plus ancienne, présente un haut degré de vraisemblance. La religion de la période agricole et pastorale de l'humanité se relie ainsi à celle de l'époque nomade et rend explicables, dans la civilisation actuelle, les survivances de celle-là.

XIII

Il a été constaté chez beaucoup de peuples que les animaux sacrés ne sont pas les mêmes pour les deux sexes, que les femmes de tel clan ont pour *totem* tel animal et les hommes tel autre, de sorte que les hommes et les femmes sont soumis à des interdictions alimentaires différentes. Cet état de choses n'a pu se produire et se prolonger que dans des sociétés où l'exogamie était de règle, où un homme ou une femme ne pouvait pas se marier dans son clan. Mais, une fois cette exogamie admise, il était inévitable que le dieu du clan féminin ne fût jamais celui du clan masculin. Dans les cultes des diverses divinités animales de la Grèce du Nord qui constituèrent, à l'époque classique, celui de Dionysos, ce sont tantôt des hommes, comme les Titans, tantôt des femmes, comme les Ménades et les Bassarides, qui procèdent au sacrifice de l'animal sacré. Le renard, en Thrace, était ce que les ethnographes appellent un totem féminin; les hommes ne prirent aucune part au meurtre d'Orphée. En revanche, les femmes ne s'associèrent pas à l'immolation de Zagreus : le taureau était un *totem* masculin.

Bien entendu, l'on perdrait son temps et sa peine à vouloir tirer de cette conception primitive d'un renard divin, objet d'un culte extatique avec communion pratiqué par des femmes, les nombreux épisodes qui constituent la légende d'Orphée. Toute légende de ce genre a pour noyau une pratique rituelle, qui donne naissance à la tradition sur la mort du dieu; mais, une fois l'idée lancée d'un dieu qui meurt et qui ressuscite, après avoir été pleuré par ceux mêmes qui l'ont mis à mort, d'autres conceptions, flottantes dans l'imagination populaire, viennent se grouper autour de celle-là et la dissimuler en l'enrichissant. Toutefois, un caractère commun à Orphée et à Dionysos, celui d'être descendu aux Enfers et d'en être revenu, peut s'expliquer comme une conséquence immédiate de l'idée de la mort suivie de la résurrection. Il y avait différentes traditions pour motiver la descente de Dionysos aux enfers : pour Orphée, on n'alléguait qu'une cause, le désir de ramener Eurydice. Mais qu'est-ce au juste qu'Eurydice? Hermésianax, cité par Athénée, dit qu'elle s'appelait Ἀγριόπη. Ce nom, rapproché de celui de la mère d'Orphée, Καλλιόπη, signifie la Silvestre ou la Sauvage. S'il était mieux attesté, il pourait donner lieu à des hypothèses où nous ne croyons pas à propos de nous hasarder.

La légende fait d'Orphée ce qu'on appelle un *culture-hero*, un civilisateur et un inventeur. Ce rôle est souvent attribué par les peuples primitifs à leurs animaux sacrés, qu'il considèrent comme les protecteurs du clan ou de la tribu. Il y a notamment de nombreuses légendes de migration, où l'animal sacré aurait conduit les hommes de son clan vers le séjour où ils devaient vivre et prospérer. Cependant la légende d'Orphée contient beaucoup d'éléments que la conception primitive de l'animal divin — guide suivi, augure écouté, médecin expert — ne suffisent pas à expliquer. Sur cette idée de l'animal bienfaisant s'est greffée celle du héros civilisateur, qui n'a pas été nécessairement suggérée par elle, mais par la conscience qu'ont eue les hommes des progrès accomplis dans le passé et le désir, non moins naturel, d'en faire remonter le bienfait à un des leurs.

Les modernes, qui connaissent surtout la mythologie par les poètes romains, se figurent Orphée sous les traits d'un chanteur habile, qui charme les hommes, les animaux et même la nature inanimée par les accents de sa voix accompagnés des sons harmonieux de sa lyre. Mais c'est là une conception secondaire et d'époque tardive. Orphée est essentiellement un devin, un magicien, un théologien, un prophète; son caractère religieux l'emporte de beaucoup sur le génie musical que lui prêta le rationalisme hellénique. C'est ce que savait déjà Horace lorsqu'il voyait sutout en Orphée un législateur religieux, auquel on attribua, pour ce motif, le pouvoir d'apprivoiser les animaux féroces :

Dictus ob hoc lenire tigres rabidosque leones[1].

Avant de constituer des arts distincts, la poésie et la musique, primitivement inséparables, n'ont été que l'expression et le véhicule de toute sagesse humaine : oracles, formules magiques, opinions théologiques ou religieuses, tout cela était de la poésie et de la musique; il en était de même des lois, et la langue latine a conservé un souvenir de cet état de choses dans la phrase souvent citée de Tite-Live : *Lex horrendi carminis erat*[2]. La Grèce primitive ne pouvait concevoir un théologien et un législateur que comme un poète-musicien, comme un aède[3]. Le fait que ce caractère resta attaché au souvenir d'Orphée prouve la haute antiquité de la tradition qui le concerne; mais c'est tomber dans un grossier evhémérisme que de voir dans Orphée un musicien de génie auquel on aurait attribué, par la suite, un caractère

1. Hor., *Art poët.*, 393.
2. Tit. Liv., I, 26, 6.
3. La légende d'Osiris, rapportée par Plutarque, offre, à cet égard, un parallélisme frappant avec celle d'Orphée. Osiris est le héros-civilisateur; il n'a recours que très rarement aux armes ; c'est par la persuasion et la raison, *auxquelles il joint l'attrait des chants et de l'harmonie*, qu'il attire les hommes (Plut. *De Isid.*, 13 : Ἐλάχιστα μὲν ὅπλων δεηθέντα, πειθοῖ δὲ τοὺς πλείστους καὶ λόγῳ μετ' ᾠδῆς πάσης καὶ μουσικῆς θελγομένους προσαγόμενον). L'auteur ajoute que les Grecs, par cette raison, identifiaient Osiris à Dionysos. Mais la mythologie ne fait pas de Dionysos un musicien ; Plutarque a sans doute voulu parler d'Orphée, considéré comme une hypostase de Dionysos.

religieux. L'antiquité, très portée à l'evhémérisme, qui est la peste des études mythologiques, a naturellement commis cette erreur[1]; mais ce n'est pas une raison pour que les modernes en fassent autant. La conception d'Orphée musicien est le produit d'une sorte d'abstraction, née et popularisée à une époque où la poésie et la musique avaient cessé de dominer, de pénétrer toute la vie intellectuelle et religieuse, où elles constituaient non plus l'art par excellence, mais des arts. A l'origine, Orphée est un personnage divin et l'objet d'un culte; tout le reste n'est que commentaires et déductions.

XIV

L'autorité singulière, fondée sur la persuasion et non sur la force, que les fables populaires attribuent au renard dans ses relations avec les autres animaux, peut-elle être rapprochée sans paradoxe de cet élément essentiel du mythe d'Orphée, si familier aux artistes et aux poètes, l'empire exercé par lui sur le monde animal? Je ne voudrais pas insister sur cet argument, faute de témoignages assez anciens sur la supériorité intellectuelle du renard. Mais je ne puis terminer sans dire un mot du nom même d'Orphée. Personne ne songe plus, je crois, à l'identifier au sanscrit *ribhus*, signifiant chanteur ou poète, encore moins à l'expliquer par une racine sémitique: les mythologues inclinent à la faire dériver d'une racine ορφ qui se trouve dans le grec ὀρφνός, *obscur*, dans le mot ὀρφανός et dans le latin *orbus*. L'idée dominante serait celle de l'obscurité. Ὀρφεύς serait alors l'*obscur*, comme Πενθεύς, dont la légende est analogue, est le *souffrant*. L'épithète d'*obscur*, appliquée à Orphée, peut se justifier de deux manières. On a dit que l'aède thrace, qui força la porte des Enfers, est lui-même, à l'origine, un dieu infernal, comparable au Dionysos nocturne, νυκτήλιος. Mais je ne crois pas

1. Par ex. Paus., IX, 30, 4 : ὁ δὲ Ὀρφεὺς ἐμοὶ δοκεῖν ὑπερεβάλετο ἐπῶν κόσμῳ τοὺς πρὸ αὐτοῦ καὶ ἐπὶ μέγα ἦλθεν ἰσχύος, οἷα πιστευόμενος εὑρηκέναι τελετὰς θεῶν καὶ ἔργων ἀνοσίων καθαρμοὺς νόσων τε ἰάματα καὶ τροπὰς μηνιμάτων θείων.

que le caractère chthonien d'Orphée soit essentiel. En revanche, il me semble que l'épithète d'*obscur* convient fort bien au renard, non pas tant à cause de son pelage, car il est roux, que parce qu'il se montre, comme le chacal, à la tombée de la nuit[1]. La rivalité du renard et de loup, qui fait le fond de tant de fables appartenant à la geste du renard, implique que ces deux animaux étaient censés se rencontrer, fréquenter les mêmes lieux aux mêmes heures : or, le loup est par excellence l'animal nocturne — *nocturnus obambulat*, dit Virgile[2].

Salomon Reinach.

1. Gubernatis, *Mythol. zoologique*, p. 129.

2. Virg. *Georg.*, III, 536. Le loup qui mange les raisins de la vigne a remplacé le renard dans un conte syrien cité par M. Dussaud, *Histoire et religion des Nosairîs*, p. 35. — Si l'on pouvait admettre la métathèse 'Ορφεύς = 'Οφρεύς, il serait très tentant de voir dans Orphée le *sourcilleux*, d'autant plus que cette épithète convient parfaitement au renard. Cf. Pseudo-Luc., *Philopatris*, au commencement : Τὰς ὀφρῦς κάτω συννένευκας ... κερδαλεόφρονι ἐοικώς. Le mot κερδώ désigne le renard, ainsi que κερδαλῆ et sans doute κερδαλεόφρων, bien que l'emploi de ce mot dans le *Philopatris*, où il est emprunté à un poète perdu, soit isolé.

VARIÉTÉS

Les seaux de bronze de Hemmoor, d'après une récente publication de M. Willers[1].

L'ouvrage de M. Henri Willers sur les seaux de bronze de Hemmoor, province de Hanovre, présente un interêt archéologique plus étendu que son titre ne le laisserait tout d'abord supposer. Ce n'est point seulement une monographie détaillée et copieusement illustrée d'une importante découverte de vaisselle de bronze. Grâce à l'abondance des matériaux de comparaison qu'il a rapprochés et classés pour la première fois, l'auteur a réussi à tracer une esquisse générale du développement de la situle métallique dans l'antiquité. Jusqu'à ce jour, parmi les différents types de cet ustensile que renferment les collections publiques d'Europe, quelques-uns, comme les cistes à cordons et les situles ornées de la Haute Italie, ont retenu longuement l'attention des archéologues; mais les autres, tels que ceux de l'industrie de La Tène et ceux de l'époque gallo-romaine, n'avaient pas encore été l'objet d'une tentative de classement. Sans doute M. Willers s'est proposé surtout d'étudier les seaux de bronze trouvés dans le nord de l'Europe. Toutefois, comme le commerce italique et les ateliers de la Gaule exportaient ces objets jusqu'en Germanie et en Scandinavie, l'inventaire des trouvailles nordiques réunit une variété abondante de types méridionaux. Les recherches ultérieures ne manqueront pas de compléter cet essai de statistique muséographique et modifieront peut-être sur certains points les conclusions parfois hâtives de l'auteur; mais, dans son ensemble la classification qu'il a présentée devra sans doute être retenue.

Comme on le verra, l'ouvrage de M. Willers intéresse particulièrement la Gaule. C'est à ce titre que nous croyons utile de l'analyser en détail et de tenter de compléter sur certains points les informations de l'auteur.

Ce que l'on peut déjà savoir sur l'histoire de la vaisselle d'argile à l'époque romaine permet de constater avec quelle habileté les potiers de la Gaule, Arvernes, Rutènes et Gabales, ont réussi à s'assimiler, peu de temps après la conquête, les procédés des céramistes italiques. Dès le premier siècle après l'ère chrétienne, les Rutènes, en possession de la technique d'Arezzo, accaparaient la clientèle extérieure des grandes officines de l'Étrurie et parvenaient à s'ouvrir des débouchés au sud des Alpes, jusque sur le marché même de la capitale de l'empire. Au cours d'un récent voyage en Italie, j'ai pu constater

1. *Die römischen Bronzeeimer von Hemmoor nebst einem Anhange über die römischen Silberbarren aus Dierstorf* (avec 82 figures dans le texte et 13 phototypies), Hanovre et Leipzig, Hahnsche Buchhandlung, 1901.

qu'à cette époque l'importation des vases sigillés de fabrique gauloise dans la péninsule avait été assez considérable. Les Musées de Naples et de Pompéi par exemple, possèdent une douzaine de vases ornés, d'origine gauloise, retrouvés sous les cendres du Vésuve et provenant des officines de la Graufesenque, commune de Millau (Aveyron).

Les faits observés par M. Willers permettent de penser que les chaudronniers gaulois ont su, eux aussi, durant la domination romaine, assurer à leur industrie, d'ailleurs déjà bien ancienne, un large développement. Leurs produits ne se sont pas encore rencontrés, comme les vases de la Graufesenque, de Banassac et de Lezoux, sur le territoire italique, mais ils ont du moins rayonné sur une large zone au nord et au centre de l'Europe.

Fig. 1 et 2. — Seaux de Westersode.

On sait que la province de Hanovre, surtout dans sa partie septentrionale, possède de grandes nécropoles à incinération appartenant aux quatre premiers siècles de l'ère chrétienne. C'est de l'un de ces « champs d'urnes » que proviennent les vases en bronze faisant l'objet de cette publication. En 1892, près de Westersode, des travaux de défrichement mettaient à découvert quatre vases de bronze, dont trois en bon état de conservation et quelques vases d'argile. Un mois plus tard, dans une localité située à 800 mètres au nord de Westersode, à Hemmoor, des ouvriers terrassiers rencontraient onze nouveaux seaux de bronze, deux seaux de bois à garniture métallique et un vase d'ar-

gile. Enfin en 1893, sept autres seaux, un chaudron de bronze et deux poteries s'ajoutaient aux deux précédentes récoltes, dont s'était déjà enrichi le musée

Fig. 3. — Seau de Westersode.

de Hanovre. Quelques-uns de ces seaux sont encore remplis d'ossements cal-

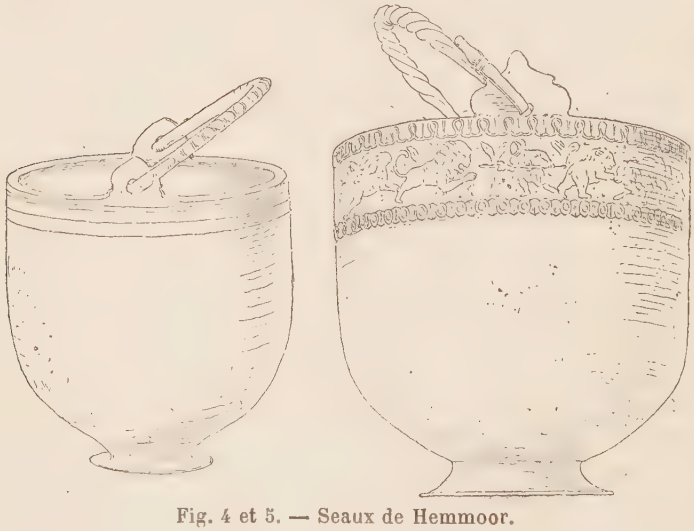

Fig. 4 et 5. — Seaux de Hemmoor.

cinés; ils servaient donc d'urnes cinéraires et se trouvaient enfouis à courte distance les uns des autres.

Nous groupons ici les types caractéristiques. Les figures 1, 2 et 3 reproduisent trois des seaux de Westersode. Les figures 4 et 5 représentent les

deux principaux types de Hemmoor, comprenant douze seaux à panse ornée de simples filets et quatre autres pourvus d'une belle frise historiée. Ces frises présentent de curieuses particularités de technique. Certains détails de la composition sont rehaussés d'argent et portent même des traces d'une application d'émail. Les fruits des arbres, par exemple, sont parfois figurés par des incrustations de matière vitrifiée, dont il est difficile aujourd'hui de reconnaître la couleur primitive. Les pieds des seaux de Westersode des types 1 et 2, fondus à part et soudés sur le fond de ces récipients, avaient disparu.

Quelques seaux similaires à ceux de Hemmoor se sont rencontrés ailleurs, dans la province de Hanovre et dans les régions du nord de l'Europe. En Hanovre, ceux de Börry, cercle de Hameln, de Stolzenau, de Barnstorf, cercle de Diepholz, présentent la même frise figurée. M. Willers cite encore, dans le Mecklembourg, ceux de Grabow et de Häven ; en Danemark, quinze exemplaires dont un à frise historiée, celui de Himlingöie; en Norvège, sept non décorés; dans les régions rhénanes on en connaît plusieurs, dont deux à frise historiée, ceux de Heddernheim, près de Francfort-sur-le-Main et de Nimègue. En Hanovre, ils font souvent office de vases cinéraires, tandis qu'en Danemark et dans le Mecklembourg ils proviennent de tombes à inhumation.

M. Willers étudie dans un chapitre spécial la nécropole d'Hemmoor et les autres cimetières de la même province, connus déjà par les travaux de Hostmann et de J. H. Müller. Les archéologues scandinaves sont d'accord pour classer aux années 200-400 après J.-C. l'ensemble des objets divers recueillis avec les seaux du type de Hemmoor. M. Montelius les place parmi les produits de la subdivision la plus récente du plus ancien âge du fer romain ; M. Sophus Müller au temps des invasions barbares, période dont le début appartient au IIIe siècle dans sa classification. En Hanovre, le mobilier des incinérations est assez pauvre; aucune monnaie ne s'est rencontrée dans les seaux de bronze. Celles que l'on a recueillies çà et là, en petit nombre, dans les cimetières de cette province, sont des IIIe et IVe siècles.

Après l'exposé de ces découvertes, M. Willers aborde l'histoire de la situle de bronze. On sait que l'industrie italique a réussi à exporter de très bonne heure ses produits au nord de l'Europe. M. Montelius a signalé la présence, dans le Mecklembourg et la presqu'île scandinave, de vases métalliques venus de l'Étrurie dès le XIe siècle avant l'ère chrétienne. Dans le Hanovre les plus anciens seaux italiques connus sont les cistes à cordons. Cinq exemplaires proviennent des tumuli de cette province. On se rappelle que d'après la statistique publiée en 1894 par M. Marchesetti, ces cistes, dont 172 exemplaires étaient alors inventoriés, formaient deux groupes distincts : celles à poignées latérales fixes, sans doute originaires de Bologne, et celles à anses mobiles probablement fabriquées en Vénétie. Le plus grand nombre de ces vases appartiennent au Ve siècle, quelques-uns seulement sont de date plus récente. Aux chaudronniers de la Haute-Italie, comme l'observe justement M. Willers, revient le mérite d'une invention durable, celle de la tôle ondulée. Les côtes saillantes de ces seaux ne doivent pas être regardées comme un procédé d'ornementation : elles n'ont d'autre destination que d'accroître la solidité des parois. L'auteur

passe rapidement sur les situles historiées : il se propose d'étudier surtout les seaux recueillis dans les collections du nord de l'Europe. Or, les situles historiées n'y ont point pénétré. On a trouvé dans la Lausitz, dans la Prusse occidentale, à Seeland et en Hollande, quelques rares spécimens d'un seau de même forme que la situle Arnoaldi, mais à parois lisses.

Vers l'an 400, les Celtes substituent leur domination à celles des Étrusques, au nord de l'Apennin. La culture de la Haute-Italie se trouve modifiée par cette invasion. M. Willers se plaint de ce que les documents de l'époque de La Tène seraient encore trop clairsemés dans cette région. En réalité, la pénurie des matériaux que déplore ici l'auteur provient parfois de l'insuffisance de ses informations. Il est fort regrettable notamment que le compte-rendu des fouilles des deux nécropoles d'Ornavasso, si riches en vaisselle de bronze et particulièrement importantes pour le classement chronologique des objets mobiliers de l'époque gauloise, soit demeuré complètement inconnu à M. Willers. Il est également fâcheux qu'il n'ait pas utilisé les découvertes de Montefortino, à peu

Fig. 6, 7 et 8. — Seaux de la province de Hanovre.

près inédites, il est vrai, à la date où s'est achevée l'impression de son livre[1]. Néanmoins les observations présentées à propos de la patelle de bronze à long manche, du type d'Aylesford, modèle qui s'est rencontré notamment dans le Hanovre, à Nienbüttel, cercle d'Uelzen, ne sont point sans intérêt. M. Schumacher regarde ce type de casserole comme étrusque, tandis que M. Arthur Evans le tient pour italo-grec. M. Willers tente de le restituer à l'industrie gauloise. Sa présence à Montefortino et surtout à Ornavasso n'est point défavorable à cette opinion.

M. Willers revient ensuite à la situle. A l'époque de La Tène, les seaux de bronze qui se rencontrent dans la province de Hanovre présentent trois types distincts, qui apparaissent tantôt, comme les cistes à cordons, dans les tumuli, tantôt dans des incinérations sans tumuli. Les fig. 6, 7 et 8 nous dispensent

1. M. Brizio leur avait cependant consacré quelques pages dans les *Notizie* de 1897, p. 1-13.

de nous arrêter à la description de chacun de ces trois types. Le premier modèle (fig. 6) est fréquent dans le Hanovre et dans les pays du nord de l'Europe. Les cimetières du cercle d'Uelzen, de l'époque de La Tène, en ont livré quatre spécimens. On le rencontre à Rondsen près Graudenz (Prusse occidentale) et à Dobrichov (Bohême). M. Willers incline à regarder cette forme de seau comme celtique et originaire de la Haute-Italie; mais son opinion n'est encore que conjecturale. Si, comme cela s'est produit pour les patelles, des spécimens de ce seau, ajoute-t-il, étaient découverts dans l'Italie du Nord, il n'y aurait plus place au doute. Que M. Willers se reporte à l'ouvrage de Bianchetti sur les fouilles d'Ornavasso, il y trouvera, provenant du cimetière de San Bernardo et par conséquent d'un enfouissement antérieur à l'an 88 avant J.-C. non seulement les patelles précitées, mais ce même type de seau dont Bianchetti reproduit un exemplaire (pl. XVII, fig. 12), en ajoutant qu'il s'en est trouvé d'autres, malheureusement mal conservés.

Le second modèle (fig. 7) est représenté en Hanovre, en Bohême (Dobri-

Fig. 9, 10 et 11. — Seaux de Campanie.

chow) et dans le Mecklembourg. Le troisième (fig. 8) seulement dans une sépulture du Hanovre, à Bargfeld, cercle de Uelzen. Ces deux derniers types paraissent originaires de la zone située au nord des Alpes. Ils sont contemporains de l'époque de La Tène, mais leur fabrication s'est prolongée jusqu'au premier siècle après J.-C.

Ces divers modèles de seaux appartenaient à l'époque protohistorique. Nous nous trouvons maintenant en présence du seau italique de l'époque classique et c'est aux musées de Naples et de Pompéi que l'auteur va naturellement puiser ses plus sûres informations. Les seaux provenant de Pompéi — M. Willers n'a pu malheureusement les étudier que sur photographies — se divisent en deux séries, suivant qu'ils sont dépourvus ou pourvus du col. Dans la première se rangent de magnifiques seaux d'apparat, à frise ciselée, ornée de rinceaux et de rosettes, munis d'anses doubles, mobiles, avec attaches d'anses fondues à

part ; les anses présentent une section rectangulaire. Cette forme (fig. 9) n'a pas été rencontrée dans l'Europe du Nord. La seconde classe comprend deux modèles distincts : 1° un type à col tronconique (fig. 10) dont l'orifice possède un large rebord ; les pieds de ces vases se sont rarement conservés ; 2° un type à col court cylindrique dont l'orifice est dépourvu de la collerette du modèle précédent (fig. 11). L'anse unique, qui se termine en col de cygne recourbé, et les attaches fondues, ciselées et soudées au vase, sont à peu près semblables dans ces deux modèles, qui diffèrent d'ailleurs par le galbe de la panse. Mais outre ces diverses variétés, d'autres modèles de seaux devaient encore être en usage, dans l'Italie du Sud, à l'époque de la destruction de Pompéi. Les découvertes du nord de l'Europe permettent de compléter la série des seaux italiques. Les seaux trouvés à Moën (Danemark) et à Waldalgesheim, cercle de Kreuznach (fig. 12), proviennent à coup sûr d'Italie. Des deux exemplaires de Karlsruhe, trouvés dans la péninsule, M. Schumacher attribue l'un au IVe-IIIe siècle, l'autre au IIIe ou au IIe siècle. Un autre provient d'une tombe du IIe siècle, à Chianciano, près de Chiusi. M. Willers classe ce modèle au IIIe ou au IIe siècle et son opinion me semble plausible, puisque le même seau s'est rencontré à Montefortino, dont les tombes ne sauraient être bien antérieures à l'année 283. L'auteur aurait pu recourir, à propos de ce type de seau, aux données fournies par la chronologie des vases peints. Des situles de style apulien, du IIIe siècle avant J.-C., présentent une forme absolument semblable à celle des seaux métalliques au type de Waldalgesheim. Le Musée Britannique notamment en possède un exemplaire.

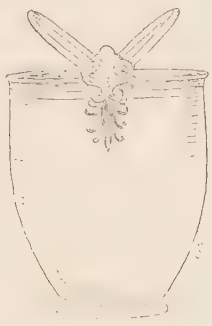

Fig. 12. — Seau de Waldalgesheim.

Après avoir cité le seau bien connu de Fycklinge (Suède) portant une dédicace à Apolion Grannus, modèle voisin du seau d'apparat de Pompéi, M. Willers étudie ensuite dans les collections du Nord les seaux appartenant aux types pompéiens munies d'un col. Trois spécimens du modèle à col tronconique évasé (fig. 10) ont été trouvés à Mehrum, arrondissement de Dusseldorf, dans une sépulture de guerrier, qui contenait, entre autres objets, deux assiettes de terre sigillée portant les marques OF BASSI · CO et OFF · CANI. J'ajouterai que la présence de la première de ces deux estampilles suffit à dater la sépulture avec certitude. Le potier qui se servait de cette marque était fixé à la Graufesenque (Aveyron). Ses produits se sont répandus dans tout l'empire romain et les Musées de Naples et de Pompéi conservent chacun un bol orné portant cette même estampille OF BASSI CO. Ce potier vivait donc avant l'an 79, et comme la fabrication des vases sigillés n'avait pris naissance dans la Gaule romaine que dans la première moitié du premier siècle avant J.-C., les vases à la marque OF BASSI · CO, qui, d'après leur style, ne comptent pas parmi les plus anciens, peuvent être datés des années 50-80 environ. La marque OFF·

CANI qu'il faut lire OFF · CANTI, l'N et le T liés, est également celle d'un potier de la Graufesenque.

Le modèle de seau pompéien (fig. 11) à col cylindrique est beaucoup plus commun dans le Nord que le précédent et M. Willers renonce à donner la statistique complète des trouvailles. Quelques exemplaires présentent le même galbe que ceux de Pompéi. Celui de Moën, au contraire (fig. 13), est un type intermédiaire qui nous conduit à un nouveau modèle, celui du seau d'Hagenow (Mecklenbourg), c'est-à-dire au type des seaux de Westersode (fig. 1 et 2) identiques au précédent. Le col s'est confondu avec la panse et le galbe du vase présente maintenant une ligne courbe régulière, que n'interrompt plus aucune arête ; mais les formes des attaches de l'anse et de l'anse elle-même demeurent semblables à celles des types

Fig. 14. — Attache de seau de bronze.

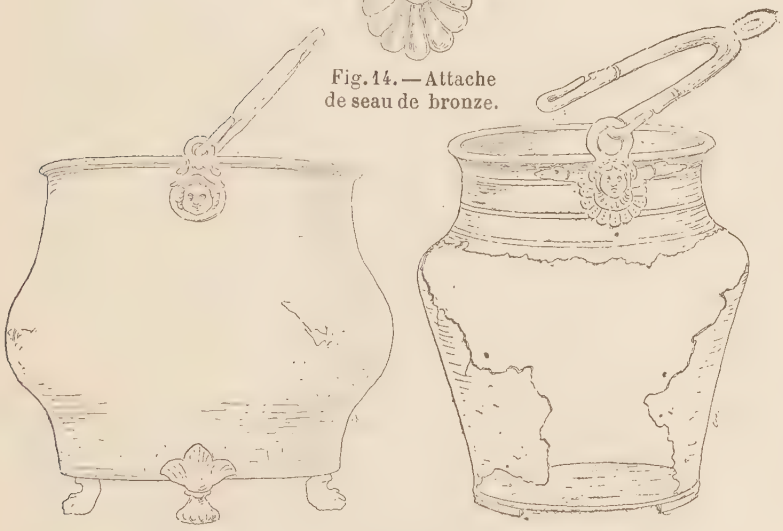

Fig. 15 et 13. — Seaux de Stolzenau et de Moën.

primitifs. L'attache (fig. 14) est une pièce d'applique fondue et ciselée, se composant le plus souvent d'un buste orné d'une collerette en éventail, flanquée de deux appendices latéraux terminés par des têtes d'animaux et surmontée d'une boucle[1].

1. Des recherches dans les musées de France permettraient sans doute d'y reconnaître des spécimens de cette série de seaux. Je signalerai au musée de Vienne (Isère) une attache d'anse en bronze, d'une exécution grossière, ayant appartenu à un de ces mêmes seaux. Elle mesure environ 8 centimètres de longueur et présente la même forme que les précédentes : mascaron à collerette, boucle et appendices latéraux. Le musée de Nîmes possède un seau de ce même modèle à peu près complet, trouvé à Nîmes, et plusieurs anses et attaches d'anses.

Le type du seau de Westersode, comme les précédents qui en sont les prototypes, était déjà connu en l'an 79. Une trouvaille de bronze provenant de Boscoreale et se composant d'objets fabriqués peu d'années avant l'éruption du Vésuve, contient un exemplaire de ce modèle.

La forme du seau italique reçut ultérieurement une nouvelle modification, d'ailleurs légère. Le récipient diminua en hauteur et augmenta en diamètre. Sa panse présente alors un renflement brusque qui contraste avec la courbe régulière du profil précédent. Trois spécimens de cette forme tardive sont connus dans la province de Hanovre. Celui que nous reproduisons ici provient de Stolzenau (fig. 15).

De quelle fabrique sont originaires ces vases de bronze si étroitement apparentés? De Capoue, répond M. Willers, de Capoue dont Caton l'ancien vantait déjà la vaisselle de bronze et qui plus tard paraît avoir donné son nom aux cloches des églises chrétiennes. Sans doute, les seaux ne portent pas de marques de fabrique, mais ils ont pénétré dans le Nord de l'Europe en même temps que des casseroles de bronze dont les estampilles sont incontestablement d'origine

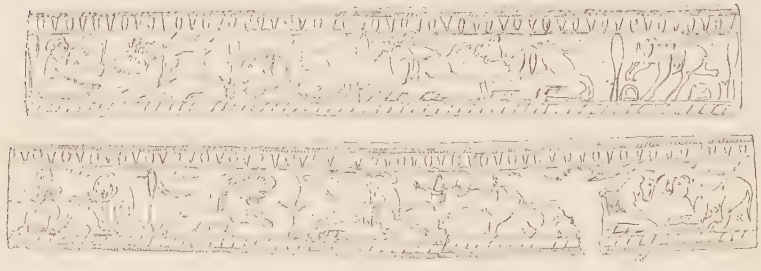

Fig. 16. — Décor du seau de Börry.

capouane. On est donc autorisé à admettre que les seaux, retrouvés en abondance à Pompéi, ville de la Campanie, proviennent comme les casseroles de la célèbre capitale de cette province. M. Willers consacrera à la fin de son ouvrage un chapitre spécial à l'étude des bronziers capouans. Les casseroles de P. Cipius Polybius et de L. Ansius Epaphroditus, celles de quelques autres membres de ces deux familles, se rencontrent non seulement à Pompéi, mais dans la plupart des régions de l'empire romain. M. Willers démontre à l'aide des inscriptions funéraires et des estampilles de tuiles groupées dans le tome X du *Corpus* que la gens *Cipia* et la gens *Ansia* résidaient à Capoue. Il en est de même pour la gens *Gabinia* et la gens *Masuria* dont on possède également des casseroles estampillées. Comme cette concordance entre les inscriptions funéraires et les estampilles de tuiles, d'une part, et les marques de casseroles de l'autre, ne s'observe pas ailleurs que dans la capitale de la Campanie, M. Willers peut en conclure avec une certitude presque mathématique que cette ville était bien le lieu de résidence de ces fabricants.

Il n'a été question jusqu'ici que des seaux celtiques et des seaux italiques ; il reste à parler des seaux créés par l'industrie provinciale romaine et c'est dans cette dernière partie de l'ouvrage de M. Willers que le seau à frise d'animaux, au type de Hemmoor (fig. 5), va trouver sa place. Vers le milieu du IIe siècle après J.-C., prendrait fin l'importation des produits italiques dans l'Europe du Nord et c'est d'un centre de fabrication probablement celtique que se répand jusque dans la presqu'île scandinave un nouveau modèle de situle, celle de Hemmoor. M. Willers en a étudié avec beaucoup de soin la technique et le décor. Les vases étaient fondus à l'aide du procédé connu sous le nom de fonte à cire perdue et les parois amincies sur le tour avec une habileté si consommée qu'un ouvrier moderne se servant d'un tour mécanique, ne réussirait pas à faire mieux. Des analyses ont démontré que le métal employé n'est point du bronze, mais un laiton composé d'environ 78 0/0 de cuivre, 17 0/0 de zinc et 4 0/0 d'étain. La majeure partie des seaux ne présentent pas d'autres ornementation qu'une série de filets parallèles, saillants ou incisés (fig. 4). Treize exemplaires connus offrent, au contraire, une frise historiée, quelquefois rehaussée d'argent et d'émail par parties. La décoration dont la frise du seau de Börry (fig. 16) peut servir d'exemple est le plus souvent empruntée à des représentations de chasses de l'amphithéâtre ou à celles d'animaux fabuleux appartenant au cortège des divinités marines ; elle n'offre pas une grande variété de sujets. Les figures sont tantôt modelées en relief, tantôt dessinées par un simple trait incisé.

On a déjà vu plus haut comment se répartissent géographiquement les spécimens connus de ce modèle de vase. En se basant sur cette statistique, on pourrait songer à rechercher dans les provinces rhénanes leur centre de fabrication. Mais cette hypothèse ne paraît pas acceptable à M. Willers ; si l'art de la céramique fleurissait au delà du Rhin, vers le milieu et la fin de la période impériale, les statuettes de bronze y témoignent d'une origine étrangère et ne reproduisent jamais, comme les figurines d'argile, des types divins indigènes.

Il résulte d'une enquête ouverte par l'auteur que le seau de Hemmoor serait inconnu en Italie, en Sicile, en Autriche-Hongrie et en Serbie. M. Willers n'en connaît pas dans les Iles Britanniques et fait observer que le British Museum, d'après les renseignements qu'il s'est procurés, n'en possède aucun exemplaire. Mais il n'en est plus de même aujourd'hui. Les collections de ce musée se sont enrichies d'un seau de bronze tout à fait semblable à ceux de Hemmoor, orné de simples filets. Il provient d'une sépulture découverte en 1901 près de Ramsgate. Le même type de seau ne figure pas, il est vrai, parmi les collections du Musée de Saint-Germain, mais M. Willers rappelle que deux exemplaires ont été trouvés en 1840 dans un cimetière antique à Pouan, département de l'Aube, et sont conservés au Musée de Troyes (Le Clert, *Musée de Troyes. Catal. des bronzes*, pl. 69, p. 247-8). M. Willers cite encore, comme pièce de comparaison, le magnifique seau d'argent du Musée Britannique, trouvé au château de Tourdan près de Vienne, en 1842 (*Annali dell' Instituto*, 1852, p. 216, pl. L). Il ne paraît pas douteux que de nouvelles recherches dans les musées de province ne seraient pas infructueuses. Je signalerai, par exemple, un exemplaire inédit du musée de Nîmes, tout à fait semblable à ceux non historiés de Hemmoor.

Ce modèle étant inconnu en Italie et présentant, dans le style de la décoration, certaines naïvetés qui contrastent visiblement avec les traditions de l'art classique, on est amené à en chercher le centre de fabrication dans l'une des provinces de l'empire. M. Willers accorde la préférence à la Gaule où l'industrie du bronze, déjà très active avant la domination romaine, continua de prospérer durant l'époque impériale.

Ces conclusions de l'auteur, encore conjecturales, paraissent déjà très acceptables. Je crois d'ailleurs qu'il est possible de les étayer par d'autres arguments.

Il me semble que M. Willers a trop négligé une source d'information importante quand il s'agit de la vaiselle de bronze. Je veux parler de la céramique ornée. Pour tous les produits industriels de l'antiquité, l'archéologie se trouve en présence de ce même problème souvent obscur de la détermination des centres de fabrication. La poterie sigillée ou du moins les vases ornés sigillés ont le privilège d'échapper sur ce point à toute incertitude. On peut déjà donner à chaque groupe un certificat d'origine absolument authentique. Cela tient, d'une part, à ce qu'un grand nombre de ces vases sont estampillés, de l'autre à

Fig. 17. — Décor d'un vase de Lezoux.

ce que leur fabrication comportait l'emploi de moules d'argile qui ont survécu, alors que les modèles en cire des fondeurs de bronze ne pouvaient laisser aucune trace. A l'aide de ces moules céramiques, retrouvés en abondance dans les officines, il devient facile de localiser les estampilles et, par suite, de reconnaître en quoi les vases ornés d'Arezzo diffèrent, quant au style, de ceux qu'ont fabriqués les Gabales ou les Arvernes, dans les officines de la Graufesenque, de Banassac et de Lezoux, pour ne citer que les principaux ateliers. Mais comme il existe une incontestable parenté entre la vaisselle de métal et la vaisselle d'argile, on voit combien doit être profitable pour l'étude des seaux de bronze leur comparaison avec les bols céramiques. Cette méthode de comparaison mettrait précisément en lumière l'étroite similitude des frises de Hemmoor avec celles des vases sigillés arvernes dont la figure 17, qui reproduit le décor d'un vase de Lezoux (musée de Saint-Germain), peut servir d'exemple. Les scènes de chasse constituent en effet un des motifs qui se rencontrent le plus fréquem-

ment sur les moules de Paternus, de Butrio, d'Advocisus et de quelques autres potiers de Lezoux. Le style des représentations d'animaux, cerfs, panthères, chevaux sauvages, ours, sangliers, bouquetins, taureaux, antilopes, lièvres, peut donner lieu à des rapprochements instructifs. Je citerai, notamment, deux traits de similitude caractéristiques. Sur les moules céramiques, les animaux lancés à la course sont souvent figurés, la tête complètement retournée en arrière comme pour jeter un regard sur les chasseurs et les fauves qui les poursuivent. Or, on trouve sur les frises ornées des seaux de Hemmoor plusieurs exemples de ce mouvement exagéré du cou avec les mêmes fautes de dessin. Voici un point de rapprochement plus typique encore. On sait que sur les bas-reliefs pittoresques de l'époque hellénistique, les figurations de rochers constituent souvent le cadre de la composition. Comme l'a fait remarquer M. Willers, l'artiste qui a ciselé les frises des seaux de Hemmoor a cherché lui aussi à indiquer que les scènes de chasse ont pour théâtre un paysage hérissé de rocs sauvages. Mais avec quelle naïveté cette conception n'est-elle pas interprétée ! Une sorte de petit triangle allongé, aux contours ondulés, creusé d'entailles obliques et parallèles qui semblent dessiner une spirale apparaît non seulement sous les pas des fauves, mais à la partie supérieure de la frise. Sur les scènes de chasses des vases céramiques, nous retrouvons, semés cette fois à profusion, à travers les animaux, la même représentation conventionnelle des blocs de rocher, de plus en plus schématisés et dont l'interprétation serait souvent inintelligible sans l'aide d'un rapprochement avec son prototype. Cette particularité de composition se rencontre sur un grand nombre de bols sigillés arvernes et notamment sur ceux qui portent la marque : *Paternus fe(cit)*.

Il semble que ces analogies curieuses doivent aider à déterminer l'époque à laquelle se classent les vases de bronze de Hemmoor. Je crois pouvoir indiquer en effet avec précision l'âge des nombreux vases de Paternus. Ce potier vivait au temps de la plus grande prospérité des ateliers arvernes. Ses produits sont dispersés dans toute la Gaule. On les retrouve dans les Iles Britanniques et dans la Haute-Italie. L'époque où s'exerçait son activité peut être exactement déterminée par la présence de trois fragments de vases portant sa marque trouvés en Haute-Bavière dans le cimetière de Reichenhall [1]. M. Max von Chlingensperg a publié, en 1896, un compte rendu des fouilles de cette nécropole. Or les monnaies recueillies dans les tombes vont de Vespasien (69-79) à Commode (180-192). Il ne saurait être question de classer les produits de Paternus à l'époque de Vespasien, ni même au commencement du IIe siècle, parce que les vases sigillés de la Gaule découverts à Pompéi sont encore très loin du style de ce potier et de ses contemporains, tels que Cinnamus, Advocisus et beaucoup d'autres. Paternus et ceux des potiers de Lezoux dont les produits présentent le même style vivaient donc vers le milieu ou dans la seconde moitié du IIe siècle.

Or, de son côté, M. Willers classe les seaux de bronze de Hemmoor entre les

1. Max von Chlingensperg, *Die römischen Brandgräber bei Reichenhall in Oberbayern*, Brunswick, 1896, pl. XV, 2; XVI, 7; XX, 4.

années 150-350 après J.-C., tout en ajoutant qu'il est encore difficile d'obtenir une exacte détermination chronologique. Le début de cette période de fabrication se trouverait coïncider exactement avec celle des vases sigillés gallo-romains présentant une décoration similaire.

L'intéressant ouvrage de M. Willers se termine par un chapitre contenant de courts aperçus sur le commerce romain dans la Germanie indépendante et par une dissertation sur les bronzes de Capoue, dont j'ai résumé déjà les conclusions. Un appendice reproduit un mémoire numismatique publié en 1898 et 1899 dans la *Numismatische Zeitschrift* (Die römischen Silberbarren aus Dierstorf) dont les revues spéciales ont déjà rendu compte.

Joseph Déchelette.

Moïse de Khoren et les travaux d'Auguste Carrière.

Depuis quelques hivers, Carrière souffrait de la grippe. Au début de cette année scolaire, il résolut de venir en fiacre à la Sorbonne et d'être très prudent dans ses sorties du soir. Il ne voulait à aucun prix permettre à la maladie de jeter le désordre dans une existence qu'il aimait et qu'il avait su se rendre agréable.

Malgré toutes les précautions, la grippe fut victorieuse : au commencement de janvier elle terrassa Carrière, qui, sur le conseil de ses amis et pour la première fois de sa vie, consentit à quitter son appartement pour se faire soigner à la Maison Dubois.

Là, de nombreux amis vinrent souvent le voir, pour lui faire oublier sa maladie, et il fut rarement seul; même pendant son délire, il recevait encore des visiteurs, qu'il ne reconnaissait déjà plus. La surdité dont il fut affligé rendait toute conversation impossible; mais son visage s'éclairait d'un sourire reconnaissant, pour saluer chaque nouvel arrivant.

Carrière mourut le samedi soir 25 janvier 1902, sans avoir souffert et sans s'être rendu compte qu'il touchait à sa dernière heure. Il fut si vivant, parmi ceux qui le fréquentèrent, que jamais son souvenir ne les quittera.

*
* *

Auguste Carrière naquit à Saint-Pierre le Vieux, arrondissement d'Yvetot (Seine-Inférieure), le 12 août 1838, d'une ancienne et modeste famille normande.

Il fréquenta d'abord l'école de Luneray, où ses parents étaient venus s'établir en 1842, et reçut du pasteur, Henri Réville, les premiers éléments des langues classiques. Il alla achever ses classes au collège de Dieppe, d'où il sortit bachelier ès lettres en 1858, pour se rendre à Genève où il étudia la théologie en qualité de boursier français. Mais la faculté de Genève ne pouvait délivrer de diplôme valable en France, et, leurs études achevées, les candidats français venaient soutenir leurs thèses devant une faculté française, Montauban ou Strasbourg. Carrière choisit Strasbourg, attiré par la réputation de Reuss.

Il passa brillamment ses examens et soutint une thèse sur le prophète Habakuk, qui lui valut le titre de bachelier en théologie.

Après un séjour assez prolongé en Allemagne, où il semble avoir été surtout frappé par l'enseignement d'Ewald, dont il conserva toujours un souvenir mêlé d'admiration et de reconnaissance, il revint à Strasbourg pour y continuer ses études et y préparer ses examens et ses thèses de licence en théologie. Il avait une prédilection très marquée pour l'hébreu et les choses de l'Ancien Testament; aussi commençait-on, dans son entourage, à le considérer comme un successeur éventuel de Reuss.

Carrière passa avec succès ses examens de licence et fit imprimer sa thèse latine, où il traitait d'un pseudépigraphe de l'Ancien Testament : le *Psautier de Salomon*. Il avait déposé sa thèse française manuscrite, lorsque la guerre éclata; il la retira et ne s'en occupa plus. D'autres soucis, d'autres devoirs allaient désormais changer l'orientation de sa vie. Il dut également quitter la direction de la *Nouvelle Revue de théologie*, qu'il avait prise à la suite de Colani.

Pendant le bombardement de Strasbourg, Carrière s'enrôla dans les pompiers volontaires et prit une part très active à la défense. Après la capitulation, il n'abandonna pas la ville, mais, un matin de janvier 1871, de très bonne heure, il fut arrêté en son domicile; il reçut l'ordre de s'habiller promptement; conduit en prison, il fut mis au secret et menacé d'être fusillé pour crime de haute trahison. Après quelques jours de cachot, deux uhlans prussiens vinrent prendre le captif et le conduisirent jusqu'à la frontière luxembourgeoise ; là, ils lui déclarèrent qu'ils avaient ordre de le fusiller sur le champ s'il remettait les pieds sur le territoire alsacien.

Carrière gagna à pied Luxembourg et de là se rendit en chemin de fer à Bruxelles. Lors de son arrestation, tout ce qu'il possédait, livres, cartes, devis, vêtements, lui avait été confisqué.

De Bruxelles, Carrière télégraphia à ses amis Réville de Rotterdam, les informant de l'état précaire dans lequel il se trouvait. Ils lui envoyèrent immédiatement de quoi les rejoindre et il passa à Rotterdam quelques semaines inoubliables, et dont il aimait à parler.

Carrière profita de son séjour chez M. Albert Réville à Rotterdam pour étudier le hollandais, et il commença la traduction de *l'Histoire d'Israël* de Kuenen ; le premier volume seul fut traduit, mais ne fut pas imprimé ; d'autre préoccupations attiraient déjà Carrière à Paris, où il fut nommé, le 28 octobre 1871, répétiteur des langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École des hautes études.

Il s'empressa d'annoncer sa nomination à Renan, alors en Italie ; celui-ci lui répondit pour le féliciter et lui donner de précieux conseils, dans une lettre dont nous croyons intéressant de citer le passage suivant :

« *Venise*, 5 *novembre* 1871.

« Cher Monsieur,

« La bonne nouvelle que vous m'avez annoncée m'a rempli d'une vive joie. Je ne doute pas que vous ne nous rendiez à Paris les plus grands services, et je suis persuadé aussi que Paris est le seul endroit où vous puissiez désormais développer vos études dans un sens fécond.

« Je crois comme vous qu'il vaut mieux que votre enseignement soit d'abord tout philologique, naturellement sans nulle abdication de la liberté qui pour un professeur de science est le premier des devoirs. Vous vous règlerez sur les besoins de vos élèves ; mais je crois que ce qu'il y a de plus important, c'est un cours élémentaire de grammaire, complet en un an, avec des explications analytiques de textes, ne laissant passer aucune des difficultés qui peuvent arrêter un commençant. Un tel cours n'existe guère à Paris ; je ne crois pas que le Collège de France soit le lieu pour le faire, les cours de cet établissement ne devant pas prendre l'allure d'exercices pratiques. Je crois que si vous faites cela,

vous rendrez un vrai service; car il est certain qu'à l'heure qu'il est un jeune homme laborieux qui veut apprendre l'hébreu n'a guère de cours qui puisse convenablement lui faire atteindre ce but. Vous ferez très bien pendant le semestre d'été de faire un cours de chaldéen et de syriaque... Ce sera un vif plaisir pour moi de vous serrer la main et de fêter avec vous l'heureux événement que vous m'avez appris... »

Ici commence une existence nouvelle et bien différente de celle qu'avait rêvée Carrière, et à laquelle il s'était préparé.

Il conforma son enseignement aux principes de Renan comme à ceux de ses maîtres d'Alsace et d'Allemagne ; chaque année, il donnait un cours élémentaire d'hébreu, ne se laissant pas rebuter par la fastidieuse répétition des mêmes choses.

A côté de son enseignement à l'École des hautes études, il professa l'arménien à l'École des langues orientales vivantes. A partir de 1873, l'École était définitivement installée rue de Lille, et « le classement de la bibliothèque commença immédiatement sous la direction de M. A. Carrière, répétiteur à l'École des hautes études, nommé secrétaire-bibliothécaire le 15 décembre 1873, en remplacement de M. Sédillot, nommé secrétaire-honoraire, et de M. Latouche, chargé d'une conférence préparatoire à l'étude des langues de l'Orient musulman[1] ».

Carrière donna tous ses soins à la bibliothèque de l'École ; il voulait que les travailleurs et les chercheurs y trouvassent tous les ouvrages concernant l'Orient et qu'ils pouvaient avoir besoin de consulter. « La Bibliothèque de l'École des langues orientales, qui comptait à peine 4.000 volumes en 1873, en possède aujourd'hui[2] environ 20.000, se rapportant tous aux langues et à l'histoire de l'Orient moderne[3]. »

Le 21 décembre 1881, Carrière fut chargé du cours d'arménien, à la place de Dulaurier, décédé. Trois ans plus tard, il devint titulaire de cette chaire, le 22 janvier 1884.

Avant de professer l'arménien, Carrière avait été autorisé, par un arrêté du 21 novembre 1874, à faire des conférences d'allemand aux élèves de l'École des langues orientales vivantes. Un arrêté en date du 20 avril 1881 l'autorisait à ouvrir un cours sur l'histoire des études orientales en Europe, pendant le semestre d'été.

Enfin, en 1879 et 1880, il avait été chargé d'une mission en Allemagne pour visiter les bibliothèques et en étudier le fonctionnement.

*
* *

L'œuvre de Carrière est variée, bien que peu considérable. Il aimait faire bien ce qu'il faisait ; et s'il a peu produit, c'était moins pour ne pas prêter le flanc à la critique que pour traiter à fond un sujet original. Pour la facilité de l'exposition, nous répartirons en trois groupes les publications de Carrière : 1° celles

1. Cf. *Notice historique sur l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes.* — Paris, 1883, p. 50.
2. En 1883.
3. Cf. *Notice*, etc., p. 52.

qui concernent l'Ancien Testament; — 2° des brochures diverses; — 3° les études critiques sur Moïse de Khoren. Il écrivit également un certain nombre d'articles dans la *Revue critique*, dont le détail figure dans la liste que nous donnons des publications d'A. Carrière.

Disciple d'Ewald et de Reuss, Carrière se destinait à l'enseignement de l'hébreu et à la critique de l'Ancien Testament. Sa première publication dans ce domaine fut la thèse qu'il soutint devant la faculté de théologie de Strasbourg, pour l'obtention du grade de bachelier. Il avait choisi comme sujet la prophétie d'Habakuk[1]. Dès les premières pages, l'auteur déclare qu'il renoncera à l'ancienne isagogique, qui étudiait les livres de la Bible, suivant l'ordre du canon, « sans faire la moindre tentative pour les relier l'un à l'autre par un contexte historique ». Au début même de sa carrière scientifique, il est partisan de la méthode historique et critique : « En exposant le résultat de nos recherches sur l'âge du livre d'Habakuk, nous avons cru devoir nous écarter de la méthode généralement suivie, et donner, dans notre travail, une large place à l'élément historique. Nous avons essayé de présenter l'oracle du prophète au milieu des circonstances qui ont amené sa publication, de l'encadrer en quelque sorte dans les faits, et de montrer ainsi l'harmonie de son contenu avec les événements politiques et religieux du temps... Nous n'avons nullement la prétention d'innover; nous cédons au courant qui tend de plus en plus à faire rentrer dans le cadre de l'histoire des sujets considérés autrefois comme tout à fait étrangers à son domaine ».

Mais Carrière se destinant à l'enseignement, le titre de bachelier en théologie ne lui suffisait pas. Son séjour en Allemagne terminé, il revint à Strasbourg pour y préparer sa licence. Il fit imprimer sa thèse latine sur un ouvrage pseudépigraphique de l'Ancien Testament, le Psautier de Salomon[2].

Sous une forme claire, concise, il traite si magistralement la question de cet apocryphe de l'Ancien Testament, que les ouvrages ultérieurs ont peu ajouté au travail du jeune étudiant de Strasbourg.

Nous avons déjà mentionné que Carrière avait employé une partie de son séjour à Rotterdam à traduire le premier volume de l'*Histoire d'Israël* de Kuenen; il ne livra pas sa traduction à l'impression; mais, plus tard, il donna la traduction d'une conférence de Kuenen sur les origines du texte masorétique[3] et il exprimait alors l'espoir que le nombre irait grossissant de ceux qui s'intéresseraient en France aux questions de critique biblique.

Ajoutons que trois thèses de syriaque à l'École des hautes études peuvent et doivent être considérées comme la résultante de son enseignement; ce sont

1. *Etude historique et critique sur l'époque de la prophétie d'Habakuk*, thèse présentée... et soutenue... par Auguste Carrière,... — *Strasbourg, G. Silbermann*, 1864. In-8, 40 p.

2. *De Psalterio Salomonis*, disquisitionem historico-criticam scripsit... pro licentia summos in theologia honores rite capessendi... Augustus Carriere,... — *Argentorati, J. H. E. Heitz*, 1870. In-8, 50 p.

3. *Les Origines du texte masoréthique de l'Ancien Testament*. Examen critique d'une récente hypothèse, par A. Kuenen,... traduit du hollandais par A. Carrière,... — *Paris, E. Leroux*, 1875. In-8, VIII-53 p.

celles d'Arthur Amiaud[1], de M. J.-B. Chabot[2] et de M. F. Nau[3]. Au lieu des deux heures réglementaires, Carrière consacrait chaque semaine à l'École des hautes études six heures à l'enseignement de l'hébreu, du syriaque et du chaldéen. Il cherchait surtout à jeter des bases solides dans l'esprit de ses élèves, suivant en cela les conseils que lui avait donnés Renan dans sa lettre de Venise.

*
* *

Dans une série de monographies, en général très courtes, Carrière a traité d'une façon définitive les sujets les plus divers. Chargé du cours d'arménien à la mort de Dulaurier, il lui fallut mettre entre les mains des étudiants un manuel moins indigeste que la grammaire de Cirbied et il traduisit, à cet effet, la grammaire arménienne de Lauer[4]. Il semble désormais s'adonner de préférence aux études arméniennes.

A l'occasion du 6e congrès international des orientalistes, les professeurs de l'École des langues orientales vivantes publièrent une série de travaux sous le titre de *Mélanges orientaux*[5]. Le volume débute par une notice anonyme sur l'École, pleine de renseignements intéressants, concernant les origines et la fondation de l'École ; cette notice est due à la plume de Carrière[6]. Dans le même volume, il fit paraître un chef-d'œuvre de critique et de déchiffrement d'inscriptions, dont il fit un tirage à part[7].

Son *Ancien glossaire latin-arménien* est le plus ancien document « dénotant une connaissance quelconque de l'arménien en Europe » ; il a été copié vers la fin du IXe ou au commencement du Xe siècle, d'après M. Omont[8].

Dans sa version arménienne de l'*Histoire d'Asséneth*[9], qui est un véritable roman, Carrière a donné les renseignements les plus importants sur les apocryphes arméniens. Il se plaisait à rappeler que plus d'un arménisant partit pour

1. *La Légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu*, par Arthur Amiaud,... — *Paris E. Bouillon*, 1889. In-8, LXXXV-24-72 p. (Dédiée à Carrière.)

2. *Chronique de Denys de Tell-Mahré*, quatrième partie, publiée et traduite par J.-B. Chabot,... — *Paris, E. Bouillon*, 1895. In-8, 2 parties en 1 vol.

3. *Le Livre de l'Ascension de l'esprit sur la forme du ciel et de la terre*, cours d'astronomie rédigé en 1279 par Grégoire Aboulfarag, dit Bar Hebraeus, publié... par F. Nau,... — *Paris, E. Bouillon*, 1899-1900. 2 parties en 2 vol. (Dédiée à Carrière et à Mgr G. Graffin).

4. *Grammaire arménienne*, par M. Lauer, traduite, revue et augmentée d'une chrestomathie et d'un glossaire par A. Carrière,... — *Paris, Maisonneuve*, 1883. In-16, XIV-220 p.

5. *Mélanges Orientaux*. Textes et traductions publiés par les professeurs de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, à l'occasion du 6e congrès international des orientalistes réuni à Leyde (septembre 1883). — *Paris, E. Leroux*, 1883. In-8.

6. Notice historique sur l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. Dans : *Mélanges orientaux*, p. 1-55.

7. *Inscriptions d'un reliquaire arménien de la collection Basilewski...* — 47 p. et 2 pl.

8. *Un Ancien glossaire latin-arménien*, publié et annoté par Carrière,... — *Paris, Impr. nationale*, 1886. In-8, 19 p. (Mémoire offert à M. Jean-Baptiste Emine, professeur de l'Institut Lazareff des langues orientales.)

9. *Une Version arménienne de l'Histoire d'Asséneth*, par A. Carrière;... dans : *Nouveaux Mélanges orientaux*, mémoires, textes et traductions publiés par les professeurs de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, à l'occasion du 7e congrès international des orientalistes réuni à Vienne (septembre 1886). — *Paris, E. Leroux*, 1886. In-8, paginé 473-511.

l'Orient, à la découverte de nouveaux pseudépigraphes, sur le seul témoignage de son mémoire. Au reste, il s'occupa toujours avec prédilection des apocryphes, et quelques années plus tard, il donnait, avec son ami Samuel Berger, une traduction de la correspondance apocryphe de saint Paul et des Corinthiens[1].

Il semble que la mort de Joseph Derenbourg ait rappelé à Carrière qu'il était hébraïsant, et il écrivit à l'occasion de la perte de son maître vénéré quelques pages qui sont un vrai modèle du genre[2]. A côté de renseignements biographiques, il expose l'œuvre de Derenbourg, la juge et la commente magistralement.

Par ses études sur Moïse de Khoren, dont nous parlons un peu plus loin, Carrière avait pris l'habitude de rechercher au moyen d'une analyse détaillée les sources des ouvrages sur lesquels portait son examen. Rien d'intéressant comme de voir Carrière prendre un chapitre, l'étudier, l'analyser, le disséquer, pour montrer de quoi il se compose, quelle part revient à l'auteur, et ce qu'il a emprunté ailleurs. Il excellait à la recherche des documents premiers et il se conformait en cela à l'enseignement de ses maîtres de Strasbourg, qui recommandaient à leurs élèves d'aller puiser aux sources. Sous ce rapport, son mémoire sur un chapitre de Grégoire de Tours est un modèle parfait[3].

*
* *

Carrière est connu dans le monde savant par ses études sur Moïse de Khoren, l'historien le plus populaire d'Arménie ; ses observations critiques ne forment pas un volume complet et composé ; elles font l'objet de cinq brochures, traitant des points spéciaux de l'auteur arménien.

Dans la première[4], Carrière s'occupe des généalogies patriarcales données par Moïse de Khoren dans son *Histoire d'Arménie*, et il admet la date traditionnelle de la rédaction de cet ouvrage, « entre les années 460 et 480, c'est-à-dire entre deux révoltes contre la domination et les persécutions religieuses des souverains sassanides ». Parmi les sources où il puise ses renseignements, Moïse de Khoren cite la chronique de Mar Abas Katina, à laquelle il attribue une très grande importance. « Un savant syrien, Mar Abas Katina, envoyé par Valarsace, premier roi arsacide d'Arménie (vers 150 av. J.-C.), trouva dans les archives de Ninive un écrit qui commençait par ces mots : *Ce livre, traduit du chaldéen en grec par ordre d'Alexandre, contient l'histoire vraie des ancêtres.* Mar Abas tira de ce document tout ce qui concernait l'ancienne histoire d'Ar-

1. *La Correspondance apocryphe de saint Paul et des Corinthiens*, ancienne version latine et traduction du texte arménien, par A. Carrière et S. Berger. — *Paris, Fischbacher*, 1891. In-8, 23 p.

2. Cf. 1° *Discours prononcé aux obsèques de Joseph Derenbourg*, au cimetière du Père-Lachaise, le 4 août 1895, dans : Annuaire de l'Ecole des hautes études, 1896, p. 108-109 ; — 2° *Joseph Derenbourg*, dans : Annuaire de l'Ecole des hautes études, 1897, p. 31-40.

3. *Sur un chapitre de Grégoire de Tours relatif à l'histoire d'Orient*, par A. Carrière,... dans : Annuaire de l'Ecole pratique des hautes études. — *Paris, Impr. nat.*, 1898. In-8, p. 5-23.

4. *Moïse de Khoren et les généalogies patriarcales.* — *Paris, L. Cerf*, 1891. In-16, 46 p.

ménie, et porta son extrait « écrit en caractères grecs et syriens » à Valarsace, dans sa résidence de Medzbin (nom arménien de Nisibe). La satisfaction du roi fut si grande qu'après avoir ordonné de garder soigneusement dans son palais le travail de Mar Abas, il en fit graver une partie « sur une colonne »[1].

Le nom de Mar Abas Katina figure encore dans un fragment « placé en tête du livre de Sébéos, historien arménien du VII^e siècle »[2]. Ce personnage a-t-il existé réellement, ou est-il de pure invention? C'est un des problèmes les plus obscurs de la littérature arménienne. La question a été en partie élucidée par Gutschmid; elle n'est pas encore résolue. Carrière considère « les récits de Mar Abas Katina comme appartenant au domaine de la fiction »[3]. Moïse de Khoren serait lui-même l'auteur de la chronique de Mar Abas, dont le nom serait invoqué simplement pour donner plus d'autorité aux récits de l'historien arménien. Carrière étudie minutieusement la liste des patriarches d'après la Bible; il la compare à celle donnée par Moïse de Khoren; la découverte de deux anagrammes le met sur la voie et il conclut : « Moïse de Khoren et Mar Abas Katina ne sont qu'un seul et même personnage[4]. »

Carrière continue ses recherches sur les sources où a puisé Moïse de Khoren, et ses investigations l'amènent à un résultat auquel il ne s'attendait pas lui-même. Il publie en arménien, dans le *Hantess*, une série d'articles qu'il réunit ensuite en une brochure destinée au lecteur qui n'entend pas la langue arménienne[5]. Il résume dans l'avant-propos les conclusions résultant de son enquête; nous ne saurions mieux faire que de le citer : « Il y a deux ans, lorsque j'écrivais mon essai sur *Moïse de Khoren et les généalogies patriarcales*, je croyais encore, après une étude sérieuse du problème, pouvoir fixer entre 460 et 480 l'époque de la composition de l'*Histoire d'Arménie*. C'était à peu près l'opinion traditionnelle. Peu de temps après, je reconnus dans cet ouvrage la traduction littérale d'un passage emprunté à la *Vie de S. Silvestre*, dont la version grecque date des dernières années du V^e siècle ou des premières du VI^e. Il ne me fut donc plus permis, à partir de ce moment, de regarder Moïse de Khoren comme un auteur du V^e siècle. Mais je m'étais trompé en admettant que Moïse avait traduit du grec le passage en question. J'eus bientôt l'occasion de constater qu'il s'était borné à transcrire une version arménienne déjà existante de ce même document. La composition de l'*Histoire d'Arménie* descendait donc de plein droit de quelques années de plus dans le VI^e siècle.

« Je ne devais pas m'arrêter là. Cette version arménienne de la *Vie de S. Silvestre* se trouvait en tête des manuscrits d'une traduction arménienne de l'*Histoire ecclésiastique* de Socrate, datée elle-même des dernières années du VII^e siècle. Je croyais si peu qu'il fût possible d'abaisser jusqu'à cette date la composition de l'*Histoire d'Arménie*, que je négligeai d'étudier l'*Histoire de*

1. *Moïse de Khoren*, etc. p. 15.
2. *Ibid.*, p. 16.
3. *Ibid.*, p. 17.
4. *Ibid.*, p. 46.
5. *Nouvelles sources de Moïse de Khoren*, études critiques... — *Vienne*, 1893. In-8, VII-56 p.

Socrate, lorsque j'en avais, à Venise, le manuscrit entre les mains; je ne m'occupai que de la *Vie de S. Silvestre*. Plus tard seulement quelques indices me donnèrent lieu de supposer que Moïse de Khoren avait dû utiliser en même temps les deux écrits, et l'étude de plusieurs passages importants de Socrate, obligeamment communiqués par le P. N. Sarkisian, confirma pleinement mon hypothèse. La traduction arménienne de Socrate devant maintenant être rangée au nombre des sources de Moïse de Khoren, la date de cette traduction emporte nécessairement avec elle celle de la composition de l'*Histoire d'Arménie*, qui ne peut être antérieure au VIII[e] siècle »[1].

Le raisonnement se suit, logique, impeccable; l'opuscule est un modèle de dialectique serrée, où les moindres détails concourent à emporter la conviction du lecteur non prévenu. C'était toute une révolution que Carrière accomplissait. Moïse de Khoren est le seul historien de l'Arménie dite classique qui ait une chronologie, qui servait de base pour établir la chronologie des origines arméniennes. En rajeunissant de près de trois siècles l'*Histoire d'Arménie*, Carrière sapait les bases sur lesquelles reposait tout l'édifice historique de l'ancienne Arménie. Malgré l'ingéniosité du raisonnement et la logique de l'exposition, les savants arméniens et quelques arménisants conservateurs déclarèrent ne pouvoir admettre les conclusions du savant de Paris; l'émoi fut grand et une controverse s'ensuivit.

Carrière, sans revenir sur des faits qu'il considère comme acquis à la science, ajoute alors deux arguments qui lui paraissent décisifs[2]. L'un se rapporte à la Chronique de Malalas, l'autre à l'Histoire de Procope.

Carrière compare seize passages de Malalas avec le texte de Moïse de Khoren et la parenté est si évidente qu'on en est réduit à ce dilemme : « Si [Moïse de Khoren n'a pas emprunté à Malalas, c'est Malalas lui-même qui a mis à profit l'*Histoire d'Arménie*[3] ». La Chronique de Malalas ne peut être antérieure au dernier tiers du VI[e] siècle; il dut en exister une traduction arménienne dont se servit l'auteur de l'*Histoire d'Arménie*. Un passage, entre autres, semble probant : Théodose mourut, d'après Moïse de Khoren, à *Mizudanon* (Milan); la forme régulière serait, d'après Eusèbe, *Medioghanon*. Il ressort du rapprochement avec Malalas que Moïse de Khoren a suivi son orthographe en lisant *Mizudanon* le Μιζουλάνον grec; la confusion est en effet fréquente du Λ et du Δ. Et Carrière conclut : « Moïse de Khoren a fait de nombreux emprunts à la Chronique de Jean Malalas, qui date au plus tôt du derniers tiers du VI[e] siècle[4]. »

Un dernier argument, et qui semble sans appel aux yeux de Carrière, est celui tiré de la comparaison entre Procope et Moïse de Khoren. « Au milieu du VI[e] siècle, l'historien Procope a parlé d'un monument épigraphique, se rapportant à la colonisation de l'Afrique septentrionale par les Cananéens, et qui existait encore de son temps. Moïse de Khoren cite également cette inscription.

1. Cf. *Nouvelles sources*, etc. p. VI-VII.
2. *Nouvelles sources de Moïse de Khoren*; études critiques... Supplément. — *Vienne*, 1894. In-8, VIII-40 p.
3. Cf. *l. c.* p. VI.
4. Cf. *l. c.* p. 28-29.

Or, nous avons établi que Procope était le véritable auteur de la découverte, du moins le premier qui l'ait publiée. Il a donc écrit avant l'historien arménien, dont le récit du reste dépend, non de Procope lui-même, mais d'une source de seconde main. Que l'on y reconnaisse un fragment perdu de Malalas, comme je le pense, ou bien un passage de tout autre chroniqueur, le résultat sera le même. L'hypothèse d'une source commune n'est plus une défense pour mes contradicteurs, puisque, en aucun cas, on ne peut remonter au delà de l'année 550, date de la publication de la *Guerre des Vandales*, soit un siècle environ après la date que l'opinion traditionnelle assigne à la composition de l'*Histoire d'Arménie*[1]. »

La légende d'Abgar joue un grand rôle dans la littérature chrétienne des premiers siècles; elle devait avoir sa place chez les Arméniens qui sont avant tout des traducteurs; aussi la voyons-nous figurer, avec quelques amplifications, dans l'*Histoire d'Arménie* de Moïse de Khoren. A ce propos et continuant ses investigations sur les sources de cet ouvrage, Carrière consigne dans une brochure[2] du plus haut intérêt les résultats auxquels il est arrivé. Il veut surtout montrer comment Moïse de Khoren procédait à l'égard des sources dont il disposait; comment il les introduisait dans son *Histoire*, les développant et les *arménisant* à sa façon, « en faisant rentrer dans l'histoire d'Arménie des données qui n'avaient primitivement rien de commun avec les annales de sa nation »[3]. Les exemples seront fournis, en assez grand nombre, et suffisamment clairs, pour que le lecteur tire lui-même les conclusions. L'une entre autres s'impose : « Nul auteur ne cite Moïse de Khoren et ne connaît son ouvrage avant Jean VI Catholicos, qui écrivit vers la fin de sa vie et mourut en 925[4] »; donc « l'*Histoire d'Arménie* ne pouvait pas avoir été écrite avant les premières années du VIII[e] siècle »[5].

Le paganisme arménien est encore fort peu connu, malgré les travaux des savants qui s'en sont occupés, et l'on ne saurait considérer comme définitifs les résultats obtenus. Il y a « quelque chose de flottant, d'incertain, de vague, qui ne dépend pas uniquement de la rareté et de la pauvreté des sources. La recherche manque d'une base assurée, d'un point de départ bien déterminé[6] ». Dans son opuscule sur les divinités de l'ancienne Arménie, Carrière ne s'occupera pas de l'essence de ces divinités, ni de leur origine persane, syrienne ou arménienne. Par son étude de quelques sources utilisées par Moïse de Khoren, il montre que ces passages ne sauraient avoir aucune valeur pour l'historien, et que les conséquences qu'on en a déduites sont pour le moins prématurées. Ici comme ailleurs, Moïse de Khoren emploie le même procédé; il utilise

1. *Nouvelles sources...* supplément, p. VII.
2. *La Légende d'Abgar dans l'Histoire d'Arménie de Moïse de Khoren*, par A. Carrière,... — *Paris, Impr. nationale*, 1895. In-4, paginé 357-414. (Extrait du *Centenaire de l'Ecole des langues orientales vivantes.*)
3. Cf. A. Carrière, *loc. cit.*, p. 359.
4. Cf. *ibid.*, p. 358.
5. Cf. *ibid.*, p. 358.
6. Cf. A. Carrière, *Les huit Sanctuaires de l'Arménie payenne d'après Agathange et Moïse de Khoren.* Etude critique... — *Paris, E. Leroux*, 1899. In-8, 29 p. et 1 carte.

ses sources *régressivement*, selon les besoins de son exposition et de sa thèse. Ses renseignements sont par le fait dénués d'historicité et doivent être consultés avec la plus grande précaution.

*
* *

La mort est venue surprendre Carrière en pleine activité scientifique. Par ses recherches patientes, par sa méthode critique, il était arrivé à ce tournant de la vie où le savant donne les résultats auxquels ont abouti ses longs efforts. Il se proposait de faire pour Fauste de Byzance ce qu'il avait fait pour Moïse de Khoren : une étude minutieuse du texte et des sources. Mais il n'en a pas eu le temps.

Il songeait également à faire imprimer son cours de grammaire hébraïque ; il devait être aidé dans cette tâche par un de ses élèves qui aurait été chargé de mettre au point la bibliographie du sujet ; ce cours ne verra pas le jour, malgré les rapprochements intéresssants, les explications philologiques de grammaire sémitique comparée qu'aurait provoqués sa publication.

Mais une chose restera des ouvrages de Carrière : la révolution qu'il a opérée dans l'opinion sur la valeur historique de Moïse de Khoren.

F. Macler.

Liste par ordre chronologique des publications d'Auguste Carrière.

— Étude historique et critique sur l'époque de la prophétie d'Habakuk. Thèse présentée à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg et soutenue publiquement le février 1864... pour obtenir le grade de bachelier en théologie, par Auguste Carrière,... — Strasbourg, typographie de G. Silbermann, 1864. In-8.

— De Psalterio Salomonis, disquisitionem historico-criticam scripsit, amplissimo ordini theologorum Argentoratensium proposuit et pro licentia summos in theologia honores rite capessendi die mensis junii H. L. Q. S. publice tueri conabitur Augustus Carrière,... — Argentorati, excudebat J. H. E. Heitz. 1870. In-8.

— Les origines du texte masoréthique de l'Ancien Testament. Examen critique d'une récente hypothèse, par A. Kuenen,... traduit du hollandais par A. Carrière,... — Paris, E. Leroux, 1875. In-8.

— Grammaire arménienne par M. Lauer, traduite, revue et augmentée d'une chrestomathie et d'un glossaire, par A. Carrière,... — Paris, Maisonneuve, 1883. In-16.

— Notice historique sur l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Paris, E. Leroux; 1883. In-8. (Extrait des *Mélanges Orientaux* publiés par l'Écoles des langues orientales vivantes.)

— Inscriptions d'un reliquaire arménien de la collection Basilewski, publiées et traduites par A. Carrière. — Paris, E. Leroux, 1883. In-8. (Extrait des *Mélanges Orientaux*.)

— Un ancien Glossaire latin-arménien, publié et annoté par A. Carrière,...

— Paris, Impr. nationale, 1886. In-8. (Mémoire offert à M. Jean-Baptiste Emine, professeur à l'Institut Lazareff des langues orientales.)

— Une version arménienne de l'Histoire d'Asséneth, par A. Carrière,... — Paris, E. Leroux, 1886. In-8. (Extrait des *Nouveaux Mélanges Orientaux*.)

— La Correspondance apocryphe de saint Paul et des Corinthiens, ancienne version latine et traduction du texte arménien, par A. Carrière et S. Berger. — Paris, Fischbacher, 1891. In-8. (Extrait de la *Revue de théologie et de philosophie*, t. XXIV.)

— Moïse de Khoren et les Généalogies patriarcales, par A. Carrière,... — Paris, L. Cerf, 1891. In-16.

— Nouvelles sources de Moïse de Khoren. Études critiques, par A. Carrière,... — Vienne, impr. des Mechitharistes, 1893. In-16.

— Le même en arménien moderne. — *Ibid.* 1893.

— Nouvelles sources de Moïse de Khoren. Études critiques, par A. Carrière,... Supplément. — Vienne impr. des Mechitharistes, 1894. In-16.

— Le même en arménien moderne. — *Ibid.* 1894.

— La Légende d'Abgar dans l'*Histoire d'Arménie* de Moïse de Khoren, par A. Carrière,... — Paris, Impr. nationale, 1895. In-4. (Extrait du *Centenaire de l'École des langues orientales vivantes.*)

— Le même en arménien moderne. — Vienne, 1897.

— Discours prononcé aux obsèques de Joseph Derenbourg, au cimetière du Père-Lachaise, le 4 août 1895. *Dans* : École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1896. — Paris, Impr. nationale. In-8.

— Joseph Derenbourg, par A. Carrière. *Dans* : École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1897. — Paris, Impr. nationale. In-8.

— Communication sur le mot arménien *Argob*, dans : Congrès international des Orientalistes, 11e session. Paris, 5-12 septembre 1897. Procès-verbaux de la séance du vendredi 10 septembre 1897, p. 5.

— Sur un chapitre de Grégoire de Tours relatif à l'histoire d'Orient, *Dans* : École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques. Annuaire 1898. — Paris, Impr. nationale. In-8.

— Les huit Sanctuaires de l'Arménie payenne, d'après Agathange et Moïse de Khoren. Étude critique, par A. Carrière,... — Paris, E. Leroux, 1899. In-8. (Étude présentée au 12e Congrès international des Orientalistes [Rome], et consacrée à la mémoire de Charles Schefer.)

— Le même en arménien moderne. — Vienne, 1899.

— La rose d'or donnée à Léon V (d'Arménie); en arménien, dans la Revue *Banaser*, I, p. 131 et s. 1899.

— La naissance d'Ormizd et d'Ahriman d'après Théodore Bar Khouni, Eznik et Elisée; — en arménien dans *Hantes*, 1900, p. 183 et s.; dans *Banaser*, 1900, p. 157 et s.; en français, autographié, non mis dans le commerce.

Articles signés : A. Carrière, dans la *Revue critique* :

— Scholten, Les plus anciens témoignages sur les écrits du Nouv. Testament. — 1868, 1, p. 209.

— C. K. Cheyne, Notes sur le texte hébreu d'Isaïe. — 1869, 1, p. 33.

— Moet de la Forte Maison, Les Francs [R. Reuss et Carrière]. — 1869, 1, p. 260.

— Jongencel, Nouvelles découvertes dans la critique biblique. — 1869, 2, p. 33.

— Ch. Schoebel, Démonstration de l'authenticité du Lévitique et des Nombres. — 1870, 1, p. 33.

— Noeldeke, Recherches sur la critique de l'Anc. Test. — 1870, 1. p. 83.

— D. B. von Haneberg, Antiquités religieuses de la Bible. — 1870, 1. p. 97.

— Bickell, Conspectus rei Syrorum literariae. — 1872, 1, p. 193.

— Reuss, La Bible, trad. — 1875, 1, p. 20.

— Zotenberg, Catal. des mss. syriaques et sabéens de la Bibliothèque Nationale. — 1876, 1, p. 89.

— Phillips, édit. et trad. de « La doctrine d'Addaï ». — 1877, 1, p. 5.

Articles signés A. C. qui sont probablement de Carrière :

— T. Tobler, Bibliographie géographique de la Palestine. — 1868, 2, p. 225.

— Ch. Schoebel, Démonstration de l'authenticité mosaïque de l'Exode. — 1872, 1, p. 161.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 2 MAI 1902

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts écrit à M. le secrétaire perpétuel que, conformément au désir exprimé par l'Académie, il vient de charger M. Ypermann, peintre attaché à la Commission des monuments historiques, de faire un relevé de la fresque du fronton de Notre-Dame-des-Doms, à Avignon, et de la bordure qui l'entoure.

M. de Vogüé communique, de la part de M. Maspero, trois fragments de papyrus araméens découverts au cours des fouilles de Sakkarah. En déblayant la pyramide d'Ounas, M. Maspero a découvert, dans un des souterrains qui en dépendent, tout un lot de momies d'époque romaine et presque byzantine qui y avaient été déposées. Les Coptes les avaient bouleversées et dépouillées, mais M. Maspero a recueilli beaucoup de fragments de vieux papiers qui avaient servi à les bourrer. Il y avait beaucoup d'hiératique, un peu de démotique, un peu de grec, et les débris araméens qu'il communique à l'Académie. L'ensemble lui paraît, d'après l'aspect des écritures égyptiennes, remonter au IIe ou IIIe siècle a. C. Les fragments de papyrus araméens semblent aussi appartenir à la même époque. Ils sont malheureusement très mutilés, et M. de Vogüé ne peut encore se prononcer sur leur contenu. L'un est un compte bourré de chiffres ; les deux autres proviennent d'un acte ou d'une correspondance.

M. de Vogüé communique ensuite de la part de M. Dussaud un certain nombre de textes provenant de la mission qu'il a remplie sous les auspices de l'Académie et qui forment le complément du rapport qui a été déposé dans une précédente séance.

M. Clermont-Ganneau offre, de la part de M. Jacobsen et de M. Valdemar Schmidt, de Copenhague, un excellent moulage de l'inscription phénicienne gravée sur la belle stèle d'Oumm el-'Aouâmid récemment acquise par la Glyptothèque de Ny Carlsberg.

L'Académie décide qu'il y a lieu de procéder au remplacement de M. Jules Girard et fixe au vendredi 16 mai l'examen des titres des candidats.

M. Ch. Bayet fait un rapport verbal sur la cérémonie de l'inauguration de la section étrangère de l'École française d'Athènes.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Gobert. Le premier prix est décerné à M. Guilhermoz, pour son *Essai sur l'origine de la noblesse de la France au moyen âge*; le second, à M. Poupardin, pour son ouvrage intitulé : *Le royaume de Provence sous les Carolingiens.*

M. Collignon, au nom de la commission du prix Fould, annonce que ce prix a été décerné, par parties égales, à M. G. Durand pour sa *Monographie de l'église Notre-Dame cathédrale d'Amiens*, t. Ier, et à MM. R. Kœchlin et Marquet

de Vasselot, pour leur ouvrage intitulé : *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au* XVI^e^ *siècle.*

M. Oppert continue la lecture de la traduction du cylindre de Gudéa.

M. Émile Chatelain fait une communication sur divers fragments de manuscrits en onciales du V^e^ ou VII^e^ siècle dispersés dans plusieurs bibliothèques de l'Europe : une partie du ms. 1395 de Saint-Gall (le plus précieux pour la Vulgate latine, quoique négligé par les derniers éditeurs anglais), que complètent deux feuilles du monastère bénédictin de Saint-Paul en Carinthie ; puis des fragments mutilés d'Origène traduit par Rufin, à Orléans et à Leyde,— et un fragment des Prophètes dont quelques feuillets sont à Orléans et deux au Musæum Meermanno-Westreenianum de la Haye.

SÉANCE DU 9 MAI 1905

M. Philippe Berger, président, rappelle les hommages rendus mardi dernier à M. Léopold Delisle, à l'occasion du cinquantenaire de son entrée dans la Société de l'École des Chartes et dans la Société de l'histoire de France, et déclare que l'Académie tout entière s'y associe cordialement.

M. le secrétaire perpétuel donne lecture des lettres de MM. Chavannes, Émile Chatelain, Paul Girard et Noël Valois, qui posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Jules Girard.

Sur le rapport de M. d'Arbois de Jubainville, un prix de 2,000 francs est attribué, sur les arrérages de la fondation Bordin, à MM. Léon Dorez et Germain Lefèvre-Pontalis pour leur édition de la *Chronique d'Antonio Morosini* (4 vol. in-8°).

M. d'Arbois de Jubainville étudie quelques gloses malbergiques de la loi salique et il en propose une restitution et une traduction, en partant des travaux de MM. H. Kern et W. van Hetten. — M. Viollet présente quelques observations.

M. Eugène Müntz communique une note de M. le Dr Vercoutre, de Pont-Audemer, sur le lai d'Aristote. M. Vercoutre signale une représentation de cette scène, datant du début du XVI^e^ siècle, dans la chapelle de l'ancien Hôtel-Dieu d'Issoudun.

M. Oppert continue la lecture de la traduction du cylindre de Gudéa.

M. Leger communique un nouveau mémoire sur la bataille de Crécy, d'après les récits des historiens bohémiens.

M. Espérandieu communique une bague de bronze qu'il a reçue de M. A. Bertrand, membre de la Société d'émulation de l'Allier. Découverte à Néris (Allier) dans un puits romain, avec d'autres objets, elle porte une légende qui a été poinçonnée lettre par lettre, comme celle que M. l'abbé Thédenat a présentée naguère à l'Académie.

M. Gomperz, de Vienne, correspondant étranger de l'Académie, assistait à la séance.

SÉANCE DU 16 MAI 1902

M. Eugène Müntz communique une lettre dans laquelle M. le capitaine d'état-

major L. Abet signale à l'Académie les fresques du village de Lans-le-Villars, au pied du col du Mont-Cenis. Ce cycle de peintures, admirablement conservé, paraît être du commencement du XV^e^ ou de la fin du XIV^e^ siècle. M. Abet les croit d'un artiste italien, et elles semblent inédites.

L'Académie se forme en comité secret pour discuter les titres des candidats à la place de membre ordinaire vacante par le décès de M. Jules Girard.

SÉANCE DU 23 MAI 1902.

L'Académie accepte définitivement le legs qui lui a été fait par M^lle^ Marie Pellechet.

M. Paul Girard écrit à M. le Secrétaire perpétuel pour l'informer qu'il retire sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Jules Girard.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Jules Girard, décédé. 31 membres sont présents ; la majorité est de 16.

M. Noël Valois, archiviste honoraire aux Archives nationales, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu membre ordinaire de l'Académie. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Babelon annonce, au nom de la commission du prix Duchalais (numismatique du moyen âge), qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix cette année, mais qu'une mention honorable est accordée au seul ouvrage envoyé au concours : *Les jetons tourangeaux*, par M. le comte de Beaumont.

M. Oppert continue la lecture de son mémoire sur le cylindre de Gudéa.

M. Foucart lit un mémoire intitulé : *Les premières années de la province d'Asie.*

M. Théodore Reinach communique un ostracon qu'il a rapporté d'Égypte et sur lequel sont inscrites quatorze lignes d'un dialogue grec en prose rythmée. Les interlocuteurs sont un ivrogne amoureux et un ami qui cherche à le calmer. Ce dialogue paraît remonter à l'époque alexandrine et doit être rapproché d'un fragment sur papyrus publié par Grenfell sous le titre de *Monologue de l'amante abandonnée.*

SÉANCE DU 30 MAI 1902

M. le Président de la Société centrale des architectes français écrit à M. le Secrétaire perpétuel pour lui annoncer que cette Société, conformément à la désignation de l'Académie, décerne sa médaille annuelle à M. Merlin, membre de l'École française de Rome, pour ses fouilles à Dougga (Tunisie).

M. Noël Valois, élu membre ordinaire en remplacement de M. Jules Girard, décédé, et dont l'élection a été approuvée par M. le Président de la République, est introduit en séance.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Estrade-Delcros (8,000 fr.). A l'unanimité des suffrages, ce prix est décerné à M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Académie, pour l'ensemble de ses travaux historiques.

M. Louis Leger achève la lecture de son mémoire sur la bataille de Crécy.

Il communique la traduction d'un fragment de chronique rimée, jusqu'ici inconnu en France, inséré par l'historien Lupacz, dans son *Histoire de Charles IV*, publiée à Prague, en langue tchèque, en 1584 et réimprimée dans cette ville en 1848. Ce fragment mentionne un certain nombre de guerriers tchèques et allemands qui ont pris part à la bataille. M. Leger donne quelques détails sur ces personnages inconnus jusqu'aujourd'hui des historiens de la guerre de Cent ans.

M. Foucart commence la lecture du mémoire sur les premières années de la province d'Asie. Après avoir discuté l'authenticité du testament d'Attale III, il expose en quoi consistait la sucession ; il établit l'existence d'une clause donnant la liberté aux villes grecques du royaume ; puis il explique les raisons qui ont pu conduire le roi de Pergame à instituer le peuple romain comme héritier.

SÉANCE DU 6 JUIN 1902.

M. Salomon Reinach communique, de la part de Hamdi-bey, directeur du Musée de Constantinople, les photographies de trois grandes statues en marbre et d'une magnifique tête de femme découvertes en février 1902 à Aïdin (Tralles) et transportées au Musée de Constantinople. Les statues sont celles d'une nymphe, d'un athlète au repos et d'une canéphore. Cette dernière est particulièrement intéressante en ce qu'elle permet de compléter une statue tout à fait analogue découverte à Cherchell (Algérie).

M. Hartwig Derenbourg annonce, au nom de la commission du prix Delalande-Guérineau, que cette commission a partagé également le prix, du montant de 1,000 francs, entre M. Victor Chauvin, professeur à l'Université de Liège, pour le tome I[er] de sa *Bibliographie des ouvrages arabes depuis 1810*, et M. Israël Lévi, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, pour son édition avec traduction française du texte hébreu nouvellement découvert de l'*Ecclésiastique*.

Sur le rapport de M. Barbier de Meynard, la commission du prix Stanislas Julien a décerné les deux tiers du prix, soit 1,000 francs, à M. de Groot, pour le quatrième volume de son ouvrage intitulé *The religious system of China*, et l'autre tiers, 500 francs, à M. le capitaine Lacroix, auteur d'un travail sur la numismatique annamite.

M. Oppert achève la lecture de sa traduction du commencement du cylindre de Gudéa.

M. Héron de Villefosse communique une note du R. P. Delattre sur la découverte d'un quatrième sarcophage en marbre blanc dans les fouilles de la nécropole punique voisine de Sainte-Monique, à Carthage. Comme les précédents, ce sarcophage est orné de fines peintures où dominent le rouge et le bleu. Sur la cuve on retrouve encore la trace des oves, des rais de cœur et des encadrements. Sur le fronton du couvercle on reconnaît les mêmes ornements au milieu desquels apparaît une peinture représentant Scylla, figurée de face, les bras étendus, le corps se terminant par des avant-corps de chiens hurlants. Le tout est d'une grande finesse.

M. Salomon Reinach lit un mémoire sur le moulage en plâtre des statues antiques et le Sérapis d'Alexandrie.

SÉANCE DU 13 JUIN 1902.

M. de Mély communique toutes les plus anciennes représentations du Christ qu'il a pu réunir. Il les a classées chronologiquement et, grâce à des découvertes très récentes, comme la statue de Psammatia de Constantinople (IIIe siècle), acquise par le Musée de Berlin, comme la fresque copte de Baouit (Haute-Égypte), découverte il y a quelques mois par M. Clédat, il a pu établir que jusqu'en 325 le Christ a toujours été représenté imberbe et que, si cette tradition persiste encore pendant deux siècles en Occident, aussitôt après le rêve de Constantin qu'il faut rapprocher du groupe de l'Hémorroïsse de Panéas décrit par Eusèbe, les peintres orientaux représentent officiellement le Christ avec une barbe. Le plus ancien exemple de la nouvelle iconographie est certainement la coupe émaillée de Constantin au Musée Britannique. — M. de Mély rappelle ensuite, mais sans prendre parti, la théorie de M. Cecil Torr qui, en présence de ces images primitives, suppose que le Christ fut crucifié à 21 ans.

M. Paul Viollet annonce que la Commission des Antiquités nationales a décerné les récompenses suivantes : 1re médaille, M. Pallu de Lessert, pour ses *Fastes des provinces africaines sous la domination romaine*; 2e médaille, M. le chanoine Porée, pour son *Histoire de l'abbaye du Bec*; 3e médaille, M. Calmette, pour son étude sur la *Diplomatie carolingienne du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve*. M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts sera, en outre, saisi d'une propositien tendant à autoriser l'Académie à décerner une quatrième médaille qui sera accordée à M. Charles de Lasteyrie, pour son ouvrage sur *l'Abbaye de Saint-Martial de Limoges*.

La Commission a de plus décerné les mentions suivantes : 1re mention, M. l'abbé Chomton, *Histoire de l'église Saint-Bénigne de Dijon*; 2e mention, MM. Gauthier et de Sainte-Agathe, *Obituaire du chapitre métropolitain de Besançon*; 3e mention, M. l'abbé Dubarrat, *Missel de Bayonne* de 1543; 4e mention, M. Cazalis de Fondouce, *L'Hérault aux temps préhistoriques*; *La cachette du fondeur de Launac*; 5e mention, M. Roger Rodière, *Les corps saints de Montreuil* 6e mention, M. le chanoine Auvergne, *Histoire de Morestel*.

M. Lair annonce que la Commission du prix de Lafons-Mélicocq a attribué un prix de 1.200 francs à M. Levillain, pour ses *Études critiques sur les chartes carolingiennes de l'abbaye de Corbie*, et un prix de 600 francs à M. Depoin pour son *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise*.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de MM. Auguste Audollent et Ruprich-Robert, un rapport sur les fouilles exécutées au sommet du Puy-de-Dôme pendant l'été de 1901. Elles ont permis de constater au Nord, sur le flanc de la colline supérieure, l'existence d'un mur épais de soutènement dans lequel on a voulu reconnaître, sans doute un peu prématurément, le piédestal du gigantesque Mercure de Zénodore. Dès aujourd'hui, il semble prouvé, par l'architecture, les bijoux et les monnaies, que la durée du temple de Mercure Dumias s'est prolongée au delà du terme qu'on lui assigne d'ordinaire sur la foi de Grégoire de Tours.

L'Académie procède à l'élection d'un délégué à chacun des deux Congrès des Orientalistes qui auront prochainement lieu à Hanoï et à Hambourg. Sont élus M. Senart pour Hanoï, et M. Berger pour Hambourg.

SÉANCE DU 20 JUIN 1902.

M. Salomon Reinach présente, de la part d'Hamdi-bey, directeur du Musée de Constantinople, la photographie d'un important bas-relief dont vient de s'enrichir cette collection. Il représente Euripide assis sur un siège, recevant en présence de Dionysos un masque tragique que lui offre une Muse désignée sous le nom de *Skènè*. M. Reinach donne des raisons pour admettre l'authenticité de ce bas-relief, œuvre d'une école dite néo-attique qui, vers le début de l'ère romaine impériale, a produit des sculptures analogues à celles de Canova et inspirées du même goût.

M. Babelon annonce que la Commission de la Fondation Piot propose d'allouer à M. Degrand, consul de France à Philippopoli, une subvention de 200 fr., à l'effet de continuer les fouilles par lui commencées, aux frais de l'Académie, à Iamboli et dans d'autres localités de la Thrace ; — à MM. Audollent et Ruprich-Robert, une subvention de 1.000 francs, pour les aider à continuer les fouilles du temple de Mercure Dumias au Puy-de-Dôme. — L'Académie approuve les propositions de la commission.

M. A. de Barthélemy annonce que la commission du prix Prost a décerné ce prix à M. l'abbé Eugène Martin, pour son *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*.

M. Emile Picot annonce que la commission du prix de La Grange a décerné ce prix à M. Gaston Reynaud, pour l'édition des *Œuvres d'Eustache Deschamps*, édition commencée par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire (10 vol. in-8°).

La Commission du prix Volney (linguistique) a décerné les récompenses suivantes : 1.000 fr. à MM. Scheil et C. Fossey, pour leur *Grammaire assyrienne*; 500 francs à M. Emile Ernault, pour ses *Études sur la langue bretonne* ; 500 francs à M. Lazar Saineanu, pour son ouvrage sur *Les influences orientales sur la langue et la culture roumaine*.

M. Cagnat lit, de la part de M. Gauckler, une note sur un poste militaire romain du Sud tunisien ; une inscription trouvée dans les déblais en donne le nom : *centenarius* (s.-e. *burgus*) *Tibubuci*. M. Gauckler croit que les *burgi centenarii* étaient des postes commandés par un centurion.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur trois nouveaux cachets de l'époque des rois de Juda.

M. Delamare communique un nouveau décret de la confédération des Cyclades. La confédération intervient en faveur des habitants d'Hérakleia, pour leur assurer la libre jouissance de leurs pâturages, et interdit d'y amener paître des chèvres des autres îles.

SÉANCE DU 27 JUIN 1902.

M. Edmond Pottier annonce, au nom de la commission du Prix ordinaire, que

cette commission a attribué une récompense de 1.500 francs à l'auteur de l'unique mémoire déposé. La question mise au concours était la suivante : « Étudier, à l'aide des documents littéraires et des monuments figurés, les vieilles épopées grecques autres que l'*Iliade* et l'*Odyssée*. »

Sur le rapport de M. le Dr Hamy, M. Parmentier, membre de l'École française d'Extrême-Orient, est autorisé à prolonger son séjour pendant une nouvelle année.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur la légende de la pierre qui servait d'oreiller au patriarche Jacob, laissée par ses descendants en Égypte, puis emportée par la fille d'un roi d'Égypte, mariée à un Grec, jusqu'en Espagne, où ils fondèrent la ville de *Brigantia* là où s'élève aujourd'hui la ville de Saint-Jacques-de-Compostelle. Leurs descendants, à leur tour, passèrent avec la pierre en Irlande, et c'est sur elle qu'on installa pendant plusieurs siècles les rois suprêmes d'Irlande. Puis elle fut transportée en Écosse, de là à Westminster, et c'est sur elle qu'est posé le trône où sont assis les rois d'Angleterre lors de leur couronnement. Cette pierre a été, dit-on, jadis à Tara, ville capitale de l'Irlande jusque vers la fin du VIe siècle p. C. Récemment, un nommé Groome s'est mis en tête de retrouver à Tara l'arche d'alliance et les tables mosaïques de la loi contenues dans cette arche, afin de les offrir au roi d'Angleterre. Avec l'autorisation de M. Gustavus Villiers Briscoe, il enlève en ce moment les remparts de terre qui sont les seuls débris des palais habités jusque vers 565 p. C. par les rois suprêmes d'Irlande. Lord Russell, propriétaire d'une autre portion de Tara, a refusé de s'associer à cet acte de vandalisme.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur le mont Hermon et son dieu.

M. Pierre Jouguet rend compte de ses deux récentes missions au Fayoûm et signale à l'attention de l'Académie divers monuments, notamment des papyrus, qu'il a découverts au cours de fouilles dans des nécropoles de ce pays.

Sont désignés comme lecteurs : pour la séance publique annuelle de l'Académie, M. Lair; pour la séance des cinq Académies, M. Joret.

SÉANCE DU 4 JUILLET 1902.

M. Clermont-Ganneau commente un fragment d'inscription grecque récemment découvert dans les ruines de l'antique Bersabée, sur la frontière sud de la Palestine. Il montre que ce fragment doit appartenir à un grand édit impérial de l'époque byzantine, disposé en forme de tableau à plusieurs colonnes, et qui fixait le paiement de certaines redevances. Il contient de précieux renseignements sur la géographie et l'organisation administrative de la Palestine.

M. Perrot donne lecture d'un mémoire de Mlle D. Menant sur différentes cérémonies du culte mazdéen et présente des photographies où sont représentées toutes les phases du grand office du yasna.

M. Desplagnes, lieutenant d'infanterie coloniale, expose les résultats des fouilles qu'il a faites l'an dernier dans les nombreux *tumuli* de la région située entre Tombouctou et Goundam. Il y a trouvé une grande quantité de poteries à dessins géométriques, des colliers, des anneaux, des figurines en terre cuite ou

en cuivre et d'autres objets antérieurs à l'islamisme, qui font penser à ceux des anciennes populations berbères du Nord et des peuplades nègres de la Guinée.

SÉANCE DU 11 JUILLET 1902.

M. Salomon Reinach essaye de montrer que la mort d'Orphée, mis en pièces par les femmes de Thrace, a tous les caractères d'une légende fondée sur un sacrifice rituel. L'antiquité a connu des traditions analogues où le héros divin est non seulement déchiré, mais dévoré, pour être ensuite pleuré par ceux mêmes qui l'ont mis à mort, et ressusciter avec les attributs d'un dieu. De ces héros, le plus semblable à Orphée est Dionysos Zagreus, qui appartient aussi à la mythologie de la Thrace : Zagreus, sous la forme d'un jeune taureau, est déchiré et dévoré par les Titans. Là paraît le caractère primitif de ces histoires de sacrifices dont la victime est un animal sacré ; la substitution d'un homme à l'animal est l'effet d'une exégèse postérieure, qui n'admettait plus, du moins dans la même mesure, le caractère sacré des animaux. C'est le sacrifice rituel du bouc (*tragos*), suivi de lamentations, qui a été l'origine de la *tragédie* antique. Or, dans les cérémonies de ce genre, les fidèles avaient coutume d'imiter, en se déguisant, l'animal sacré qu'ils sacrifiaient. Si l'on applique cette observation au mythe d'Orphée, on remarquera que, dans les monuments figurés, Orphée porte une dépouille de renard et que les femmes thraces qui le sacrifient s'appellent *bassarides*, parce qu'elles portaient des peaux de renard (*bassareus* signifiait *renard* en thrace). Donc, si Dionysos est un taureau, Orphée est un renard, et le point de départ du mythe est le sacrifice du renard, *totem* sexuel (féminin) des Bassarides de la Thrace.

M. Bouché-Leclercq commence la lecture de son mémoire sur l'origine du culte de Sérapis.

M. Gsell signale une découverte récemment faite près de N'gaous (département de Constantine), par M. Jacquetton, administrateur de la commune mixte des Ouled-Soltane. Sous l'autel d'une chapelle chrétienne, M. Jacquetton a trouvé trois vases et un curieux coffret en marbre qui, comme l'attestent les inscriptions accompagnant ces objets, contenaient des reliques de saint Julien, de saint Laurent, de saint Félix et de saint Pasteur. Ces reliques furent déposées en cet endroit, en l'année 581, par Colombus, évêque de l'*ecclesia Nicivensis*, c'est-à-dire de l'église de N'gaous.

M. Edmond Pottier commence la lecture d'une notice sur les fragments d'un vase grec trouvé à Suse, dans les fouilles de M. de Morgan.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 14 MAI 1902

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien.

M. Paul Vitry présente la photographie d'un buste en terre cuite de la collection Wallace à Londres; il représente le peintre Lebrun et doit être de la main de Coysevox.

M. Omont signale dans un manuscrit du x^e^ siècle provenant de Saint-Gall une indication destinée à guider le peintre qui aurait à l'orner de miniatures.

M. l'abbé Bouillet fait passer sous les yeux de la Société une statuette en vermeil qui rappelle la célèbre statue de Sainte-Foy conservée au trésor de Conques (Aveyron); c'est probablement un pastiche allemand d'origine toute récente.

M. Blanchet attire l'attention de la Société sur le nouvel exemple du groupe de l'anguipède et du cavalier récemment découvert près de Francfort-sur-le-Mein.

SÉANCE DU 21 MAI 1902

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien.

M. le comte Durrieu signale l'existence; dans un manuscrit de la Biblioteca Nazionale de Turin contenant une copie de l'*Abusé en Court*, composition littéraire attribuée au roi René, de curieuses notes très détaillées destinées à guider dans son travail le peintre chargé d'exécuter les images qui devaient illustrer le volume.

M. Dumuys donne de nouveaux détails sur les fouilles d'Orléans; on y a retrouvé le mur romain du IV^e^ siècle et au dessous divers fragments qui datent du Haut Empire, comme le témoigne une monnaie d'Auguste.

M. Lafaye présente une statuette en bronze trouvée à Versailleux (Ain) et représentant Mercure.

SÉANCE DU 28 MAI 1902

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien.

M. le Président félicite M. Valois, membre résidant récemment élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

M. Pallu de Lessert continue la lecture d'un mémoire sur les titres donnés aux empereurs romains; il revient sur les inscriptions d'Orléans présentées dans la dernière séance et établit que le nom divin a pu être attribué non à un empereur défunt, mais à un dieu.

M. le baron du Teil apporte des documents nouveaux qui éclairent l'histoire du Saint-Suaire de Turin depuis le XIVe siècle.

M. Espérandieu communique des inscriptions latines de Langres dont les estampages ont été envoyés par M. Royer, conservateur du Musée de cette ville.

SÉANCE DU 4 JUIN 1902

Présidence de M. Ravaisson-Mollien.

M. Omont, membre résidant, entretient la Société d'une miniature du manuscrit grec 510 de la Bibliothèque nationale qui représente les funérailles de sainte Gorgonie, sœur de saint Grégoire de Naziance. Elle porte une inscription qui établit qu'au IXe siècle la tradition attribuait à saint Grégoire de Nysse le soin d'avoir assisté saint Grégoire à ses derniers moments.

M. Blanchet, membre résidant, lit de la part de M. Déchelette une note sur les découvertes gallo-romaines survenues à Roanne.

M. Gassie, associé correspondant national à Meaux communique, un bronze trouvé à Meaux et faisant partie de la collection de M. Dassy.

M. Enlart lit une notice sur M. Ch. Read, son prédécesseur.

SÉANCE DU 16 JUIN

Présidence de M. Ch. Ravaisson-Mollien.

M. Héron de Villefosse entretient la Société, de la part de M. Perdrizet, de différentes inscriptions latines de Roumélie et de Macédoine ; de la part de Mgr Toulotte, d'un sarcophage chrétien de Tébessa.

M. Blanchet communique de la part de M. Bossart un essai sur les sanctuaires des divinités gauloises des sources dans la Gaule romaine.

M. l'abbé Brune présente trois objets trouvés dans le Jura : un camée, une croix de cuivre doré et un cachet d'oculiste romain.

M. Pallu de Lessert lit une note de M. Gauckler sur des découvertes faites récemment à Utique.

M. le Dr Capitan présente à la Société les calques des figures rupestres gravées sur les parois de la grotte des Combacelles.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Sculpture romaine de Bath (Grande-Bretagne).

The photograph (reproduced fig. 1) represents some fragments of Romano-British sculpture, carved in local oolite stone, found in 1790 at Bath (*Aquae Sulis*) at the hot-water baths there. They belong apparently to a pediment. The central head (0m,76 in diameter) seems to represent a winged, snaked, moust-

Fig. 1. — Sculpture romaine de Bath (Grande-Bretagne).

achioed Gorgon. It is framed inside two concentric oak-wreaths, perhaps decorating a shield, which is upheld by a flying Victory on either side. Of the left-hand Victory the floating drapery is visible, of the right-hand one the foot on a globe and the two hands placed against the shield. Beneath the Victories and close to the shield are, on the left, a helmet with large cheekpieces and an animal's head for crest and, on the right, a small owl, probably perched on something, such as a helm or standard. Prof. Gardner suggests a standard which had at the top a hand grasping a torch.

The goddess of the baths was *Sul-Minerva*, and an owl and Gorgon suit her well. But though this is probably the general sense of the piece, many details merit notice and demand explanation. Artistically, the head is the most vigorous bit of sculpture yet found in Roman Britain, and its inspiration seems not Greek or Roman; it may be Gaulish or Pergamene. Archaeologically, the male characteristics of the Gorgon and the shape of the helmet are puzzling; the helmet may be Celtic. I should be glad to learn of any parallels to any of the features. The piece has been published several times, best by Lysons in his *Reliquiae Britannico-Romanae* (London, 1813); but justice has never been done either to the peculiarities or the extraordinary vigour of the work [1].

F. Haverfield.

L'Académie Britannique.

Au mois d'août 1902, agissant sur l'avis de son Conseil privé, le roi d'Angleterre a arrêté comme il suit la composition de la *British Academy for the Promotion of Historical, Philosophical and Philological Studies.* Elle se compose de 49 membres et répond, par son programme, à nos *Académies des Inscriptions* et des *Sciences morales* réunies :

MM. (lords, baronets, knights, squires) Rosebery, Dillon, Reay, A. Balfour, John Morley, James Bryce, Lecky, W. Anson, F. Pollock, Maunde Thompson, Maxwell-Lyte, Ilbert, Jebb, Monro, A. W. Ward, Caird, Pelham, Rhys, Salmon, Bury, Butcher, Bywater, Cowell, Cunningham, Rhys Davids, Dicey, Driver, Robinson Ellis, Arthur Evans, Fairbairn, Robert Flint, Frazer, Gollancz, Hodgkin, Hodgson, Holland, Maitland, A. Marshall, J. E. B. Mayor, A. Murray, W. M. Ramsay, W. Sanday, W. Skeat, Leslie Stephen, Whitley Stokes, Swete, Tozer, Tyrrell, James Ward.

Les études classiques sont très bien représentées dans cet ensemble par des hommes comme Jebb, Bury, Bywater, Ellis, Evans, Murray, Ramsay, Tyrrell. Mais on s'étonne de ne pas trouver les noms de deux savants illustres, Flinders Petrie et Sayce, qui auraient sans doute réuni un grand nombre de suffrages si le choix des premiers académiciens anglais avait été confié à une réunion de savants de tous pays. L'omission du nom de Sayce est particulièrement choquante, car pendant une période de quinze ans au moins, de 1875 à 1890, personne n'a exercé une plus grande influence que lui sur les destinées de l'érudition en Angleterre. Est-ce oubli? Est-ce ingratitude? Je l'ignore, n'étant pas dans les secrets du *Privy Council*.

Et que dire, dans une Académie où la philosophie est représentée, de l'exclusion du vétéran de la doctrine évolutioniste, d'Herbert Spencer! Décidément, dans cette Académie de quarante-neuf membres, le cinquantième fauteuil n'est pas le moins dignement occupé.

S. R.

1. Je ne connais rien d'analogue dans l'art gallo-romain. Il est curieux de rapprocher du médaillon central une clef de voûte du XIV^e^ siècle à Montiérender (Haute-Marne), reproduite par M. Enlart, *Manuel d'archéol. française*, t. I, fig. 250. — S. R.

Le Mercure assis des environs de Mons.

Partout ailleurs qu'en pays celtique, les images de Mercure assis sont très rares. M. Mowat a émis, en 1875, la séduisante hypothèse que le Mercure colossal sculpté par Zénodore pour le temple du Puy-de-Dôme était assis (*Bull. Monum.*, 1875, p. 557); ce qui expliquerait la diffusion exceptionnelle de ce type dans l'est et dans la région centrale de la Gaule.

Aux spécimens déjà connus, que l'on trouvera gravés dans les deux volumes du *Répertoire de la statuaire* (le t. III, en préparation, en comprendra une

Fig. 1. — Hermès assis, découvert près de Mons.

vingtaine d'autres), vient s'ajouter la charmante figurine découverte il y a quelques années dans la région de Maisières près de Mons (haut. 0m,075). M. Em. Hublard en a publié deux photogravures[1] dans les *Annales du cercle archéologique de Mons* (t. XXX, 1901); nous reproduisons l'une d'elles d'après un calque de M. Champion (fig. 1). Il y a une évidente affinité entre cette statuette et le célèbre grand bronze du musée de Naples, découvert au XVIIIe siècle à Herculanum (*Répert.*, I, p. 367, 1 et 3).

S. R.

1. Bien mal retouchées et peu distinctes. Rien ne vaut un bon dessin, honnêtement fait à la chambre claire, pour faire connaître un objet antique dans tous ses détails.

Mines romaines en Portugal.

A l'époque romaine, et peut-être plus tôt, des mines d'or, qui paraissent avoir été très riches, furent exploitées en Portugal, dans la région de Coimbre, près de Thomar. On prétend que les Mores et les Portugais eux-mêmes y ont travaillé; mais, depuis deux siècles au moins, le souvenir s'en était entièrement perdu. Tout récemment, quelques Boers de l'Afrique du Sud, pris à Lourenço Marquez et détenus en Portugal, les retrouvèrent avec leur expérience de chercheurs d'or et en reprirent avec succès l'exploitation. Il y a quelque chose d'infiniment curieux dans ce caprice de la fortune qui fait revivre une vieille industrie romaine par l'initiative d'une petite troupe d'exilés. La *Nation* de New-York (1902, II, p. 128-129) a publié à ce sujet une intéressante correspondance signée P. T. L.

S. R.

Découvertes archéologiques dans la forêt de Rouvray (Seine-Inférieure).

On lit dans le *Journal de Rouen* du mardi 12 août 1902 :

« On sait que M. Léon de Vesly, l'excellent archéologue et professeur à l'École des beaux-arts, après de nombreuses recherches archéologiques, couronnées de succès, poursuit, depuis deux années, l'exploration de la forêt de Rouvray. L'an dernier, il y retrouvait de nombreux vestiges gallo-romains, notamment un balnéaire très intéressant, dont nous avons donné ici même la description.

« Actuellement, M. Léon de Vesly vient de faire une nouvelle découverte dans le canton des Essarts. Non loin de l'hôtellerie du *Grand-Saint-Hubert*, et sur la lisière du bois, M. Léon de Vesly a retrouvé les ruines d'un petit temple ou *fanum* gallo-romain, comme il en a déjà été découvert un si grand nombre sur les bords de la Seine.

« Les fouilles faites sur son emplacement ont surtout été intéressantes par les objets découverts : fibules, médailles, ainsi qu'un dépôt de plus de quarante haches ou outils de l'âge de la pierre.

« Tous les types sont représentés dans cette collection qui comprend des instruments taillés dans les roches les plus diverses : brèches, chloromélanite, diorite et serpentine. On ne peut que féliciter M. Léon de Vesly du premier résultat de ses nouvelles recherches, et l'engager à poursuivre ses investigations dans la forêt de Rouvray, qui renferme encore certains coins intéressants à fouiller. »

Nous désirerions vivement savoir : 1° si ce *fanum* est à plan carré, comme tous ceux, croyons-nous, qu'a explorés M. de Vesly dans cette région; 2° si les textes du moyen âge permettent de croire que ce *fanum* a été de tout temps à la lisière de ce bois; 3° quels sont les noms les plus anciennement connus de ce bois; 4° si ce *fanum* est au centre ou à la frontière d'un *pagus* rouennais, ou dans une situation différente. Nous ne doutons pas que M. de Vesly ne réponde à ces questions dans le mémoire qu'il doit préparer.

C. Jullian.

Réponse aux questions posées par M. C. Jullian.

Je me propose de répondre plus amplement aux questions posées par le savant professeur de l'Université de Bordeaux, dans le mémoire que j'adresserai au Ministère sur les fouilles faites en Rouvray pendant la campagne de 1902. Cependant, dès aujourd'hui, je ne veux pas les laisser sans solution.

1° Le *Fanum* découvert aux Essarts est *sur plan carré*, c'est-à-dire qu'il comporte une cella de cette forme qu'entourait une colonnade ou galerie : disposition analogue à celle déjà plusieurs fois constatée.

2° J'ai à faire des recherches aux Archives de la Seine-Inférieure pour savoir si les textes du moyen âge mentionnent un lieu dit. Mais ce qui est certain c'est qu'il a existé aux Essarts un « désert » ou ermitage et que ce sont des moines qui ont « essarté » ou défriché le coin de forêt où j'ai pratiqué des fouilles.

Le *Fanum* n'était pas alors, comme aujourd'hui, situé à la lisière du bois : il se trouvait à 1 kilomètre environ de la limite des terres de Grand-Couronne.

3° Je ne vois pas de nom plus ancien que celui des Essarts.

4° Le petit *Fanum* récemment trouvé n'est ni au centre, ni à la frontière d'un *pagus*.

Il est situé au sommet d'un coteau, à la naissance d'une de ces valleuses appelées ici « Cavées » et au fond desquelles serpente, en suivant le thalweg, un petit sentier que les paysans dénomment « grimpette ».

Chaque fois que j'ai fait une recherche, dans ces conditions topographiques, elle a été couronnée de succès.

Les Essarts, 24 août 1902.

L. de Vesly.

Au théâtre des « Folies Babyloniennes ».

En 1900, M. Hugo Winckler a publié à Leipzig un ouvrage extraordinaire, en deux volumes, consacré à l'histoire d'Israël. L'auteur, hébraïsant et assyriologue, a fait une grande découverte, de nature a déconcerter les gens pusillanimes : toute la tradition juive est non seulement mythologique, mais astrale, et dérive de l'astrologie babylonienne. Abraham est un dieu lunaire qui, avec Lot, constitue un couple de Dioscures; les Dioscures sont lunaires parce que le mois du dieu lunaire babylonien *Sin* est celui des Gémeaux. Abraham part d'Ur, ville du dieu lunaire, pour aller à Harran, autre ville du dieu lunaire, et de là en Chanaan. La femme d'Abraham s'appelle Sarah; or Sarah, c'est *Ṣharratu*, l'épouse du dieu lunaire *Sin*. Abraham est un Tammouz, Sarah une Ishtar. Jacob est aussi lunaire parce qu'il a *douze* fils et *soixante-douze* descendants. Laban, beau-père de Jacob, est aussi la lune (*lébénah*). Joseph, lui, est évidemment le soleil, parce qu'il est dit dans la Genèse (43, 25) qu'on l'attend à midi, et aussi parce qu'il rêve que le soleil, la lune et onze étoiles s'inclinent devant lui. Moïse est aussi le soleil, pour bien des raisons; Gédéon est la lune, Saül aussi; mais Jonathan, fils de Saül, est solaire, par la raison surtout qu'il est fils d'un héros lunaire, etc., etc. Joseph est le soleil d'hiver qui meurt vers le sud, Moïse est le soleil du solstice d'hiver jusqu'à l'équinoxe

du printemps, Josué est le soleil de l'équinoxe du printemps jusqu'à l'équinoxe d'automne. Voilà pourquoi Josué est fils de Nûn (le poisson), car le soleil sort de la constellation des Poissons à l'équinoxe du printemps pour entrer dans celle du Bélier. Ainsi s'explique aussi que Kaleb, le compagnon de Josué, porte un nom qui signifie chien : c'est le chien de la canicule, Sirius.

Cette érudition *bedlamite* a presque fait un converti en la personne d'un savant hautement estimable, le Rév. Prof. T. K. Cheyne. Dans un article de la revue *Nineteenth Century* (janvier 1902), et sous le titre : *A turning-point in Old Testament study*, il a rendu compte, avec une sympathie déconcertante, de ces rêveries justiciables de l'ellébore. « M. Winckler a trouvé la voie frayée par Stucken, dont le livre *Astralmythen der Hebräer, Babylonier und Aegypter* (quatre parties publiées : Abraham, Lot, Jacob, Esaü) est merveilleusement érudit, méthodique et ingénieux [1]. Le mot *Astralmythen* est significatif. Il suggère que la carte babylonienne du ciel étoilé est le guide le plus digne de confiance dans les sentiers embrouillés de la mythologie et de la légende. Les légendes, qui, dans leur forme actuelle, peuvent paraître à la fois si sauvages et si inconséquentes, ont, en réalité, une harmonie et une conséquence comparables à celles du ciel lui-même. Quand la tradition historique était défectueuse, les plus anciens sages regardaient le ciel; c'est là qu'ils croyaient apprendre, non pas ce qui se passerait dans l'avenir, mais ce qui était arrivé dans le passé. » Suit un exposé des résultats de M. Wilcken, plus complet que le nôtre, dont la source sont les articles de Jensen. Bien entendu, M. Cheyne ne se déclare pas convaincu *hic et nunc* ; il est un admirateur plutôt qu'un disciple de M. Winckler; mais ce retour, au commencement du xx^e^ siècle, aux pires aberrations de Dupuis (1794) ne lui cause ni surprise, ni effroi. Je me demande cependant ce qu'aurait dit de cela Robertson Smith, qui est le vrai chef de file de M. Cheyne!

Mais voici qui est plus étrange encore. Dans la *Philologische Wochenschrift* (1902, n^os^ 31-34), M. Jensen, assyriologue estimé, consacre deux longs articles à la démolition des théories de M. Winckler; puis, tout à coup, gagné par la contagion, il se ravise. M. Winckler a tort, c'est vrai, mais il a souvent raison sans le savoir; M. Jensen a fait à son tour des découvertes qui l'éblouissent; il voit clair dans l'histoire d'Israël comme dans celles d'Ulysse, d'Eole, d'Alkinoos; tout cela s'explique à merveille par le couple d'amis divins, Gilgamish et Eabani. Oyez plutôt.

Abraham, Isaac, Jacob, Siméon, Joseph, Moïse, Josué, Saül répondent au roi et au héros solaire Gilgamish; Sarah, Rebecca, Rachel, Dinah, la femme de Putiphar, Mirjam, Sipparah, etc., sont Ishtar, la protectrice divine de Gilgamish; le frère d'Abraham, Haran, son neveu Lot, Ismaël, Esaü, Lévi, Joseph, Aaron, Samuel, etc., sont Eabani, le copain de Gilgamish. Kedorlaomer d'Elam, que bat Abraham, le Pharaon qui opprime Israël, Sichem et Dieu sait qui encore, sont le terrible *Humbaba*-Κομβάβος d'Elam, qui a enlevé Ishtar et que tuent les deux compagnons déjà nommés. Lot, Joseph et Moïse sont *Pirnapishtim*, le Noé chaldéen. Et voyez comme tout s'explique gentiment! Eliézer va

1. Je l'ai parcouru; il m'a semblé fou.

chercher Rébecca et Jacob enlève Rachel de la ville lunaire de *Harran* vers l'Orient, parce que Gilgamish et Eabani enlèvent d'Orient en Occident la déesse Ishtar qui répond à Rébecca et à Rachel, et parce que le père de ces dames est un dieu lunaire. — Oui, Winckler a raison, Laban est lunaire! Moïse est fils d'une femme lévite, parce que Gilgamish est fils d'une prêtresse. Moïse et Aron vont vers l'Orient à la montagne du dieu (le Sinaï), exactement comme Gilgamish et Eabani. De même que Moïse, retour du Sinaï, détruit le veau d'or, Gilgamish et Eabani tuent le taureau céleste. Gilgamish trouve sur sa route des hommes-scorpions, Israël dans le désert est affligé de serpents et de scorpions. La Terre Promise n'est autre chose que le pays des Bienheureux visité par Gilgamish et l'île des Phéaciens où aborde Ulysse. J'en passe et des pires; *sapienti sat.*

« Les indications qui précèdent expliquent la partie la plus considérable et la plus importante de la primitive histoire biblique et en révèlent véritablement le *schema*. L'histoire biblique primitive est essentiellement un composé de l'histoire babylonienne de la création et du déluge, mêlée aux traditions indigènes sur Gilgamish. Dès à présent, on peut reconnaître que bien des traits, par lesquels les légendes grecques s'écartent de l'original babylonien, leur sont communs avec les légendes israélites, indication importante sur le chemin que ces légendes ont suivi » (p. 1036).

« Voilà, conclut triomphalement M. Jensen, ce qui détruit le système de Winckler! » Cela rappelle le mot du pensionnaire d'une certaine institution à son directeur : Mon voisin est malade, il croit avoir de l'or dans la tête; mais moi qui vous parle, je me porte bien, j'en ai dans les jambes! — Parlons sérieusement et non sans tristesse. Ces saturnales de l'*esprit de combinaison* en délire ne peuvent réjouir que les ennemis de la science, ceux qui, dans la *Saturday Review*, par exemple, dénoncent haineusement l'exégèse libérale de M. Cheyne et de ses collaborateurs. Cela est l'équivalent de la démagogie dans la politique, où le démagogue est le fourrier de la réaction. Aux esprits sensés et libéraux incombe le devoir de condamner sans merci des extravagances qui compromettent non seulement des savants, mais la science elle-même.

S. R.

Le Suaire de Turin.

Nous reproduisons ici (d'après le *Signal* du 21 août) une lettre très intéressante, écrite à la *Justice sociale* (journal de l'abbé Naudet) par le savant chanoine Ulysse Chevalier. Le photographe italien se trouve directement mis en cause et devra répondre pour établir sa bonne foi. S'il répond, nous en informerons nos lecteurs.

Une brochure, qui paraît à l'instant, me semble, sinon donner le dernier mot dans la controverse, du moins ébranler fortement les arguments mis en avant en faveur de l'authenticité et renvoyer toute nouvelle discussion après l'inspection de la fameuse « pièce de toile ».

Dans son étude intitulée : *Le Saint-Suaire de Turin photographié à l'envers* (Paris, librairie A. Picard, 82, rue Bonaparte : 1 fr.), M. Hippolyte Chopin vient

de prouver que la photographie de M. Pia n'est pas celle de l'image du Suaire qu'on présentait à la vénération des foules avant 1534, mais bien celle qui existe sur l'envers du Suaire, que la couleur a transpercé, et qu'on montre aujourd'hui, image d'un caractère tout particulier, incompréhensible comme facture, mais certainement incomplète et inexacte, qui ne peut donner aucune idée précise de celle qui existe du bon côté, qu'il serait cependant indispensable de connaître pour formuler une opinion certaine.

Voici sur quelle série d'observations se base M. Chopin pour faire cette affirmation. Le Suaire de Besançon, que M. Vignon prouve avoir été copié sur celui de Lirey-Chambéry-Turin, avant 1534, représente la main gauche du Christ posée sur la droite.

On lit également dans une description du Suaire faite par les Clarisses de Chambéry chargées de réparer le Suaire en 1534, après l'incendie qui avait failli le détruire, description que M. Vignon déclare authentique, le passage suivant : « Du côté de la *main gauche*, laquelle est très bien marquée *croisée sur la droite*, dont elle couvre la blessure... »

D'où vient donc que les copies du Suaire faites après 1534, celle de Glovio, l'aquarelle conservée à Chambéry (Vignon, p. 151) et la photographie de M. Pia (non le premier cliché, bien entendu, qui est le négatif du Suaire, quoiqu'il ait donné un positif, mais la contre-épreuve qui donne le corps du Christ en noir sur un fond plus clair et qui en est le *fac-simile* exact) représentent la main droite placée sur la gauche, c'est-à-dire diamétralement le contraire de ce qui existait avant?

M. Chopin en trouve l'explication dans ce passage de la description des Clarisses, cité par M. Vignon, page 150 : « Après quoi, l'on fixa le Saint Suaire par ses bords sur une toile de Hollande, et l'on mit des pièces aux endroits que le feu avait gâtés. Les religieuses remarquèrent, à ce moment, que les images *se voyaient par dessous, presque aussi bien que par dessus*. Mais depuis la date de 1534, la doublure s'oppose à ce qu'on examine le drap par transparence ».

L'auteur en conclut que depuis 1534 l'image est renversée, parce que, à cette époque, l'étoffe a été retournée, et que les Clarisses ont appliqué le Suaire, sur la toile de Hollande qui devait servir de doublure, du côté qui leur avait semblé, avec raison, porter l'image qu'elles ont décrite avec soin et qui la portait bien, en effet, puisque c'était aussi celui sur lequel avait été copié le suaire de Besançon, où l'image, bien mieux conservée à cette époque qu'après l'incendie de Chambéry, ne pouvait laisser alors aucune hésitation dans le choix du côté à reproduire.

On pourrait se demander pourquoi les Clarisses ont posé la doublure ainsi. Il est bien difficile de le savoir. Peut-être le côté de l'image était-il le plus endommagé ; peut-être les religieuses qui ont fait le travail ne furent pas celles qui avaient fait la description, et voyant l'image presque aussi bien des deux côtés, ont-elles appliqué la doublure indifféremment, tout simplement. Peu importe ; il suffit que cela soit ainsi.

M. Chopin en conclut donc, avec raison :

Que c'est ce fait d'avoir photographié l'envers de l'image qui donne à l'épreuve de M. Pia ce flou, cette imprécision qui font sa valeur artistique (?), en rendant incompréhensible l'enveloppement et le procédé employé par un peintre de cette époque.

Que sur le bon côté, qu'on ne montre pas, la main gauche est posée sur la droite, comme l'ont vu les Clarisses de Chambéry.

Que la blessure du côté est à gauche, comme le représente le Suaire de Besançon et comme on le voit, M. Vignon lui-même, bien qu'il dise le contraire, puisqu'il écrit (p. 96) : « Sur la poitrine, du côté gauche de l'empreinte, c'est-à-dire dans la région qui *correspond au côté droit du corps*, nous apercevons une tache lenticulaire » (la blessure ne correspond pas au côté droit du corps puisque la photographie, toujours le premier cliché de M. Pia, ayant *renversé l'envers* de la toile, porte la blessure à la place qu'elle occupe vraiment du bon côté).

Et qu'enfin on y verrait peut-être encore bien d'autres choses; le tracé d'un contour net et précis, par exemple, qui témoignerait de la facture de l'époque, et quelques vestiges de couleurs qui rappelleraient ces lignes de Zantfliet : « Marguerite (de Charny) portait avec elle un linge sur lequel, avec un art remarquable, on avait peint la forme du corps de N.-S. J.-C. avec tous les linéaments de ses membres. Comme si elles venaient d'être imprimées, comme si elles étaient toutes récentes, les blessures et les cicatrices des pieds, des mains et du côté y apparaissent rouges et sanglantes ».

M. Chopin croit donc avoir le droit de déclarer que toute discussion basée sur la photographie de M. Pia ne peut être que stérile, parce que le document étant faussé, il n'y a, à l'heure actuelle, aucun document à opposer aux textes, tant qu'on n'aura pas examiné l'original du bon côté, ce qui serait très facile, si les intéressés ne craignaient pas de s'y prêter.

Nous verrons si l'avenir lui donnera raison.

En attendant, on sera obligé de rendre témoignage de la perspicacité de la critique. J'avais terminé ma dernière brochure sur le Suaire par ces mots : « Une vérité historique, établie conformément aux règles de la critique, ne saurait être contredite par un fait d'ordre scientifique; celui-ci aura été mal observé ». Le Suaire devait être étudié à l'*endroit* et il l'a été à l'*envers*; ou plutôt il ne l'a pas été du tout.

M. Vignon, on ne saurait l'oublier, a avoué sans détour (p. 199) n'avoir jamais vu le Suaire ni de près ni de loin. Y aurait-il indiscrétion à lui rappeler sa résolution, exprimée par lui, chez moi, devant témoins, il y a bientôt un an, de ne rien publier sur la fameuse relique de Turin avant de l'avoir vue et palpée? Cette intention était sage, conforme aux règles de la critique scientifique. Il est toujours dangereux de les transgresser.

Ulysse Chevalier.

*
* *

Dans la *Revue Scientifique* du 17 mars 1902, répondant à M. Vernes, M. Vignon prend en considération une objection formulée par M^lle^ Hellé dans la *Fronde*, au sujet de la position des mains du Christ dans l'image du suaire. J'avais dit à M. Vignon, et puis à M^lle^ Hellé, que les Juifs ensevelissaient leurs morts les bras le long du corps, et non pas les mains sur le bas du ventre. M. Vignon, sur mon conseil, s'était adressé à M. Israël Lévi, pour connaître l'usage talmudique. M. Vignon déclare (*Rev. Scientif.*, p. 626) que, d'après M. Israël Lévi, le *Talmud* est muet sur la position à donner au corps dans le sépulcre. L'usage actuel, nécessairement traditionnel, n'en est pas moins conforme à celui que j'avais indiqué. Mais voici un renseignement nouveau publié par M. Frank Puaux et d'où il ressort que, si une autre position a été admise, ce n'est pas celle dont le Suaire offre l'exemple :

« Faisons remarquer que les mains du Christ ne sont pas posées dans le suaire de Turin suivant la coutume juive. En voici la preuve d'après une citation qui nous est communiquée par notre ami auquel nous devons les renseignements que nous avons donnés sur l'obligation de laver les morts : « Celui « qui trouve un cadavre couché suivant l'habitude (*Mischna* de Nazir, IX, 3). « Que signifient ces mots? demande la *Ghemara*. Réponse : les pieds étendus, « *les mains posées sur le cœur* » (*Talmud de Jérusalem*, Nazir, IX, 3). »

S. R.

La Collection D... O...

Les bibliothèques d'Universités et autres conservent les grands catalogues illustrés de ventes ; mais les petits catalogues *abeunt in cistellulam* et deviennent introuvables. C'est pourquoi je crois devoir reproduire ici, sauf quelques suppressions, la nomenclature d'une petite série d'antiquités grecques qui ont été vendues, avec des tableaux et des objets divers, du 30 avril au 2 mai 1902 à l'Hôtel Drouot (collection D... O...).

Antiquités grecques et romaines.

CÉRAMIQUE

276. — Grande amphore tyrrhénienne à tableaux. Sur le devant, Minerve debout, à gauche, devant Jupiter assis ; derrière elle, Hercule et Bacchus barbu ; derrière Jupiter, Mercure tenant son caducée. Le bouclier de Minerve a pour décor un triquètre. Revers : Cavalier armé de deux lances et accompagné d'un chien ; devant lui, un hoplite dont le bouclier représente un char de guerre ; derrière le cheval, une femme et un jeune homme coiffé du pétase et armé, comme le cavalier, de deux lances. Ancien style. Peinture noire et rouge sur fond orangé. Haut., 55 cent.

277. — Hydrie d'ancien style. A gauche, Hercule porte sa massue et la chaîne qui lui a servi à conduire Cerbère ; devant lui, Minerve qui tourne la tête vers le chien des Enfers, s'arrêtant sous un arbre ; plus loin, Mercure et un vieillard (le roi Eurysthée) qui fait un geste d'effroi. Sur l'épaule du vase, une course de chars. Peinture noire et rouge sur fond orangé. Inscriptions fictives. Un buste de femme en ronde bosse est appliqué à l'anse principale. Haut., 47 cent.

278. — Hydrie d'ancien style. Apollon jouant de la lyre devant Bacchus barbu ; de chaque côté, une bacchante dansant et jouant des crotales. Sur l'épaule du vase, un jeune homme mettant ses jambières ; derrière lui, un hoplite ; devant lui, une femme, un second hoplite et un éphèbe armé d'une lance. Sur le col du vase, un dessin en échiquier. Peinture noire, rouge et blanche. Haut., 43 cent.

279. — Petite amphore. Apollon debout, à droite, jouant de la lyre entre deux femmes qui l'écoutent ; près de lui, une biche. Revers : Armement d'un guerrier. Ancien style. Peinture noire sur fond orangé, avec rehauts rouges et blancs. Palmettes autour du col. Haut., 23 cent.

280. — Petite amphore d'ancien style ; de chaque côté, Hercule combattant une amazone. Peinture noire et blanche sur fond orangé. Haut., 16 cent.

281. — Aiguière à tableau. Ancien style. Bacchus barbu, debout devant une bacchante. Peinture noire sur fond orangé. Haut., 17 cent.

282. — Canthare d'ancien style formé de deux têtes de femme accolées. Les deux têtes sont sans peinture, à l'exception des yeux et des sourcils.

283. — Petit lécythe en forme de tête de femme d'ancien style. Goulot trilobé. Haut., 16 cent.

283 *bis*. — Même forme, le goulot et l'anse cassés.

284. — Coupe d'ancien style. A l'extérieur, sur une bande étroite : Grecs combattant des amazones ; de chaque côté des anses, un sphinx assis. Peinture noire, blanche et rouge, sur fond jaune. Diamètre, 29 cent.

285 à 290. — Lécythes d'ancien style, représentant : Bacchus et Ariane, Hercule domptant le taureau de Crète, etc., 6 pièces.

291 à 294. — Petite coupe avec son couvercle orné d'une procession de cygnes. — Petit plateau à pied représentant un cavalier. — Deux tasses étrusques. 4 pièces.

295. — Amphore de Nola. OEdipe devant le Sphinx assis sur un cippe. Revers : Homme barbu drapé et appuyé sur un bâton. Beau style. Peinture rouge sur fond noir. Haut., 35 cent.

296. — Lécythe. Victoire couronnant un jeune joueur de lyre. Très beau style. Peinture rouge sur fond noir. Haut., 40 cent.

297. — Aiguière à goulot trilobé. Fabrique de Nola. Jeune guerrier debout devant un vieillard assis sur une chaise. Sous l'anse, un élégant décor de palmettes. Peinture rouge sur fond noir luisant. Haut., 18 cent.

298. — Lécythe. Victoire ou Iris au vol, faisant une libation sur un autel. Peinture rouge sur fond noir.

299. — Petite amphore. Deux palestrites affrontés : l'un tenant un bâton, l'autre ses ustensiles de bain. Revers : un troisième palestrite tenant le strigile. Peinture rouge sur noir.

300. — Petit aryballe. Colombe entre deux plantes. Peinture rouge sur noir.

301. — Tasse à anse plate, représentant trois éphèbes athéniens courant vers la droite. Le premier porte un lièvre : les autres tiennent des flambeaux et sont accompagnés d'un chien. Genre des vases de Nicosthène.

302. — Grande coupe. A l'intérieur, un éphèbe jouant des crotales. A l'extérieur, procession de treize éphèbes sortant d'un banquet. Beau style archaïque. Peinture rouge sur fond noir. Diamètre, 39 cent.

303. — Coupe de même style. A l'intérieur, un hoplite barbu dont le bouclier est orné d'un taureau ; à l'extérieur, un combat de jeunes Grecs contre des cavaliers. Peinture rouge sur fond noir. Diamètre, 30 cent.

304. — Rhyton en forme de tête de génisse. Sur le col, une Victoire assise tenant un plateau. La tête de génisse est peinte en noir ; le tableau est rouge sur fond noir.

305. — Rhyton en forme de tête de bélier. Sur le col, deux satyres ; les cornes et les yeux du bélier sont peints en jaune.

306. — Rhyton en forme de tête de cheval. Sur le col, une Victoire assise tenant une corbeille.

307. — Grande amphore d'Apulie. Scène de toilette, sur deux registres. Dans le bas, une femme assise tenant un coffret sur ses genoux ; un petit amour lui apporte un balsamaire ; un éphèbe lui présente un diadème. Derrière ce groupe, une femme tenant un parasol et une jeune fille près d'une vasque ; dans le haut, trois autres femmes assises. Au revers : Ephèbe présentant une couronne à une femme assise. Peinture rouge sur fond noir, avec rehauts blancs et jaunes. Haut., 53 cent.

308-309. — 2 grands canthares faisant pendant. Sur l'un, un éphèbe dans un char attelé de deux chevaux blancs. Au revers, une Victoire assise à droite. Sur l'autre, un guerrier asiatique dans un bige allant à gauche. Au revers, une Victoire assise à gauche et tenant un cygne sur un plateau. Peinture rouge sur fond noir avec rehauts blancs et jaunes. Chaque anse est ornée de deux mascarons en relief. Haut., 35 cent.

310. — Plateau de fabrique apulienne. A l'intérieur, une Victoire assise tenant un coffret ouvert. Mêmes couleurs. Chaque anse est accostée de deux boutons. Diamètre, 32 cent.

311 à 314. — 4 lécythes d'Apulie de formes et de sujets variés.

315. — Hydrie à panse finement cannelée. Les cannelures sont interrompues par une guirlande peinte formant ceinture.
316 à 319. — 4 petits vases à vernis noir de formes variées.
320. — Grand vase de Canouse. Sur le devant, un masque de Méduse surmonté d'une figurine, en ronde bosse, de Scylla ailée. Haut., 45 cent.

Marbres.

321. — Petit buste de Bacchus enfant, la tête légèrement penchée, les cheveux parés de grappes de raisin. Marbre blanc. Haut., avec le socle en brèche, 38 cent.
322. — Tête de Vénus diadémée, d'un très joli style. Époque romaine, mais d'après un original grec. Marbre blanc. Socle en brèche. Haut., 30 cent.
323. Tête de Bacchus jeune couronnée de lierre, les cheveux stylisés. Marbre blanc. Socle en brèche. Haut., 15 cent.
324. — Figurine de déesse drapée, voilée et diadémée, debout, tenant à sa main droite une corne d'abondance renversée. L'avant-bras gauche manque. Socle en marbre noir. Haut., 24 cent.
325. — Tête de Bacchus enfant, couronné de lierre en fleurs. Marbre blanc. Socle en marbre rouge. Haut., 10 cent.
326. — Tête de jeune femme de style grec. Socle en marbre rouge. Haut., 8 cent.

Terres cuites.

327. — Bas-relief représentant deux jeunes satyres dans le pressoir et foulant le raisin; à gauche, un troisième satyre dansant et jouant de la double flûte; à droite, Silène apportant un panier. Dans le haut, un rang de palmettes. Haut., 32 cent.; larg., 44 cent.
328. — Bas-relief représentant Silène et un satyre faisant la cueillette du raisin. Même bordure de palmettes. Haut., 29 cent.; larg., 40 cent.
329. — Autre exemplaire.
330. — Grande tête de jeune homme voilé. Beau style, terre rouge. Haut., 31 cent.
331. — Grande tête de femme coiffée d'un diadème à pendeloques. Terre pâle. Haut., 22 cent.
332. — Tête d'enfant, de style grec.
333. — Beau masque de Bacchus barbu et couronné de lierre en fleurs et de grappes de raisin. Décor de vase. Haut., 14 cent.
334. — Jeune fille debout près d'un cippe, les bras étendus comme si elle tenait une bandelette. Italie. Haut., 28 cent.
335. — Diane chasseresse, tirant une flèche de son carquois. Italie. Haut., 34 cent.
336. — Jeune femme drapée et diadémée debout, le bras droit sur la hanche. Italie.
337. — Autre femme voilée, dans la même attitude. Italie.
338. — Jeune fille debout, coiffée d'un diadème, le bras gauche sur la hanche. Italie.
339. — Acteur comique, récitant son rôle. Italie.
340. — Jeune femme debout, drapée dans son manteau. Italie.
341. — Autre femme voilée et tenant un éventail. Italie.
342. — Déesse assise ajustant son voile. Italie.
343. — Femme debout sur une base circulaire. Support de vase. Italie.
344. — Jolie petite collection de têtes provenant des fouilles faites à Chypre (1869) : Déesses coiffées d'un diadème élevé et orné de sphinx; Minerve casquée; Victoire ailée; Bacchus jeune; Éphèbe coiffé d'un chapeau plat; Femmes et enfants. 21 pièces.

Bronzes antiques.

345. — Très beau masque de Méduse ailée avec son collier de serpents. Style sévère. Applique en jaune de Sienne. Haut., 13 cent.
346. — Buste de négrillon, avec une bandouillère sur la poitrine. Manche de couteau.
347. — Tête de mulet et petit lion couché.

Ad Rev. archéol., 1902, p. 109 et 115.

« Permettez-moi de rectifier sur un point votre intéressant article « Permis d'exportation délivrés à Rome » dans la *Revue* de juillet-août. L'objet que voulait exporter Pirro Ligorio (p. 109, 115) n'était pas un *asellus*, mais un *avellus* (*avello*), c'est-à-dire un petit sarcophage ou urne funéraire. L'erreur de transcription est évidente; d'ailleurs, Marini avait bien lu le même document, qu'il a publié *Atti degli Arvali*, t. I, p. 115.

« *Rome.* « A. Hülsen. »

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er mai 1902 : *Les Salons de 1902* (1er article), par Henry Marcel. — *L'Église de Neuilly-sur-Marne*, par M. Émile Lambin. — *Les Caractéristiques des anciens maîtres italiens* (1er article), par M. Adolfo Venturi. — *L'Exposition rétrospective et moderne de la gravure sur bois à l'École des Beaux-Arts*, par M. Raymond Bouyer. — *A l'Exposition de la gravure sur bois : le « bois Protat »*, par M. Henri Bouchot. — *Le Versailles de Mansart* (3e article), par M. Pierre de Nolhac. — *Essais de rénovation ornementale : la salle de billard d'une villa moderne*, par M. Roger Marx. — *La collection Lutz*, par M. Charles Saunier. — Bibliographie : *Pétrarque, ses études d'art, son influence sur les artistes, etc.* (prince d'Essling et Eugène Müntz), par M. A. Farinelli. — Sept gravures hors texte : *Plaque de reliure, argent doré et or émaillé*, nord de l'Italie, fin du xve siècle (coll. Adolphe de Rothschild, musée du Louvre) : eau-forte de M. Krieger. — *Le Centaure*, gravure sur bois originale, par M. Lepère. — *Crucifixion*, avers d'un bois gravé, dernier tiers du xive siècle (coll. Protat, Mâcon) : photogravure. — *Peinture décorative* (fragment), par M. J. Chéret (villa « La Sapinière », Évian) : héliogravure Chauvet. — *Console, cadre de glace, coupe et lampes*, par M. Félix Bracquemond (villa « La Sapinière », Évian) : héliogravure Chauvet. — *Le Jardin turc*, par Boilly (coll. G. Lutz) héliogravure Georges Petit. — *Vieille porte de ville, à Rotterdam*, aquarelle par Jongkind (coll. G. Lutz) : héliogravure Georges Petit. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, 10 mai 1902. Texte : *L'Art Susien, d'après les récentes découvertes de M. de Morgan*, par M. E. Babelon. — *L'Exposition de la gravure sur bois* (fin), par M. Émile Dacier. — *Galeries et Collections* : *La Collection Georges Lutz*, par M. Marcel Nicolle. Les Salons de 1902 : *L'Architecture*, par M. J.-L. Pascal. — *La Peinture*, par M. Raymond Bouyer. — *La Sculpture*, par M. Gustave Babin. — *L'Exposition de reliures du Musée Galliera*, par M. Henri Beraldi. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Stèle triomphale de Naram-Sin*, héliogravure Dujardin. — *Frontispice du Catalogue de l'Exposition de la gravure sur bois*, bois original de M. Auguste Lepère. — *Estampe japonaise*, tirée de l'ouvrage *Chimoyo-no-Hôshi* (Les Étoiles d'une nuit glaciale). — *Volendam*, bois original de M. Henri Paillard. — *Le Livre de figures*, bois original de M. A. Ardail. — *Paysanne du Marais* (*Vendée*), bois original de M. T. Beltrand. — *Printemps*, bois original de M. J. Beltrand. — *Le Bûcheron*, bois original de M. le Dr Colin. — *Portrait de Chardin* (musée du

Louvre), gravure sur bois de M. Baude. — *M^lle de Calonne*, héliogravure Georges Petit, d'après le tableau de Ricard. — *Trompette de hussards*, héliogravure Georges Petit, d'après le tableau de Géricault. — *Reliure de Marius-Michel*, pour les *Ballades de Villon*, héliogravure. — *Reliure de Marius Michel*, pour les *Cœurs simples*, héliogravure.

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, 10 juin 1902. Texte : *Sur une chatte de bronze égyptienne*, par M. G. Maspero. — Les Salons de 1902 : *La Peinture* (II), par M. Raymond Bouyer. — *La Sculpture* (II), par M. Gustave Babin. — *Les Arts décoratifs*, par M. Henry Havard. — *L'Exposition de la reliure au musée Galliéra* (II), par M. Henri Beraldi. — *La Collection Humbert*, par M. Marcel Nicolle. — *Le Miroir de la vie*, à propos d'un livre nouveau, par M. Émile Dacier. — Gravures hors texte : *Chatte de bronze* trouvée à Tell-Bastah, Basse-Égypte, phototypie Fortier-Marotte, d'après l'original de la collection de M. Barrère. — *Portrait de M^me la princesse de T...*, gravure de M. A. Delzers, d'après le tableau de M. F. Humbert. — *Joueuse de boules*, photogravure d'après la statue de M. Gérôme. — *Reliure de Mercier*, avec cuir incisé de Lepère, pour le volume contenant les dessins originaux de *La légende de saint Julien l'Hospitalier*. — *Le modèle*, photogravure d'après le tableau de Roybet. — *L'Amour et Psyché*, héliogravure Georges Petit, d'après le tableau de Paul Baudry. — *La pavane*, photogravure d'après le tableau de Jacquet. — *Le roi David*, héliogravure Georges Petit, d'après le tableau de Gustave Moreau.

— *Bulletin de correspondance hellénique*, 1900, cahier VII-XIII : G. Cousin, *Voyage en Carie* (suite et fin). — P. Perdrizet, *Sept miroirs à reliefs du Musée d'Athènes* (pl. I-III, XVII). — P. Perdrizet, *Sur la stèle archaïque de Pharsale* (ce que tient la main gauche de la femme de droite, ce n'est pas une fleur, c'est des osselets. La bourse molle que tient sa compagne, c'est un sac à osselets. Comme sur d'autres stèles, les mortes sont ici représentées dans leurs jeux de tous les jours). — Mendel, *Inscriptions de Bithynie* (les 141 premiers numéros). — Homolle, *Monuments figurés de Delphes. La sculpture dans le Péloponnèse et les influences ionienne et crétoise*. § 1. *Le trésor de Cnide et Bathyclès de Magnésie*. § 2. *Deux statues archaïques de l'école argienne* (pl. XVIII-XXI. Figures dans le texte. Article important. Explication du texte de Pausanias relatif au trône de l'Apollon amycléen. Le trésor de Cnide aurait été exécuté sinon par Bathyclès lui-même, au moins par des artistes sortis de son atelier. Les deux Apollons argiens, peut-être Cléobis et Biton, dérivent de l'école crétoise, mais avec trace d'influences ioniennes. Influence prépondérante de l'Ionie dans le développement de la sculpture archaïque). — E. Bourguet, *Inscriptions de Delphes. Les comptes sous Caphis et Théon*. La chronologie delphique sous Alexandre. — E. Pottier, *Les sujets de genre dans les figurines archaïques de terre cuite* (pl. IX- X, XI. Figures dans le texte). — Dragoumis, *Notes épigraphiques*. I. Un Hermès στροφαῖος en *Crète*. II. *Correction à B. C. H.*, XXIV, p. 70-74. — Collignon, *Torse d'un citharède au Musée du Louvre* (pl. XII. C'est une œuvre archaïque ionienne). — P. Perdrizet, *Trois inscriptions latines de Roumélie*. — G. Mendel, *Reliefs archaïques de Thasos* (pl. XIV-XVI). — Homolle, *Monu-*

ments figurés de Delphes. Les Caryatides du trésor de Siphnos (pl. V, VI, VIII). On a les restes de deux paires de Caryatides, qui, tout en présentant de grandes ressemblances, n'ont ni les mêmes dimensions, ni tout à fait la même facture. (Une paire provient du trésor de Cnide et l'autre du trésor de Siphnos). — Penrose, *Orientation des temples grecs. Delphes, Tégée, Délos.* — Hiller von Gærtringen, *Inschrift aus Delos. — Additions et corrections. — Tables.*

— *Bulletin de correspondance hellénique*, 1901, cahiers I-VI : Mendel, *Inscriptions de Bithynie* (suite, nos 144-233). — A. Wilhelm, *Inscription attique du Musée du Louvre* (a trait aux comptes d'un dème). — Th. Homolle, *Une signature de Képhisodotos à Delphes* (vraisemblablement du père de Praxitèle). — Th. Homolle, *Inscription de Delphes. Location des propriétés sacrées* (pl. I-II). — Laurent, *Sur un vase de style géométrique* (cratère : d'un côté une barque et ses rameurs, de l'autre un trépied des deux côtés duquel se tiennent deux personnages qui paraissent se provoquer au combat. 8 figures dans le texte. Musée national d'Athènes). — Seure, *Voyage en Thrace* (22 figures dans le texte. Exploration de plusieurs tumulus dans le bassin de la Maritza ; attribue à une peuplade scythique et au IVe siècle de notre ère le plus considérable de ces tumulus, celui de Doukhova Mogila). — W. Volgraff, *Deux inscriptions d'Amphissa.*

— *Proceedings of the Society of biblical archæology.* Vol. XXIV. 32e session, 4e séance, 14 mai 1902 : Prof. E. Naville, *Le livre des Morts.* Chapitres CXL-CXLIII (4 planches. C'est la suite du travail de traduction que la mort de Lepage-Renouf a laissé inachevé. Dans un court avertissement au lecteur, Naville explique comment il a compris la tâche de continuateur qui s'était imposée à lui). — F. C. Burkitt, *Notes sur des transcriptions grecques de tablettes babyloniennes.* — Dr Pleyte, *Maisons égyptiennes* (1 planche). — H. H. Howorth, *Vues personnelles sur le texte de la Bible.* — Stanley A. Cook, *Version arabe du prologue de l'Ecclésiastique.* — E. J. Pilcher, *Ana-pani-Ili*, expliqué par l'hébreu. — Gilmore. *Portions manuscrites de lectionnaires coptes.* — E. Towrey Whyte, *Dépôts de fondation égyptiens d'outils modèles en bronze et en bois* (1 planche).

— *Recueil d'archéologie orientale*, tome V, livraisons 6-11. — 19. Nouvelles remarques sur la stèle phénicienne d'Oumm el-'Aouâmid (pl. V). — 20. Mambogaios, cavalier commagénien. — 21. Sur un dicton arabe vulgaire. — 22. Epigraphie gréco-romaine de Palmyre. — 23. Inscriptions néo-puniques. — 24. Orotal et Dusarès. — 25. Archéologie et topographie de Palestine. — 26. Trois nouveaux cachets israélites archaïques. — 27. Inscriptions grecques de Bersabée. — 28. Le stratège et phylarque Odainathos. — 29. Un prêtre de Malak-Astarté. — 30. Le dieu de Mazabbanas. — 31. Deux nouvelles inscriptions grecques du Mont des Oliviers. — 32. Inscriptions grecques de Mzérib, Naoua, Salkhad. — 33. Un Thraseas nabatéen. — 34. Le magistros Théodore Carandènos.

BIBLIOGRAPHIE

Jean Capart. **Recueil de Monuments Égyptiens.** 50 planches avec texte explicatif. Bruxelles, Vromant, 1902.

L'auteur, qui a exploré non seulement les Musées d'Égypte, mais la plupart des collections égyptologiques d'Angleterre, de France et de Hollande, a pris, chemin faisant, plusieurs centaines de photographies qu'il se propose de communiquer au public. Le premier fascicule comprend 50 planches, reproduisant des objets presque tous inédits. Le commentaire, très sobre, mais conçu suivant les bons modèles, remplit un fascicule du même format que les planches et contenu avec elles dans un élégant carton.

La qualité des photographies est assez inégale; mais, en pareille matière, il faut savoir se contenter de ce que l'on a. Je me demande cependant si l'auteur n'aurait pas dû profiter de l'excellence des typogravures faites à Bruxelles (maison Malvaux) pour adopter le *simili* au lieu de la phototypie; cela lui aurait permis de faire tirer ses planches de part et d'autre de chaque feuille, d'économiser de la place et de réduire le prix du volume. On m'objectera peut-être que j'aurais dû en faire autant quand j'ai publié *l'Album* de Pierre-Jacques; mais il y a une grande différence entre des dessins originaux, qui doivent être reproduits sans l'intervention d'un réseau, et des photographies d'après des statues ou des bas-reliefs.

Signalons, comme particulièrement intéressantes, la pl. I (bas-relief de l'Ancien Empire au Musée de Leyde), IV (statues d'une reine et de Khennou, IV^e^ dynastie, au Musée de Leyde), X (groupe de la V^e^ dynastie, au Musée Guimet), XVII (statue de la XII^e^ dynastie à Marseille), XVIII-XXI (coffret funéraire du Musée de Marseille), XXIV (stèle de la XII^e^ dynastie au Musée Guimet), XXXV-XXXVII (stèle de la XVIII^e^ dynastie représentant des Asiatiques, à Leyde), XLVII (statue de femme nue au Musée d'Alexandrie, certainement hellénisante), L (masque de momie en plâtre, de l'époque romaine, à Alexandrie, d'un très joli travail). La pl. XXV, donnée comme la reproduction d'une stèle du Musée Guimet, est, en réalité, celle d'une stèle du Musée de Rennes, dont le Musée Guimet possède un moulage.

S. R.

Charles de Ujfalvy. **Le type physique d'Alexandre le Grand.** Paris, Fontemoing, 1902. In-4, avec planches et figures dans le texte

Il ne faut chercher dans ce livre ni style (l'auteur est étranger), ni érudition de première main, ni idées nouvelles; mais ceux qui l'acquerront à cause des

images, pour la plupart bien venues, en partie inédites, ne regretteront pas la dépense. Réduit aux proportions d'un album, avec recueil des textes antiques sur Alexandre et simples notices sur les œuvres d'art qui le concernent, l'ouvrage de M. de Ujfalvy aurait pu être cité comme un modèle; tel qu'il est, on doit en signaler l'utilité pour les études iconographiques. Tout ce qu'ont écrit Visconti, Koepp, Wulff et bien d'autres a été réuni par l'auteur, qui a également obtenu, de ses amis et correspondants, quelques renseignements nouveaux. Il n'y a pas moins de 22 planches hors texte et 86 figures, dont quelques-unes, il est vrai, consacrées aux figurations d'Alexandre par l'art moderne et dont l'intérêt pourrait être contesté.

S. R.

Cyprien Monget. **La Chartreuse de Dijon, d'après les documents des archives de Bourgogne.** Tome II, Montreuil-sur-Mer. Imprimerie Notre-Dame-des-Prés 1901.

Nous avons déjà signalé ici même[1] l'apparition du premier volume de cet ouvrage, et nous avons dit alors son caractère et son importance, ses mérites et aussi ses quelques imperfections.

Il semble qu'au point de vue des reproductions graphiques indispensables, nous ayons cette fois un peu plus de documents originaux et un peu moins de reconstitutions arbitraires. Nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de regretter encore la présence dans un livre scientifique de dessins aussi approximatifs que ceux qui prétendent nous donner les portraits de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire attribués à van der Weyden (Musées d'Anvers et de Bruxelles), ou que les croquis *d'après* les pleurants du tombeau de Jean sans Peur, dont il eût été si facile d'avoir des reproductions directes.

Les documents d'archives que nous trouvons ici résumés ou publiés *in extenso* intéressent l'histoire de la Chartreuse depuis la mort de Philippe le Hardi (1404); un grand nombre se rapportent encore à l'édification des monuments essentiels de l'art bourguignon. En 1404, le puits de Moïse est achevé ou à peu près, ainsi que le portail de l'église, mais les tombeaux sont loin de l'être : Claus de Werve les continue à la mort de Sluter, son oncle; puis, après une longue interruption, Jean de la Huerta et Antoine Lemoiturier y mettent la dernière main. La carrière et les aventures de ces deux derniers tailleurs d'images, ou du moins à peu près tout ce qu'on en peut savoir actuellement, se trouvent mis en lumière par cette histoire des monuments de la Chartreuse. Tout cela était du reste déjà en grande partie connu et l'important, pour l'historien de l'art, serait aujourd'hui de savoir ce que ces imagiers d'origine variée ont pu réaliser en dehors de leurs besognes officielles, comment ils ont pu arriver à fondre leurs talents divers pour constituer l'une des plus grandes écoles de sculpture du moyen âge, mais l'une des plus mal connues encore dans son détail.

Après 1477, après la chute du Téméraire, dont le corps ne reposa pas à

1. Cf. *Revue archéologique*, t. XXVI, p. 162.

Champmol près de celui de ses aïeux, la période brillante de l'histoire de la Chartreuse est terminée; et l'histoire des confirmations successives des privilèges des religieux nous intéresse beaucoup moins. Il est assez curieux cependant de constater la fortune et la renommée persistantes du sanctuaire bourguignon, de noter aussi les dégradations et les réparations subies par les grands monuments dont les premiers chapitres de l'ouvrage nous avaient montré l'exécution tantôt rapide, tantôt lente.

Il y a, après les troubles des guerres de religions, en 1566 et 1584, une réfection de « la Croix de céans » dont la mention n'est pas assez explicite pour que l'on puisse affirmer que la partie haute de l'œuvre de Sluter, partie aujourd'hui disparue, avait subi dès le XVI^e^ siècle les outrages des iconoclastes, mais qui ne laisse pas d'être inquiétante.

Enfin, vers la fin du XVIII^e^ siècle, en 1773-1774, la rage de modernisation, de mise au goût du jour des églises gothiques, qui sévit par toute la France, n'épargna pas celle de la Chartreuse de Dijon. Un carrelage décent, une nouvelle voûte en briques, soutenue par des pilastres corinthiens, des boiseries et un autel moderne vinrent la défigurer en supprimant toute la décoration et notamment le maître-autel gothique du temps de Philippe le Hardi.

Quel traitement fit-on subir alors aux monuments de sculpture, il nous est difficile de le dire : toujours est-il que nous relevons dans les comptes de 1779 et de 1780 des paiements faits à un sieur Duchêne qui avait « réparé » les deux saints du portail, et « raccommodé » les figures du cimetière. M. Cyprien Monget estime néanmoins que le calvaire et les tombeaux subsistaient intacts avant 1789; le « bon goût » des chartreux du XVIII^e^ siècle, n'avait pas encore eu le temps de les moderniser, ou de les anéantir. La Révolution les mutila ou les déplaça. Qui sait si leurs anciens gardiens ne les eussent pas fait disparaître? On a retrouvé des projets relatifs à Saint-Denis qui étaient plus étranges encore.

Paul Vitry.

A. Bouillet et L. Servières. **Sainte Foy**, Rodez. Carrère, 1900, 1 vol. gr. in-4° ill.

Ce volume, qui prétend être un monument élevé à la gloire de sainte Foy, est par surcroît, un livre d'art et d'érudition de premier ordre. La publication du *Livre des Miracles de sainte Foy* par M. l'abbé Bouillet avait déjà, il y a quelques années, attiré l'attention du monde savant sur le riche et curieux ensemble de traditions et de légendes relatives à la jeune martyre d'Agen. Le texte de l'ouvrage de l'écolâtre Bernard d'Angers accompagné de discussions critiques et d'études accessoires concernant la passion de sainte Foy ou la translation furtive de ses reliques à Conques forme encore ici une bonne partie de l'ouvrage, dans laquelle l'historien de l'art du moyen âge, de même que celui qu'intéressent les mœurs et les idées de ce temps, pourra glaner plus d'un détail intéressant.

Mais ce que nous voudrions surtout signaler ici, c'est l'étude en quelque sorte définitive de tous les monuments relatifs au culte et à l'iconographie de sainte Foy. Il y a là un ordre de sujets que la science historique de notre

pays a peut-être trop dédaigné jusqu'à présent et dont le beau livre de M. Conrad de Mandach sur *Saint Antoine de Padoue et l'art italien* [1] nous a donné il y a quelque temps un excellent spécimen. Rien n'est plus attachant que de voir comment les artistes des générations successives se sont attaqués à un même thème, l'amplifiant, le transformant ou l'appauvrissant suivant les idées de leur temps et leur génie propre. Cette étude n'est qu'esquissée dans le livre dont il s'agit ici ; mais les auteurs en ont réuni les éléments essentiels par leur recherche acharnée et méthodique de tous les monuments relatifs au culte de sainte Foy à travers le monde chrétien tout entier.

Parmi ces monuments, les plus importants sans contredit et ceux sur lesquels ils nous ont donné l'étude archéologique la plus complète et la plus précieuse, c'est ce sanctuaire et ce trésor de Conques, conservés l'un et l'autre si miraculeusement intacts aujourd'hui encore dans les montagnes de l'Aveyron.

L'église et son portail sculpté si expressif et si monumental dans sa rudesse archaïque, le coffre orné d'émaux limousins, où l'on conserve les reliques de la sainte, les reliquaires, les croix processionnelles, etc., y sont minutieusement décrits et commentés, tandis que d'abondantes reproductions mettent les objets même sous les yeux du lecteur.

On y retrouvera en particulier dans tous ses détails et sous tous ses aspects cette extraordinaire « *Majesté de sainte Foy* », cette façon d'idole étrange parée d'orfèvreries multiples et d'une barbarie si imposante, ébahissement des foules accourues au Petit Palais en 1900, qui contemplèrent avec plus de curiosité que de piété cette image vénérable. Il est vrai que l'écolâtre d'Angers qui, au xe siècle, écrivit le Livre des miracles de la sainte avait commencé, c'est lui-même qui le raconte, par « sourire d'un air moqueur, en voyant une multitude d'hommes pourvus de raison adresser leurs supplications à cet objet sans parole et sans intelligence » et avait été bien près de la considérer comme une simple idole. Mais il devait s'en repentir plus tard, et confesser avec humilité sa première erreur. Il est à craindre que bien peu des badauds de 1900 ne soient ainsi revenus sur leur première impression.

Paul Vitry.

A. Venturi. — **Storia dell'arte italiana. I. — Dai primordi dell'arte cristiana al tempo di Giustiniano.** Milano, Hoepli, 1901, 8°, xvi-558 pp. 642 ill.

Il faut une ambition et un courage méritoires pour assumer la tâche d'écrire à soi seul l'histoire totale d'un de nos arts modernes, comme l'a fait M. Venturi pour l'histoire de l'art italien. Le volume paru en 1901 est en effet le premier d'une série qui, d'après le plan indiqué, doit en comprendre six et qui conduira le lecteur depuis les origines de l'art chrétien jusqu'à la période contemporaine, à travers toutes les manifestations de l'un des arts les plus riches et les plus brillants qui aient jamais été. Or, les proportions indiquées montrent qu'il ne s'agit pas seulement ici d'un tableau sommaire, et l'examen du premier volume

1. Paris, Laurens, 1899.

prouve avec quel soin minutieux et quelle abondance de documentation l'auteur compte pousser son enquête.

L'auteur et le lecteur ont ici la bonne fortune, l'un pour appuyer sa démonstration, l'autre pour en saisir les détails, d'avoir affaire à un éditeur intelligent qui a réalisé la forme la plus heureuse, selon nous, que puisse revêtir un livre d'histoire de l'art. Sans tourner au livre de luxe, celui-ci arrive à rester cependant d'aspect agréable et à présenter surtout l'illustration la plus riche et la plus exacte possible. C'est ce que les collections de photographies si abondantes et les procédés de reproduction si simplifiés et développés ont déjà permis de réaliser mainte fois en Italie, par exemple, dans les livres de M. Marcel Reymond sur la *Sculpture florentine*, publiés chez Alinari. Le présent volume ne comprend pas moins de 462 illustrations qui sont pour la presque totalité exécutées directement d'après les originaux, presque toutes bonnes ou du moins très suffisantes et très documentaires. C'est comme une sorte de *corpus* que M. Venturi peut joindre à son tableau historique de l'art italien à ses débuts. Il y a même peut-être pour un livre qui, si complet soit-il, doit rester un manuel et non une publication érudite de détails archéologiques, quelque luxe exagéré et quelque surabondance lorsque l'on nous présente, par exemple, 53 détails de la colonne du ciborium de Saint-Marc de Venise et 30 du trône de l'évêque Maximien à Ravenne.

Ce volume, consacré aux origines, qui ne prend l'art italien que depuis les débuts de l'art chrétien jusqu'à l'époque de Justinien, est du reste tout entier d'un détail extrême et l'on se demande avec quelque inquiétude comment l'auteur, s'il suit la même méthode, pourra faire tenir en un seul volume l'étude des œuvres soit du XV^e^, soit du XVI^e^ siècle. Mais l'on sait combien ces périodes de début, et pour ainsi dire de balbutiement, sont attachantes pour l'historien et il faut savoir gré à M. Venturi de nous avoir exposé celle-ci avec tant de soin et d'amour.

C'est qu'elle est en effet, suivant lui, d'une importance extrême; cet art *latin* contient en germe pour ainsi dire tout l'art futur; toutes les idées qui se développeront au cours du moyen âge prennent naissance pendant cette période, et pour employer les propres expressions de l'auteur, *l'universalità dell' arte cristiana fu determinata dal romanesimo*.

C'est là une thèse que nous ne saurions discuter ici comme elle le mériterait. Qu'il nous suffise d'indiquer qu'elle nous paraît essentielle au livre dont il s'agit et que, quelle que soit l'opinion que l'on ait sur la question, il faut savoir gré à M. Venturi de la précision avec laquelle il a su la poser : il faut le remercier de l'admirable réunion de documents, fragments d'architecture, relevés de peinture, sculptures de tout genre et de toute matière, marbre, pierre, ivoire, métaux précieux etc., qu'il met à la portée de ceux qui veulent tenter de la résoudre dans un sens ou dans l'autre. Paul Vitry.

Agnès Smith Lewis. *Studia Sinaïtica*, XI. Londres, Clay and Sons, 1902, gr. in-8, LXXII-71 p. avec textes syriaques et planches.

La maison Clay and Sons de Londres publie deux séries de textes sinaïtiques

dont je veux d'abord indiquer brièvement le contenu : A) *Évangiles Syriaques.* 1° Les quatre Évangiles de l'ancienne version syriaque, transcrits d'après le palimpseste du couvent de Sainte-Catherine au Sinaï, par MM. Bensly, Rendel Harris et Burkitt, avec introduction de Mme Agnès Smith Lewis ; 2° Quelques pages des quatre Évangiles retranscrites d'après le palimpseste du Sinaï, avec une traduction du texte entier par Mme Agnès Smith Lewis. B) *Studia Sinaïtica.* 1° Catalogue des mss. syriaques dans le couvent de Sainte-Catherine au Sinaï, par Mme Agnès Smith Lewis ; 2° Traduction arabe des épîtres de saint Paul aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates et d'une partie de l'épître aux Éphésiens, d'après un ms. du IXe siècle du couvent de Sainte-Catherine au Sinaï, publiée par Mme Margaret Dunlop Gibson ; 3° Catalogue des mss. arabes du couvent de Sainte-Catherine au Sinaï, par Mme Margaret Dunlop Gibson ; 4° Un traité de Plutarque sur l'utilité des ennemis, publié par M. E. Nestle ; 5° *Apocrypha sinaïtica,* contenant l'*Anaphora Pilati* en syriaque et en arabe, deux recensions des *Recognitiones* de saint Clément, la Prédication de Pierre, les Histoires de Jacques fils d'Alphée et de Simon fils de Cléophas, en arabe, textes transcrits et traduits par M. Rendel Harris et Mme Dunlop Gibson ; 6° Un lectionnaire syriaque de Palestine, contenant des leçons du Pentateuque, de Job, des Proverbes, des Prophètes, des Actes et des Épîtres, publié par M. Nestle, Mmes Agnès Smith Lewis et Margaret Gibson ; 7° Une traduction arabe des Actes des Apôtres et des sept Épîtres Catholiques, d'après un ms. du VIIIe ou du IXe siècle du couvent de Sainte-Catherine au Sinaï, avec un traité sur la nature triple et une de Dieu, publiée par Mme Margaret Gibson ; 8° *Apocrypha arabica,* publiés par Mme Margaret Gibson ; 9°, 10° Récits choisis concernant de saintes femmes d'après le palimpseste du Sinaï et traduction de ces textes par Mme Agnès Smith Lewis.

Un treizième volume contient l'histoire d'Aḥiḳar publiée par MM. Conybeare, Rendel Harris et Mme Agnès Smith Lewis, d'après les versions syriaque, arabique, arménienne, éthiopienne, grecque et slavonne.

Celui que nous annonçons, le XIVe, est le XIIe tome de la série des *Studia Sinaïtica.* Publié par l'infatigable Mme Agnès Smith Lewis (quel autre pays que l'Angleterre peut s'honorer d'une Smith Lewis et d'une Margaret Gibson ?), il contient le texte et la traduction d'Apocryphes syriaques, le Protévangile de Jacques, le *Transitus Mariae,* avec divers fragments des Septante, du Qôran, de la Peshitta et d'un hymne syriaque, le tout d'après un manuscrit palimpseste arabe et syriaque acquis par Mme Lewis à Suez en 1895. Les textes arabes, qui sont des extraits des Pères, S. Athanase, S. Chrysostôme, etc., datent du IXe ou du Xe siècle ; les textes syriens, qu'ils ont recouverts sans les rendre illisibles, sont du Ve et du VIe, plus anciens que ceux dont s'est servi W. Wright pour publier, en 1865, les *Protevangelium Jacobi* et le *Transitus Mariae.* On sait que le Protévangile de Jacques, ainsi désigné par Guillaume Postel au XVIe siècle, nous est parvenu en grec, en copte et en syriaque ; c'est un très ancien apocryphe, qui, suivant quelques savants, aurait déjà été connu d'Origène et même de saint Justin (voir une analyse de cet écrit dans l'*Encyclopaedia biblica,* t. III, p. 2967). L'ouvrage sur la mort de la Vierge (*Tran-*

situs Mariae) a été mis par un faussaire du IVe siècle sous le nom de l'apôtre Jean et nous est parvenu en grec, latin, syriaque, arabe, éthiopien et copte ; les versions latines en étaient connues dès le Ve siècle et le *decretum de libris recipiendis*, attribué au pape Gélase, mentionne parmi les livres que rejette l'Église *liber qui appellatur Transitus Mariae*. Une des recensions latines porte le nom de l'évêque Méliton de Sardes, qui est censé adresser une lettre à l'église de Laodicée ; il veut par ce récit, qui remonte par la tradition orale à saint Jean, combattre l'effet pernicieux d'un livre hérétique de même titre, dont l'auteur, Leucius, prétendait avoir été disciple des apôtres (cf. Lipsius, dans le *Dict. of christian biography*, t. II, p. 706).

Un volume d'une collection très peu connue en France, *Ante-nicene christian library*, intitulé *Apocryphal Gospels, acts and revelations* (Édimbourg, 1890), contient aux p. 1-15 une bonne traduction anglaise du Protévangile de Jacques et aux p. 515-522 les traductions de deux recensions latines du *Transitus Mariae*.

Toute cette littérature apocryphe, d'une incommensurable ineptie, rend plus sensibles encore les beautés des écrits canoniques et fait indirectement honneur au goût de l'Église, qui l'a désavouée sans hésitation.

S. R.

Orientalistische Litteratur-Zeitung (Berlin, 4°, Wolf Peiser ; 1898 et suiv.)[1].

Voici la liste des articles parus relatifs à l'Egyptologie :

T. I (1898), pp. IV, 411 coll.

col. 15-19. W. Max Müller. C(ompte)-R(endu) du *Report* pour 1896-97 de l'*Egypt Exploration Fund*.

col. 78-83. W. Max Müller. CR. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Egypte*, t. II.

col. 86-88. A. Wiedemann. CR. de Griffith, *Wills in ancient Egypt* (*Law quarterly review*, LIII, 1898, *january*).

col 88-89. *Aus einem Briefe von H. Winckler an W. M. Müller* [Tablette de Tell-el-Amarna], cf. col. 153.

col. 89-90. F. E. Peiser, *Wissenschaftliche Fragen* [Bague en argent avec inscription, achetée au Caire ; cf. col. 293 une lettre d'Halévy : l'inscr. est hébraïque].

col. 90-92. *Aus dem Bericht des kgl. Museum zu Berlin* (1 Juli-30 September 1897) [entre autres ms. copte *mit Erzählungen und Gedichten, sowie ein Blatt einer Bibelhandschrift in achmimischer Mundart* ; feuillet grec des actes des apôtres sur papyrus ; sceau juif de Jehoëser fils d'Obadjahu].

col. 101-103. W. Max Müller, *Die ältesten Anfänge der ägyptischen Geschichte*.

col. 118-120. F. E. Peiser. CR. de Aug. Klostermann, *Ein diplomatischer Briefwechsel aus dem zweiten Jahrtausend vor Christo* (Kiel, 1898) [Tablettes de Tell-el-Amarna].

col. 135-138, 196-197, 274-275, 304-305. *Eine Kollation der in Gizeh aufbewahrten Tell-el-Amarna Tafeln*.

col. 143-145. W. Max Müller. CR. du guide de l'Egypte de Bädeker, nouvelle édition par Steindorff et traduction anglaise (1898).

1. 12 Mark par an, mensuel, paraît le 15 de chaque mois. Chaque numéro contient des articles originaux, des comptes-rendus et des analyses de périodiques.

col. 153-155. W. Max Müller, *Der Chetiterkönig der Amarna Tafeln* [cf. *suprà*, col. 88 et *infrà*, col. 190].

col. 177-181. W. Max Müller. CR. de Bissing, *Die statistische Tafel von Karnak* (Leipzig, 1897).

col. 185-187. W. Max Müller, *Die letzte Ausgrabungsresultate von Flinders Petrie*.

col. 188. A. W(iedemann) [Nouvelles d'Egypte : fouilles de M. Loret à Thèbes].

col. 190. Notes de A. W(iedemann) [vases de Negadeh] et de W. M. M(üller) [cf. *suprà*, col. 153].

col. 195-196. W. Max Müller, *Der Gott Sutech* [mentionné dans un papyrus hiératique du British Museum, antérieur à Ramsès II].

col. 213-217. A. Wiedemann. CR. de Loret, *Le tombeau d'Amenophis II* (*Journal Egyptien*, 14-17 mai 1898).

col. 217-222. W. Max Müller, *Die letzten Entdeckungen in Hierakonpolis* [fouilles de M. Quibell].

col. 222-223. W. Max Müller, *Zum Salzfund von Kurna* [cf. col. 259].

col. 223-224. C. F. Seybold, *Die erste Inschrift aus den alten Ruinenstätten Südafrikas* [fac-similé d'une inscr. de cinq signes trouvée par H. Schlichter à Inyanga; cf. col. 261].

col. 233-238. W. Spiegelberg, *Zu dem Stein von Hieraconpolis* [grande palette].

col. 246-247. W. Max Müller. CR. de Petrie, *Six temples at Thebes* (Londres, 1897, 4°).

col. 247-249. W. Max Müller. CR. de Petrie, *Deshasheh* (Londres, 1898, 4°).

col. 249-250. C. Niebuhr. CR. de A. Vogel, *Der Fund von Tell-Amarna und die Bibel* (Braunschweig, 1898, 8°) [sans valeur].

col. 257-259. A. Wiedemann, *Zum Grabe Thutmosis III*.

col. 259-260. W. Spiegelberg, *Zu dem Salzfund von Qurna* [cf. col. 222].

col. 261-262. W. Max Müller, *Zu der neuentdeckten südafrikanischen Inschrift* [serait apparentée aux inscriptions libyques ; cf. col. 223].

col. 269-273. A. Wiedemann, *Zwei ägyptische Statuen des Museums zu Leiden* [avec 4 phototypies : statues de la III^e^ dynastie ; cf. t. IV, col. 41].

col. 294-295. W. Max Müller, *Georg. Ebers* †.

col. 306.308. M. Cantor, *Die mathematischen Papyrusfragmente von Kahun*.

col. 342-345. W. Max Müller, *Zur Geschichte der ältesten ägyptischen Könige*.

col. 350-352. W. Max Müller. CR. de Quibell, *The Ramesseum* (Londres, 1898, 4°).

col. 363-364. C. Niebuhr. *Wissenschaftliche Fragen* [Divinités mentionnées dans les tablettes de Tell-el-Amarna].

col. 381-384. W. Max Müller, *Das Sumur Rib-Addi's in einem ägyptischen Text* [Pap. Anastasi I, « Voyage d'un Egyptien »].

col. 402-404. A. Wiedemann. CR. de G. Ebers, *Die Körpertheile, ihre Bedeutung und Namen in Altägyptischen* (Munich, 1897, 4°).

col. 405-406. *Denkschrift betreffend den Fonds zu Förderung altertumswissenschaftlicher Arbeiten in Aegypten*.

T. II (1899), pp. VI, 428 coll.

col. 4-7. F. E. Peiser, *Die Lachis-Tafel* [cf. col. 54, 73 et 287].

col. 12-14. W. Max Müller. Comptes-rendus de W. Spiegelberg, *Zwei Beiträge zur Geschichte und Geographie der thebanischen Necropolis im neuen Reich* (Strasbourg, 1898, 4°) ; de W. Spiegelberg, *Die Novelle im alten Aegypten* (Strasbourg, 1898, 8°), de B. Apostolides, *Essai sur l'hellénisme Egyptien* (Paris, 1898-99, 8°) [sans valeur] et de G. Steindorf, *Das Kunstgewerbe im alten Aegypten* (Leipzig, 1898, 8°).

col. 17-21. W. E. Crum. CR. de W. Pleyte et P. Boeser, *Mss. coptes du Musée de Leide* (Leide, 1897, 4°).

col. 27. W. Max Müller. [Où de Rougé a-t-il trouvé certain nom propre syrien? Cf. col. 354].

col. 38-39. W. Max Müller, *Zu zwei asiatischen Völkernamen* [Ostrakon hiératique 29558 du British Museum].

col. 50-51. W. Max Müller. CR. d'Amélineau, *Les nouvelles fouilles d'Abydos*, 1897-98 (Paris, 1898, 8°).

col. 54-55. H. Winckler, *Zur Lakistafel* [cf. col. 4, 73 et 287].

col. 73-75. W. Max Müller, *Zur Lachischftafel* [col. 4, 54 et 287].

col. 104-107. W. Max Müller, *Zu den ägyptischen Wörtern von Amarna*, 294.

107-111. W. Max Müller, *Semitische Eigennamen in ägyptischen Umschrift* [cf. col. 352].

col. 116-117. F. Ll. Griffith. CR. de [Budge], *Facsimile of the Rhind Mathematical Papyrus.*

col. 127. W. Spiegelberg, *Neues aus Aegypten* [découvertes à Thèbes, à Drah-aboul-Neggah].

col. 137-139. W. Max Müller, *Ein altkanaanäischer Stadtname* [dans les listes géographiques de Thouthmès III].

col. 159-160. W. Max Müller, *Neues aus Aegypten* [les fouilles du moment].

col. 164. [D'après les CR. Acad. Inscr. 1899, inscr. trilingue d'Henchir Alaouïn et marque Σαραπίωνος à Carthage].

col. 176-178. W. Max Müller, *Länder des äussersten Nordostens in ägyptischen Inschriften.*

col. 180-184. A. Wiedemann, *Zu Petrie's neuen Funden* [Egypte protohistorique].

col. 217-219. W. Max. Müller *Die Berliner Stele eines fremden Söldner aus Tell Amarna* [cf. t. III, col. 306 et t. IV, col. 7].

col. 240-242. W. Max Müller. CR. de Naville, *Deïr-el-Bahari*, t. III (Londres, 1898, fol.).

col. 259-263. W. Max Müller, *Das Prinzip des ägyptischen Hieroglyphenalphabetes.*

col. 263-265. W. Spiegelberg, *Der sogenannte « Arsu » des Papyrus Harris. Eine Vermutung* [C'est à tort qu'on a donné le nom d'Arsu (Irisou) à l'usurpateur syrien de la fin de la XIX^e^ dynastie; le papyrus Harris dit seulement : il se fit (*'i-'ir-sw*) qu'un Syrien fut leur chef].

col. 265-269. W. Max Müller. CR. de Griffith. *A collection of hieroglyphs* (Londres, 1898, 4°).

col. 269-270. A. Wiedemann. CR. du Catalogue du Musée égyptien de Berlin (Berlin, 1899, 8°).

col. 287. W. Max Müller, *Zur Lachischtafel* [cf. col. 4, 54 et 73].

col. 293-295. W. Max Müller. *Zinn bei den alten Aegyptern.*

col. 298-300. A. Wiedemann. CR. de Max Müller, *Die Liebespoesie der alten Aegypter* (Leipzig, 1899, 4°) [Papyrus Harris].

col. 315-316. [Acquisitions récentes du musée égyptien de Berlin].

col. 331-336. W. Max Müller, *Demotische Schrift oder demotische Sprache bei den Spätägyptern.*

337-340. A. Wiedemann, CR. de *Bibliothèque Egyptologique*, t. VII et IX (Paris, 1898 et 1899, 8°).

col. 352-353. W. Max Müller, *Nachtrag zu den semitischen Eigennamen in Aegyptischer Umschrift* [cf. col. 107].

col. 354. W. Max Müller [M. Maspero a répondu à la question posée col. 27].

col. 364-366. W. Spiegelberg et W. Max Müller, *Die Enthauptung im alten Aegypten.* [Pas de preuves sérieuses de l'existence de la décapitation, aux époques historiques; cf. t. III, col. 52].

col. 366-368. W. Max Müller, *Neues semitisches Sprachgut aus Spiegelberg's Hieratic ostraca and papyri.*

col. 374-376. A. Wiedemann. CR. de H. Wallis, *Egyptian ceramic art* (Londres, 1898, 4°).

col. 376-377. A. Wiedemann. CR. de E. Révillout, *Le concile de Nicée*, t. II (Paris, 1899, 8°).

col. 377-379. W. Max Müller. CR. de W. Spiegelberg, *Hieratic ostraca and papyri found by J. E. Quibell in the Ramesseum*, 1895-1896 (Londres, 1899, 4°).

col. 381-382. Carl Niebuhr, *Die « Schakalscha »* [cf. t. III, col. 70; propose de les identifier avec les habitants de Sagalassos en Pisidie. M. Niebuhr paraît ignorer que cette identification avait été faite dès 1878 par M. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient* (3e éd.), p. 252, note 1; cf. aussi Maspero, *Revue critique*, 1880, t. I, p. 109 et *Histoire ancienne*, t. II (1897), p. 432].

col. 396-399. W. Max Müller, *Zu den altkanaanischen Stadtnamen Jakob-el und Joseph-el* [dans les listes de Thouthmès III : la lecture est certaine; cf. col. 186].

col. 412-414. A. Wiedemann. CR. de Budge, *The Book of the Dead : Facsimiles of the Papyri of Hunefer, Anhai, Kerâsher and Netchemet* (London, 1899, fol.).

col. 415-417. W. Max Müller. CR. de J. Krall, *Beiträge zur Geschichte der Blemyer und Nubier* [mss. de Gebeleïn publiés par Baillet : extrait des *Denkschr. Wien. Akad.*, t. XLVI].

T. III (1900), pp. VI, 480 coll.

col. 3-8. W. Max Müller, *Zur Chronologie der ältesten ägyptischen Könige* [Les rois d'Abydos appartiennent aux trois premières dynasties manéthoniennes].

col. 29. P. Rost [noms royaux égyptiens transcrits en grec par Manéthon].

col. 46-49. Max Müller, *Die Schlusszeilen der Stele Louvre*; C. 1, et *Nachtrag*, col. 433 [fac-simile revu sur l'original].

col. 49-51. W. Max Müller, *Zwei ägyptische Wörter im Hebräischen* [cf. col. 149-150].

52-54. Jean Capart, *Encore un mot au sujet de la décapitation dans l'Egypte ancienne* [cf. t. II, col. 364].

col. 55-57. W. Max Müller. CR. du *Report* pour 1898-99 de l'*Egypt Exploration Fund.*

col. 65-68. *Originalbericht aus Aegypten* [fouilles de Thèbes et de Sakkarah].

col. 69-70. W. Max Müller, *Aus dem Bericht des Egypt Exploration Fund.*

col. 70-71. W. Max Müller, *Zu den Schakaruscha der alten Aegypter* [cf. t. II, col. 381. Attribue à Brugsch (?) le rapprochement avec *Sagalassos*, mais ne cite toujours pas M. Maspero].

col. 71. C. Niebuhr, *Erwiderung* [même sujet; ne cite toujours pas M. Maspero].

col. 81-83. W. Max Müller, *Der Königsname Thuoris bei Manetho* [Siptah et Tausert, XIXe dyn.].

col. 85-87. A. Wiedemann, *Zur Nagada-Periode.*

col. 105-106. W. Max Müller, *Zu den Altertümern von Tell* es-*Sâfiye* [antiquités égyptiennes trouvées en Palestine].

col. 121-123. W. Max Müller, *Das Land Sapi in Hieroglyphen* et *Nachtrag*, col. 310-311.

col. 123-126. W. Spiegelberg, *Zu dem sogenannten « Menesgrabe »* et *Nachtrag*, col. 190. [La lecture « Ménès » de la plaquette de Negadeh est impossible : ce n'est pas un nom royal et l'identification de Borchardt, combattue par Naville, Wiedemann, Max Müller, Spiegelberg doit être abandonnée].

col. 149-150. H. Grimme, *Zu hebräischem* קסת [cf. col. 49].

col. 171-175. A. Wiedemann, *Zu den Felsengraffiti in der Gegend des ersten Katarakts* [cherche à identifier les personnages mentionnés dans les graffites publiés par de Morgan, *Catal. des monum. de l'Egypte*, t. I; croit (col. 174) que les graffites grecs Πρισκος et Πρισ.... Πατνικα | Ουρσης Αμμωνις se rapportent à l'historien Priscus Panites (Ve siècle de notre ère). [Peu vraisemblable.]

col. 182-187. F. Ll. Griffith. CR. de K. Sethe, *Das ägyptische Verbum* (Leipzig, 1899, 4°) [très élogieux].

col. 202-207. Ed. Mahler, *Ein Wort zur Astronomie und Chronologie der alten Aegypter.*

col. 207-209. W. Max Müller, *Neues semitisches Sprachgut aus dem Papyrus Golenischeff.*

col. 221-222. G. Beer. CR. de N. Peters, *Die Sahidisch-Koptische Uebersetzung des Buches Ecclesiasticus* (Fribourg, 1898, 8°).

col. 244-254. *Originalbericht aus Aegypten* [restaurations à Thèbes, fouilles à Memphis et ailleurs].

col. 251-253. A. Wiedemann, *Zu den Totenstatuetten des Museums zu Florenz* [publiées par M. Pellegrini dans le *Bessarione*].

col. 268-269. W. Spiegelberg, *Die Schlussworte des demotischen Papyrus Insinger* [grand papyrus démotique de Leide].

col. 270-271. W. Max Müller, *Ueber eine vierte Kopie der grossen Karnakliste* [très mutilée, découverte par Sayce].

col. 286-288. A. Wiedemann, *Zum Alexander-Roman* [vase avec inscr. hiéroglyphique au Musée de l'Ermitage].

col. 304-306. A. Wiedemann, CR. de G. Ebers, *Aegyptische Studien* (Stuttgart-Leipzig, 1900, 8°).

col. 306-307. W. Max Müller, *Nachträge zu der Berliner Söldnerstele* [cf. t. II, col. 217] et T. IV., col. 7.

col. 307-308. *Neue Erwerbungen des Berliner Museums.*

col. 309-310. [L'exposition Petrie à *University College*, Londres.]

col. 322-325. A. Wiedemann, *Zur Chronologie des Manetho* [maintient avec raison la date traditionnelle, 3450-3250 de la XII^e^ dynastie contre Borchardt qui la place en 1800; la période qui sépare la XII^e^ et la XVIII^e^ dynastie paraît d'environ 1.300 ans].

col. 325-328. W. Max Müller, *Aegyptologisch-Biblisches* [cf. col. 149].

col. 329-334. A. Wiedemann. CR. de Quibell, *Hierakonpolis*, Part. I (Londres, 1900, 4°).

col. 337-338. W. Max Müller, *Bemerkungen zu Hierakonpolis* I.

col. 361-363. A. Wiedemann, *Vergöttlichte Menschen im alten Aegypten.*

col. 363-366. K. Niebuhr, *Zu Napchuria's religiöser Reform* [il s'agit d'Amenophis IV].

col. 399-401. W. Max Müller, *Ein verstummeltes ägyptisches Wort im Hebräischen.*

col. 447-449. W. Spiegelberg, Λαβύρινθος [nouvelle étymologie : c'est le tombeau du roi Λαβαρις = *N-maât-râ* = *Amen-em-hât III*].

col. 449-450. W. Max Müller, *Ein altkanaanäischer Mythusfragment* [Papyrus Anastasi, 4, 1].

col. 460-462. W. Max Müller. CR. de G. Möller, *Ueber die in einem spät hieratischen Papyrus des Berliner Museums erhaltenen Pyramidentexte* (Berlin, 1900).

col. 465-467. [Acquisitions récentes du musée égyptien de Berlin.]

T. IV (1901), pp. VI, 516 coll.

col. 7-8. A. Wiedemann, *Zu der Söldnerstele aus Tell-el-Amarna* [cf. t. II, col. 217 et t. III, col. 306].

col. 8-9. W. Max Müller, *Die älteste Erwähnung Keilschriftlicher Korrespondenz zwischen Aegypten und Asien* [dès la XII^e^ dynastie ?].

col. 9-10. W. Spiegelberg, *Der Name des ägyptischen Regierungsjubilaeums* [fête *sed*].

col. 10-17 et 45-51. H. Winckler. CR. de Wendland, *Aristeae ad Philocratem epistula* .

col. 41-43. A. Wiedemann, *Die aegyptische Statue A. 39 des Louvre* [III^e^ dynastie; cf. t. I, col. 269].

col. 58-61. P. Rost. CR. de Krall, *Grundriss der altorientalischen Geschichte*, t. 1 (Vienne, 1899, 8°).

col. 67-67. W. Max Müller. CR. de Petrie, *Dendereh* (Londres, 1900, 4°).

col. 85-88. W. Max Müller, *Zum Ursprung der 4 und 5 ägyptischen Dynastie* [Elephantine? Indication de Manéthon, confirmée par le nom théophore *Chnoumchoufoui*, Chnoum étant le dieu local d'Elephantine].

col. 110-112. A. Wiedemann. CR. de G. Steindorff, *Die Blütezeit des Pharaonenreiches.*

col. 112. W. Max Müller. CR. de Griffith. *Beni-Hasan*, IV (Londres, 1900, 4°).

col. 113-114. G. Schweinfurth [Momies d'animaux].

col. 158-160. W. Max Müller. CR. de Davies et Griffith, *The mastaba of Ptahhetep and Akhethetep at Saqqareh*, Part. I (Londres, 1900, 4°).

col. 160-161. W. Max Müller, *Petrie's neue Funde bei Abydos.*

col. 190-193. W. Max Müller, *Zur Aussprache des Zischlautes Sin im Altkanaanäischen.*

col. 227-229. W. Spiegelberg, *Zur Geographie des XIX unterägyptischen Gaues* [inscr. inéd. de la coll. Amherst].

col. 280-282. W. Max Müller, *Eine neue Inschrift zu den asiatischen Zügen des Pharao Schischaq* [inscr. du Ramesseum mentionnant la célèbre expédition de Sheshonq I en Syrie (et non pas seulement en Palestine)].

col. 293-295. W. Max Müller. CR. de Naville, Texte des *Denkmäler* de Lepsius, t. III (Leipzig, 1900, 4°) [Sevère].

col. 317-319. W. Spiegelberg, Νιτῆτις [Hérodote III, 1 : le même nom se retrouve sur une stèle hiéroglyphique du Sérapeum].

col. 319-320. W. Max Müller, *Ein semitisch-ägyptisches Wort* [dans l'inscr. de Rosette].

col. 354-355. W. Max Müller, *Grosschetaland* [pays nommé dans les annales de Thouthmès III].

col. 357. H. Winckler [Note sur les inscr. phéniciennes de Memphis].

col. 365. W. Max Müller, *Aus Aegypten* [temple de la XIX^{e} dyn. à Echmouneïn].

col. 365-366. W. Max Müller, *Aus Kairo* [le nouveau Musée].

col. 366. W. Max Müller, *Aegyptologische Neuigkeiten aus London.*

col 378, note. W. Spiegelberg [note sur *Bacis* et Βοῦχις].

col. 381-384. A. Wiedemann, *Zu Verehrung der Musen in Aegypten* [Les Muses sont nommées dans le papyrus grec W. de Leide, d'origine hermopolite].

col. 384-403, 425-441 et 475-488. Bruno Violet, *Ein Zweisprachiges Psalmfragment aus Damascus* [parchemin grec du VIII^{e}-XIX^{e} siècle, contenant le Ps. 78, (= 77) en onciale grecque sur deux colonnes, la première contenant le texte des LXX, la deuxième une version arabe écrite en caractères grecs. Publié en facsimile dessiné. Découvert par l'éditeur dans la *guenizah* de la mosquée Kubbet el-*H*asne. Dans la même guenizah fragments grecs, latins, hébreux, samaritains, français (!) coptes et arméniens].

col. 495-496. W. Spiegelberg. CR. de Steindorff, *Grabfunde des mittleren Reiches in den Königlichen Museen zu Berlin*, II (Berlin, 1901, 4°) [a le tort de coûter 68 MK].

col. 502-503. W. Max Müller, *Neuigkeit aus Aegypten* [fouilles de M. Legrain à Karnak].

T. V (1902), coll. 1-260.

col. 6-9. W. Spiegelberg, *Ein aegyptisches Verzeichniss der Planeten und Tierkreisbilder* [Ostrakon démotique de Strasbourg (I^{er} siècle ap. J.-C.), publié avec un facsimile. C'est la première fois que l'on trouve en toutes lettres les noms égyptiens des signes du zodiaque ; cf. col. 135].

col. 90-92. W. Max Müller, *An archaic cylinder from Egypt* [ivoire de la coll. Dennis à Baltimore, gravure ; cf. col. 210].

col. 112-114. W. Spiegelberg. CR. de K. Sethe, *Dodekaschoinos* (Leipzig, 1901, 4°).

col. 135-136. W. Max Müller et W. Spiegelberg, *Zu dem neuen Strassburger astronomischen Schultext* [cf. col. 6].

col. 136-138. W. Max Müller, *Ein Name der Palästinaliste von Karnak.*

col. 147-149. W. Max Müller. CR. de Dyroff et autres, *Führer durch das Kgl. Antiquarium in München* (Munich, 1901, 8°).

col. 160. W. Max Müller, *Ein palästinischer Stadtname in ältester Ueberlieferung* [Amarna, 252].

col. 173-176. W. Max Müller, *Neues Material zur Geschichte der Hyksos* [inscr. du Musée du Caire].

col. 209-210. W. Max Müller, *Zur Plünderung der ägyptischen Denkmäler.*

col. 210-211. James J. Dennis [Note sur le cylindre publié col. 90].

col. 220-223. A. Wiedemann, *Das aegyptische Set-Tier* [serait l'*Ocapia Johnstoni*].

col. 223-225. W. Spiegelberg, *Ein neuer astronomischer Text auf einem demotischen Ostrakon* [à Strasbourg] (fac-similé).

col. 225-230. W. Max Müller, *Eine ägyptische Liste altkanaanäischer Eigennamen.*

col. 237-239. P. Rost. CR. de K. Sethe, *Sesostris* (Leipzig, 1900, 4°).

col 239-243. W. Max Müller. CR. de W. Spiegelberg, *Aegyptische und griechische Eigennamen* (Leipzig, 1901, 4°).

col. 248-249. E. Mahler, *Das mittlere Reich der ägyptischen Geschichte* [chronologie de la XII° dynastie].

col. 249. [Les mss. de Damas, découverts par B. Violet, ont été envoyés à Constantinople.]

SEYMOUR DE RICCI.

K. J. BASMADJIAN. **Inscription cunéiforme vanique de Manazkert...** — Venise, 1897.

M. Basmadjian est déjà connu par un certain nombre de travaux philologiques et historiques; il s'est entre autres occupé des inscriptions vaniques cunéiformes et il en a édité et traduit quelques-unes en arménien moderne, qui ont paru pour la plupart à Venise. L'une d'elle est intéressante parce qu'elle nous fait connaître un roi dont l'existence était très hypothétique : il s'agit de Rusas III, roi des Ourartou, dont le nom et l'existence nous sont fournis par la stèle de Zouarthnotz.

M. Basmadjian nous communique sa brochure sur l'inscription vanique de Manazkert. Elle contient de précieux renseignements sur les mots *vanique* et *ourartien*. Les *Ourartou* seraient, d'après M. B., les ancêtres des Arméniens modernes ; il faudrait chercher dans le nord du Caucase les traces des Proto-Haïk ou Ourartou. L'auteur se base surtout sur les données anthropologiques : la forme cranienne des Arméniens est la même que celle trouvée dans les tombeaux préhistoriques. M. B. se montre l'excellent disciple de Lenormant et de Rawlinson, dont il adopte les théories.

L'inscription relate la reconstruction d'un palais tombé en ruines par le roi Menuas fils d'Ispuinis, contemporain de Adad Nirari III (811-783).

X.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Février-Juin

O Archeologo Português, 1902.

P. 11 et suiv. Inscriptions diverses tirées d'un manuscrit de Manoel de Queiroga. Déjà publiées ou sans importance. On peut citer :

Trouvée à Braga.

42) ASCLEPIO
et HYGIAE
MARCVS
EX VOTO

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1901.

P. 374 et suiv. Merlin. Fouilles de Dougga.

P. 403, n° 27.

43) D M S
HIC SITVS EST MAR
CVS FLAVONIVS ILLE
MAGISTER ANNOS
QVI CENTVM VI
XIT BENE SEM
PER AVITVS
H · S · E

P. 413. Gauckler. Inscriptions de Tunisie.

P. 414. Henchir-Chetlou.

44) *ex au*CT · IMP · VESPA
SIANI·CAE·AVG·P·P FI
NES PROVINCIAE · No
VAE ET VETER DE
RECTI QVA FOSSA
REGIA FVIT · PER RV
TILIVM GALLICVM
COS P ONT ET SEN
TI VM CAECILIA
N VM PRAETO
REM · LEGATOS
AVG PRO · PR

l. 2. *Cae(saris) Au(gusti) p(atris(p(atriae).*

P. 421. (Cf. la planche.) Henchir-Fellous, sur une table d'autel.

45) *Sur la moulure :*

MESA M*artyrum*

Sur la table :

+ IC BENERANAE RELYQVIE BEAT MARTRM MEI
STSIBASTIANI APST IN PACE SVB AIE III IA
N BRIVM INACT III PER MANVS BTSM
RE D ANT TITIS + IVLIAN
ET VICTOR MONCS B VM AO BO

† *Ic benerande relyquie beat(orum) mart(y)r(u)m. Me[moria] s(anc)t(a) Sebastiani, d(e)p(o)s(i)t(i) in pace sub die tertio id(uum) [Nove]mbrium ind(i)ct(ione) tertia per manus b(ea)t(i)s(si)m(i) Reb... ant[is]titis † Julian[us pr(e)sb(y)t(e)r(?)] et Victor m(o)n(a)c(u)s b[o]tum D(e)o bo[berunt].*

P. 429. H. Renault. Inscription de Ras-el-Aïn (Tunisie). (*Ann. épigr.*, 1895, n° 17.) Lecture perfectionnée.

46) IMP CAES *p. licini*VS GALLIENVS PIVS FELIX INVICTVS AVG GERMANICVS PERSICVS MAXIMVS PONTIFEX MAXIMVS TRB P P XII COS V P P PROCOS CASTRA COH VIII FIDAE OPPORTVNO LOCO A SOLO INSTITVIT OPERANTIBVS FORTISSIMIS MILITIBVS SVIS EX LIMITE TRIPOLITANO

P. 447. Gsell. Inscriptions des environs de Tobna.

ID. COMPTES-RENDUS DES SÉANCES.

Janvier, p. XIX. A Ksar-Tarcine (Sud tunisien).

47)

CENTENARIVM TIBVBVCI
QVOD VALERIVS VIBIANVS
V · P · INITIARI ·
AVRELIVS · QVINTIANVS · V · P ·
PRAESES · PROVINCIAE · TRI
POLITANAE · PERFICI · CVRAVIT

l. 3 et 4. *V(ir) p(erfectissimus).*

Mars. Différents milliaires des environs de N'gaous (Algérie).

Avril, p. VII. A Henchir-Tibar.

48) IMP · CAES · C · VALE
RIO · DIOCLETIANO
PIO · FELICI · AVG ·
PONTIFICI · MAX ·
TRIB · POT · COS ·
III · P · P · PROCOS ·
RESP · MVNI*ci*
PI · MARIANI
THIBARITANORVM
DEVOTA ·

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1901.

P. 209. Cagnat. Inscription métrique de Khamissa (Algérie).

49)
HORTARIS IN VITAM
MISCENS ADVERSA SICV
DIS
CLODIVS HERMOGENA
PROCONSVLATV SALV
BRI
THEODOTI CVRA LEGA
TI DEDICAT ARCEM
d d
HOS EGO IANVARIVS
VERSVS FORMARE CV
D D
RAVI
I.L.S.A.D.A.V

l. 2 et 3. *s[e]cu(n)dis.* — Sur la même pierre était gravée antérieurement, en sens inverse, une dédicace qu'on peut reconstituer (lignes 9, 12, 14, 15) : [*Feli*]*ci*[*t*]*a*-[*t*]*i Augusti d*(*ecreto*) *d*(*ecurionum*) [*p*(*ecunia*) *p*(*ublica*)]. — Le proconsul nommé dans ce texte serait ou Clodius Hermogenianus, proconsul d'Afrique en 361-362 ou Clodius Hermogenianus Caesarius, *praefectus urbi* en 375 et proconsul d'Afrique quelques années auparavant. Un Theodotus fut *magister officiorum* en 393-395.

P. 228. Héron de Villefosse. Inscription de Sour (Syrie).

50)
Τ · ΦΟΥΡΙΩΙ
ΟΥΙΚΤΩΡΕΙΝΩΙ
ΕΠΑΡΧΩΙ ΑΙΓΥΠΤΟΥ
ΕΠΑΡΧΩΙ ΠΡΑΙΤΩΡΙΟΥ
ΦΟΡΤΟΥΝΑΤΟC CΕΡΙΟυ
ΑΠΕΛ · ΑΡΧΙΤΑΒΛΑΡΙΟC
ΑΙΓΥΠΤΟΥ ϑ ΚΑΙ
ΕΠΙΤΡΟΠΟC
ΠΡΟCΟΔΩΝ ΑΛΕΞΑνδρειας

T. Furius Victorinus fut préfet du prétoire de 159 à 167 (cf. *Vita Marci*, 14) et préfet d'Égypte avant 159. — l. 5. Fortunatus était sans doute affranchi de C. Serius Augurinus, consul ordinaire en 156. Il remplissait les fonctions de *architabularius Ægypti*, chef du service de la comptabilité en Égypte et de procurateur des revenus d'Alexandrie. — (Même recueil, p. 322, conformément à une hypothèse de M. O. Hirschfeld, il faudrait lire à la ligne 5 :

ΦΟΡΤΟΥΝΑΤΟC CΕΒΑCΤΟΥ

Fortunatus était un affranchi impérial).

P. 234. Héron de Villefosse. Observations sur l'inscription de Tongres publiée dans l'*Ann. épigr.*, 1901, n° 78.

P. 243. L. de Laigue : A Nesazio près de Pola en Istrie :

51)
IMP · CAE
M · ANTO
GORDIANO
PIO · FEL
AVG
P · M · P · P
R · P · NES

l. 6 : *p(ontifici) m(aximo) p(atri) p(atriae)*; l. 7 : *r(es) p(ublica) Nes(actiensium)*.

P. 250. P. Monceaux. Commentaire nouveau de la célèbre inscription de l'*area* de Cherchel (*C. I. L.*, VIII, 9585).

P. 297. Mowat, d'après une fiche manuscrite de Garrucci. Cachet d'oculiste trouvé à Arles.

52)

L · TETTI SABINIA
AVTHEM AD LIPP

L · TETTI SABINIA
DIACYL AD CAL

*l. tetti sab*INIA
. . . . . *ad* LIPPI

l. tetti sabinia
. . *diac*HOL AD DIAS

1re tranche : *authem(erum) ad lipp(itudinem)*; 2e tranche : *diac(h)ylum ad cal(igines)*; 4e tranche : *diacholes ad dias(trophen)*.

P. 316. Graffito des carrières de Kannagah (Égypte) :

53) [7] POSTIMI ROMVLI
CAECILIVS
VICTOR STIP $\overline{\text{XXI}}$

P. 322. Correction à l'inscription de Sour publiée ci-dessus, n° 50.

P. 326. Héron de Villefosse. Trois tablettes magiques en plomb provenant de la nécropole d'Hadrumète.

1re tablette. 1re face (déjà publiée dans l'*Ann. épigr.*, 1893, 27) :

54)

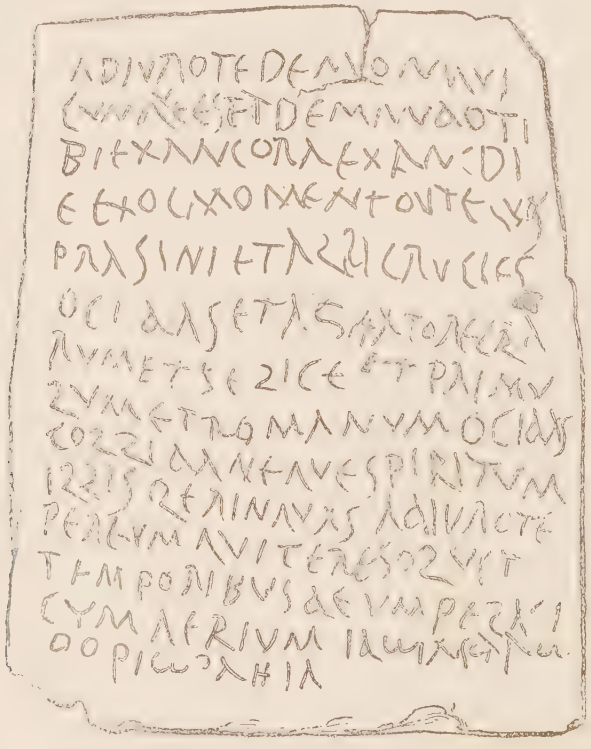

Adjuro te demon quicunque es et demando tibi ex anc ora, ex anc die, ex oc momento, ut equos prasini et albi crucies, ocidas, et agitatore(s) Clarum et Felice(m) et Primulum et Romanum ocidas, collida(s), neque spiritum illis relinquas. Adjuro te per eum qui te resolvit temporibus deum pelagicum aerium, Iaô, Iasdaô, Osriô, Lahia.

2e face, représentant le dieu Seth debout sur un bateau.

55)

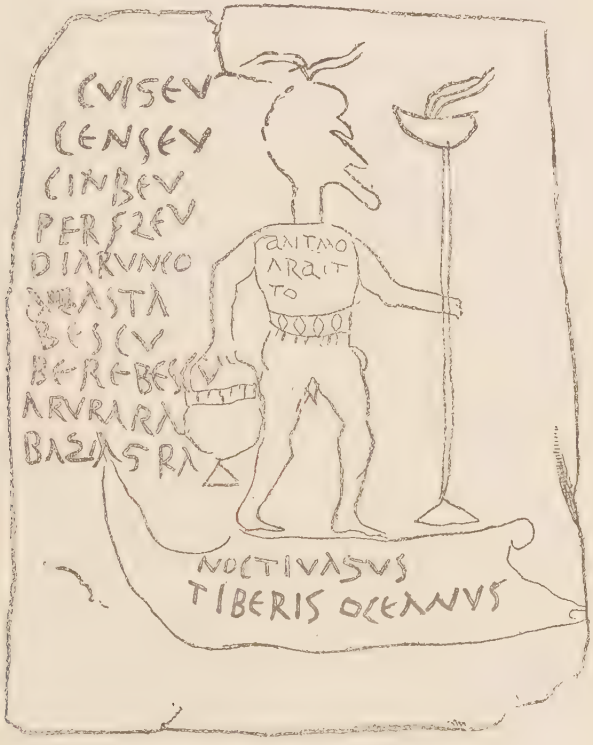

A gauche des mots magiques.

Sur le bateau qui porte le génie :

Noctivagus Tiberis Oceanus.

2e tablette. 1re face. Inscription effacée.

2e face, mutilée.

56)

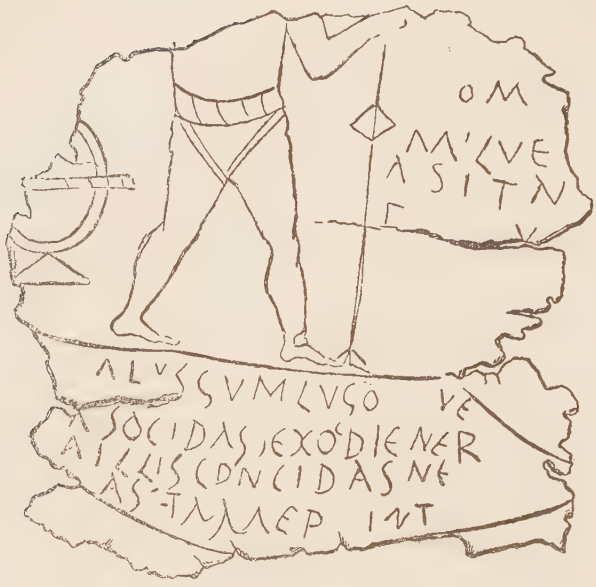

Sur le bateau :

...alus gum lugo...ve....as oci-das ex oc die ner[v]a illis concidas

ne[que]... as et amep...int.

3e tablette.

57) . . . . . Ↄ PE COMMENDO TIBI QVO*d*
. . . . . MELLA VT ILLAM INMITTAS DAE
mones ? . . N ALIQVOS INFERNALES VT NON PES
. . . . . ES ME CONTEMNERE SED FACIAT
*quaecu*MQVE DESIDERO VETTIA QVEM PEPE
RIT OPTATA VOBIS ENIM ADIVVANTIBVS
VT AMORIS MEI CAVSA NON DORMIAT NON CE
BVM NON ESCAM ACCIPERE POSSIT
ΚΑΡΚΕΓΕΥΘΙΜΟΙΜΩΚΘΙΕΩΔΙ
ΩΚΕΕΝ ϖ ΜΟΙΘΕΨΕ
ΧΖΠΕΨΜΟBLIGO VETTIE *quam*
PEPERIT OPTATA SENSVM SAPiENTIAM ET *intel*
LECTVM ET VOLVNTATEM VT AMET ME FE *licem*
QVEM PEPERIT FRVCTA EX HAC DIE EX H*ac ora*
VT OBLIVISCATVR PATRIS ET MATRIS ET *omni*
VM SVORVM ET AMICORVM OMNIVM *et aliorum*

VIRORVM AMORIS MEI AVTEM FE*licem quem*
PEPERIT FRVCTA VETTIA QVE*m peperit optata*
SOLVM ME IN MENTE HABEAT . . . . . *fur*
20 ENS VIGILANS VRATVR FRIGA*t* . . . . . .
ARDEAT VETTIA QVAM PEPER*it optata* . . . . . .
*a*MORIS ET DESIDE*ri mei* . . . . . .

P. 335. A Landas-Dazinville, près de Sfax, Tunisie.

58) *f e l i c i s s i*MIS BEATISSIMISQ*ue temporibus d. d. n. n.*
*v a l e n t i n i a*NI ET VALENTIS M*aximorum principum*....
. . . . . STA CONGERIES RVE . . . . . .
*agens pro pra*EFF · PER AFRICAM . . . . . .
. . . . CVRANTE . . . . .

Date : entre 364 et 367, sous le règne simultané de Valentinien Ier et de Valens. A cette époque Antonius Dracontius *vir clarissimus* fut *agens vices praefectorum praetorio* (*C. I. L.*, VIII, 14752), *vices agens per Africanas provincias* (*C. I. L.*, VIII, 7014). C'est lui qui est qualifié ici d'*agens pro praefectis per Africam.*

ID., 1902.

P. 127. A Fick, à l'est du lac de Tibériade.

59) ΟΥΑΛ · ΜΑΡΚΟC
ΟΥΕΤΡ · ΑΠΟ ΙΠΠΙΚ
ΛΕΓ · 5 · $\overline{\text{Ο}}\,\overline{\Delta}$ ▨

Valerius Marcus, vétéran, était un ancien cavalier de la légion VIe, évidemment la VIa Ferrata. — Les derniers caractères indiqueraient son âge : 74 ans.

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1902.

P. 3 et suiv. Bulic. Découvertes antiques dans le mur d'enceinte de l'antique Salona.

P. 6.

60) L · ANICIO · L · F
PAETINATI
$\overline{\text{IIII}}$ · VIR · IVRE · DIC
QVINQVENNAL · PRAE
QVINQ · DRVSI · CAESAR
GERMANICI · PRAEFEC
QVINQ · P · DOLABELLAE
PONTIFICI · FLAMINI
IVLIAE · AVGVSTAE · PRAEF
FABR
PRAEFECTVR · PHARIAC
SALONITAN

l. 3 et suiv. : *IIII vir(o) iure dic(undo) quinquennal(i), prae(fecto) quinq(uennali) Drusi Caesar(is)* ; l. 11 et 12 : *Praefectur(a) Phariac(a) Salonitan(a).*

P. 23.

61) L ANICIO · C · F
PAETINATI
IIII · VIR · I D PRAE
FABR · IIII · VIR · I · D
QVINQ · D · D
PVBLICE
BENE MERITO

l. 3 et suiv. : *IIII vir(o) i(ure) d(icundo), prae(fecto) fabr(um), IIII vir(o) i(ure) d(icundo) quinq(uennali), d(ecurionum) d(ecreto).*

Quelques funéraires.

THE JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, XXI, 1901.

P. 229 et suiv. Inscriptions de Mysie.

P. 275 et suiv. J. C. Milne. Inscriptions d'Égypte.

P. 275. A Sakha (Xoïs).

62) ὑπὲρ CΩTHPIAC καὶ
ΔIAMONHC TOY KYPIOY
HMΩN AYTOKPATOPOC
KAICAPOC MAPKOY AYρηλIOY
κομμόδου ANTΩνείνOY
CEBACTOY EYCEBOYς καὶ TOY
CYNΠANTOC AYTOῦ οIKOY
NEMECIANOC APEIOY TOY Π[illegible]
CΩCIKOCMIOC O KAI ΑΛΘΑIEYC ἔναρχος
ΓΥΜΝΑCIΑΡΧΟC THC ΞOITΩN ΠOΛEΩC
ANEΘHKA TON ANΔPIANTA TOY ΠOΛIEΩC
CAPAΠIΔOC EΠIΔOYC EIC TOYTO META TO
EΞ ETOYC ΔIΔOMENON KAI TO ΛOIΠὸν
ΑΝΑΛΩΘΕΝ ΔΑΠΑΝΗΜΑ ἐκ ΦIΛOTIMIAC
ἐπὶ I · ΙCΠC[illegible]INOY ΕΠΑΡΧΟΥ ΑΙΓΥΠΤΟυ
ΕΠICTPATHΓOYNTOC AYPHΛIOY IACONOC
CTPATHΓOYNTOC APTEMIΔΩPOY
ETOYC KA EΠEIΦI

Date : 25 juin 181.

P. 284. Inscription du 13 mai 88.

P. 288. Inscription en vers. Allusion à un soldat, dont le corps n'est pas mentionné.

P. 290. Mendès. Inscription copiée en 1882 par M. Maspero (*Rev. Arch.*, I, p. 207).

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1901.

P. 209. Domaszewski. Observations sur l'inscription de Tenos relative à P. Quintilius Varus (plus haut, n° 18).

Id., 1902.

P. 7 et 8. A. Heidelberg, inscriptions funéraires.

63) D · M ·
R E S P E C T O · B E
N
R I · A N · X X I I I C · S · E X P ·
I O R A T O R I · C A N
D I D V S · B E R I · F R A T · P R O C ·

N marque de carrier. — Observations de M. v. Domaszewski sur les *exploratores*.

Lire : *Respecto Beri (filio) an(norum) XXIII c(aro) s(uis)? exploratori Candidus Beri (filius) frat(er) proc(urator)*.

Même provenance.

64) D M
P A C V · B E R V I F R A T R I B V
S M O N I M E N T V M P O S I T
S E C V N D O B E R V I E T M A S
V E T I N C E C O N I V G I E T M A T
T I O E T P I A C I D E N E P T I A E ·
F I I I E S I C V N D I
D · S P ·
V N G A R I O L O C V M D E D
I T

Beruus, Mattius, Ungario, Pacu, Masuetinca, noms germaniques. l. 7 ; *d(e) s(ua) p(ecunia)*.

P. 49. A Nimègue : marques de fabrique sur des poteries romaines.

P. 50. Waltzing. Nouvelle lecture de l'inscription de Tongres (*Ann. épigr.*, 1901, n° 78).

P. 65. A Wiesbaden.

65) *i* O M
t. F L A V I V S
g A L L I C V S
p R O · S V I S
v. S · L · L · M

P. 66. Même provenance.

66) I N · H · D · D
D · I · M
C · V A *r* O
N I V S
L V P V L V

l. 1 et 2 : *in h(onorem) d(omus) d(ivinae), d(eo) i(nvicto) M(ithrae)*. — l. 5. *Lupulu(s)*.

Ibid. Même provenance :

67)
. . . N I O C O S · P E R
M I T E N T E V A R O N I O L V
P V L O I N S V O

P. 67. Même provenance.

68) I N · H · D · D
D E O S O L I I N V I C
T O C · S I L V I N I V S
M A E R N I N V S · E · L
A D I V T O R I V S A T
T I L L V S · E · C · V E T
T I N I V S P A T E R N V S
V E · L E G · $\overline{\text{XXII}}$ · V · S
L · M · P E R M I T T E N
E · V A R O N I O L V P
V L O · I N S V O

l. 8. *Vet(erani) leg(ionis) XXII v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito)*.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, IX, 1898.

P. 338-382. L. Poinssot. Inscriptions de Bulgarie.

P. 340. A Arcar (Mésie Supérieure).

69)
I · O · M · D
P R O S I M P ·
D · N · M · AVR ·
AN̄ONIN̄ PI ·
FELICIS · N̄G ·
SAC · PICTA · E · FLA
VIVS · G · V · GAQNE
P O S

l. 1 et 2 : *J(ovi) O(ptimo) M(aximo) D(olicheno) pro s(alute) imp(eratoris) d(omini) n(ostri) M. Aur(elii)*.

l. 6 : *Sac.....* (gentilice).

l. 7 : surnom douteux.

P. 342. Même endroit.

70)
hERCVLI INVICTo
AVR ERODES ·
E IVL · SVPER ·
PRO S · COLLEGI
V A · M · POS ·

l. 4 : *pro s(alute) collegi(i)*. — l. 5 : *v(otum) [l(ibens)] a(nimo) m(erenti) pos(uerunt)*.

P. 3. A Kutlovitza (Mésie Inférieure, ancienne *regio Montanensium*).

71)
C V M P R I M V M
V E N I M O N T A
N I S E T N V M I N
V I D I D E A B V S
V O T V M V O V I
V T P O T V I P O S
u I
M A L L I A A E
M I L I A N A D O
M O R O M A FRu
M E N T O p VBLI
CO CVM FILIo SVO
M R E S T I T V I t

l. 2 et 3 : *Montanis* est peut-être le nom du chef-lieu de la *regio Montanensium*, *Montana*. — l. 10 et 11 : la dédicante est dite *frumento publico*, participant par faveur spéciale aux *frumentationes publicae*.

P. 376 et 378. Inscriptions funéraires de Gaouréni (Mésie Inférieure).

P. 376. A Guiguen, fragment de dédicace impériale provenant d'un arc de triomphe.

P. 378. A. Nicup (*Nikopolis ad Istrum*), borne de délimitation entre la Thrace et la Mésie (voir ci-dessous, n° 106).

NOTIZIE DEGLI SCAVI, 1901.

P. 420. A Rome, près des Thermes de Dioclétien : on a retrouvé le texte original de l'inscription publiée d'après une copie au *C. I. L.*, VI, 1967.

P. 435. Dans un faubourg de Pompeï, sur le col d'une amphore :

72)
AB CLODIO CLEMENTE · DE
SVPERIORE · SINE · DEFRITO

l. 2 : *defrito* pour *defruto*, vin cuit. — Le vin récolté sur le Vésuve est appelé *superior*, par rapport à celui de la vallée du Sarno ; il était pur et sans mélange de vin cuit.

P. 484-495. Marucchi. Inscriptions récemment découvertes dans les catacombes romaines.

P. 485. Cimetière de Priscille.

73)
P · MARCELLO · BETERANO
AA GG NN EQ R

l. 1. *Veterano* ; l. 2. *Augustorum duorum nostrorum* (Septime Sévère et Caracalla) *eq(uiti) r(omano)*.

P. 487.

74)
. . . . TIAE A
*con*STANTI*a* (?)
*signu*M CRISTI *accepit*?
*vixi*T AN · VIIII · *mens* . . . .
dep . . . . *i*VLIANO ET *sallustio conss.*

Date : 363 ap. J.-C.

P. 491. Cimetière de Sainte-Agnès (*via Nomentana*).

75)
+ HIC REQVIESCIT IN PACE +
SERENA ABBATISSA ø SV ø
QVAE VIXIT ANNVS ø PM LXXXV
DEP ø ↄII ø ID ø MAI ø SENATORE
+ VC ø CONS ø

Date : 514 ap. J.-C. C'est la plus ancienne inscription connue mentionnant une *abbatissa*.

l. 3. *quae vixit ann[o]s p(lus) m(inus) LXXXV ; dep(osita) VIII Id(us) Mai(as) Senatore v(iro) c(larissimo) cons(ule)*.

P. 493. Même provenance.

76)
☩ MARCELLINE · BENEMERENTI
IN · PACE · DEP · PRI · NONA
S MAIAS LIMENIO CATVLINO

l. 3. *Limenio (et) Catulino (consulibus)* : 349 ap. J.-C.

P. 497. A Rocciano (en Picenum).

77)
D · M · S
L · SEPT · MARCELLIANO
F▨V · EX CORNIC · PRAEFF
▨DVOBVS · FRATRIBVS · GERMAN
L · SEPT · DOMITIANO · F · M · V ·
EX · PRIMIP ▨▨▨▨

l. 3 et 5 : [*e*](*gregiae*) *m(emoriae) v(iro)*.

P. 512. A Cività Lavinia.

78) IVN*oni* RE*gi*NAE
TI · CLAVDIVS · AVG · L
CAPITO DIODORIAN
CLAVDIA · EMMA
CLAVDIVS ATTICVS
CLAVDIVS FELIX
SEVIRI AVGVSTALES
dono DED

P. 528. A Norba, fragments d'une inscription en lettres archaïques :

79) C · B. . . . . ATTALVS *ded*IT DIANAE DONVM

Date probable : IIe siècle avant l'ère chrétienne. Le cognomen *Attalus* fait penser qu'il s'agit d'un affranchi.

ID., 1902.

P. 1. A Imola (en Cispadane) :

80) GENIO
M · N
SVAVIS ET
TYRANNVS · L

l. 2. *M(arci) n(ostri)*.

P. 17. Inscriptions funéraires de Rome, *via Salaria*.

P. 18. Même provenance.

81) D M
T · FL · HELIODORO
FILIO · DVLCISSIM
O · QVI VIX · ANNIS · III
MENS · X · DIEB · VIIII
T · FL · MAXIMVS
EVOK · AVG · N · PAT
ER · ET · AVRELIA · A
NTONINA · MAT
ER · PARENTES
· PIENTISSIMI
FECERVNT
Ø Ø Ø

P. 40. A Lokroi Epizephyrioi (Bruttium). Épitaphe en lettres archaïques :

82) D Ø M
VAGELLIA
TYCHE VIXI
ANNIS · XXXXII
FILI · A · MATRI
PIENTISIME FEC

Sur la *gens* locrienne *Vagellia*, cf. *C. I. L.*, X, 28 et 35; *Not. degli Scavi*, 1890, p. 263.

P. 41. Même provenance.

83) D m
SEPPTIMVS (*sic*)
*v*IXIT A
XXX · V · COL · LECI · VS (*sic*)
GENI · MV · NI · CI *p i*
ET CON · IVXS · BENE
[illegible] RVT

l. 4 et 5 : *Collegius Genii municipii*. — l. 6 : *bene* [*m(erenti) fece*]*ru(n)t*.

P. 53-56. Gatti. Inscriptions funéraires de Rome, *via Salaria*.

P. 53. Même provenance :

84) D M
CLAVDIAE ACTE
SCANTIVS TELES
PHORVS COIVGI R · M

l. 3 et 4 : *Telesphorus, co(n)jugi* [*b(ene)*] *m(erenti)*.

Même provenance.

85) Q · BRVTIVS
P · F · QVIR · V
MERCATOR · BOVA

DE · CAMPO · HEIC
CVBĀ · FRVGI
CASTV AMABILI
OMINIBVS
BRVTIA · Q · L · RVFA
PIA · PATRONO
DVM · VIXSIT
PLACVIT

Q. Brutius P. f(ilius) Quir(ina tribu) v(ivus), mercator bova(rius).

P. 55. Même provenance.

86) POMPE*ia mem*PHIS · FECIT · SIBI ET
CN · POMPEIO · IVCVNDO · CONIVGI
SVO · AVRIFICI · VIXIT · ANNOS · XXXV · ET
CN · POMPEIO · FRVCTO · LIBERTO · SVO
AVRIFICI · VIXIT · ANNOS · XXXX · ET · LIBERTIS
LIBERTABVSQVE · SVIS · POSTERISQVE EORV*m*

P. 56. Même provenance.

87) P · GRATT[illegible]
P · L · HERACL[illegible]
MAG · DE[illegible]

Il s'agit d'un *magister* du collège funéraire composé par les esclaves et affranchis de P. Grattius. Cf. *Ann. épigr.*, 1901, n° 147.

Ibid. Même provenance.

88) VN
SOC · D · S · D

Soc(ii) d(e) s(uo) d(ant). — Ce fragment se rapporte également à un collège funéraire d'affranchis.

P. 68. A Fossa (Samnium) :

89)
AVREL ø MVCATRA ø R
MIL · LEGION · SAG · PA
FILIPI · ANI ø CHO V
STATO PRIORIS
STATIONARIVS MVNI
CIPIO HABAE[illegible] INBICTO
DAEO PROMISV FEC
LIBIES HMIM

Copie qui paraît imparfaite. Il semble qu'il faille lire : *Aurel(ius) Mucatra mil(es) legion(is) ... A[u]g(ustae) [c(enturia)] Filipiani, cho(rtis) V [ha]stat[i] prioris, stationarius municipio Habae..... inbicto Daeo promis(s)u(m) fec(it) libe(n)s anim(o).*

l. 6. *Municipium Habae*[*ia*] pour *Aveia.*

P. 69. A Larino (Apulie), inscriptions funéraires.

Revue archéologique, 1901, II.

P. 435. A Nesazio, en Istrie, près de Pola (plus haut, n° 51).

Id., 1902, I.

P. 125. Inscriptions funéraires de Smyrne, publiée par F. Cumont dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, 1901.

P. 207. P. Monceaux. Deux inscriptions funéraires inédites d'Henchir-Djouana (Tunisie). Examen de deux autres textes de même pro-

venance déjà publiés (*Ann. épigr.*, 1901, n° 105), où l'on peut saisir la trace d'influences judaïsantes.

REVUE CELTIQUE, 1902.

P. 50. Th. Reinach. Remarques sur les n^os^ 5708, 5709 et 5710 du *C. I. L.*, XII (inscriptions de Salins, en Tarantaise). Le dernier de ces textes devrait se lire, d'après M. Reinach :

90)

EX VOTO HERCVLEI OGMIO

Hercules Ogmius, dieu celtique identifié à l'Hercule gréco-romain.

REVUE DE PHILOLOGIE, 1902.

P. 5. Fr. Cumont. Observations sur une dédicace à Jupiter Dolichenus (*C. I. L.*, III, 1128); compléments nouveaux.

P. 213. P. Foucart. Une statue de Polyclète : observations sur une inscription grecque de Rome déjà connue (*Ann. épigr.*, 1892, n° 25).

P. 219. R. Poupardin. Note sur un manuscrit épigraphique de la Bibliothèque Vallicelliane à Rome : quelques indications nouvelles de provenances sur des textes figurant au *C. I. L.*, XII.

P. 222. L. Dautremer. Inscription métrique de Timgad relative à un magistrat nouvellement promu en l'honneur duquel avait été dédié un monument représentant une victoire ailée.

91) *Ales homo, numen virtus et gloria pal(mae),*
Romuleis praepes virgo fecunda tropeis,
Sic stetit ut Romam victus cognosceret orbis,
Omine quo residens metum, dolos, jurgia vincas,
Et comitatus agas provectus gaudia, palmas.

Date probable : seconde moitié du IV^e^ siècle.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1901.

P. 259. Perdrizet. Fragment d'inscription provenant du grand sanctuaire de Beryte, sanctuaire de Baal Marcod (*Ann. épigr.*, 1901, n° 65).

P. 264. Perdrizet cite d'après Dussaud et Macler, *Voyage archéologique au Safâ et dans le Djebel ed-Drûz*, une dédicace trouvée au village de Ham, ancienne κώμη Χάμων :

92)

Μερκουρίῳ δωμίνῳ κώμης Χάμωνος ἔτους δπυ. Τῖτος ἱερεὺς Ἰαύδα, ἱεροταμίαι Βάσος Σααρίτα κὲ Οὔβεσ(ος). Ἡ κώμη ἐπόησεν κὲ τὴν δαπάνην τῆς κώμης Βηλίαβος Σαφάρα ἔγραψεν. Φλάκκος ὁ τεχνίτης.

Date : 484 de l'ère séleucide, 173 de la nôtre.

P. 265. A Ak-Hissar, ancienne Thyatire, près de Smyrne.

93) Ἀγαθῇ Τύχῃ
Ἡ φιλοσέβαστος βουλὴ
Α. Ἰούλ. Νικόμαχον δεκα-

πρωτεύσαντα, πανηγυριαρχήσαντα τῶν μεγάλων Αὐγουστείων, γυμνασιαρχήσαντα, ἀποδοχέα δημοσίων γραμμάτων, ἐργεπιστατήσαντα, ἱππαρχήσαντα, στρατηγήσαντα, γραμματεύσαντα βουλῆς, δήμου, ἀγορανομήσαντα, ἀποδέκτην τῶν πολειτικῶν χρημάτων καὶ ἄλλας ἀρχὰς καὶ λειτουργίας ἐκτελέσαντα τῇ γλυκυτάτῃ πατρίδι.

P. 267. Même provenance :

94) Ὁ δῆμος
Ἀθηνάδην
Πυθοδώρου
νικήσαντα
Ῥωμαῖα τὰ ἐν [Ἔ]
φέσωι παῖδας
δίαυλον.

Allusion aux jeux donnés à Éphèse en l'honneur de la déesse Rome.

P. 269 et suiv. W. M. Ramsay. Inscriptions de Phrygie.

P. 272. A Erjisch, inscription d'origine juive, déjà publiée par Ramsay, *Cities and Bishoprics*, n° 559. Nouvelle lecture :

95)
τὸν κατασκευασθέντα οἶκον ὑπὸ
Ἰουλίας Σευήρας ø Γ ø Τυρρώνιος Κλάδος ὁ διὰ βίου ἀρχισυνάγωγος ø καὶ
Λούκιος Λουκίου [ἀρχισυνά]γωγος ø
καὶ Ποπίλιος [πρῶτος? Ῥοῦφος? ἄ]ρχων ἐπεσκεύασαν ἐκ τ[ῶν ἰδίων κ]αὶ τῶν συνκαταθεμένων. . . . . .ιν τοὺς τοίχους καὶ τὴν ὀροφ[ὴν, καὶ] ἐποίησαν τὴν τῶν θυρίδων ἀσφάλειαν καὶ τὸν
λυπὸν πάντα κόσμον · οὕστινας κ[αὶ] ἡ συναγωγὴ ἐτείμησεν ὅπλῳ ἐπιχρύσῳ διά τε τὴν ἐνάρετον αὐτῶν [βί]ωσίν καὶ τὴν π[ρ]ὸς τὴν συναγωγὴν εὔνοιάν τε καὶ σπουδήν.

La présence d'archontes et de chefs de la synagogue est caractéristique d'une organisation juive.

P. 273. A Banas, inscription provenant d'Akmonia : conclusion du testament de T. Praxias instituant un culte en son honneur après sa mort.

96)
δ]ιανομὴν με[....
ὑπὸ τοῦ Πραξίου πρὸς τῷ μνημείῳ αὐτοῦ ἀπε[....
...]ους, ἐξαναριθμεῖσθαι δὲ ἐς τὸν τῶν τελευτῶν τῶν[....

τοὺς ἐξ αὐτῶν ἐπιγεννωμένων μέχρι τ[ῶ]ν ἐξηγείν[εσ-
θαί τε τὴν κατάκλισιν μηνὸς Πανήμου ἡμέρᾳ εὐδαιμοσύνης
καὶ ἀπὸ τῆς προσόδου ταύτης ἐπὶ τὸ μνημεῖον τοῦ Πραξίου
φέρεσθαι ὑπὸ τῶν ἀρχόντων τῆς πόλεως καὶ τοῦ γραμματέως
τῆς βουλῆς ῥόδα δηναρίων δέκα δύο · προνοεῖν δὲ τὴν τε [β]ουλ[ὴν] καὶ
τοὺς κατ᾽ ἐνιαυτὸν ἰς τὰς ἀρχὰς καθισταμένους πάντας τῶν
ἀπελευθέρων, καὶ ὅπως μηδὲν τοῦ μνημείου τούτου ἢ τῶν περὶ [αὐ-]
τὸ ῥυτειῶν ἢ οἰκοδομιῶν ἐλασσωθῇ ἢ ἐξαλλοτριωθῇ κατὰ μηδέ-
να τρόπον · τοῦτο δὲ τὸ ψήφισμα νενομοθετῆσθαι τῷ αἰῶνι τῆς Ῥω-
μαίων ἡγεμονίας φυλαχθησόμενον, μηδενὸς ἐξουσίαν ἔχοντος
ἀλλάξαι τι τῶν δεδογμένων ἢ μεταποιῆσαι ἢ εἰς ἑτέραν τινὰ
χρείαν μετενενκεῖν κατὰ μηδένα τρόπον · πάντας δὲ κοινῇ
καὶ καθ᾽ ἕνα προνοεῖσθαι ὑπὲρ τοῦ φυλαχθῆναι τὰ ἐψηφισμένα
κοινὰ καὶ ἀνεπιχείρητα πρὸς τῆ Τίτου Πραξίου διαταγῇ · [ἐμοὶ δὲ]
μόνῳ ἐξεῖναι τῶν ἐν τῷ ψηφίσματι γεγραμμένων ἀ[λλ]άξα[ι]
τι ἢ διορθῶσαι ἢ τοῖς γεγραμμένοις προσδιατάξασθαι · εἶν[αι]
δὲ τοῖς δεδογμένοις πᾶσι καὶ μάλιστα ἵνα μόνοι οἱ παρόντες
καὶ κατακλεινόμενοι βουλευταὶ λαμβάνωσι τὴν διανομὴν
τα]υτὴν, ἐπι[σ]κό[που]ς καὶ μάρτυρας θεοὺς Σ[εβ]αστοὺς καὶ θε-
[οὺς] πατρίου[ς] καὶ Δία Στοδμηνὸν καὶ Σωτῆρα Ἀσκληπιὸν καὶ Ἀρ[τέ-
μιδα] Ἐφεσίαν κοινῇ τε ὑπὸ πάντων καὶ καθ᾽ ἕνα ἐπικεκλημέ[νοι τῶν
οὕτω]ς ἐψηφισμένων φύλακας · παρακεκλῆσθαι δὲ τὸν γραμ[ματ-
έα τῆς β]ουλῆς καὶ ἱερέα Ἀσκληπιάδην ὅπως καὶ μετὰ τὸν[.....
...]αὐτὸν πρόνοιαν ποιῆσαι [τ]ῶν ὑπὸ τοῦ Πραξ[ίου διατεθει-
μένων ? τε] καὶ διατεταγμένων εἰς τὸ διηνεκές, καθὼς καὶ...
.....]ου παρεκα.... χόντων δογματογράφον γον....
.....]αν τοῦ Ἑκατέου τοῦ Ποντικοῦ Ἀλεξάνδρου
....ἐκυριώθη πρὸ τ[ριῶν] Νωνῶν Μαρτίων [Αὐτοκρά-
τορι Δομ]τιανῷ Καίσαρι Σεβαστῷ Γερμανικῷ Σ[.....
ἔτους ρο]θ′, μηνὸς Ξανδικοῦ τρισκαι[δεκάτου
ἐγράφη ? δ]ιὰ Ἑρμογένου δημοσίου.

Date : 95 ap. J.-C. — l. 12 : allusion intéressante à l'éternité de l'empire romain.

P. 275. Même provenance.

97) Ἀγαθῇ Τύχῃ · κατὰ ψήφισμα πάνδημον ⌀ ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμ[ος καὶ ἡ] γερουσία ⌀ καὶ φ[υλὴ Ἀρτε]μεισιὰς ἐτείμ[ησαν Λεύ]κιον Ἐγνάτιο[ν Λ.υἱ]ὸν Τηρητείνᾳ Κουᾶρ[τον ἔ]παρχον σπείρης ε′....διανῆς, ἐπιμελ[ητὴν] εἰλῆς Σεβαστῆς Διδύμου, χει-

λίαρχον λεγιῶνος η΄ Αὐγούστης, ἔπ[αρ]χον εἴλης.... Α[ὐ]γού[στης], κτίστην καὶ ε[ὐεργέτην] τῆς πατρίδος.

P. 279. A Ambar-Arasi (Phrygie) :

98)

[Αὐτοκράτορι Καίσαρι Τραιανῷ] Ἀδριανῷ Σεβ. [Θεοῦ Τρα]ιανοῦ υἱ[ῷ], Θεοῦ Νερού[α υἱω]ν[ῷ], Σιδαμαριωτῶν ἡ [βουλὴ] καὶ ὁ δῆμος τὸ βαλανε[ῖον] καθιέρωσαν, ἐπὶ [Βρουττίου Πραί]σεντος πρεσβ. καὶ ἀν[τιστρατή]γου Σεβ. ἐπι[μεληθέντος....]

C. Bruttius Praesens, cité ici comme gouverneur, fut consul pour la seconde fois avec l'empereur Antonin le Pieux en 139.

P. 356. A Sinope.

99)

OLCINIVS
MACRINVS
7 *le*G XXII PRI
M I G P F
V S L M

l. 4 : *P(iae) F(idelis) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*.

ID., 1902.

P. 46 et planche III. Jullian. Sur l'inscription d'Hasparren (*C. I. L.*, XIII, 412) reproduite en phototypie; elle date du second siècle.

P. 47. Gassies. Sur une inscription de Melun (*C. I. L.*, XIII, 3026). Au lieu de *ser(vus) Ap(ollini) d(eo) v(otum)*, il faudrait lire : *Serap[i] d(eo) v(otum)*, ou peut-être *Serapid(i)*.

P. 53, 100. Waltzing. Sur l'inscription de Tongres (*Ann. épigr.*, 1901, n° 78). Il faut lire au début [*V*]*olka*[*no*] *s(acrum)* et non [*S*]*oli A*[*ug(usto)*].

P. 77. Chapot. Observations sur les inscriptions d'Akmonia de Phrygie déjà publiées par Ramsay (*Rev. des Ét. Anc.*, 1901, p. 272 et 275; cf. ci-dessus, n^os^ 96 et 97); nouvelles lectures et fac-similés.

P. 145. Dessau reproduit une inscription de Guadalete (Espagne) publiée dans le *Boletin de la R. Academia de la Historia*, XXXIX, 308 :

101)

MARTIALI
L · CORNELI
PVSIONIS
SER

Le préteur L. Cornelius Pusio, connu par une inscription de Rome (*Ann. épigr.*, 1893, n° 71) serait d'origine espagnole.

P. 147. A Ampurias (d'après la même revue espagnole, XXXVI, 497).

102)

APPIO CLAVDIO
PVI

Dessau se demande si ce texte ne concernerait pas Appius Claudius Pulcher qui gouverna l'Espagne après son consulat en 38 av. J.-C.

P. 138. Fr. Cumont. Le pontarque et l'ἀρχιερεὺς Πόντου d'après les inscriptions.

P. 295. Contoléon. Inscriptions d'Asie Mineure.

P. 303. A Temenothyrae (Lydie).

103)

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος
ἐτίμησαν Καπίτωνα
Σωκράτους πρε(σ)βεύσαντα ἐπὶ τοὺς κυρίους
αὐτοκράτορας σὺν καὶ
τῷ υἱῷ Σωκράτῃ
σπουδα(ί)ως καὶ
πιστῶς.

P. 303, à Tralles (Lydie) :

104) Φλαούιον
Διαδούμενον [ἱερέα?]
τοῦ Σεβαστοῦ ὑπ[α]-
τικῶν συγγεν[ῆ]
ἡ κρατίστη Κλαυδία
βουλὴ καὶ ὁ δ[ῆμος τῆς]
λαμπροτάτη[ς].....
πόλεως τῆς.....
νεωκόρου τῶ[ν Σεβαστῶν?]
καὶ ἱερᾶς τ....
ρασίου κ.....
τῆς ἱερωτ[άτης....
τοῦ Καισαρ[έων?]
[Τραλλια]νῶν πόλ[εως]
διὰ τὴν [γενομένην?]
ἐν ταῖς ἀρχαῖς [καὶ λειτουργίαις εὔνοια[ν...
....φιλοτιμο....

P. 350. Suite des études d'Is. Lévy sur la vie municipale de l'Asie Mineure au temps des Antonins.

SBORNIK ZU NARODNI UMOTVORENIA, NAUKA I KNIZNINA, publié par le Ministère de l'Instruction publique à Sofia (en bulgare), t. XVIII, 1901.

P. 704-812. Dobrusky. Matériaux d'archéologie en Bulgarie, 5e partie.

P. 707. A Nicup (Nikopolis ad Istrum).

105)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΙΟΥΛΙΑΝ ΔΟΜΝΑΝ ΘΕΑΝ ΣΕΒ ΜΗΤΕ
ΡΑ ΚΑΣΤΡΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ Λ ΣΕΠΤΙΜΙ
ΟΥ ΣΕΥΗΡΟΥ ΠΕΡΤΙΝΑΚΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒΟΥΣ
ΠΑΡΘΙΚΟΥ ΒΡΕΤΑΝΝΙΚΟΥ ΑΡΑΒΙΚΟΥ ΑΔΙΑΒΗ
ΝΙΚΟΥ ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ ΜΕΓΙΣΤΟΥ ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ Ε
ΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ ΙϚ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΤΟ ΙΑ ΥΠΑ
ΤΟΥ ΤΟ Η ΠΑΤΡΟΣ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΓΥΝΑΙΚΑ ΙϾ ΑΥΤΟ
ΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΜΑΡΚΟΥ ΑΥΡΗΛ ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ
ΣΕΒ καὶ Λ. σεπτιμίου γέτα καίσαρος ΜΗΤΕΡΑ ΥΠΑ
ΤΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ Γ ΟΟΥΕΙΝΙΟΥ ΤΕΡΤΥΛ
ΛΟΥ ΠΡΕΣΒ ΣΕΒ ΑΝΤΙϚΤΡ Η ΙΕΡΩΤΑΤΗ ΒΟΥΛΗ
Κ Ο ΚΡΑΤΙΣΤΟΣ ΔΗΜΟΣ ΟΥΛΠΙΑΣ ΝΙΚΟΠΟΛΕ
ΩΣ ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΙΣΤΡΟΝ ΑΝΕΣΤΗΣΕΝ

Date : 198-199 ap. J.-C. | P. 713. Même provenance.

106)

EX AVCTORI
TATE IMP CAESARIS
DIVI TRAIANI PARTHI
CI FILII DIVI NERVAE
NEPOTIS TRAIANI HA
DRIANI AVG P F PONT
IFICI MAXIMO TRI
BVNICIAE POTEST*atis*
XX COS III M AN*tius*
RVFINVS INTE*r moe*
SOS ET THRACES *fi*
NES POSVIT

Date : 136 ap. J.-C. Cf. un document analogue *C. I. L.*, III, 749, | 12407.
P. 716. Même provenance.

107)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΛΟΥΚΙΟΝ ΑΙΛΙΟΝ ΚΑΙΣΑ
ΡΑ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΤΡΑΙ
ΑΝΟΥ ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΚΑΙ
ΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΥΙΟΝ
ΘΕΟΥ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΠΑΡΘΙ
ΚΟΥ ΥΙΩΝΟΝ ΘΕΟΥ ΝΕΡ
ΟΥΑ ΕΚΓΟΝΟΝ ΔΗΜΑΡ
ΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΥΠΑΤΟΝ
ΤΟ Β Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗ
ΜΟΣ ΟΥΛΠΙΑΣ ΝΕΙΚΟΠΟ
ΛΕΩΣ ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΙΣΤΡΩ

Date : 137 ap. J.-C. | P. 717. Même provenance.

108)

Ἀγαθῇ τύχῃ
ΑΥΡΗΛΙΟΝ ΟΥΗΡΟΝ ΚΑΙΣΑΡΑ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ Τ ΑΙΛΙΟΥ
ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΕΥ
ΣΕΒΟΥΣ ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ ΜΕΓΙΣΤΟΥ ΔΗΜΑΡ
ΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ ΚΒ ΥΠΑΤΟΥ ΤΟ Δ
ΠΑΤΡΟΣ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΥΙΟΝ Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ
ΟΥΛΠΙΑΣ ΝΕΙΚΟΠΟΛΕΩΣ ΠΡΟΣ ΙΣΤΡΟΝ
ΑΝΕΣΤΗΣΕΝ

Date : 159 ap. J.-C.

P. 718. Même provenance.

109) ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΛΟΥΚΙΟΝ ΑΙΛΙΟΝ ΚΟΜΜΟΔΟΝ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΤΙΤΟΥ ΑΙΛΙΟΥ
ἀδριανοῦ ἀντωνείνου σεβαστοῦ

P. 718. Même provenance.

110)
....καίσαΡΟΣ ΚΑΙ ΦΑΥΣΤΕίνης σεβ. καὶ ΤΩΝ ΠΑΙΔΩΝ ΚΑΙ ΤΩΝ
.....ΥΤΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΑΝέστΗΣΕΝ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ

P. 718. Même provenance.

111) ΙΟΥΛΙΑΝ ΔΟΜΝΑΝ ΘΕΑΝ ΣΕΒ ΜΗ
ΤΕΡΑ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣ Μ ΑΥΡ
ΣΕΥΗΡΟΥ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ ΕΥΣΕΒ ΣΕΒ
ΠΑΡΘΙ ΜΕΓ ΒΡΥΤ ΜΕΓ ΚΑΙ ΜΗΤΕΡΑ
ΙΕΡΩΝ ΣΤΡΑΤΕΥΜΑΤΩΝ ΚΑΙ ΣΥΓΚΛΗ
ΤΟΥ ΚΑΙ ΔΗΜΟΥ ΡΩΜΑΙΩΝ Μ ΙΟΥ
ΝΙΟΣ ΛΟΥΚΙΑΝΟΣ ΑΡΧιΕΡΑΤΙΚΟΣ
ΚΑΙ ΟΥΛΠΙΑ ΑΓΡΕΙΠΠΕΙΝΑ ΑΡΧιΕ
ΡΑΤΙΚΗ ΣΥΜΒΙΟΣ ΑΥΤΟΥ ΕΚ ΤΩΝ Ι
ΔΙΩΝ ΑΝΕΣΤΗΣΑΝ

l. 4. Παρθι(κοῦ) Μεγ(ίστου) Βρυτ(αννικοῦ) Μεγ(ίστου).

P. 719. Même provenance.

112) ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΙΟΥΛΙΑΝ ΣΕΒΑΣΤΗΝ ΜΗΤΕΡΑ ΚΑΣΤΡΩΝ
Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΝΕΙΚΟΠΟΛΙΤΩΝ ΠΡΟΣ
ΙΣΤΡΩ ΠΟΛΕΩς ΑΝΕΣΤΗΣΕΝ
ΕΥΤΥΧΩΣ

P. 720. Même provenance.

113)
αὐτοκράτορα καίσαΡΑ ΜΑΡΚΟΝ ΑΥΡΗΛΙΟΝ ΣΕΒΗΡΟΝ
θεοῦ ἀντωΝΕΙΝΟΥ ΕΚΓΟΝΟΝ ΘΕΟΥ ΣΕΒΗΡΟΥ υἱὸν
ἡ βουλὴ κ ὁ δῆμος νεικοπολειτΩΝ ΠΡΟΣ ΙΣΤΡΩ ΠΟΛΕΩΣ ΑΝΕΣΤΗΣΕΝ

P. 720. Même provenance. (Quelques ligatures que nous ne reproduisons pas.) Voir la planche annexée.

114) ΑΓΑΘΗΙ

ΙΟΥΛΙΑΝ ΔΟΜΝΑΝ ΘΕΑΝ ΣΕΒΑΣΤΗΝ ΜΗΤΕΡΑ ΚΑΣΤΡΩΝ ΑΥ
ΕΥΣΕΒΟΥΣ ΠΑΡΘΙΚΟΥ ΒΡΕΤΑΝΙΚΟΥ ΑΡΑΒΙΚΟΥ ΑΔΙΑΒΗ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΤΟ ΙΑ ΥΠΑΤΟΥ ΤΟ Η ΠΑΤΡΟΣ ΠΑΤΡ
ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΚΑΙ λ. σεπτιμίου γέτα καίσα
ΝΙΟΥ ΤΕΡΤΥΛΛΟΥ πρΕΣΒ ΣΕΒ ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΥ Η ΙΕΡΩ
πόλεως τῆς πρὸς ἴστρον ἀνέστησεν. Εὐτυχῶς.

116) ΑΓΑΘΗΙ

ΥΠΕΡ ΤΗΣ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡ Β Μ Β ΑΥΡ Β κορμόδου ΑΝΤωΝΕΙΝΟ
αὐτοκράτορος ΤΟ . . . ΥΠΑΤΟΥ ΤΟ Β Δ Β ΠΑΤΡΟΣ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΤΥΧΗΣ ΚΑΙ ΝΙΚΗΣ καΙ ΑΙΩΝΙΟΥ
ἡγ. τῆς ἐπαρχείας τοῦ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΥ ΗΓΕΜΟΝΟΣ Β ΙΟΥΛΙΟΥ ΚΑΣΤΟΥ Β ΠΡΕΣΒ Β ΣΕΒ Β
πρὸς ἴστρον πόλις τὸν ΠΕΡΙΠΑΤΟΝ ΚΑΤΕΣΚΕΥΑΣΕΝ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΠΡΟΣΟΔΩΝ Β Η

ΤΥΧΗΙ

ΟΚΡΑΤΟΡΟΣ Λ ΣΕΠΤΙΜΙΟΥ ΣΕΥΗΡΟΥ ΠΕΡΤΙΝΑΚΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ
ΚΟΥ ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ ΜΕΓΙΣΤΟΥ ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ Γ
ΙΟΣ ΓΥΝΑΙΚΑ ΚΑΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ Μ ΑΥΡΗΛΙΟΥ
Ϛ ΜΗΤΕΡΑ ΥΠΑΤΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ Γ ΟΥΕΙ
ΤΗ ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΚΡΑΤΙΣΤΟΣ ΔΗΜΟΣ ΟΥΛΠΙΑΣ ΝΕΙΚΟ

ΤΥΧΗΙ

ΥΒ ΣΕΒ Β ΓΕΡΜ Β ΣΑΡΜ Β ΒΡΕΤΑΝ Β ΑΡχιερέωΣ ΜΕΓΙΣΤΟΥ ἐΗΜΑΡΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ....
ΔΙΑΜΟΝΗΣ ΚΑΙ ΤΟΥ ΣΥΜΠΑΝΤΟΣ αὐτοῦ οἴΚΟΥ ΙΕρΑΣ ΤΕ ΣΥΓΚΛΗΤΟΥ ΚΑΙ ΔΗΜΟΥ ΡΩΜαίων
ΝΤΙΣ Β ΚΑΙ ΤΟΥ ΚΡΑΤΙΣΤΟΥ ΕΠΙΤΡόπου ΤΟΥ Β ΣΕΒ Β ΚΛ Β ΗΗΝΣΩΡΕΙΝΟΥ Η ΝΙΚΟΠΟΛΙΤΩΝ
ΕΜΟΝΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ Β ΙΟΥλίου ΚάσΤΟΥ Β ΚΑΙ ΑΠΟΙΕΡΩΣΑΝΤΟΣ ΑΥτόν. . . . . .

Date : 198-199 ap. J.-C.

115)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΤΟΝ ΜΕΓΙΣΤΟΝ Κ ΘΕΙΟΤΑΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟ
ΡΑ ΚΑΙΣΑΡΑ ΜΑΡΚΟΝ ΑΝΤΩΝΙΟΝ ΓΟΡΔΙΑΝΟΝ
ΕΥΣΕΒΗ ΕΥΤΥΧΗ ΣΕΒΑΣΤΟΝ Η ΒΟΥΛΗ Κ Ο
ΔΗΜΟΣ ΤΗΣ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗΣ ΝΕΙΚΟΠΟΛΕΙΤΩΝ
ΠΡΟΣ ΕΙΣΤΡΩ ΠΟΛΕΩΣ ΥΠΑΤΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΕΠΑΡ
ΧΙΟΥ [illegible] ΠΡΕΣΒ ΣΕΒ Α Ν
ΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΥ ΕΠΙ ΣΥΝΑΡΧΙΑΣ ΙΟΥΛΙΟΥ ΙΟΥΛΙα
ΝΟΥ ΑΡΧΙΕΡΑΤΙΚΟΥ Κ ΠΡΩΤΟΥ ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΕΠΙΜΕ
ΛΟΥΜΕΝΟΥ ΠΟΠΛΙΟΥ ΑΙΛΙΟΥ ΜΗΝΙΑΝΟΥ
ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ ΦΙΛΟΤΙΜΟΥ ΕΥΤΥΧΩΣ

Le nom du gouverneur est mutilé.

P. 723. Même provenance. Voir la planche annexée.

P. 721. Même provenance. (Id.)

Date : 184-185 ap. J.-C.

P. 724. Même provenance.

117)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
. . . . πατΡΟΣ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ
ἡγεμονεύοντος τῆς ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ Τ ΣΟΥΕΛΛίου μαρκιανοῦ
πρεσβευτοῦ σεβαστοῦ ἀντιστρατήγου

P. 729. Même provenance.

118)

ἀ γ α θ ΗΙ Τ Υ Χ Η Ι
Δ Ι Ι Κ Ε Ρ Α Υ Ν Ι Ω
Ε Υ Χ Α Ρ Ι Σ Τ Ο Υ Σ Α
Η ΠΟΛΙΣ ΑΝΕΣΤΗΣΕΝ
ΠΡΟ ΙΒ Κ ΑΥΓΟΥΣΤΩΝ
ΜΑΞΙΜΩ ⋉ ΠΑΤΕΡΝΩ ΥΠ

l. 5 : πρὸ ιϐ' Κ(αλανδῶν). — l. 6 : ὑπ(άτοις). — Date : 233 ap. J.-C.

P. 739. Même provenance.

119)

D M
MEMORIAE
T · LIB · SOTE
richO C · IVL · SA
[illegible] D · P · P
. . . PAGN
. . . OFRA
tri piissimo

l. 5. M. Dobruski explique : *d(is-pensator) p(ecuniae) p(ublicae)* ? mais les *dispensatores* sont toujours des esclaves.

P. 750. A Guiguen (*Colonia Ulpia Oescus*).

120)

VIVS
. . . S VET
COH III CAL
VIX AN L MIL AN X
H · S · E
MARTIALIS · H ·
F · C

l. 3. *Coh(ortis) III Gal(lorum).*

— l. 6 : *h(eres) f(aciendum) c(uravit)*.

P. 751. Même provenance.

121)

D M
L · FIRMO
L · F NARBO
VALENTIN
VETERANO
VIX ANN LXX
FIRMIA SE
CVNDA LIB
PATRONO
B M

l. 3. *Narbo(ne)*.

P. 755. A Belene (*Dimum* ; ancienne Mésie).

122)

NVMINI AVGVSTOR
ET GENIO P P HERMES
IVLIORVM IANV
ARI CAPITONIS
EPAPHRODITI
CONDVCTORVM
P P ILLYRICI ET
RIPAE THRACIAE
SER VIL POSVIT

l. 2 et 7 : *p(ublici) p(ortorii)*. — Inscription tout à fait semblable au *C. I. L.*, III, 751.

P. 757. A Kamenopole (Mésie).

123)

I · O · M ·
PRO S · IMP · VIC
TRVLLENS · PER
MAG ꝺ P · AEL · AT
TALVM ET T·A·SECVN*n*
DVM ꝺ ΑΓΑΘΟΚΛΗΣ ΕΠΟΙ
EI

l. 2 et 3 : *pro s(alute) imp(eratoris) vic(ani) Trullens(es)* ; l. 4 : *mag(istros)*.

P. 757. A Konino (Mésie).

124)

i. o. m.
PRO · SA̅ · IMP · F̅RMVS
AN̅CONI E NICOSTRA
TVS DEMOSTEN E ZO
ILVS CORCI LAPIDAR
PER MC BELLICIO VA̅
MNASEA POLLIO
VIC · TRVLLENSES
D · D · D · P

l. 3. *Antigoni* ; l. 4. *Demosten(is)* ; l. 5. *G(e)orgi*?, *lapidar(ii)* ; l. 6. *per mag(istros) Bellicio(m) Val(eriom)* ; l. 7. *Pollio(m)* ; l. 8. *vic(ani)* ; l. 9. *d(onum) d(ederunt) d(edicaverunt) p(osuerunt)*?

P. 760. A Lomec (ancienne *Sostra*, en Mésie).

Sur la face :

125)

IMP CAES
L · SEPTIMIO SEVERO
PIO PERTINACI AVG
ARABICO ADIABENICO
PARTH MAX PONT MAX
TRIB P VI IMP XI COS II
P P PROCONSVLI
DEDICANTE
C · OVINIO TERTVLLO
LEG AVGG PR PR
T · AVRELIVS AQVILA
PR*aef* COH II MATT
DEVOTVS NVMINI EIV*s*
DE SVO POSVIT

l. 12. *coh(ortis) II Matt(iacorum)*. Sur le côté :

A D XIII KAL · AVG
SATVRNINO ET GALLO COS

Date : 198 ap. J.-C.

P. 761. Même provenance.

126)

IMP CAESARI
CAIO IVLIO VERO
MAXIMINO
PONTIFICI MAX
TRIBVNICIAE PO
TEST P PATRIAE
COH I CISIPA
DENSIVM
DEVOTA NVMINI
MAIESTATIQ EIVS
D P QVAESTVR DE
DICANTE DOMITIO *praef*?
COH *eiusdem*?

l. 11 : *d(e) p(ecunia) quaestur(ae)*.

P. 762. Même provenance.

127)

IMP CAESARI
M ANT GORDIANO
P F INVICTO AVGVSTO P P
PONTIFICI MAXIMO
TRIB POTESTATE COS
II PROCONSVLI COH I
*h*ISP GORDIANA DEVO
TA NVMINI MAIESTA
TIQ EIVS DEDICANTE
[illegible]
LEG AVGVSTI PRO
PRAETORE

Date : entre 241 et 244 ap. J.-C.

P. 763. A Arćar (ancienne *Ratiaria*, en Mésie).

128) L · VITR*asio*
FLAMIN*ino*
LEG · AVG *pr. pr.*
MOESIA*e supe-*
RIORIS *col.*
VLP · TRA · *rat.*
D · *d*

l. 5 et 6 : *col(onia) Ul(pia) Tra(jana) Rat(iaria)*.

Ibid. Même provenance. Briques légionnaires :

129)

1° LEC · V · MC

Leg(ionis) V Mac(edonica)e.

2° L XIII CRĀ

Leg(ionis) XIII G(eminae)-Rat(iariae).

P. 765. A Lom (ancien *Almus*, en Mésie).

130) GEMINIVS SEVERVS EVOC LEG I IT
DOMI CELERI OPTI AVR DIONY IM PET INGE TES
PETRONS *Nepos*? COR MeTT AQVI IM VAL MIN COR
ANNI CELR OPTI PAPI VALE TVB POM[illegible]N TIB
AVREL CORNELIA C A IVL FELIX C A COC VRB CoR
PerENNI PRIMVS CO SAL VALES CoR IVL RVS EV

Geminius Severus evoc(atus) leg(ionis) I It(alicae), Domi(tius) Celeri(nus) opti(o), Aur(elius) Diony(sius) im(aginifer), Pet(ronius) Inge(nuus) tes(serarius), Petron(iu)s N[epos] cor(nicen), M[e]tt(ius) Aqui(la) im(aginifer), Val(erius) Min(utius) cor(nicen), Anni(us) Cel(e)r opti(o), Papi(rius) Vale(ns) tub(icen), Pom[ponius...n...] t[u]bicen, Aurel(ius) Cornelia(nus) c(ustos) a(rmorum), Jul(ius) Felix c(ustos) a(rmorum), Coc(ceius) Urb(icus) cor(nicen), P[er]enni(us) Primus co(rnicen), Sal(vius) Vale(n)s cor(nicen), Ju(lius) Rus(ticus) ev(ocatus).

P. 767. A Aptaat (Mésie) ; au-dessus et au-dessous d'un bas-relief représentant Epona :

131)

Au-dessus :

ΘΕΑΝ ΕΠΗΚΟΟΝ ἐπόνην?

Au-dessous :

ΑΙΛΙΟΣ ΠΑΥΛΙΝου ἀνέθηκεν

P. 770. A Silistria (*Durostorum*, en Mésie).

132)

SCVTV SPATA *p*VC
ELLARES ARCNIT
O TECTAS IMP D N
*m*AX AVG ET MA *x caes*
COS

Scutu(m) spata(m) [p]ugellares argento tectas Imp(eratore) d(omino) n(ostro) [M]ax(imiano) Aug(usto) et Ma[x(imiano) Caes(are)] co(n)s(ulibus).

Date : 297 ap. J.-C.

P. 770. Même provenance. Briques légionnaires :

133)

1° L E C X I C Γ

Leg(ionis) XI Cl(audiae)

2° LEC · VII · CL · P · F

P. 771. A Plovdiv (ancienne *Philippopolis* en Thrace) :

134)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΥΠΕΡ ΥΓΕΙΑC
ΚΑΙ ΝΕΙΚΕC Μ
ΑΥΡ ΑΝΤΩΝΕΙ
ΝΟΥ ΚΑΤΑ ΚΕΛΕΥ
CIN ΤΟΥ ΛΑΜΠΡΟ
ΤΑΤΟΥ ΥΠΑΤΙΚΟΥ
Κ · ΑΤΡΙΟΥ · ΚΛΟ
ΝΙΟΥ ΤΕΧΝΗC
ΒΥρCέων τόδε δῶρον?

l. 8 : K(οίντου) Ἀτρίου Κλονίου.

P. 773. Même provenance. Fragments très mutilés de dédicaces aux empereurs Septime Sevère et Caracalla.

P. 774. Même provenance.

135)

D *m*
C O E L I A I ▨
V E R V S ▨
A · COMMEN *cos?*
PROVINCØ *thraciae?*
CONIGIØ KA*rissimae*

l. 4 : *a commen(tariensibus) co(n)s(ularis).*

P. 775. A Karatair (ancien *Tugugerum*, en Thrace).

136)
ΑΓΑΤΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣΑΡΙ Μ ΑΝΤΩΝΙΩ
ΓΟΡΔΙΑΝΩ ΕΥΤΥΧΕΙ ΣΕΒΑΣΤΩ ΗΓΕΜΟΝΕΥ
ΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΘΡΑΚΩΝ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΑΤΙΟΥ ΚΕ
ΛΕΡΟΣ ΠΡΕΣΒΕΥΤΟΥ ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΥ Η ΛΑΜ
ΠΡΟΤΑΤΗ ΤΗΣ ΘΡΑΚΩΝ ΕΠΑΡΧΕΙΑΣ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΣ
ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΣ ΑΝΕΣΤΗΣΕΝ ΤΟ ΜΕΙΛΙΟΝ
ΙΒ

Date : entre 238 et 244.

P. 781. A Sofia (Serdika, en Thrace).

137)
ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΤΩ ΚΥΡΙΩ ΚΑΙ
ΠΡΟΣΤΑΤΗ Α
ΣΚΛΗΠΙΩ ΚΟΥΛ
ΚΟΥΣΣΗΝΩΙ
ΑΥΡ ΤΑΡΣΑΣ
Β Α Σ Σ Ο Υ $\overline{\text{Β}}$
Ε Υ Τ Υ Χ Ω Σ
Α Μ Α Ζ Ο Ν Ι

Culcussus ou *Culcussa*, ethnique inconnu.

P. 783. A Bouhovo, près de Sofia (Thrace).

138)
ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗΙ
ΕΠΗΚΟΩ ΘΕΩ
ΣΕΒΑΖΙΩ ΜΗΤΡΙ
ΚΩ · ΑΥΡ · ΑΣΤΙΚΟΣ
ΦΕΙΛΙΟΥ ΒΟΗΘΟΣ
ΚΟΡΝΙΚΟΥΛΑΡΙου
ΕΥΞΑΜΕΝΟΣ ΑΝΕΣΤΗΣεν
ΕΥΤΥΧΩΣ

P. 784-785. Inscriptions funéraires latines de Zeleni-Grad et de Krapec (Thrace).

P. 787. A Sliven (Thrace).

139)
Αγαθῇ τύΧΗ
ΘΕΩ ΑΠΟΛΛΩΝΙ ΓΕ
ΝΙΑΚΩ ΕΣΤΡΑΚΕΗΝΩ
ΑΤΤΙΟΣ ΤΕΡΤΙΑΝΟΣ
βΟΥΛΕΥΤ·ΤΗΣ ΤΡΑΙΑΝΕΩΝ
ἀνΕΣΤΗΣΕΝ ΥΠΕΡ ΕΑΥΤΟΥ
καὶ τῆς σΥΝΒΙΟΥ ΡΗΓΕΙΝΗΣ
καὶ τῶν ΤΕΚΝΩΝ
ΕὐΤΥΧΩΣ

P. 790. A Ahlan (Thrace).

140)
DEO · MHDYZEI · MENSAM
C · MINVTIVS LAETVS VETERAN
LEG · VII · C · P · F · PRO SE ET SVIS
V · S · L · M
IMP · VESPASIANO · VII · COS

ΑΝΤΙΟΧΕΟΣ ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΔΑΦΝΗΝ
ΤΟ ΤΕ ΔΩΡΟΝ

Date : 76 ap. J.-C. — l. 3 : *leg(ionis) VII C(laudiae) P(iae) F(idelis)*.

P. 798. A Comakovci, sur l'Isker, en Mésie Inférieure. Stèle funéraire au type du cavalier thrace :

141)

D · M
ZIA DINNIO
PREF ⌀ VEHI · VIX
ANN · LXX · MIL · AN
XXXV · ET AVRE ⌀
SALVIAE · VIX · AN
LXX · HIC · SEPVLTI SVN̄T
QVORVM MEMORIA
FILII BENE MERI PA͞RI
ET MA͞RI M · BITIANVS
PROT · DOMES · FECIT

l. 3 : *pr(a)ef(ecto) vehi(culorum)*; — l. 9 : *bene meri(to)*; — l. 11 : *prot(ector) domes(ticus)*.

STUDI E DOCUMENTI DI STORIA E DIRITTO, t. XXII, 1901.

P. 3. Tassistro, étude sur le mariage des soldats romains d'après les sources juridiques et historiques, les inscriptions et les papyrus.

P. 83. Cantarelli, le diocèse d'Italie depuis Dioclétien jusqu'à la fin de l'Empire d'Occident (grand usage des inscriptions).

P. 475. Cozza-Luzi, commentaire critique de l'épitaphe métrique de Castorius (*C. I. L.*, XI, 2859) : corrections et compléments ; ce document est chrétien et date du IVe siècle.

R. CAGNAT et M. BESNIER.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

1

2

3

4

5

6

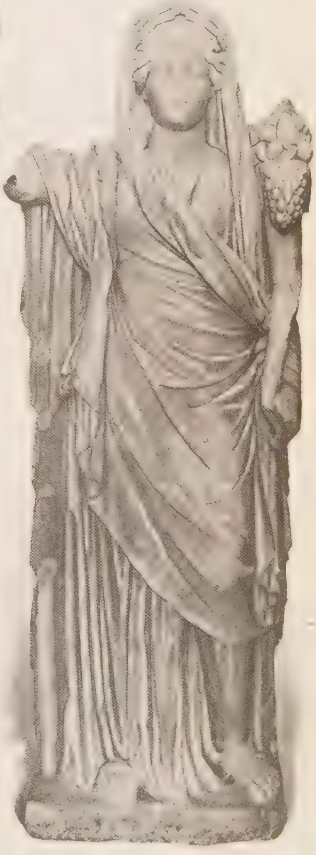

7

SCULPTURES ROMAINES DE TUNISIE

1

2

3

SCULPTURES ROMAINES DE TUNISIE

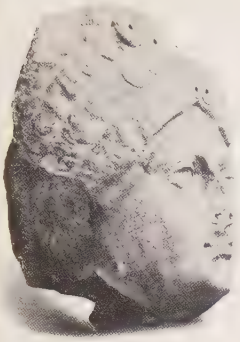

1

2

3

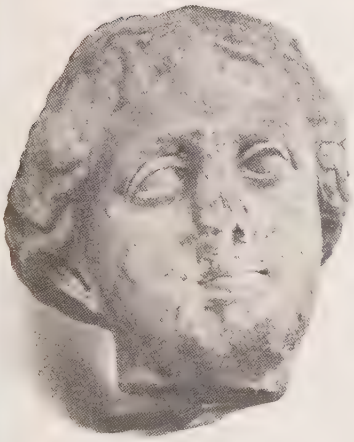

4

5

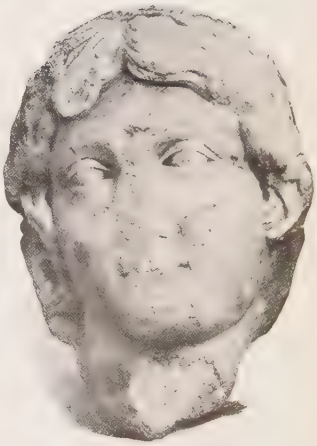

6

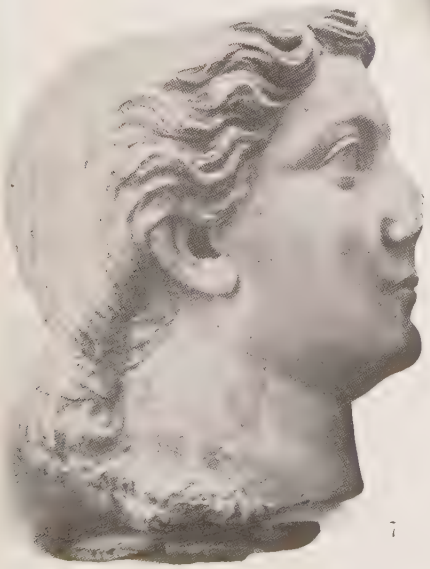

7

8

SCULPTURES ROMAINES DE TUNISIE

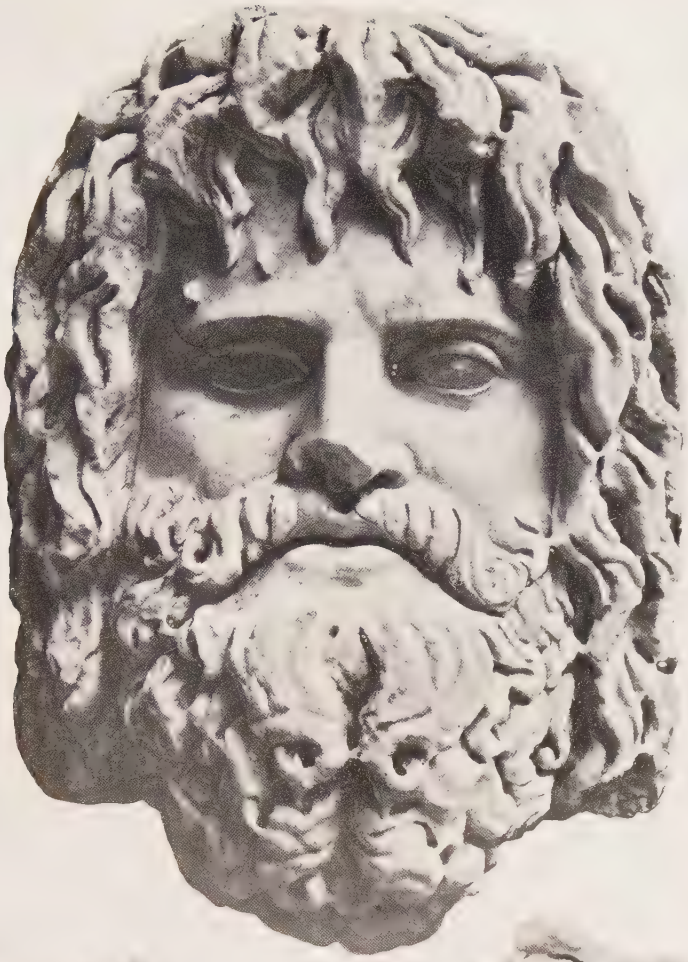

1

2

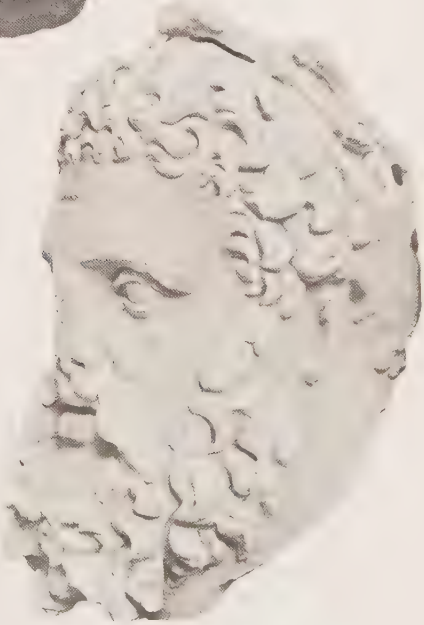

3

SCULPTURES ROMAINES DE TUNISIE

1

2

3

SCULPTURES ROMAINES DE TUNISIE

1

2

MOSAIQUES DE TUNISIE

LES FOUILLES DE TUNISIE

(Pl. XV-XX)

L'objet de cette note est d'exposer très sommairement les principaux résultats des fouilles récemment exécutées en Tunisie par la Direction des Antiquités et Arts, à l'aide des ressources mises à sa disposition par le ministère français de l'Instruction publique et par le gouvernement tunisien.

I. — Fouilles de Carthage.

a) *La nécropole protopunique de Dermech.*

A Carthage, les travaux ont été dirigés par M. Gauckler, directeur du Service archéologique de Tunisie.

Un premier chantier a poursuivi les recherches entreprises depuis trois ans [1] dans la nécropole protopunique de Dermech,

1. Les résultats de ces fouilles n'ont encore fait l'objet d'aucune publication d'ensemble; ils ont été résumés, au fur et à mesure des découvertes, dans de nombreuses communications de détail faites par M. Gauckler à la Commission archéologique de l'Afrique du Nord (Comité des Travaux historiques), et à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Voir surtout, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, les notes insérées : en 1899, p. CXXXV; CXLVIII à CXLIX; CLV à CLVIII; CLIX à CLXIV; CLXXI à CLXXII; CCIII; CCXI; — en 1900, p. CXXVIII à CXXXI; CXL à CXLV; CXLVIII à CXLIX; CLVII à CLX; CLXII; CLXXV à CLXXX; — en 1901, p. CLXXX à CLXXXII; CCXXII etsuiv.; 127 à 138; dans les *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, t. XXVII, 1899, 156 à 165; 335; t. XXVIII, 1900, p. 14; 16 à 22; 171; 176 à 207; 294; t. XXIX, 1901, p. 433. — Cf. aussi G. Perrot, *Le musée du Bardo et les fouilles de M. Gauckler*, dans la *Revue de l'art ancien et moderne*, t. VI, p. 1 à 18 et 98 à 116; Gauckler, *Comptes Rendus de la marche du Service des Antiquités en* 1899; — *en* 1900; — *en* 1901 : trois brochures in-8, Tunis, imprimerie Rapide; puis les revues annuelles d'archéologie africaine publiées par St. Gsell dans les *Mélanges de l'École de Rome*, 1900, p. 79 à 146; 1901, p. 181 à 241; 1902 (sous presse), et par A. Schulten, *Archaeologische Neuigkeiten aus Nord Afrika*, dans l'*Archäeologischer Anzeiger*, 1899, p. 35 et suiv.; 1900, p. 79 à 146; 1901, p. 61 et suiv.; 1902, p. 52 et suiv.; enfin un article de vulgarisation de René Cagnat dans la *Revue universelle*, 1901, p. 673 et suiv.

au pied de la colline de l'Odéon, à proximité des citernes de Bordj-Djedid qui sont situées au Nord et des Thermes d'Antonin dont les ruines se dressent à l'Est, sur le bord de la mer.

C'est dans cette région de Carthage que semble s'être formé, dix siècles avant notre ère, le premier noyau de la grande cité : par sa configuration physique, l'endroit se prêtait mieux que tout autre point de la côte à la création d'un *emporium* maritime. Largement ouvert à l'Est vers le golfe, protégé au contraire contre les vents dominants par l'écran montagneux qui, partant de Byrsa, et décrivant à l'Ouest un arc de cercle continu, se termine au Nord par l'éperon rocheux de Sidi-bou-Saïd qui brise l'élan des flots du large, il offrait aux vaisseaux un abri naturel, le plus sûr du littoral. D'autre part, cette conque en hémicycle, presque isolée du continent et tout entière dissimulée derrière un rempart de collines faciles à défendre, présentait les garanties de sécurité que recherchaient avant tout, pour un établissement durable, ces marchands phéniciens, à la fois audacieux et timides, qui jalonnaient de leurs comptoirs toutes les côtes méditerranéennes sans oser s'aventurer dans l'intérieur des terres, toujours prêts à jeter l'ancre sur les rivages les moins hospitaliers, mais aussi prompts à regagner la haute mer à la moindre alerte.

C'est donc, selon toute apparence, à Dermech que, bien des années avant le creusement en pleine terre du Cothon de Carthage, les premiers navigateurs sidoniens qui explorèrent le golfe, pénétrant dans des eaux plus calmes après avoir doublé le promontoire de Bordj-Djedid et voyant une plage facilement accessible succéder brusquement aux falaises inabordables, se laissèrent tenter par les avantages d'une situation si propice, et fixèrent à cet endroit le terme de leur course vagabonde. C'est là qu'après avoir tiré leurs embarcations sur le sable, ils bâtirent, tout près du rivage, les premières constructions de l'antique *Cambé*; là encore qu'ils creusèrent au pied de la colline les premières tombes de leurs morts.

L'emplacement de Dermech suffisait amplement à la ville nais-

sante; mais lorsque l'arrivée de Didon et des fugitifs tyriens vint donner à l'humble *emporium* une importance inattendue, il lui fallut s'étendre le long du rivage sur de nouveaux terrains. L'on fonda alors une « nouvelle cité » (*Kart hadasht*), au Sud de *Cambé*, entre Byrsa et le Cothon, dans la région à laquelle les indigènes du pays réservent aujourd'hui encore le nom topique de Carthage (*Kartagenna*), tandis que la cité des morts, qui formait comme une ceinture à celle des vivants, suivait un développement parallèle, s'allongeant peu à peu sur le versant oriental du cirque montagneux dont elle envahissait graduellement les pentes jusqu'au sommet du plateau.

C'est évidemment de l'endroit où s'installèrent d'abord les premiers émigrants phéniciens qu'il faut partir pour explorer d'une façon méthodique et complète les nécropoles de Carthage ; en s'éloignant peu à peu du centre primitif de la ville, normalement à l'arc de collines qui l'entoure, l'on peut suivre sans interruption, à travers les siècles, depuis les origines jusqu'à la conquête romaine, l'évolution de la tombe punique, les modifications qu'elle a subies au cours des âges dans son aspect, ses dispositions générales et son mobilier funéraire.

Aussi est-ce presqu'au niveau de la mer, à une centaine de mètres à peine de la plage de Dermech, que nous avons commencé nos recherches, au mois de janvier 1899. Le chantier fut installé d'abord dans la propriété Ben Attar, où nous étions certain de fouiller à coup sûr; l'endroit était, en effet, très rapproché des excavations que Vernaz fit pratiquer devant les citernes romaines de Bordj Djedid au moment de leur restauration, et où il découvrit, dès l'année 1885, les premiers tombeaux puniques qui aient été décrits d'une manière précise et scientifique[1]; et, d'autre part, il attenait au terrain de Douimès, où les recherches poursuivies pendant plusieurs années consécutives, de 1893 à 1895, par le P. Delattre, amenèrent de si riches et si curieuses trouvailles.

1. Cf. Vernaz, *Note sur des fouilles à Carthage*, in *Revue archéologique*, 1887, 3e série, tome X, p. 151 et suiv.; fig. des p. 156 et 157 et pl. XIII.

Cette région, qui est habitée depuis trente siècles, présente naturellement de nombreux vestiges d'époques très diverses, dont aucun ne peut être négligé. Aussi les déblaiements ont-ils été poussés partout jusqu'au sol vierge, de manière à ne laisser inexploré aucun des étages historiques qui marquent la trace des civilisations successives, superposés comme des sédiments géologiques, sur une hauteur qui varie suivant la région, mais qui peut atteindre cinq ou même six mètres.

Depuis quatre ans, les travaux se poursuivent en tranchée, sur une largeur plus ou moins grande, suivant l'intérêt des ruines que l'on rencontre, et se dirigent du Sud au Nord, en remontant les pentes sablonneuses de Bordj-Djedid, parallèlement à la mer. Ils s'avancent ainsi vers la région de la nécropole que fouille actuellement le P. Delattre au sommet du premier plateau de tuf, près de Sainte-Monique, et qui paraît dater du IVe et du IIIe siècle avant notre ère, tandis que plus loin encore et plus haut, vers le Nord, les sondages que nous avons pratiqués dans la propriété Bou Hajeb ont révélé l'existence d'un groupe de tombeaux des premiers temps de la domination romaine. Ainsi, à mesure qu'on s'élève sur les hauteurs, on descend le cours des âges.

Première région. — Les tombeaux les plus anciens étant les plus rapprochés de la cité primitive, c'était ceux que l'on devait rencontrer tout d'abord. Il est difficile de les dater avec quelque précision. Les dispositions essentielles de la tombe punique ne se sont guère modifiées au cours des siècles. Que la sépulture soit creusée dans le sable, dans l'argile ou dans le tuf, qu'elle soit à inhumation où à incinération, elle se compose toujours d'un puits d'accès rectangulaire aboutissant à une cavité, orientée le plus souvent à l'Ouest, qui contient le cadavre ou les cendres du mort. La chambre funéraire peut être plus ou moins grande, plus ou moins luxueusement aménagée; mais les divers types qu'elle présente se rencontrent presque tous dès l'origine et sont employés simultanément à diverses époques, depuis la simple fosse aux parois de sable nu, jusqu'aux grands caveaux construits en blocs énormes appareillés avec art, revêtus à l'intérieur

d'un épais enduit de stuc blanc, plafonnés de cèdre ou de cyprès, et protégés par un toit triangulaire formé de longues dalles contrebutées. A peine peut-on noter que les sarcophages monolithes n'apparaissent guère avant le sixième siècle et que les tombeaux les plus anciens sont aussi, en général, les plus pauvres.

L'on ne peut parvenir à les dater que par le contenu des tombes. Mais, ici encore, la tâche est délicate. A première vue, les poteries communes de fabrication locale se ressemblent toutes, quel que soit leur âge. Elles se répartissent en un nombre assez restreint de types bien caractérisés, qui se perpétuent presque tous du VIII^e^ au II^e^ siècle avant notre ère sans modifications bien sensibles, et dont il serait impossible de classer chronologiquement les exemplaires successifs, si les vases d'importation qui les accompagnent souvent ne nous fournissaient quelques points de repère.

Ainsi, dans la première région de la nécropole de Dermech, la plus ancienne, l'on rencontre des aryballes et des alabastres protocorinthiens, des amphorisques et des canthares en *bucchero nero* de provenance étrusque, quelques ampoules égyptiennes et flacons chypriotes ou rhodiens, qui ne peuvent généralement pas être postérieurs au VII^e^ siècle avant notre ère. Les vases carthaginois recueillis dans les mêmes tombeaux, jarres, amphores, oenochoés, se distinguent à première vue par leur caractère utilitaire, leurs formes massives et trapues, laides mais commodes, leurs contours heurtés mais nets, leurs divisions logiques, bien accusées et que soulignent encore des zones de peinture rougeâtre largement appliquée. Le nombre de ces poteries est très variable et n'a rien de réglementaire, contrairement à ce qui se produit dans la suite. Quelques types plus rares, et dont on ne rencontre jamais qu'un seul spécimen par tombeau, semblent caractéristiques de cette première époque et disparaissent ou se transforment rapidement plus tard. Tel est le cornet conique que termine au sommet un réceptacle concave, ou encore les deux coupes géminées de même diamètre, superposées sur une tige centrale. Les tombes renferment toutes une lampe, et

une seule, que l'on déposait allumée sur le ventre ou à côté du mort, qui est toujours placée sur une patère et qui a toujours la même forme : soucoupe large et plate, aux bords relevés en trois endroits pour former deux becs, assez analogue, en somme, à notre ancien lampion français.

Les poteries sont parfois accompagnées de figurines en terre cuite : masques de vieillards, souriants ou grimaçants, mais toujours d'une hideur voulue, et dont les divers types, assez peu variés d'ailleurs, constituent la série la plus originale et la plus intéressante au point de vue de l'histoire de l'art que l'on ait encore retirée des nécropoles puniques ; statuettes ou bustes de déesses en terre cuite ou en grès tendre, généralement appariées, identiques à celles que l'on a découvertes à Rhodes, à Chypre et sur la côte de Phénicie dans des tombeaux du VII^e^ et du VIII^e^ siècle.

Puis viennent les bijoux du mort : colliers, bracelets, pectoraux, boucles d'oreille ; gros scarabée pendu au cou et constituant en quelque sorte la carte d'identité du défunt ; amulettes peu nombreuses encore, peu variées, et tout égyptiennes de style, sinon de fabrication ; petits disques d'œufs d'autruche sur lesquels sont peints les traits d'un visage humain.

L'or, assez abondant, est toujours absolument pur. Il sert à fabriquer quelques bijoux massifs, toujours les mêmes : la croix de vie en *tau* ; les médaillons de colliers avec l'uraeus et le croissant retombant sur le disque ; les pendeloques en forme d'amphore ou de boisseau chargé de grains de blé : les lourdes bagues, à chaton fixe gravé de caractères hiéroglyphiques ; les anneaux sigillaires, à chaton mobile entre deux tourillons enserrant un scarabée d'émail ou de pierre dure.

L'argent est rare, et ne se rencontre que sous la forme d'anneaux ou de perles.

Le bronze est employé pour les miroirs, simples disques polis sans aucun ornement ; pour les cymbales et les sonnettes, de formes très banales ; les seuls objets vraiment caractéristiques sont ces hachettes, ou prétendus rasoirs, sur la destination desquelles l'on n'est pas encore absolument fixé, et qui se rencon-

trent indifféremment dans des tombeaux d'homme ou de femme. Les plus anciennes sont petites et se terminent par une queue pointue et bifide qui devait s'enfourcher dans un manche. La lame, unie le plus souvent, n'est que par exception ornée de pointillés figurant des palmettes ou des poissons.

Parmi les gemmes, le jaspe et la cornaline dominent. Le cristal de roche, l'ambre et le corail sont rares ; les pâtes d'émail opaque à couverte verdâtre sont d'un emploi fréquent, tandis que le verre translucide ne se rencontre pas encore. Enfin l'ivoire sert à sculpter des amulettes ou à tourner des pastilles, têtes de clous que l'on appliquait sur des coffrets à poignées de bronze.

Dans la première région de la nécropole, celle que l'on a traversée au début des travaux, l'inhumation est le seul mode de sépulture. Le mort est déposé sur le sol du caveau, la tête tournée vers l'ouest, les pieds près de l'entrée, et simplement enveloppé dans un linceul. Par exception, le cadavre est quelquefois enfermé dans un cercueil de bois résineux, à clous et poignées de bronze, ou à simples chevilles de bois.

2e *Région.* — Ce n'est qu'à 150 mètres environ du commencement de la tranchée que l'on a rencontré les premiers sarcophages monolithes, en tuf coquillier, recouverts de trois dalles. Un petit autel à triple moulure les surmonte souvent, indiquant l'emplacement de la tête du mort ; devant l'autel sont groupées d'abord les poteries rituelles, toujours au nombre de six : deux grandes jarres allongées et coniques comme des obus ; deux amphores pansues dont une seule est munie d'un couvercle ; deux oenochoés, l'une à bouche tréflée, l'autre à bouche ronde s'étalant au sommet du goulot en un large disque horizontal ; puis la lampe punique sur sa patère, et la hachette de bronze. Il n'y a presque jamais de vases d'importation. Dans l'intérieur du sarcophage, seulement quelques bijoux, une bague, un pendant d'oreilles, ou bien, ce qui est le cas le plus fréquent, un seul scarabée en pierre dure, jaspe sarde ou cornaline, finement travaillé ; monté comme une breloque sur métal précieux, ce scarabée se portait sur la poitrine, suspendu à un simple cordon.

L'apparition des sarcophages annonce le début d'une région plus récente de la nécropole (vi^e^ et v^e^ siècles avant notre ère?). Elle coïncide avec de notables changements dans le mobilier funéraire des tombes, qui se transforme même lorsque celles-ci conservent le même aspect général que celles de la précédente période.

Les vases d'importation en *bucchero* disparaissent. Les alabastres corinthiens commencent à céder la place aux poteries rouges à figures noires de fabrication grecque ou campanienne, et aux kylix à couverte vernissée importées de Sicile.

Les vases de fabrication locale se transforment peu à peu, gagnant en élégance ce qu'ils perdent en originalité. Leur ornementation se complique; les stries et les zigzags se multiplient sur le col, sur les anses, sur la panse; les nuances varient du violet clair au brun sombre. La lampe punique est plus petite et décorée, ainsi que la patère, de touches de peinture; elle est parfois remplacée par une lampe grecque, en forme de coupe à un ou deux becs, traversée au centre par un tube qui permet de l'enfiler sur un support vertical, disposition analogue à celle des candélabres arabes en bronze actuellement encore en usage à Tunis.

Les œufs d'autruche sont travaillés avec plus d'habileté; ce ne sont plus seulement de petits disques peints d'un visage humain; ils sont découpés dans toute leur longueur en quartiers réguliers, ou bien, divisés par le milieu, ils forment de grandes coupes décorées au pinceau de motifs originaux et variés.

Par contre, aux grands masques grimaçants de terre cuite se substituent de minuscules réductions en jaspe ou en ivoire, reproduisant les mêmes types avec une étonnante exactitude dans les moindres détails.

Quant aux figurines de divinités, elles abandonnent peu à peu la raideur hiératique qui caractérise les œuvres d'art de l'antique Égypte pour prendre une allure plus dégagée et plus vivante sous l'influence grandissante de la civilisation hellénique. L'on peut noter en même temps la disparition de certains types de bijoux d'or, purement égyptiens d'aspect, tels que la croix en *tau*.

Celle-ci cède peu à peu la place à un pendant d'oreilles de forme nouvelle, que l'on ne rencontre jamais dans les tombes les plus anciennes et qui va devenir la parure la plus banale et la plus répandue à Carthage : c'est un anneau formé d'une longue tige, renflée au centre, qui se recourbe sur elle-même et dont les extrémités rejointes se doublent d'abord, puis s'enroulent en spirales opposées autour de la bague ainsi obtenue.

Les autres bijoux et les amulettes sont plus nombreux, plus variés, plus habilement ouvrés ; un seul collier fait défiler sous nos yeux, sculptés dans l'ivoire avec une délicate minutie ou moulés dans l'émail, toute la série des dieux du panthéon égyptien ; et ces figurines ressemblent tant à la pacotille courante des pays du Nil que l'on serait tenté d'y voir de la bimbeloterie d'importation ; mais les inscriptions hiéroglyphiques qu'ils portent souvent gravées sur leur base ne sont que de simples imitations machinales, n'offrant aucun sens plausible, de caractères que l'on ne comprenait plus ; d'autre part, ces mêmes figures divines égyptisantes se retrouvent, reproduites aussi fidèlement, sur des lamelles de métal précieux gravées d'inscriptions puniques, qui, elles, sont certainement de fabrication carthaginoise. Ces lamelles, étroitement enroulées sur elles-mêmes, étaient enfermées dans des étuis d'or ou d'argent artistement ciselés, se terminant au sommet par la tête de chatte de Bàstit, la tête de lionne de Sokhît, ou la tête de bélier de Khnouphis : les amulettes de ce genre ne se rencontrent que dans les nécropoles exclusivement phéniciennes de Carthage, de Sardaigne, de Sicile et d'Andalousie.

Le mobilier funéraire des tombeaux de la seconde région est donc généralement plus abondant et plus varié que celui des sépultures primitives. Le luxe se répand dans la ville des morts à mesure que les industries d'art se développent et se perfectionnent à Carthage ; mais s'il se popularise davantage, il n'est plus d'aussi bon aloi. L'or se fait plus rare et perd de sa pureté : l'*electrum* apparaît à côté de lui et lui fait concurrence ; l'argent même le remplace fréquemment ; enfin les pâtes de verre, les

perles multicolores en émail se substituent aux pierres dures et aux gemmes.

3e *Région.* — Cette évolution que nous venons d'esquisser à grands traits se précipite et s'accuse dans les sépultures ouvertes en dernier lieu à l'extrémité de la tranchée, qui s'arrête actuellement à la hauteur des citernes de Bordj-Djedid. Ces tombes renferment déjà quelques monnaies puniques, ce qui prouve qu'elles ne sont guère antérieures au IVe siècle. L'apparition de la monnaie permet de distinguer dans la nécropole de Dermech une troisième région de tombes à inhumation, correspondant à la période qui s'étend de la fin du Ve siècle jusqu'au moment où l'usage de l'incinération commence à se répandre à Carthage. La Direction des Antiquités se propose actuellement de fouiller cette troisième région, aussi méthodiquement que les deux précédentes.

Les tombeaux puniques occupent le niveau inférieur de la tranchée ; au-dessous, il n'y a plus que le sable vierge, sans aucun vestige d'une civilisation quelconque antérieure aux Phéniciens. Au-dessus, au contraire, dans les couches de terrain moderne qui séparent le sol de la Carthage primitive du sol actuel, l'on se trouve en présence d'un véritable chaos de ruines confuses, se rapportant à dix siècles différents et qui se croisent, s'étagent et s'enchevêtrent sans aucun ordre. Les restes des constructions les plus éloignées de date et les plus opposées de caractère se succèdent immédiatement dans les mêmes couches de terrains et, tandis que les caves et les citernes des maisons byzantines du VIIe siècle après notre ère descendent parfois jusqu'au niveau des sépultures protopuniques les plus profondes, c'est à un mètre à peine du sol moderne que se dresse encore aujourd'hui la cheminée d'un four de potier qui cessa de fonctionner au moment de la prise de Carthage par les Romains.

Parmi ces ruines si nombreuses et si variées, quelques-unes présentent une importance exceptionnelle : par exemple, le caveau muré et dissimulé sous une mosaïque où nous avons découvert, en 1899, une cachette païenne renfermant des statues de

divinités, des *ex voto*, des inscriptions et divers objets ayant un caractère religieux, le tout soigneusement recouvert d'un amas de décombres, ou encore la basilique byzantine accompagnée d'un baptistère, d'un atrium, d'une chapelle de martyr, d'un *secretarium* et de nombreuses annexes, qui a été déblayée tout entière en 1900. Ces découvertes ont déjà été signalées ailleurs[1]. Nous ne décrirons ici que celles des ruines, offrant quelque intérêt, qui ont été dégagées au cours de l'année 1901 et qui sont encore à peu près inédites.

b) Le Céramique de Carthage.

A quelques mètres à peine au sud de la basilique chrétienne, construite par les Byzantins sur des tombeaux du VI^e^ siècle avant notre ère, nous avons reconnu l'existence d'un groupe d'ateliers de potiers puniques, lesquels s'étaient établis à la lisière de la nécropole comme aujourd'hui les marchands d'ornements funéraires aux abords de nos cimetières. Ils formaient un quartier spécial : le *Céramique* de Carthage. C'est là que les ouvriers fabriquaient et que les clients venaient acheter, entre autres poteries communes, ces jarres, ces fioles, ces lampes, ces figurines et tout ce mobilier funéraire en terre cuite dont la piété des Carthaginois se plaisait à entourer, dans leur demeure souterraine, les morts inhumés près de là.

Les fours présentent presque tous le même type : construits en briques d'argile crue que le premier feu allumé eut bientôt fait de durcir, ils se composent essentiellement d'un foyer elliptique voûté, profondément enfoncé dans le sol, et d'un laboratoire, qui affecte généralement la forme d'une cuve ovale, séparée du foyer qu'elle surmonte par une sole d'argile percée de trous d'évent.

1. Pour la cachette païenne, cf. Gauckler, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, XXVII, p. 156 et suiv. ; *Bulletin archéol. du Comité*, 1899, p. CLIX et suiv., Perrot ; *l. c.*

Pour la basilique byzantine, cf. Gauckler, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, XXIX, 1901, p. 603. Le plan en relief de ce monument a figuré à l'Exposition universelle de 1900, dans la section tunisienne, pavillon de la Direction des Antiquités et des Beaux-Arts de Tunisie.

Ces fours étaient, pour la plupart, assez endommagés par les fondations et les citernes des maisons romaines qui bouleversèrent le sous-sol quelques siècles après leur abandon, alors qu'ils étaient déjà entièrement enfouis et oubliés sous terre. L'un d'eux, cependant, a été retrouvé presque intact, dans l'état même où il fut arrêté, en plein fonctionnement, au moment de la prise de Carthage par Scipion. Parfaitement conservé sur une hauteur de six mètres, dont quatre au dessous du sol de l'époque punique, il se compose d'un foyer elliptique, recouvert de voûtelettes d'argile que soutient un pilier central et surmonté d'une haute cheminée cylindrique; celle-ci, qui devait être fermée au sommet par une coupole, est divisée, à l'intérieur, en deux zones concentriques, par une colonne tubulaire à deux étages. Le foyer communique avec le laboratoire par de larges carneaux disposés au pourtour de la sole d'argile qui les sépare, et par des trous d'aération plus étroits qui entourent le pilier central. Le tirage s'effectuait donc par l'espace annulaire, ménagé autour de la colonne intérieure, où l'on empilait les poteries grossières ; les vases plus précieux et plus fins, les lampes et les figurines étaient rangés, suivant le degré de chaleur dont ils avaient besoin, dans les deux compartiments superposés de la cheminée centrale, où la cuisson s'effectuait plus régulièrement et sans coups de feu, à l'abri de la fumée et de la poussière qui s'échappaient par les carneaux. Le foyer s'ouvre par une étroite porte cintrée sur la chambre de chauffe, placée en contre-bas, et qui contenait encore, lors du déblaiement, des tas de cendres et de scories, du bois pourri, reste des approvisionnements préparés pour le feu, enfin des monceaux de tessons et de *ratés*.

Cette cave, que n'éclairait aucune lucarne, était placée au-dessous de l'atelier proprement dit ; le plancher qui les séparait était établi au niveau du laboratoire, où le potier pouvait pénétrer de plain pied. C'est là que l'on empilait sur des rayons, en prenant soin de les isoler par des rondelles d'os, pour éviter toute adhérence, les vases en argile crue qui attendaient leur

tour de cuisson ; c'est là aussi que l'on entassait sur le sol les poteries déjà cuites que l'on venait de retirer du four, pour les vérifier et les trier, avant de déposer les pièces reconnues irréprochables dans les magasins.

Ceux-ci étaient reliés à l'atelier par un étroit couloir, long de

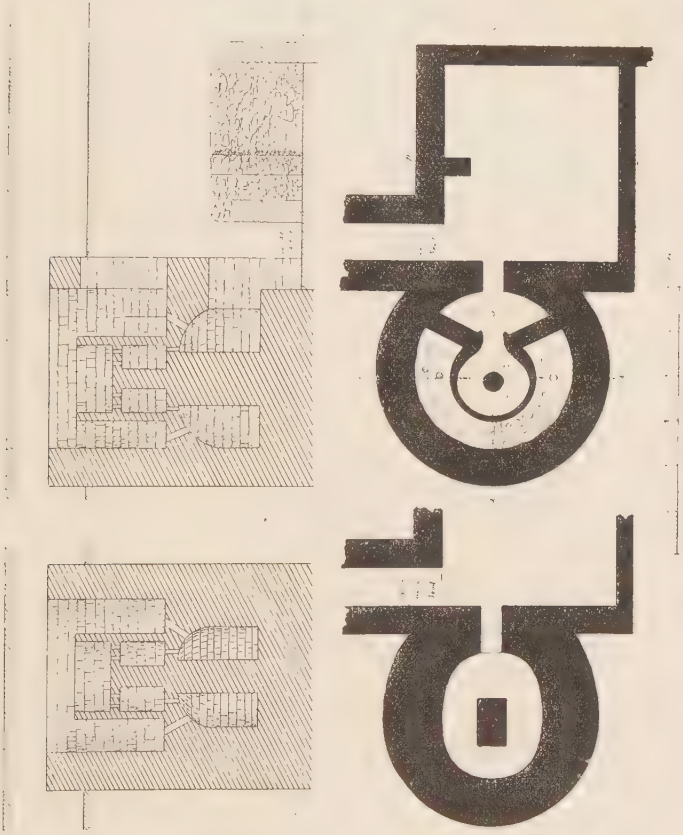

Fig. 1. — Plans et coupes d'un four de potier du Céramique de Carthage. (Exécutés par M. L. Drappier, secrétaire de la direction des Antiquités et Arts.)

quatre à cinq mètres ; nous y avons retrouvé une collection de moules et quelques pots remplis de couleur blanche ou brune, qui servaient à peindre les vases et à les décorer de reliefs et d'ornements en pastillage ; puis, des milliers de poteries de formes

très diverses, rangées en ordre, par espèces. Dans ce riche assortiment, préparé pour la vente, il faut signaler surtout une série d'une centaine de flambeaux d'une forme inédite; ils se composent d'un tube tronconique évasé au sommet, qui s'engage verticalement jusqu'au tiers de sa hauteur dans un disque horizontal, lequel supporte, comme un plateau, six godets symétriquement disposés autour du manchon central.

Les autres poteries du Céramique sont généralement identiques à celles qui ont été découvertes dans la nécropole de l'Odéon, laquelle remonte aux derniers temps de la Carthage punique; d'autre part, les inscriptions tracées au pinceau sur la panse de quelques vases et les marques estampillées sur les anses des amphores affectent des formes néo-puniques qui permettent de les dater, au plus tôt, du second siècle avant notre ère. Les quelques figurines recueillies, des dieux Bès, sont tout alexandrines de style. D'ailleurs, on n'a découvert dans les ateliers aucun débris qui puisse être rapporté à l'occupation romaine; il semble donc que les fours du Céramique fonctionnaient à l'époque des guerres puniques et qu'ils ont été brusquement abandonnés et détruits au moment de la prise et de l'incendie de Carthage par les Romains.

Ces ateliers puniques étaient d'ailleurs eux-mêmes de fondation relativement récente, car nous avons trouvé sous plusieurs d'entre eux des tombeaux carthaginois très anciens (VII^e^ et VIII^e^ siècles avant notre ère), caractérisés par un mobilier funéraire original et riche : vases archaïques de fabrication locale ou d'importation protocorinthienne ; statuettes d'Astarté assise ou debout; bijoux d'or massif ; masques réalistes; figurines et scarabées égyptisants; peigne en ivoire gravé sur ses deux faces, figurant d'un côté un monarque de type assyrien conduisant un char attelé de deux chevaux et, de l'autre, une palmette phénicienne, accostée de deux Génies à forme humaine, avec de grandes ailes recourbées.

c) *Ruines diverses, puniques et romaines.*

A une cinquantaine de mètres au nord-est de la basilique

byzantine, un édifice romain, encore indéterminé, est établi sur un énorme réservoir oblong, lequel, au lieu d'être voûté, est recouvert de grandes dalles de tuf disposées horizontalement et paraît remonter à l'époque punique. En tous cas, la citerne fut utilisée longtemps, car elle est recouverte par les traces superposées de plusieurs constructions successives. La plus récente était pavée de mosaïques décoratives d'un assez bon style, sur laquelle ont été trouvées en place plusieurs bases de colonnes entourant une piscine, quelques fûts et chapiteaux en pierre calcaire et les débris d'un superbe sarcophage en marbre blanc du IVe siècle de notre ère, figurant, en bas-relief, un banquet funèbre entre deux images du Bon Pasteur.

A quelques mètres de là, un exèdre en grand appareil était pavé d'une mosaïque demi-circulaire très curieuse (pl. XX, n° 1) : quatre chevaux affrontés, placés comme les ailes d'un moulin à vent, sont réunis par la tête, que chacun d'eux tourne du côté de l'entrée. Ce qui fait l'originalité de ce tableau en trompe-l'œil, c'est que tous les chevaux n'ont qu'une seule et même tête, attachée aux quatre corps avec tant de naturel et de souplesse que le groupe fait illusion de prime abord, et qu'il faut un moment de réflexion pour s'apercevoir de ce qu'il présente d'impossible et de monstrueux.

Enfin, à l'extrémité nord de la tranchée, ont été déblayées deux maisons romaines de basse époque, portant les traces de remaniements successifs et pavées de mosaïques à motifs géométriques variés, égayés parfois de figures d'animaux, poissons ou volatiles. Nous avons trouvé dans ces constructions d'intéressants morceaux d'architecture, consoles, chapiteaux et colonnes, les restes d'une grande vasque en marbre blanc, un niveau en bronze, quelques fragments de statuettes, notamment un torse de Diane en marbre onyx, et nombre de menus objets de l'époque chrétienne.

d) *La nécropole punique de l'Odéon.*

Dans son traité *De resurrectione carnis*, Tertullien[1], voulant

1. Tertullien, *De resurr. carnis*, 42.

prouver à ses concitoyens de Carthage l'indestructibilité de la chair, leur rappelle les cadavres qu'ils virent exhumer presque intacts, malgré cinq cents ans de séjour dans la terre, lorsque l'on creusa les fondations de l'Odéon. L'édifice ayant été construit au début du IIIe siècle de notre ère, la nécropole devait donc remonter à la période punique et à une époque où l'on enterrait encore les morts au lieu de les incinérer.

Il était intéressant de s'en assurer. L'emplacement du cimetière semblait facile à retrouver. Le P. Delattre avait, en effet, proposé, dès 1886,[1] d'identifier les ruines de l'Odéon avec celles du théâtre romain dont l'hémicycle, facilement reconnaissable encore malgré les dégradations qu'il a subies, occupe le versant méridional de la colline qui s'élève directement au dessus et à l'ouest des Thermes de Dermech. En explorant les abords immédiats de ce monument, l'on avait bien des chances de retrouver le prolongement de la nécropole signalée par Tertullien.

Un chantier de recherches fut donc installé, à la fin de l'année 1900, au sommet de la colline déjà dite « de l'Odéon ». Une tranchée ouverte de l'Ouest à l'Est, tangente au bord de la déclivité en arc de cercle qui paraissait indiquer la limite extérieure du théâtre, fit découvrir à quatre mètres sous terre un énorme mur convexe, rasé jusqu'aux fondations, qui constituait évidemment jadis l'enceinte de l'édifice.

Immédiatement au delà, l'on rencontra de nombreux alignements de puits, profonds de quatre à six mètres; les chambres funéraires auxquelles ils aboutissent sont creusées dans une argile compacte et grasse, qui possède la propriété de retarder la décomposition des chairs, qu'elle enveloppe de son enduit imperméable et qu'elle isole ainsi du contact de l'air et de l'eau. Quelques unes de ces tombes, que leur mobilier funéraire permet de dater du IIIe siècle avant notre ère, renferment des squelettes que recouvrent les débris pourris de cercueils à clous de bronze ou de fer ou qui sont déposés dans d'énormes sarcophages monolithes de tuf. Mais à mesure que l'on s'éloigne du théâtre dans la

1. Delattre, *Bulletin épigr.*, t. VI, p. 83 et suiv.

direction du Nord, parallèlement à la première tranchée ouverte au bas de la colline, les sépultures à inhumation se font plus rares ; à cent cinquante mètres de l'édifice, elles disparaissent complètement, tandis que plus loin encore les derniers caveaux puniques, qui sont tous à incinération, font place à des restes de tombeaux romains du Ier siècle avant notre ère, d'un caractère tout différent. Ces derniers, étant installés à fleur de terre, ont tous été démolis au moment de la construction de l'Odéon et l'on n'a retrouvé, dans les premières couches complètement bouleversées du sous-sol, que les débris épars, mais encore suffisamment caractéristiques, de leur mobilier funéraire.

En somme, la nécropole punique de l'Odéon paraît avoir servi du IIIe siècle avant notre ère jusqu'au moment de la prise de Carthage, et même un peu plus tard encore ; elle remonte à une époque où l'incinération était devenue la règle, l'inhumation n'étant plus employée que par exception.

La plupart du temps, le mort a été brûlé avant d'être livré à la terre, et ses restes calcinés sont enfermés dans un coffret de pierre, dans une amphore, ou simplement déposés en tas dans la chambre funéraire. Celle-ci n'est plus réservée à une seule personne, mais à toute une famille ; parfois même, c'est une fosse commune, où les cendres, et les vases qui les accompagnent, sont entassés pêle-mêle, non seulement dans le tombeau lui-même, mais dans le puits d'accès, presque jusqu'au niveau du sol. Les rites funéraires ont donc perdu beaucoup de leur importance à cette époque et le culte des morts n'a plus de vrais fidèles.

Rien ne le prouve mieux que la composition du mobilier qui garnit les tombes. L'on trouve peu de bijoux d'or, et toujours à bas titre ; l'anneau orné de spirales, dont nous avons signalé la présence dans les tombeaux puniques dès le VIe siècle avant notre ère, s'est progressivement rétréci jusqu'à des proportions microscopiques ; on ne fabrique plus guère de parures qu'en *electrum*, en argent, ou même en cuivre plaqué d'une très mince couche de métal précieux. C'est le triomphe du doublé ! La ville s'est évidemment appauvrie depuis la première guerre pu-

nique ; pour sauver les apparences, les orfèvres sont forcés de tricher sur la matière employée.

Les intailles en pierre dure, les scarabées, les bibelots d'ivoire et d'émail finement ciselés, les vases précieux ne se rencontrent plus guère ; on les remplace par de grossières figurines d'animaux domestiques, chevaux, porcs ou colombes ; par de vieux pots, souvent ébréchés ou raccommodés ; par des lampes toutes neuves, au contraire, que l'on conserve l'habitude de déposer auprès du mort, mais sans savoir trop pourquoi, et sans prendre la peine de les allumer ; puis quelques sous carthaginois ou alexandrins en bronze, tout usés, enfermés dans un sac de linge, des collections d'*unguentaria* très ordinaires en terre cuite et de nombreuses pastilles de verre translucide, dont nous ignorons encore la destination exacte.

L'influence égyptienne, prédominante et presque unique à l'origine, s'est presque entièrement effacée ici ou ne s'exerce plus que d'une manière pour ainsi dire inconsciente. Quelques-unes de ces amulettes traditionnelles qui reproduisaient jadis avec tant d'exactitude les symboles divins en faveur sur les bords du Nil, se rencontrent encore çà et là, mais défigurées au point d'être méconnaissables. Phtâh embryon n'est plus qu'une sorte de domino percé de six trous ; la vache Hâthor et l'*oudja* d'Horus, qui occupaient les deux faces de la même pendeloque rectangulaire, sont remplacés sur des bijoux de forme identique par deux dessins informes ; les scarabées se simplifient au point de se confondre avec de vulgaires cabochons ovales. Aucune amulette ne porte plus d'inscriptions hiéroglyphiques. Il est évident que ces menus objets, de caractère religieux et de destination prophylactique à l'origine, sont réduits au rôle de simples accessoires de toilette ; depuis des siècles, les bijoutiers carthaginois continuent à les fabriquer par routine, pour répondre aux goûts d'un peuple absolument dénué d'imagination et presque aussi conservateur que les Égyptiens eux-mêmes ; mais personne n'en comprend plus la signification.

Incapables de rien inventer, les Carthaginois ont été amenés, par les vicissitudes de leur commerce, par le contact plus étroit

avec des peuples plus rapprochés, à changer de modèles. A l'influence de l'Égypte s'est substituée celle des Grecs de Sicile, de Tarente et de Campanie. Vases d'importation à couverte vernissée noire, lampes rhodiennes ou delphiniformes, statuettes d'Hermès criophore, têtes de Dionysos ou de Bacchantes formant réchauds, tout porte à un haut degré l'empreinte de la civilisation hellénique. Celle-ci s'est progressivement introduite à Carthage grâce aux relations commerciales, politiques et militaires nouées avec la Sicile et s'impose tout à fait à la suite de l'introduction à Carthage du culte de Déméter et de Perséphoné en 396 avant notre ère, après les désastres d'Imilcar en Sicile[1].

Cette révolution religieuse qui modifia profondément dans le sens hellénique les traditions orientales et sémitiques de la religion punique est certainement la cause de la transformation si complète qui s'opère à partir du IV^e^ siècle dans les rites funéraires des Carthaginois et probablement aussi dans leur conception de la vie ultra-terrestre ; c'est par elle que l'on peut expliquer l'adoption par les Carthaginois d'un nouveau procédé de sépulture et la faveur toujours croissante du système de l'incinération lequel, après avoir été employé d'abord conjointement avec celui de l'inhumation, finit par se substituer entièrement à celui-ci à l'époque des guerres puniques et persiste après la chute de Carthage.

Telle est la conclusion que l'on peut tirer de l'étude des tombeaux de la colline de l'Odéon.

e) *L'Odéon des jeux pythiques.*

Les terres qui recouvraient cette nécropole punique de basse époque n'offraient au regard aucune ruine apparente. Elles étaient parfaitement nivelées et rien ne décelait l'existence d'un monument antique dans le sous-sol, si ce n'est peut-être l'horizontalité trop régulière de la surface apparente.

Cependant le plan des ruines de Carthage dressé par Falbe et Daux[2] plaçait au sommet de la colline, à une centaine de mètres

1. Cf. Clermont-Ganneau, *Études d'archéologie orientale*, I, p. 150 et note 1.
2. Publié par Tissot, *Géog. comparée de la prov. rom. d'Afrique*, I, p. 565. Le bastion en question est indiqué par les lettres *h*, *k*.

au nord du théâtre, un bastion de l'enceinte punique les contours de ce réduit rectangulaire étaient indiqués avec une précision qui semblait ne permettre aucun doute sur le soin avec lequel ils avaient été relevés.

L'occasion était propice, grâce aux fouilles commencées tout près de cet emplacement, pour arriver enfin à étudier sur le terrain ces fameux remparts carthaginois que l'on n'avait rencontrés jusqu'ici que dans la *Géographie de la province romaine d'Afrique* de Tissot[1].

Une nouvelle tranchée est donc ouverte vers le Nord, partant de l'enceinte du théâtre et traversant la nécropole punique à la rencontre du bastion carthaginois. Les premiers résultats des fouilles paraissent tout d'abord confirmer les assertions de Daux. L'on se heurte bientôt, en effet, à un énorme massif de blocage, épais de six mètres et profond de dix, lequel était entièrement dissimulé sous les deux ou trois mètres de décombres, de cendres et de terre végétale, qui marquent la différence de niveau entre le sol antique et l'aire actuellement cultivée ; ces fondations colossales supportent encore quelques blocs soigneusement équarris d'un mur en grand appareil, et se développent en un vaste arc de cercle, à l'opposite du théâtre voisin. La tranchée est poursuivie normalement à l'arc, dans la direction du centre ; l'on traverse d'abord un terre-plein formant une zone annulaire large de 4 mètres environ, puis l'on atteint, toujours à peu près au niveau du sol antique, une plateforme maçonnée demi-circulaire, de cinquante mètres de rayon, coupée de trois ressauts concentriques, qui s'élèvent graduellement vers un hé-

1. L'on sait que Tissot eut entre les mains les papiers de Daux, après la mort de celui-ci. Séduit par l'abondance et l'intérêt des documents inédits qu'ils contenaient, il s'empressa de publier ceux-ci dans le premier tome de la *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, sans songer à se demander pourquoi Daux ne l'avait pas fait lui-même et s'il n'avait pas peut-être de trop bonnes raisons pour les garder dans ses cartons. C'est ainsi que furent livrés aux commentaires élogieux du monde savant, des plans, des coupes et des profils de prétendues fortifications puniques qui font plus d'honneur à l'imagination de l'auteur de ces relevés qu'à sa véracité. (Voir à ce sujet Tissot, *l. c.*, I, p. 577 en note.)

micycle central dallé de marbres multicolores. Ce dernier s'adosse à un mur transversal assez élevé, lequel se dirige de l'Est à l'Ouest et se creuse d'absides, où se dressent encore en place quelques bases de statues. Enfin, derrière ce mur, s'ouvre l'orifice éventré de deux profondes citernes accolées et comblées de débris provenant de la démolition de l'édifice. En les vidant, l'on en retire de nombreux morceaux de plaques de marbre portant des caractères gravés avec soin, entre autres un fragment d'inscription, sur lequel apparaît encore, absolument intact, le mot latin :

ODEVM

Ainsi, plus de doute possible : les ruines que l'on vient de découvrir à l'emplacement du prétendu bastion de Daux n'ont rien de punique : ce sont les restes de l'Odéon romain.

Il y avait, par conséquent, deux théâtres à Carthage, ce qui explique et justifie le pluriel employé par Victor de Vita lorsqu'il parle de l'incendie *des théâtres*, *theatra*, par les Vandales[1]. L'un d'eux, le plus ancien sans doute, établi sur le versant méridional de la colline et tourné vers le Sud, servait aux jeux scéniques, aux pièces à grand spectacle et aux pantomimes. Il était à ciel ouvert, et le public assis sur les gradins de pierre étagés à flanc de coteau pouvait embrasser d'un seul coup d'œil, à travers la colonnade ajourée qui fermait la scène, l'admirable panorama que formaient au premier plan les bas quartiers de Carthage avoisinant les ports, plus loin les flots bleus du golfe sillonné de navires, enfin, dans les lointains violacés de l'horizon, les plages étincelantes aux rayons du soleil de Carpis, de Maxula, des Aquae Sextianae avec leurs blanches villas, leurs bains de mer à la mode, et, dominant le tout de sa masse imposante et bicorne, le *Bou-Kourneïn*, la montagne sacrée que couronnait le sanctuaire de Saturnus Baalcaranensis.

L'Odéon, au contraire, bâti au sommet de la colline, la façade tournée vers le nord et opposant sa convexité à celle du théâtre

1. *Theatra, aedem Memoriae et viam quae Caelestis vocabatur funditus deleverunt.* — Victor Vitensis, *de Persecutione Vandal.* III, B, col. 184, *apud* Migne, *Patr. lat.*, tome LVIII.

voisin, fut construit, au dire de Tertullien, pour être affecté à la célébration des jeux pythiques[1]. C'était donc une sorte de salle de concert, certainement couverte, et dont toutes les dispositions avaient dû être calculées en vue de favoriser l'acoustique.

Fondé, selon toute apparence, au début du IIIe siècle de notre ère[2] et décoré avec un luxe inouï, l'Odéon fut incendié en 439, au moment de la prise de Carthage par les Vandales, en même temps que le théâtre, les Thermes et le temple de Caelestis qui se trouvaient groupés dans le même quartier. Cette destruction systématique se justifiait, toute question de morale et de religion mise à part, par des considérations stratégiques. Les conquérants avaient dû être frappés, dès leur irruption dans la cité, du danger qu'il y avait à laisser subsister, au centre et dans la partie la plus élevée de Carthage, face à face avec leur citadelle, un groupe de monuments publics de dimensions colossales et massives, faciles à transformer en forteresses, qui seraient pour eux une menace perpétuelle, un foyer permanent d'émeute et de rébellion.

Après l'incendie qui les détruisit de fond en comble, les théâtres semblent avoir été laissés à l'abandon pendant toute la durée de l'occupation vandale. Par contre les Byzantins, aussitôt installés à Carthage et pressés de réparer les fortifications délabrées de la citadelle, ne manquèrent pas d'utiliser les magnifiques matériaux de construction que leur offraient ces ruines. Ils démolirent méthodiquement toute la carcasse en grand appareil de l'Odéon et employèrent les gros blocs calcaires qu'ils retiraient des murs à boucher les brèches des remparts de Byrsa. Quant aux fondations, faites d'un blocage très résistant qu'entamait difficilement la pioche et qui ne pouvait leur servir, ils les laissèrent en place, se contentant de les niveler, en jetant pêle-mêle dans le trou béant que formaient les citernes effondrées de la scène tous les décombres inutiles. Les restes de l'Odéon se transformèrent ainsi

1. Tertullien, *Scorpiace*, 6.

2. Pour la date de la fondation, faussement attribuée par Morcelli au proconsul d'Afrique Vigellius Saturninus, voir les intéressantes observations de M. Monceaux, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1900, p. 348 et suiv.

en une vaste esplanade, qui fut peut être une place d'armes à l'origine, mais qui devint bientôt un dépotoir où les habitants des quartiers avoisinants allaient se débarrasser de leurs ordures ménagères, de leurs lampes fêlées et de leurs ustensiles hors d'usage. Quelques masures s'établirent à une très basse époque sur ce tas de détritus, qui servit aussi de cimetière. Puis la vie humaine se retira tout à fait de ce coin de Carthage : la végétation s'empara des terrains désertés; le silence et l'oubli se firent sur les ruines ensevelies de cet Odéon qui avait été l'une des merveilles de la grande cité africaine.

L'édifice occupe un espace si considérable et la hauteur des terres qui le recouvrent est telle, que l'on ne pouvait songer à le déblayer entièrement : l'énorme dépense d'un semblable travail eût été hors de proportion avec l'importance des résultats qu'il pouvait produire, étant donné le mauvais état de conservation des ruines. L'on s'est donc borné à dégager les parties essentielles du théâtre : l'enceinte, l'orchestre, la scène et ses dépendances, les vestibules pavés de mosaïque, les portes et galeries d'accès latérales, les couloirs et les égouts du sous-sol.

L'ampleur de leurs proportions prouve que le monument atteignait des dimensions colossales : c'est ce qui ressort aussi, et d'une façon plus évidente encore, de l'extraordinaire développement des fondations, dont l'étude est particulièrement instructive. Seules elles sont demeurées intactes après le dérasement, et comme leurs principales divisions correspondent exactement à celles de la suprastructure, disparue tout entière à l'exception de quelques témoins isolés, c'est en explorant le sous-sol que l'on a pu restituer dans ses dispositions essentielles et, pour ainsi dire, lire à l'envers le plan de l'Odéon détruit.

Ces fondations se composent d'abord d'un énorme môle extérieur qui enveloppe, maintient et protège de sa gaine demi-circulaire la masse principale, dont il demeure à peu près indépendant, ne se reliant à elle qu'en son milieu et à ses deux extrémités, par trois points d'attache qui correspondent aux emplacements de trois portes monumentales; puis d'une plateforme centrale en hé-

micycle, de dimensions égales à celle de la salle de spectacle proprement dite, et qui supporte tout le poids des gradins de l'amphithéâtre. Ce massif de blocage, parfaitement homogène et d'un seul tenant, repose sur des voûtelettes que supporte un système de murs

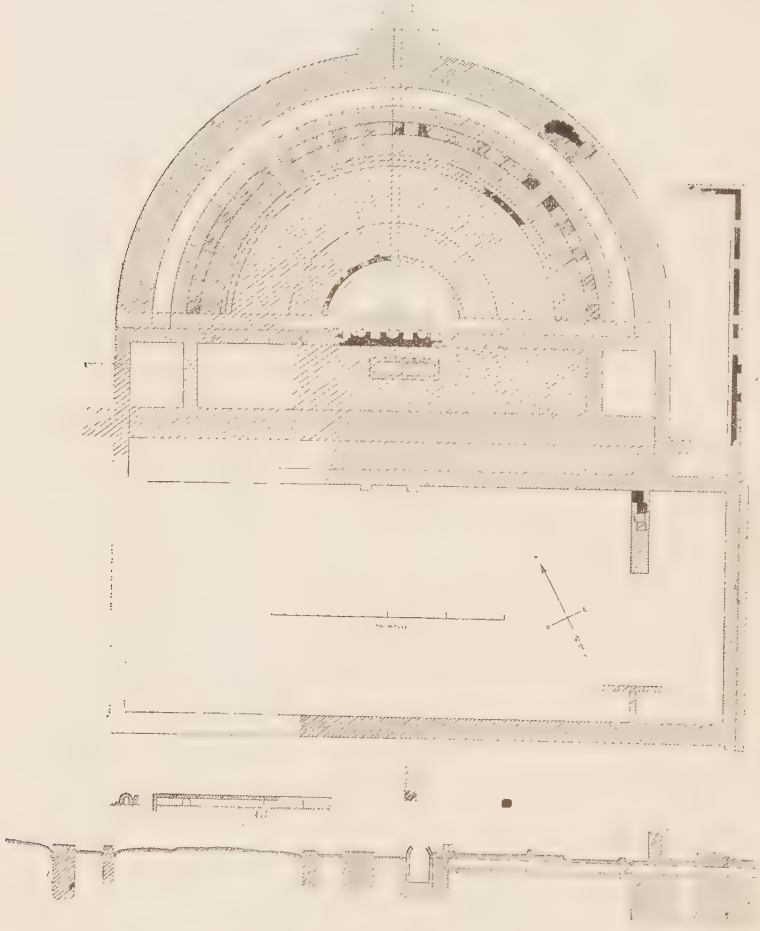

Fig. 2. — Plan et coupe de l'Odéon de Carthage, exécutés par M. E. Sadoux, inspecteur des Antiquités et Arts.

de refend ; ceux-ci forment dans le sous-sol le prolongement de ceux de la suprastructure. Les uns, correspondant aux divers étages et aux galeries horizontales de l'amphithéâtre, décrivent des arcs concentriques dont le diamètre diminue à mesure que l'on se

rapproche de l'hémicycle central réservé à l'orchestre ; les autres, se dirigeant dans le sens des rayons, normalement aux premiers, répondent aux travées transversales et aux escaliers qui reliaient entre eux les divers étages. Peut-être y avait-il en outre, au milieu de l'enceinte extérieure, supporté par l'énorme empâtement de maçonnerie qui forme à cet endroit ressaut vers le dehors et que l'hypothèse d'une porte colossale ne suffit pas à justifier, un grand escalier extérieur qui permettait de monter directement aux galeries supérieures de la salle de spectacle. Le terre-plein qui sépare l'enceinte de la plateforme indique l'emplacement d'un portique de pourtour dont on a retrouvé quelques piliers conservant encore les amorces des voûtes. Les premiers étages de gradins étaient certainement supportés par des voûtes en maçonnerie : les étages supérieurs devaient être en bois, comme aussi le toit en charpente, dont l'existence est attestée par les débris de tuiles et les restes de poutres carbonisées qui recouvraient d'une couche épaisse les décombres de la salle.

L'orchestre, bordé d'une balustrade de pierre, a gardé en partie son dallage de marbre aux vives couleurs habilement opposées : blanc de Paros, vert antique, rose-chair de Chemtou, rouge pourpre, vert azuré de Carystos. Le mur de scène et ses absides sont également revêtus de placages de marbre sur lesquels furent appliquées, à une basse époque, des fresques au coloris violent et d'un goût détestable. Ce mur devait avoir au moins la hauteur des statues de marbre blanc, de grandeur réelle, qu'il abritait dans ses niches alternativement rondes et rectangulaires. La scène était donc très élevée au dessus de l'orchestre; pavée de mosaïque calcaire à dessins blancs et noirs, elle reposait sur les voûtes en plein cintre de deux citernes accolées, profondes de 7 mètres et communiquant à la partie inférieure par une étroite poterne. Elle devait occuper un espace relativement très étendu et être décorée avec un très grand luxe.

L'importance donnée aux fondations du mur de fond prouve que celui-ci devait atteindre une grande hauteur, avoir des dimensions massives et supporter sans doute plusieurs étages

d'ordres encadrant des statues. Un second mur parallèle au premier, dont il n'est séparé que par une galerie pavée de mosaïque, supportait la façade de l'édifice; celle-ci, tournée vers le Nord, tandis que celle du théâtre regardait au contraire le Midi, communiquait sans doute par les arcades monumentales d'un vaste portique avec une grande cour rectangulaire dont le périmètre a été déterminé avec précision au moyen de tranchées et de sondages ; l'enceinte extérieure qui limite cette cour paraît se prolonger en arrière et envelopper tout l'édifice, mais il n'a pas été possible de la suivre sur toute son étendue.

A droite et à gauche de la façade principale s'ouvraient très probablement deux grandes portes, lesquelles donnaient accès d'une part à la galerie de pourtour, et d'autre part aux deux larges couloirs qui conduisaient à l'orchestre, séparant les coulisses de l'amphithéâtre. Ils étaient pavés de mosaïque en marbre blanc, rouge et noir, à motifs géométriques étoilés ou quadrillés très simples. Sous ces deux couloirs étaient ménagées deux galeries voûtées : plus importantes que de vulgaires égouts, car elles ont à peu près la hauteur d'un homme, elles semblent avoir servi non seulement à l'écoulement des eaux et à l'évacuation des détritus provenant du nettoyage de la salle, mais aussi, semble-t-il, au passage des gens de service.

Perpendiculairement à ces deux conduits et formant avec eux un T, s'ouvre dans le sous-sol une troisième galerie identique, qui semble prouver l'existence d'un couloir central dirigé dans l'axe du monument, de l'orchestre à la grande porte médiane, et divisant l'amphithéâtre en deux parties égales. Cette troisième galerie a ceci de particulier qu'elle ne s'arrête pas comme les deux autres à l'entrée de l'orchestre, mais qu'elle le traverse tout entier jusqu'au mur de scène et communique avec les citernes de la scène par deux tuyaux d'écoulement. D'autre part, après avoir passé sous la porte d'entrée du sud, elle se prolonge bien au delà de l'Odéon par un tunnel voûté qui subsiste encore dans son intégrité jusqu'à quelques mètres à peine de l'enceinte du théâtre voisin.

Ainsi, malgré le dérasement méthodique opéré, le plan de l'Odéon a pu être reconstitué dans ses parties essentielles; l'on pourrait même aller plus loin et tenter, du moins sur le papier, une restauration architecturale de ce théâtre, car les démolisseurs, en comblant les citernes de la scène de morceaux d'architecture et de sculpture, ont involontairement assuré la conservation d'une masse de documents précieux qui nous permettent de nous faire une idée très nette de ce qu'était l'ornementation intérieure de l'édifice.

Il a suffi de vider ces oubliettes d'un nouveau genre, ces *favissae*, pour retrouver presque tous les éléments de la décoration, bases, chapiteaux et fûts de colonnes de marbre vert antique et rose clair, ou de granit, architrave portant encore les traces de la dédicace en bronze doré qui était clouée sur le marbre, frises gravées d'inscriptions, consoles soutenues par l'aigle impérial aux ailes éployées, corniches, soffites, pilastres et caissons surchargés d'ornements et dorés, placages en *opus sectile*, faits de porphyre vert et violet, et nombre de statues. Quelques-unes de ces pièces ont été retrouvée presqu'intactes; la plupart étaient fort endommagées par l'incendie, par l'écroulement des murs, par la chute au fond des citernes, mais présentent cependant encore un intérêt de premier ordre.

Parmi les statues, il faut citer surtout : un Jupiter assis, de taille colossale, la tête couronnée de lauriers, tenant les foudres de la main droite abaissée et le sceptre de la main gauche levée à hauteur de la tête (voir pl. XVI, n° 2); une Junon Reine (?) diadémée et voilée, d'un beau caractère (pl. XV, n° 1); une Vénus pudique à demi-nue (pl. XV, n° 3)[1]; un Sérapis debout, la tête intacte, coiffée du polos (pl. XVI, n° 1); une impératrice, peut-être la seconde Faustine, drapée en Cérès, statue colossale qui était entièrement dorée (pl. XVI, n° 3, et, pour la tête, pl. XVII, n° 7); l'empereur Hadrien en costume héroïque, figuré dans l'attitude du Diomède de Crésilas, réplique un peu sèche et tour-

1. La tête de cette statue vient d'être retrouvée à une centaine de mètres des ruines de l'Odéon.

mentée d'un excellent modèle (pl. XV, n° 5 et, pour la tête, pl. XIX, n° 2); puis quelques têtes de divinités : Diane? (pl. XV, n° 6), Vénus (pl. XVII, n°s 4 et 5), Cybèle (pl. XVII, n° 8, et pl. XIX, n° 3); plusieurs portraits d'impératrices, notamment

Fig. 3. — Torse de Bacchus (Odéon de Carthage).

Marciane? (pl. XVII, n° 1), la première Faustine, le meilleur morceau de la série (pl. XVII, n° 2), et un buste complet de la seconde Faustine (pl. XIX, n° 1), trois têtes et de nombreux fragments de sculptures diverses se rapportant au cycle bachique : un Faune jouant avec la panthère, analogue à celui du musée de Cherchel (pl. XV, 4, et pl. XVII, 3, la tête seule), un Satyre (pl. XVII, n° 6), un Pan, plusieurs panthères et lions, enfin deux masques de théâtre décorant le piédestal d'une statue de Muse.

Nous avons trouvé, en outre, dans la galerie d'accès qui s'ouvrait à droite de la scène, un beau torse de Bacchus en marbre de Paros (pl. XV, n° 2, et figure 3 dans le texte), divers débris de statues colossales drapées et plusieurs fragments épigraphiques ; les égouts du sous-sol et les remblais superficiels ont fourni nombre de menus objets, presque tous de basse époque : épingles et fibules en bronze ou en os, étui de peigne en ivoire ajouré, orné du chrisme constantinien accosté de deux biches, lampes et poteries diverses, vandales et byzantines, enfin, une curieuse série de ces statuettes de femme assise, seule ou tenant un enfant sur ses genoux, déjà signalées ailleurs et où l'on avait proposé de voir Isis et Horus, mais dont le caractère chrétien est ici démontré d'une façon irréfutable par le chrisme qui apparaît au revers de l'une de ces figurines. Elles représentent la Vierge et l'enfant Jésus.

Les plaques de marbre gravées d'inscriptions latines étaient toutes réduites en miettes, et la reconstitution, à l'aide de milliers de fragments à demi calcinés, des diverses dédicaces qui couraient sur les frises de la scène, de la façade et des portes monumentales du théâtre, nécessite un travail délicat et minutieux qui est loin d'être terminé. La tâche est rendue plus difficile encore par ce fait que la plupart des débris épigraphiques recueillis sont opisthographes : quelques-uns sont même, en outre, de véritables palimpsestes, présentant sur la même face les traces de deux inscriptions successives. Ceci semble prouver que l'Odéon subit à plusieurs reprises d'importants remaniements dans sa décoration intérieure, et qu'on l'enrichit des dépouilles de divers monuments publics tombés en ruines ou désaffectés ; les quelques lambeaux de texte que nous avons pu reconstituer jusqu'ici sont, en effet, relatifs soit à la construction de l'édifice, soit aux embellissements postérieurs qu'il reçut de la munificence de plusieurs proconsuls d'Afrique et d'autres hauts fonctionnaires de l'administration impériale.

En explorant les fondations de l'Odéon, l'on a partout rencontré, à deux ou trois mètres au-dessous de la plateforme, c'est-

à-dire à cinq mètres environ du sol moderne, des tombeaux puniques, ce qui confirme pleinement les assertions de Tertullien. Les uns, coupés en deux par les murs de refend, avaient été visités et avaient perdu tout ou partie de leur mobilier funéraire; d'autres, au contraire, placés dans les intervalles de terre vierge que n'avaient pas bouleversés les tranchées des constructeurs romains, étaient restés absolument intacts. Dans la zone la plus rapprochée du théâtre, au sud, se trouvaient plusieurs sarcophages et deux grands caveaux à inhumation du IVe siècle avant notre ère construits en larges dalles; ceux-ci avaient malheureusement été presque entièrement dépouillés de leur contenu et ne renfermaient plus que des ossements en désordre et quelques fragments de bijoux d'or. Du côté de la scène, l'on ne découvrit que des fosses à incinération, remontant aux derniers temps de la Carthage punique et assez pauvres. Enfin le mur d'enceinte de la grande cour, qui précédait la façade au nord est établi sur de nombreux débris de tombes maçonnées en blocage et revêtues de stucs, autels ou caissons, entassés pêle-mêle avec des fragments de lampes romaines de la première époque et de coupes ou de patères signées, en fine terre rouge d'Arezzo. Il semble donc bien qu'il y avait à cet endroit, à la surface du sol antique, un cimetière datant des premiers temps de la conquête romaine et qui aurait été désaffecté plus tard; il s'ensuivrait, si le fait est exact, que la nécropole de l'Odéon se trouvait à ce moment en dehors du *pomoerium*, ce qui est du reste assez vraisemblable, les premiers établissements romains ayant dû s'installer au bord de la mer sur l'emplacement de la cité punique primitive.

Mais la nouvelle ville se développa avec une telle rapidité qu'elle dépassa bientôt le chiffre de la population de l'ancienne Carthage : débordant au delà de ses premières limites trop étroites, elle prit une grande extension vers le nord dans la direction du *Megara*; de nouveaux faubourgs englobèrent bientôt le cimetière, tout en le respectant, car l'on n'a rencontré dans le sous-sol de l'Odéon aucune trace d'une construction quelconque antérieure au

III^e siècle. Mais ce magnifique emplacement qui demeurait vide et inutile dans l'une des plus belles situations de Carthage, alors que l'on manquait de place tout autour, devait exciter bien des convoitises et l'on comprend que le fondateur de l'Odéon, sans doute un proconsul d'Afrique, désirant faire construire un théâtre spécialement affecté à la célébration des jeux pythiques et ne pouvant trouver dans l'intérieur de la cité un terrain plus vaste ni plus digne de recevoir le somptueux édifice qu'il rêvait, n'hésita pas à user de sa haute autorité pour s'emparer de l'ancien cimetière, au grand scandale de ceux des citoyens de Carthage qui étaient restés fidèles aux vieux usages et avaient conservé le respect de la cité des morts.

II. — Fouilles de Dougga (*Thugga*).

A Dougga, grâce aux crédits mis à la disposition du Service des Antiquités, les fouilles ont pris un développement et une importance qu'elles n'avaient pu avoir jusqu'ici. L'achat d'un matériel Decauville a facilité l'enlèvemenf des terres ; une baraque a été construite pour servir d'abri et de magasin.

M. Merlin, membre de l'École de Rome, auquel a été confiée la direction du chantier de fouilles, a commencé le déblaiement méthodique du quartier qui s'étend entre la maison romaine du Dar-el-Acheb et le Capitole et où l'on supposait que se trouvait le *forum* de l'ancienne *Thugga* : quatre maisons arabes, construites sur cet emplacement, ont été achetées et rasées. Les ruines qu'elles recouvraient ont été entièrement dégagées, malgré l'épaisseur des terres à extraire et la distance à laquelle il faut les transporter pour éviter qu'elles gênent les recherches ultérieures.

Les murs antiques subsistent, presque partout, sur deux ou trois mètres de hauteur. Ce sont des habitations privées qui se succèdent sur des plans étagés, rachetant les six mètres de hauteur qui séparent le niveau de la place triangulaire sur laquelle se dresse la façade du Dar-el-Acheb de celui de la plateforme à

double colonnade, adjacente à l'enceinte byzantine et au temple Capitolin.

Les fouilles ont amené la découverte d'un grand nombre d'inscriptions, notamment d'un texte, remontant à la tétrarchie de Dioclétien, entre les années 293 et 305, qui nous fait connaître l'existence, à Thugga, d'un temple du *Génie de la patrie*. Plusieurs dédicaces mentionnent le *municipium Septimium Aurelium Liberum Thugga*. Parmi les inscriptions funéraires, il faut citer l'épitaphe métrique d'un maître d'école et celle d'un membre d'une famille de sufètes déjà connue par un autre texte.

On a trouvé également une statue d'homme drapé de la toge, une tête d'empereur en marbre blanc, peut-être de Caracalla, plusieurs chapiteaux et morceaux d'architecture bien conservés, une grande *tabula lusoria* et de nombreuses mosaïques pavant les chambres des diverses maisons déblayées. La plus intéressante représente l'aurige vainqueur *Eros*, debout sur un quadrige et tenant un fouet, une couronne et une palme. Deux des chevaux de l'attelage ont leur nom inscrit au-dessus de leur tête : *Amandus* et *Frunitus*; au-dessous du bras droit du cocher, le mosaïste a tracé cette dédicace flatteuse : *Eros, omnia per te*. De l'autre côté, garnissant le coin du tableau, à gauche du personnage, on aperçoit les arcades de l'hippodrome et les *carceres* (Pl. XX, n° 1).

Au point de vue de la connaissance topographique de l'ancienne Thugga, les fouilles de 1901 ont donné des résultats importants, quoique en partie négatifs : elles ont permis de relever, aux abords du Capitole, les dispositions du sol antique, masquées, jusqu'ici, par les maisons arabes et par d'énormes remblais; elles ont démontré que le *Forum* de Thugga ne s'étendait, ni devant le Dar-el-Acheb, comme l'avait supposé M. le Dr Carton, ni devant le Capitole à l'endroit où avait cru le retrouver M. Léon Homo et que ces deux édifices ne sont reliés par aucune des voies transversales et directes dont on avait un instant supposé l'existence; elles ont dégagé la façade du Capitole et préparé la voie aux recherches futures qui devront avoir

pour objet le déblaiement des plateformes, encore encombrées d'habitations arabes, qui s'étendent à l'ouest et à l'est de ce sanctuaire le long de ses faces latérales.

M. Louis Poinssot, élève de l'École des Hautes Études, a procédé, aux frais de la Direction des Antiquités, à la révision méthodique de toutes les inscriptions latines de Dougga, dont beaucoup ne figurent pas encore au *Corpus*. Ce travail lui a permis d'apporter nombre de corrections intéressantes à des textes déjà connus, et d'enrichir l'épigraphie de Thugga de plusieurs inscriptions inédites.

III.— Fouilles de Bou-Grara (*Gigthi*).

Des fouilles très importantes ont été entreprises cette année par la Direction des Antiquités à Bou-Grara, l'ancienne *Gigthi,* dans le Sud Tunisien, grâce au concours empressé du service des Affaires Indigènes et de la main-d'œuvre militaire : elles ont eu pour premier objet le déblaiement du *Forum* de la ville antique, qui fut, à l'époque des Antonins, l'un des *emporia* les plus florissants de la région des Syrtes. Les recherches dirigées par M. Gauckler ont été conduites sur place par M. Sadoux, inspecteur des Antiquités, de concert avec M. le capitaine Delom d'abord, puis avec M. le lieutenant Chauvin.

Le Forum de *Gigthi,* établi à proximité du rivage, sur une hauteur qui le domine, se compose d'une grande esplanade restangulaire de 60 mètres sur 40, exactement orientée et regardant la mer.

Au fond de la place se dresse le temple Capitolin, qui rappelle un peu, par ses dispositions architecturales, celui de Pompeï; il est flanqué de deux édifices richement ornés, occupant les angles du Forum, et dont l'un semble avoir été le Trésor de la cité. On y a retrouvé, encastrée dans un mur de basse époque, une tête colossale de Jupiter Sérapis (Pl. XVIII, n° 1). Sur les trois autres côtés au nord, au sud et à l'est, règne un portique à colonnade corinthienne, sur lequel s'ouvrent divers sanctuaires

et monuments publics : au sud, une vaste salle, la seule déblayée jusqu'ici, où MM. Reinach et Babelon avaient découvert la tête et plusieurs fragments d'une statue d'Auguste; au nord, un temple d'Apollon; un édicule qui abritait peut-être une vasque d'airain; un Panthéon, précédé d'un *pronaos*, au fond duquel gisait une belle statue de la Concorde Panthée (Pl. XV, n° 7), renversée à la place même qu'elle occupait primitivement sous un édicule à fronton triangulaire; un petit temple avec colonnade et tribune, qui, d'après les renseignements que nous fournit sa dédicace, devait être revêtu de peintures; enfin, un autre sanctuaire abritant une statue colossale d'Hercule, dont la tête, haute de $0^{m},50$, a été retrouvée presque intacte (Pl. XVIII, n^{os} 2 et 3).

Deux portes triomphales donnent accès au Forum. L'une s'ouvre directement au milieu du portique nord. L'autre s'élève à l'est, vers la mer, à une trentaine de mètres en avant de la place à laquelle elle se relie par une étroite rue dallée qui sépare deux édifices importants; au nord un temple, probablement celui de la Curie du municipe, est précédé d'un péribole rectangulaire que borde, sur trois côtés, un portique à colonnade dont toutes les bases sont encore en place; un piédestal, se dressant au milieu de la cour, paraît avoir supporté une statue de bronze dont quelques parcelles ont été retrouvées. Au sud, un monument que l'on déblaie actuellement est muni d'une tribune avec escalier; c'était sans doute la basilique avec le prétoire.

De précieux renseignements relatifs à la date de ces divers édifices et aux circonstances de leur construction sont fournis par les dédicaces gravées au-dessus de leur porte d'entrée ou sur la frise de leur façade, sur des plaques de marbre qu'on a retrouvées en menus fragments au milieu des décombres et que nous avons réussi à reconstituer non sans peine.

D'autre part, devant les sanctuaires, le long des murs du portique, et dans la cour elle-même, devant la colonnade, se dressaient des autels et des piédestaux qui supportaient jadis des statues impériales ou municipales, et qui présentent presque tous des dédicaces. Ces textes se rapportent principalement aux empe-

reurs de la famille des Antonins : Nerva, Trajan, Hadrien, Marciane, Antonin le Pieux, le fondateur du municipe, *conditor municipii*, Marc-Aurèle, Lucius Verus et Commode, enfin Caracalla, puis à de hauts fonctionnaires de l'empire, patrons et protecteurs de la cité, tels que L. Messius Rufinus, M. Memmius Cæcilianus, enfin à des magistrats municipaux et à des flamines perpétuels, notamment à plusieurs membres de cette opulente famille des *Servaei* qui fit construire, à elle seule, la moitié des monuments du Forum, et à ce M. Servilius Draco Albucianus qui, par ses démarches réitérées et ses voyages à Rome, réussit à faire accorder à sa ville natale le droit latin majeur, *Latium majus*, enfin à des femmes ou mères de citoyens illustres, Hortensia Placida, mère de P. Hortensius Pietas, Aurelia Antonina, femme de L. Servæus Firmus, etc.

Par le nombre et par l'importance historique et archéologique des inscriptions qui le concernent, le Forum de *Gigthi* se classe au premier rang des monuments analogues; il n'offre pas moins d'intérêt au point de vue purement architectural. Bâti au milieu du second siècle de notre ère, à peu près à la même époque que celui de Timgad, il est aussi étendu, aussi complet et d'une ornementation plus riche. Les marbres les plus précieux et les plus variés de tons ont été employés à profusion pour les colonnades, les placages, les statues et les piédestaux; des bas-reliefs de marbre ou de stuc ornaient la façade des principaux édifices, dont les toits étaient bordés d'acrotères à palmettes en terre cuite, et les parois revêtues de fresques. Cette décoration architecturale, conçue avec un goût très sûr, et portant la marque du génie hellénique, a laissé de nombreux vestiges qui ont été recueillis avec soin dans les décombres, et transportés en lieu sûr au Musée du Bardo.

IV. — Fouilles du *Limes Tripolitanus* a Ksar-Tarcine (*Centenarius Tibubuci*).

Les fouilles du *castellum* de Ksar Tarcine[1], exécutées dans

1. Cf. Gauckler, le *Centenarius* de Tibubuci; *Comptes Rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1902, p. 321 et suiv. et plan de la page 327.

l'Extrême Sud Tunisien, par M. le lieutenant Tardy, se rattachent à l'exploration méthodique du *limes tripolitanus*, entreprise depuis deux ans par la Direction des Antiquités avec le dévoué concours de MM. les officiers du Service des Affaires Indigènes. Elles ont donné d'excellents résultats. Le poste militaire et la citerne qui servait à l'alimenter d'eau potable ont été entièrement déblayés; le réservoir, restauré à peu de frais, a déjà recommencé à fonctionner et rend les plus grands services aux habitants d'une région où l'eau constitue la principale richesse. Le plan du fortin a été relevé dans tous ses détails. La dédicace, retrouvée dans les ruines de la porte d'entrée, nous fait connaître le nom de la localité, *Tibubuci*; le type de construction militaire du fortin, un *burgus centenarius*; le nom des gouverneurs de Tripolitaine sous lesquels fut commencée et achevée la construction du poste, Valerius Vibianus et Aurelius Quintianus. Ce dernier personnage semble devoir être identifié avec le haut fonctionnaire qui gouvernait la Numidie en 305, ce qui permet de dater l'inscription de *Tibubuci* des premières années du IV^e^ siècle.

V. — Fouilles dans l'île de Djerba.

M. Sadoux, inspecteur des Antiquités et Arts a découvert, dans l'île de Djerba, plusieurs installations hydrauliques d'un type inédit, et un grand caveau funéraire, taillé en plein tuf, avec colonnade intérieure, remontant peut-être à l'époque punique. Il a déterminé, au moyen de fouilles sommaires, le plan de la grande basilique chrétienne d'El-Kantara (*Meninx*) et retrouvé l'emplacement du baptistère cruciforme en marbre blanc, qui fut transporté, à Tunis, au début de l'occupation française et qui est aujourd'hui déposé au musée du Bardo. Plusieurs monuments analogues, encore inédits, ont été dégagés, récemment, sur divers points de la Tunisie, notamment le baptistère octogonal attenant à la basilique de Tabarka; une cuve octogonale étoilée, revêtue de mosaïques à figures symboliques chrétiennes, d'Henchir Hakaïma, dans le Sahel; une cuve hexagonale étoilée, offrant le

même mode de décoration, trouvée au mois de mars 1901, dans la propriété Bonrepaux, à Hammam-Lif.

VI. — Fouilles a El-Djem (*Thysdrus*).

A El-Djem, les fouilles entreprises par la Direction Générale des Travaux Publics, pour le déblaiement et la mise en état d'une grande citerne romaine, située à 500 mètres environ à l'ouest de l'amphithéâtre, ont été continuées de compte à demi avec la Direction des Antiquités. Un second réservoir, identique au premier, a été déblayé; tous deux dépendent d'un vaste édifice très luxueux, des Thermes, que l'on fouille en ce moment; les salles et les piscines déjà mises au jour sont toutes pavées de mosaïques géométriques, fines et assez bien conservées.

Les Thermes étaient reliés à l'amphithéâtre par une allée munie de trottoirs et d'égouts, qui est encore en parfait état, et qui a pu être repérée sur plus de 150 mètres de longueur. On a découvert, au cours des fouilles, un torse de Faune, une statue de Victoire drapée en marbre noir d'un joli travail, divers autres fragments de statues et plusieurs inscriptions; l'une d'elles, datée du règne simultané de l'empereur Constantin et des Césars Constantin et Constance, est relative à une réfection des Thermes au commencement du IV^e^ siècle; une autre dédicace concerne des jeux du cirque annuellement institués par un riche citoyen de Thysdrus en l'honneur de ses deux filles, au jour anniversaire de leur naissance, avec distribution d'argent aux décurions et repas public.

VII. — Fouilles a Sousse (*Hadrumetum*).

A Sousse, les fouilles exécutées sous la surveillance de M. Gouvet, conservateur du musée de Sousse,dans la propriété de M. Monge,au Trocadéro, ont amené la découverte d'une très intéressante statuette de négrillon en marbre noir et de plusieurs mosaïques romaines à sujets figurés : un enlèvement de Ganymède, le second que l'on trouve à Sousse; une tête de Méduse; un groupe de Léda se livrant à l'étreinte du cygne. Dans la

propriété Marino a été trouvée une grande mosaïque géométrique qui n'offre d'autre intérêt que son parfait état de conservation.

Les travaux de la nouvelle gare ont mis à jour une piscine circulaire avec gradins étagés, plusieurs citernes rectangulaires et un aqueduc.

VIII. — Découverte a Mokenine

A Mokenine, les travaux de construction d'une maison ont fait découvrir les restes, très effacés, d'une villa romaine, avec plusieurs chambres ornées de mosaïque, un bassin demi-circulaire et une citerne : les seuls pavements à signaler représentent, l'un une tête de Méduse, l'autre un œil vu de face, attaqué par un poisson et deux serpents qui préservent de ses maléfices la maison et ses habitants.

Ce dernier a été transporté au musée de Sousse par les soins de M. Gouvet.

IX. — Fouilles a Henchir Msadine (*Furni*)

M. Pradère, conservateur du musée du Bardo, a été chargé d'enlever les mosaïques chrétiennes précédemment découvertes à Henchir Msâdine et gracieusement offertes au musée du Bardo par le propriétaire, M. Cosimo Garcia : le grand pavement de chapelle funéraire figurant Daniel dans la fosse aux lions, les épitaphes de l'évêque Vitalis, de Blossus et de Victor. Des fouilles, exécutées dans le voisinage des tombeaux déjà signalés, ont fait découvrir de nouvelles épitaphes, celles d'un enfant nommé *Karthago* et de l'*archiater* Cottinus; puis un grand pavement, qui paraît bien avoir orné le sol d'une basilique dont il ne reste plus aujourd'hui aucun autre vestige, et qui figure, au milieu de rinceaux d'acanthe où circulent des paons, des canards et des perdrix, Jonas vomi par le monstre marin.

X. — Fouilles a Sidi-Daoud (*Cap-Bon*).

Les fouilles de la nécropole romaine de Sidi-Daoud, dans le

Cap-Bon, commencées en 1900, ont été reprises pendant quelques jours, en 1901, et ont fourni un mobilier funéraire assez abondant, mais sans grand intérêt.

XI. — Recherches au Goubellat.

M. Drappier, secrétaire de la Direction des Antiquités et Arts, a exploré la région du Goubellat et y a découvert plusieurs textes épigraphiques intéressants, notamment la dédicace à l'empereur Sévère Alexandre d'un monument orné d'un portique avec colonnade, et des bornes milliaires de la voie romaine de Carthage à Théveste, par Tunis, Vallis et Coreva.

XII. — Découvertes diverses.

Les travaux de la route de Medjez-el-Bab à Oued-Zargua ont amené la découverte, à mi-chemin de ces deux localités, dans un tas de tessons et de figurines brisées, d'une tête et de nombreux fragments d'une statue de terre cuite de basse époque qui prétendait peut-être représenter, en grandeur naturelle, l'empereur Constantin, la tête nue, le corps revêtu de la cuirasse et du paludamentum. Ces débris ont été transportés au musée du Bardo.

Une tête de Bacchus a été découverte à Kairouan; une statue d'homme drapé, du type municipal, à Hergla; une jolie tête de Vénus couronnée de feuillage, à Aïn-Rakoub dans les Heddils; un petit ossuaire en marbre blanc, de fabrication italique, orné d'élégants reliefs, et qui semble remonter au 1er siècle de notre ère, a été trouvé aux îles Kerkenna, où Tibère exila et fit mettre à mort Sempronius Gracchus, amant de Julie, fille d'Auguste. Ce coffret cinéraire a été déposé, par les soins de M. Fidelle, au musée du Contrôle civil de Sfax.

Plusieurs ex-voto puniques ont été découverts sur divers points de Carthage; quelques inscriptions néo-puniques, à Maktar; un fragment bilingue, latin et néo-punique, à *Uighti*; de nombreuses inscriptions romaines sans grande importance, à Maktar, à Tabarka, à Téboursouk, à Henchir-Guellal près de Thibar, à Bir-M'cherga, à Aïn M'deker, à Sousse, à Thina, à

Sakiet-Sidi-Youssef, à Aïn-Dekouk, dans la région de Tatahouine.

Les recherches des officiers du Service géographique, chargés d'exécuter la carte de Tunisie au 50.000e, ont porté en 1901 sur les feuilles suivantes : Souk-el-Arba (S. E.), Téboursouk, Bou-Arada, Fériana, Sidi-Ali-ben-Aoun, El-Aguareb, Maharès, Nakta. Ces régions sont, pour la plupart, très riches en vestiges de l'occupation romaine, mais elles ont déjà été minutieusement explorées par de nombreux archéologues, et il devient difficile d'y glaner encore de l'inédit : aussi les découvertes épigraphiques et archéologiques des brigades topographiques ont-elles présenté moins d'importance cette année que les précédentes.

Il y a lieu de signaler, cependant, deux trouvailles intéressantes faites par M. le lieutenant Louvel, — l'une à Chetlou où se dressait, encore en place, une des bornes limites qui jalonnaient le tracé du fossé de Scipion, la *fossa regia*, marquant la frontière entre la première province d'Afrique (*Africa vetus*) et les territoires restés d'abord sous la domination des rois numides : la borne porte une inscription relative à une opération cadastrale, exécutée sous le règne de Vespasien, vers l'an 73; — l'autre, à Henchir Fellouss, où M. Louvel a retrouvé de nombreux fragments d'une curieuse *mensa martyrum* de l'époque byzantine. Ces deux textes importants ont été transportés au musée du Bardo.

P. Gauckler.

INSCRIPTION NABATÉO-ARABE

D'EN-NEMÂRA

La vaste steppe du désert de Syrie se raccorde aux terres fertiles de l'ouest par l'intermédiaire d'une région d'origine éruptive. Les volcans éteints, coulées de lave, dépôts de scories, sont particulièrement nombreux à l'est et au sud-est de Damas. Le Djebel ed-Drûz ou Djebel Ḥaurân est le produit de soulèvements volcaniques. Plus à l'est, en plein désert, on désigne sous le nom de Ṣafâ un groupe de volcans des plus remarquables qui a couvert de déjections la steppe environnante formant ainsi le Ḥarra, où les blocs basaltiques d'un brun sombre alternent avec les nappes pierreuses noires.

Des tribus d'Arabes pasteurs, les ʿArab eṣ-Ṣafâ, campent l'hiver dans le Ḥarra et mènent en été leurs troupeaux dans le Djebel ed-Drûz. Au début de notre ère les semi-sédentaires de cette région ont couvert de graffites, en un dialecte arabe dit safaïtique, les blocs erratiques du désert El-Ḥarra. Lors de la domination romaine, une série de fortins engloba dans la province d'Arabie la meilleure partie du Ḥarra, celle où l'on rencontre des points d'eau. Dans sa magistrale étude des monuments antiques de la Syrie Centrale, M. de Vogüé a donné la description des ruines romaines du Ḥarra[1]. Le poste d'En-Nemâra, un des plus importants, se dresse sur un monticule dans le Wâdî ech-Châm au point où celui-ci reçoit le Wâdî es-Saouṭ.

Dans ce wâdî secondaire, à un kilomètre environ au sud-est

1. De Vogüé, *Syrie Centrale, Architecture civile et religieuse*, p. 68-71.

d'En-Nemâra, nous avons copié et estampé l'inscription reproduite ci-après[1]. Elle est gravée sur un linteau de basalte tombé d'un édifice rectangulaire de $3^m,30 \times 4^m,40$, ancien tombeau complètement ruiné. De la décoration très simple nous n'avons à signaler que les chapiteaux d'angle sur plan carré : ils portent des pampres grossièrement traités. Le linteau qui surmontait la porte ouvrant à l'est, mesure $1^m,73 \times 0^m,45$ sur $0^m,40$ d'épaisseur. L'inscription court en cinq lignes dans un champ de $1^m,16 \times 0^m,33$, limité par un cartouche à queues d'aronde.

L'écriture se rattache étroitement à l'alphabet nabatéen avec abus de ligatures. La présence de mots tels que *néfech*, tombeau, *bar*, fils, confirmait la nature araméenne du texte. Toutefois, l'ensemble résistait au déchiffrement par le lexique araméen. Quelques noms propres tels que ʿAmr ou Maʿadd, ainsi que la date : « an 223, septième jour de kesloûl » pouvaient seuls être détachés. L'estampage confié à la commission du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* vint entre les mains de M. Clermont-Ganneau qui, sous l'écriture araméenne et en dépit de certains vocables nettement araméens, découvrit que la langue employée était l'arabe. A l'appui de son diagnostic, le savant professeur du Collège de France relevait l'emploi d'un pluriel brisé tel que *mouloûk* et cette phrase si nettement arabe de forme et d'esprit :

فَلَمْ يبلغْ ملكٌ مبلغَهُ

M. Clermont-Ganneau a bien voulu nous faire profiter de ses conjectures auxquelles nous avons peu à ajouter.

Notons que l'inscription est assez bien conservée. Les difficultés de lecture proviennent beaucoup moins de l'usure de la pierre que des trous dont est criblée la surface du basalte. Nous donnons un fac-similé de notre copie que la position du linteau nous a contraint d'exécuter à l'envers, et un fac-similé dessiné d'après l'estampage.

1. Nous avons déjà signalé cette inscription dans notre rapport de mission, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1902, I, p. 259 et s.

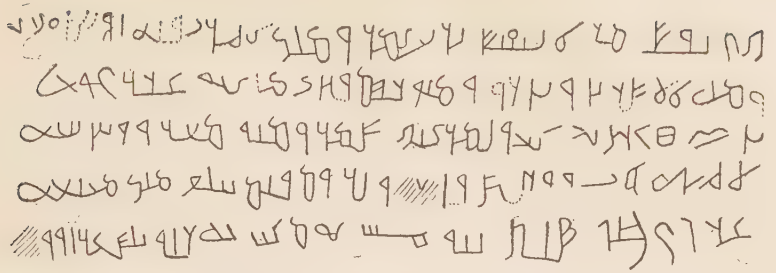

Fig. 1. — Fac-similé de la copie.

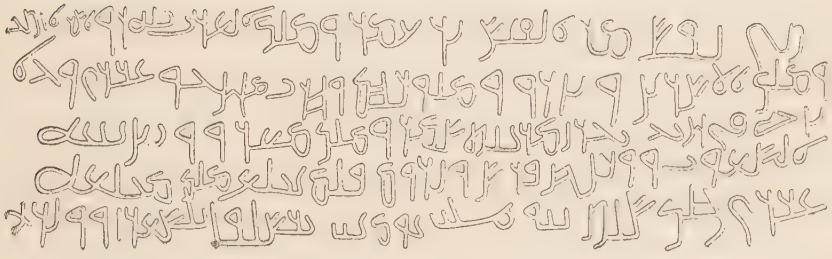

Fig. 2. — Fac-similé de l'estampage.

1. תי נפש מראלקיש בר עמרו מלך אלערב כלה דו אשר אלתג
2. ומלך אלאשדין ונזרו ומלוכהם והרב מהגו עכרי וגא
3. בהגי (?) פי חבג נגרן מדינת שמר ומלך מעדו ובין בניה
4. אלשעוב ווכלהן פרשו לרום פלם יבלע מלך מבלעה
5. עכרי הלך שנת 223 יום 7 בכשלול בלשעד [ד]ו ולדה

1. تى نفسُ امرءالقيس بر عمرو مَلك العرب كُلّه ذُو أَسَرَ التاج
2. ومَلَكَ الاسدين ونزارو وملوكَهم وهَرَّبَ محجو عكرى وجَاءَ
3. بِزَجاى فى حبْج نجران مدينت شمّر ومَلَكَ مَعدّو وبَيَّنَ بَنيه
4. الشعوب ووكَّلَهُنَّ فارسو لِرُوم فَلَمْ يبلغْ مَلِك مبلغَهُ
5. عكرى هَلَكَ سنت 223 يَوْم 7 بِكسلول بالسّعد ذو وَلَدَهُ

1. « Ceci est le tombeau d'Imrou'lqais fils de 'Amr, roi de tous les Arabes, celui qui ceignit le diadème,

2. « qui soumit (les tribus d') 'Asad et (de) Nizâr et leurs rois, qui dispersa M-Ḥ-DJ à jamais (?), qui apporta

3. « le succès (?) au siège de Nedjrân, ville de Chammar, qui soumit (la tribu de) Ma'add, qui répartit entre ses fils

4. « les tribus et plaça celles-ci comme corps de cavalerie au service des Romains. Aucun roi n'a atteint sa gloire,

5. « jamais ! Il est mort l'an 223, le septième jour de kesloûl. Heureux soit celui qui l'a engendré ! »

Ligne 1. تى est donné par les grammairiens arabes pour une des formes féminines du pronom démonstratif ذا, équivalant à ذى et à تا. Cette dernière forme est citée comme employée par la tribu arabe de Ṭayy dans le sens de هذه[1]. Il se peut que le تى de notre inscription soit identique au تا de Ṭayy, puisque dans cette tribu on signale la substitution fréquente de l'*alif* au *yâ*[2]. Il faut sans doute différencier de تا employé par la tribu de Ṭayy pour هذه, le تا employé pour le masculin هذا dans certains dialectes[3]; ce dernier doit être la forme masculine primitive à laquelle correspondait le féminin تى par analogie avec ذا et ذى. Dans l'arabe classique la forme féminine تى se conserve en composition dans هاتى, تيك, تلك pour تيلك, etc.

Le féminin est commandé par נפש, en nabatéen : ... דא נפש. Ce mot est proprement nabatéen ; les lexiques arabes ne l'enregistrent pas avec le sens de « tombeau ». Si on le rencontre en liḥyanique[4] et en sabéen, il ne faut y voir probablement qu'une influence araméenne.

1. Freytag, *Einleitung in das Studium der arab. Sprache*, p. 100.
2. *Ibidem*, p. 99.
3. Lane, *An Arabic-English Lexikon*, s. v.
4. D.-H. Müller, *Epigraph. Denkmäler aus Arabien*, 14, 5 et 27, 2.

בוראלקיש a été déchiffré par M. Clermont-Ganneau et lu par lui : امرء القيس. Il retrouve ce même nom dans la trilingue de Zebed[1]. Dans les deux cas l'élif wesla initial — que suppose la transcription grecque Ἀμόρκεσος dont nous parlerons plus loin — n'est pas écrit, parce que le mot est lié au précédent par l'état construit. Nous n'avons pu identifier ce personnage; nous y reviendrons à propos de la date.

L'emploi de בר comme terme de filiation dans cette inscription arabe confirme de façon irréfutable la remarque d'Halévy sur la bilingue de Ḥarrân[2] et la lecture de Sachau dans la trilingue de Zebed[3].

Le nom propre עבורו a conservé cette orthographe nabatéenne dans l'arabe classique.

מולך אלערב כלה offre quelque incertitude en ce qui concerne le dernier mot. La correction exigerait כלהם; mais le *hé* peut représenter le suffixe féminin troisième personne. Le *kâf* de ce dernier mot est très douteux; on pourrait admettre ט ou פ. Peut-être ce mot cache-t-il le nom de la tribu dont Imrou'lqais était le chef avant d'avoir étendu son pouvoir sur les tribus rivales.

Le titre de *malik* est un titre arabe que les chefs de certaines grandes tribus (Lakhmides, Ghassanides, Kindites, Liḥyanites, Asadites, Nizârites) se sont attribué. Il n'y a aucun rapport à établir entre ce titre arabe et les titres φύλαρχος, ἐθνάρχης ou στρατηγός donnés par les Romains aux chefs de tribu[4]. Chaque tribu devait

1. Sachau, *Monatsber. d. Kön. Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1881, p. 184 et *ZDMG.*, 1882, p. 348 lit : « Mârâ der Presbyter ». Il est certain, M. Sachau le dit expressément, que la place manque pour restituer القسيس. M. Clermont-Ganneau suppose القيس.

2. J. Halévy, *Mélanges d'épigr. et d'arch. sémitiques*, p. 120, note.

3. Sachau, *op. cit.*, p. 183-4.

4. Nöldeke, *Die Ghassanischen Fürsten*, p. 12 et s. a discuté la valeur de ce titre; cf. aussi G. Rothstein, *Die Dynastie der Lahmiden in al-Ḥîra*, p. 128. La preuve que φύλαρχος par exemple, ne correspond pas à malik, est donnée par la bilingue de Ḥarrân. Dans la partie grecque, Charaḥîl a le titre de phylarque et aucun titre dans la partie arabe.

avoir son stratège, son ethnarque ou son phylarque, qui n'était pas nécessairement un *malik*[1].

דואשראלתג pourrait précisément cacher une transcription plus ou moins déformée du verbe στρατηγῶ, si toutefois on renonçait au lamed qui n'est pas certain. La lecture ذو أسر التاج « celui qui a lié le diadème » est plus probable; on peut comparer l'expression : عقد على رأسه تاجًا.

L'emploi de ذو pour الذى n'est pas inconnu des lexiques arabes. Les grammairiens le signalent comme une particularité de la tribu de Ṭayy[2]. Plus inattendu est le mot persan *tâdj*, couronne, diadème. Il faut cependant remarquer que le costume d'apparat des chefs nomades avait certainement fait des emprunts au costume perse. C'est le costume perse que portent souvent les Arabes palmyréniens sur les bas-reliefs. Encore au temps du prophète Moḥammed, le roi Oukaidir de Doûmat al-Djandal revêtait un *Qabâ'*, c'est-à-dire un vêtement persan en brocart d'or[3]. Le diadème, *tâdj* ou *tâgâ*, était donné par le suzerain perse ou romain au stratège indigène en récompense de services signalés. Les Perses décoraient ainsi tel roi de Ḥîra et les Romains, les imitant, donnaient le *tâdj* aux princes Ghassanides qui se distinguaient. Le personnage prenait souvent le titre de ذو التاج « le couronné »[4]. Sur les plus anciennes monnaies nabatéennes, les rois nabatéens portent le *tâdj*. Plus tard leur manie d'imiter

1. Ainsi nous verrons Imrou'lqais donner à ses fils le commandement des tribus. Cf. Wadd. 2236 où Ὀδαίναθος Σαουάδου c'est-à-dire اذينة بن سواد était stratège de la tribu safaïtique des Ἀουιδηνῶν, les بنو عويذ. Parfois le titre est στρατηγὸς νομάδων comme dans Wadd. 2112 (sous Agrippa II) ou ἐθνάρχης, στρατηγὸς νομάδων Wadd. 2196 (sous Hadrien, comprendre : Ἀδριανὸς ὁ καὶ Σοαῖδος Μαλέχου, سعيد بن مالك — et non Σοαῖδος Μάλεχος comme le dit par méprise Waddington). Nous avons relevé, *Voyage arch. au Ṣafâ et dans le Djebel ed-Drûz*, p. 147, le titre de στατηγὸς παρεμβολῶν νομάδων.

2. Freytag, *Einleitung*, p. 100.

3. Yâqoût, *Mou'djam*, II, p. 626; cf. Dozy, *Vêtements*, p. 352 et s.

4. G. Rothstein, *Die Dyn. der Lahmiden*, p. 128-9 avec la bibliographie.

Rome, le philhellénisme qu'ils aimaient à étaler, les conduisit à changer le diadème en une couronne de lauriers[1]. Mais les Arabes restés nomades conservèrent certainement au *tâdj* sa forme primitive[2].

Ligne 2. אלאשדין. Les Arabes disent par exemple بنو صخر en moderne : les Beni-Ṣakhr ou bien : الصخور les Ṣoukhoûr[3]. Nous avons ici mention des Banoû-'Asad, probablement la tribu arabe de 'Asad ibn Rabî'at al-Faras ibn Nizâr ibn Ma'add ibn 'Adnân. La tribu des Asadites figure dans les textes épigraphiques de l'Arabie méridionale[4].

נזרו s'identifie avec la tribu de Nizâr fils de Ma'add[5].

מלוכהם pluriel brisé de *malik*, roi. Les tribus de 'Asad et de Nizâr avaient chacune à leur tête un malik. Imrou'lqais ne mit pas fin aux titres princiers dans ces tribus, car jusqu'à l'époque musulmane certains descendants d''Asad portaient le titre de *malik*[6].

והרב מחגו עכרי. Cette phrase offre des difficultés de lecture. Le ח du second mot n'est pas certain sur l'estampage et moins encore sur la copie. Quant à עכרי, non seulement le rech peut-être un dalet, mais le kâf peut être dalet ou rech posé sur la ligature. Ce mot se retrouve au début de la ligne 3. Quelle que soit la racine à laquelle on le rattache, עכר ou עדד, ce mot paraît faire fonction d'adverbe, quelque chose comme le moderne *abadan*.

1. De Vogüé, *Mélanges d'archéol. orient.*, pl. XII; Mordtmann, *ZDMG.*, t. 35 (1881), p. 503.

2. Le *tâdj* s'adaptait particulièrement à leur coiffure qui se composait d'un large mouchoir plié, posé sur la tête et la nuque (l'ancien خمار, le moderne كفيّة) et maintenu par un cordon plus ou moins épais en poil de chameau ceignant la tête comme un diadème (l'ancien عمامة, le moderne عقال, prononcez : 'agâl). La tradition rapportée par le *Tâdj el-'Aroûs* et souvent citée : العمائمة تيجان العرب, compare le tâdj ou diadème à l''agâl.

3. Jaussen, *Revue Biblique*, 1902, p. 421.

4. *C. I. S.*, IV, 84, 4; 287, 1; 294, 1.

5. Maṣ'oûdî, *Prairies d'Or*, trad. Barbier de Meynard, III, p. 227 et s.

6. Hartwig Derenbourg, *Vie d'Ousâma ibn Mounḳidh*, p. 584, n. 1.

מחגו doit être un nom de tribu. Si, comme le texte le dit, Imrou'lqais a complètement dispersé cette tribu, il n'est pas surprenant que la tradition arabe ne la mentionne pas[1].

Ligne 3. בזגי est de lecture douteuse. La troisième lettre offre un complexe où l'on est par moment tenté de voir un samek; mais le samek n'est pas employé dans cette écriture. La restitution بزجاى pour بزجاء est présentée sous réserves. Le sens est : qui a réussi dans le siège de Nedjrân.

נגרן מדינת שמר s'identifie facilement avec Nedjrân d'Arabie, ville célèbre par la mise à mort d'un grand nombre de chrétiens sur l'ordre du roi juif Dhoû-Nowâs, en 525 de notre ère[2], deux siècles environ après notre inscription. Nedjrân est connue aussi pour un des buts de l'expédition d'Aelius Gallus en 24 avant notre ère[3]. Il semble donc, puisqu'Imrou'lqais était le vassal des Romains, que ceux-ci n'aient pas perdu de vue les affaires d'Arabie.

Notre texte qualifie Nedjrân : ville de Chammar. Le Djebel Chammar et la tribu de ce nom occupent une région trop septentrionale. Mais les légendes arabes conservent le souvenir d'un Chammar fondateur de la ville de Ṭhafâr et d'un Chammar Your'ich, célèbre conquérant[4]. Les découvertes épigraphiques dans

1. Cf. מחגא *ap.* Littmann, *Zur Entzifferung der Ṣafâ-Inschrift.*, p. 65.

2. Caussin de Perceval, *Essai sur l'hist. des Arabes avant l'islamisme*, I, p. 120-135; W. Fell, *Die Christenverfolgung in Südarabien* ds. *ZDMG.*, t. 35 (1881), p. 1-74. J. Halévy, *Examen critique des sources relatives à la persécution des Chrétiens de Nedjrân*, ds. *Rev. des Études Juives*, 1889, II, p. 16-42 et 161-178, s'efforce de démontrer que ce massacre mémorable qui décida l'intervention du roi d'Abyssinie et précipita la chute de Dhoû-Nowâs, doit être imputé à des querelles entre sectes chrétiennes. Dans *Qoran*, sourate LXXXV, Moḥammed ne vise pas le massacre de Nedjrân, mais plutôt l'histoire de Daniel; cf. Loth, *Ṭabarî's Korancommentar*, ds. *ZDMG.*, t. 35, p. 610-622. Nedjrân est aussi le nom du district dépendant de la ville. Ce nom apparaît comme tel dans une inscription sabéenne du Cabinet des médailles; cf. Hartwig Derenbourg, *Les Mon. sabéens et himyarites de la Biblioth. Nationale*, p. 16-18.

3. Strabon, 16, p. 781 et 782 : Νέγρανα.

4. Caussin de Perceval, *Essai sur l'hist. des Arabes avant l'Islamisme*, I, p. 80-82; A. von Kremer, *Ueber die südarabische Sage*, p. 68-69.

l'Arabie méridionale ont établi que ce dernier personnage était roi de Saba et de Raidan. Son père Yâsir Youn'im est mentionné dans un texte daté de l'an 385, c'est-à-dire, selon J. Halévy et Fell, de 270 après J.-C.[1]. Il est très vraisemblable que le Chammar cité dans notre texte de 328 après J.-C., n'est autre que Chammar Your'ich. L'époque à laquelle se donnait carrière l'activité d'Imrou'lqais fils de 'Amr marque la fin de l'hégémonie des royaumes de l'Arabie méridionale sur les tribus de l'Arabie septentrionale et du désert syrien. Ces tribus dépendront dorénavant des grands empires perse ou romain par l'intermédiaire des Lakhmides d'al-Ḥîra et des Ghassanides de Syrie. A ce point de vue, il se peut que les succès d'Imrou'lqais aient eu une réelle importance.

מעדו, Ma'add est un nom connu de tribu, appartenant au même groupe que 'Asad et Nizâr. Ma'add ibn 'Adnân, devenu un personnage fabuleux, était considéré à l'époque islamique comme ayant vécu au temps de Nabuchodonosor[2]. La filiation établie entre ces diverses tribus et rapportée par les auteurs arabes, procède du même esprit que le tableau ethnographique qui constitue le x^e^ chapitre de la Genèse.

Lignes 3-4. ובין בניה אלשעוב. On pourrait comprendre : وبيّن بنيه الشعوب; mais l'allure générale de la phrase exige un verbe au parfait. Nous proposons بيّن « diviser, distribuer » construit avec deux accusatifs. On remarquera sur le fac-similé de l'estampage que le *bet* initial du second mot n'est pas certain ; on pourrait lire *yod*.

الشعوب nous fournit un second exemple de pluriel brisé. Ce mot désigne la plus grande division de la tribu et ici — comme en sabéen — les tribus elles-mêmes qu'Imrou'lqais avait réunies

1. *CIS.*, IV, 46.
2. Aboulféda, *Hist. anteislam.*, éd. Fleischer, p. 72; Caussin de Perceval, *Essai*, p. 181 et s.

sous son autorité et dont il confia le commandement à ses fils.

Ligne 4. וזכלהן. La lecture matérielle de ce complexe nous paraît certaine. Le texte continue la mention des mesures administratives prises par Imrou'lqais. En bon vassal qui méritait le *tâdj*, Imrou'lqais fit passer au service des empereurs romains les tribus nomades qu'il avait soumises.

פרשו apparaît comme un nom propre avec la terminaison nabatéenne en waw. Il semble toutefois que l'on doive écarter la mention des Perses. Ce mot pourrait être l'arabe فارس, cavalier. On pourrait supposer encore que פרשו est un terme araméo-nabatéen se rattachant à la racine פרש « séparer, diviser » et ayant le sens technique de « corps de troupe », probablement « corps de cavalerie »; cf. le sens militaire de « division ». Dans les deux cas le terme paraît correspondre à *vexillatio*.

לרום. Le verbe *wakkala* se construit avec *bi*; mais la pierre porte un lamed certain.

Ligne 5. עכרי ou עדדי, cf. plus haut ligne 2.

هلك n'est pas toujours employé en arabe avec un sens péjoratif[1].

כשלול est le nom araméen du mois correspondant à décembre. Les exemples fournis par les inscriptions araméennes sont orthographiés כסלול ou כסלו ; cf. Lidzbarski, *Handbuch*.

La date de la mort d'Imrou'lqais est donc exactement fixée au 7 décembre 223 de l'ère de Bostra ou 328 de notre ère. Les sources arabes ne fournissent aucun renseignement sérieux sur cette époque. Nous n'avons rien trouvé chez les historiens occidentaux qui pût être rapporté à notre personnage.

Un roi Ἀμόρκεσος est cité à une date trop tardive : 473 de notre ère[2]. Un autre chef du nom de Κάϊσος commandait sous Justi-

1. Ainsi Maṣ'oûdî, *Prairies d'Or*, éd. Barbier de Meynard, III, p. 199, emploie ce verbe en parlant d'un roi de Ḥîra.

2. Malchus Philadelph. *ap.* Müller, *Fragm. Hist. graec.*, IV, p. 112.

nien aux tribus arabes de Kinda et de Maʿadd, aux Κινδηνοί et aux Μααδηνοί[1]. Κάϊσος pourrait être un descendant de notre Imrou'lqais; un de ses frères porte le nom de Ἄμβρος, עמרו. Le rapprochement serait plus probant si l'on retrouvait dans le texte d'En-Nemâra le nom de la tribu de Kinda, si par exemple on pouvait lire à la première ligne : *malik al-ʿArab Kinda*. Ni l'estampage, ni la copie ne sont favorables à cette lecture.

בלשעד דו ולדה. On aurait dans le premier terme un nouvel exemple d'un élif wesla non écrit, l'élif de l'article. Le dalet de דו est douteux, la tête de la lettre serait en tout cas très petite; nous l'avons notée en pointillé sur le fac-similé de l'estampage. On pourrait lire lamed ou zain. Il ne faut pas songer à lire לו pour الُو pluriel de ذو, car ici nous avons un élif hamzé qui ne peut disparaître. D'autre part, lorsque ذو est employé pour الذى, ذو vaut pour le pluriel comme pour le singulier. Peut-être l'exclamation visant ʿAmr, le père mort, dénote-t-elle une influence chrétienne.

Pour terminer ce commentaire, il nous reste à dire quelques mots de l'importance que présente cette inscription au point de vue de l'histoire de l'écriture arabe. Les deux plus anciens textes arabes connus jusqu'ici étaient la trilingue grecque-syriaque-arabe de Zebed[2], datée de l'an 512 de notre ère, et la bilingue grecque-arabe de Ḥarrân[3] (Ledjâ), de l'an 568 de notre ère.

Dès 1864 et 1865, M. de Vogüé montrait, dans la *Revue Archéologique*, l'évolution subie par l'écriture araméenne depuis les

1. Müller, *ibidem*, IV, p. 179; cf. Clermont-Ganneau, *Recueil*, IV, p. 290, n. 2. Caussin de Perceval, *Essai*, II, p. 303 et s., identifie sans raisons suffisantes ce Kaisos avec Imrou'lqais le poète, fils de Hodjr.

2. Sachau, *Monatsber. d. Kön. Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1881, p. 169-190 et *ZDMG.*, t. 36 (1882), p. 345 et s. Cf. Prätorius, *ZDMG.*, t. 35, p. 530 et s.

3. Wetzstein, *Ausgewählte Inschr.*, n° 110; Waddington, n° 2464 avec traduction de Mac Gucklin de Slane; de Vogüé, *Syrie Centrale, Inscriptions sémit.*, p. 117 et s.; J. Halévy, *Mélanges d'épigr. et d'arch. sémit.*, p. 116-126. Cette inscription a été recopiée par P. Schroeder, *ZDMG.*, 1884, p. 530-31, par le Rév. Ewing, *PEF., Q. St.*, 1895, p. 145-6 et par nous en 1901. Nous

formes identiques au phénicien archaïque jusqu'aux écritures estranghélo et coufique[1]. Dans son ouvrage *Syrie Centrale*, *Inscriptions sémitiques*, le savant explorateur développait ses conclusions : l'écriture dite coufique, que l'on croyait postérieure à l'islamisme et inventée dans la ville de Coufa, apparaissait constituée dès 568 de notre ère — l'inscription de Zebed la fait remonter jusqu'en 512. Cette écriture coufique élaborée en Syrie était définie comme « le produit d'une déformation graduelle et cursive des formes nabatéennes, hâtée et consacrée par un système de ligatures dont nous voyons les premières applications dans les textes de Palmyre et du Haouran, qui était déjà presque complet quand furent tracées les dernières inscriptions du Sinaï, qui avait ses règles définitives quand la dédicace de l'église Saint-Jean fut gravée par Scharahîl, fils de Talemou, sur la pierre du monument de Harrân[2]. »

L'inscription d'En-Nemâra, conçue en arabe et écrite en nabatéen, un nabatéen cursif et voisin des dernières inscriptions sinaïtiques[3], apporte à cette conception de l'origine du coufique la confirmation la plus probante. Nous n'avons à signaler que quelques points de détail.

Le sîn et le chîn sont rendus par le même signe. Déjà le palmyrénien offrait des cas de transposition du samek et du sîn.

Le *yâ* final arabe tracé en retour sous la ligne est apparenté étroitement au *yod* final du nabatéen tardif. A la ligne 3 vers le commencement, il paraît avoir été tracé au-dessus de la ligne.

reprendrons ce texte en publiant les résultats de notre mission ; mais nous voulons dès maintenant signaler qu'à la ligne 2, au lieu de : « Oh! Seigneur Jean... reculez l'heure de ma mort! » (de Slane), ou de : « à saint Jean qui fut mis à mort par de méchants Juifs » (Halévy), nous lisons simplement la date 463 notée d'après les signes usuels nabatéens. En corrigeant les épreuves de cet article nous avons constaté qu'Ewald, *Götting. Gel. Anzeigen*, 1869, p. 1494, était depuis longtemps arrivé à ce résultat d'après la copie de Waddington ; mais il semble l'avoir deviné plutôt que réellement lu, car il lit en sautant trois lettres ou signes.

1. De Vogüé, *Rev. Arch.*, 1865, I, p. 316 et s., article repris dans *Mélanges d'arch. orient.*, p. 141 et s.

2. De Vogüé, *Syrie Centrale*, *Inscr. sémit.*, p. 118.

3. Cf. aussi *C. I. S.*, II, 333.

Au Sinaï on a des exemples de yod final tracé en retrait sous la ligne.

Le fait graphique le plus curieux révélé par l'inscription d'En-Nemâra est l'origine nabatéenne du lâm-élif arabe. Ce signe se lit très nettement dans la partie arabe de la trilingue de Zebed au mot الا. Le texte d'En-Nemâra — ligne 2 au mot אלאשדין — montre que le lâm-élif est constitué par un lamed en ligature avec un alef nabatéen.

René Dussaud.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Eugène Müntz.

Un grand deuil a frappé la science française et notre *Revue* : le plus infatigable, le plus érudit des historiens de l'art, qui fut un des plus actifs parmi nos collaborateurs, s'est éteint presque subitement, le 30 octobre dernier, à l'âge de cinquante-sept ans. Bien que fatigué et amaigri depuis deux ans, au point d'inquiéter souvent ses amis, il n'avait pas cessé de produire ; les derniers articles qu'il a publiés dans la *Gazette des Beaux-Arts*, sur la Renaissance française, et, dans la *Revue critique*, sur l'architecture lombarde, témoignent d'une vigueur intellectuelle que n'atteignait pas l'affaiblissement de son corps et qui semblait presque en défier les progrès. Le travail était sa joie, non pas le travail égoïste et parfois stérile qui fait ressembler l'érudit au thésauriseur, mais celui qui a pour but immédiat la production, l'enseignement sous toutes ses formes, la distribution à pleine volée, en tous pays, en toutes langues, à toutes les variétés de public, des résultats de l'activité scientifique la plus ordonnée et la plus intense. Il n'y avait, pour Müntz, de jours mal employés que ceux où il n'apprenait rien ou n'enseignait rien. Son œuvre, qui est énorme, comprend des travaux de haute érudition, comme l'*Art à la Cour des papes*, l'*Histoire de la Tapisserie*, à côté de livres de vulgarisation savante comme la *Renaissance en Italie et en France*, les *Précurseurs de la Renaissance*, la *Toscane*, la *Tapisserie*, *Raphaël*, *Léonard de Vinci*, d'un nombre incalculable d'articles dispersés dans les Revues, la nôtre, la *Gazette des Beaux-Arts*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue bleue*, la *Revue critique*, la *Chronique des arts*, les *Mélanges de Rome*, etc., enfin et surtout cette grande *Histoire de l'art pendant la Renaissance*, immense répertoire de faits et d'idées où viendront puiser et s'instruire des générations de lecteurs. On a reproché à Müntz de n'être pas assez artiste, de traiter l'art moins en connaisseur qu'en historien, de voir les choses en grand ou en gros plutôt que d'en pénétrer les détours et les finesses. Il y a du vrai dans ces reproches; mais ce qu'il ne faut pas omettre d'ajouter, c'est qu'un esprit encyclopédique comme celui de Müntz n'aurait pas rendu à la science les services qui honorent sa mémoire s'il avait été retenu par le goût des problèmes subtils qui tourmentèrent un Ruskin, un Pater, un Fromentin. D'ailleurs, et je tiens à le dire bien haut, ceux qui ont insisté, comme le fit Morelli lui-même, sur la prétendue médiocrité visuelle de Müntz, ont méconnu ce qu'il savait parfois mettre de perspicacité et de justesse au service de son immense érudition. Deux exemples, qui me viennent à l'esprit, sont bons à rappeler dès à présent. C'est Müntz qui reconnut une œuvre de l'école de Pisanello dans la grande peinture de l'Hôpital de Palerme que tous les connaisseurs avant lui, même Burckhardt et Bode, avaient considérée comme flamande. C'est lui encore qui fut l'un des premiers à flairer et le pre-

mier à dénoncer publiquement une falsification moderne dans ce charmant profil de femme acquis comme un Léonard de Vinci par Morelli, légué par Morelli à Mme Minghetti et vendu par cette dernière à M. Davis (de Rhode Island). Bien que M. J.-P. Richter eût certifié l'authenticité de ce panneau, que M. Berenson lui eût fait une place dans la 1re édition de ses *Florentine Painters*, Müntz, au seul vu d'une photographie, exprima des doutes qui devinrent bientôt une certitude (*Léonard de Vinci*, p. 512). Cette fois, il eut raison contre Morelli qui, dans un accès de mauvaise humeur, prétendait un jour que Müntz, à force d'écrire sur les tableaux, n'avait jamais eu le loisir d'en regarder.

S. R.

Édouard Hula.

On annonce de Vienne la mort de M. le Dr Édouard Hula, secrétaire de l'Institut archéologique autrichien. Né à Prague en 1862, il avait pris, depuis une dizaine d'années, une part importante à tous les travaux poursuivis par cet établissement sous la direction de M. Otto Benndorf, et particulièrement à ses fouilles d'Asie Mineure. Il avait déjà publié un grand nombre d'articles relatifs à l'épigraphie et à l'archéologie classiques et les connaissances spéciales qu'il avait acquises au cours de ses voyages en Orient faisaient de lui un des auxiliaires les plus précieux de M. Benndorf dans la préparation du *Corpus des inscriptions grecques d'Asie*. Cette fin prématurée laissera d'unanimes regrets à tous ceux qui ont eu l'occasion de connaître et d'apprécier M. Hula. Le gouvernement français lui avait décerné récemment les palmes académiques pour reconnaître les services qu'il avait rendus, comme secrétaire de l'Institut archéologique autrichien, à un de nos savants en mission. Son obligeance, sa simplicité et sa courtoisie égalaient son savoir; à Paris aussi bien qu'à Vienne on en gardera fidèlement le souvenir.

G. L.

Felix Hettner.

L'archéologie, celle de la Gaule romaine en particulier, vient de faire une perte bien sensible : le professeur Felix Hettner, directeur du Musée provincial de Trèves depuis 1877, est mort dans cette ville au commencement d'octobre 1902.

Outre une foule d'excellents travaux publiés dans diverses revues, notamment la *Westdeutsche Zeitschrift*, qu'il dirigeait depuis 1882, M. Hettner a donné à l'archéologie un catalogue illustré qui restera le modèle de tous les travaux de ce genre : *Die römischen Steindenkmäler des Provinzialmuseums zu Trier*, 1893. Il avait également pris, depuis dix ans, une grande part à l'étude du *Limes* germanique; comme *Dirigent* de la *Reichslimeskommission*, il publiait depuis 1892 le *Limesblatt*.

Felix Hettner était un homme d'une courtoisie parfaite, d'une complaisance infatigable; dans tous les Musées qu'il est venu visiter, au cours de sa laborieuse carrière, il a laissé le souvenir d'un savant aimable autant que bien informé. La ville de Trèves trouvera des concours à l'étranger si elle veut élever, dans son Musée même, un modeste monument à ce bon serviteur de la science.

S. R.

La Collection Piette au Musée de Saint-Germain.

Depuis le mois d'août 1902, l'incomparable collection d'objets de l'âge du renne et du premier âge du fer, formée pendant près de trente ans par M. E. Piette, a trouvé un asile définitif au Musée des antiquités nationales. Avec une libéralité dont l'énoncé dispense de tout éloge, le possesseur a voulu que la série unique de gravures et de sculptures préhistoriques, réunie par lui au prix de fouilles longues et dispendieuses, fût soustraite aux risques d'émiettement et d'expatriation qui menacent toutes les collections privées, que ces témoins de la plus ancienne civilisation artistique qui ait fleuri en Gaule restassent en France et y fussent accessibles à tous. Bien des lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les vitrines de M. Piette à l'Exposition du Trocadéro en 1900 ; ils savent quels chefs-d'œuvre ont livrés à ses patientes recherches les cavernes du Mas d'Azil, d'Arudy, de Brassempouy et bien d'autres. Quelques-uns sont connus par les publications de l'auteur dans la seconde édition de *La Gaule avant les Gaulois* de M. Bertrand, dans les *Matériaux*, dans l'*Anthropologie* ; la série des galets coloriés du Mas d'Azil et celle des objets du premier âge du fer recueillis dans les tumulus d'Avezac-Prat ont été l'objet de monographies richement illustrées. Mais beaucoup de gravures et de sculptures de l'âge du renne sont encore inédites ; la plupart de ces dernières ont été gravées avec grand soin pour un ouvrage de M. Piette qui, préparé depuis de longues années, n'a pas encore été livré au public. On se souvient qu'un exemplaire relié des planches tirées jusqu'alors et du texte qui les accompagne était exposé au Trocadéro et y provoquait une admiration mêlée de convoitise ; tout fait espérer que la mise en circulation de ces belles images ne se fera plus longtemps attendre.

Ce n'est pas en quelques lignes, ni même en quelques pages, que l'on pourrait donner, à ceux qui ne les ont pas vues, une idée des richesses extraordinaires de la collection de M. Piette ; mais il est bon d'ajouter que l'intérêt et la rareté des objets eux-mêmes est loin d'en constituer tout le prix.

Ces objets ne sont pas des bibelots, mais des documents ; ils ont été recueillis, à peu d'exceptions près, au cours de fouilles régulières, dirigées par M. Piette lui-même, qui n'a rien négligé pour en établir rigoureusement la stratigraphie, c'est-à-dire l'ancienneté relative, pour déterminer la faune concomitante et les caractères des civilisations qui se sont succédé sur le même point. C'est ainsi qu'il a pu démontrer l'antériorité de l'assise à sculptures sur l'assise à gravures, subdiviser cette dernière en plusieurs étages correspondant à divers procédés techniques, montrer le passage de la faune du cheval à celle du renne, de celle du renne à celle du cerf et combler ainsi, du moins dans la région du sud-ouest de la France, ce *hiatus* entre les civilisations paléolithique et néolithique qui avait fait rêver d'une catastrophe analogue au déluge, d'un dépeuplement complet du pays pendant des dizaines de siècles.

Il fut un temps, éloigné du nôtre de plusieurs milliers d'années — huit mille ans au moins, peut-être bien davantage — où les sauvages de génie qui s'abritaient sous les surplombs du Mas d'Azil développèrent, dans les arts du

dessin, une habileté prodigieuse dont on ne trouve l'équivalent sur aucun autre point du globe, pas même en Égypte et en Chaldée. Il faut descendre jusqu'aux environs de 1500 av. J.-C. pour rencontrer, dans l'art mycénien, des modèles de dessin linéaire comparables aux rennes et aux chevaux du Mas d'Azil; encore la comparaison, qui sera faite et refaite des centaines de fois, lorsque tous les matériaux de la collection Piette auront été livrés à la science, n'est-elle pas à l'avantage des Mycéniens! En Gaule même, une fois l'âge du renne terminé, l'art n'existe plus; celui de l'époque gallo-romaine n'est qu'une imitation froide ou bouffie de l'art hellénique; celui de l'époque romane est barbare. Il faut attendre jusqu'au XIIIe siècle, jusqu'au temps de saint Louis, pour trouver en France des dessinateurs rivalisant avec les chasseurs de renne; mais, si ces grands artistes du moyen âge finissant ont mille qualités qui manquent aux primitifs, ils ne savent pas, comme eux, dessiner à la pointe une silhouette impeccable, et c'est l'Italie du XVe siècle seulement, avec Pisanello, qui fournira des rivaux dignes d'eux à nos troglodytes pyrénéens!

La donation de M. Piette n'a pas été faite sans conditions. M. Piette a stipulé que l'ensemble de sa collection ne serait ni morcelé, ni distribué entre les différentes salles du musée de Saint-Germain, ni publié avant qu'il eût exercé ses droits d'*inventeur* ou les eût fait exercer par ses mandataires. Voici, en résumé, ce qui a été convenu entre M. Piette et les conservateurs du Musée de Saint-Germain, dont la signature — est-il besoin de le dire? — engage leurs successeurs; la reconnaissance, à défaut de la bonne foi, impose et imposera *ad aeternum* le respect des volontés exprimées par le généreux donateur:

1° La collection sera placée dans une salle spéciale portant le nom du donateur;

2° Elle sera exposée suivant l'ordre stratigraphique, conformément à la classification et à la terminologie de M. Piette;

3° Pendant dix ans à partir de l'acceptation, M. Piette aura le droit d'emporter, pour les faire dessiner ou photographier, les objets ou séries d'objets qu'il n'aurait pas encore publiés, quitte à les remettre dans un délai *maximum* de quatre mois;

4° Pendant ces dix années, on ne laissera ni dessiner, ni photographier, ni mouler par personne les objets que M. Piette n'aura pas encore publiés ou qui ne l'auront pas été depuis plus d'un an. Après la mort de M. Piette, si elle arrive avant l'expiration des dix années, les continuateurs de son œuvre et de ses ouvrages auront les mêmes droits que lui; jusqu'à la fin des dix années, les objets inédits ne pourront être dessinés, photographiés ou moulés que par les ayant-droit (scientifiques) de M. Piette.

J'ajoute qu'un buste de M. Piette, dû à M. Champion, directeur des ateliers du Musée de Saint-Germain, sera placé dans la salle qui portera son nom et que l'on espère ouvrir au public en 1903.

Salomon Reinach.

La Revue des Études anciennes en 1901.

Les Universités du Midi possèdent, comme on sait, une revue spéciale qui, par la qualité des articles et la tenue scientifique, ne le cède en rien aux meilleures publications parisiennes. Nous croyons devoir donner une analyse détaillée du XXIII[e] volume, qui est le troisième de la quatrième série (Bordeaux, Feret et fils, éditeurs ; Fontemoing, 4, rue Le Goff, à Paris).

1° **Littérature grecque.** — « Je crois, dit M. Navarre, à l'hypothèse du *mannequin* dans le Prométhée (d'Eschyle), pour la même raison que la science moderne admet certaines lois de la physique, je veux dire, parce que tout se passe conformément à cette hypothèse. » Les raisons que donne M. Navarre sont très plausibles [1].

— Les vers de Bacchylide (VIII, 30 sq.) indiquent l'ordre des exercices du pentathle et confirment la scholie sur Aristide (III, 339, Dind.), d'après laquelle trois victoires partielles étaient nécessaires (sur les cinq exercices) pour qu'un concurrent fût proclamé vainqueur. La dernière victoire devait être remportée dans un concours de lutte [2].

— M. Rodier commente Aristote, *De Anim.*, III, 2, 426 *b*, 3 et confirme son interprétation par *Probl.*, 35, 39 *bis*, 41 [3].

— Pourquoi furent composés les hymnes II, V, VI de Callimaque ? M. Ph. Legrand conclut à leur « nature *livresque* » ; ce sont des morceaux écrits exclusivement pour la lecture ou pour la récitation en chambre ou en salon [4].

— Le même savant étudie les épigrammes de l'*Anthologie* datant du III[e] siècle qui contiennent des allusions à des événements politiques contemporains [5].

2° **Littérature latine.** — M. H. de la Ville de Mirmont continue sa monographie détaillée sur le poète Laevius (cf. *Revue*, 1900, p. 204, 304) et examine les fragments du *Phoenix*, de l'*Andromacha*, de la *Pharmaceutria*, des odes sans titre, enfin les fragments incertains. « Comme Livius Andronicus avait initié la littérature latine à l'hellénisme classique, Laevius l'initia à son tour à l'alexandrinisme. Il est le modèle de Catulle et d'Ovide, comme Livius était celui de Naevius, d'Ennius et de Plaute » [6].

— M. Bornecque s'est occupé des dipodies iambiques et trochaïques chez les comiques latins et a étudié très finement les « coupes » des vers de Juvénal, qui donnent tant de souplesse et d'originalité à son hexamètre [7].

— Pourquoi Tacite commence-t-il le récit des *Histoires* au 1[er] janvier 69 ? C'est qu'il avait pour but d'écrire l'histoire de la dynastie flavienne ; si Vespasien n'est proclamé empereur qu'en juillet, les intrigues qui doivent lui donner le pouvoir commencent au lendemain du meurtre de Galba. La date initiale du

1. *Revue*, 1901, p. 105-114.
2. Legrand, *Revue*, 1901, p. 1-10.
3. *Revue*, 1901, p. 313-315.
4. *Revue*, 1901, p. 281-312.
5. *Revue*, 1901, p. 185-195.
6. *Revue*, 1901, p. 11-40.
7. *Revue*, 1901, p. 196-204.

1er janvier était suggérée à Tacite par l'imitation de Salluste, qui, dans ses *Histoires*, avait pris pour point de départ le début d'une année; cela semblait d'ailleurs naturel à des lecteurs romains, habitués aux historiens annalistes. Dans le passage sur l'historiographie romaine, « Tacite a exagéré l'éloge et le blâme » et « le souci de bien dire lui a fait perdre de vue le désir de dire juste. » M. Fabia n'est pas tendre pour Tacite [1].

3° **Archéologie et épigraphie grecques.** — M. Ramsay, ayant passé deux jours en Phrygie, écrit à M. Radet une lettre fort intéressante; on y trouve (p. 272) un texte meilleur de l'inscription juive d'Erjish (*Cities and Bishoprics*, n° 559) et la fin d'un testament instituant un culte en l'honneur du défunt Praxias (p. 273). Une somme d'argent est léguée pour être distribuée entre les sénateurs qui participeront au cérémonial, dont la partie essentielle est une *sparsio rosarum* sur la tombe. M. Ramsay a encore publié une inscription latine de Thiatyre et un texte grec d'Ambar-Arasi où se lit le nom nouveau de la ville antique, *Sidamaria* [2]. Il a aussi donné une note sur le grand sarcophage d'Ambar-Arasi, récemment transporté à Koniah et de là à Constantinople [3].

— Il y a beaucoup de choses intéressantes dans les dossiers de P. J. Mariette sur Baalbek et Palmyre, qui ont été dépouillées par M. Perdrizet [4]. Cet article se termine par une note sur la triade adorée à Héliopolis, qui se composait de Jupiter, Vénus, Mercure, et par la gravure *princeps* d'une jolie intaille du cabinet de France représentant Zeus héliopolitain.

— Les *Curae epigraphicae* de M. Holleaux [5] apportent quelques corrections plausibles à des textes publiés, notamment aux *Inscriptions de Magnésie* de M. Kern.

— M. Fontrier a publié une borne milliaire indiquant le 8e mille de la route de Smyrne à Sardes [6]. Avec M. Fournier, il a publié [6] deux inscriptions de Thyatire, l'une en l'honneur de Julien Nicomachus, l'autre en l'honneur d'un vainqueur des jeux donnés à Ephèse sous le nom de Ῥωμαῖα [7].

— M. Yérakis a réédité, d'après la Βυζαντίς, journal de Constantinople, 17 inscriptions de Sinope, dont deux romaines [8].

4° **Archéologie espagnole.** — On doit à M. Paris un très intéressant catalogue illustré (pl. I-VIII) des sculptures du *Cerro de los Santos* qui sont conservées ailleurs qu'au Musée de Madrid (à Yecla, dans des collections privées de Madrid et au Louvre).

5° **Archéologie et histoire de la Gaule.** — En 1896 on a découvert, dans l'ancien rempart de Meaux, un cippe romain portant quatre figures en relief, Mars, deux figures drapées et un personnage nu combattant, sans doute Hercule [9].

1. Fabia, *Revue*, 1901, p. 41-76.
2. *Revue*, 1901, p. 269-279.
3. *Revue*, 1901, p. 358.
4. *Revue*, 1901, p. 225-264.
5. *Revue*, 1901, p. 114.
6. *Revue*, 1901, p. 349-351.
7. *Revue*, 1901, p. 265-268.
8. *Revue*, 1901, p. 352-357.
9. Gassies, *Revue*, 1901, p. 364-346.

— M. Gassies a découvert à Meaux deux terres cuites intéressantes, une *Epona* et un *Satyre*, relief appartenant à la classe dite *Campana*[1].

— Le sol de Meaux a encore donné une statuette et un buste de Mercure, l'un et l'autre imparfaitement reproduits[2].

— Divitiac, le druide, était frère de Dumnorix, le vergobret. « Il n'y avait pas, entre les deux classes aristocratiques, la chevalerie et le sacerdoce, d'opposition d'origine, de race ou de sang. C'étaient deux aspects divers de la même noblesse. Encore le contraste entre la vie d'un chevalier et celle d'un druide est-il moins grand qu'on n'est tenté de le croire. Divitiac, devenu druide, ne s'est pas tenu à l'écart des affaires publiques de la nation... Tandis que, chez les Latins, l'usage permettait que le même homme fût prêtre et magistrat, les Gaulois assignaient à des personnes distinctes chacun de ces pouvoirs. » Cette fine étude de M. Jullian aurait pu s'intituler, avec un gros anachronisme : *Deux frères, le Jésuite et le Général*[3].

— M. Jullian a comparé les cinq récits relatifs à la manière dont Vercingétorix se rendit à César[4] ; il croit que le récit de Tite Live, suivi par Florus, Plutarque, Dion Cassius, avec quelques enjolivements, complète celui de César. Je ne crois pas, pour ma part, que Vercingétorix ait été « la victime vivante qui s'offre pour tous » ; *Vercingetorix deditur* (César, VII, 89, 4) signifie qu'il fut livré par les autres chefs. Les histoires du « cercle à cheval », des armes jetées aux pieds de César, de la supplication, paraissent avoir été inventées à plaisir pour dramatiser la scène ; les mots de Vercingétorix dans Florus : *Fortem virum, vir fortissime, vicisti* sentent de loin l'école du rhéteur.

— M. Jullian pense que chaque *pagus* gaulois était une « unité de combat », ayant son étendard propre, une autonomie administrative fort grande et son chef politique distinct. « Cette indépendance, cette mobilité des *pagi* expliquent pourquoi les cités gauloises, au temps de César, paraissent en état d'équilibre instable ; on dirait qu'elles ne sont pas des organismes entièrement achevés... Le *pagus* est le groupement primordial et naturel, la cité est le groupement artificiel..., une association de guerre ou de marche, résultant de la réunion de plusieurs *pagi* en une fédération continue... Il ne serait pas impossible que les *pagi* gaulois portassent le nom de l'ancêtre, réel ou mythique, dont ils croyaient descendre (*Verbigenus*, *Toygenus*, etc.) »[5]. Ce seraient, à l'origine, des clans totémiques.

— Le même savant insiste avec raison sur l'extrême importance de la toponymie, « base de toute étude sur l'histoire des temps modernes », et réclame l'achèvement des *Dictionnaires topographiques*[6]. Il faudrait, pour cela, que le Ministère se montrât plus disposé à récompenser ceux qui les rédigent, au lieu d'accorder trop souvent ses faveurs à des frelons.

1. *Revue*, 1901, p. 143.
2. Gassies, *Revue*, 1901, p. 223-224.
3. *Revue*, 1901, p. 205-210.
4. *Revue*, 1901, p. 131-139.
5. *Revue*, 1901, p. 77-97.
6. *Revue*, 1901, p. 334-338.

— César cite une trentaine de noms de villes gauloises, appartenant à trois types : 1° Noms d'origine celtique, composés, se rapportant à quelque particularité topographique (p. ex. *Uxello-dunum* = ville haute) ; 2° Noms tirés d'un nom de peuple (*Aduatuca*) ; 3° Noms à un seul radical, d'origine préceltique (*Alesia*, cf. l'*Aleria* ligure en Corse). Les villes sont situées tantôt au centre des territoires des peuples (Avaricum), tantôt aux frontières (Noviodunum des Bituriges, des Éduens, des Suessions). Sur les 28 villes nommées par César, 20 appartiennent à la région centrale, 8 à la Belgique. Les plus grandes sont des villes de montagne ; il y a aussi des villes de marais, de fleuve et de pont. L'*oppidum* n'est pas une capitale, mais un centre religieux et un marché. Lire tout l'article[1].

— Bourg-sur-Gironde est sur la Dordogne, non sur la Gironde. Ce n'est pas que le nom ou le cours des rivières ait changé. Le nom ancien est *Bourg-sur-Dordogne* ; ce n'est qu'au XIX^e^ siècle, depuis que le département a été appelé *Gironde*, qu'on trouve *Bourg-sur-Gironde*, où *sur* est équivalent de *en*[2].

— Sainte-Marie-de-la-Mer s'appelait autrefois *Sancta-Maria de Ratis* ; *Ratis* est peut-être un terme celtique pour *fougère*[3].

— M. Camille Jullian a étudié la topographie de Dax gallo-romain et les restes de son enceinte, aujourd'hui réduits à peu de chose et menacés d'une destruction complète[4].

— Alesia, dit M. Jullian, était une sorte de cité sainte dans la Gaule éduenne, comme l'a indiqué Diodore d'après Posidonius ; cela est tout à fait vraisemblable[5].

***

La *Revue des lettres anciennes* fait honneur à son directeur-gérant, le spirituel et savant auteur de l'*Histoire de l'École française d'Athènes*, M. Georges Radet.

S. R.

Les Fouilles d'Argos.

La première campagne de fouilles entreprises à Argos par M. Vollgraff vient de prendre fin. Elles ont donné des résultats d'une importance déjà très grande et promettent mieux encore. M. Vollgraff a découvert la citadelle de la ville préhellénique et apporté une notable contribution à l'étude de cette « question mycénienne » que les découvertes de M. Evans à Cnossos, en Crète, ont montrée sous un jour tout nouveau.

La ville moderne d'Argos est située au pied de deux hauteurs : la *Larissa* et l'*Aspis*. D'après les indications de Pausanias, justifiées par les fouilles, la ville antique occupait les deux hauteurs, dont la plus importante, la *Larissa*, est

1. Jullian, *Revue*, 1901, p. 316-338.
2. Maufras, *Revue*, 1901, p. 339-340.
3. Jullian et Regnaud, *Revue*, 1901, p. 342-343.
4. *Revue*, 1901, p. 211.
5. *Revue*, 1901, p. 140-142.

aujourd'hui couronnée de ruines vénitiennes. M. Vollgraff a attaqué d'abord l'*Aspis*, à laquelle sa forme arrondie avait, dès l'antiquité, valu le surnom de *Bouclier*. Sous une couche de terre rapportée, parfois peu épaisse, principalement au sommet, il a dégagé des murs d'enceinte d'époques différentes, préhistoriques, polygonaux, helléniques. A l'intérieur de cette enceinte, en certains endroits flanquée de tours rondes et carrées, il a découvert, parmi des débris de murailles postérieures, un *bouleutérion* ou salle de conseil carrée de grandes dimensions et un *mégaron*, palais royal de plan assez compliqué. Sur le versant sud de l'*Aspis*, M. Vollgraff a découvert cinq tombes à coupoles et à dromos qui paraissent avoir été violées dès l'antiquité : les montants de la porte du tombeau n° 5 portent encore quelques peintures décoratives assez bien conservées. En outre, des citernes, un petit temple d'époque classique et diverses autres constructions ont été déblayés. Ces fouilles ont fourni quelques inscriptions révélant la présence d'un sanctuaire d'Apollon, des fragments architectoniques en terre cuite peinte, de nombreux vases et débris de vases mycéniens, quelques morceaux de vases en bronze et des statuettes (en particulier une statuette en marbre d'Asclépios et un petit groupe en marbre représentant trois danseuses) ; enfin, des colonnes et des chapiteaux.

L'an prochain, M. Vollgraff dirigera ses investigations du côté de la *Larissa* et, par des campagnes successives, espère ressusciter la troisième grande ville mycénienne de l'Argolide, la rivale de Mycènes et de Tirynthe.

(*Chronique des arts.*)

Le futur Congrès de Rome.

On sait que, par suite de dissentiments entre les organisateurs, le Congrès des sciences historiques, projeté à Rome pour le printemps de 1902, n'a pas eu lieu. Il paraît aujourd'hui certain qu'il se tiendra au printemps de 1903; c'est, du moins, ce dont un savant très informé a eu l'obligeance de m'assurer tout récemment.

Les études archéologiques devant naturellement occuper une grande place dans un Congrès réuni à Rome, il serait bon que les archéologues voulussent bien songer, dès maintenant, à préciser certaines questions d'intérêt général que le Congrès devrait discuter.

Une des plus pressantes est celle-ci : « Une municipalité, un conservateur de Musée ont-ils le droit d'empêcher le public de dessiner, de photographier dans un Musée ou d'y faire exécuter des moulages, alors qu'aucun motif tiré de l'intérêt même des collections ne peut être allégué pour motiver le refus ? »

Par exemple, dans un Musée archéologique de la Toscane, un conservateur nterdit de photographier, de dessiner, de mouler quoi que ce soit. A Rome, depuis plusieurs années, la direction du Musée du Capitole refuse toute autorisation de mouler. A un savant étranger qui avait absolument besoin du moulage d'un marbre jusqu'à présent négligé, on répondit qu'il pouvait descendre dans les caves du Capitole, où il y avait pas mal de vieux moulages et que si, par hasard, il en trouvait un de l'objet en question, on lui permettrait

de le faire surmouler. Cette dernière histoire a été racontée avec détail dans la *Gazette de Francfort* et nous est confirmée d'autre part.

Généralement, ceux qui s'efforcent ainsi d'empêcher les autres de travailler « se proposent » de publier eux-mêmes tout ce qu'il y a d'intéressant dans les collections dont ils ont la garde ; mais, non moins généralement, ils ne publient rien ou ne publient que peu de chose. Peut-être, après tout, un Congrès d'archéologues déclarera-t-il que les conservateurs, comme les charbonniers, sont maîtres chez eux ; on voudrait toutefois que la question fût soumise à cette juridiction compétente. Elle pourrait aussi, et par la même occasion, évaluer le laps de temps pendant lequel les archéologues peuvent revendiquer un droit exclusif de publication (ou de non-publication) sur les produits des fouilles qu'ils ont dirigées.

S. R.

— Sous la signature M. F., à propos de l'exposition des nouvelles découvertes d'Antinoé au Musée Guimet, on lit ces phrases singulières (*Bulletin de l'art*, 14 juin 1902, p. 190) :

« Un laraire de figurines grecques ; des amulettes égyptiennes ; les insignes de l'initiation isiaque ; le fameux symbole de la Pierre-Noire ; un collier de têtes *tanagra*, qui dirait l'indécence de cette époque s'il était complet, mais dont les images impudiques qui constituaient la monture ont disparu, donnent à cette sépulture un intérêt archéologique intense. C'est l'évocation de l'orgie romaine au temps d'Héliogabale, dans toute sa réalité. »

La sépulture en question est celle « d'une femme grecque, dont le nom, Leukyôné, sonne comme un écho des chansons de Bilythys (*sic*) et évoque tout le souvenir de la civilisation du temps de l'empereur Héliogabale. »

Il serait dommage que le souvenir se perdît de cette littérature spéciale, A.D.MCMII. Mais voici la seconde fois que l'exposition des trouvailles d'Antinoé donne lieu, dans les journaux, à des articles ridicules et à un déluge de fausses nouvelles archéologiques. L'auteur des fouilles devrait mettre un terme à ces inconvenances, qu'il n'est sans doute pas le dernier à regretter.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Juillet-Décembre

1° PÉRIODIQUES

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1901.

P. 237. Burckhardt-Biedermann. Observations sur l'inscription de Windisch publiée dans l'*Ann. épigr.*, 1901, n° 98.

P. 247. A Langenbruck (environs de Bâle).

142) H E N I o c
VS·D·P.D
P·G·AMO
R LIBER
TVS
V S L M

l. 2 : *d(e) p(roprio) d(edit)*; l. 3 : *p(onendum) [c(uravit)]* (?); *v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*.

ARCHAEOLOGIAI ERTESITÖ, 1902.

P. 8. A Zalatna (Ampelum).

143) DÆEE FORTVNÆ
S A L V T A R I M
N · R · VERECVN
DVS DM APVL
PRO SALVTE SVA
ET SVORVMQVE
OMNIVM V·L·M·P

Daeee (sic) *Fortune Salutari, M... N... R... Verecundus d(o)m(o) Apulo.*

P. 28 et suiv. Kuzsinsky et Hampel. Inscriptions de Csaszar. Figurent au nouveau supplément du III^e^ volume du *Corpus* (fac-similés).

BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, I, 1902.

P. 51-146. E. Kornemann. Sur l'histoire du culte des souverains dans l'antiquité, d'après les textes littéraires et épigraphiques.

P. 147-188. O. Seeck. Decemvirat et dékaprotie, d'après les textes littéraires et juridiques, et les inscriptions.

P. 477. P. M. Meyer. Les préfets d'Égypte sous Commode, à propos de l'inscription de Xoïs citée plus haut n° 62.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1902.

P. 308 et suiv. Gsell. Inscriptions nouvelles d'Algérie.

P. 312. A Timgad.

144)

CERERI AVG SACRVM
ARCA AVGVSTALIVM A REPVBLICA
SEPARATORVM TEMPLVM VETVSTATE
DILAPSVM A SOLO SVA PECVNIA
RESTITVIT EADEM QVE DEDICAVIT

145)

ORDO
AVGVSTALIVM SVA
PECVNIA FECIT

P. 313. Id.

146)

IMP · CAES
T · AELIO · HA
DRIANO · ANTO
NINO · AVG · PIO · DI
VI · HADRIANI · FIL · DI
VI · TRAIANI · NEPOTE
PONT · MAX · TRIB · POT ·
VI · COS · III · P · P · PLATE
AM STRATAM
C · PRASTINA · MESSAL
LINVS · LEG · AVG · PR · PR
LEG · III AVG · PATRO
NVS · COL · DEDICAVIT
D · D · P · P ·

Date : an 143.

P. 314. Plus haut, n° 91.

P. 323 et suiv. Inscriptions de l'arsenal de Lambèse (plus haut n^{os} 10, 11, 11 *bis*). Corrections de détail. Nous ne répéterons ici que le texte du n° 11 ; pour les n^{os} 10 et 11 *bis*, nous transcrirons seulement la lecture de M. Gsell.

147=11)

MINER
VAE AVG
PRO SAL
TE ꝺ IMP
CAES MV
RELL . SE
VERI ALE
XANDRI
PII FELCIS
AVG ET IV
LAE MME
AE *m*ATRI
AVG ET IV
LIAE ME
SAE AV*iae*
EIVS AR
MORVM
CVSTOD
LEG · III ·
, AVG ,

Lecture du n° 11 *bis* :

a) *Aemil(ius) Honoratus, Heren(nius) Claudianus, Iulius Agrippianus, Etere(i)us Victor, Flavius Claudianus, Iulius Saturninus, Servili(us) Alexander, Iulius Fabricianus, Domitius Datus, Terent(ius) Saturninus, Iulius Gratus, Allius Iulianus, Umbilius Dextrianus, Scribonius Pla[t]o, Sallustius Dexter, Aurelius Gaudinus, Iulius*

Vitalis, Minucius Fortun(atus), Servilius Donatu(s), Sallus[t]ius Secur(us), Lucilius Saturninus, Iulius Sulla, Octavius Martial(is), Vettius Iustus, Terentius Antonianus, Areus Victor, Iulius Celer, Iulius Felicianus, Antonius Silvanus, C. Sittius Avitus, Manilius Victor, Aurelius Satur(us?).

b) *Iulius Victor, Geminiu(s) Peregrinus, Paccuius Honoratus, Cornelius Vincentius, Iulius Maximus, Iulius Victorinus, Passenius Vital(is), Iulius Saturnin(us), Iul(ius) Sedianus, Brut(tius) Ianuarius, — Fiscilius Profutu(rus), Sittius Victorin(us), — Tettius Rufus, Fla(vius) Iustus, Flavius Donat(us), Iulius Donatus, Creper(eius) Silvanu(s), Bassilius Lucianus, — Iul(ius) Secundus, Mat(tius) Felix, Sulp(icius) Valentinus, Ge(minius) Ia(n)uarius, Alf(ius) Datullus, Tad(ius) Optatus, Sal(lustius) Victor, Iul(ius) Heren(n)ianus, — Numi(sius) Pudens, Arra(nius) Primus, Noni(us) Butur(arius), — Minu(cius) Felix, Cor(nelius) Gumasius, Vol(usius?) Optatus.*

Lecture du n° 10 :

Imp(eratoribus Caes(aribus) L. Septimio Severo Pio Pertinaci Arab(ico) Adiab(enico) et M. Aurelio Antonino Britannico maximo Aug(ustis) et Iuliae Aug(ustae), matri Aug(usti) n(ostri) et castr(orum), dedic(ante) Q. Anicio Fausto consulari, armorum custodes ob sollemnitatem decreverunt ex arca sua veteranis qui de eodem collegio dimittentur anulari(i) n(omine) singulis (denarios) millenos et quingenos, et qui ad uberiorem locum se transtulerint singulis (denarios) millenos.

Pomponius Privatus, Iulius Saturninus, Flavius Donatus, Claudius Secundus, Sertorius Felicianus, Sallustius Saturninus, Mattius Castus, Valerius Felix, Antistius Saturus, Umbrius Felix, Tonneius Certus, Valerius Honoratus, Iul(ius) Crescentianus, Titienius Pius, Caecilius Rogatus, Baebius Speratus, Maevius Candidus, Coponius Crescens, Tannonius Victor, Caelius Fortunat(us), Papinius Salvius, Marius Domitian(us), Clodius Rogatus, Pescennius Primus, Pescenn(ius) Thevestinus, Figilius Felix, Annius Victor, Annius Iucundus, Iulius Quintianus, Sittius Sittianus, Iulius Asper, Val(erius) Terentian(us), Fullonius Paulus, Valerius Felix II, Areius Saturnin(us), Iulius Victor, Sallustius Victor, Aelius Donatus, Iulius Romanus, Fabius Saturnin(us), P. Marcius Marcel(lus), Bl(a)esius Rufus, Vatinius Fabian(us), Porcius Cirrenian(us), Aemil(ius) Macrinus, Sextil(ius) Secundus, Caesenn(i)us Alexand(er), Percennius Donat(us), Iul(ius) Vitalis, Fabius Nampulus, Granius Geminus, Calicius Ianuar(ius), Valer(ius) Saturnin(us), Pinarius Maximus, Iul(ius) Fundanius, Egnatius Bonosus, Iul(ius) Andromac(h)us, Etereius Primus, Cornel(ius) Marinus, Ancari(us) Vitalis, Annius Martial(is), Larti-

di(us) Emerit(us). Dedic(atum) Severo et Victo(rino consulibus).

l. 2 : les mots *Britannico maximo* remplacent les noms de Géta, qui ont été martelés. Le troisième G du mot *Auggg* a été martelé et remplacé par une feuille de lierre ; l. 3 : le second G d'*Augg* a été remplacé par un N ; l. 5 : à la fin, le mot *millenos* a remplacé une autre indication, qui a été martelée.

Date : an 200.

P. 331. Sur des pierres récemployées dans la construction des chambres entourant la cour du prétoire de Lambèse.

148)

a) ESIGNANA · XXX
[illegible] A R [illegible] VIV

[*Ant?*]*esignana XXX*.....

b) [illegible]FSIGNANA X

P. 349 et suiv. Waille. Inscriptions de Cherchel (plus haut, nos 12, 13, 14, 15).

P. 376 et suiv. Merlin. Fouilles de Dougga. Quelques textes municipaux intéressants. Des funéraires.

P. 395. Poinssot. Inscriptions de Dougga. Utiles additions au *Corpus*.

P. 417 et suiv. Audollent. Tabella devotionis de Sousse (avec fac-similé). (V. ci-contre, n° 149.)

P. 426 et suiv. Gauckler. Inscriptions inédites de Tunisie.

P. 433. A Medjez el-Bab.

150)

VICTORIIS AV | *gustis*
IMP·CAES·M·CLAVDI·TACITI·PII·FELICIS·AVG·PONT·MAX | *imi*
Q·NVMISIVS·PRIMVS·AEDILIC·DVMVIRALIC |
EX·HS·XVI·MIL·N·FACERE·PROMISERAT·MVLTI | *plicata pecunia*
NVMISIS·PRAETEXTATO·ET·PRIMO·FILIS·ET·NONIAE |
ET CERTAMINA PVGILVM EDIDIT QVAM ET |

l. 4 : [..... *aedem? quam*] *ex sestertium XVI mil(ibus) n(ummum) facere promiserat.*

Date : an 275 ou 276.

P. 435. A Bir-Abdalia dans le Goubellat. Sur une face :

l. 1....[*Ca*]*ecil*[*io ?* .... (*tribu*), *R*]*ogat*[*o*] *coloni* [*s*(*altus*) ou *f*(*undi*) ou *v*(*ici*), ou *p*(*agi*).....] *isensis*, [*cum ex o*]*pibus civi*[*tatis Sul*]*ulitanae.*

151)

ca | ECILIO.....
r | OGATO
| COLONI
p | ISENSIS *cum*
ex o | PIBVS · CIVit
sul | VLITANAe
pat | r ONO OB Me
r | ITa erga REM
pub | LIC STATVAM
postula | VISSENT
cae | CILI · FELIX · ET
..... *ho* | nORe coNteNTI
*de suo fecer. et dedica*VERVNT

149)

Obligare et arguta
Privatianu Supestianu russei qui et Naucelliu Salutare
Supestite russei servu Reguli Eliu Castore Repentinu

Glaucu Argutu veneti Desiroiugu Glauci cadant, Lydu
Alumnu cadant, Italu Tyriu cadant, Faru cadant, Croceu cadant
Elegantu cadant, Prancaṭiu Oclopecta Virbosu cadant,
Adamatu cadant, Securu Mantineu Prevalente cadant,
Paratu Vargafita cadant, Divite Garulu cadant, Cestreu
Germanicu veneti cadant, Danuviu cadant,

Latrone Vagulu cadant, Agricola cadant, Cursore
Auricomu cadant, Epafu cadant, Hellenicu cadant,
Ideu Centauru cadant, Bracatu Virgineu cadant,
Ganimede cadant, Multivolu cadant, E. lu
Oceanu Eminentu cada[nt, V?]agu cadant,
Eucles cadant, Verbosu cadant.

Privatianu cadat vertat frangat male giret.

Naucelliu Supestianu russei cadat vert[at fran]gat.

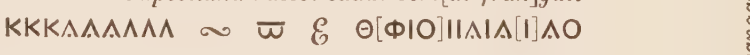

Supestite russei servu Reguli cadat vertat fran[gat]
Salutare cadat vertat franga[t]
Eliu cadat vertat frangat vertat
Castore cadat vertat frangat vertat
Repentinu cadat vertat frangat

nis audire possint nec se moere possint
videant nec vincant vertant.

arguta nec fora tenent nec vertant 32

re possint nec aruire gravate sonbe eqos possint et nec se nec adversarios nec sons fre 33

veneti et russei agitantes [f]rangantur, et dis frangant cadant set 31

Sur l'autre face :

152)

*d·n·fl·grat*IANO PIO
*fel·vict*ORI · AC TRIVM
phatori SEMPER
*au*G
*mu*NICIPIVM SVLVLOS
*d*EVOTVM NVMINI
MAIESTATIQVE
EIVS

P. 441. A Bir M'cherga.

153)

MAMON
SAFOTIS
ATHONIS
F · COLVM
NAM CVM
CAPVT ET
SPIRA
S · P · P ·

Mamon, Safotis Athonis f(ilius), columnam cum caput(ello) et spira, s(ua) p(ecunia) p(osuit).

ID. COMPTES-RENDUS DES SÉANCES, mai-juin-juillet.

Nombreuses inscriptions, dont aucune n'offre d'importance réelle.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, XXIV (1900).

P. 329 et suiv. Cousin. Quelques inscriptions grecques du Caire.

P. 361 et suiv. Mendel. Inscriptions de Bithynie. Nous ne citons pas celles qui ont été insérées d'après la copie même de M. Mendel dans les *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes* (fasc. I).

P. 369, n° 5. A Brousse.

154)

D M
IELIONIO · VArRO*ni*
HAST LEG XIIII
GEMI*nae* CENSORIN*a*
MARITO · PIENTISSI
MO POSVIT

l. 2 : *hast(ato)*.

P. 542 et suiv. Perdrizet. Inscriptions de Roumélie.

155)

BONAE MEMORIAE MACCVSAE
MVCERIS ANN · XXII · ET VICTORIAE
SIVE VALERIOSAE · ANN · XIIII QVAE
OB DESIDERIVM AVVNCVLI EORVM
FL · GEMELLI · V · P · COMITIS AB VLTIMA
GALLIA PER DIVERSA LOCA PROVIN
CIARVM AD PROVINCIAM MACEDO
NIAM VENERVNT IBIDEMQ POST AM
PLEXVM EIVS ET COMPLETA CVPIDITATE
AMORIS IN CIVITATI IDISSENSI FATI MVNVS
COMPLERVNT QVIBVS MEMORATVS
VIR LAVDABILIS VT COGNOSCERE
TVR IVSSIT EIS MEMORIAM FIERI

l. 10 : *in civitat*[*e E*]*d*[*e*]*ssensi*.

P. 545. Inscription déjà publiée (*Ann. épigr.*, 1898, n° 148).

P. 549. Milliaire.

P. 575 et suiv. Chapot. Inscriptions d'Arabie. Milliaires de la route de Philadelphie vers le Nord.

156)

IMP · CAES · MARC
AVRELIVS SE*verus* *a*NTONINVS
PIVS FELIX *aug. par*THICVS
BRITANNICVS MAX PONTIFEX
MAX TRIB · *pot* .... *i*MP II
COS III ᴰ *p*
PER FVRIVM *severianum leg*
aug. pr. pr.

An. 213 ap. J.-C.

ID., XXV, 1901.

P. 1 et suiv. Mendel. Inscriptions de Bithynie (même observation que plus haut).

P. 39, n° 188. Dans un cimetière, à Filios.

157)

IMP CAESAR
VESPASIANVS
AVG · P · M · TRIB P *ix*
*i*MP XIIX
COS IIX DESIG IX *et*
T · IMP CAESAR AVG
TRIB · P $\overline{\text{V}}$*ii*
COS $\overline{\text{V}}$*i desig uii et*
DOMITIANVS CAE
SAR AVG · F · COS V
DESIG VI R*efecerunt?*
PER L ANT*onium*
n▲SONEM PROC

Date : mars-juillet 78.

P. 59, n° 205 à Kara-Alilar.

158)

ΕΝΘΑΔΕ ΚΕΙΤΕ
ΓΑΥΚΩΝ ΣΥΝ ΔΙΟ
ΝΥΣΙΩ ΤΩ ΑΔΕΛ
ΦΩ · Ϛ · ΕΤΗ ΖΗσας
ΣΥΝ ΜΑΡΚΙΑ Μ · Ζ
ΗΣΑΣ ΟΣΙΩΣ ΜΗ
ΔΕΝΑ ΛΥΠΗΣΑΣ
ΑΝΝΩΝΑΡΧΗΣΑς
ΛΕΓΙΩΣΙ · Α · ΚΑΙ · Β ·
ΔΙΟΔΟΙΣ Ε⊓
ΠΕΡΣΑΣ
ΧΑΙΡΕΤΑΙ

Les légions sont peut-être la Ire et la IIe Parthiques. Il pourrait s'agir de l'expédition de Caracalla en 216.

P. 89, n° 224. A Prusias.

159) ↄIVMEI
RIS VEL R
i SVBSTITVTE
E DE QVIBVS · S · S
NON SINT · R · CVM APERTAE
RECOGNOVI
*vo*LVNTATEM TESTANTIS
AM SATIS DANDVM ESSE RESPONDI
VIAE SATIS FIDEI COMMISSI
ↄI ⌀

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ALEXANDRIE, 1902 (n° 4).

P. 41 et suiv. Botti. Inscriptions d'Égypte.

P. 44. Provient des environs de Schedia.

160)

Ἔτους τρίτου
Αὐτοκράτορος Τίτου
Καίσαρος Ουεσπασιανοῦ
Σεβαστοῦ ἐπὶ Γαίου
Τεττίου Ἀφρικανοῦ
Κασσιανοῦ Πρίσκου ἡγεμόνος
ὠρύγη Ἀγαθὸς Δαίμων
ποταμὸς ἐπὶ τὰ Τριά Στερεὰ
καὶ ἐπὶ τὸ ἀρχαίον ἀπεκατε
στάθη ἕως τῆς Πέτρας καὶ
ἐτέθησαν παρ' ἑκάτερα τῶν τει
χῶν πλάκες ἐπιγεγραμμέ
ναι δεκατέσσαρες

Date : 81/82.

P. 45. Même provenance.

161)

ANNO VI IMp *domitiani*
CAESAR AVG GERMANIC
SVB G SEPTIMIO VEGETO PRAEF · AEG
FODITV EST FLVMEN PHILAGRIANV
AT TRIA SOLDV VSQVE AD PETRAS
ΕΤΟΥΣ ϛ ΑΥΤΟΚΡΑΤορος
ΚΑΙΣΑΡΟΣ δομιτιανοῦ
ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ
ΕΠΙ ΓΑΙΟΥ ΣΕΠΤΙΜΙΟΥ
ΟΥΕΓΕΤΟΥ ΗΓΕΜΟΝΟΣ
Ω Ρ Υ Γ Η Π Ο Τ Α Μ Ο Σ
ΦΙΛΑΓΡΙΑΝΟΣ ΕΠΙ ΤΑ
Γ ΣΤΕΡΕΑ ΕΩΣ ΤΗΣ ΠΕΤΡΑΣ

Date : 86/87.

P. 91, nº 51. Thèbes.

162) PRO SALVTE IMP CAESARIS
TRAIANI HADRIANI AVG
DOMINI N SVL*picius cn* · F · Q · S ERENVS
ARAB [illegible] BIDVO
SECVTVS [illegible] NEQV
ISSIMOS QVORVM [illegible]
ORTV PVGNA TER [illegible] VENERE
EQVESTRE [illegible] PRAEDAM
[illegible] THEB [illegible] IT
ΥΠΕΡ ΣΩΤΗΡΙΑΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ
ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ
ΣΟΥΛΠΙΚΙΟΣ ΥΙΟΣ ΓΝΑΙΟΥ ΚΟΥΙΡΙΝΑ
σεΡΗΝΟΣ ΑραΒΙΟΦΑΙΟΥΣ ΑΛΙ [illegible]
[illegible] ANE [illegible]

effacé

BULLETIN MONUMENTAL, 1902.

P. 234. Inscription d'Orléans (cf. ci-dessous, n° 253).

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1902.

P. 37 et suiv. R. Cagnat et P. Gauckler. Inscriptions de Bou-Ghara (Tunisie).

P. 37.

163)

IMP CAESARI · T · AE*lio*
HAD*riano* ANTON*ino*
AV*g*
*c*ONDITORI · MVNIC*ipi*
GIGTHENSES PV*blice*

P. 38.

164)

M · SERVILIO · P · F · QVIR ·
DRACONI · ALBVCIANO
II VIRO FLAM · PERP
QVOD SVPER · MVLTA · IN · REMP ·
MERITA · ET · AMPLISSIMVM
MVNIFICENTIAE · STVDIVM · LE
GATIONEM · VRBICAM · GRATVI
TVM · AD LAT*ium* MAIVS · PE
TENDVM DVPLICEM SVSCE
PERIT · TANDEMQ · FELICITER
RENVNTIAVERIT · ORDO · PVBLI
CE PONENDAM . CENSVIT · ET
CVM · IS · HONORE · CONTENTVS
PECVNIAM · REIP · REMISIS
SET · POPVLVS · DE · SVO · POSVIT

HERMES, 1902.

P. 91. Prentice. Inscriptions grecques du sanctuaire de Zeus Madbachos et Selemanes, sur le Djebel Cheikh-Berekât (Syrie); déjà connues.

P. 159. Ihm. Compléments à la *Prosopographia imperii romani* d'après les estampilles sur briques du *C. I. L.*, XI, 2.

JAHRBUCH DES KAISERLICH DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, 1901.

P. 133 et suiv. Puchstein. Inscriptions trouvées dans les fouilles allemandes à Baalbeck. Elles figurent dans le nouveau supplément du *Corpus* (t. III).

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, 1902.

P. 149. O. Hirschfeld. Inscription de Tenos.

165)

C IVLIVS NASO
PRAEF · TESSERAR
IN · ASIA · NAV
ΓΑΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΝΑ
ΣΩΝ Ο ΕΠΙ ΤΩΝ ΤΕΣ
ΣΑΡΑΡΙΩΝ ΕΝ ΑΣΙΑ
ΠΛΟΙΩΝ

Les *tesserariae in Asia naves* sont les bateaux-poste chargés de porter les dépêches du gouverneur et des fonctionnaires romains.

ID. BEIBLATT.

P. 1 et suiv. Inscriptions de Dalmatie. Insérées au nouveau supplément du *Corpus* (t. III).

P. 41 et suiv. Fiebiger. Inscriptions inédites d'Afrique, d'après un manuscrit.

P. 46. A Constantine.

166)

aqua
MAIORI FI*stula*
adducta? et DEDICATA SALVIS
DDD NNN PERPETVIS INVIC
TISSIMIS QV*e* PRINCIPIBVS V C
CAECINA DE*c*IVS ALBINVS
CONSVLARI*s* SEXFASCALIS
PROVINCIA*e n*VMIDIAE CON
*st*ANTIN*a*E *c*VRANTE CAE
CILIO CROMATIO ECD*icio*
TRIVMPH*ale v. p. sacerdo*
TALE P P TV

l. 5. *v(ir) c(larissimus)*: l. 11. *[v(iro) p(erfectissimo) sacerdo]tale p(rovinciae).....*

THE JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, 1902.

P. 94 et suiv. H. S. Cronin. Inscriptions de Pisidie, Lycaonie, Pamphylie.

P. 101, n° 5. A Yonouslar.

167)

πρεCΒЄΥΤΗν καὶ ἀν
ΤΙCΤΡΑΤΗΓΟΝ ΑΥτοκρά
ΤΟΡΟC ΝΕΡΟΥΑ ΤΡΑιανοῦ
ΚΑΙCΑΡΟC CЄΒΑCΤοῦ γερ
ΜΑΝΙΚΟΥ ΔΑΚΙΚΟῦ τι
ΒΕΡΙΟΠΟΛЄΙΤΩΝ ΤΩν καὶ
ΠΑΠΠΗΝΩΝ ΒΟΥΛΗ Δῆ
ΜΟC ΤΟΝ ЄΑΥΤΩΝ ЄΥερ
ΓЄΤΗΝ

Date : année 103.

Ibid., n° 6.

168)

ΜΑΡΚΙ
ΑΝ ΩΤΑ
ΚЄΙΛΙΑΝ
CЄΥΗΡΑΝ
CЄϐACΤΗΝ
ΤΙϐΗΡΙΟ
ΠΟΛЄΙτῶν
ΤΩΝ καὶ πΑΠ
πηνῶν βουλὴ
ὁ δῆμος

P. 102, n° 7. A Selki-Seraï.

169)

IMP CAESA*r d*IVI F AVGVS
TO PONT MAX COS XI DESIG
XII IMP XV TRIB POTES XIIX
VIAM SEBASTEN CVRANTE
CORNVTO *a*QVI*i*LA LEG *su*O
PRO PRAETORE *f*ECIT

P. 105, n. 11 et 12. Deux inscriptions pareilles à la précédente (avec des chiffres de milles différents).

P. 119 et suiv. Environs de Konia. Bornes milliaires.

P. 121.

170)

L AELIO CAESARI
IMP TRAIANI HADRI
ANI AVG PONTIFI
CIS MAXIMI TRIB

POT $\overline{XXI}$ IMP $\overline{II}$ COS
$\overline{III}$ P P FIL DIVI TRAIA
NI PARTHICI NEPO
TI DIVI NERVAE PRO
NEPOTI TRIB POTEST
COS $\overline{II}$ COL AELIA HA
DRIANA · AVG ·

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1902.

P. 98. A Mayence.

171)

ALIVS · M. . . . . .
I H D *d* . . . . . .
*an*TIOCV*s* . . . . . .
*pom*PEIANO *et paeligniano coss.*

l. 2 : *i(n) h(onorem) d(omus)* [*d(ivinae)*]; l. 3 : *Antioc(h)u[s]*. Date : 231 ap. J.-C.

P. 103. A Trèves.

172) *Deae Bellonae aram Justa ex imperio p(osuit) l(ibens) m(erito).*

P. 110. Domaszewski. Inscriptions contenant des dédicaces d'armes (*C. I. L.*, III 14433, 1 et Ihm, *Bonn. Jahrb.*, LXXXIII, 104).

P. 110. Ritterling. Sur l'histoire des camps des légions romaines sur le Rhin inférieur, d'après les estampilles légionnaires récemment découvertes.

P. 114. Schuermans. Sur les nouvelles lectures de l'inscription de Tongres publiée dans l'*Ann. épigr.*, 1901, n° 78.

P. 117. A Tongres, sur un vase de terre.

173) VINCO BIBENTES IIII AME Ω BIBE

Le milieu ne se comprend pas.

LIMESBLATT, n° 34 (26 mai 1902).

P. 931. Dans les fouilles du *castellum* de Capersburg (région du Taunus). Au-dessous d'un bas-relief représentant Epona.

174)

I · N · H · D · D · DE · EPON · BILIC
VS GEMATVS · COLEGS SV▨
SDEIVODEIT▨I▨AISL SEP▨
▨▨▨▨TA · IM▨▨▨▨SOADIA
▨▨▨▨▨▨VI OS ·

l. 1 : *In h(onorem) d(omus) d(ivinae), De(ae) Epon(ae), Bilicus.* Le reste, très obscur.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1902.

P. 328. Dans l'inscription de Henchir-Fellous (plus haut n° 45) M. Gsell lit à la première ligne *mart(y)r(um) Mo... [e]t Sebastiani.* Il n'y a pas moyen de suppléer *Montani* comme il le propose dubitativement. La lecture MO n'est même pas certaine.

MITTHEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ATHENISCHE ABTHEILUNG, 1901.

P. 117. A Erythrai (Asie Mineure).

175) Ὁ δῆμ[ος
Γναῖον Δομί[τιον.....

175) Ὀνωρίου τοῦ αἰωνίου
Αὐγγ.

P. 118. Même provenance.

Φλ. Θεοδοσίου αἰωνίου
Αὐγγ.

P. 121. Th. Wiegand. Liste de prytanes de Cyzique, du temps d'Hadrien.

P. 239. A Tralles (Lydie).

176)

. . . . . .
νεική[σαντα ἀνδρῶν]
στάδι[ον Ὀλυμπιάδα]
ἀρχιερα[τεύοντος καὶ]
ἀγωνοθ[ετοῦντος]
Γ. Ἰου. Φιλί[ππου υἱοῦ βου-]
λῆς, ἀρχι[ερέως Ἀσίας]
καὶ ἀγων[οθέτου διὰ βί-]
ου, ἀλυ[ταρχοῦντος]
Αἰλ. Κλ. Μελ[ίτων-]
ος, ἐπιμ[ελητέντος]
[Γ. Ἰουλ. Χρυσέρωτος.]

Sur ces personnages, cf. *C. I. Gr.*, 2790, 2932-33 ; *Bull. de corr. hellén.*, 1886, p. 457.

Ibid. Même provenance.

177)

[Τ. Φλάουιον]
Στασικλέα Μητροφά-
νη τὸν κράτιστον
ἱερέα διὰ βίου τοῦ Διὸς
τοῦ Λαρασίου καὶ ἀγωνοθέτη[ν]
τῶν μεγάλων β ἱερῶν
εἰσελαστικῶν εἰς ἅπασαν
τὴν οἰκουμένην ∾
ἀγώνων πρώτων Πυθίων
υἱὸν. Τ. Φλ. Κωιτοσθένους
ὑπατικοῦ ∾ ἔγγονον ∾
Τ. Φλ. Κειτοσθένους, πατρὸς
[ὑπατικοῦ . . . . . .

Sur ces personnages, cf. *Athen. Mittheil.*, 1896, 113, nº 3.

Ibid. Même provenance.

178)

Ἀγαθῇ τύχῃ.
Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος
ἐτίμησε Κλαυδίαν
Ἀπφίαν ἀρχιέρειαν

P. 240. Même provenance.

179)

. . . . . .
[κράτ]ιστον ὑπατικὸν
[ἡ λαμ]προτάτη μη[τρό-]
[πολις] τῆς Ἀσίας [καὶ νεω-]
κό[ρος] τῶν [Σεβαστῶν]
. . . . . .

MITTHEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, RŒMISCHE ABTHEILUNG, 1901.

P. 123-208. Ch. Hülsen. Les hermès à inscriptions relatifs à des Grecs célèbres, et les collections iconographiques du XVIe siècle.

P. 283-365. A. Mau. Résumé des fouilles faites à Pompéi pendant ces dernières années ; réédite plusieurs inscriptions déjà reproduites

dans l'*Ann. épigr.* d'après les *Notizie degli Scavi*.

ID., 1902.

P. 1-97. Ch. Hülsen. Rapport sur les fouilles du Forum romain de 1898 à 1901; inscriptions déjà connues.

MITTHEILUNGEN DES DEUTSCHEN PALAESTINA-VEREINS, 1900.

P. 41. Schumacher. Inscriptions de Djerach et des environs.

MONUMENTI ANTICHI DELLA R. ACCADEMIA DEI LINCEI, t. XI, 2e partie, 1902.

P. 473-550. G. de Sanctis. Inscriptions de Crète.

P. 497. A Rhodopù (Crète). Colonne milliaire.

180)

IMP · CAESAR · DIVI
*tra*IANI · PARTH*ici* · FIL
*d*IVI · NERVAE · NE*pos*
*tra*IANVS · HADRIANVS · *aug.*
PONT · MAX · *tr*IB · *pot*
COS · III · P · P · PROC
*pe*CVNiA · SACRA · DEAE
DICTVN*n*AE · FIERI · IVSSIT
VI

Date : 119-138 ap. J.-C. — l. 8. *Deae Dictunneae* : nom de la divinité poliade de Diktynneon. — l. 9 : *XI*, et non *VI*.

Ibid. A Hierapytna (Crète), d'après Halbherr, *Antiquary*, t. XXVII, 1893, p. 12.

[Τιβέριος] Κλαύδιος Καῖσαρ Σεβασ[τὸς] Γερμανικός [τὰς ὁ]δοὺς καὶ τοὺς [ἀν]δροβάμονας [ἀπο]κατέστησεν δ[ιὰ] Κ(οΐντου) Πακωνίου Ἀγριππίνου ταμίου τὸ β′ καὶ ὁροθέ[τ]ου.....

P. 501. A Kandanos (Crète).

181)

αὐτοκράτωρ καῖσαρ τραΙΑΝΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΣ Γερμανικὸς...
ἀρχιερεὺς μέγιστος δημΑΡΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΥΠατος....
....ΟΝ ΕΠΟΙΗΣΕΝ ΕΠΙ ΜΕ.....
....ΡΟΥ ΑΝΘΥΠΑΤΟ.....

P. 534. A Aptera (Crète).

182) *ti. claudi*O · CAESARE · A*ugusto iu l. vitellio cos.*
dedicante · T · VIBIO · V*aro proconsule provinciae*

Date : 47 ap. J.-C.

MUSÉE BELGE, 1901.

P. 62 et suiv.; cf. 126 et suiv. Recueil des inscriptions grecques et latines relatives aux corporations romaines (Supplément).

ID., 1902.

P. 5 et suiv. N. Hohlwein. Les fonctionnaires chargés du recrutetement dans l'Empire romain.

P. 94. Nouvelle lecture de l'inscription de Tongres (*Ann. épigr.*, 1901, 76). Le texte est dédié à Vulcain.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1902.

P. 83. Marques de fabrique sur des vases trouvés à Certaldo (Étrurie).

P. 95. A Rome, via Veneto, sur une conduite de plomb.

183)

IMP CAES AVG VESPASIANI
SVB CVRA CALLISTI AVG L PROC IIIXX

Ibid. Même provenance.

184)

IMP CAES AVG VESPASIANI
SVB *cu*RA CALLISTI *aug. l. pro*C VXX

P. 113. Aux *Aquae Albulae*, auprès de Rome (via Tiburtina), fragment d'une inscription métrique.

185)

EFFIGIEM · CA[illegible]
IVGIS · ALBVLA *lympha?*
VOLTVS TV DEA[illegible]
QVOS EGO DESCRI[illegible]
RO FVLGENTEM[illegible]
ET COMPOS VOTI · *Numi*
NIS AVXILIO[illegible]
[illegible]BVS · ECCE TVIS POS[illegible]
VE SALVTE CO[illegible]
[illegible] MP[illegible]
[illegible]IEI[illegible]

Dédicace aux divinités des sources d'Albulae.

P. 121. A Terracine.

186)

L · PROTEMVS C · MARCIVS · C · L · DAMA
*fac*IVND · COERAVERVNT · DE · COLEGI · SENTENTIA
ELICEM · AEDICVLAM · QVE · CIRCVM · STRVENDAM
GENDAM · HEISCE · CONTVLERVNT · L · ABBIVS · L · L · PILE
PRAECIVS · L · L · PROTEMVS · L · CEIVS · M · F · PVSIO · Q · CAECILIVS · Q · Q · L
C · MANEIVS · C · L · DOR[illegible]C · CAECILIVS DE[illegible]PILOTIMVS
P · MARCI · C · L · CIM[illegible]S · L · NICO[illegible]

l. 5 à la fin : *Q. Caecilius Q(uintorum duorum) l(ibertus).*

Ibid. Même provenance.

187)

[illegible]AELIVS · AVG
LIB · AGYLAEVS
PROCVR · L · P · D · D[illegible]

l. 3. *l(ibens) p(osuit)*.

P. 122. A S. Vittorino (Amiternum, dans la Sabine), sur une conduite de plomb.

188)

EX OF RVFI[illegible]R AMIT

P. 124. A Castelvecchio Subequo (Superaequum, dans le pays des Péligniens).

189)

Q · OCTAVIVS · L · F · C · N · L · PRON · SER
SAGITTA
II · VIR · QVINQ · III · PRAEF · FAB · PRAE · EQVI
TRIB · MIL · A · POPVLO · PROCVRATOR · CAESARIS
AVGVSTI · IN · VINDALICIS · ET · RAETIS · ET · IN · VALLE · POE
NINA · PER · ANNOS · IIII · ET · IN · HISPANIA · PROVINCIA
PER · ANNOS · X · ET · IN · SVRIA · BIENNIVM

Sur ce personnage, cf. *C. I. L.*, IX, 3311.

P. 133. A Rome, sur le Quirinal; conduite de plomb.

190)

[illegible]FVLVI PLAVTIANI PR[illegible]VC COS[illegible]
[illegible]CTORIS PROC OFFIE[illegible]VSS[illegible]

[C.] Fulvi Plautiani pr(aefecti) [pr(aetorio)] v(iri) c(larissimi) co(n)s(ulis) [II, sub cura Vi]ctoris proc(uratoris); off(icinator).....

P. 204 et suiv. A Pompei. Graffites sur les murs de quelques maisons récemment fouillées.

P. 210. Même provenance.

191)

M · SAMELLIVM · MODESTVM
AED · D · R · P · O · V · F
IVVENEM · PROBVM

l. 2. *d(ignum) r(e)p(ublica) o(ro v(os) (faciatis)*.

P. 210 et 211. Même provenance; inscription deux fois répétée.

192)

CN · HELVIVM · SABINVM · ET
M · SAMELLIVM · MODESTVM · AED · D · R · P · O · V · F

Cn. Helvius Sabinus et M. Samellius Modestus furent donc candidats la même année, et non pas, comme le croyait Willems, *Les élections municipales à Pompeï*, p. 124, l'un en 78, l'autre en 79.

P. 212. Même provenance.

193)

M · SAMELLIVM · MODESTVM · AED
V · A · S · P · P · D · R · P · VICINI · ROGANT

l. 2. *v(iis) a(edibus) s(acris) p(ublicis) p(rocurandis)*.

Ibid. Même provenance.

194)

SI · PVDOR · IN · VITA · QVICQVAM · PRODESSE · PVTATVR
LVCRETIVS · HIC · FRONTO · DIGNVS · HONORE · BENE · EST

Premier exemple d'inscription électorale en vers.

P. 268. A Rome, près de Saint-Étienne-le-Rond, dans les ruines, très probablement, de la maison des Valerii sur le Caelius.

195)

suf. P *silius* C · V*olusius*
s EX · AEL · CAT · C · SENT · *saturn.*
SVF · C · CLODIVS · CN *sentius*
L · VALERIVS · CN · CIN*na*
SVF · C · VIBIVS · C · ATE*ius*
M · AEMILIVS · L · ARRV*ntius*
Suf · L · n*O*n*ius*

Fragment d'un exemplaire des Fastes consulaires abrégés (*fasti minores*), portant les noms des consuls des années 4-6 ap. J.-C.

Ibid. Même provenance.

196)

. . . . CONSTANTI ACERVATIS · CIVIT. . . .
. . . . ORDO · MARSORVM · MARR · POSTVLAN. . . .
. . . . . IBVS · HONOREM · STATVARVM · DECR. . . .

Fragment d'une dédicace faite par la cité de Marruvium, dans le pays des Marses, à un Valerius son patron; cf. *C. I. L.*, VI, 1684-1693.

197)

P. 269. A Rome, via Veneto, trois nouvelles conduites d'eau en plomb, identiques à celles publiées ci-dessus n° 183 et 184; les chiffres seuls diffèrent : IXXX, IVXX, I.

P. 357. A Rome, dans l'église Sainte-Saba sur l'Aventin.

198)

AR
fact · B SVB · Pr
*fa*CT · B · PR
*f*ACT · TAB · B *pr*
FACT · COMM PR
FACT · CORNIC *pr*
ᵓITV

Fragment d'une inscription militaire contenant le catalogue des promotions de plusieurs *principales*, qui appartenaient sans doute à la IVe cohorte des vigiles, dont la caserne était voisine. — l. 4 : *tab(ularius) b(eneficiarii)* [*pr(aefecti)*]; l. 7 : [*eme*]*ritu*[*s*]; l. 5 : *com(mentariensis) pr(aefecti)*.

P. 357. Même provenance.

199)

*p. cornel*IVS DOLABELLA
*m. asini*VS · MARCELLVS · LO. . . .
*d. torqu*ATVS · SILANVS ·
*m. iuni*VS · SILANVS · LO. . . .
*c. caesa*RE · III · COS
*cn. pomp*EIVS · MAGNVS ·

Fragment d'une liste de membres d'un des principaux collèges sacerdotaux. Dolabella fut consul en 44 ap. J.-C., Marcellus en 54, Torquatus Silanus en 53, Junius Silanus en 46; Caligula fut consul pour la 3e fois, sans collègue, en 40; Pompeius Magnus fut pontife et Arvale vers les années 44-46.

P. 359 et suiv. O. Marucchi. Inscriptions chrétiennes trouvées dans les fouilles récentes du cimetière de Priscille, à Rome.

P. 362. Même provenance.

200)
. . .EDIDILI. . .
. . .NOVEMPOPV. . .
OMNI LAVDE
*honorifi*CENTIA DIG*nus*
. . .QVI VIXIT. . .
. . .XLV · MENS. . .

Fragment de l'éloge funèbre d'un personnage du IVe siècle.

P. 365 et suiv. Inscriptions du cimetière de Calliste.

P. 366. Même provenance.

201)
CAEL · PLACIDO · EVOK
PLACIDA · FILIA · ET
PECVLIVS · LIB · PATRONO
DVLCISSIMO

l. 1 : *evok(ato)* ; l. 3 : *lib(ertus)*, mention assez rare sur les inscriptions chrétiennes.

P. 367. Même provenance.

202)
*tho*MAS · CVM AGNETE
*se vi*VO CONPARAVERV*nt*
*di*E KAL · SEPTB · CONS · FA*usti*
VC · IVNIORIS

Date : 490 ap. J.-C.

P. 367 et suiv. Inscriptions du cimetière de S. Hippolyte.

P. 368. Même provenance.

203) . .VDI XII ET AVRELIAE BARB . . . . . .
. .CV QVE VIXIT AN XXVI MES VIIII DIES. . .
*au*RELIVS BARBAS VET AVGG NN · X · COHT · PR CE. . . (*sic*)
. . .KARISSI · M · SB · M · FECIT

Aurelius Barbas, vétéran de la Xe cohorte prétorienne, au temps de Sévère et de Caracalla.

Ibid. Même provenance.

204)
hic iacet GERONTIA
*quae vixi*T ANNOS
*et m*ENSES III D XIII
deposita ꝙII · KL OCTOB
*cons. fl. m*ODESTO ET ARRONEO · CCS

Date : 372 ap. J.-C.

P. 381. A Pompeï, marque de fabrique d'une *pelvis* :

205)
*pr*ISCVS · DVOR
*d*OMITIORVM

Cf. *C. I. L.*, X, 8048-79, autres marques provenant d'esclaves des deux Domitii.

P. 381. A Pouzzoles.

206) DIIS MANIBVS
C · LAECANI · PHI
LVMENI · AVGVS
QVAEST
CAESONIA TER
TVLLA · VXOR · B · M

l. 3 : *Augus(talis)*.

P. 382. Même provenance.

207)

D M
L · TERENTI
VALENTINI
P · P · LEG · I · ADIVTR
PRAEF · LEG . I · ITAL
IVLIAE · RVFINAE
EIVS

l. 3, *p(rimi)p(ili) leg(ionis) I Adjutr(icis), praef(ecti) leg(ionis).*

Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires, IX (1899).

P. 103 et suiv. P. Blanchet, mission en Tunisie. Quelques inscriptions, surtout des funéraires.

Nuovo Bullettino di archeologia cristiana, 1901.

P. 197. A Slano di Ragusa (Dalmatie).

208)

DP ⌀ ET REQVIES SCI AC VENERA
ANASTASI · PRB ⌀ D · V · ID · MART ⌀
INDICT · X · V · POST CS SEVERINI · VC ·

l. 1 : *d(e)p(ositio)*; *venera(ndi)*,
l. 2 : *pr(es)b(yteri)*.
l. 3 : *post c(on)s(ulatum)*.

Date : 462 ap. J.-C. (Severinus, consul en 461).

P. 222. Inscriptions du cimetière de Sainte-Agnès (Cf. ci-dessus, n° 76).

P. 233 et suiv. O. Marucchi. Sur une série d'inscriptions chrétiennes concernant le cimetière de Domitille, récemment acquises par la Commission d'Archéologie sacrée. Un certain nombre (inscriptions consulaires) avaient déjà été publiées par de Rossi (*Inscr.*, I). Funéraires non consulaires inédites.

P. 245. Même provenance.

209)

SOLVS DEVS ANIMAM TVAM
DEFENDAD ALEXANDRE

Formule de prière nouvelle.

Ibid. Même provenance.

210)

CL · CALLISTO V · E
SIVE HILARIO VXOR
ET FILII BENEMERENTI FECER ·
VIR BONVS ET PRVDENS STVDIIS
IN PACE DECESSIT · NOMEN DIGNI
TATIS EXIMIVM LAVDEMQ SVBER
BAM · DEVM VIDERE CVPIENS VIDIT
NEC FRVNITVS O BIIT · SIC SIBI VOLV
IT AC MERITIS SV IS FVNVS ORNARI
OMNES FILII BONVM PATREM CLA
MITANT QVERENTES · PARITER ET
VXOR LVGET QVAERET NON IN
VENTVRA QVEM PERDIDIT
QVI VIXIT ANNIS · LXV ·
D · P · PRID · N · FEB ·

l. 1 : *v(iro) e(gregio)*; l. 15 : *d(e)-p(ositus)*.

Inscription certainement chrétienne, mais qui renferme des expressions tout à fait anormales dans le formulaire épigraphique chrétien.

P. 247. Même provenance. Au-dessus de la représentation d'un petit personnage et de deux chevaux.

211)

CONSTA NTI BARBARVS GERMANVS ·

Constanti(us), nom du conducteur; les deux autres noms sont ceux des chevaux.

P. 269 et suiv. G. Schneider. Inscriptions chrétiennes de Velletri.

P. 291 et suiv. P. Crostarosa. Suite et fin de l'inventaire des tuiles avec estampilles qui existent dans le toit de Sainte-Croix de Jérusalem à Rome.

P. 298. Inscription du cimetière de Sainte-Agnès (cf. ci-dessus, n° 75).

P. 301. Fragment d'une inscription consulaire dans les murs de la basilique de Saint-Valentin sur la via Flaminia :

212)

... IIII · NON · NN · CO · FL BASSI

[*depos.*] *IIII n(onas) N(ovembres) co(nsulatu) Fl(avii) Bassi.*

Date du consulat de Flavius Bassus Herculanus en Occident : 452 ap. J.-C.

PALESTINE EXPLORATION FUND, 1901.

P. 354. A Tell' el' Ash'ary (Hauran).

213)

ΟΣ ΤΙΤΟΥ ΦΛΑΟΥΙ...
ΤΗΡΙΑΣ ΑΠΟΛΛ..Ο..Ν...
ΩΣΑΙΙ ΜΕΓΙΣ.. ΤΩ.....
ΟΝ ΡΩΝ.....

Compléments proposés, *ibid.*, 1902, p. 22 :

214)

[Ὑπὲρ τῆς Αὐτοκράτορ]ος Τίτου Φλαυί[ου Οὐεσπασιανοῦ Σεβαστοῦ σω]τηρίας, Ἀπολλ[οφά]ν[ης..... πατὴρ πόλε]ως, [Δ]ὶ μεγίστῳ, [εὐ-σεβείας χάριν, ἐκ τῶν ἰδίω]ν [τὸν β]ω[μὸν ἀνέστησεν.]

P. 355. Même provenance.

215)

ΥΠΕΡ CΩΤΗΡΙΑC ΚΑΙ ΔΙΑΜΟΝΗC
ΤΙΤΟΥ ΑΙΛΙΟΥ ΑΔΡΙΑΝΟΥ
ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΥ CΕΒΑCΤΟΥ ΕΥCΕ
ΒΟΥC ΚΑΙ ΤΟΥ CΥΝΠΑΝΤΟC ΑΥ
ΤΟΥ ΟΙΚΟΥ
ΠΑΜΦΙΛΟC ΕΥ.....ΝΙΟΥ
ΒΟΥΛΟΥΤΗC ΔΕΤ ΕΧΙΔΝΗ
ΚΥΡΙΑ ΤΟΝ ΒΩΜΟΝ ΕΚ ΤΩΝ
ΙΔΙΩΝ ΚΑΤ ΕΥχΗΝ ΑΝΗΓΕΙ
ΡΕΝ

Compléments proposés, *ibid.*, 1902, p. 23 : l. 6-8 : Πάμφιλος Ἐρ[εν]νίου, βουλ(ε)υτὴς, [Ἀρτέμιδι τ]ῇ κυρίᾳ.

P. 361. A Cheick-Meskîn (Hauran). Fragment.

216)

ΟΥ ΜΕΧΡΙ CΤΡΑΤΙΑς ἀφέCΕΩC ΑΠΕ
ΝΙΜΕΝ ΟΥΛΠΙΑΝῶ ΤΟ ΓΕΡΑC Ο ΒΑCC
ΕΙC ΑΛΛΑ ΤΟ ΘΑΥΜΑCΤΟΝ ΟΤΙ ΟΥΔΕ Λ
ΟΓΟC Η ΘΙΑ ΧΑΡΙC ΑΛΛΑ ΓΡΑΜΜΑ ΤΩ

Compléments proposés, *ibid.*, 1902, p. 24.
l. 1 et 2 : ἀπέν(ε)ιμεν; l. 4 : θ(ε)ία. — Il semble s'agir d'un soldat qui a obtenu l'*honesta missio* avant d'avoir achevé le temps normal du service. A la fin de la ligne 2, on propose de lire : ὁ βασιλεύς.

P. 365. Près de Yajuz (Palestine). Borne milliaire :

216 *bis*)

IMP C^{AES} MARC
AVRELIVS [illegible] TONINVS
PIVS P^{EGI} [illegible] HIC VS A
BRITANNIC [illegible] ONTIF
MAV TRIB [illegible] AP

COS III · Γ
OF FVRNI

Compléments proposés par la *Revue biblique*, 1902, p. 157 :

Imp(erator) Caes(ar) *Marc(us) Aurelius [Severus An]toninus Pius [F]eli[x Aug(ustus) Part]hicus m[ax(imus)] Britannic[us max(imus) p]ontif(ex) ma[x(imus)] trib(unitia) [pot(estate....] co(n)s(ul) III.... [per] Furni[um...*

Il s'agit sans doute du légat Furnius Julianus mentionné sur un milliaire de Caracalla déjà connu.

ID., 1902.

P. 15. Clermont-Ganneau. Zeus Helios et Baal Bosor, à propos d'une inscription du Sûf, près de Djérach, déjà connue; compléments nouveaux.

217)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ἔτους ΑΞΡ ΔΙΙ ΑΓΙΩΙ ΒΕΕλϐΩCΩΡΩΙ
ΚΑΙ ΗΛΙΩΙ ΑΜΕλΑΒΟC ΔΗ
ΜΗΤΡΙΟΥ ΤΟΥ ΚΑΙ ΔΑΜΜΩ
νΟC ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ἀΠΕΛΕΥ
ΘΕΡΟC ΤΟΝ ΒΩΜΟΝ ΑΝΕ
ΘΗΚΕΝ ΚΑΙ ΕΥΧΗΝ

Date : 161 de l'ère de Pompée, 98 ap. J.-C.

P. 21-27. Clermont-Ganneau. Observations sur les inscriptions du Hauran reproduites ci-dessus, nos 213-215.

PHILOLOGUS, 1902.

P. 1-25. Von Domaszewski. Silvanus dans les inscriptions latines.

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF BIBLICAL ARCHAEOLOGY, 1901.

P. 396. Seymour de Ricci. Inscriptions concernant Diana Ephesia. Commentaire de l'inscription publiée dans l'*Ann. épigr.*, 1899, n° 64 ; liste des autres textes épigraphiques dans lesquels la même divinité est mentionnée.

ID., 1902.

P. 55 et p. 97. Seymour de Ricci. Liste des préfets d'Égypte, avec renvoi aux textes qui les nomment. Quelques inscriptions nouvelles.

P. 58. A Alexandrie. (Figure actuellement au *C. I. L.*, III, 14136[4].)

P. 59. Au musée d'Alexandrie.

218)

σ ΕΒΑΣΤΟΣ
ΤΛΙΠΤΟ
ΛΣΤΗΙΠΟ
λει ἐπὶ λουκίου ἰου ΛΙΟΥ
οὐηστίνου ἐπάρχου ΑΙΓΥΠΤΟΥ
L...νέρωνος κλαυδίοΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ
σεβαστοῦ γερμανικΟΥ
αὐτοκράτορος φαρμΟΥΘΙ ΚΘ

P. 63. Lecture nouvelle de l'inscription publiée dans l'*Ann. épigr.*, 1898, n° 91 ; provenance : Fouah (et non Bubastis).

P. 67. Lecture nouvelle de l'inscription publiée ci-dessus n° 62.

P. 97. A Alexandrie (texte publié par Botti, *Plan de la ville d'Alexandrie à l'époque ptolémaïque*, 1898, p. 86).

219)

T · LONGATO RVFO
PRAEF · AEG · PRAEF · PRAET
EMINENTISSIMO · VIRO
T · VOCONIVS · A · F · PRAEF
LEG · $\overline{II}$ · TR · FORT G

l. 1 : corriger *Longato* en *Longeaeo*.

l. 5 : *Tr(ajanae) Fort(is) G(ermanicae)*.

RECUEIL DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE, 1901.

P. 1-98. Lieutenant R. Grange. Monographie de Tobna (Thubunae). Les textes épigraphiques ont déjà été publiés ailleurs par cet officier.

P. 135 et 137. Photographie d'inscriptions d'Aumale connues.

P. 137. A Dechmya (environs d'Aumale).

220)

IMP CAESAR MAR AVREL COMMODVS
ANTONINVS AVG P GERMANICVS SARMATICVS BRITTANICVS
MAXIMVS SECVRITATI PROVINCIALIVM SVORVM CONSVLENS
TVRRES NOVAS INSTITVIT ET VETERES REFECIT OPER MILITVM
SVORVM CVRANTE
I PERPETVO PROC SVO

P. 160 et suiv. G. Mercier. Corrections au texte des inscriptions du Djebel Chettaba déjà connues (*C. I. L.*, VIII, 6267-6302). Inscriptions nouvelles de cette montagne, rédigées sur le même modèle que les précédentes.

P. 162. Même provenance.

221) G D A S
R P P MAG P

M. Mercier conteste l'explication des lettres G et D proposée par M. Héron de Villefosse (*Bull. de la Soc. des Antiquaires*, 1900, p. 104) : *G(iddabae) D(eo) s(acrum) r(es) p(ublica) P(huensium) mag(ister) P(huensium)*. — Le nom de Chettaba serait d'origine arabe ; G devrait se lire *G(enio)* et D serait l'initiale du nom antique de la montagne, dérivé du berbère *Deren*.

Ibid. Même provenance.

222) G D A S R P P
C IVL MAR
TIALIS VOV
R E A M A G

P. 190. A El-Haria. La pierre est brisée à droite et incomplète.

223)

GENIO · SALTI · BAGATENSIS
M · PACCI VICTORIS RVFINI *et*
MARITIMAE · ET · M · PACCI RV*fini*
SALTVS · SPERATVS · VILICVS

P. 192 et suiv. Inscriptions funéraires d'El-Haria et de Mahidjiba.

P. 218-274. Ch. Vars. Inscriptions découvertes à Timgad en 1901. — Déjà citées plus haut.

P. 230. Même provenance. Inscription graffite.

224)

DICITE PED VALERIV PROC

P. 264. Même provenance.

225) CILLENO
PATRIO
DEO
PI. . . .

Dieu topique jusqu'ici inconnu.

P. 271. Inscription de Lambèse publiée ci-dessus n° 10. Lectures un peu différentes.

P. 275-297. Dr Carton. *Annuaire d'épigraphie africaine* 1901-1902. Relevé des inscriptions d'Afrique récemment publiées, transcrites en cursive avec renvoi aux sources ; tables méthodiques.

P. 298-314. A Farges. Inscriptions nouvelles de la province de Constantine. Presque toutes funéraires.

P. 305. A Khenchela.

226)

M E R C V R *i o*
· AVG · SAC ·
L · G R A S S I D I V S
SACERD EIVS TEM
PLVM · S · P · F ETQ DD

l. 5 : *s(ua) p(ecunia) f(ecit) [a]t-q(ue) d(e)d(icavit)*.

P. 309. Dans le douar Zmala (environs de Bordj-R'dir).

227) MESA CASTI
ET FLORI
MARTVRES

P. 311. Près de Bordj R'dir.

228) D M S
C IVLVS ROGATVS GV
LHOVIN FILIVS VERNALE
MELEFENSISI SIBI ET IVLIÆ RV
SICAE CONGI CVPVLAM MO
NVMENT FECIT DEDICAVIT

l. 3 et 4 : *verna Lemelefensis* ; l. 5 : *con(iu)gi*.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1902, t. I.

P. 405. S. Reinach. Note sur les inscriptions relatives à Varus. Cf. ci-dessus, n° 19.

ID., t. II.

P. 145. Inscription chrétienne du musée de Gizeh, provenant peut-être de Sakkarah (Égypte). Compléments de M. Seymour de Ricci.

229) Ζ Η Ν Ο Δ Ω Ρ α θ υ γ α τ ρ ὶ
Η Ρ Α Κ Λ Α Μ Η τ η ρ . . . . . .
Η Ε Γ Ε Ν Ο Ε Β Ο . . . . . ἀ π-
Ο Τ Η ς Λ Ν Τ Ι Ω Χ η ν ῶ ν
Π Ο Λ Ε Ω Ε Γ Ε Ν Ο μ έ ν η ἡ γ υ-
Ν Η Η Λ Ι Ο Υ Ο Ρ Ο Ρ Δ Ι . . . . . :
Τ Ω Ν Δ Ι Α Κ Ι Μ Ε Ν Ω Ν ἐ ν μ ε-
Ν Φ Ι Α Π Ο Λ Ε Γ Ι Ω Ν Ο Ε π έ μ π τ-
Η Ε Μ Α Κ Ε Δ Ο Ν Ι Κ Η Ε Ἐ κ τ ῆ ς
Μ Ε Ν Φ Ι Τ Ω Ν Π Ο Λ Ε ω ς
Ε Λ Π Ο Δ Ε Δ Ω Κ Υ Ι Α Κ Α Λ Ο . . . . . .
Λ Υ Ε Α Μ Ε Ν Η Ε Ι Ε Μ Ν Η Μ Η Ν . . . . . .
Ο Υ Ε Ι Ν Α Ι Κ Ε Ν Κ Α Ι Κ Α Λ Ω Ε Ε Υ λ ο γ ή
Ε Α Ε Α Τ Ο Ν Ε Π Ο Ι Η Ε Ε Ν Μ Ε . . . Μ . . .
Χ Ρ Ο Ν Ο Ν Δ Ι Α Τ Ο Ι Τ Ο Υ Τ Ο Ε Λ . . . . Ο Ν . . .
Ι Ε Μ Ν Η Ε Κ Ο Μ Ε Ν Ο Ε Τ ῶ Ν Κ Α Λ ῶ Ν
Η Θ Ω Ν Κ Α Ι Τ Η Ε Ε Υ Ν Ε Ι Δ Η Ε Ε Ω Κ
Α Ι Ι Ε Τ Ο Ρ Γ Η Ε Τ Η Ε Π Ρ Ο Ε Μ Ε Κ Α Τ Α

Date : v^e siècle.

20 XPONOYC ANATETIKA THN CTHλHN M
HNI XOIAK MHλYΠOY ZHNOΔΩPA
OYΔIC ΓAP AΘANATOC EN KOCMΩ
☧ KYPI AM OY

l. 7 : διαχ(ε)ιμένων; l. 13 : ειναικεν pour ἕνεκεν; l. 21 : οὐδ(ε)ίς; l. 22 : τοῦ κυρίου αμ(ην) (?). — La *legio V Macedonica* était stationnée à Memphis.

Revue Biblique, 1902.

P. 157. Lecture nouvelle de l'inscription de Yajuz reproduite ci-dessus n° 216.

P. 280. Noms de centurions sur des tubes de l'aqueduc romain de Jérusalem.

P. 430. A Abou-Ghoch (Palestine).

230) VEXILLA☧O
LEG ⌀ X̄ ⌀ FRE

P. 434. A El-Qa'adeh (Palestine). Cachet rectangulaire dont l'empreinte donne :

231) 7 AEMI LICI·
NIANI M AN
TONIVS. . . .
VALE

l. 1 et 2 : (*Centurionis*) *Aemi(lii) Lici(niani)*; l. 4 : *Vale(rius, rianus* ou *ntinianus*).

Revue Celtique, 1902.

P. 218. Inscription d'Orléans (cf. ci-dessous n° 253).

Revue de Philologie, 1902.

P. 272. Is. Levy. Sur le sens du mot πατρόβουλοι dans les inscriptions grecques et la littérature talmudique; ce mot ne signifie pas *patronus*, comme le croit F. Cumont, même revue, p. 224, mais bien « fils de bouleutes ».

P. 280. F. Cumont. Sens de la locution *ubi ferrum nascitur* (*C. I. L.*, III, 1128 et 11928, VI, 30947, et ci-dessus n° 17).

Revue des Études anciennes, 1902.

P. 193 et suiv. A Fontrier. Inscriptions grecques de Smyrne et des environs.

232) ΤΑΡ
CΙΩΝ
ΑΔΡЄΙ
ΑΝΕΙΑ
...ΠΑΡΟ
....ΙΒΙ...

Allusion aux jeux célèbres célébrés à Tarse en l'honneur d'Hadrien.

P. 199. P. Perdrizet. Sur l'action institoire. Observations sur l'inscription publiée dans l'*Ann. épigr.*, 1898, n° 148.

P. 213. Seymour de Ricci. Notes

sur le t. XIII du *C. I. L.* Copies plus exactes des nos 1336, 3032, 3142. Le n° 3165 ne provient pas de Vieux (Calvados) mais du vieux pont des Arcz (Arcs-sur-Argens, dans le Var).

P. 235 et suiv. de Gérin-Ricard. Inscriptions de Cabriès (Bouches-du-Rhône). Funéraires.

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1902.

P. 132 et suiv. Contoléon. Inscriptions de la Grèce d'Europe.

P. 141. A Tenos. Inscription de Julius Nason (plus haut n° 165).

P. 142. A Berhoea (Macédoine).

233)

Ἀγαθῇ Τύχῃ
Ἡ σεμνοτάτη μητρόπολις τῆς Μακεδονίας καὶ δὶς νεωκόρος
Βέροια
ἡ πατρὶς Λουκίαν Αὐρηλιανὴν
Ἀλεξάνδραν θυγατέρα
Λουκίου Αὐρηλιανοῦ Σωτηρίχου
ἀρχιερασαμένου καὶ ἄρξαντος
ἐν τῷ ἔτ(ε)ι τῷ γιτ΄ ἱερασαμένην
θεᾶς Ἀρτέμιδος ἀγροτέρας
ἐν τῷ ζιτ΄ ἔτ(ε)ι καὶ
πάντα τὰ καθήκ(οντ)α ποιήσασαν
θεοῖς τε καὶ ἀνθρώποις
παρὰ τὸν τῆς ἱερωσύνης χρόνον.
Εὐτυχεῖτε.

Date : 313 et 317 de l'ère macédonienne, 165 et 169 ap. J.-C.

P. 143. A Traianopolis (Thrace).

234)

Ἀγαθῇ τύχῃ.
Ὑπὲρ τῆς τῶν θειοτάτων κα[ὶ]
μεγίστων αὐτοκρατόρων
Σεπτιμίου Σευήρου Περτίνακ[ος]
[κα]ὶ Μ. Αὐρηλίου Ἀντωνείνου
[αἰωνίου?] τύχης καὶ νείκης κα[ὶ]
[Ἰουλίας] Δόμνης Σεβάστης
.....καὶ τοῦ σύνπα[ντος]
[θείου οἴκου...] υ...μον.....

REVUE DES ÉTUDES JUIVES, 1901, t. I.

P. 2. A Myndos (Carie).

235)

Θ Є Ω Π Є Μ Π Τ Η C
ἀρXICΥN Κ Є Τ Ϛ ΥΙ
Ϛ ΑΥΤΗC ЄΥCЄΒΙΟΥ

l. 2 : ἀρχισυν(αγώγου) ; l. 2 et 3 : τοῦ υἱοῦ. Date : VIe siècle ap. J.-C., environ.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1901.

P. 219. A Rugles (Eure). Cachet d'oculiste.

236) *a*) COLLYRIVM
FOS POST IMPET

b) DIAPSORICVM
DELACRIMTOR

c) DICENTETVM
POST IMPETVM

d) DIELAEVM LEN
AD SICCAM LIPP

Les plats sont couverts de graffites à peu près illisibles.
a, l. 2, *post impet(um)* ; *b*, 2, *delacrimator(ium)* ; *d*, 1, *len(e) ad siccam lipp(itudinem)*.

ID., 1902.

P. 231. A Arles. Autre cachet. (Cf. ci-dessus n° 52).

P. 245. A Langres.

237) DIS MANI*bus*
MAƉƉACATVS
SEDATI FIL
MARTIA DO
O H M S

l. 4 : *Martia Do....*?

P. 246. Même provenance.

238) D M
CAMEII
ANEXTLO
MARI FIL

P. 247. Id.

239) D M
GIPPA
C I N T
V S M I

P. 248. Cachet d'oculiste. Provient de la Campagne romaine.

240) *a*) *c. iuli bil*LICI COL
PANTH

b) S T A C T *um*
C IVLI BI*llici*

c) *c. iuli bil*LICI COL
*a*D GIIN R ·

a, 2, *col(lyrium) panth(eum)*? ; *c*, 2, *[a]d gen(as) r(etortas)*.

P. 249. Même provenance.

241)

a) M · V · I · CROCO
AD A*spr*I T V*d*

b) M · V · I STACT
AD CALIGINE

L'oculiste se nommait M. V..... J..... ; *a*, 1, *croco(des)*

P. 250. A la Saalburg.

242)

a) C · XANTHI PEN
ICILLE AT IMP

b) C · XANTHI ⅁IA
MISVS A⅁ ASP

Sur les deux autres tranches, lettres dépourvues de sens apparent.

RHEINISCHES MUSEUM FÜR PHILOLOGIE, 1902.

P. 170. K. Zangemeister. Sur le *stigma* dans l'écriture latine, signe particulier pour rendre par un seul caractère les lettres *st*.

P. 316. M. Ihm. Observations sur plusieurs inscriptions latines (*C. I. L.*, IX, 3849; *Ephem. epigr.*, VIII, p. 155, n° 624; *C. I. L.*, X, 3464 *a* et 3469; *C. I. L.*, III, 6541 *a*).

SITZUNGSBERICHTE DER AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN ZU BERLIN, 1901.

P. 579-610. O. Hirrschfeld. Les titres honorifiques sous l'Empire romain d'après les textes et les inscriptions.

P. 903 et suiv. Th. Wiegand. Inscriptions de Milet.

P. 906. Même provenance.

243)

Ὁ δῆμος ὁ Μιλησίων
Λεύκιον Δομέτιον Γναίου
υἱὸν Ἀηνοβάρβον ὕπατον
τὸν πατρῶνα τῆς πόλεως

Date : 2e moitié du 1er siècle av. J.-C.

P. 908. Même provenance.

244)

Λ. Ἐγνάτιον Οὐίκτορα
Λολλιανὸν τὸν λαμ-
πρότατον ἀνθύπατ[ον]
πολλάκις ἡ λαμπρο[τά-]
τη Μιλησίων πόλις
τὸν ἴδιον ἐν πᾶσιν
εὐε(ρ)γέτην.

Date : vers 250 ap. J.-C.

ID., 1902.

P. 836. Mommsen. Inscription provenant des environs de Magyar-Boly. Table de bronze.

245) IVS AD IVSTITIAM REVOCARE AEQVMQVE TVERI
DALMATIO LEX EST QVAM DEDIT ALMA FIDES ø
BIS SEX SCRIPTA TENET PRAETORISQVE OMNE VOLVMEN
DOCTVS ET A SANCTIS CONDITA PRINCIPIBVS ø
HIC IDEM INTERPRES LEGVM LEGVMQVE MINISTER ø
QVAM PRVDENS CALLET TAM BONVS EXEQVITVR ø
MVLTIS PRO MERITIS VALERI IVSTISSIME RECTOR ø
MVLTIS PRO MERITIS HAEC STAT IMAGO TIBI ø.
QVAM POSITI LONGE TESTANTES PVBLICA VOTA ø
VSQVE PROCVL PATRIAE MITTIMVS IN GREMIVM ø
HINC PRAEFECTVRAE SVMMOS VENRAMVR HONORES
HOC TE GAVDENTES OMINE PROSEQVIMVR ø
QVISQVIS SCIRE VOLET QVORVM CELEBRERIS AMORE.
ILLE HOC INDICIVM SVMSERIT EX TITVLO
DALMATIO POSVIT PROVINCIA LVGDVNENSIS ø
TERTIA PATRONO GRATA CLIENTA SVO. ∾

WESTDEUTSCHE ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST, 1901.

P. 115. K. Zangemeister. Lecture nouvelle d'une borne milliaire, publiée dans la *Revue archéologique*, 1876, I, p. 262 et II, p. 46.

246)
D M E R
L VATINI · FEL
MILIARIA · A · VICO
SARAVO · L XII · C · I
V · S · L · M

D(eo) Mer(curio) L(ucius) Vatini(us) Fel(ix) miliaria a vico Saravo l(eugis) XII c(onstitui) i(ussit) v(otum) s(olvens) l(ibens) a(nimo).

P. 177. E. Fabricius. Notice sommaire sur le *limes* de Germanie, d'après les fouilles et les inscriptions.

P. 291. A Strasbourg, sur une pierre provenant des anciens murs romains.

247)
OPVS
COH · VII

P. 297. A Strasbourg, marque de vase.

248) LEG VIII AVC ·

P. 332. A Wiesbaden, sur une brique.

249) L XIIII F M

P. 374. A Xanten, base de statue

250) DEAE VESTE

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

R. CAGNAT ET M. BESNIER. L'ANNÉE ÉPIGRAPHIQUE, 1901, et TABLE GÉNÉRALE DES TREIZE PREMIÈRES ANNÉES, Paris, 1902.

A la suite de ce tirage à part annuel de la *Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine* qu'insère la *Revue archéologique*, nous venons de donner une Table analytique générale de l'*Année épigraphique*, 1re série, de 1888 à 1900 inclus.

Dr CARTON. LE THÉATRE ROMAIN DE DOUGGA (Extrait des mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1re série, tome XI, 2e partie).

Un certain nombre d'inscriptions inédites.

P. 40.

251)
SEX · PVLLAENO · SEX · F
ARN · FLORO · CAECILINO
PRAEFECTO · IVR · DICVN
SAC · CER · ANNI · CLXX
II VIR Q · FLAM · PERP · C · I · K
PAGVS · ET · CIVITAS · H̄VG
PATRONO · D · D · P · P · CVRATORI
BVS · L · GALLIO · OPTATO · SALLVS
TIO · DATO

l. 3 : *sac(erdoti) Cer(erum) anni CLXX, II vir(o) q(uinquennali) flam(ini) perp(etuo) c(oloniae) J(uliae) K(arthaginis).*

Année 170 de Carthage = 126 ap. J.-C.

P. 42.

252) PASSIENO · RV
FO · TRIBVNO · MIL
LEGIONIS · $\overline{XII}$ · FVL
MINATA*e* ET PASS*ieno*
RVFI · FILIO. . . . *thug*
GENSES PRO *ami*
CITIA QVAE EIS *cum*
PATRE EST LIBENTES
DEDERVNT

CORPUS INSCRIPTIONVM LATINARVM, III (*Supplementum, pars posterior*, fasc. IV et V). Volume considérable renfermant toutes les inscriptions d'Égypte, d'Asie et des provinces danubiennes découvertes depuis la publication du tome III et de ses premiers suppléments. La moitié du volume est occupée par les tables analytiques.

L. DUMUYS. NOTE SUR UNE INSCRIPCRIPTION ROMAINE DÉCOUVERTE A ORLÉANS. (Extrait du *Bulletin de la Société arch. et histor. de l'Orléanais*, XIII.)

253) ·O AVC
MOGETI
*s*ACRVM
*d*OCETES
VERVN
t POSVER
*u*NT

[*Di*]*vo Aug(usto) Moceti* [*s*]*acrum. Mocetes* [*dona*]*verun*[*t et*] *posuer*[*u*]*nt.*

FESTCHRIFT FÜR THEODOR GOMPERZ, Wien, 1902, in-8°.

P. 233. Domaszewski. Inscription d'Éphèse.

254)
ΜΑΡΚΟΝ ΚΛαύδιον
ΠΟΥΠΙΗΝΟΝ ΜάξΙΜΟν
ΤΟΝ ΛΑΜΠΡΟταΤΟΝ
ΤΗΣ ΑΣΙΑΣ ΑΝΘΥπαΤΟΝ
ΚΛΑΥΔΙΟΣ
ΘΕΜΙΣΤΟΚΛΗς ΥΙΟΣ
ΚΛΑΥΔΙΟυ
ΦΡΟΝΤΩΝΙαΝΟΥ
ΤΟΝ ΙΔΙΟΝ ΕΥΕΡγΕΤΗΝ

C'est l'empereur Pupien.

S. FRANKFURTER, REGISTER ZU DEN ARCH. EPIGR. MITTHEIL. AUS OESTERREICH-UNGARN. Wien, 1902, in-8°.

Table des matières de tous les articles parus dans la Revue et de toutes les inscriptions qui y ont été publiées.

P. HUVELIN. LES TABLETTES MAGIQUES ET LE DROIT ROMAIN (*Extrait des Annales internationales d'histoire*), 1901, in-8°.

Étude sur la *devotio* au point de vue juridique et sur ses différentes formes à Rome. Intéressant pour l'étude des inscriptions dites *defixiones*.

INSCRIPTIONES GRAECAE AD RES ROMANES PERTINENTES. Paris, in-8°. (Publiées sous les auspices de l'Académie des Inscriptions.) Tome I, fasc. 1 ; tome III, fasc. 1.

Recueil des inscriptions grecques d'époque romaine antérieures à la mort de Dioclétien, présentant quelque intérêt pour l'histoire ou l'organisation du monde romain. Le tome I[er] renfermera les inscriptions de l'Europe, le tome III, celles des provinces asiatiques (moins l'Asie proconsulaire).

L. LAFOSCADE. DE EPISTULIS (ALIISQUE TITULIS) IMPERATORUM MAGISTRATUUMQUE ROMANORUM QUAS AB AETATE AUGUSTI USQUE AD CONSTANTINUM GRAECE SCRIPTAS LAPIDES PAPYRIVE SERVAVERUNT. Insulis, 1902, in-8°. Deux parties : 1° Recueil des documents énoncés dans le titre ; 2° Étude sur la grécité de ces documents. Bonnes tables.

C. MAES. IL PRIMO TROFEO DELLA CROCE ERETTO DA COSTANTINO IL GRANDE NEL FORO ROMANO. Rome, 1901.

Sur ce que devait être la grande inscription, mentionnée par Eusèbe, que Constantin éleva après sa victoire sur Maxence. Elle aurait été placée sur le Forum romain.

O. MARUCCHI. ÉLÉMENTS D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE. Tome I, NOTIONS GÉNÉRALES, Rome, 1899.

De la p. 139 à la p. 254, notions générales d'épigraphie chrétienne.

DES MÉLOIZES. UNE INSCRIPTION VOTIVE DÉCOUVERTE A SAGONNE (CHER). Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*. Bourges, 1902, in-8°.

255)

*n*VM · AVG · D · SOVCO*nae*
*di*VIXTVS · SILANI · F

[*N*]*um*(*ini*) *Aug*(*usti*); *D*(*eae*) *Souco*[*nae*, *Di*]*vixtus Silani f*(*ilius*).

PAPERS OF THE BRITISH SCHOOL AT ROME. London, 1902, in-4°.

P. 127 et suiv. T. Ashby Junior. Études sur la topographie de la Campagne romaine. Quelques inscriptions funéraires inédites.

REGISTER ZU DEN MITTHEILUNGEN DES KAISERLICH DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ROEMISCHE ABTHEILUNG (BAENDE I-X). Rome, 1902.

De la p. 26 à la p. 42, sous le titre *Epigraphischer Register*, on trouve une table méthodique de toutes les inscriptions citées dans les *Mittheilungen*, de 1886 à 1896.

DER RÖMISCHE LIMES IN OESTERREICH, fasc. III, Vienne, 1902.

P. 120 et suiv. Inscriptions du Camp de Carnuntum. Publiées dans le nouveau volume (t. III) du *Corpus*.

H. E. Sauvage. Rapport sur les fouilles faites a Boulogne en 1902.

P. 3. Cachet d'oculiste.

256) *a*) ΚΥΚΝ
b) ΔΙΚΕΝΤΗ
c) ΧΛΩΡΟΝ

Trois noms de collyres : Cycnion, Dicentetum, Chloron.

G. Tocilescu. Monumentele epigrafice si sculpturali ale museului national de antichitati din Bucuresci (Catalogue du musée archéologique de Bukharest), Bukharest, 1902, 4°.

Contient la description de tous les textes épigraphiques (déjà connus) entrés dans ce musée avant 1881, avec des fac-similés et la bibliographie.

V. Waille. Nouvelle mission archéologique a Cherchel. Alger, 1902, in-8°.

Inscriptions trouvées par M. Waille au cours de ses fouilles; elles ont été reproduites plus haut (nos 12-15).

R. Cagnat et M. Besnier.

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des périodiques et ouvrages cités.

A. PÉRIODIQUES

Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, 1901.

Archaeologiai Ertesitö, 1901, depuis la p. 71; 1902, p. 1 à 288.

O Archeologo Português, 1901; 1902, p. 1 à 192.

Beitraege zur alten Geschichte, t. I, 1902.

Boletin de la Real Academia de la Historia, t. XXXVIII et XXXIX, 1901.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1901, depuis la p. 315; 1902, p. 1 à 475.

Id., *Comptes-rendus des séances* (*Extrait des procès-verbaux*), août à décembre 1901, janvier à juillet 1902.

Bulletin de Correspondance hellénique, t. XXIV, 1900; t. XXV, 1901, p. 1 à 240.

Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie, n° 4, 1902.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1902 (article de L. Dumuÿs, tirage à part).

Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1901, depuis la p. 111; 1902, p. 1 à 128.

Bulletin monumental, 1901, depuis la p. 41; 1902, p. 1 à 286.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, 1901, depuis la p. 55; 1902, p. 1 à 160.

Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1901, depuis la p. 481; 1902, p. 1 à 412.

Dépêche algérienne, 12 novembre et 29 décembre 1901.

Échos d'Orient, octobre 1901.

Hermes, 1901, depuis la p. 111; 1902.

Jahrbuch des kais. deutsch. archäol. Instituts, 1901.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande (*Bonner Jahrbücher*), t. CVII, 1901.

Jahreshefte des Œsterreichischen archäologischen Instituts in Wien, 1901, depuis la p. 11, et *Beiblatt;* 1902, 1re livraison.

The Journal of hellenic Studies, t. XXI, 1901; t. XXII, 1902, p. 1 à 207.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift, 1901, depuis la p. 69; 1902, p. 1 à 128.

Limesblatt, nos 33 et 34.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1900 (article de Des Méloizes, tirage à part).

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 6e série, t. X, 1899.

Mittheilungen des archaeol. Instituts Athenische Abtheilung, 1901, p. 1 à 240.

Mittheilungen des archaeol. Instituts, Römische Abtheilung, 1901, depuis la p. 101; 1902, p. 1 à 100.

Mittheilungen des deutschen Palaestinavereins, 1900, depuis la p. 33.

Monumenti antichi della R. Accademia dei Lincei, t. XI, 2e partie, 1901.

Notizie degli Scavi di Antichità, 1901, depuis la p. 307; 1902, p. 1 à 392.
Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires, t. IX, 1899.
Nuovo Bullettino di Archeologia cristiana, 1901, depuis la p. 131.
Palestine Exploration Fund, 1901, depuis la p. 121; 1902, p. 1 à 310.
Philologus, t. LX, 1901; t. LXI, 1902, p. 1 à 480; tome supplémentaire IX, p. 1 à 328.
Proceedings of the Society of biblical Archaeology, 1901, depuis la p. 212; 1902, p. 1 à 192.
Recueil de la Société archéologique de Constantine, t. XXXV, 1901.
Revue archéologique, 1901, t. II, depuis la p. 241; 1902, t. I et t. II de la p. 1 à la p. 368.
Revue Biblique, 1902.
Revue Celtique, 1901, depuis la p. 151; 1902, p. 1 à 372.
Revue de philologie, 1901, depuis la p. 151; 1902, p. 1 à 326.
Revue des Études anciennes, 1901, depuis la p. 101; 1902, p. 1 à 244.
Revue des Études grecques, 1901, depuis la p. 31; 1902, p. 1 à 228.
Revue des Études juives, 1901.
Revue Épigraphique, 1901, depuis la p. 213; 1902, p. 1 à 260.
Rheinisches Museum für Philologie, 1902, p. 1 à 480.
Sitzungsberichte der Akad. der Wissensch. zu Berlin, 1901, depuis la p. 493; 1902, p. 1 à 1019.
Sbornik zu narodni umotvorenia, nauka i kniznina, publié par le Ministère de l'Instruction publique à Sofia (en bulgare), t. XVIII, 1901.
Studi e documenti di storia e diritto, t. XXII, 1901.
Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 1901.

B. BUBLICATIONS DIVERSES

R. Cagnat et M. Besnier, *L'année épigraphique*, 1901, *et Table générale des treize premières années.*
Dr Carton, *Le théâtre romain de Dougga.*
Corpus Inscriptionum Latinarum, t. III, *Supplementum*, fasc. IV et V.
Id., t. XI, 2e partie.
Id., t. XIII, 3e partie.
Ferrero, *L'arc d'Auguste à Suse.*
Festchrift für Theodor Gomperz.
S. Frankfurter, *Register zu den arch. epigr. Mittheil. aus Oesterreich-Ungarn.*
P. Huvelin, *Les tablettes magiques et le droit romain.*
Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes, t. I, fasc. 1; t. III, fasc. 1.
L. Lafoscade, *De epistulis (aliisque titulis) imperatorum magistratuumque romanorum quas ab aetate Augusti usque ad Constantinum graece scriptas lapides papyrive servaverunt.*
C. Maes, *Il primo trofeo della croce eretto da Costantino il grande nel Foro romano.*
O. Marucchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*, t. I.
Papers of the British School at Rome, 1902.
Register zu den Mittheilungen des kais. deutsch. archaeol. Instituts, Römische Abtheilung, Bände I-X.
H. E. Sauvage, *Rapport sur les fouilles faites à Boulogne en* 1902.
G. Tocilescu, *Monumentele epigrafice si sculpturali ale museului National de antichitati din Bucuresci.*
V. Waille, *Nouvelle Mission archéologique à Cherchel.*

2° Table des provenances.

N. B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent chaque inscription.

I. — Rome et environs.

Quirinal, 190.
Saint-Etienne le Rond (sur le Caelius), 195, 196.
Sainte-Saba (sur l'Aventin), 198, 199.
Via Veneto, 183, 184, 197.
Basilique Saint-Valentin (*via Flaminia*), 212.
Via Labicana, 39.
Via Salaria, 84, 85, 86, 87, 88.
Cimetière de Sainte-Agnès, 75, 76.
Cimetière de Calliste, 201, 202.
Cimetière de Domitille, 209, 210, 211.
Cimetière de Saint-Hippolyte, 203, 204
Cimetière de Priscille, 73, 74, 200.
Aquae Albulae (*via Tiburtina*), 185.
Campagne romaine, 240, 241.

II. — Italie.

Cività Lavinia, 78.
Norba, 79.
Terracine, 186, 187.
Imola (en Cispadane), 80, 81.
Rocciano (en *Picenum*), 77.
S. Vittorino (*Amiternum*, en Sabine), 188.
Castelvecchio Subequo (*Superaequum*, Abruzzes), 189.
Fossa (en *Samnium*), 89.
Lokroi Epizephyrioi (en *Bruttium*), 82, 83.
Pouzzoles, 206, 207.
Pompei, 72, 191, 192, 193, 194, 205.
Sorrente, 40.

III. — Péninsule ibérique.

1) *Espagne* :

Santisteban del Puerto, 1.
Montanchez, 2, 3.
Guadalete, 101.
Ampurias, 102.

2) *Portugal* :

Braga, 42.

IV. — Gaule.

Arles, 52.
Montbazin (*Forum Domitii*, près de Montpellier), 9.
Salins (en Tarentaise), 90.
Sagonne (Cher), 255.
Orléans, 253.
Langres, 237, 238, 239.
Melun, 100.
Rugles (Eure), 236.
Boulogne, 256.

V. — Germanie.

Strasbourg, 247, 248.
Le Donon, 246.
Heidelberg, 63, 64.
Heddernheim, 17.
Mayence, 37, 171.
Wiesbaden, 65, 66, 67, 68, 249.
Capersburg (dans le Taunus), 174.
Trèves, 172.
Bonn, 38.
Tongres, 173.
Xanten, 250.
La Saalburg, 242.

VI. — Helvétie.

Langenbruck (près de Bâle), 142.

VII. — Provinces danubiennes.

1) *Dalmatie* :

Aquilée, 41.
Nesazio (près de Pola), 51.
Guberevci, 35.
Uzice, 36.
Slano di Ragusa, 208.
Salona, 7, 60, 61.
Tucepi di Makarska, 8.

2) *Panonnie* :

Environs de Magyar Boly, 245.

3) *Mésie.*

Veliko Gradiste (*Pincum*), 20.
Kostolak (*Viminacium*), 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 33, 34.
Naissus, 28, 29, 30.
Timacum minus, 31.
Vatrarnica, 32.
Arcar (*Ratiaria*), 69, 70, 128, 129.
Kutlovitza (*regio Montanensium*), 71.
Nicup (*Nikopolis ad Istrum*), 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119.
Guiguen (*Colonia Ulpia Oescus*), 120, 121.
Belene (*Dimum*), 122.
Kamenopole, 123.
Konino, 124.
Lomec (*Sostra*), 125, 126, 127.
Łom (*Almus*), 130.
Aptaat, 131.
Silistria (*Durosturum*), 132, 133.
Comakovci, 141.

4) *Dacie* :

Zalatna (*Ampelum*), 143.

5) *Thrace* :

Plovdiv (*Philippopolis*), 134, 135.
Karatair (*Tugugerum*), 136.
Sofia (*Serdika*), 137.
Bouhovo, 138.
Sliven, 139.
Ahlan, 140.
Traianopolis, 234.

VIII. — **Grèce et îles.**

1) *Macédoine* :

Karaferia (*Berhoca*), 155, 233.

2) *Les îles* :

Rhodopù (Crète), 180.
Kandanos (*id.*), 181.
Aptera (*id.*), 182.
Tenos, 19, 165.

IX. — **Asie.**

1) *Paphlagonie* :

Sinope, 99.

2) *Bithynie* :

Brousse, 154.
Filios, 157.
Kara-Ahlar, 158.
Prusias, 159.
Konia, 170.

3) *Phrygie* :

Erjisch, 95.
Banas, 96, 97.
Ambar-Arasi, 98.

4) *Lydie* :

Ak-Hissar (*Thyatira*), 93, 94.
Temenothyrae, 103.
Tralles, 104, 176, 177, 178, 179.
Erythrai, 175.
Smyrne, 232.
Ephèse, 254.

5) *Carie* :

Myndos, 235.
Milet, 43, 244.

6) *Pamphylie* :

Pogla, 18.
Yonouslar, 167, 168.
Selki-Serai, 169.

7) *Syrie* :

Sour, 50.
Ham (*vicus Chamon*), 92.

8) *Palestine* :

Route de Naplouse à Beisan, 16.
Fick, 59.
Route de Philadelphie, 156.
Tell' el' Ash'ary (Hauran), 213, 214.
Cheick-Meskin (*id.*), 215.
Yajuz, 216.
Suf (près de Djérach), 217.
Abou-Ghoch, 230.
El-Qa'adeh, 231.

X. — **Égypte.**

Kannagah, 53.
Sakha (*Xois*), 62.
Environs de Schédia, 160, 161.
Thèbes, 162.
Alexandrie, 218, 219.
Sakkarah, 229.

XI. — **Afrique.**

1) *Tunisie* :

Dougga, 5, 43, 251, 252.
Henchir-Chetlou, 44.
Henchir-Fellous, 45.
Ras-el-Aïn, 46.
Ksar-Tarcine, 47.
Henchir-Tibar, 48.
Sousse (*Hadrumetum*), 54, 55, 56, 57, 149.
Landas-Dazinville, 58.
Medjez-el-Bab, 150.
Bir-Abdalia, 151, 152.
Bir-M'cherga, 153.
Bou-Ghara, 163, 164.

2) *Algérie* :

Bénian, 4.
Constantine (*Cirta*), 6, 166.
Lambèse, 10, 11, 11 *bis*, 147, 148.
Cherchel, 12, 13, 14, 15.
Khamissa, 49.
Timgad, 91, 144, 145, 146, 224, 225.
Dachmya, 220.
Djebel-Chettaba, 221, 222.
El-Haria, 223.
Khenchela, 226.
Douar-Zmala (environs de Bordj-R'dir), 227, 228.

3° Table des matières.

I

NOMS ET SURNOMS

1° *Noms d'hommes et de femmes.*

L. Adiutorius Attillus, 68.
L. Aegnatius Victor Lollianus, 244.
Aelia Flavina, 13.
Aelius Agylaeus, 187.
P. Aelius Attalus, 123.
Aelius Claudius Meliton, 176.
P. Aelius Menianus, 115.
Aelius Paulinus, 131.
Aelius Peregrinus, 4.
T. Aelius Secundus, 123.
Aelius Silvanus, 20.
M. Aemilius, 195.
Aemilius Licinianus, 231.
Agnes, 202.
Alexander, 209.
Amelabos, 217.
Anastasius, 208.
Q. Anicius Faustus, 10.
L. Anicius Paetinas, 60, 61.
Antiochus, 171.
M. Antius Rufinus, 106.
M. Antonius, 231.
L. Antonius Naso, 157.
Apollophanes, 213.
Appaeus Hermes, 35.
Artemidorus, 62.
M. Asinius Marcellus, 199.
Athenadas, 94.
Atius Celerus, 136.
Q. Atrius Clonius, 134.
Attaeus, 14.
Attalus, 79.
Attius Tertianus, 139.
Aurelia Antonina, 81.
L. Aurelianè Alexandra, 233.
L. Aurelianus Soterichus, 233.
Aurelius Alexander, 22.
M. Aurelius Antoninus, 134.
T. Aurelius Aquila, 125.
Aurelius Asticus, 138.
Aurelius Barbas, 203.
Aurelius Dasius, 36.
Aurelius Erodes, 70.
Aurelius Felicianus, 23.
Aurelius Iaconus, 62.
M. Aurelius Marcianus, 30.
Aurelius Mucatra, 89.
Aurelius Quintianus v. p., 47.
Aurelius Tarsas, 137.
Bellicius, 124.
Beruus, 64.

Bilicus Gematus ?, 174.
Brutia Rufa, 85.
Q. Brutius, 85.
Bruttius Praesens, 98.
Caecilius Cromatius Ecdicius Triumphalis, 166.
Caecilius Rogatus, 151.
Caecilius Victor, 53.
Caecina Decius Albinus, 166.
P. Caelius Lucianus, 18.
Caelius Placidus, 201.
L. Caesius Flaccus, 24.
Callistus, 183, 184, 197.
Cameus Anextlus, 238.
Candidus, 63.
Capiton, 103.
Castus, 227.
Caturo, 2.
Classicus, 13.
Claudia Acte, 84.
Claudia Apphia, 178.
Claudia Emma, 78.
Claudius Atticus, 78.
Claudius Callistus v. e. sive Hilarius, 210.
Ti. Claudius Aug. l. Capito Diodorianus, 78.
Claudius Censorinus, 116.
Claudius Felix, 78.
Appius Claudius Pulcher, 102.
M. Claudius Pupienus Maximus, 254.
Claudius Themistocles, 254.
C. Clodius, 195.
Clodius Clemens, 72.
Clodius Hermogena, 49.
P. Cornelius Dolabella, 199.
L. Cornelius Pusio, 101.
Cornutus Aquila, 169.
Dionysios, 158.
Divixtus, 255.
P. Dolabella, 60.
Domitii duo, 205.
Domitius, 126.
Cn. Domitius, 175.
L. Domitius Ahenobarbus, 243.
L. Egnatius Quartus, 97.
Erigonus, 41.
Q. Etuvius Capreolus, 41.
Eusebios, 235.
Fabii tres, 35.
Firmia Secunda, 121.
L. Firmius Valentinus, 121.
Firmus, 124.
T. Flavius Coeitosthenes, 177.
Flavius Diadumenus, 104.
[Fl]a(vius) Dinnio, 141.
Flavius Fidelis, 17.
T. Flavius Gallicus, 65.
Flavius Gemellus v. p., 155.
T. Flavius Heliodorus, 81.
Flavius Martialis, 32.
T. Flavius Maximus, 81.
T. Flavius Stasicles Metrophanes, 177.
Flavius Valens, 31.
M. Flavonius, 43.
Florus, 227.
Fortunatus, 50.
Fulvius Plautianus, 190.
Furius Severianus, 156.
T. Furius Victorinus, 50.
Furnius, 216.
L. Gallius Optatus, 251.
Geminius Severus, 130.
Gerontia, 204.
Cn. Helvius Sabinus, 192.
Gippa Cintusmi, 239.
Glykon, 158.
L. Grassidius, 226.
P. Grattius Heracl(itus), 87.
Gulhovinus, 228.
Heniocus, 142.
Hermes, 122.
Januarius, 49.
Ilus, 41.
Julia Rusica, 228.
Julia Severa, 95.
Julianus, 45.
C. Julius Billicus, 240.
Julius Capito, 122.
Julius Castus, 116.
Julius Epaphroditus, 122.
Julius Januarius, 121.
Julius Julianus, 115.
G. Julius Martialis, 222.
C. Julius Naso, 165.
A. Julius Nicomachus, 93.
C. Julius Philippus, 176.
Q. Julius Postimus, 17.
C. Julius Rogatus, 228.

M. Junius Lucianus, 111.
M. Junius Silanus, 199.
L. Junius Vestinus, 218.
Justa, 172.
C. Laecanus Philumenus, 106.
Leonides, 20.
T. Longaeus Rufus, 219.
Lucretius Fronto, 194.
Maccusa Muceris, 155.
Maddacatus, 237.
Mallia Aemiliana, 71.
Mamon, Safotis Athonis f., 153.
Marcellina, 76.
P. Marcellus, 73.
Martia, 237.
Martialis, 101, 120.
Masuetinca, 64.
Mattius, 64.
C. Minutius Laetus, 140.
Mnaseas, 124.
Nemesianus, 62.
Nicostratus, 124.
Q. Numisius Primus, 150.
L. Octavius Sabinus, 8.
Q. Octavius Sagitta, 189.
Olcinius Macrinus, 99.
L. Oppius Secundus, 25.
C. Ovinius Tertullus, 105, 114, 125.
M. Paccius Victor Rufinus, 223.
Pamphilos, 215.
Papirius Balbius Honoratus, 5.
Passienus Rufus, 252.
Pollio, 124.
Pompeia Memphis, 86.
Cn. Pompeius Fructus, 86.
Cn. Pompeius Iucundus, 86.
Cn. Pompeius Magnus, 199.
Postimius Romulus, 55.
C. Prastina Messalinus, 146.
T. Praxias, 96.
L. Protemus, 186.
Sex. Pullaenus Florus Caecilianus, 251.
P. Quinctilius Varus, 19.
Respectus, 63.
Rutilius Gallicus, 44.
Sallustius Datus, 251.
M. Samellius Modestus, 191, 192, 193.
Scantia Peregrina, 12.
Scantius Telesphorus, 84.
Sebastianus, 45.
Sedatus, 237.
Sentius Caecilianus, 44.
Sepptimus, 83.
L. Septimius Domitianus, 77.
L. Septimius Marcellianus, 77.
G. Septimius Vegetus, 161.
Serena, 75.
Sergius Firmus Junianus, 5.
M. Servilius Draco Albucianus, 164.
C. Silvinius Materninus, 68.
Soterichus, 119.
Suavis, 80.
T. Suellius Marcianus, 117.
N. Sulpicius Serenus, 162.
Tanrocus, 6.
C. Terentius Catullus, 26.
L. Terentius Valentinus, 207.
C. Tettius Africanus Cassianus Priscus, 160.
L. Tettius Sabinianus, 52.
Thedotus, 49.
Theopempta, 235.
Thomas, 202.
D. Torquatus Silanus, 199.
G. Turronius Cladus, 95.
Tyrannus, 35, 80.
Ulpia Agrippina, 111.
Ulpianus, 215.
Ulpius Martinus, 28.
Ungario, 64.
Vagellia Tyche, 82.
Valerius, 124, 245.
L. Valerius, 105.
L. Valerius Cretus, 34.
Valerius Isauricus, 27.
Valerius Marcus, 59.
Valerius Vibianus v. p., 47.
C. Varonius Lupulus, 66, 67, 68.
L. Vatinius Felix, 246.
Verecundus, 143.
Vecilia, 35.
C. Vettinius Paternus, 68.
C. Vibius, 195.
T. Vibius Varus, 182.
Victor, 45.
L. Vitrasius Flamininus, 128.
T. Voconius, 219.
C. Xanthus, 242.
Zenodora, 229.
Zoilus, 124.

2° *Noms de cochers du cirque.*

Castor, 149.
Constantius.
Elius, 149.
Privatianus, 149.
Repentinus, 149.
Salutaris, 149.
Supestes, 149.
Supestianus qui et Naucellius, 149.

II

DIEUX ET DÉESSES

Apollon, 139.
Artemis Agrotera, 233.
Artemis Ephesia, 96.
Asklepios Culcussenos, 137.
Asklepios Sôter, 96.
Asclepius et Hygia, 42.
Barbarica dea, 7.
Bellona, 3, 12, 172.
Bonus Eventus, 28.
Ceres Augusta, 144.
Cillenus deus, 225.
Daemones infernales, 57.
Demon, 54.
Diana, 79.
Dictunnea dea, 180.
Dii Augusti, 96.
Dii patrii, 96.
Domna Regina, 28.
Domnus, 28.
Domus divina, 66, 68, 171, 174.
Epona, 174.
Felicitas Augusti, 49.
Fortuna Salutaris, 143.
Genius, 80.
Genius municipii, 83.
Genius patriae, 5.
Genius publici portorii, 122.
Genius salti, 223.
Giddabas deus, 221, 222.
Hercules invictus, 70.
Hercules Ogmius, 90.
Invictus deus, 89.
Invictus deus Mithra, 66.
Juno Regina, 78.
Jupiter et Hercules, 35.
Jupiter Optimus Maximus, 29, 65, 123.
J. O. M. ceterique dii deaeque omnes, 30.
J. O. M. Dolichenus, 17, 20, 69.
J. O. Partinus, 36.
Meduzeus deus, 140.
Mercurius, 246.
Mercurius Augustus, 226.
Mercurius dominus, 92.
Minerva Augusta, 11, 147.
Moces, 253.
Numen Augusti, 255.
Numen Augustorum, 122.
Oceanus, 55.
Salus Bidiensis?, 2.
Sarapis polieus, 62.
Sebazius Metricus, 138.
Serapis, 100.
Silvanus, 38.
Sol invictus, 68.
Soucona dea, 255.
Tiberis, 55.
Vesta, 250.
Victoria Augusta, 4.
Zeus Beelbesoros et Helios, 217.
Zeus Keraunios, 118.
Zeus Larasios, 177.
Zeus Megistos, 213.
Zeus Stodmenos, 96.

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

Ἁδριάνεια, 232.
Aedituus templi, 37.
Ἀρχιερατική, 111.
Ἀρχιερατικός, 111.
Ἀρχιέρεια, 178.
Ἀρχιερεύς, 115.
Augustalis, 206.
Augustales (*a republica separati*), 144.
— (*ordo*), 145.
— (*quaestor*), 206.
Αὐγούστεια, 93.
Flamen Augusti, 104.

Flamen Juliae Augustae, 60.
Flamen perpetuus, 164, 251.
Ἱεροταμίαι, 92.
Νεωκόρος τοῦ Αὐγούστου, 104.
Πανεγυριαρχήσας τῶν μεγάλων Αὐγουστείων, 93.
Pontifex, 44, 60, 92.
Ρωμαῖα, 94.
Sacerdos, 12, 226.
Sacerdos Cererum, 251.
Sevir, 41.
Seviri, 7.
Seviri Augustales, 78.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Agathos Daemon potamos, 160.
Albula, 185.
Alexandria, 18.
Amiternum, 188.
Antiochia, 140, 229.
Apulum, 143.
Asia, 179.
Aveia (municipium), 89.
Bagatensis saltus, 223.
Beroea, 233.
Bidienses, 2.
Caesarea Augusta, 24.
Castra Margensia, 33.
Chamon vicus, 92.
Colonia Aelia Hadriana Augusta, 170.
Dalmatia, 245.
Daphne, 140.
Edessensis civitas, 155.
Ephesos, 94.
Gallia, 155.
Germania, 41.
Gigthense municipium, 163.
Heraclea, 41.
Ilugonense municipium, 1.
Isaurum, 27.
Karthago (colonia Julia), 251.
Lemelefesensis verna, 228.
Lugdunensis provincia, 245.
Macedonia, 155, 233.
Marruvium, 196.
Marsi, 196.
Mauretania Caesariensis (provincia, patronus, concilium), 15.
Memphis, 229.
Milesii, 243, 244.
Mocetes, 253.
Moesi, 106.
Moesia superior, 128.
Montana, 71.
Narbo, 121.
Flavia Neapolis, 16.
Nesactiensium respublica, 51.
Ulpia Nicopolis ad Istrum, 105, 107, 108, 112, 113, 114, 115, 116.
Novempopu..., 200.
Numidia Constantina (provincia), 166.
Oceanus, 55.
Pappenoi, 167, 168.
Persae, 158.
Phariaca Salonitana praefectura, 60.
Philagrianos potamos, 161.
Philippopolis, 136.
Phuensis respublica, 221, 223.
Ratiaria (colonia Ulpia Traiana), 34, 128.
Roma, 71, 91.
— (*Campus boarius*), 85.
Saravus vicus, 246.
Sidamaria, 98.
Sululos (municipium, civitas), 151, 152.
Tarsos, 232.
Thibaritani (municipium Marianum, respublica), 48.
Thraces, 106, 136.
Thuggenses (pagus, civitas, patronus), 251, 252.
Tiberiopolis, 167, 168.
Tiberis, 55.
Tibubuci centenarium, 47.
Trajanopolis, 139.
Tralles, 104.
Tripolitana provincia, 47.
Tripolitanus limes, 46.
Trullensis vicus, 123, 124.
Varvaria, 25.
Vienna, 41.
Virunum, 26.
Xois, 62.

V

EMPEREURS, PRINCES, PRINCESSES

Imp. Caes. divi f. Augustus, pont. max., cos. XI, desig. XII, imp. XV, trib. pot. XIIX, 169.
Drusus Caesar Germanicus, 60.
C. Caesar, cos. III, 199.
Ti. Claudius Caesar Augustus, cos. IV, 182.
T. Flavius Vespasianus, 213.
Imp. Vespasianus, cos. VII, 140.
Imp. Vespasianus Caes. Aug., p. p., 44.
Imp. Caes. Aug. Vespasianus, 183, 184, 197.
Imp. T. Caes. Vespasianus Aug., 160.
Imp. Caes. Vespasianus Aug., pont. max., trib. pot. IX. imp. XIIX, cos. IIX, desig. IX, et T. Imp. Caesar Aug., trib. pot. VII, cos. VI, desig. VII, et Domitianus Caesar Aug. f. cos. V desig. VI, 157.
Imp. Titus Caesar divi Vespasiani f. Vespasianus Aug., pont. max., tr. pot. IX, imp. XV, cos. IIX, censor, p. p., 40.
Imp. Domitianus Caesar Aug. Germanicus, 96, 161.
Imp. Nerva Traianus Caes. Aug. Germ. Dacic., 167.
Imp. Caes. Traianus Aug. Germ., pont. max., trib. pot., cos....., 181.
Imp. Caes. Traianus Hadrianus Aug. d. n., 162.
Imp. Caes. Traianus Hadrianus Aug. divi Traiani f., divi Nervae nep. 98.
Imp. Caes. divi Traiani Parthici f., divi Nervae nep., Traianus Hadrianus Aug., pont. max., trib. pot....., cos. III, p. p., proc., 180.
Imp. Caes. divi Traiani Parthici f., divi Nervae nep., Traianus Hadrianus Aug., pont. max., trib. pot. V, cos. III, p. p., imp. II, opt. max. q. princeps, 1.
Imp. Caes. divi Traiani Parthici f., divi Nervae n., Traianus Hadrianus Aug., P., F., pont. max., trib. pot. XX. cos. III, 106.
L. Aelius Caes., Imp. Traiani Hadriani Caesaris Aug. f., divi Traiani Parthici nep., divi Nervae pronep., trib. pot., cos. II, 107.
L. Aelius Caesar, Imp. Traiani Hadriani Aug., pont. max., trib. pot. XXI, imp. II, cos. III, p. p., fil., divi Traiani Parth. nep., divi Nervae pronep., trib. pot., cos. II, 170.
Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug., 163.
T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius, 214.
Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus. Aug. Pius, divi Hadriani f., divi Traiani nep., pont. max., trib. pot. VI, cos. III, p. p., 146.
... Caesar et Faustina Aug., 110.
Aurelius Verus Caesar, Imp. Caesaris T. Aelii Hadriani Antonini Aug. Pii, pont. max., trib. pot. XXII, cos. IV, p. p. f., 108.
Imp. d. n. M. Aurelius Pius Felix Aug., 69.
L. Aelius Commodus, Imp. Caes. T. Aelii Hadriani Antonini Aug. f., 109.
Imp. Caes. M. Aurelius Commodus Antoninus. Aug. Pius, 62.
Imp. Caes. M. Aurelius Commodus Antoninus Aug. P., German. Sarmat. Brittan. max., 220.
Imp. Caes. M. Aurelius Commodus Antoninus Aug. Germ. Sarm. Britann., pont. max., trib. pot..., imp..., cos. IV., p. p., 116.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug., Arab. Adiab. Parth. max., pont. max., trib. pot. VI, imp. XI, cos. II, p. p., procos., 125.
Impp. L. Septimius Severus Pertinax et M. Aurelius Antoninus Augg., pont. max., Par. Max., Brit. max., Ger. max., 21.
Septimius Severus Pertinax et M. Aurelius Antoninus et Julia Domna Augusta, 234.
Impp. Caess. L. Septimius Severus Pius Pertinax, Arab., Adiab., et

M. Aurelius Antoninus Britannicus max. Augg., et Julia Aug. mater Aug. n. et castr., 10.
Julia Augusta mater castrorum, 112.
Julia Domna diva Aug., mater castrorum, L. Septimii Severi Pertinacis Aug. Pii, Parth., Britann., Arab., Adiab., pont. max., trib. pot. VI, imp. XI, cos. II, p. p., conjux., Imp. Caes. M. Aurel. Antonini Aug. et L. Septimii Getae Caes. mater, 105.
Julia Domna diva Aug. mater castrorum, Imp. L. Septimii Severi Pertinacis Aug. Pii, Parth. Britann., Arab., Adiab., pont. max., trib. pot. VII, imp. XI, cos. II, p. p, conjux, et Imp. Caes. M. Aurelii Antonini Aug. et L. Septimi Getae Caesaris mater 114.
Julia Domna diva Aug., mater imp. Caes. M. Aur. Severi Antonini Pii, Aug., Parth. max., Brit. max., mater castrorum et senatus populique romani, 111.
Imp. Caes. M. Aurelius Severus... divi Antonini n., divi Severi f., 113.
Imp. Caes. M. Aurelius Severus Antoninus Pius Felix Aug., Parthicus max., Britann. max., pont. max., trib. pot..., cos. III, 216.
Imp. Caes. M. Aurelius Severus Antoninus Pius Felix Aug., Parth., Britann. max., pont. max., trib. pot. XVII, imp. II, cos. III, 156.
Imp. Caes. M. Aurelius Severus Alexander Pius Felix Aug., 11, 147.
Imp. Caes. C. Julius Verus Maximinus pont. max., trib. pot., p. p., 126.
Imp. Caes. C. Julius Verus Maximinus Pius Fel. Aug. Germanicus max., et C. Julius Verus Maximus nobilissimus Caes. fil. eius Germ. maximus, 16.
M. Claudius Pupienus Maximus, 254.
Imp. Caes. M. Antonius Gordianus Felix Pius Augustus, 136.
Imp. Caes. M. Antonius Gordianus Pius Felix Augustus, 115.
Imp. Caes. M. Antonius Gordianus Pius Fel. Aug., p. m., p. p., 51.
Imp. Caes. M. Ant. Gordianus P. F. invictus Augustus, p. p., pont. max., trib., pot., cos. II, procos., 127.
C. Marcia Otacilia Severa Augusta, 168.
Imp. Caes. P. Licinius Gallienus Pius Felix Invictus Aug., Germanicus Persicus max., pont. max., trib pot., XII, cos. V, p. p., procos., 46.
Imp. Caes. M. Claudius Tacitus Pius Felix Aug., pont. max., 150.
Imp. Caes. C. Valerius Diocletianus Pius Felix Aug., pont. max., trib. pot., cos. III, pp., procos., 48.
D.d.d.d. n.n.n.n. C. Aurelius Valerius Diocletianus Pius Fel. Invictus Aug., et M. Aurelius Valerius Maximianus Pius Fel. Invictus Aug., et Flavius Valerius Constantius et Galerius Valerius Maximianus nobb. Caess., 5.
Imp. d. n. Maximiano Aug. et Maximiano Caesare coss., 132.
D.d. n.n. Valentinianus et Valens maximi principes, 58.
D. n. Fl. Gratianus Pius Felix, victor ac triumphator semper, Aug., 152.

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

Consul, 44.
Cn. Domitius Ahenobarbus cos. (32 a. C. n.), 243.
Saturnino et Gallo coss. (198 p. C. n.), 125.
Victorino et Proculo coss. (200), 37.
Crispino et Juliano II cos. (224), 26.
Pompeiano et Paeligniano coss. (231), 171.
Maximo et Paterno coss. (233), 118.
Maximo et Urbano coss. (234), 30.
Imp. d. n. Maximiano Aug. et Maximiano Caesare coss. (297), 132.
Limenio et Catulino coss. (349), 76.
Juliano et Sallustio coss. (364), 74.

Fl. Modesto et Arronteo coss. (372), 204.
Fl. Basso cos. (452), 212.
Severino v. c. (462), 208.
Fausto v. c. Juniore cos. (490), 202.
Senatore v. c. cos. (514), 75.

2° *Fonctions supérieures.*

Agens pro praefectis per Africam, 58.
Comes, 155.
Consularis, 10, 134, 179.
Consularis sexfascalis (*Numidia*), 166.
Eques romanus, 73.
Legatus, 49.
Leg. pro praetore, 167, 169.
Leg. Augusti pro praetore, 44, 98, 105, 114, 115, 116, 127.
Leg. Aug. pr. pr. (*Moesia superior*), 128.
— (*Thracia*), 136.
Leg. Augustorum pr. pr., 125.
Praefectus Ægypti, 50, 62, 160, 161, 218, 219.
Praefectus praetorio, 50, 219.
Praeses, 4.
Praeses (*provincia Tripolitana*), 47.
Praetor, 44.
Proconsul, 49, 117, 181, 244.
Proconsul (*Asia*), 254.
Tribunus militum a populo, 189.
Quaestor Augusti, 19.

3° *Fonctions inférieures.*

Architabularius Aegypti, 50.
Augusti libertus, 35, 50, 78, 183, 184, 187, 197.
Dispensator, 14.
Dispensator pecuniae publicae, 119.
Procurator, 35, 157, 183, 184, 187, 197, 220.
Procurator Augusti, 13, 116.
Procurator Aug. (*Hispania*), 189.
— (*Syria*), 189.
— (*in valle Pœnina*), 189.
— (*in Vindalicis et Raetis*), 189.

4° *Finances.*

Annona, 18.
Frumentum publicum, 71.
Publicum portorii Illyrici et ripae Thraciae (*conductores*), 122.

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Legio... (*signiferi*), 80.
Leg... Augusta (*miles, centuria, cohors V, hastatus prior*), 89.
Leg. I Adiutrix (*primipilus*), 207.
Leg. I Italica (*evocati, optiones, imaginiferi, tesserarius, cornicines, tubicines, custodes armorum*), 130.
— (*praefectus*), 207.
Leg. I Severiana Alexandrina Pia Vindex (*beneficiarius consularis*), 30.
Leg. II Traiana Fortis Germanica (*praefectus*), 219.
Leg. III Augusta (*armorum custodes*), 10, 11, 11 *bis*, 147.
— (*legatus*), 146.
Leg. IV Flavia (*strator consularis*), 29.
Leg. IV Flavia Fidelis (*centurio*), 24.
Leg. IV Scythica (*miles, eques, centurio*), 41.
Leg. V Macedonica (*veteranus*), 229.
— (briques), 129.
Leg. VI (*veteranus ex equite*), 59.
Leg. VII Claudia (*centurio*), 22.
— (*princeps*), 23.
Leg. VII Claudia Pia Fidelis (*primus pilus* et *praefectus kastrorum*), 25.
— (*veteranus*), 140.
— (*veteranus ex signifero*), 26.
— (briques), 133.
Leg. VII Claudia Severiana Alexandriana (*strator consularis*), 28.
Leg. VIII Augusta, 248.
— (*tribunus militum*), 97.
Leg. X (*centurio*), 39.
Leg XI Claudia (briques), 133.
Leg. XI Fretensis (*vexillatio*), 230.
Leg. XII Fulminata (*tribunus militum*), 252.
Leg. XIII Gemina, Ratiariae (briques), 129.
Leg. XIIII Fidelis Martia Victrix (briques), 249.
Leg. XIII Gemina (*hastatus*), 154).
Leg. XXII (*veterani*), 68.

Leg. XXII Primigenia Pia Fidelis (*centurio*), 99.

2° *Ailes.*

Ala... Augusta (*praefectus*), 97.
Ala Augusta Didymaea (*praepositus*), 97.

3° *Cohortes*

Cohors.... (*centurio*), 4.
Coh. V (*praefectus*), 97.
Coh. VII, 247.
Coh. VIII (*centuria*, *signiferi*), 38.
Coh. II Aurelia Dardanorum (*miles*), 31.
Coh. I Cisipadensium (*praefectus*), 126.
Coh. VIII Fida, 46.
Coh. III Gallorum (*veteranus*), 120.
Coh. I Hispanorum Gordiana, 127.
Coh. II Mattiacorum (*praefectus*), 125.
Coh. II Thracum (*praefectus*), 41.
Coh. VIII Voluntariorum (*veteranus*), 8.

4° *Garnison de Rome.*

Cohors X Praetoria (*veteranus*), 203.
Coh. IV Vigilum (*beneficiarii*, *tabularius*, *commentariensis*, *cornicularius*), 198.

5° *Numeri, corps spéciaux.*

Explorator, 63.
Protector domesticus, 141.
Protectores, 32.
Singulares (*decurio*), 27.
Stationarius, 89.

6° *Grade.*

A commentariensibus consularis, 135.
Beneficiarius, 137.
Centuria, 53, 89, 231.
Cornicularius, 138.
Evocatus Aug. n., 81.
Evokatus, 201.
Ex cornicularío praefactorum, 77.
Ex primipilo, 77.
Praefectus vehiculorum, 141.
Signiferi, 20.
Veteranus, 73, 121.

7° *Flotte.*

Tesserariae in Asia naves (*praefectus*), 165.

8° *Particularités.*

Antesignana, 148.
Anularium, 10.
Arca, 10.
Briques légionnaires, 129, 133.
Castra, 65.
Collegium militare, 10.
Militia, 215.

VIII

ADMINISTRATION MUNICIPALE ET PROVINCIALE

Aedilis, 150, 191, 192, 193.
Ἀννοναρχήσας, 158.
Ἀρχαὶ καὶ λειτουργίαι, 93.
Βουλευτής, 214.
Civitas, 151, 251.
Coloni, 151.
Curator reipublicae, 5.
Decretum ordinis, 12.
Δεκαπρῶτος, 93.
Duumvir, 36, 150, 164.
Duumvir quinquennalis, 189, 251.
Ἐπιστράτηγος, 62.
Inscriptions électorales, 191, 192, 193, 194.
Magister reipublicae, 221, 222.
Municipium, 48, 82, 89, 152, 163.
Ordo, 196.
Pagus, 251.
Patronus civitatis, 19, 243, 251.
Patronus coloniae, 146.
Praefectus equitum, 189.
Praefectus fabrum, 60, 61, 189.
Praefectus iure dicundo, 251.
Praefectus quinquennalis, 60.
Πρεσβεύσας εἰς τοὺς κυρίους αὐτοκράτορας, 103.
Quattuorvir iure dicundo, 61.
Quattuorvir iure dicundo quinquennalis, 60, 61.
Respublica, 48, 221, 222.
Στρατηγός, 62, 93.
Tribus, 97.
Vicus (*vicani*, *magistri*), 123, 124.
Ἀρχιερεὺς Ἀσίας, 176.
Praefectura, 60.

IX

COLLÈGES

Collegium, 70, 186.
Collegium genii municipii, 83.
Collegium militare, 10.
Magister collegii, 87.
Socii collegii, 88.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Abbatissa, 75.
Aeternitas imperii romani, 96.
Archisynagogos, 95, 235.
Aurifex, 86.
Bornes milliaires, 16, 48, 156, 169, 216.
Bornes terminales, 44, 106.
Cachets d'oculistes, 52, 236, 240, 242, 256.
Centenarium, 47.
Certamina pugilum, 150.
Chevaux de course (noms de), 149, 211.
Columna cum caputello et spira, 153.
Cupula, 228.
Curatores, 251.
Defrutum (vinum), 72.
Estampilles sur briques, 129, 133.
Fasti minores (fragment), 195.
Fideicommissum, 159.
Fines, 106.
Fines provinciae Africae novae et veteris, 44.
Fossa regia, 44.
Fulgur divom, 9.
Horologium, 40.
Indictio, 208.
Inscriptions en vers, 49, 91, 185, 194, 245.
Inscription obscène, 224.
Inscriptions sur tuyaux de plomb, 183, 184, 188, 190, 197.
Inscriptions sur vases, 173, 248.
Lapidarii, 124.
Lateres, 34.
Latium majus concessum municipio, 164.
Leugae, 246.
Lex, 245.
Magister, 43.
Martyres, 45, 227.
Mercator bovarius de campo, 85.
Miliaria, 246.
Monacus, 45.
Presbyter, 45, 208.
Prière chrétienne, 209, 210.
Procurator, 63, 224.
Publica vota, 245.
Reliquiae, 45.
Scutum, spata, pugellares argento tectae, 132.
Senatus populusque romanus, 116.
Signum Christi, 74.
Synagoga, 95.
Tabellae devotionis, 54, 55, 56, 57, 149.
Terrae motus, 40.
Testament, 96.
Turres novae institutae, 220.
Ubi ferrum nascitur, 17.
Via Sebastè, 169.
Vilicus, 122, 223.

TABLES

DU TOME XLI DE LA TROISIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Un Ganymède au Musée de la Maison Carrée, par M. H. Lucas. . . . 1

Le moulage des statues et le Sérapis de Briaxis, par M. Salomon Reinach 5

Une cachette hallstattienne à Argenton (Indre), par M. l'abbé Breuil. . 22

Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre, par M. Victor Mortet . 39

Manche de couteau en bronze à forme humaine trouvé à Essômes (Aisne), par M. l'abbé H. Breuil. 82

Une pièce inédite sur le séjour de Benvenuto Cellini à la cour de France, par M. L. Dimier 85

Inscriptions déguisées, par M. Seymour de Ricci 96

Permis d'exporter délivrés à Rome vers le milieu du XVI^e^ siècle, par M. Salomon Reinach 102

Varietés : Hiérakonpolis et les origines de l'Égypte, par M. Raymond Weil 118

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 125

Nouvelles archéologiques et correspondance 128

Bibliographie : 2° Albert Mayr. Die altchristlichen Begräbnisstätten auf Malta (S. R.). — 2° Jean Réville. La valeur historique du témoignage historique du « Pasteur » d'Hermas (H. H.). — 3° André Joubin. La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès (S. R.). — 4° Bessarione. Publicazione periodica di studi orientali (Seymour de Ricci). — 5° E. L. Hicks. Manuel of Greek historical inscriptions (S. de R.). — 6° A. Gayet. L'art copte (Paul Monceaux). — 7° Gsell (S.). Les monuments antiques de l'Algérie (Paul Monceaux). — 8° Puaux (F.). A propos du Saint Suaire (X.). 139

La Minerve de Poitiers (pl. XIV), par M. le D^r^ Arthur Mahler. . . . 161

La collection Moreau au Musée de Saint-Germain, par M. H. Hubert. . 167

La statue équestre de Milo, par M. Salomon Reinach. 207

Sur une statue de Vénus envoyée à François I^er^, par M. Émile Picot. . 223

La cathédrale de Chartres et ses origines, à propos de la découverte du puits des Saints-Forts, par M. René Merlet 232

La mort d'Orphée, par M. Salomon Reinach 242

Pages.

Variétés : Les seaux de bronze de Hemmoor, d'après une récente publication de M. Willers, par M. Joseph Déchelette. — Moïse de Khoren et les travaux d'Auguste Carrière, par M. P. Macler. — Liste par ordre chronologique des publications d'Auguste Carrière 280
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 305
Société Nationale des Antiquaires de France 313
Nouvelles archéologiques et correspondances. 315
Bibliographie : 1° Jean Capart. Recueil de monuments égyptiens (S. R.). — 2° Charles de Ujfalvy. Le type physique d'Alexandre le Grand (S. R.). — 3° Cyprien Monget. La Chartreuse de Dijon, d'après les documents des Archives de Bourgogne (Paul Vitry). — 4° A. Bouillet et L. Servières. Sainte-Foy (Paul Vitry). — 5° A. Venturi. Storia dell'arte italiana. I. Dai primordi dell'arte cristana al tempo di Giustiniano (Paul Vitry). — 6° Agnès Simith Lewis. Studia Sinaïtaca (S. R.). — 7° Orientalistische Litteratur-Zeitung (Seymour de Ricci). — 8° K. J. Basmadjian. Inscriptions cunéiformes vaniques de Manazkert (X.) . . 330
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par MM. R. Cagnat et M. Besnier 343
Les fouilles de Tunisie, par M. P. Gauckler 369
Inscription nabatéo-arabe d'En-Nemâra, par M. R. Dussaud 409
Nouvelles archéologiques et correspondance 422
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier 432

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

Besnier (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 343 432
Breuil (abbé H.). — Une cachette hallstattienne à Argenton (Indre) . . 22
— Manche de couteau en bronze à forme humaine trouvéà Essômes (Aisne) 82
Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 343 432
Déchelette (Joseph). — Les seaux de bronze de Hemmoor, d'après une récente publication de M. Willers. 280
M. Dimier (L.). — Une pièce inédite sur le séjour de Benvenuto Cellini à la cour de France 85
Dussaud (R.). Inscription nabatéo-arabe d'En-Nemâra. 409
Gauckler (P.). — Les fouilles de Tunisie. 369
Hubert (H.). — La collection Moreau au Musée de Saint-Germain. . . 167
Lucas (H.). — Un Ganymède au Musée de la Maison Carrée 1
Macler (P.). — Moïse de Khoren et les travaux d'Auguste Carrière . . 293
Mahler (Arthur Dr). — La Minerve de Poitiers 161
Morlet (René). — La cathédrale de Chartres et ses origines, à propos de la découverte du puits des Saints-Forts. 232
Mortet (Victor). — Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre. . . 39
Picot (Émile). — Sur une statue de Vénus envoyée à François Ier . . . 223
Reinach (Salomon). — Les moulages de statues et le Sérapis de Briaxis. 5
— Permis d'exporter délivrés à Rome vers le milieu du xvie siècle . . 102
— La statue équestre de Milo 207
— La mort d'Orphée 242
Seymour de Ricci. — Inscriptions déguisées. 96
Weil (Raymond). — Hiérakonpolis et les origines de l'Égypte. . . . 118

TABLE DES PLANCHES

XIII. — Statue de Ganymède à Nîmes.
XIV. — La Minerve de Poitiers.
XV-XIX. — Sculptures romaines de Tunisie.
XX. — Mosaïques de Tunisie.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET C^ie^, 4, RUE GARNIER.

KAMAL-AD-DIN. Histoire d'Alep, traduite, avec des notes historiques et géographiques, par E. Blochet. In-8. . . . . 10 fr. »

KOHLER (Ch.). Mélanges pour servir à l'histoire de l'Orient latin et des Croisades. Tome I. In-8. . . . . 12 fr. »

Un nouveau récit de l'invention des patriarches Abraham, Isaac et Jacob, à Hébron. — Translation de reliques de Jérusalem à Oviedo. — Histoire anonyme des rois de Jérusalem (1099-1187). — Traité du recouvrement de la Terre Sainte adressé vers l'an 1295 à Philippe-le-Bel, par Galvano de Levanto, médecin génois. — Documents inédits concernant l'Orient latin, etc.

— Chartes de l'abbaye de N.-D., de l'abbaye de Josaphat, analyses et extraits. In-8. . . . . 5 fr. »

MACHAUT (Guillaume de). La prise d'Alexandrie, ou Chronique du roi Pierre Ier de Lusignan, publiée par M. de Mas Latrie. In-8. . . . . 12 fr. »

MARRAST (Augustin). Esquisses byzantines. In-18 . . . . . 3 fr. 50

MÉLY (F. de). Les reliques de la Sainte Couronne d'épines. d'Aix-la-Chapelle et de Saint-Denis. In-8. . . . . 1 fr. »

PAPADOPOULOS KERAMEUS. Documents grecs pour servir à l'histoire de la quatrième Croisade (Liturgie et reliques). In-8. . . . . 1 fr. »

PASSAGIIS (de) in Terram Sanctam. Reproduction en héliogravure du manuscrit de Venise. Grand in-folio . . . . . 50 fr. »

QUINTI BELLI SACRI scriptores minores, edid. R. Rœhricht. In-8 . . 12 fr. »

REVUE DE L'ORIENT LATIN. Secrétaire : M. Ch. Kohler. Tomes I à VIII. 200 fr. »

Abonnement, Paris, 25 fr.; Départements, 26 fr.; Étranger, 27 fr.

REY (E.-G.). Les colonies franques de Syrie aux XIIe et XIIIe siècles. In-8, gravures et plans . . . . . 8 fr. »

— Les Seigneurs de Barut. — Les Seigneurs de Mont-Réal et de la terre d'Outre le Jourdain. In-8 . . . . . 1 fr. »

— Résumé chronologique de l'histoire des Princes d'Antioche. In-8 . 2 fr. »

— Les dignitaires de la principauté d'Antioche, grands officiers et patriarches (XIe-XIIIe siècles). In-8 . . . . . 2 fr. »

RIANT (Le comte), de l'Institut. Études sur l'histoire de l'église de Bethléem. 2 vol. in-8. . . . . 22 fr. »

SAUVAIRE (H.). Histoire de Jérusalem et d'Hébron, depuis Abraham jusqu'à la fin du XVe siècle de J.-C. Fragments de la chronique de Moudjîr-ed-Dyn, traduits sur le texte arabe. In-8. . . . . 10 fr. »

SCHLUMBERGER (G.), de l'Institut. Les principautés franques du Levant au moyen âge, d'après les plus récentes découvertes de la numismatique. In-8, figures . . . . . 5 fr. »

— Numismatique de l'Orient latin. In-4, avec 19 planches en héliogravure. Exemplaires sur papier de Hollande . . . . . 175 fr. »

— Supplément et index. In-4, avec 2 planches et 1 carte . . . . . 15 fr. »

— Le même, sur papier de Hollande. . . . . 20 fr. »

— Sigillographie de l'Empire byzantin. In-4, avec 1100 figures . . . 100 fr. »

— Le même, sur papier de Hollande. . . . . 140 fr. »

TESSIER (Jules), professeur à la Faculté des Lettres de Caen. Quatrième Croisade. La diversion sur Zara et Constantinople. In-8. . . . . 7 fr. 50

TESTIMONIA MINORA de Quinto Bello Sacro, edid. R. Rœhricht. In-8. 12 fr. »

VLASTO (E.-A.). 1453. Les derniers jours de Constantinople. Avec préface de M. Emile Burnouf. In-8. . . . . 4 fr. »

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

PUBLICATIONS
RELATIVES AUX CROISADES

ALEXII I COMNENI, Romanorum imperatoris, ad Robertum I Flandriæ epistola spuria. Publié et annoté par le comte Riant. In-8 . . . . . 10 fr. »

ARCHIVES DE L'ORIENT LATIN, publiées sous le patronage de la Société de l'Orient Latin. 2 vol. gr. in-8, fig. et planches. . . . . 55 fr. »

— Les mêmes, sur papier vergé . . . . . 75 fr. »

BARTHÉLEMY (A. de), de l'Institut. Pèlerins champenois en Palestine. In-8 1 fr. 50

CHRONIQUE DE MORÉE aux XIIIe et XIVe siècles, publiée et traduite par A. Morel-Fatio. In-8 . . . . . 12 fr. »

DUVAL (Rubens). Histoire politique, religieuse et littéraire d'Édesse, jusqu'à la première Croisade. In-8. . . . . 6 fr. »

Couronné par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres.

EXUVIÆ SACRÆ Constantinopolitanæ. Fasciculus documentorum minorum, ad Byzantina lipsana in Occidentem sæculo XIII translata, spectantium et historiam quarti belli sacri imperiique gallo-græci illustrantium. Publié par le comte Riant, de l'Institut. 2 vol. in-8 . . . . . 30 fr. »

— Tome III. Notes et études archéologiques. Les Croix des premiers Croisés, la Sainte Lance, la Sainte Couronne. Par F. de Mély. In-8, nombr. illustrations. (*Sous presse.*)

GESTES DES CHIPROIS (Les), recueil de Chroniques françaises, écrites en Orient aux VIIIe et XIVe siècles (Philippe de Navarre et Gérard de Montréal), publié par Gaston Raynaud. In-8 . . . . . 12 fr. »

GULDENCRONE (Diane de). L'Achaïe féodale. Étude sur le moyen âge en Grèce (1204-1456). In-8 . . . . . 10 fr. »

HAGENMEYER (H.). Chronologie de la première Croisade (1094-1100). In-8 de 340 pages . . . . . 15 fr. »

INVENTAIRE sommaire des manuscrits relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient latin. I. France. A Paris. In-4 . . . . . 4 fr. »

ITINERA hierosolymitana et descriptiones Terrae Sanctae, edid. Tobler, A. Molinier et Kohler, I, 1-2 ; II, 1. 3 vol. in-8. . . . . 36 fr. »

ITINÉRAIRES FRANÇAIS, éd. par Michelant et Raynaud. Tome I. In-8. 12 fr. »

ITINÉRAIRES RUSSES, trad. par B. de Khitrovo. Tome I. In-8 . . . 12 fr. »

JORGA (N.), professeur à l'Université de Bucarest. Notes et extraits pour servir à l'histoire des Croisades au XVe siècle. Première, deuxième et troisième séries 3 forts vol. in-8. . . . . 37 fr. 50

— Nouveaux matériaux pour servir à l'histoire de Jacques Basilikos l'Héraclide, dit le Despote, prince de Moldavie, publiés avec une préface et des notes. In-18, tiré à 100 exemplaires numérotés. . . . . 6 fr. »

ANGERS, IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER